This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

P SPAN 331.1.2

THIS BOOK IS NOT TO BE SOLD
OR DISPOSED OF OTHERWISE

# REVUE HISPANIQUE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

# REVUE HISPANIQUE

*Recueil consacré à l'étude des langues, des littératures et de l'histoire des pays castillans, catalans et portugais*

DIRIGÉ PAR

**R. FOULCHÉ-DELBOSC**

TOME XVII

NEW YORK
THE HISPANIC SOCIETY OF AMERICA
AUDUBON PARK, WEST 156 th STREET
PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, 11, RUE DE LILLE
1907

Δ

PSPAN 331.1.2

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIFT OF THE
HISPANIC SOCIETY OF AMERICA
MAY 25, 1927

~~Transferred to~~

# REVUE HISPANIQUE

*Recueil consacré à l'étude des langues, des littératures et de l'histoire des pays castillans, catalans et portugais*

DIRIGÉ PAR

**R. FOULCHÉ-DELBOSC**

*Tome XVII. — Numéro 51.*

NEW YORK
THE HISPANIC SOCIETY OF AMERICA
AUDUBON PARK, WEST 156 th STREET
PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, 11, RUE DE LILLE
1907

## SOMMAIRE

P. Fabra. — Le catalan dans la *Grammaire des langues romanes* de W. Meyer-Lübke et dans le *Grundriss der rom. Philologie*..... 1
George W. Bacon. — The *comedias* of Doctor Juan Pérez de Montalván. 46
G. Desdevises du Dezert. — Le Conseil de Castille en 1808..... 66

---

**Bibliotheca hispanica**

**Voir à la page 3 de la couverture.**

# LE CATALAN

## DANS LA *GRAMMAIRE DES LANGUES ROMANES* DE W. MEYER-LÜBKE ET DANS LE *GRUNDRISS DER ROM. PHILOLOGIE*[1]

### VOYELLES TONIQUES

GRAMM. Dans l'étude des développements spontanés des voyelles toniques, on ne cite qu'une fois le catalan ; c'est au § 49, où l'on constate que cette langue ne connaît pas *ü* mais conserve *u*[2]. Les §§ 30 et 222 nous permettent, toutefois, de déduire que les deux voyelles *ī* et *a* ont aussi persisté. Nous ne trouvons pas de renseignements sur le traitement normal des autres voyelles, si ce n'est que *ę* devient *œ* à Majorque (§ 113) et que *ę* ne se diphtongue pas (§ 176).

D'après le GRUNDRISS (§§ 7, 8 et 9) : *a* persiste généralement ; *ę* devient très souvent *ę* ; *ę* aboutit à *ę* (provenant probablement d'un plus ancien *œ*, qui a persisté à Majorque) ; *ǫ* et *ǫ*, conservant mieux (?) que *ę* et que *ę* leur qualité primitive, ont donné, mais pas toujours, *ǫ* et *ǫ* ; *i* et *u* persistent. On ne cite aucune exception à *ę* > *ę*, on n'en cite que quatre à *ę* > *ę*, parmi lesquelles *vęll* n'en est pas une, puisque le représentant catalan de VĔTULUS n'est pas *vęll* mais *vęll* ; en revanche, on donne comme un fait fréquent le passage d'*a* à *e* dans la langue du peuple. Or

1. Das Catalanische von Alfr. Morel-Fatio und J. Saroïhandy, pp. 841-877.

2. « Il pourrait venir à l'esprit que cet *u* fût sorti de *ü*, mais on ne peut s'y arrêter si l'on songe que *ü* n'aurait pu manquer de laisser quelques traces ; PŪLICE a donné *pussa*, qui n'est qu'un développement catalan de *pulsa*... » Notons qu'en catalan LS > *s* n'est pas la règle, mais LS > *ls*. Un *l* en contact d'*u* a été ainsi supprimé dans *pus* PLUS.

les cas d'*e* (soit *ę* soit *ę*) pour *a* sont infiniment moins nombreux que ceux d'*ę* pour *ę* ou d'*ę* pour *ę*. Il y a plus : dans bien des cas où l'on trouve *ę* pour *ę*, par ex., c'est par des motifs phonétiques que l'*ę* roman ne s'est pas développé en *ę* ; mais dans les cas d'*ę* ou d'*ę* pour *a*, on ne saurait parler d'une transformation phonétique d'*a* en *ę* ou en *ę*, il ne s'agit que d'un échange de phonèmes sous des influences analogiques. — Notons que *ę* ne devient pas *æ* en majorquin, mais *ę*.

Gramm. Quant aux changements conditionnels des voyelles toniques M. M-L. ne cite que le passage d'*u* à *o* devant *m* (§ 58), celui d'*ǫu* à *eu* = *œ* (§ 121) et la réduction des combinaisons *a* + *i*, *ę* + *i* et *ǫ* + *i*. Notons qu'à côté de *brǫma*, *plǫma*, on a *fum*, *grum*, *llum*, *-úm*, *escúma* et que *ǫu* > *ęŭ* (non *œ*) ne se trouve que dans *cręu*, *vęu*, *dęu*, où l'*u* provient de ć ; NUCE donne *nǫu* (Cp. le cast. *nuez*) ; PUTEU donne *pǫu*, JU[G]U *jǫu*, TOFU *tǫu*.

Dans le Grundriss, *plǫma* est cité parmi les exceptions à *ŭ* lat. > *u* cat. ; *cręu*, *vęu* y sont cités comme des exemples de changements conditionnés par une voyelle subjonctive : § 16 « La voyelle tonique d'une diphtongue décroissante ne tombe jamais, mais elle subit de nombreux changements ». Il est, en effet, probable que le changement d'*ǫ* en *ę* dans *cręu* CRUCE, etc. est dû à l'action de l'*u* suivant ; mais on ne peut pas dire, d'une manière générale, que les voyelles toniques éprouvent plus de changements dans les diphtongues qu'ailleurs. Des exemples tels que *treure* à côté de *traure*, *veina* à côté de *vaina*..., ne sont pas probants : *trę̆ure*, *ję̆ure* sont des formes analogiques (cp. *sębre*, *portęm*...) ; *vę̆ina* n'est pas une modification de *vǎina* mais de *vaína*. D'autres phonèmes exercent sur les voyelles toniques une action beaucoup plus importante que celle qui ait pu être exercée par des voyelles subjonctives ; c'est, en effet, sans exception qu'un *ę* roman ne s'est pas développé en *ę*, mais il a persisté, devant les groupes *rd*, *rt*, *rl*, *rn*, *rr*, *n'r*, devant *l* et devant un ancien *h* (ou *z*), provenant de ć, D, TĬ. On ne parle pas de ce phénomène dans le

GRUNDRISS. Les exemples sont : *pęrd, męrda, cęrt, cobęrt, despęrt, lluęrt, tęrsa, pęrxa, męrla, canyafęrla, govęrn, infęrn, hivęrn, lladęrn, lluęrna, tęrra, tęndre, gęndre, divęndres, fęl, gęl, męl, ęlm, dęlme, Guillę(l)m* et *dęu* DECE, *pęu, sęu* SEDET, *pręu*, où l'*u* provient d'un ancien *h* (ou *z*); mais, devant *u* subjonctif provenant d'autres phonèmes : *bręu, llęu, Dęu, męu*, c'est-à-dire, *ĕ* > *ę*. — En revanche on nous parle de l'influence exercée par un *n* : § 26. « L'*n* tend à changer une voyelle ouverte en une voyelle fermée. » Devant *n* libre, on a, il est vrai, *ę* rom > *ę* cat., mais c'est là le traitement régulier de la voyelle *ĕ* en catalan, *ĕ* ne donnant *ę* qu'exceptionnellement (devant *rd, rt*, etc.); en outre, *ę* rom. > *ę* cat. sans que l'*n* ait empêché le développement régulier d'*ę* roman en *ę* ou fait passer l'*e* ouvert catalan (répondant à *ę* rom.) à *e* fermé ; pour *ǫ* et *ǫ*, on a *ǫ* cat. = *ǫ* rom. et *ǫ* cat = *ǫ* rom., comme ailleurs : *bę bęn* BĔNE, *tę* TĔNET *tęnen, vę* VĔNIT *vęnen ; plę plęna, serę sęrena, vęna, cadęna, tręna, męna, alęna, nomęna, aixamęna ; bǫ bǫna, sǫ sǫna, trǫna; carbǫ, corǫna, dǫna* DŌNAT. Devant *n* entravé (entrave romane ou catalane) on a, de même, *ę* rom. > *ę* cat. dans *estęn* EXTĔNDIT, *encęn, berena* MERĔNDAT, *cęnt, dęnt, vęnt, -męnt, vęntre, argęns* ARGĔNTEU, *pęnja* PĔNDICAT... ; *ę* rom. > *ę* cat. dans *vęn* VĔNDIT *vęnen, tręnta, vęns* VINCIT, *comęnsa, -ęnc* -ING, *tręnca... ; ǫ* rom. > *ǫ* cat. dans *respǫn*, RESPŎNDET, *fǫnt, pǫnt, cǫntra, canǫnja, mǫnja, espǫnja, sǫn* *SONNU < SŎMNU, *dǫna* *DONNA < DŎM'NA... ; *ǫ* rom. > *ǫ* cat. dans *fǫn* FUNDIT, *mǫn* MUNDU, *fǫns* FUNDUS, *segǫn, sǫn* SUNT, *jǫnc, trǫnc, rǫnca, ǫncle, ǫnze*... On a *ę* pour *ę* cat (= *ę* rom.) devant *nj* (*vęnja*), *ngu* (*llęngua*), dans *męnta, ęntre, sęnse*, mais aussi *ę* pour *ę* cat. (= *ę* rom.) devant *n'r* (*gęndre*), dans *defęn, esmęna*; on a *ǫ* pour *ǫ* devant *nc* dans *cǫnca*, devant *ng* dans *llǫnga*, dans *hǫnra*, mais aussi *ǫ* pour *ǫ* dans *dǫncs, ǫna, pǫn*. Ce n'est pas, d'ailleurs, que devant *n* que l'on trouve des voyelles fermées pour des voyelles ouvertes ; nous avons : *llęi, ręi, nęu, pęix, cręix, matęix, ręga, combręga, ęll, tęm, llęnya, gęp, Sevęr, pollęra, espęra, męs, pęsa, dęsa, dręssa, ręt, ginębre* (par contre : *pęca, vęda, pręga,*

*sęt* SEPTE); *vǫlca*, *cǫlga*, *cǫlra*, *pǫlze*, *cǫnte*, *pǫp* PŎLYPU (par contre : *nǫu* NUCE, *rǫig*, *sǫl* SŌLE, *sǫl* SŌLU, *mǫlla* MEDULLA, *nǫm*, *flǫr*, *hǫra*, *plǫra*, *espǫs*). « Devant *n*, l'*ę* fermé peut devenir *i*. Ex. : *gint* de *gent*, *sovint* pour *sovent*. Cp. encore *carina* CARENA, *verí* VENENU, *si* SĬNUS. » *Si* est mi-savant ; dans *verí*, il y a eu un changement de sufixe (Cp. *raím* RACEMU); enfin ce n'est pas *carina* < CARENA qu'il fallait écrire, mais *carę́na* cat. < CARINA lat. « Dans les mêmes conditions, *ǫ* devient quelquefois *u* ». Pas d'exemples. Ils sont pourtant assez nombreux : *ǫ* devient *u* devant *n*+*g* : *juny* (cast, *unce*, it. *giunge*), *muny* (it. *munge*), *lluny* (it. *lungi*), *úngla* (Cp. cast. *uña*, it. *unghia*); devant *n* + *ĭ*, *dĭ* on a *ǫ* : *codǫny*, *vergǫnya*, *cigǫnya*, *carrǫnya* (it. *cotǫgno* etc.), mais *cuny* (it. *cǫgno*, mais cast. *cuño*, port. *cunho*). On a *u* dans *únsa* (cast. *onza*, it. *oncia*).

## VOYELLES PRÉTONIQUES

GRAMM. § 349. *a*. « En général il persiste. » — § 352 « *ĕ*, *ē* et *ĭ* se sont confondus en *ę*... En catalan et en rhétique occidental, *ę* passe à *a*... Ce phénomène se rencontre à Barcelone, Gerone, Tarragone, c'est-à-dire dans l'Est et à Alghero. » *ę* roman > *a* cat. n'est pas exact mais *ę* roman > *ą* cat. (= *a* atone normal portugais); ce changement a eu lieu dans les variétés orientales (y compris le Roussillon) et aux Baléares. Là où *ę* roman passe à *ą*, *a* ne persiste pas, mais il donne aussi *ą*. — § 350 « Un *ī* persiste en général » — § 353. « *ŏ*, *ō* et *ŭ* se sont confondus en *ǫ*. Cet *ǫ* est devenu *u* en roumain... dans la Catalogne orientale... ». Aux Baléares, nous ne trouvons *u* qu'à Menorque, à Ivissa et dans quelques localités de Majorque (Soller, Fornaluig...) ; ailleurs (Palma, etc.) on a conservé la distinction entre *o* (*ŏ*, *ō*, *ŭ*) et *u* (*ū*). — § 351. « En général *ū* a persisté. » — Ex.: on dit à Barcelone *ąmíc* = *amíc*, *ąrjęn* = *argent*, *bątál* = *batall* *BATTAC'LU, *cąbál* = *cavall*, *cąstęl* = *castell*, *ąbę* = *haver*, *mądú* = *madur*, *pąręt* = *paret*, *rąw* = *raó* RATIONE, *bąlę* = *valer*,

*lą* = *la* (IL)LA, *ą* = *a* AD, *ą-* = *a-* AD- (*ąřibá* = *arribar*, *ąprǫp* = *aprop*), *dąbẹm* = *devem* DEBEMUS, *sąrcá* = *cercar*, *ąđát* = *edat*, *ąxí* = *eixir*, *jąřmá* = *germá* GERMANU, *lągum* = *llegum*, *mąnút* = *menut*, *nąbǫt* = *nebot*, *pąscá* = *pescar*, *sągú* = *segur*, *tąní* = *tenir*, *bąstí* = *vestir*, *mą* = *me*, *ką* = *que*, *dą* = *de*, *ąn* = *en* IN INDE, *bąs-* = *bes-* BIS-, *dąs-* = *des-* DIS-, *ąn-* = *en-* IN, *ąs-* = *es-* EX-, *řą* = *re-* (*bąscúït* = *bescuit*, *bązábi* = *besavi*, *dąsfẹ* = *desfer*, *dązđí*=*desdir*, *ąnnągrí*=*ennegrir*, *ąmbląnkí*=*emblanquir*, *ąsfulá*= *esfullar*, *ązgrąná* = *esgranar*, *řąpuzá* = *reposar*) ; *curtẹs* = *cortès*, *duřmí* = *dormir*, *gubẹřn* = *govern*, *murí* = *morir*, *ruđǫ* = *rodó* ROTUNDU, *bulẹ* = *voler*, *u* = *ho* HOC, *lu* = *lo* (IL)LU, *nus* = *nos*, *cun-* = *con-*

GRUNDRISS. § 22. « *e* atone devant *o* tonique tend à devenir *o*. Ex.: *genoll* : *jonoll*, *fenoll* : *fonoll*, *estol*, : *ostol* » De même *rostǫll*, *forrǫll* VERUC'LU, *toixǫ* = *teixǫ* TAXONE, *ronyǫ* (à côté de : *bedǫll*, *gelǫs*, *menǫr*, *nebǫt*, *senyǫr*...). Inversement : *redó* (dialectal cité dans le GRUNDRISS), *remǫr* *RUMORE, *esperǫ*, *pregǫn* PROFUNDU, *sejǫrn* (à côté de *sojǫrn*). « Devant un *i* tonique, *i* devient habituellement *e*. Ex.: *vegila* : *vigila*, *vehí* : VICINUS ». Un *ī* atone est, en effet, devenu *ẹ* par dissimilation dans des mots héréditaires tels que *veí* (Cp. cast. *vecino*, franç. *voisin*), auxquels viennent s'ajouter *reía* *RIDEAT, *deía* *DICEAT (actuellement *rẹïa*, *dẹïa*); l'action dissimilante d'un *i* tonique s'est aussi fait sentir dans quelques mots savants tels que *medecína*, *esperít* ; mais on y a généralement conservé la succession *i-í* : *ministre*, *vigíla*, *privilẹgi*, *dividír*. Ce n'est que dans quelques-uns de ces mots que le peuple prononce *ą* pour *i* : *vągíla* vulg. à côté de *vigíla* (Cp. le port., où la prononciation normale est, au contraire, *ẹ* : *mẹnistro*, *dẹvẹdir*, *prẹvilegio*, *prẹvẹligiado*). « *e* atone peut inversement se changer en *i* : *estiu* : *istiu* ». Cp. encore *istíl* à côté d'*estíl* ; mais ce changement n'est pas conditionné par l'*i* suivant. Cp. *dipǫsit*, *singlǫt*, *singlár* à côté de *depǫsit*, *senglǫt*, *senglár*. Notons qu'*ẹ* a donné *i* dans un nombre assez considérable de mots : *cimẹnt*, *cirẹra*, *cistẹll*, *citrẹll*, *civáda*, *civẹlla*, *crispẹll*, *dinẹr*, *finẹstra*, *gibrẹll*,

*ginębre, ginęsta, indręt, infermęr.* — § 17. « *ei* initial devient communément *ai* : *aixugar, aixam* ». Ce n'est pas le seul cas d'*a-* pour *e-* ; le changement d'*e* en *a* dans des mots tels que *aixám* n'a probablement rien à voir avoir l'*i* subjonctif. Cp. *assáig*, où *ex* initial est devenu *ess* (non *eiss*) sous l'action dissimilante de l'*i* suivant (EXAĬU), et *anúig, arissǫ, arám, arúga*, etc. L'*a* s'est introduit souvent à la place d'*e* à la première syllabe du mot (V. GRAMM. §§ 359 et 370) : *guaręt, salvátge, madęixa, alzína, almǫina, falguęra, tràút* †, *fael* †, *matęix, sagęll* [1]. — § 11. « Les voyelles atones initiales sont plus résistantes » (que les finales). La chute d'*a* libre initial dans des mots tels que *bęlla* pour *abęlla* est attribuée avec raison à une mauvaise coupure des mots *la* et *abęlla* : ainsi on a *les-bęlles* pl. de *la-bęlla* pour *l'-abęlla*. Nous avons inversement *les-anǫus, les-agláns*, pl. de *l'-anǫu, l'-aglá* pour *la-nǫu, la-glá*. La prothèse d'*a* est assez fréquente en catalan : *ręl arręl, rúga arrúga, replegár arreplegár* (*rr-* > *arr-*) ; *vui avúi* HODIE, *sǫbre assǫbre, consęll aconsellár, consǫl aconsolár* (AD-). Cp : « *o* initial est communément renforcé en *au* : *ovella* : *auvella, ofici* : *aufici, Olot* : *Aulot* ». — MM. M.-F. et S. ne parlent pas de la chute régulière des voyelles prétoniques non initiales non en position autres qu'*a* ; ils se contentent de constater (§ 12) que « dans l'intérieur du mot, les voyelles atones *conservées tombent* facilement dans le voisinage de *r* et de *l* ». *l* est de trop. Les exemples cités sont *cargol, dolrós, barbrisme, presa, vritat* à coté de *caragol, dolorós*, etc. Il est à noter que *barbrísme* n'est qu'un mot inventé par l'auteur d'un dictionnaire de *barbarísmes*. Quant à *dolrǫs* (on dit *dolorǫs*) sa place ne serait pas ici, la chute d'*o* libre entre l'ac-

1. Par contre, on a *escoltar, escondir, estruc*, sous l'influence des nombreux mots commençant par *es-* de *ex-*. On sait que *a*⁺ et *e*⁺ primitifs se sont confondus en *ą* dans la plus grande partie du domaine catalan ; dans les régions de *ą*, il s'est naturellement perdu la trace de ces anciens changements : un mot tel que EEL'MOS'NA, qu'il eût conservé l'*e* initial primitif (*elzína*), ou qu'il l'eût changé en *a* (*alzína*) devait aboutir également à *ąlzína*.

cent secondaire et l'accent principal étant parfaitement régulière (loi de Darmesteter [1]. Cp. *colrát* COLORATU) ; sa persistance dans *dolorǫs*, pron. *dulurǫs*, n'est due qu'à l'action analogique du primitif *dolǫr*. Cp. *calorǫs*, *olorǫs*, *valorǫs*.

VOYELLES POSTTONIQUES

GRAMM. § 302. A final. « L'*a* est resté en rhétique, en italien, en a-provençal et en espagnol » — § 309. AS final « il se change en *es* en catalan... Le catalan moderne ne paraît pas conserver la différence entre *es* et *a*, ce qui s'explique très facilement par le fait qu'en général *e* ancien a passé à *a* dans ce dialecte. » — Nous avons en a-cat. : ˗ A > *a*, ˗ AS > *es* et aussi ˗ ANT > *en*. Le catalan occidental conserve la distinction *-a*, *-es*, *-en* ; le catalan oriental et le baléar, où *a* et *e* posttoniques se sont confondus en *ę* (= *e* atone allemande de *wollen*, non *a*) présentent *-ę*, *-ęs*, *-ęn* (non : *-a*, *-as*, *-an*) — § 313. « Toutes les voyelles finales, à l'exception d'*a*, disparaissent aussi dans les autres régions (France, Rhéthie, etc.) ; la voyelle ne persiste que dans certaines conditions. Pour le Nord-Ouest on peut poser la loi suivante : *o*, *u*, *e*, *i* persistent avec la valeur de *ę* dans les proparoxytons primitifs et après les groupes formés d'une consonne et d'une sonnante (*r*, *l*, *m*, *n*) c'est-à-dire, *tr*, *cr*... *mn*, *lm*... » (*rm*, *rn* exceptés). « Le provençal suit pas à pas le français. » Le catalan n'est pas complètement d'accord avec le français : — A. Paroxytons : α. Derrière les groupes formés par muette + *r* ou *l*, on a *ę* dans les deux langues : *nôtre nǫstre*, *père páre*, *aigre ágre*,

1. Voici quelques exemples de cette loi, qui a été omise dans le GRUNDRISS : *b'l saulǫ*, *b'r arbręda haurę*, *c't astǫr*, *d'ć metzína*, *g'l sengłár*, *l'c colgár*, *l'ć alzína*, *l'd soldár*, *l'r voldrę colrát*, *m't llinddr*, *n'ç comensár*, *n'ć donzęlla*, *n'r tendrúm honrdr*, *n't bonddt*, *nd'c venjár*, *p'r sabrę*, *p't cabdęll*, *r'b cervęll*, *r'c vergǫnya*, *r'l garlár*, *s'l vailęt*, *s'n maindda*, *s't costúra*, *sp't hostál*, *t'm setmdna*, *t'n cotnár*, *t'r podrę*.

*temple tęmple, double dǫble.* β. Derrière les groupes *lm, ln, mn,* on a *ę* en français et suppression de la finale en catalan : *olme* > *orme olm* > *ǫm, Guillaume Guillęm, somme sǫn.* En revanche, devant *rr : fer fęrre, tour tǫrre, (il) court cǫrre.* γ. Dans les autres cas, la voyelle tombe dans les deux langues. — B. Proparoxytons devenus paroxytons dès le latin vulgaire. Leurs voyelles finales sont traitées comme celles de paroxytons primitifs; par conséquent VIRIDE > VIRDE *vert vęrd,* SOLIDU > SOLDU *sou sǫu,* COLAPU > COLPU *coup cǫp,* FRIGIDU > FRIGDU *froid fręt,* etc., et MASCULU > MASCLU *masle* > *mâle máscle, ǫncle* etc.; mais, derrière ⊥ *cl* devenu *ḷ* : *œil ull, vieil vęll, fenouil fonǫll.* Cp. les mots en ⊥ *citu* devenu *-ịtu* avant la loi des voyelles finales : *plęt* PLACITU, *buït* VOCITU. — C. Proparoxytons romans. On a en français suppression (ou consonantification) de la médiale et passage de la finale à *ę*. C'est aussi la règle en catalan : *pǫlze* POLLICE, *dǫtze* DODECI, *mętge* MEDICU, *dęlme* DECIMU, *Jáume* JACOBU, *bísbe* EPISCOPU, *dissábte* DIE-SABBATU, *hǫste* HOSPITE, *mǫtlle* MODULU, *áltre, prevęre* PRE(S)BYTERU, *vęndre, áspre, llębre* LEPORE, *árbre, nǫmbre, gęndre*... Mais, devant certaines consonnes, la médiale offre une résistance plus grande à la chute, ce qui a donné lieu à la suppression des finales autres que *a* et, dans les formes verbales, au passage de l'accent de la syllabe antépenultième à l'avant-dernière : α. Devant *-nu, -ne* : la médiale persiste sous forme de *ę* ; on a alors ⊥*ęnę* > *-ęn* et, avec suppression de *n* final, *-ę*[1] : RAPHANU *ráve,* STEPHANU *Estęve,* ORPHANU

1. On établit dans le GRUNDRISS (p. 865, note 1) ⊥ *mine* > ⊥ *mne* > ⊥ *mene* > ⊥ *men* > ⊥*me* > ⊥ *m* : « A côté de **vimne* (de VIMINEM) on disait aussi en Catalogne **homne, *llumne* de HOMINEM, LUMINEM. Mais une voyelle d'appui a été intercalée ; puis les formes *vimen, homen, lumen,* sont devenues *vime, home, llume,* d'où, à l'heure actuelle, *vim, hom, llum.* » L'existence d'une étape ⊥*mne* entre ⊥*mine* et ⊥*men(e)* est peu probable ; il n'aurait sûrement pas laissé de se produire *-mbre.* Cp. SEMINAT > *semna* > *sęmbra.* Il n'est non plus probable que les formes *llum, vim, hom* proviennent de *llume, vime, home.* La chute de l'*e* dans ces mots n'aurait rien de régulière, leur *e* étant devenu final à la

*ǫrfe*, ORGANU *ǫrgue*, JUVENI *jǫve*, COPHINU *cǫve*, HOMINE *hǫme*, TERMINU *tęrme*, MARGINE *márge*, VIRGINE *vęrge*, ORDINE *ǫrde*, ASINU *áse*, FRAXINU *fręixe*. Terminaison verbale *-ĭnat* : EXAMINAT *aixamęna*, *nomęna termęna* et *semęna* dialectal à côté de *sęmbra* (Devant *-na* : *cǫtna*, *rętna*, *fęmbra* †, mais *llęmena* LEN(D)IN+A). — β. Terminaison romane *-ulu* : à côté de *mǫtlle*, *rǫtlle*, *sęgle* SECULU, on a *cǫdol*, *tręmol*, *pęsol*, *sǫtol*... Les médiales autres que *ŭ* deviennent aussi *o* devant *l* : *núvol*, *-ívol*, *sęgol* (à côté de *sęgle*). *-ol* devient même une terminaison recherchée dans la langue : *pámpol* PAMPINU, *gínjol* ZIZIPHU, *Cristǫfol*, *llombrígol*. Les mots savants en *-ulu-* adoptent aussi *-ol* : *cǫnsol*, *capítol*, *títol*, *círcol*, (cp. *escándol* SCANDALUM) à côté de *mirácle*, *espectácle*, *artícle*, etc. Terminaison verbale *-ŭlat* : *tremǫla*, *rodǫla*, *udǫla* ULULAT, à côté de *sęmbla*. (Devant *-la* : *espátlla*, *amętlla* AMIDDULA, *męrla*, *ílla* INSULA) — γ. Terminaison *-icu* : *mętge*, *pętge*, *-átge*, *pǫrxe* PORTICU, mais *pręssec* PERSICU, *mánec*, *ręnec*, *Domęnec*. Terminaison verbale *-ĭcat* : *amárga*, *atǫrga*, *caválga*, *jútja*, *escǫrxa* EXCORTICAT, *vęnja* VINDICAT, *pęnja*, mais *mastęga*, *mossęga* MORSICAT, *doblęga*, *carręga*, *rossęga*. (Féminins en *-ega* : *cárrega*, *mánega*, *ręnega fábrega* à côté de *fárga*, mais *amárga*, *nátja*, *pęrxa*, *mǫnja*.) — δ Terminaison *-ĭdu* : la médiale persiste sous forme de *ę*, *-idu* devient *-eđ*, *-eŭ* : *tébeu* †, *órreu* †, *regeu* †. — ε Terminaison *-ĭu* dissyllabique : la médiale persiste et la finale tombe : *ápi*, *sávi*, *ǫrdi*, *bǫrni*, *ǫli* [1]. — Dans la langue actuelle l'*ę* final

suite de la suppression de l'*n* et ce phénomène étant postérieur à l'application des lois des voyelles finales. Cp. JUVENE *jǫve*, MARGINE *márge* etc., donc HOMINE *hǫme* non *hǫm* ; *hǫm* (dans *un hǫm* = *on* français) provient sans doute du nominatif *homo*. Mais si un *-en* secondaire aboutit à *-e* (pl. *-ens*), un *-en* primaire tombe complètement ; nous avons EXAMEN *aixám*, NOMEN *nom*, LEGUMEN *llegúm*, -AMEN *-ám* ; donc *llum*, *vim* doivent remonter à LUMEN, VIMEN, non à LUMINE, VIMINE.

1. Dans les mots savants on ne fait généralement que supprimer la voyelle finale (l'*a* excepté). La médiale est conservée (*sillaba*, *esǫfag*, *orígen*, *fábrica*, *ácid*, *ępoca*, *pǫstum*) ; mais si elle est *a*, elle devient *e* dans des mots d'introduc-

des noms masculins se trouve remplacé par *o* (= *u*) derrière certaines consonnes (*tll*, *rx*, *rr*, *r*) : *mǫtllo*, *pǫrxo*, *fęrro*, *súro* SUBERU.

GRUNDRISS. On n'y fait aucune distinction entre les voyelles finales des paroxytons et celles des proparoxytons. Voici tout ce que l'on y trouve sur le traitement des voyelles posttoniques (finales et médiales) en catalan : § 10 « Les voyelles atones finales autres qu'*a* sont tombées, comme en français et en provençal. Dans la dernière syllabe, un *a* suivi d'une consonne tend (?) à devenir *e* : *casas : cases*, *cantas : cantes*, *cantan : canten*. *A* et *o* posttoniques subissent le même traitement dans les mots tels que BÁLSAMUS, PÉLAGUS, ANÁLOGUS qui sont devenus *bálsem*, *pélech*, *análech*. Cp. encore RÚSTICUS, qui a donné *rústech* » et, pag. 849, note 2 « On doit sans doute ranger avec ces mots : *orgue*, *rave*... Autrefois *órguen*, *ráven*... provenant de ÓRGANU, RÁBANU... L'on peut se demander si l'*o* de *títol* n'est pas devenu *e* comme dans PRÓLOGUS *prólech*. Peut-être a existé une forme *títel* qui a donné *títle* et, de nouveau, *títol* ». Ce sont là, évidemment, trop de transformations pour un mot savant qui s'est introduit dans la langue à une époque où elle possédait déjà un nombre considérable de mots en *-ol*. — On est surpris de lire au § 21 : « L'*o* de la diphtongue atone *io* tombe à la finale dans des mots tels que *vici* (cast. *vicio*), *estudi* (cast. *estudio*), *espontáni* (cast. *espontáneo*). » *víci*, *estúdi*, *espontáni*, sont, en effet, simplement catalanisés dans leurs terminaisons, les mots latins *vitium*,

tion ancienne tels que *tálem*, *bálsem*, *pęlec*, *Llátzer* ; de même *-logu* devient *-leg* : *prǫleg*. Elle a été supprimée dans des mots tels que *espectácle*, *article*, *probáble*, *possible*. La finale n'a pas été supprimée, mais est représentée par *e* dans ces mots syncopés, dans des mots présentant les groupes *-ct*, *-pt*, *-gn*, *-sm*, *-tr*, etc. (*ácte*, *precęple*, *digne*, *entusiásme*, *tędtre*) et dans des féminins tels que *classe* etc. (écrits aussi *classa* etc.)... Elle est représentée par *ŭ* dernière voyelle tonique : *musęu*, *licęu*. Remarquez *espontáni*, *homogęni*, *tęsi*, *gęnesi*. Des mots en *o* tels que *círco*, *modęlo*, *fenǫmeno*, *polígono* (pron. *pulígęnu*. *-u-u* > *-ę-u*) sont des castellanismes pour *circ*, *modęl*, *fenǫmen*, *poligon*.

*studium*, *spontaneus*, où l'on ne saurait voir la diphtonque *io*. La suppression des désinences dans ces mots n'a, d'ailleurs, rien d'extraordinaire et n'est nullement conditionnée par la voyelle antérieure. Il n'en est pas de même de la suppression de l'*a* des mots tels que *família*, *paciéncia* etc. en majorquin et en roussillonais (§ 21).

DIPHTONGUES

GRUNDRISS. § 13. Diphtongue AU. « tonique, elle est devenue *o* ». A ajouter : *ouvert*. On a, en effet, *ǫr*, *cǫl*, *pǫbre*, *clǫu* CLAUDIT, *llǫa* LAUDAT, *alǫsa* ALAUDA, *cǫsa*, *pǫsa*, *gǫsa*, *clǫs*, *pǫc*, *ǫca*, *gǫig* GAUDIU. *Tresǫr* a été influencé par les mots en *-ǫr*. « atone, elle est devenue *a* : LAUDOREM *llahor* ». *llaǫr* est une exception, la règle est *au* ⊥ > *ǫ*, qui aboutit à *u* en catalan oriental : *orella* *ocell* (aussi *aucell* sous l'influence de *áu*) *oír*, *posár*, *lloár*, *Llorens*, etc. (Il n'est naturellement pas question ici des mots où *au*⊥ s'était déjà réduit à *a* en latin vulgaire : *AGUSTU, cat. *agǫst*, cast. *agosto*, franç. *août*, etc.)

GRUNDRISS. § 13. Diphtongues en *-ŭ*. « l'*u* provient de la vocalisation des consonnes les plus diverses ». L'*u* subjonctif peut aussi provenir d'un *u* latin ; un *u* final en contact avec la voyelle tonique, persiste et forme avec celle-ci une diphtongue décroissante : *Deu*, *meu*, *jueu* JUDÆU ; en outre *jǫù* JU(G)U, *teula* TE(G)-ULA. — § 15 « A la fin d'un mot *-úu* devient presque toujours *-u* : *dúu du*, *crúu cru*, *continúu continú* ». On a, en effet, *cru* (de *cruu* CRUDU) avec un *u* égal à l'*u* de *tu*, *u* UNU ; de même, *nu* NUDU, *nu* NODU ; mais on prononce communément *duu* = *dū*, différent de *du*(*r*), et aussi *lluu* = *llū*, sans doute sous l'influence des autres formes verbales en-*ŭ* (*diŭ*, *caŭ*, etc). La réduction de *uu* à *u* a aussi eu lieu à l'intérieur du mot : SUBERU > *suuru* > *súro*. *continú* n'est pas catalan. — § 14 Diphtongues en *-ĭ*. « celles qui se sont produites à une ancienne époque ont subi presque toutes d'importantes modifications » Ce sont des diphtongues où

l'*ĭ* provient de la métathèse d'un *ĭ* posttonique (§ 23) ou de la vocalisation d'un *c* latin (§ 24) ; la plupart de ces diphtongues se sont, en effet, monophtonguées. « Des mots tels que *palay*... proviennent d'un plus ancien *palazi*... Ce sont des mots savants à côté desquels il existe les formes populaires correspondantes ». Les auteurs oublient des mots tels que *rẹi, avúi* AD+HODIE, etc., *almọina, -áire, guáita*, etc., *rẹina, cúina*, etc., *gọigs* (pron. *gọits*), *pẹixs* (pron. *pẹis*), etc. où l'*ĭ* provient de *ie* final, de la vocalisation d'une consonne autre que les vélaires latines *c, g*, d'un déplacement de l'accent ou de la réfraction d'une consonne palatale sous l'influence d'un *s* désinentiel [1]. — § 20 Diphtongues croissantes. « L'*u* d'une diphtongue croissante a rarement persisté. » C'est inexact : on prononce à Barcelone *kŭal, kŭan, kŭan(t), kŭart, kŭátre, cinkŭánta* (*kŭ* = *qu* lat.), *gŭany, gŭan(t), gŭárda, gŭátlla* (*gŭ* = *w* germ.), *frekŭẹn(t), segŭẹn(t)*. Il n'est naturellement pas question ici des mots qui ont déjà perdu l'élément *u* en devenant catalans : les groupes latins *que qui*, les groupes germaniques *we, wi* deviennent en catalan *ke, ki, ge, gi* (*quẹ, guẹrra*) ; la combinaison *qua-* devient analoguement *ca-* : *cartọrze, carẹsma, calitát, escairár* C'est sous des influences diverses que l'on trouve exceptionnellement *quaránta, quarẹsma, qualitát, quantitát*, etc. Ce n'est naturellement pas une simple chute de *ŭ-* que la transformation de *ŭa* en *o* (V. GRUNDRISS. § 25) : *cort* = *quart*,

1. Il manque dans le GRUNDRISS l'énumération des diphtongues catalanes. Les diphtongues décroissantes sont : *dŭ* (*pldu*), *gŭ* (*plaurd, veurd*), *ẹŭ* (*prẹu*), *ẹŭ* (*nẹu*), *iŭ* (*escriu, escriurd*), *ọŭ* (*plọu*), *ọŭ* (*jọu*), *dĭ* (*fldire*), *gĭ* (*flairdr, feinẹr*), *ẹĭ* (*fẹina*), *ẹĭ* (*rẹi*), *ọĭ* (*nọi*), *ọĭ* (*apọi*), *uĭ*(*cúina, cuinẹr*), auxquelles on peut ajouter les deux voyelles longues *ū* (*dúu*) et *ī* (maj. *envíy*). Les diphtongues croissantes sont moins nombreuses ; l'*i* et l'*u* atones sont assyllabiques dans les combinaisons suivantes : 1° *qu* et *gu* devant *a* (pron. *d, g*) et *e* (pron. *g, ẹ, ẹ*) ; 2° *ia* et *ua* posttoniques ; 3° *iọ* derrière *s, ss, c, cc, x, g* : *quant, segŭẹnt, dvia, acciọ, devociọ*. Les autres combinaisons croissantes monosyllabiques que l'on entend si fréquemment aujourd'hui (par ex. *sú-cie-tdt* à côté de *su-ci-e-tdt*) sont considérées avec raison comme des *castellanismes*.

*cotre* = *quátre*, *coránta* = *quaránta*, *gonya* = *guánya*, *goręt* = *guaręt*. *ŭa* tonique = *o* n'est que dialectal, mais on dit même à Barcelone *kuránta*, *kuręsma*, *gurnír*.

CONSONNES

*b, v ; p.*

GRAMM. § 433. « Les explosives sourdes placées entre une voyelle accentuée et une atone persistent en roumain et dans l'italien du Sud ; *ailleurs* elles deviennent sonores. » — § 442 « Le *v* du latin vulgaire, répondant à *b* et à *v* du latin classique, était originairement une spirante sonore bilabiale et il est resté tel en... et en *a-provençal* jusqu'au moment où la loi concernant les voyelles finales est entrée en action. » — § 445 « Généralement, le traitement des consonnes protoniques est le même que celui des posttoniques. » — § 563. Consonnes finales. « En *a-provençal*... *b* provenant du latin *p* devient *p* : *cap*... *v* provenant de *v* et de *b* latins est vocalisé : *nou*, *breu*... » — Ces paragraphes contiennent implicitement le traitement des consonnes *p* et *b*=*v* intervocaliques en catalan (on sait que dans la GRAMM. le catalan est considéré comme un dialecte provençal); on a, en effet, P > *b*, *p*, B (V) > *v*, *u* : *sába*, *cap acabár*, *sap sabęr*, *nap*, *cęba*, *ręp* RECIPIT *rebęm*, *riba arribár*, *trǫba* TROPAT, *llǫp llǫba*, *cup cubęll*, *abęlla*, *cabęll*, *cabęstre*, *sabǫ*, *nebǫt*, *trebáll* TRIPALIU, *cobęrt*, *llobí*, *obác ; fáva*, *-áva* -ABAT, *clau clavár*, *nau*, *sęu* SEBU, *dęu devęm*, *bęu bevęm*, *glęva*, *llęva*, *nęu nęva*, *bręu*, *gręu*, *víva viu*, *escríu escrivím*, *geniva* GINGIVA, *lleixíu*, *nǫu* NOVU *nǫva*, *nǫu* NOVE, *ǫu* OVU, *bǫu*, *mǫu movęm*, *plǫu plovęnt*, *dijǫus*, *prǫva*, *cǫva* CUBAT, *jǫve*, *nuu* ✝ NUBE, *caváll*, *havęr*, *avorrír*, *avánt*, *prevęre* PRE(S) BYTERU, *govęrn*.

GRUNDRISS. § 46. « Les consonnes sourdes intervocaliques ont ordinairement (?) passé aux sonores correspondantes. RIPAM, VITAM, AMICAM deviennent en catalan *riba*, *vida*, *amiga*. Entre une voyelle et un *r* ou un *l*... il peut (?) se produire le même

résultat : PATREM, CAPRAM, ACREM, *POPLUM deviennent *padre, cabra, agre, poble.*» (*padre* n'est pas catalan ; on dit *páre*) « ...Dans l'intérieur des mots, toutes les consonnes sonores placées à la fin d'une syllabe tendent à devenir sourdes *dupte* (*dubte*), *apsoldre* (*äbsoldre*)... même devant une consonne sonore : *doc-ma* (*dogma*), ...*äp-dicar* (*abdicar*), *cap-dal* (*cabdal*) » et, dans une note (pag. 862) : « ...*cap tou, cap gat*.., sont prononcés *cab bou, cab gat* ». Il serait vraiment étonnant que l'on prononçât *capdál* tout en prononçant *cábgát*. Il n'en est rien, il n'existe aucune différence entre les implosives labiales des deux exemples, qui sont toutes les deux sonores. — Pour expliquer *capdál, apdicár*, etc., M. Saroïhandy suppose que l'on fait une petite pause entre les deux syllabes et il ajoute : « Cp. encore *pop-le, solup-le, amap-le, rec-la*... » Personne ne prononce *pop-le*, etc. M. S. enregistre aussi (pag. 863, note 1) les prononciations *pobble, cobbla, reggla* (qui, elles, sont vraies), mais tout en notant que « quelques grammairiens pensent qu'il n'existe pas de gémination dans ces mots et que l'on prononce *reg-la, cob-la*[1] ». Ils se trompent. — Pag. 862, note 2. « Dans les liaisons, les consonnes sourdes deviennent ordinairement (?) sonores devant une voyelle ou une consonne sonore ; *cap bou, cap gat, coneix-me* sont prononcés *cab bou, cab gat, conez-me*... Cependant le souvenir du mot isolé empêche quelquefois cette modification et l'on peut dire *corp-*

1. Que ce soient *rec-la, pop-le*, ou *reg-la, pob-le*, ou *reg-gla, pob-ble*, il existe toujours une *séparation* entre la momentanée primitive et l'*l*. M. Saroïhandy tient beaucoup à cette séparation : « Was gleichwohl fest zuhalten ist, ist die Silbentrennung » et il ajoute : « Dans aucun cas on ne prononce *re-gla, po-ble* (ce qui, d'ailleurs, n'est pas exact) et l'existence de prononciations telles que *tab-la, teg-la, dib-re*, qui sont nécessaires pour expliquer *taula, teula, deure*, est ainsi directement confirmée ». Mais les formes antérieures à *taula, beure* ne sont pas *tab-la, beb-re* ; elles sont en tout cas *taβ-la, deβ-re* ; *tab-la* n'aurait-il pas donné *tabbla* de même que *pob-le, pobble* ? Quant à *teula* il ne provient pas de *teg-la* (qui aurait donné *teggla*) et, probablement, pas même de *teγ-la*, mais de *te(γ)ula*. Cp. le franç. *teule* > *tiule* > *tuile*.

*esquerp, llarch-i estret, vert-i agre* ». Il n'en est rien : on prononce *cǫrp-esquęrp*, etc. (et jamais *cǫrb-esquęrp*, etc.) parce que les explosives sourdes ne deviennent sonores que devant une consonne sonore. Ce ne sont que les fricatives sourdes qui peuvent devenir sonores, non seulement devant une consonne sonore, mais aussi devant une voyelle. (V. Étude de Phonologie catalane, *Revue hispanique*, 1897, et les transcriptions de M. Arteaga dans le *Maître phonétique*, 1904). — § 45. (Après avoir parlé de la vocalisation de -D, -ć etc.) « Un fait moins surprenant est la vocalisation du *b* en syllabe fermée, par ex. dans *taula* TAB-LA, *lliura* LIB-RA, *beure* BEB-RE... *v* est traité de même dans CLAVEM *clau*, BOVEM *bou*... » Il ne faut pas oublier qu'un *b* intervocalique n'a pas directement passé à *u* ; mais qu'il est devenu d'abord β (fricative bilabiale) et que c'est ce β secondaire qui s'est vocalisé à la suite de la suppression de la voyelle suivante ; *táb-la*, *líb-ra*, etc. sont des formes intermédiaires inadmissibles [1].

ć, z̃.

GRAMM. § 445 (Consonnes intervocaliques protoniques). « *ć* du latin vulgaire devient partout sonore, excepté en roumain. Il tombe en catalan. » — § 441. Devant *e*, *i*, finals, qui tombent : « Catalan : RADICE *raíu*, LUCIT *lluu*... » On a, en effet, : chute

1. M. S. explique (pag. 861, note 2) le *b* de *pobre* à côté de l'*u* de *roure*, par une séparation différente des syllabes dans les deux mots ; on aurait prononcé *po-bre*, mais *rob-re*, fait qui, lui aussi, aurait besoin d'une explication. Mais la raison du *b* de *pǫbre* à côté de l'*u* de *rǫure* est tout autre ; elle est, d'ailleurs, bien simple : *pobre* remonte à PAUPERU, son *b* provient d'un P ; *roure* remonte à ROBURE, son *u* provient d'un B (= *v*) on a *pǫbre* à côté de *rǫure*, comme on a *sabęr* < SAPERE à côté d'*havęr* < HABERE ou *rę̨p* < RECIPIT à côté de *dęu* < DEBET : PAUPERU > *pǫberu* > *pǫb're* > *pǫbre*, ROBURE > *rǫβure* > *rǫüre*. Comme *pǫbre* : *llębre* LEPORE, *ǫbra* OPERA ; comme *rǫure* : *lliure* LIBERU, *lldura* LABORAT, *súro* SUBERU. — « Si l'on eût prononcé *cab-re* on aurait en catalan *caure* ». Inexact : *cab* n'est pas devenu *cau*, mais *cap* !

de -c⊥ et changement de ⊥c' en *ŭ* : *pau* PACE, *jau*, *plau*, *dęu* DECE, *vęu* VOCE, *cręu* CRUCE, *fęu* FÆCE, *fęu* FECIT, *diu*, *perdiu*, *nǫu* NUCE, *cǫu* *COCIT, *nǫu* NOCET, *duu*=*dū*, *lluu*=*llū*, *raim* *RACĬMU, *jaia* (> *jęia*) *JACÈAT, *plaęr*, *deena* > *dęna*, *reebre* > *rębre*, *reenta* > *ręnta*, *coęnt*, *lluęrna*, *lluęrt*, *cúina* [1]. Cp. le suffixe *-triu* -TRICE et les verbes savants en *-uir* comme *traduir*.

GRUNDRISS. § 39. « Il a existé autrefois un *z* intervocalique, qui

1. « Il ne peut faire aucun doute que dans le catalan, *u* ne soit une transformation phonétique parfaitement régulière de *ts* : *ts* est devenu d'abord θ, puis *h*; il a passé de là à la fricative sonore, fortement vélaire, et enfin à la voyelle vélaire ». Nous croyons que l'on doit prendre comme point de départ non pas *ts* final, mais *dz* ; *ts* issu de c était sans doute devenu sonore avant la chute des voyelles finales ; et, d'ailleurs, *ts* (sourd) aurait donné *s*. Cp. BRACCHIU > *bratsu* > *bras*. M. Saroïhandy admet aussi que la consonne finale primitive répondant à ⊥ c' était un phonème sonore. Voici comme il explique d'*u* actuel : pag. 861, note 1. « On sait que *ç* passe facilement à *f*. Des enfants et des étrangers qui ne sont pas habitués au phonème anglais prononcent souvent *fink* pour *think*. Dans le Jura méridional, on dit *piafa* pour *piaça*. On entend inversement en Aragon *cerro-carril* pour *ferro-carril* et en catalan *civella* (*sivella*), *cinigrech* (*sinigrech*) pour *fivella*, *finigrech* ; Cp. encore *professó* = *processó*. » M. S. suppose qu'il a existé, entre le phonème *ts* (provenant de *c* etc.) et l'*s* actuel dans des mots tels que *cent* (pron. *sęn*), une étape *ç* = *z* cast. actuel = *th* sourd anglais ; et c'est dans cette hypothèse gratuite que l'on aurait *processó* : *professó* = *think* : *fink*. *professó* paraît être le seul exemple catalan de *f* pour *ç* (= *c* latin) ; c'est là un changement sporadique isolé. « Il a pu se produire le changement corrélatif dans la sonore correspondante, et *z* final a pu, à des époques différentes, passer à *v* dans **paz* > **pav*... » Il ne s'agit plus ici d'un changement sporadique, mais d'un changement parfaitement régulier, obéissant à une loi : tout *z* final devient *v*. M. S. est étonné de ce que *ç* ne soit pas, parallèlement, devenu *f* (malgré *professó*) dans des mots tels que *braç*, *llaç* ; il a raison, mais il est aussi surprenant que *z* intervocalique ne se soit jamais changé en *v* et que l'on n'ait pas **devena* < **dezena* à côté de **dev* < **deu*. «... *z* final a pu, a des époques différentes, passer à *v* dans **paz* > **pav*... pour devenir ensuite *u* dans *pau*... » M. S. oublie sans doute que, d'après la proportion établie par lui (*ç* : *f* = *z* : *v*), le *v* des formes hypothétiques *pav*, *dev*, etc. serait un *v* labio-dental ; on conçoit, en effet, avec difficulté le passage direct d'un *v* = *f* sonore à *u*. (Cp. les formes majorquines *escrif* pour *escriv'*, etc. citées dans le même GRUNDRISS, § 38).

est actuellement supprimé... il provenait de *c* placé entre une voyelle et les voyelles *e, i* » (devenu final, ce *ʒ* a passé à *u*. § 45). Les voyelles médiales posttoniques et prétoniques sont tombées avant la chute de *ʒ* (=*dʒ*) intervocalique ; celui-ci mis en contact avec une consonne antérieure, devient *s* sonore (écrit *ʒ*) ; mais se combinant avec une dentale, donne *ddʒ* (écrit *tʒ*) : *sálʒe, cálʒe, pǫlʒe, alʒína, ǫnʒe, quínʒe, catǫrʒe, Quírʒe, dǫtʒe, sętʒe, trętʒe, metʒína.* « On a prononcé d'abord *dod-dʒe, cal-dʒe,* d'où plus tard *dod-ʒe, dot-ʒe* et *cal-ʒe* ». On prononce, en effet, *cálʒe* ; par contre, on ne prononce pas *dǫt-ʒe* mais *dǫddʒe*. *tʒ* se trouve aussi dans des mots empruntés au grec, lesquels ont été sans doute introduits à une époque où *tʒ* provenant de c intervocalique n'existait plus : *Llátʒer, martiritʒár, horitʒǫ.* M. Saroïhandy croit (pag. 856, note 2) que ces mots sont des emprunts faits au castillan, ce qui d'ailleurs n'expliquerait pas leur *tʒ* ; il faut plutôt admettre que le catalan, qui possédait *tʒ* intervocalique (de D'C), a rendu ζ par *tʒ*. La langue moderne rend ζ par *s* sonore : *organisar, horisontal.* ζ initial > *s* sonore : *ʒel, ʒona.* Dans les mots populaires d'origine grecque, ζ, devenu *dj* en latin vulgaire, est naturellement rendu par *j* : *gelǫs, ginjol, batejár.* C'est à tort que le GRUNDRISS établit dans ce cas ζ = *ʒ* cat., ex. *ʒel* : *ʒel* est savant. — « Des mots latins tels que *cera* et *cima,* qui étaient d'abord prononcés *kera* et *kima,* sont devenus dans toute la Péninsule *tsera, tsima,* d'où, en Catalogne, *sera, sima* ». On a, en effet, c initial devant *e, i* > *s* sourd (que l'on écrit *c*). On établit aussi dans le GRUNDRISS que *c* (+ *e, i*), *ci* et *ti* après les consonnes deviennent analoguement *s* sourd (écrit *s, ss* ou *c, ç,* suivant les cas et suivant les auteurs) : *dǫlç* = *dǫls, falç* = *fals, mercę, porcęll* ; *cálsa, Fránsa, álsa, mars, fǫrsa, llensǫl, cansǫ, cassár,* (PTI), *dressár* (CTI), que l'on écrit aussi *cálça, Fránça,* etc. — CI intervocalique devient toujours *s* sourd, tandis que TI intervocalique donne tantôt *s* sourd tantôt *ʒ*, qui tombe ou passe à *u* comme *ʒ* provenant de C (+ *e, i*) intervocalique : CI *glas glássa, bras abrássa, llas, jas, -ás* -ACEU, *fássa, vęssa* VĬCIA, *arissǫ, -ís*

ICEU ; TI *plássa, arbos, avestrús,* mais *pou poár, preu preár, paláu, -ea* (et *-esa*, pron. *-ezę*) -ĬTIA, *atía* ATTITIAT, *tio, rao, sao.*

*d, t.*

GRAMM. § 436 « Le catalan présente déjà de bonne heure la chute complète de *d* après l'étape *z*; mais, à la finale, il change δ en *u* [1] ». On a, en effet : *grau, cau* CADET, *caía* (> *queia*), *CADÉA *peu, hereu, veu* VIDET *veer* †, *creu* CREDIT, *seu* SEDET, *teia*=*tea, niu niár, riu* RIDET, *fía, cloem, ou* AUDIT *oír, lloa, nu* NODU *nuár, nu* NUDU, *súa suor, cúa* *CŌDA, *cru cruesa, molla* MEDULLA, *poll* PEDUCLU, *Benet* BENEDICTU, *reembre* † REDIMERE, *jueu.* — § 437 « En catalan le *z* provenant de *d* est tombé... Si malgré celà on le rencontre actuellement dans beaucoup de mots, c'est qu'il y a eu une influence provençale ou espagnole ; tel est le cas pour *enclusa, alosa.* » On ne saurait voir dans ces mots une influence castillane ; il faut peut-être y voir les traces d'une ancienne hésitation entre *z* et *s* sonore. — § 524 « En provençal, le *d* des adjectifs en *-idu* passe à *z* ; il devient *u* en catalan : *orreu, regeu...* »

1. On lit dans le § 45 du GRUNDRISS : « Une autre particularité du catalan c'est la vocalisation d'un *z* (*dz*) final en *u*. Des mots tels que SEDEM... ont dû être d'abord prononcés **sed* (**sez*)..., mais ils sont bientôt devenus *seu*... » Ce n'est pas très clair, il s'agit d'abord de la vocalisation d'un *z* = *dz*, puis d'un *d* latin qui passe δ, *u*. Quant au *z* de *sez*, représente-t-il *dz* ou δ = *th* sonore anglais ? N'oublions pas que dans une note, M. Saroïhandy établit *z* > *v* > *u* en supposant *z* = *th* sonore anglais ; on s'imaginerait, d'après cela, *d* > δ > *v*, *u* ; mais alors on exclut l'étape *dz* ; *seu* etc. ne sont pas des exemples de vocalisation de *dz*. Si, au contraire, *sez* représente *sedz*, on ne voit pas clairement ce qu'il vient faire entre SED(E) et *seu*. La note suivante (pag. 860, note 2) ne jette pas de lumière sur cette question : « Des mots tels que *grau, niu, cruu, nuu* répondant aux mots castillans *grado, nido, crudo, nudo,* avaient vraisemblablement conservé longtemps leur *-d-* (Cp. *cruda, nuda*) et peuvent être ramenés à *grad, nid*... il n'en est pas ainsi des mots tels que *hórreu*... dont le *d* était probablement tombé dans les formes féminines *hòrrea*... » (Nous prévenons les lecteurs que les féminins de *nuu* = *nu*, *cruu* = *cru* sont *núa, crúa.*)

La plupart de ces adjectifs sont tombés en désuétude; quelques-uns seuls ont remplacé *-eu*, *-ea* par *-i*, *-ïa* : ainsi *tébeu tébea* ont été remplacés par *tębi tębia* ; l'*e* posttonique primitif ne persiste que dans le dérivé *entebeír*. — On a, d'après les §§ 433 et 563, -T- > -*d*-, -T' > -*t* : *prat práda*, *grat agráda*, *-át*, *sęda*, *gręda*, *blęt blęda*, *sęt* SITI, *paręt aparęda*, *-ęda*, *ręt*, *vída*, *crída*, *-ít*, *rǫda*, *pǫt*, *nebǫt nebǫda*, *rúda*,*ajúda*, *-út*. — § 443. « Dans le provençal et le catalan *t-* est traité comme *d-* : *paella*, *pair*... » Ce n'est pas là le traitement régulier de *t-* en catalan; outre *mudár*, *cridár*, *podęr*, *rodǫ*, *sedás*, etc. (où l'on pourrait voir l'influence de formes telles que *múda*, *crída*, etc.) on a : *cadęna*, *madúr*, *cadíra*, *madęixa*, *nadál*, *sadǫll*, *fadíga*, *cadęll*, *vedęll*, *edát*, *bedǫll*, *codǫny*, *bodęll*, etc. T- > *d-* > *z-* est exceptionnel aussi bien que -T > -*d* > -*z* : § 435 « En provençal et en catalan il y a à mentionner SPATA, prov *espaza*, a-cat. *espaa;* en outre le cat. *dau*, qui, avec l'italien *dado*, remonte à un type DADUM du latin vulgaire... Le catalan *soldau* provient sûrement de l'espagnol *soldado*. Le catalan *freu* de FRETUM est isolé. » *d* primaire a été aussi supprimé dans quelques mots savants : *posseír*, *succeír*, *beneír*, *preicár*, *preceír*. Actuellement on a rétabli le *d* dans quelques-uns de ces mots. — « En espagnol,en portugais, en catalan et en sarde du sud, la 2e pers. plur. présente un traitement particulier... en catalan *ts* devient *u* : *amau*, *partiu* » Notons qu'en majorquin à des 1e pers. en *-ïm*, correspondent des 2es pers. en *-ïs* : *crębm-crębs*, *trębm-trębs*, *duïm-duïs*.

*g*, *c*.

GRAMM. §§ 433 et 563. c intervocalique devient *g* devant *a*, *o*, *u*; devenu final, *g* passe à *c*. On a, en effet, *pága*, *llac*, *drac*, *obác obága*, *frega*, *plęga plęc*, *pręga pręc*, *-ęga* -ĬCAT, *cęc cęga*, *sęga*, *gręc gręga*, *amíc amíga*, *antíc* *ANTICU, *abríga*, *espíga*, *formíga*, *dic díga*, *cǫc cǫga*, *fǫc*, *llǫc llǫga*, *jǫc*, *grǫc* CROCU *grǫga*, *duc dúga*, *aixúga*, *lletúga*, *arúga*, *tortúga*, *agút*, *agúlla*, *llagǫsta*, *dragǫ*,

*degollár*, *regoneixer*, *segúr*, *segon*, *cigonya*, *noguera*, *cogombre*, *fogássa*, mais *poc poca*, *oca* — § 438 « La Roumanie, la Toscane, la péninsule ibérique et la France du Sud conservent le *g* sans changement » On a, en effet, : *plága*, *rega*, *nega*, *castiga*, *rúga*, *agost*, *llegúm*. Par contre : *reál* (d'où *ral* et aussi *reiál* sous l'influence de *rei*) *lléal*, *benaurát* BENE + A (U) GURATU, *jou*, *teula*, *Jáume* JAGUMU JACOBU.

## Consonne romane *i*.

GRAMM. § 458. PS. « En provençal, en espagnol et en portugais, *ps* se résoud en *is* » — § 462 CT. « le catalan et le vaudois présentent le même phénomène (*ct* > *it*) » — § 464. X. (Après avoir étudié le traitement d'*x* en roumain, en italien et en rhétique :) « Pour les autres domaines il faut admettre la série de développements *hs*, *is*, et, ensuite, ou bien *iš*, *is* ou bien *isy*. Le degré *iš* existe en portugais, en génois et en provençal... » — § 465. GN. Dans les régions où *ct* > *it*. on a *gn* > *in* « qui continue de se développer en *ñ* » — § 487 C'L. (Après avoir étudié le traitement de *c'l* dans le roumain et l'italien :) « Pour tout le reste du domaine roman, la règle est la suivante : *cl* non précédé d'une consonne passe à *l*... Nous avons comme degrés intermédiaires *hl*, *il* » — Ainsi on a en catalan : X ou PS > *is* > *ix*, CT > *it*, GN > *in* > *iñ* > *ñ*, C'L > *il* > *il* > *l*. On nous apprend aussi (§§ 154, 193 et 237) que *e*+*i* se réduit à *i*, que *o*+*i* produit la diphtongue *ui* et que *á*+*i* passe à *ai*, *e*. Notons que cet *e* est un *e* fermé et que l'*a* persiste devant *ñ* et *l*, qui ont probablement absorbé de bonne heure l'*i* antérieur. La diphtongue *ui* doit s'être analoguement réduite à *u* devant *ñ* et *l*; puis, elle a passé à *uí*, et c'est pendant cette étape qu'elle a pu se réduire à *i* dans *nit* et que *uí* initial est devenu *vui;* enfin elle est redevenue *úi*, qui a perdu son *i* devant *x*. Ajoutons que *e*+*i*, *o*+*i* et *ı*+*i* se réduisent à *e*, *o* et *i*, et que le résultat de *ū*+ *i* coïncide avec celui de *o*+*i*. Ex. : *eix* AXE, *teix*, *madeixa*,

*deixa* LAXAT, *freixe*, *queix* CAPSU, *ix* EXIT, *tix*, *aqueix*, *dix* †, *cúixa*, *entrecúix*, *boix*, *guix*, *aixella*, *aixám* EXAMEN, *aixorda* EXSURDAT, *aixúga*, *aixámpla*, *eixím*, *teixím*, *seixánta*, *lleixíu*, *freixúra*, *toixo* TAXONE; *fet* FACTU, *tret*, *llet*, *llit* LECTU, *pit*, *profit*, *gita* (E)JECTAT, *delita*, *collita*, *estret*, *dret*, *Benet*, *dit* *DĪCTU, *fit*, *cuït*, *vuït* OCTO, *nit* (< *nuyt* †) *truïta* *TRŎCTA, *fruït*, *lluïta*, *duyt* † (*dut*) *DŪCTU; *estány*, *-many*, *ensenya*, *desdeny*, *-eny*; *málla*, *batáll*, *espill*, *-ell* -ICLU, *conill* CUNĪCLU, *perill*, *ull*, *escúll* *SCŎC'LU SCŎPLU, *poll* PŎC'LU PŎP'LU, *poll* PEDUCLU, *fonoll*, *genoll*, *agúlla*. Dans *assáig*, *aixút*, il y a eu une dissimilation ; par contre, SEX > *sis*, SEXAGINTA > *xeixánta* (à côté de *seixánta*). Les mots suivants présentent une voyelle irrégulière : *guaret* *WAR(V)ACTU, *llenya*, *puny*, *vell*. *æ* > *e* dans *prenys*. — § 512. NĬ intervocalique (lat. class. *nĕ*, *nĭ*, *ndĭ*.) « *ni* devient partout *ñ* » Les groupes *mnĭ* et *n*+*g* palatal aboutissent en catalan au même résultat que *ni* Ex. : *bany*, *estrány*, *montánya*, *aránya*, *plany*, *giny*, *estreny*, *empeny*, *vínya*, *pinya*, *suny* SOMNIU, *codony*, *vergonya*, *cigonya*, *juny* JUNIU, *senyor*, *llinyol*, *ronyo*. — § 514. intervocalique (lat. class. *lĕ*, *lĭ*, *llĕ*, *llĭ*). « *l* se combine facilement avec *i* pour former la palatale *ḷ* et, en effet, ce phénomène apparaît partout en dehors du sarde méridional » Le résultat de *l'g* (+*e*, *i*) coïncide en catalan avec celui de *li*. Ex. : *pálla*, *batálla*, *esposálla*, *mall*, *all*, *trebáll*, *consell*, *cella*, *fill*, *fúlla*, *despúlla*, *cull* COLL'GIT, *jull* *JOLIU, *vull* *VOLEO, *fillol*, *muller*, *ullástre*, *fullola*. — § 517. « en a-catalan il y a une hésitation entre *y* et *ll*; le premier est actuellement regardé comme grossier ; il semble donc que dans les villes, l'influence castillane ait maintenu ou ramené *ḷ*. » On comprend difficilement que des mots tels que *païa*, *trebaï*, etc. soient devenus *pala*, *trebal*, etc. sous l'influence de *paja*, *trabajo*, etc. (On sait qu'en castillan les groupes C'L et LI n'ont pas donné *ḷ*, mais *j*). La répartition des deux phonèmes *ḷ* et *ĭ* (non *y*) n'est pas, d'ailleurs, celle que M.M-L indique : *ḷ* dans les villes, *ĭ* dans les campagnes. On a *ḷ* ou *ĭ* suivant les régions. La prononciation individuelle *ḷ* dans des régions d'*ĭ* (Ampourdan,

Vallès, etc.) n'est pas un *castellanisme* mais un barcelonisme, Barcelone appartenant au domaine de l'*ḷ*. Toutefois le barcelonais possède un nombre assez considérable de mots avec *ĭ* < C'L, LI. Ces groupes y donnent même regulièrement *i̯* lorsque le mot présente un autre *l* (dissimilation) : *ui̯ál* = *ullál*, *fiǫl* (pour *fii̯ǫl*) = *fillǫl*. En outre : *vuĭ* = *vull*, *cęĭa* = *cęlla*, *(a)bęĭa* = *abęlla*... — Notons que le traitement des voyelles *ę* et *ǫ* devant *ḷ* et *ň* provenant de LI et de NI permet de supposer qu'il a eu lieu, dans ces deux groupes, une métathèse analogue à celle que l'on constate dans le groupe intervocalique RI (lat. class. *rĭ*, *rĕ*) : — § 519 « l'*i̯* s'est conservée en passant dans le thème en Rhétie... et dans la péninsule ibérique. » Exemples catalans : *ęra* AREA, *-ęr*-ARIU, *fira* † FĔRIAT, *cúir*, *múyra* †, *salmǫra*, *-dǫr* -TŌRIU. Dans une couche plus récente de mots, l'*ĭ* persiste comme voyelle (Cp. *ǫli* ŎLĔU à côté de *full* FŎLĬU). C'est sous l'influence de cet *ĭ*-voyelle, qu'un *ę* antérieur passe à *í* (Cp. -ĒSTĪ > *-ist*). On a : *círi*, *cementíri*, *caltíri* ; ou, avec attraction postérieure, *cementir*, *monastir*, *fira* FERĬA (Cp. *vidre*). On aurait, parallèlement, *ahuyr* *AGǪRĬU (Cp. TŌTTĪ > *tuyt* †).

GRUNDRISS. 23. « Un *i* en hiatus dans la dernière syllabe (?) modifie presque toujours l'*e* et l'*o* toniques ; l'*e* se change en *i*, l'*o* en *u* (*bistia* à côté de *bestia*...). C'est ainsi qu'il se produit autrefois... *giny* de GĔNIUM, *full* de FŎLIUM » On confond ici deux phénomènes différents : l'action exercée sur les voyelles toniques par un *ĭ* resté voyelle dans des mots tels que *BĘSTĬA, SĘPĬA, *CĘRĔU, *ANGǪNIA, et celle exercée par un *i* consonantifié dans des mots tels que GENĬU, FOLĬU, CRASSĔU (*gręix*) ; celui-ci, par ex., se combinant avec un *e* ouvert produit *i* ; celui-là fait passer un *e* fermé à *i*. « *L'i* en hiatus pénètre *quelquefois* dans la syllabe tonique et forme des diphtongues avec la voyelle accentuée. Cette métathèse est *surtout fréquente* après *r*. Les diphtongues formées avec les voyelles *e*, *o*, *a* ont *presque toujours* souffert des modifications : *oi* est devenu *ui* ; *ei* s'est réduit à *i*, *ài* à *e* » On ne fait de nouveau aucune distinction entre *e*, *o*

ouverts et *e*, *o* fermés ; ainsi ne savons-nous pas, par exemple, si le résultat de *ai* est un *e* ouvers ou un *e* fermé. — Dans la page 852, note 2, on donne un nouvel exemple de métathèse d'*ĭ*, *bes* < **bais* < BASIUM, et l'on établit que tout *ai* se change ordinairement en *e*. C'est vrai pour *aĭ* dont l'*ĭ* provient de la vocalisation de *c* latin (*fęt*, *fręixe*), de la métathèse d'un *ĭ* médial posttonique (*ęra* AREA, *bęs*), de la simplification de *ĭĭ* roman (*plęt* PLACITU, *męs* MAGIS) ; mais non pas pour *aĭ* dont l'*ĭ* provient d'autres phonèmes (D, T, S... : *cáire*, *-áire* -ATOR, *fláire*, *ráima*, *dáina*, *áire*, *gáire*, *guáita*... — § 24. « D'autres diphtongues romanes, surtout celles provenant du développement des groupes CT, CS, ne sont de même restées invariables que très rarement. » On admet dans le GRUNDRISS les formes intermédiaires *feĭt*, *leĭt*, *dreĭt*. La diphtongue *eĭ* dans des mots tels que *leit*, *dreit*, se serait monophtonguée en *i* ou en *e* suivant la nature de l'*e* tonique ; mais quelle était alors la prononciation de l'*e* tonique dans des mots tels que *feĭt*, le résultat de la diphtongue *eĭ* provenant de *a*+*i̯* ne coïncidant ni avec celui de *eĭ* provenant de *ę*+*i̯* ni avec celui de *eĭ* provenant de *ę*+*i̯*? La coexistence dans la langue de formes telles que *feĭt*, *leĭt*, *dreĭt*, ne nous paraît pas admissible ; aux diphtongues provenant de *ęi̯* et de *ai̯*, *ę*+*i̯* oppose *ĭeĭ* ou déjà *i*.—§ 41. (Après avoir cité quelques exemple de *ẋ* = *š* initial pour *s-* :) « *s* passe à *x* sur tout après *i* ; on prononce, à la province de Lérida, *nóix* pour *nóis* » On expliquerait de même *cúixa*, *baixár*, *cáixa*, pour *cúissa*, *báissár*, *cáissa*. « Dans ces mots *-iss-* (*-ix-*) représente d'ordinaire les groupes latins *cs* (*x*), *sc* et *ps* » Nous trouvons ici une nouvelle source du phonème *x̣* : c'est le groupe latin *sc* devant *e*, *i*. Cp. *fęix* FASCE, *nęix*, *pęixer*, *-ęix* -ISCIT, *pęix* (mais *nasc*, *-ęsc* -ISCO, *pęsca*, *mọsca*...) Dans « *baixár* » on a probablement *x̣* issu de *-ssi̯-* : *BASSĬARE > *baix̣ár*. Cp. *gręix* *CRASSEU, *gruix* *GROSSEU. En outre : « -STĬ- devient aussi *-ix-* dans *queixar* *QUŒSTIARE, *angoixa* ANGUSTIAM, Cp. *uixer* *OSTIARIUM ». Cp. encore *puix*, POSTEU, *moixí* MOSTEU+INU. -SCĬ- donne aussi *x̣* : *áixa*, *fáixa*. On note dans le GRUNDRISS la difficulté de tirer directement *x̣* de *ps* et

de *sc* ; mais on laisse de côté le traitement divergent de l'*a* tonique devant *x*. On donne, en effet, comme réguliers *CACSA > *caissa* > *caixa*, *NÁCSERE > *náisser* > *náixer* ; or nous savons que *a* devient régulièrement *ę* devant *x* : CAPSU > *quęix*, PASCERE > *pęixer*, *ęix*, *madęixa*, etc. *naix* (à côté de *nęix*) doit être une forme analogique, (d'après *nasc*, *nasca*, *nat*) ; *cáixa* est peut-être emprunté au provençal ; il se peut aussi que dans -SSĬA et dans -SSĬ-, il n'y ait pas eu la métathèse d'*i* qui a eu lieu dans -SSĬU (de même pour -SCĬ, -STĬ) ; d'où des formes avec *a* et avec *ę* qui se seraient mutuellement influencées. — § 42. On établit dans ce paragraphe LĬ > *ḷ*, NĬ > *ṇ*, et l'on constate que LL et NN donnent les mêmes résultats, ce qui n'est pas rigoureusement exact, puisque le résultat de LL ne coïncide avec celui de LĬ que dans une partie du domaine catalan ; en effet, LI donne *ḷ* ou *ĭ* suivant les régions, tandis que LL aboutit partout à *ḷ*. Ainsi, là où il est dit (page 859, note 1) que *ḷ* catalan intervocalique ou final devient d'ordinaire *y* dans le catalan oriental et baléar, il faudrait dire en tout cas *ḷ* provenant de LĬ et de C'L. La désignation *catalan oriental* n'est non plus exacte ; on a convenu de comprendre sous cette dénomination toutes les variétés qui confondent *e* et *a*, *o* et *u*, dans les syllabes atones, et ce n'est pas dans toutes ces variétés que l'on prononce *ĭ* (non *y*) dans des mots tels que *palla*, *treball*. Il est aussi à noter que le traitement des voyelles *ę* et *ǫ* devant *ḷ* provenant de LL n'est pas le même que devant *ḷ* provenant de LĬ et de C'L.

GRAMM. § 407. *ję* initial (=*ge-* class.), « Il passe à *dj*, *j*, en provençal, en français et en portuguais... Un traitement spécial de *ja*, *jo*, *ju* apparaît en espagnol, en rhétique, en roumain et en toscan, tandis que dans les autres langues le résultat est le même que pour *ge-* ». On a, en effet, *ję*-rom. > *j*- cat : *gęndre*, *gęl*, *gęnt*, *gęp*, *genǫll*, *genęr*, *germá*, *gelǫs*, *ginęsta*, *ginębre* ; *ja*, *jau*, *jǫc*, *jǫu*, *jǫve*, *jǫnc*, *jǫrn*, *juny*, *júlge*, *júnyer*, *Joán*, *juęu*, *juliǫl*. — § 510. « *dj*, *gj*, *j* posttoniques placés entre deux voyelles se sont confondus en *j* déjà en latin vulgaire ; cet *j* est devenu *dj*, *j* ou *i* en

provençal » En catalan *i* devant *e*, *i*, devient *ï* ; devant *a*, *o*, *u*, passe à *dj*, *j*. — § 566. « *dj* final passe à *ẋ* : *batedjar* : *bateẋ* ». C'est *batejár*, *batęttẋ* : *dj* final ne passe pas *ẋ*, mais à *tiẋ* ; *dj* intervocalique passe à *j*. On a : *rei*, *llei*, *avúi* AD-HODIE (*ǫ*+*i* > *ui*), *raig*, *maig*, *faig* *FAGEU, *assáig*, *vaig* *VADEO *vája*, *hája* *HAIA, *mig* MEDIU (*ę*+*i* > *i*) *míja*, *desig* *DISEDIU *desija*, *puig* PODIU (*ǫ*+*i* > *ui*) *púja*, *enúig* INODIU, *plúja* *PLŎIA. *trúja*, TRŎIA, *tramúja* TRIMODIA, *vęig vęja*, *déja* †, *envęja*, *-ęja* -IDIAT, *gǫig* GAUDIU (*au*+*i* > *ǫï*), *oig* † AUDIO « *ẋ* et *tẋ* combinés avec *s* donnent *is* » *ẋ*+*s* donne *ïs*, mais *tẋ*+*s* donne *ïts*.

GRUNDRISS. § 40. On donne comme sources de *j* catalan outre *i*, *g* (+*e*, *i*), *-dï*, *-gï* : *bï* et *vï* intervocaliques. On a, en effet, *rǫig*, *rǫja*, *tija*, *hája*, *déja* † ; mais aussi *llávi*, *gávia*, *ávia*, *sávi* ; « *pluja* » ne provient pas de PLUVIA mais de *PLOĬA. Remarquons *lleugęr*, *abreujár*, *agreujár* influencés par *llęu*, *bręu*, *gręu*. — « *j* a eu pendant longtemps le son *dj*... A Barcelone *j* initial et précédé d'une consonne est actuellement prononcé comme *j* français » (Notons que *j* catalan et *j* français sont deux phonèmes assez différents : *j* catalan est prononcé comme *j* portugais = *z* anglais d'*azure*.) « *j* intervocalique paraît avoir conservé dans quelques mots son ancienne valeur *dj*. » Nous avons, en effet, des mots populaires ayant *dj* au lieu du *j* normal ; *dj* y aurait été maintenu ou plutôt ramené par des influences analogiques. Exemples barcelonais de *tj* pour *j* : *llętja*, *mitja*, fem. de *llęig*, *mig* (à côté de *rǫja*, *bǫja*); *lletjęsa*, *mitjá*, *putgęt*, *fatgęda*, *safaretgęt*, dérivés de *llęig*, *mig*, *puig*... (à côté *rojǫr*, *bogería*, et même *pugęt*, *fagęda*...) ; *rebútja*, *desitja*, subst. verb. *rebúig*, *desig* (à côté de *-ęja*, *rája*), *plátja*, *corrętja*, *pitjǫr* (« *lleja* » barcelonais est inexact). *tj* s'est aussi introduit dans des mots savants : *imátge*, *corretgir*. On ne prononce pas à Barcelone « *dilitgencia*, *oritginal* », mais *diligęncia*, *originál* [1], — Pag. 857, note 1. « En Valencia *j*

1. On se demande dans le GRUNDRISS s'il faut admettre une forme **mediu* entre MÉDICU et *mętge* « Alors elle devait (?) se développer comme le classique

(= *dj*) devient toujours *ch* (= *tẋ*) : *chove* (*jove*)... En Catalogne *tj* intervocalique devient aussi quelquefois *tẋ* : *fetẋe* (*fetge*), *rellotẋe* (*rellotge*)... Mais ce sont là des cas isolés. » Non ; de fait il existe pour tous les mots ayant *tj* les deux prononciations *dj* et *tẋ* ; on entend *fętẋe*, *rellǫtẋe*, mais aussi *fędje*, *rellǫdje*, et les personnes qui prononcent *fętxe*, *rellǫtxe*, prononcent de même *tẋ* pour *dj* dans *tous* les cas. *tẋ* (ou mieux *ttx'*) est la prononciation la plus répandue à Barcelone.

### *l, m, n, r, s*

GRAMM. § 418. « L initial se palatalise en *l* (écrit *ll*) en cata-

---

MĔDIUM qui a donné *mig* (= *midj*, *mitẋ*) » M. Saroïhandy se demande (p. 857, note 3) s'il ne faut pas voir dans *metge* à côté de *mig* le résultat d'une séparation différente des syllabes dans les deux *medium* ; MEDIUM classique aurait été prononcé *me-dium*, d'où *me-dju*, et *MEDIUM issu de MĔDICUM, *med-ium*, d'où *med-dju*. On conçoit difficilement une prononciation *med-ium* avec un *i* voyelle ; mais M. Saroïhandy ajoute : « Cp. le français LI-NEAM *ligne* à côté de LIN-EUM *linge* » ; or ce n'est qu'à la suite de la consonantification de l'*ĕ* = *ĭ* que l'*n* a formé partie de la première syllabe à une époque où *nĕ*, *nĭ* primitifs avaient déjà passé à *gn* ; on a LI-NE-UM (proparoxyton, ce qui explique *u* final > *e* français) d'où *li-nĭ-ę*, *lin-ię*, *lin-ge* (Cp. *singe*, *cierge*) ; donc, parallèlement, *ME-DI-U, *med-iu*, *med-dju*. Notons maintenant que les deux formes intermédiaires différentes *medju* et *meddju* n'expliquent pas la différence de traitement de la voyelle finale et surtout de la voyelle tonique ; mais, en réalité, la difficulté du passage de *medium* secondaire à *metge* n'est pas dans ce que le résultat de cette forme hypothétique ne coïncide pas avec celui de *medium* primaire ; *dĭ* secondaire s'étant produit à une époque où *dĭ* primaire avait déjà passé à *ĭ*, *dj*, il ne devait pas indispensablement donner le même résultat que celui-ci. La difficulté de MĔDICU > *mediu* > *metge* est dans les changements phonétiques qu'il faut admettre : chute de *g* secondaire entre la médiale et la finale (on comprend difficilement MEDICU > *medi'u*, VINDICA > *vindi'a* EXCORTICAT *escorti'a* à côté de DUPLICAT > *dǫblega* > *doblęga*, MASTICAT > *mdstega mastęga*, FABRICA > *fdbrega*) et consonantification de la médiale : à des époques différentes il s'est introduit ou produit des mots en *ĭu* = *ĕu* et *ĭa* = *ĕa* (APIU, LABIU, SIMIU, CEREU, OLEU, EBUEE SERVITIEI, TEBEU...) et l'*ĭ* = *ĕ* n'y devient jamais *dj*, *j*, même après *d* (HORDĬU, REMEDĬU) ; mais la médiale persiste et *u* tombe : *dpi*, *lldvi* etc.

lan... » Ex. : *llána, llęgua, llębre, llíura, llǫc, llǫp, llúna, llagǫsta, llensǫl, llissǫ, llorǫr, lluęrt. ll-* s'est introduit dans de nombreux mots savants (*llatí, llíbre, llibertát*) et même dans des mots empruntés au castillan (*llanceros, llǫro*). — § 545. LL. « En Espagne il passe à *l*. » -LL- > *-l-* est, en effet, un changement commun au castillan et au catalan : *ball, gall, vall, call, caváll, pęll, bęll, sęlla, -ęll* -ĔLLU, *aquęll, cǫll* COLLU, *cǫll* COLLE, *pǫll* PULLU, *bedǫll, sadǫll*. « En français et en provençal, LL s'est simplifié de bonne heure après les voyelles longues » Exemples catalans : *estęla, víla, mil, argíla, anguíla* ; mais *grill, ǫlla*. — § 482 L + consonne : « Le catalan paraît encore actuellement être resté au degré *l* ». En effet, il ne change pas régulièrement *l* en *ŭ* comme le provençal ; il maintient en général *l* devant les consonnes, mais en le rendant gutturalisé : *pálpa, tálpa, pǫlpa, colpa* †, *volpęll* † *álba, balb, gálbe, málva, sálvia, sálva, sęlva, vǫlva, salvátge, calvęt, pǫls* PULVUS, *escálfa, gǫlfa, pálma, bálma, ęlm, Dalmáu, almǫina, alt, sálta, áltre, fálta, fęltre, vǫlta, mǫlt* MOL'TU, *mǫlt* MULTU, *escǫlta, pǫltre, ǫltra* †, *altár, coltęll, voltǫr, moltǫ, cálda, soldáda, fals* FALSU, *pǫls* PULSU, *fals* FALCE, *cals, dǫls* DULCE, *cálsa, álsa, cálze, sálze, pǫlze, alzina ; fálca, sǫlc, cálca, falcǫ, caválga, cǫlga, alguęr, algú, falguęra, delgát* †, *folgát, cálre* = *caldre, mǫlre* = *mǫldre, colrát*.

GRUNDRISS. § 42. Outre L- > *ḷ* et LL > *ḷ*, on constate que *tl* secondaire passe à *ḷ-ḷ* (écrit *tll*) ou à *l-l* suivant les régions : *espátlla, títlla, mǫtllo, rǫtllo, amętlla, vętlla*. — § 45 « La vocalisation de *l* en *u* à la fin d'une syllabe... paraît ne pas avoir eu lieu en catalan. L'orthographe usuelle maintient l'*l* ; l'*l* dans cetre position est toutefois prononcé avec un rétrécissement vélaire qui le rend semblable à l'*l* gutturalisé slave et portuguais. C'est à cause de cela qu'il est quelquefois difficile de décider si l'on entend *l* ou *u* et qu'il se produit souvent des échanges entre les deux phonèmes. » Il y a là une confusion : il est, en effet, probable qu'il y a eu, à une certaine époque, une hésitation entre les deux sons *ł* et *u*, ce qui expliquerait qu'ils se soient quelquefois per-

mutés ; mais l'*l* gutturalisé et l'*ŭ* actuels sont deux sons parfaitement distincts. *ŭ* dialectal pour *l* n'est pas rare, il existe dans la langue *faŭs* et *faɫs* FALCE ; mais la différence entre ces deux formes est parfaitement appréciable ; nous avons vu, dans un village où l'on prononce *faŭs*, un paysan se moquer d'un barcelonais qui prononçait *faɫs*. Ex. d'*l* remplaçant un ancien *ŭ* : *gálta* *GAUTA, *malálta* < *malauta* MAL-HABITA, *cǫlze* < *couze* CUBITU, *dęlme* < *dęume* DECUMU, *caltíri*, *Baldíri*, etc. Les quelques cas d'*u* pour *l* dans la langue littéraire (*áuba* à côté d'*álba*), doivent plutôt s'expliquer par une influence dialectale ou provençale. *lv*, *lb* et *ld* finals semblent donner régulièrement *u* : *sau*, *cau* CALVU, *bau* (à côté de *balb* refait sur *bálba*), *sǫu* SOL'DU, *Arnáu*, *Grau*, *heráu*. — pag. 865, note 2 « Il est probable que les mots *cop*, *om*, *doç* pour *colp*, *olm*, *dolç* soient tirés de **coup*, **oum*, **douç* dont la diphtongue a été réduite à *o* » Il s'agit, donc, de la chute complète de l'*l* derrière *o* (Cp. GRAMM. § 482 : « A Alghéro *l* tombe après *o* : *cop*, *sofre*... »). La suppression de *l* devant une consonne n'a pas lieu que derrière *o* : *lm* final devient *m* dans *pam* PALMU, *sam*, *Guillęm* aussi bien que dans *ǫm* ULMU. *lp* final passe à *p* dans *cǫp* COL'PU, *pǫp* POL'PU, mais *lp* intérieur persiste même derrière *o* : *pǫlpa*, comme *pálpa*, *tálpa*. Cp. le traitement des groupes *lb*, *lv* et *ld*, qui deviennent *u* à la finale et persistent dans l'intérieur des mots quelle que soit la voyelle antérieure. *l* est tombé dans *sǫfre*, mais aussi dans *átre* (à côté d'*áltre*). Les mots d'origine arabe dont les correspondants castillans commencent par *al*, présentent en catalan *al* (*albárda*, *albīxeres*), *au* (*o*), *a*(*aubercǫc*, *abercǫc*, *agutzír.*), *ar* (*arcavǫt*)et, très fréquemment, la chute complète d'*al-* (*gatzára*, *garrǫfa*, *magatzęm*, *mángre*, *midǫ*, *mostassá*, *quitrá*).

GRAMM. § 497. On établit MB > *m* cat. : *plǫm*, *llǫm*, *colǫm*, *colǫma*, *cáma*, (*o*) *melíc* (V. GRUNDRISS § 49). Mais, pour ND : « L'Espagne et la France conservent *nd* » et, au § 566 (des consonnes finales en catalan) : « *nd* et *nt* deviennent *nt* avec un *t* faiblement articulé ». Il n'en est rien : le groupe ND devient *n* en catalan aussi

bien à la finale que dans l'intérieur des mots (V. GRUNDRISS, § 49) : *gran, granea* GRANDE+ĬTIA, *quan, vẹn venẹm, prẹn prenẹm, esmẹna, encẹn encenẹm, berẹnà* MERENDAT, *ọna, rodọnà, segọn segọna, mọn, ọn, verẹma* < *venẹma, orenẹta* HIRUND+ITTA, *menugà* † MANDŪCAT. (En revanche : *gẹndre, divẹndres*, etc. Cp. *cámbra, nọmbre*, etc.). Au gérondif, les terminaisons en *-n* (-NDO) furent remplacées par des terminaisons en *-nt* : *anán : anánt, temẹn : temẹnt*. Quant au groupe NT, il persiste d'abord dans toutes les positions ; ce n'est que plus tard qu'une partie du domaine catalan laisse tomber *t* final après *n : sant*, pron. *san* (Cp. *salt*, pron. *sał*). *t* persista dans les liaisons (devant une voyelle) ; on a eu *san* | et *sant^*, *quan* | et *quànt^* (QUANTU), d'où *quan* | et *quant^* (QUANDO), *ọn* | et *ọnt^* (UNDE). Cp. *vágin+hi, fássin+ho* pron. *vấginti, fássintu* à Barcelone.

GRUNDRISS. § 49. « Devant une dentale, *m* devient *n* : *redentor* REDEMPTOREM... » On a, en effet, M > *n* dans des mots pop. tels que LIMITARE *lim'dár llindár* ; mais dans les mots savants l'*m* persiste ; ce n'est que tout récemment, sous l'influence du castillan, que l'on prononce de plus en plus *nt* au lieu de *mt* ; mais *mt* est loin d'avoir complètement disparu ; on entend encore souvent *redemtọr, consumcịọ, cọmte*. — § 44. « Une particularité du catalan, c'est la chute d'*n* et d'*r* finals ». Ex. : *ca* CANE, *ma, pa, pla, gra, demá, -á* -ANU, *plẹ, serẹ, -ẹ* -ENU, *bẹ, tẹ vẹ, fi* FINE, *lli, fi* FINU, *pi, vẹ, cósi, llobi, vei, -i* -INU, *bọ, sọ, tọ, dọ, -ọ* -ONE, *dejú, u, họme, áse, márge, freixe ; cla, -á* -ARE, *sencẹ, mullẹ, -ẹ* -ARIU, *monastí, àbi, flọ, plọ, majọ, pọ* PAVORE, *-ọ* -ORE, *du, madú, segú* et les infinitifs (*aná, volẹ, fẹ, tení, du, plánye, creixe, tẹme, vẹnce, cọrre*). Il est à noter que ces deux phénomènes (chute d'*n* et chute d'*r*) n'ont ni la même généralité ni la même extension géographique et qu'ils ont eu lieu à des époques différentes. L'*r* ne tombe pas dans un nombre assez considérable de monosyllabes (*car, llar, cẹr, ọr, cọr, mọr, pur, llur...*) ; l'*n* ne persiste que dans les formes dépendantes *bẹn^, bọn^, un^* (à côté de *bẹ, bọ, u*), *ẹn^*. L'*r* « est encore prononcé dans quelques localités de

la province de Valencia » ; la chute d'*n* comprend tout le domaine catalan. Elle est plus ancienne que celle d'*r*, et l'*n* disparu a été aussi supprimé dans l'écriture ; on continue encore d'écrire avec un *r* final les mots où l'*r* a cessé de se faire entendre : on écrit *clar*, *sencer*, *muller*, etc. La plupart des mots savants en *r*, conservent l'*r* final dans la prononciation (*àvár*, *singulár*, *amǫr*, *honǫr*, *futúr*, *obscúr*), tandis que des mots tels que *panteǫn*, *faisán* ou *Adán*, *Caín* (oxytons en *n*) ne sont que des emprunts castillans (en cat., *panteǫ*, *faisá*, *Adám*, *Caím*) : *meridiá*, *-iǫ* -IONE, *oportú*, etc. ; mais *exámen*, *orígen*, *fenǫmen* etc (paroxytons). — « Devant des mots commençant par une consonne, non précédés d'une pause, on peut entendre encore habituellement l'*n* et l'*r*, par ex., *vin blanch*, *pan cuyt*, *cosin germá*, *man dreta*, *camin ral*, *ben calent*, *de bon veure*, et *saberho* (?) *anar-hi* (?) *venir-ne*. » Il n'en est rien : on dit *vi blanc*, *ma dręta*, aussi bien que *vi ágre*, *ma esquęrra* ; et *bęn calęnt*, *de bǫn vęure*, aussi bien que *bęn estręt*, *de bǫn anár*. L'*n* ne s'est conservé que dans *ben*ˆ, *bǫn*ˆ, *un*ˆ et dans des motscomposés tels que *vinágre*, *màntenír* ; mais sans que l'on puisse constater une influence de l'initial du mot suivant. Quant à *sabęr-ho* (*r*+ voyelle !), *venír-ne* (*r*+ consonne), ce sont des combinaisons syntactiques antérieures à la chute d'*r* final ; on a eu *sabęr sabęro*, *venír venírne*, puis *sabę sabęro*, *vení venírne*. — § 49. On établit NS > *ss* > *s*, RS > *ss* > *s*. On rapproche ici deux phénomènes absolument distincts. Il est à noter, d'abord, que l'*s* provenant de *rs* est un *s* sourd (*escassa*, *travęssa*, *bǫssa*, *ǫssa*), tandis que l'*s* provenant de *ns* est un *s* sonore (*pęsa*, *devęsa*, *espǫsa*). La chute d'*n* devant *s* est un fait du latin vulgaire ; toutes les langues romanes offrent le même traitement pour *-ns-* que pour *-s-*. Le passage de *rs* à *s* sourd est le résultat d'une assimilation (qui n'a eu lieu que dans une partie du domaine roman) : *rs* passe à *ss*, qui est traité comme *ss* primaire, c'est-à-dire se réduit à *s* sourd (Cp. *espęssa*, *grǫssa*). Quand un *s* désinentiel est venu se mettre en contact d'un *n*, le nouveau groupe *ns* persiste ; l'*s*, loin de produire la

chute de l'*n*, l'évite ; on a *ma* au singulier, *mans* au pluriel, *tę* à la 3e pers., *tęns* à la 2e pers. Quand un *s* désinentiel est venu se mettre en contact d'un *r*, le nouveau groupe *rs* est traité comme le primitif, *rs* devient *s* ; on a *ferręr* au singulier *ferręs* au pluriel. Ce n'est que postérieurement que l'*r* final est aussi tombé (*ferré*) ; actuellement, à un singulier en *r*, répond un pluriel en *rs* et, à un singulier en *r* muet, un pluriel en *s* (écrit *rs*.) Ainsi on est étonné de lire dans le GRUNDRISS : « Dans la langue actuelle, les pluriels en *rs* perdent leur *r* : *colors* = *colós*, *ferrers* = *ferrés*» On prononce aussi *colǫ*, *ferrę*. En revanche, le pluriel de *cǫr* n'est pas *cǫs*, mais *cǫrs*.

GRAMM. § 440. « *s* latin est sourd en roumain, en italien et en espagnol ; il est sonore dans les autres contrées romanes. » *s* catalan provenant de *-s-* (s, NS) est, en effet, sonore ; il est redevenu sourd à la finale : *pesa*, *pes*, pron. *pęzę*, *pęç*. « En catalan. *s* tombe après *i*. » et (§ 444) : « s- tombe en catalan » La chute de *-s-* après *i* et avant l'accent n'a pas la généralité que l'on suppose dans la GRAMM. (V. le GRUNDRISS, § 43) On dit à Barcelone : *gris grísa*, *llis llísa*, *Narcis* *NARCISU *Narcísa*, *guísa*, *camísa*, *brísa*, *pisa* ; *fasǫl*, *mesúra*, *masęll*, *gresǫl*, *cosí*, *resína* (et *reína*), *estisǫres*, *cisęll*, *tresǫr*, *Jesús*, *bes-*, *des-*. — § 546. « ss persiste en italien ; dans les autres langues, il se réduit à *s* sourd. » Exemples catalans : *pas passár* (*ss* = *s* sourd), *gras grássa*, *espęs espessír*, *-ęssa* -ISSA, *pręssa*, *ǫs ossęra*, *grǫs grossária*, *fǫssa*, *tossír*, *rǫs rossǫr*, *passaręll*, *-ás -ásses*, *-ęs -ęsses*, *-ís -ísses*, *ęsser*[1]. — § 566 « *t*+*s* désinenciel passe à *dz*. » La pro-

1. On a de même PP > *p*, TT > *t*, CC > *c* : *cęp cepás*, *cǫpa*, *estǫpa*, *capǫ*, *pepida* *PIPPITA PITUITA ; *gat gáta*, *bat bátre*, *quátre*, *vęta*, *llętra*, *-męire*, *tǫt* TOTTU *tǫta*, *gǫta*, *fǫtre*, *brut brúta*, *atidr*, *englotir* ; *vúca*, *sac saquęt*, *sęc sęca*, *pęca*, *flǫc enflocár*, *suc sucdr*. PT, BT, devenus *tt*, donnent aussi *t* : *sęt setánta*, *nęt* *NEPTU *nęta*, *escrit escrita*, *batejdr*, *sǫta* SUBTU, *aturdr*. Cp. en outre (§ 541) : « REDDERE. cat. *retre* » et « GIBBUS.., cat. *ǧep*, *ǧeberut*. » C'est *gep*, *geperut*, pron. *jęp*, *jąpąrut*.

nonciation actuelle n'est pas *dz* mais *ts* (ou mieux *tts*). « *k*+*s*, *p*+*s* passent à *dz* » (c'est-à-dire *ts*). On aurait, d'après celà, *-k*, *-p* au singulier, *-ts* au pluriel. Notons que ces alternances ne sont que dialectales.

Nous n'examinerons pas les exemples excessivement nombreux d'échanges de phonèmes, de transpositions de consonnes, etc. qui figurent dans l'exposé de MM. M.-F. et S. Il s'agit, en général, de phénomènes que l'on retrouve dans toutes les langues romanes. Il aurait suffi évidemment de donner les échanges, les transpositions, etc. qui ont pénétré dans la langue littéraire et des faits caractéristiques tels que l'adjonction d'un *t* aux mots *premi*, *collegi* (V. § 53). Les omissions que l'on constate dans l'exposé du développement régulier des sons latins en catalan, ne sauraient être compensées par ces longues listes de formes souvent insignifiantes parmi lesquelles figurent même des défauts individuels de prononciation et des formations analogiques.

DÉCLINAISON

GRAMM. 34 « Le catalan montre au singulier *-a*, au pluriel *-es*. » -39. Les noms en *s*, *ç* forment d'abord leur pluriel au moyen de la voyelle disjonctive (*e*) : « *cors corses*, *brasses*, *preses*; puis vient aussi *falsos*... Ces dernières formes en *-os*, modelées sur l'espagnol, sont fréquentes à partir du xv^e siècle. » C'est gratuitement que l'on attribue *-os* au castillan. On sait que la terminaison catalane *-os* correspond non seulement à *-os* castillan (*brazos brassos*), mais aussi à *-es* (*felices felissos*) ; or on conçoit difficilement qu'un changement opéré sous l'influence du castillan ait atteint des mots tels que *meses*, *ases*. Il paraît plus probable que les pluriels en *-os* aient emprunté leur *o* à l'article masculin *los* ; on aurait eu d'abord dans les mots tels que *preses*, *felices*, *franceses* : *les franceses los franceses* > *les franceses los francesos*; puis la coexistence, pendant quelque temps, de formes telles que

*preses* et *presos* aurait donné naissance à *mesos*, etc. à côté de *meses*, etc. (aussi bien qu'à *brassos* à côté de *brasses*). La disjonctive *o* ayant remplacé la disjonctive *e* dans tous les masculins, la nouvelle terminaison du pluriel, *-os*, qui offre l'avantage sur *-es* de ne pas se confondre avec *-es* pluriel de *-a*, tend à s'introduire dans le pluriel des noms masculins en *st*, *sc*, *ẋ*, *tẋ*, où la disjonctive évite la formation des groupes *sts*, *scs*, et la réfraction des palatales, *ẋ*, *tẋ* en *ïs*, *ïts*; ainsi a-t-on *tristos*, *boscos* (à côté de *trists*, *boscs*), *peixos* (pron. *pẹẋus*, à côté de *peixs*, pron. *pẹïs*, dialectal), *bojos* (à côté de *boigs*, pron. *bọïtts*), *mitjos* (pron. *middjus*, remplaçant *migs*, pron. *mïtts*). On est étonné de trouver dans le GRUNDRISS (56) que le pluriel primitif des noms en *st*, *sc*, *ẋ* et *tẋ* est en *es*. — « Le catalan conserve devant *s* l'*-n*, qui tombe lorsqu'il termine le mot : *oma* (?) *omans*, *siuró siurons*. » Notons que les pluriels en *-ẹns* ont été remplacés par des pluriels analogiques en *-ẹs* (Barcelone) : on ne dit plus *áseṇs*, *márgẹns*, *vẹrgẹns*, *tẹrmẹns*, *freixẹns*, *jọvẹns*, *cọvẹns*, *họmẹns*, mais *áseṣ*, etc.; on trouve, en revanche, *pila(r) pilans*, *colla(r) collans*, *sofà sofans*, *la è les èns*, etc. — Les changements de *l* + *s* en *ls*, *ṅ* + *s* en *ns*, *p* + *s* en *ts*, *c* + *s* en *ts* notés dans le § 39 sont dialectaux : on prononce, à Barcelone et dans une grande partie du domaine catalan, *cavals*, *ans*, *caps*, *sacs*. Le pluriel de *-t* est *-tts*, non *dz*. — 48. « En ancien français et en provençal, sont indéclinables tous les mots finissant en *-z* et en *-s*, et, avant tout, les neutres en *-s* (*temps*, *corps*...); mais plus tard le provençal et le catalan ont aussi, dans ce cas, fait une distinction entre les deux nombres. » *Cọs* s'est, en effet, créé un pluriel *cosses cọssos*, *pits* un singulier *pit* ; mais *tẹmps* (m.), *fọns* (m.), *pọls* (f.) restent indéclinables. Cf. encore *dilluns*, *dimars*, etc. et les féminins en *s*, *ç* (*tọ́s*, *falç*, *calç*).

GRAMM. 60 « Le français actuel donne un féminin en *-e* à tout adjectif terminé par une consonne... Le provençal moderne se comporte absolument comme le français, tandis que le catalan ne va pas de beaucoup aussi loin. » Il est, en effet, presque

d'accord avec le castillan; il présente toutefois *dolça, forta, trista, verda, covarda*... (cf. les vulg. *iguala, fàcila, capassa,* les anciens *solempna, comuna,* ⊥ *bla,* etc.) et l'on y constate, déjà au moyen âge, de nombreuses hésitations entre *-nt* et *-nta* (*ignocenta ignocent*). La langue moderne (aussi bien que l'ancienne) préfère en général *-nt,* mais on constate actuellement dans la langue écrite une prédilection pour les formes en *-nta,* plus éloignées des formes correspondantes castillanes : ainsi on oppose aux cast. *evidente, elegànte,* etc. non-flexibles, *evident,* f. *evidenta, elegant,* f. *eleganta,* etc. — Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on parle dans la GRAMM., des divergences entre le radical du masculin et celui du féminin dans les adjectifs catalans (cf. le GRUNDRISS 57) : *-t* (de T, D : *menút, sǫrt*) *-da* (*menúda, sǫrda*), *-c* (*de* C, G : *grǫc, llarc*) *-ga* (*grǫga, llárga*), *-s* (*de* S, NS : *verinǫs, francęs*) *-za* (*verinǫsa, francęsa,* pron. *bǫrinǫzę, frǫnsęzę*) à côté de *-t* (de CT, PT, TT, T après cons. : *estręt, brut, fǫrt*) *-ta* (*estręta, brúta, fǫrta*), *-c* (de CC, C après cons. : *sęc, fręsc*) *-ca* (*sęca, fręsca*), *-s* (de SS, RS, S après cons. : *grǫs, escás, jals*) *-sa* (*grǫssa, escássa, fálsa,* pron. *grǫsę ǫscasę falsę*) ; *-ttch* (de *ĭ* roman : *rǫig, mig*) *-ja* (*rǫja, míja*) en concurrence avec *-ddja* (*mítja, llętja*) et même *-ttcha* (Barcelone); ⊥ (de ⊥ N : *bǫ, plę*) ⊥ *na* (*bǫna, plęna*) et ⊥ (de ⊥ R : *cla, madú,* écrits *clar, madur*) ⊥ *ra* (*clára, madúra*); *-ŭ* (de V : *nǫu*) *-va* (*nǫva*) et *-ŭ* (de D : *crúu, tébeu*) *-a* (*crúa, tébea,* puis *tębia*), alternance qui n'existe actuellement que dans les adjectifs savants tels que *europęu europęa,* les anciens *crúu, núu, tébeu* ayant été remplacés par *cru, nu, tębi.* Cf. *heręva, juęva* (GRAMM. 62) et aussi *męva, męua* (*męu* + *a*). — 67. Il n'est pas exact que le catalan moderne n'emploie que *dǫs* pour les deux genres, puisqu'on dit aussi au féminin *dúes, dúgues.*

GRAMM. 75 (EGO, TU) « Le provençal emploie les nominatifs comme formes obliques toniques ; le catalan en use de même. » Il existe en catalan une différence importante entre les deux pronoms : *tu* est la forme unique (tonique) du pronom de la deuxième personne (on l'emploie par conséquent comme sujet

et comme complément prépositionnel), tandis que le pronom de la première personne présente deux formes *jo* nominatif et *mi* cas oblique, dont la première n'est employée qu'exceptionnellement après les prépositions : *entre tu i jo* (cf. le cast. *entre tú y yo*), mais seulement *a mi*, *de mi*, *amb mi* (Barcelone). — 76 « Les représentants de ILLA dans les langues écrites sont conformes à la phonologie. » On dit toutefois à Barcelone *ęlę*, masc. *ęl*. — On ne fait aucune distinction dans le GRUNDRISS (59) entre les formes toniques et les atones : on donne pêle-mêle *mi* toujours tonique, *nos* et *vos* tantôt toniques (pron. *nǫs*, *bǫs*, « formes obliques », mais aussi nominatifs), tantôt atones (pron. *nus*, *bus*), et *me*, *te*, *se*, etc. toujours atones. On omet toutes les formes assyllabiques sauf *-ns*, *-ŭs* (*-m...*, *-ls*, *-ĭ*, *-ŭ*); et toutes les formes renforcées sauf *ęn* (*ęm...*, *ęns*, *ęŭs...* *ęĭ*, *ęŭ*); on ne parle pas non plus de la forme des combinaisons pronominales (par ex. *męl* invariable), du changement de *li* en *hi* après *lo*, etc., de la forme si fréquente *ęlẓi* (*els hi*) pour *ęls* datif, laquelle remplace aussi, même dans la langue littéraire, les anciennes combinaisons *lo-ls*, *la-ls*, *los-los*, *les-los*. — GRUNDRISS 60 et 61. On n'indique pas la valeur de la voyelle tonique des pronoms possessifs et démonstratifs, où il est à noter *aquęll* malgré *ęll* et *aquęix* à côté de *matęix*. Les pronoms toniques *męu* etc. précédés de l'article sont aussi conjonctifs, *mon*, *ton*, *son* (atones, pron. *mun*, *tun*, *sun*) et *nǫstre*, *vǫstre* non articulés ne s'employant qu'exceptionnellement. — GRAMM. 104 « Les anciennes formes catalanes *lo*, *los*, rarement *el*, à l'enclise *-l*, *-ls*, à la proclise *l-*, au féminin *la*, *les* ont persisté jusqu'à nos jours. » On dit actuellement *lo* ou *el* suivant les parlers ; le dialecte central présente *el*, pl. *els* (pron. *ęl*, *ęls*). Notons que la langue moderne possède, comme article neutre, un *lo* invariable (à côté toutefois de *ęl l*).

CONJUGAISON

GRAMM. 119 (Passage de *ĕre* à *ire*). On cite *tenir*, *cosir*, *patr* ; mais on omet *fugir*, *morir*, *florir*, *complir*, *omplir*, *lluir*, *pudir*,

*podrir*, *escopir*, *sofrir*, *oferir*, *seguir*, etc. Parmi les verbes savants, notons *cedir*, *exercir*, *absorbir*, en cast. *ceder*, *ejercer*, *absorber*, mais *-bàtre*, *-mętre*, *-rǫmpre*, *clǫure*, *-cǫrrer*, en cast. *-batir*, *-mitir*, *-rumpir*, *-cluir*, *-currir*. — 125 (passage de *ire* à *ĕre*). On cite *oure*, *traure* (AUDIRE, *TRADIRE ; attribués aux proportions *clou* : *cloure* :: *ou* (AUDIT) : *oure*, *jau* : *jaure* :: *trau* (TRADIT) : *traure*) auxquels on pourrait ajouter *vindre*, *fugere*... ; mais toutes ces formes sont dialectales ou archaïques : on dit à Barcelone *oír*, *traír*, *venir*, *fugir*... — 127 (passage de *ĕre* à *ĕre*). « Plus encore que l'italien, le provençal et le catalan préfèrent les types de III b (*ĕre*) ; aussi le nombre des verbes III a (*ĕre*) s'y trouve-t-il très réduit. » D'après M.-L il ne reste que *haver*, *poder*, *saber*, *voler*, *valer*, *soler*, et encore présentent-ils des formes secondaires en *re* telles que *heure*, *valdre*, *soldre*. Il manque, dans la liste antérieure, *doler*, *caler*, *caber* (que l'on emploie à Barcelone à côté de *doldre*, *caldre*, *cabre*). Notons que le barcelonais préfère *soler*, *valer* à *soldre*, *valdre* et qu'il n'emploie *heure* à côté de *haver* que dans le sens de *atteindre*. — Quant à la forme de l'infinitif, on constate dans le GRUNDRISS les terminaisons *ár*, *ér*, *'er*, *'re* et *ir*, mais on n'indique ni la valeur de la voyelle dans *ér* (*ę* dans le catalan oriental, *ę* dans les parlers occidentaux et *ę* aux Baléares) ni la répartition de *'er* et de *'re* dans la langue moderne (*'er* après *x*, *c*, *m*, *ny*, *rr* ; *'re* dans les autres cas : *nęixer*, *tǫrcer*, *esprǫmer*, *estrǫnyer*, *cǫrrer*, mais *vęure*, *mǫure*, *vęnre vęndre*, *mǫlre mǫldre*, *pęrdre*, *rǫmpre*, *batre*. On a, en outre, *du-r*, *di-r*, *fę-r* et aussi *sę-r* à côté du régulier *ęsser*). Dans 66, après avoir constaté que les verbes en *'re* avaient reçu un *r* paragogique depuis le XV^e^ siècle, on ajoute : « Cet *r* paragogique offre une résistance plus grande à la chute que l'*r* final, qui est, en général, tombé après une voyelle... » Ce n'est pas exact puisque le valencien, qui conserve l'*r* final, prononce *veure*, *viure*, etc.

D'après les lois des voyelles finales, la désinence -o doit tomber ou devenir *e* suivant les cas ; on trouve, en effet, dans l'ancien catalan, *man*, *pos*, *començ*, *desig*, *prech*, *trench*, *torn*, mais *mostre*,

*parle, alegre.* L'*e* de ces verbes s'introduit bientôt dans les autres verbes en *-ar*, d'où des formes telles que *mane, pose,* etc., à côté de *man, pos,* etc. Ces formes terminées par *e* ou dépourvues de désinence ont persisté jusqu'à nos jours : en valencien, tous les verbes de la première conjugaison présentent la désinence *e*; le majorquin dit, au contraire, *pos, man,* etc., et aussi *mostr, parl.* Mais le dialecte central oppose aux formes en *e* ou sans désinence, des formes en *-u*, que l'on écrit *-o* (*máno, poso,* et aussi *temo, sento*). MM. M.-L. et M.-F. attribuent ces formes à une influence castillane, tandis que, d'après M. S., elles « semblent plutôt devoir être attribuées à une influence dialectale ». L'extension géographique des formes en *-u*, le développement général de la conjugaison dans le dialecte oriental depuis le moyen âge [1], la

1. Notons que, dans tous les cas où les anciennes formes n'ont pas persisté, les formes actuelles (barcelonaises) sont plus éloignées des castillanes correspondantes que ne l'étaient les formes primitives. Il n'y a qu'une exception : les 1res pers. en *-o*. Si l'on admet que ces formes en *-o* sont exclusivement dues à l'influence castillane, on ne peut que s'étonner qu'une influence si forte ayant imposé à la langue un changement de désinence, ne se soit pas manifestée ailleurs. Nous avons, en effet :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ind. prés. I | cast. | *mando* | *mandas* | *manda* | *mandamos* | *manddis* | *mandan* |
| | a.-cat. | *man* | *manes* | *mana* | *manam* | *manau* | *manen* |
| | barc. | *mano* | — | — | *manem* | *manu* | — |
| Subj. prés. I | cast. | *mande* | *mandes* | *mande* | *mandemos* | *mandéis* | *manden* |
| | a.-cat. | *mane* | *manes* | *mane* | *manem* | *maneu* | *manen* |
| | barc. | *mani* | *manis* | *mani* | — | — | *manin* |
| Subj. prés. II | cast. | *pierda* | *pierdas* | *pierda* | *perdamos* | *perddis* | *pierdan* |
| | a.-cat. | *perda* | *perdes* | *perda* | *perdam* | *perdau* | *perden* |
| | barc. | *perdi* | *perdis* | *perdi* | *perdem* | *perdeu* | *perdin* |
| Sub. prés. III | cast. | *establezca* | *-ezcas* | *-ezca* | *-ezcamos* | *-ezcáis* | *-ezcan* |
| | a.-cat. | *establesca* | *-esques* | *-esca* | *-escam* | *-escau* | *-esquen* |
| | barc. | *estableixi* | *-eixis* | *-eixi* | *-im* | *-iu* | *-eixin* |
| Ind. parfait | cast. | *mori* | *moriste* | *murió* | *morimos* | *moristeis* | *murieron* |
| | a.-cat. | *mori* | *morist* | *mori* | *morim* | *moris* | *moriren* |
| | m.-cat. | — | *morires* | — | *morirem* | *morireu* | — |
| | barc. | *vaig morir*, etc. | | | | | |

répartition des formes en *-u* et des formes sans désinence (notons *dic*, *valc*.., en cast. *digo*, *valgo*), tout semble donner plus de vraisemblance à l'hypothèse de M. S. qu'à celle de MM. M.-L. et M.-F. Des formes en *-u* (*-o*) auraient coexisté déjà à une ancienne époque avec les formes littéraires en *e* et sans désinence (aussi bien que des formes en *-i*, *-uc*), leur généralisation, dans un dialecte qui a fini par confondre complètement l'*e* et l'*a* atones, ayant été surtout favorisée, lors de la décadence littéraire, par le fait que la désinence *-u* permettait de conserver la distinction entre la première et la troisième personnes du singulier. — GRAMM. 136. « Le catalan moderne introduit *-k* dans tous ou presque tous les verbes de III (*ēre*, *ĕre*)... Le point de départ de ce *k* est à chercher dans *dik* (DICO), *duk* (DUCO), *plank* (PLANGO); quant aux débuts de ce transfert, ils remontent assez loin dans le passé. » On a, en effet, déjà au moyen âge, *moc*, *dec*, *crec*, *entench*, *responch*, etc., au lieu des plus anciens *mou*, *deu* ou *deig*,

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sub. impf. I | cast. | *mandase* | *-ases* | *-ase* | *-dsemos* | *-aseis* | *-asen* |
| | a.-cat. | *manas* | *-asses* | *-as* | *-dssem* | *-dsseu* | *-assen* |
| | barc. I | *manęs* | *-ęsses* | *-ęs* | *-ęssem* | *-ęsseu* | *-ęssen* |
| | barc. II | — | *-ęssis* | — | *-ęssim* | *-ęssiu* | *-ęssin* |

Cf. en outre : I. La persistance et les progrès de la conjugaison inchoative, inconnue en cast. (*produu* > *produeix*, *revest* > *revesteix*, *requer* > *requereix*, *cumple* > *compleix*, *cobre* > *cobreix*, *ciny* > *cenyeix*, *llig* > *llegeix*, *part* > *parteix*, etc., malgré les cast. *produce*, *reviste*, *requiere*, etc.). II. La persistance des infinitifs forts. Aucun infinitif en *-ér* n'apparaît à la place d'un ancien infinitif en *-re*; dans les verbes où la langue ancienne hésite entre *-ér* et *-re*, la langue moderne préfère plutôt *-re*. III. La persistance des imparfaits forts et la suppression des imparfaits faibles correspondants (a.-cat. *réia* et *reia*, barc. *ręia*, *cręia*, *vęia*; en cast. *reía*, etc.). IV. Les variations dans l'extension des radicaux en *c*, *gu*. Par ex. : les gutturales finissent par s'introduire dans tous les verbes en -NDERE, qui, en castillan, présentent précisément le radical pur (*ven* > *venc*, *vena* > *venga vengui*, malgré *vendo*, *vendu*) ; par contre, les verbes en -SCERE, qui conservent en sastillan *co*, *ca* latins, remplacent en barcelonais *sc* par *ś* (*meresc* > *mereixo*, *meresca* > *mereixi*, malgré *merezco*, *merezca*). V. L'élimination presque totale (il ne reste que *fora*, *haguera*) des imparfaits en *-ra*.

*creu* ou *creig*, *enten*, etc.; la langue moderne y a même ajouté quelques formes (*soc*, *perc* dialectal, et, dans le subjonctif, *siga*, *sápiga*, *cápiga*, *vúlga*...), mais elle a remplacé les primitifs *planc*, *estrenc*, etc., et *cresc*, *meresc*, etc., par *plányo*, *estrenyo*, *creixo*, *mereixo* (Barcelone). Les verbes qui ne présentent pas la terminaison *-c* sont assez nombreux : outre *plányo*, etc., *creixo*, etc., on a en barcelonais *vaig*, *faig*, *veig*, *vull*, *he*, *se*, *cábo*, *báto*, *-meto*, *rebo*, *temo*, *venço*, *perdo*, *rompo*, *torço*, *corro*. On voit que *-c* est loin de s'être introduit dans tous ou presque tous les verbes de la deuxième conjugaison. Dans la troisième, on a *vinc*, *tinc*, (*dorc* dialectal), mais dans les inchoatifs on a remplacé *-esc* par *-eixo* (Barcelone). — 136 (2e personne du sing.). « En provençal, les verbes de II (*ire*) et de III (*ere*) à radical en *s* reçoivent la voyelle disjonctive... Par analogie, on introduit ensuite *-es* dans tous les verbes de II et III : *plazes*, *queres*, *podes*... En revanche le catalan reste fidèle à l'ancienne forme. » Quelques parlers catalans connaissent aussi une généralisation analogue de la terminaison *-es* (*tenes*, *voles*, *dues*. Roussillon, Ampourdan) et l'on trouve à Barcelone, non seulement *-ses* et *-ces* (*cúses*, *tússes*, *torces*), mais *-xes* (*creixes*, *floreixes*) et *fúges*, *corres*, *obres*, *omples*. — 137 (1e personne du pluriel). « Le catalan, le provençal... laissent tomber *-us* alors que pourtant, dans le nom, ils conservent toujours l'*-s* : » On a, en effet, *-am*, *-em*, *-im* ; puis dans la plus grande partie du domaine catalan, *em* (-AMUS, EMUS), *-im*. — (2e personne du pluriel). « En catalan l'*u* (*cantau*, etc.) est issu soit de *-ts* = *-tis* soit aussi du *-te* de l'impératif (?). En ce qui regarde la voyelle, la plus ancienne répartition en *-az*, *-ez*, *-iz* a persisté dans le catalan. » L'ancienne distinction n'a persisté que dans quelques parlers; en général, on trouve *-eu*, *-iu* : *parlem parleu*, *perdem perdeu*, *sentim sentiu* (Barcelone).

GRAMM. 146 (subj. prés.). « Le provençal, le catalan... présentent un état de choses en général peu compliqué. Dans II (*ire*) et III (*ere*), l'ancien type a persisté (*-a*, *-as*, *-a*, *-ám*, *-átz*, *-an*. V. 142); dans I (*are*), l'*-e* s'est graduellement réintroduit aussi

dans les formes *am*, etc. Cp. l'a-prov. *ame, ames, ame* dans le paradigme du Donat. » On trouve, en effet, en ancien catalan, *mane, pose*, etc., à côté de *man, pos*, etc., mais dans II et III, les terminaisons sont *-a, -es, -a, -ám, -áu, -en* (avec changement de *a* en *e* devant *-s, -n*) : *perda, perdes*, etc. (v. GRUNDRISS 73). — On sait que les formes en *e* ou *a, es, en* ont été remplacées dans une grande partie du domaine catalan par des formes en *i, is, in*. A Barcelone, *i, is, in* sont d'un usage général, *ę, ęs, ęn* n'ayant persisté que dans quelques subjonctifs possédant un radical différent de celui des 3es personnes de l'indicatif présent : *díga, dúga, síga, vúlga, púga, jássa* (à côté, toutefois, de *dígui, dúgui*, etc.), mais seulement *báti, rębi, tęmi, vęnci, pęrdi, rǫmpi, tǫrci, cǫrri, dǫrmi, sęnti, cúlli, máni, pǫsi*, etc. Il est difficile d'admettre avec M. M.-L. (147) que les subjonctifs catalans en *i* (et en *ia*, infiniment moins importants) aient leur point de départ dans *habia* (qui était devenu déjà en latin vulgaire *haja*) et dans *sapia* (dont la forme actuelle n'est ni *sapia*, ni *sapi*, mais *sápiga*. Cf *cápiga*). — Comme on le voit dans les paradigmes du GRUNDRISS, le dialecte central oppose aux anciennes terminaisons I *-em -eu*, II *-am -au*, III *-am -au*, les terminaisons I *-ęm -ęu*, II *ęm- -ęu*, III *-im -iu*, c'est-à-dire que ce dialecte a identifié, dans ces deux personnes, le subjonctif avec l'indicatif.

GRAMM. 152 et GRUNDRISS 67 (gérondif). Rappelons que le catalan oriental ne maintient pas seulement une distinction entre les trois classes (-ANDO, -ENDO, *-INDO), mais il présente quatre terminaisons, *-ant, -ęnt, -ęnt, -int*, correspondant aux terminaisons *-ar, -ęr, -re* ou *-er, -ir*, De même que les infinitifs en *-ir*, les infinitifs en *-ęr* ont introduit leur voyelle dans le gérondif, et *-ęnt* y a remplacé l'*-ęnt* primitif, que nous trouvons analoguement remplacé par *-int* dans les verbes en *-ir*.

GRAMM. 155. On fait allusion aux modifications subies par la consonne finale du radical dans les formes qui laissent tomber la voyelle de la désinence. En catalan on a : *pudę pǫts pǫt, sąbę saps sap, cuzí cus, pęrdrę pęrs pęrt* ou *pęr, fují futtch, rǫmprę rǫms*

*rom, santí sens sen* (Barcelone). — 164 (Types -LGO, -NGO, -SCO). *Conec* n'est pas seulement baléare; on dit à Barcelone *cunec* (non *canoc*) à côté de *coneixo*, à Valencia *conec* à côté de *coneixc*. « Le catalan conserve la gutturale sauf dans le groupe -SC; il dit donc *plank, estrenk* à côté de la finale *-eš* = ESCO, *iš* (EXEO) à laquelle pourtant les Baléares opposent *esc*. » Le dialecte central ne connaît pas plus *planc, estrenc*, que *-eix, ix*, mais *-nyo, -xo : planyo, estrenyo, empenyo, neixo, creixo, mereixo*. « Ensuite la gutturale a été transférée dans tous les verbes en *-ndrer* » (lisez *-ndre*). On a, en effet, *venc, prenc, encenc, estenc, ofenc, fonc, responc*. Il est à noter que les verbes qui ont actuellement *-c* sont ceux qui n'ont pas *c* en latin et vice-versa (cf. *cúllo* au lieu de *colc* COL(I)GO, mais *molc, solc, valc, absolc*). — 170 (Verbes à radical terminé par voyelle + gutturale). « En catalan, où s'opère l'altération de *-ce* en *-u* et l'amuïssement de *ć-*, nous rencontrons la 1re pers. sing. *dik*, la 3e *diu*, la 1re pluriel *diém*, le subj. *diga*. » Il manque la 3e du pluriel *dien*, remplacée plus tard par la forme analogique *diuen*. On a aujourd'hui : *dic, dius, diu, diem, dieu, diuen, diga* ou *digui, digues* ou *diguis*, etc. « Alors sur ce patron on a refait, correspondant à la 3e pers. sing. *prau* (PLACET), une 1e *prak*, correspondant à la 1re *trak, destruk*, une 3e *trau, destruu*. » Où l'on dit *prau, prak*, lisez *plau, plac*; notons, en outre, que *destruc, destruu* sont actuellement remplacés par *destrueixo, destrueix* et que *trec, treu* ne sont pas des formes seulement majorquines, mais catalanes, comme *jec, jeu*. Les verbes en question sont actuellement *dir, dur, jeure, treure, plaure, coure*. — 172 (Verbes à radical terminé par une dentale). « En catalan le changement de *-dis* en *-us* et de *-dit* en *-u* détermine la fusion de ces verbes avec les verbes en *-ce*. » On a, en effet : *crec, creus, creu,,. crega* ou *cregui*... (CREDERE), *sec, seus*... (SEDERE), *ric, rius*... (RIDERE), *cloc, clous*... (CLAUDERE), mais *caïc, caïga* (CADERE), *veig, veja* (VIDERE). Cf. *oig, ous, ou*, etc., archaïques, remplacés actuellement par *oeixo, oeixes*, etc. — 173. « En catalan les verbes en *v* suivent les destinées des verbes en *-ce*. » On a, en effet, *bec beu, escric escriu, moc mou, plou*, mais la 1e et la 2e pers. du pluriel

conservent le *v* : *bevęm bevęu*, gérondif *bevęnt*, *escrivím escriviu escrivínt*, *movęm movęu movęnt*, *plovęnt*. (Notons que les autres verbes en *-aure*, *-eure*, intercalent actuellement un *ï* entre le radical et les terminaisons *ęm*, *ęu*, *ęnt* : *cąïęm*, *jąïęm*, *trąïęm*, *crąïęm*, *sąïęm*, *vąïęm*.) « A Majorque VIVERE suit d'autres voies : *visk*... » Cette forme est commune à tout le domaine catalan : on dit à Barcelone *visc viu viu vivím*, etc., *vísca* ou *vísqui*. — 179 (Verbes en *i* : HABEAT, VIDEAT, VOLEAT, FACIAT...). « En général l'on a fait entrer *k* à la première pers. singulier, *-ga* au subj. ; seuls *več*, *veya* (VIDEO VIDEAT) conservent leur forme ancienne. » Outre *vęig*, *vęja* (non *veya*), le catalan conserve *vája vaig*, *hája* (d'où *haig*), *fássa fas* (remplacé par *faig* à Barcelone, d'où *fagi*), *vúlla* dialectal, *vull*. Des formes telles que *muyra*, *fira*, *oja*, ont été remplacées par *mọri*, *feręixi*, *oęixi* ; cependant on a, en général, des formes gutturalisées à la place des anciennes formes palatalisées : *dęga*, *cręga*, *vúlga*, *púga*.

On ne parle ni dans la GRAMM. ni dans le GRUNDRISS des alternances vocaliques que présentent les verbes catalans. Or, dans le dialecte oriental, la grande majorité des verbes sont des verbes à alternance. On y trouve, en effet, les alternances suivantes (Barcelone) : I *ą-á* : *acąbár acába*, *agráda*, *mána*, *guánya*, *guáita*, *cánta*, *escálfa*, *cálça*, etc. ; II, *ą-ę́* : *despąrtár* (écrit *despertar*) *despę́rta*, *govęrna*, *enlluęrna*, *sęrra*, *fęrra*, *ateęrra*, *gęla*, etc., où l'*ę* est le représentant régulier d'un *ę* roman devant *rt*, *rn*, etc. ; *rąmár* (écrit *remar*) *rę́ma*, *verę́ma* (VINDEMIAT), *aparęda*, *refręda*, *męna*, *alęna*, *pęla*, *entęla*, *consęlla*, *aparęlla*, *-ęja*, *sęnya*, *assęca*, *fręga*, *plęga*, *-ęga* (-ICAT), *vętlla* (VIGILAT), *sęmbla*, *comęnça*, *pęsca*, *męscla*, *fęrma*, *cęrca*, *abęura* etc., où l'*ę* est le représentant régulier d'un *ę* roman ; puis *pręga*, *vęda*, *esmęna*... (avec *ę* pour *ę*), *arręnca*, *llęnça* (avec *ę* pour *a*), *ofęga* (inf. *ofągár*, métath. de *ąfogár* OFFOCARE)... ; III. *ą-é* : *crąmár* (écrit *cremar*) *crę́ma*, *llęva*, *berę́na* (MERENDAT), *vęssa*, *travęssa*, *pęlla*, *ensęlla*, *cadęlla*, *cabdęlla*, *sęga*, *nęga*, *encęga*, *empędra*, *alęgra*, *-ęnta*, *pęnja*, etc., où l'*ę* est le représentant régulier d'un *ę* roman ; *allątár* (écrit *alletar*), *allę́ta*, *dęixa* (LAXAT), *engręixa* (IN + CRASSEAT), *bęsa*, etc., où l'*ę* provient

de *aĭ*; puis *neva, fema, enreda, dressa, pesa, rega, venja, entra; maravella*... (avec *e* pour *ẹ*), *neda* (NATAT), *menja* (MANDUCAT); IV. *u-ǫ* : *pruvár* (écrit *provar*) *prǫva, trǫba, rǫda, sǫna, trǫna, vǫla, endǫla, llǫga, ǫbra, recǫrda pǫrta, escǫrxa, vǫlta, acǫsta, enrǫtlla*, etc., où l'*ǫ* provient d'un *ŏ* latin; *pusár* (écrit *posar*) *pǫsa, gǫsa* (AUSAT), *rǫba, allǫtja, llǫa*, etc., où l'*ǫ* provient de *aŭ*; puis *plǫra, sǫbra, consǫla, mǫstra*, etc. (avec *ǫ* pour *ǫ*); V. *u-ǫ́* : *cuvár* (écrit *covar*) *cǫ́va, estǫva, pǫda, dǫna, rodǫla, tremǫla, sanglǫta, degǫta, sadǫlla, agenǫlla, mǫca, abǫca, dǫbla, acǫbla, sǫlca, recǫlza, escǫlta, espǫlsa, rǫnca, enfǫnsa, tǫrna, cǫrca, cǫtna, ensǫrra, pǫa*, etc., où l'*ǫ* est le représentant régulier d'un *ō* ou d'un *ŭ* latins; puis *esmǫla, cǫlga, cǫlra, hǫnra, cǫnta*... (avec *ǫ* pour *ǫ*), *plǫma* (*ǫ* < ŭ)... Les seuls verbes populaires qui n'ont pas d'alternance vocalique sont ceux qui présentent un *i*, provenant de ī ou de *ẹ*+*ĭ*, ou un *u*, provenant de ū ou de *ǫ*+*ĭ* : *cridár crida, míra, xiula, atía, conílla*, etc., *aprofita, gita, delita, desitja, enginya*, etc., *mudár múda, ajúda, dejúna, atúra, eixúga*, etc., *búida, púja, enútja, despúlla, múlla*, etc., *remúga* (inf. *remugár* metath. de *rumegár* *RUMICARE), *bellúga* (BULLICARE), *júga*... On retrouve les alternances I à V dans les verbes de la 2e et de la 3e conjugaisons : *sabér sáb, tanír* (écrit *tenir*) *té, durmír* (écrit *dormir*) *dǫrm* et *plányer planyent, beure bavent, créixer craixent, moure muvent, correr current* (écrits *planyent, bevent, creixent, movent, corrent*). Les verbes savants n'échappent pas à ces alternances : *trácta tractár, adápta adaptár*, etc., *revéla revalár, impregna impragnár, condensa condansár* etc. (écrits *revelar*, etc.), *projécta projactár, agrega agragár, celebra celabrár* (écrits *projectar*, etc.); *explóra explurár, interroga interrugár, collǫca collucár*, etc. (écrits *explorar*, etc.), *adǫpta aduptár, ignǫra ignurár, invǫca invucar*, etc. (écrits *adoptar*, etc.). Notons toutefois *crea creár, emplea empleár*, etc. (cf. *menyspréa menyspreár*, remplacés habituellement par *menyspréua menysprauár*). Dans les verbes en *ir*, il existait en ancien catalan des alternances *o-ú, e-í* : *sortir surt, cosir cus, tossir tus, fogir* (à côté de *fugir*) *fuig*.., *eixir ix, teixir tix, legir lig, cenyir ciny*... Dans le

dialecte oriental *o-ú* est devenu *u-ú* : dans *sortir surt*, etc. l'alternance n'est que graphique.

GRAMM. 200. « ...la France.., l'Italie... présentent l'infixe sous la forme *ịsc*; c'est au contraire sous celle de *ịsc* ou *ẹsc* qu'il se relève dans la Roumanie.., dans la Catalogne... » Quelques parlers présentent *ịsc* : *patisc* (Valencia). — 202. « Le français a fait passer *isc* dans toutes les formes du présent. Même phénomène dans la plus grande partie du domaine provençal, à l'exception du Béarn.., et de la Catalogne. » Dans l'ancienne langue, nous trouvons, dans le subjonctif, *-escám*, *escáts*. Les formes avec *-esc-* atone ont été toutefois remplacées par des formes en *-iguem*, *-igueu* (dialectales) ou par des formes pures en *-im*, *-iu*. L'introduction de la désinence *-i* dans les formes fortes a été accompagnée du changement de *sc* en *ix* (Barcelone) ; le paradigme actuel n'est donc pas celui du GRUNDRISS (*agraesqui*, etc.), mais *agraẹixi agraẹixis agraẹixi agraím agraíu agraẹixin*.

GRAMM. 274 (Ind. parfait). Les désinences *-sti*, *-mu(s)*, *-runt* deviennent, en effet, *-st*, *-m*, *-ren*, mais *-stis* ne devient pas *-ts*, mais *-s*. Les désinences postérieures *-res*, *-rem*, *-reu*, *-ren* sont appelées à tort « majorquines » ; elles appartiennent aussi aux autres dialectes (à Barcelone, où elles sont tombées en désuétude, on dit encore *deguérem*, *deguéren*). La voyelle tonique du parfait est *i* dans les verbes en *-ir* (*-í*, *-ist*, *-í*,*-ím*, etc. ; puis *-í*, *-íres*, etc.). Dans les verbes de la 2e conjugaison (ĒRE, ĔRE), la voyelle tonique est *é* sauf à la 1re et à la 2e pers. sing., où elle est *í* (*-í*, *-ist*, *-ẹ́*, *ém*, etc.). L'*i* de *-í* et l'*e* fermé de *-ẹ́*, *-ẹ́ren* (d'où, plus tard, *-ẹ́res -ẹ́rem*, *-ẹ́reu*) supposeraient une généralisation du type *-dedi* ; on aurait, en effet, *-dẹ(dit)* > *-dẹ́*, *-dẹ(de)runt* > *-dẹ́ren*, mais *-dẹ(d)ī* > *-dí* ; dans *-dist* de *-dẹstī*, on aurait *-i* de *ẹ* sous l'influence de l'*ī* final. Dans les verbes en *ar*, les terminaisons phonétiquement régulières seraient *-ẹ́*, *-ast*, *-á*, *am*, etc. ; puis l'*í* des autres conjugaisons se serait introduit dans la 1re et la 2e pers. sing. ; ainsi trouve-t-on, en ancien catalan, *-é* ou *í*, *-ast* ou *-ist*, *-a*, *-am* (puis *-í*, *-ares*, etc.). Le parfait périphrastique n'est pas « *vaig a cantar* » mais *vaig cantar*. — 283 (Parfaits en

*-ui*) « Le catalan adopte absolument les mêmes procédés que le provençal. » On a, en effet, *dec, deguíst, dec, deguém, degués, dégren,* puis *degui, deguíst, degué, deguém, degués, deguéren*; on a aussi, comme en provençal, la suppression de *b* = *v, d, t, c,* persistance de *l, n, r,* addition d'un *e* après *r* et dans CADERE; mais le type *-puit* > *-üp* (*saup, saubist,* etc.), n'a pas persisté : ainsi a-t-on *hagué, degué, begué, mogué, plogué, conegué, cregué, segué, pogué, estegué estigué, jagué, plagué, cogué, valgué, calgué, volgué, dolgué, molgué, tolgué, vengué vingué, tengué tingué, paregué, corregué, caegué caigué,* mais *sabé, reebé rebé, cabé.* Le type *-gué,* subj. impf. *-gués* a pris en catalan une large extension ; on constate déjà au moyen âge des hésitations telles que *presés prenés prengués, risés riés rigués, dixés digués, estrenyés estrengués.* La langue moderne présente dans tous ces cas *-gués* : *prengués, defengués, encengués, entengués, respongués, fongués* (et même *vengués*), *rigués, clogués, digués, dugués* (cf. les vulg. *sigués, capigués, sapigués,* à côté de *fǫs, cabés, sabés*); mais, dans les verbes en *-nyer, -ngués* a reculé devant *-nyés : planyés, estrenyés, empenyés.* Le type *-sit* a donc disparu au profit du type *-uit : dixés* > *digués, risés* > *rigués,* etc., mais *mesés* > *metés* (il ne persiste que les participes correspondants *-mẹs, fǫs, prẹs, entẹs, encẹs, clǫs,* mais *rigut*). Nous trouvons *squ* dans *nasqués, cresqués, meresqués,* etc., *visqués, isqués, trasqués, pusqués*; mais *-squés* recule devant *-xés* dans les verbes en *-xer* (*creixés, naixés*; mais *crescut, nascut*); *isqués,* devant *eixís* (déjà ancien); *vivís* fait une forte concurrence à *visqués; trasqués, pusqués* ont été définitivement remplacés par *tragués, pogués* (Barcelone).

GRAMM. 307 (Subj. impf.). « Pour I (*are*) l'ancienne langue hésite entre *-as* et *-es;* de nos jours c'est *-as* qui s'est généralisé dans les Baléares, c'est *-es* sur le continent et à Alghéro ; les désinences sont celles du subjonctif. » Ce n'est pas exact, puisqu'on a, à l'imparfait, —, *-ẹs,* —, *-ẹm, -ẹu, -ẹn* et, au présent, *-ẹ, -ẹs, -ẹ -ẹ́m, -ẹ́u, -ẹn.* Il existe dans le dialecte central une tendance à introduire dans l'imparfait l' *i* du présent, d'où *-ẹ́s, -ẹ́ssis, -ẹ́s, -ẹ́ssim, -ẹ́ssiu, -ẹ́ssin* (à côté de *-ẹ́s, -ẹ́sses,* etc.).

P. FABRA.

# THE *COMEDIAS*

## OF DOCTOR JUAN PÉREZ DE MONTALVÁN[1]

The statements which we find regarding the number of Montalván's *comedias* vary greatly. Schack [2] asserts that he wrote about a hundred, while Ticknor [3] gives the number as about sixty. In his Introduction to those plays of Montalván published in Rivadeneyra's *Biblioteca de Autores Españoles*, Mesonero Romanos cites [4] seventy-one titles, or one less than those appearing in the *Catálogo* of La Barrera [5]. Of these estimates that of Ticknor most closely approaches the result of my investigations, which lead me to believe that Montalván's genuine dramas —

1. Condensed from the author's *Life and Dramatic Works of Doctor Juan Pérez de Montalván*, — with analyses of the *comedias*, critical notes, etc. — now in course of preparation.

2. *Historia de la Literatura y del Arte dramático en España*, por Adolfo Federico, Conde de Schack, Madrid, 1887, vol. III, p. 373.

3. *History of Spanish Literature*, by George Ticknor, Boston, 1866, vol. II, p. 315.

4. Vol. 45, p. LIV, Madrid, 1881.

5. *Catálogo del Teatro Antiguo Español*, por D. Cayetano Alberto de la Barrera y Leirado, Madrid, 1860, pp. 266-268. I have ascertained La Barrera's total by adding together the number of plays cited by him under the following classifications : — (duplicates excluded)

| | |
|---|---|
| Vols. I. and II. of Montalván's *Comedias*, | 24. |
| *Para Todos*..... | 6. |
| *Sueltas*..... | 33. |
| *Colecciones de Varios*..... | 9. |

Mesonero Romanos — *l. c.* — lists both parts of *La Puerta macarena* as one play ; La Barrera, on the contrary, enumerates them separately. To this is due the difference in their totals.

exclusive of those written in collaboration with other authors — are forty-nine in number. No play has heen accepted by me as genuine if I have found doubts expressed regarding its authenticity. I believe that the conclusions thus arrived at are more worthy of consideration than those based only upon one's own opinion.

The forty-nine dramas which satisfy the condition imposed are given below [1].

---

1. They are distributed as follows : —

Bristish Museum : Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49.

Biblioteca Nacional, Madrid : Nos. 1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49.

Bibliothèque Nationale, Paris : Nos. 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 15, 18, 20, 23, 25, 26, 27, 30, 31, 33, 35, 36, 44, 45, 47, 48, 49.

Königliche Bibliothek, Berlin : Nos. 1, 2, 5, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 42, 44, 45, 47, 48, 49.

Biblioteca Palatina, Parma : Nos. 1, 2, 3, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 31, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49.

K. K. Hof-Bibliothek, Vienna: Nos. 1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 33, 34, 36, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 49.

Biblioteca Real, Madrid : Nos. 1, 2, 3, 5, 8, 11, 12, 14, 15, 18, 19, 23, 24, 25, 26, 31, 33, 43, 44, 46, 47, 48, 49.

K. Hof-und Staatsbibliothek, Munich : Nos. 1, 2, 6, 8, 15, 18, 23, 24, 25, 26, 27, 30, 31, 44, 47, 48.

Collection of Dr. Hugo Albert Rennert, Philadelphia : Nos. 1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 41, 42, 45, 48.

Ticknor Collection, Public Library, Boston : Nos. 1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 13, 14, 15, 17, 18, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 40, 42, 44, 45, 47, 48.

THE GENUINE PLAYS.

(1). *A lo hecho no ay Remedio, y Principe de los Montes.*
(2). *Amantes (Los) de Teruel.*
(3). *Amor, Lealtad y Amistad.*
(4). *Centinela (La) del Honor.*
(5). *Como amante y como honrada.*
(6). *Como Padre y como Rey.*
(7). *Como se guarda el honor.*
(8). *Cumplir con su Obligación.*
(9). *De un Castigo dos Venganzas.*
(10). *Desdicha (La) venturosa.*
(11). *Deshonra (La) honrosa.*
(12). *Despreciar lo que se quiere.*
(13). *Desprecios (Los) en quien ama.*
(14). *Divino (El) Nazareno, Sansón*
(15). *Doncella (La) de Labor.*
(16). *Dos (Los) Jueces de Israel.*
(17). *Escanderbech.*
(18). *Fin (El) más dèsgraciado y Fortunas de Seyano, ó Amor Privanza y Castigo.*
(19). *Ganancia (La) por la Mano.*
(20). *Gitana (La) de Menfis, Santa Mariá Egypciaca.*
(21). *Gravedad en Villaverde.*
(22). *Gusto (Un) trae mil Disgustos.*
(23). *Hijo (El) del Serafín, San Pedro de Alcántara.*
(24). *Hijos (Los) de la Fortuna, Teágenes y Clariquea.*
(25). *Lo que son Juicios del Cielo.*
(26). *Mariscal (El) de Birón.*
(27). *Más (La) constante Mujer.*
(28). *Monja (La) Alférez.*
(29). *Morir y disimular.*
(30). *No hay Vida como la Honra.*

(31). *Olimpa y Vireno.*

(32). *Palmerín de Oliva.*

(33). *Para con Todos Hermanos y Amantes para nosotros.* (*Don Florisel de Niquea*).

(34). *Polifemo* (*El*).

(35). *Puerta* (*La*) *macarena.* (Part I).

(36). *Puerta* (*La*) *macarena.* (Part II).

(37). *Remedio, Industria y Valor.*

(38). *Reynar* (*El*) *para morir.*

(39). *Rigor* (*El*) *en la Inocencia ó Privarse de privar.*

(40). *Santíssimas* (*Las*) *Formas de Alcalá.*

(41). *Santo Domingo en Soriano.*

(42). *Segundo* (*El*) *Séneca de España.* (Part I).

(43). *Segundo* (*El*) *Séneca de España.* (Part II).

(44). *Señor* (*El*) *Don Juan de Austria.*

(45). *Ser prudente y ser sufrido.*

(46). *Sufrimiento* (*El*) *premiado.*

(47). *Templarios* (*Los*).

(48). *Toquera* (*La*) *vizcaína.*

(49). *Valiente* (*El*) *más dichoso.* (*Don Pedro Guiral*).

Under this heading may be included the four *comedias* which Montalván wrote in collaboration with others : —

(1). *Circe y Polifemo.*

(Act I. by Mira de Amescua ; Act II. by Montalván ; Act III. by Coello).

(2). *Monstruo* (*El*) *de la Fortuna, la Lavandera de Nápoles, Felipa Catanea.*

(Act I. by Calderón ; Act II. by Montalván ; Act III. by Rojas).

(3). *Privilegio* (*El*) *de las Mujeres.*

(Act I. by Calderón ; Act II. by Mantalván ; Act III. by Coello).

(4). *Terceros* (*Los*) *de San Francisco.*

(Act I. by Lope de Vega ; Act II. by Montalván ; Act III. by both).

So great was the popularity of Montalván's dramas, that it is not suprising to find booksellers putting forth the work of other writers under his name. To what extent his vehement protests against this practice were justified [1], can be judged from the fact

1. His complaints are found in the preface to the first volume of his *Comedias*, — Madrid, 1635 ; Alcalá, 1638 ; Valencia, 1652 —, and in his *Para Todos* — first edition, 1632.

In the *Prólogo Largo* of the *Comedias* — fol. I. — we read : « ..... a esto se sigue, que la codicia de los Libreros y la facilidad de los Impressores, (no hablo con todos, sino con algunos) aunque las [comedias] ven imperfectas, adulteradas, y no cabales, atentos a su interes solamente, las imprimen sin consentimiento de la parte, sin privilegio de su Magestad, y sin licencia de su Real Consejo. Delito que se repite cada dia, no solo en los Reynos de otra jurisdicion, sino en muchas ciudades de la nuestra, y particularmente en Sevilla, donde no ay libro ageno que no se imprima, ni papel vedado que no se estampe... » And farther on — fol. 2 — : « No digo esto porque me lo han dicho, sino porque yo lo he visto con los ojos, y quando sea menester lo dirè, señalando con el dedo a los delinquentes, que a bueltas del interes nos quitan la honra, y con mas descaramiento en las Comedias que adquieren por malos medios ; porque como las imprimen por originales apocrifos, y por ahorrar papel las embuelven en quatro pliegos, aunque ayan menester ocho, salen llenas de errores, barbarismos, despropositos, y mentiras, hasta en el nombre, atribuyendome muchas que no son mias, vanidad muy enojosa para mi : porque si son buenas, les usurpo la gloria a sus dueños, y si malas me desacredito con quien las compra. »

In the *Para Todos*, fol. 84, edition of 1645, kindly loaned to me by Prof. Rennert — which is the earliest I have been able to consult —, our author says « : ... suplicando a tan ilustre, y cortesano auditorio.... escuche... una Comedia [*De un Castigo dos Venganzas*] que vi ayer en el teatro de la Corte, que por ser de las mas aplaudidas que jamas ha avido en ella, no faltó quien intentô quitarle la gloria a quien la avia escrito, que es el Dotor Iuan Perez de Montalvan, buscandola dueños suspuestos y no conocidos. Tan invencionera es la embidia, y tantos modos introduze, para desluzir las estudios agenos. Si bien el consuelo que a su dueño le ha quedado en este sucesso, es saber que para los hombres que saben, antes ha ganado, que perdido. Porque quando se anda la embidia a enjugar el sudor a los ingenios, ya se vè que procede mas de la ojeriza que tiene con los meritos agenos, que no la causa que le sobra para ella. Pero supuesto que siempre fue mejor padecer la embidia que tenerla ; que quien hizo lo mas, puede hazer lo menos, que como cada uno tiene su diferen-

that I have found twenty-nine plays, attributed now to him, now to others. Their titles, together with the various ascriptions, follow.

THE SUPPOSITITIOUS PLAYS.

(1). *Amor es Naturaleza.*

Although as a *suelta* this piece is found attributed to Montalván, and exhibits all the earmarks of his workmanship, yet the final verses indicate that Luis Vélez de Guevara is the author. They run as follows : —

« Desta suerte escribiò Lauro [1],
que amor es naturaleza,
pidiendoos perdon, Senado,
y acabanda la Comedia. »

Schaeffer [2] remarks that probably the meaning is only that Montalván has made use of a play of Luis Vélez, but if we put such an interpretation upon the verses the last two seem strangely out of place, for they are a direct appeal to the audience. Perhaps it is on account of this objection that only the first pair are quoted by Schaeffer.

(2). *Caballero (El) del Febo.*

This *comedia* is ascribed to Montalván in two manuscripts in the Biblioteca Nacional, Madrid. One of these is undated, and

te forma de letra en lo que escrive, assi cada ingenio descubre su diverso modo de conceptuar en lo que piensa. Y finalmente, que la opinion adquirida con trabajos, estudios, y desvelos continuos, no puede deslustrarse con embustes, ardides, y estratagemas. No tiene que alterarse, ni que turbarse el dueño desta Comedia, por mas nublados que se le opongan, sino tener por muy cierto, que su verdad ha de quedar siempre triunfante, y vencedora ; ..... ».

1. « Lauro » is the well known *nom de plume* of Luis Vélez de Guevara. See *Geschichte des Spanischen Nationaldramas*, by Adolf Schaeffer, Leipzig, 1890, vol. II, p. 319.

2. *Geschichte*, vol. I, p. 449.

lacks the signature of the copyist ; the other bears the date 1635, and is signed by Fray Iuan Martínez de Mora. The Biblioteca Palatina at Parma possesses another manuscript likewise naming Montalván as author [1], and identical in its opening and closing lines, at least, with the manuscripts at Madrid.

In the collection *Navidad y Corpus Christi*, published at Madrid in 1664, we find the drama attributed to Francisco de Rojas. The text is here the same as that given in the two manuscripts at Madrid, except that, at the close, in the line which in all three manuscripts reads « que Montano en Mançanares » the word « Roxas » is subtituted for « Montano » [2]. The *dramatis personae* is likewise identical with that of the manuscripts, except that it contains two additional characters : Astolfo (la Ignorancia), and Músicos (la Voluntad).

Restori states (l. c.) that in the Parma manuscript there are eight pages following the close of the drama which are filled with invocations to the Virgin and calligraphic flourishes. On one of the pages he found a note of expenses for the year 1631, and for this reason prefers the attribution to Montalván, provided the piece be the same as that ascribed to Rojas in the *Navidad y Corpus Christi* — of which he is not sure. As Rojas was not born till 1610, Restori considers him as too young to have writ-

1. See *Comedias de diferentes Autores* by A. Restori, in *Studj di Filologia Romanza*, vol. VI, p. 87, Rome, 1893.

2. The closing verses in the three manuscripts read as follows : —

*Trebacio.* Con que tendrà fin con esto
las estrañas aventuras
del cavallero del Febo,
que Montano en Mançanares
escrivio en servicio vuestro,
con condicion que suplais
los yerros con el deseo,
las faltas con la intencion,
y todo con el afecto.

ten a play which must have been composed before 1631. He states that he does not know whether the pseudonym « Montano » was ever applied to Montalván; but there can be no doubt regarding this, for the author thus styles himself in his *Para Todos*, edition of 1645, folios 136 b, and 159 b. The same name is also given him in the *Lagrimas Panegiricas a la Tenprana Muerte del Gran Poeta, i Teologo Insigne Doctor Iuan Perez de Montalban* (Madrid, 1639), fols. 64 b, and 154. Restori's belief that the youth of Rojas precludes his having written *El Caballero del Febo* I regard as not well founded, for we know — for example — that Montalván was not more than twenty when he composed *La Deshonra honrosa*, since we have a manuscript of it dated 1622 [1].

(3). *Cállate y callemos* (*El Galán secreto*).

As a *suelta* it is attributed to Montalván [2]. In the apocryphal third part of Moreto's *comedias*, 1681, it is ascribed to the latter, under the title *El Secreto entre dos Amigos* [3]. In part thirty-four of the *Comedias escogidas*, Madrid, 1670, with the title *El Galán secreto* it is attributed to Mira de Amescua [4], and Schaeffer [5] concurs in this ascription.

(4). *Capitán* (*El*) *Belisario, y Ejemplo mayor de la Desdicha.*

In part twenty-five of *Comedias de diferentes Autores*, Zaragoza, 1632, it is attributed to Montalván [6]. In part six of the *Comedias escogidas*, Zaragoza, 1653, it is ascribed to Lope [7]. With the title

1. See *Catálogo de las Piezas de Teatro que se conservan en el Departamento de Manuscritos de la Biblioteca Nacional*, by D. Antonio Paz y Melia, Madrid, 1899, art. 881.
2. La Barrera, *Catálogo*, p. 268, col. 2.
3. La Barrera, *Catálogo*, p. 278, col. 2.
4. Ibid., p. 699, col. 1.
5. *Geschichte*, vol. I, p. 317.
6. La Barrera, *Catálogo*, p. 684, col. I.
7. Ibid., p. 705, col. I.

*El Ejemplo mayor de la Desdicha*, it is attributed to Matos in *Comedias de los mejores y más insignes Ingenios de España*, Colonia, 1697 [1]. Ticknor [2] and La Barrera [3] state that Mira de Amescua is the author; the truth of which assertion is confirmed by an autograph manuscript of the piece in the Biblioteca Nacional. It also bears an autograph *censura* of Lope, dated Madrid, July 1625; and others of Madrid, 1625; Valencia, 1627; and Portugal, 1629 (?) [4].

(5). *Cardenal (El) Morón.*

In the Biblioteca de Filosofía y Letras del Instituto de San Isidro, Madrid, is found a *suelta* — without date or place of publication — bearing this title, and attributed to Montalván [5]. I am convinced, however, that the *comedia* is nothing but a revision, by an unknown hand, of Moreto's *La milagrosa Elección* [6]. The plot is the same, and while the scenes are arranged in a different order, the text in both plays agrees throughout, with the exception of comparatively few important changes [7]. Often, the same passage is assigned to a different rôle. Seventeen of the twenty characters in *El Cardenal Morón* go to make up the *dramatis personae* of *La milagrosa Elección*. Three — un criado, Porcia, and el Hermano Francisco — are peculiar to the former piece.

1. La Barrera, *Catálogo*, p. 711, col. I.

2. *Catalogue of the Spanish Library and of the Portuguese Books* bequeathed by George Ticknor to the Boston Public Library, Boston, 1879, p. 267.

3. *Catálogo*, pp. 684, col. 1; 711, col. 1.

4. Paz y Melia, *Catálogo*, art. 1057.

5. A play of this title is ascribed to our author in Rivadeneyra's *Bibliotheca de Autores Españoles*, vol. 45, p. LIV.

6. La Barrera, *Catálogo*, p. 172, col. 2; and Rivadeneyra, vol. 45, pp. XVIII, LII, attribute a *comedia* of this title to Doctor Felipe Godínez, but as I have been unable to discover it in any of the principal libraries, I suspect it to be merely Moreto's play, bearing the name of Godínez.

7. The greatest variation is to be found in Act. II. Generally, the changes affect not over half a dozen lines consecutively.

Although it is well known that Moreto had no scruples against plagarism [1], still I cannot admit the possibility that his *La milagrosa Elección* is based upon *El Cardenal Morón*, and that Montalván was the author of the latter. It does not read like our author's work, in spite of the fact that the reviser has inserted lines, concerning King Felipe II, which bear a striking resemblance to passages in both parts of Montalván's *El segundo Séneca de España* and *Don Juàn de Austria*. So popular were both authors that the adapter could count with reasonable certainty upon the success of a piece possessing all the good qualities of Moreto's workmanship, and, in addition, bearing the name ot Montalván. That *El Cardenal Morón* was gotten up chiefly for the stage I believe very likely ; and that it actually was performed is proven by the words following the title : « Representóla Morales ». It would appear that our author's suppositious *Lucha de Amor y Amistad* might be included in the same category.

In the Index of his *Catálogo*, p. 533, La Barrera cites *El Cardenal Morón* as of Moreto, and places after this title the additional one *La milagrosa Elección de San Pio V*. On p. 564, to the latter title he adds *San Pio V. — El Cardenal Morón*. I do not know what authority he had for citing *El Cardenal Morón* as an alternative title for *La Milagrosa Elección*, for in five different editions of Moreto's piece in the Biblioteca Nacional, the title appears simply as *La milagrosa Elección de San Pio V*. If he had reference to the *El Cardenal Morón* in question, and believed it identical with Moreto's play, he was mistaken.

Should *El Cardenal Morón* be derived from *La milagrosa Elección*, then it perhaps goes back ultimately to Lope's *El Infanzón de Illescas*, of which Schaeffer [2] believes *La Milagrosa Elección* to be a revision.

1. See Fernández-Guerra's introduction to the *comedias* of Moreto reprinted in vol. 39 of Rivadeneyra.

2. *Geschichte*, vol. II, p. 183. Schaeffer errs, however, in attributing *El*

(6). *De cuándo acá nos vino.*

Paz y Melia [1] states that this *comedia* has been attributed, without foundation, to Montalván, but that the true authors are Lope de Vega and Fray Alonso Remón (?). It is the model for Moreto's *De fuera vendrá* [2].

(7). *Desdén (El) con el Desdén.*

As a *suelta*, this play is found in a volume of Montalván's *comedias* in the Biblioteca Palatina, Parma [3]. It is an amusing *burlesca* of Moreto's masterpiece of like title, which fact, alone, — as Restori points out — would preclude Montalván's authorship, since he died June 25, 1638, when Moreto was but twenty. The latter was baptized April 9, 1618

(8). *Diablos son las Mujeres.*

This drama has been attributed to Montalván, but is merely a reprint of Lope's *Los Milagros del Desprecio* with the last four verses altered. *Diablos son las Mujeres* is found in the K. Hof-und Staatsbibliothek, Munich, in a volume containing four genuine *sueltas* of Montalván.

(9). *Dichoso (El) en Zaragoza.*

In part forty of the *Comedias escogidas*, Madrid, 1675, and also as a *suelta*, this piece is ascribed to Montalván, in which attribution Fernández-Guerra concurs [4]. Mesonero Romanos [5] and Ticknor [6] express their doubts as to Montalván's authorship. In part thirty of the *Comedias escogidas*, Madrid, 1668, it is attributed to Moreto, with the title *El Premio en la misma Pena* [7];

---

*Infanzón de Illescas* to Claramonte. It is reprinted in the Academy's edition of Lope, vol. IX, q.v.

1. *Catálogo*, art. 825.
2. Cf. *The Life Lope de Vega*, by Hugo Albert Rennert, Glasgow, 1904, p. 503; Schaeffer, *Geschichte*, vol. I. p. 169 ff.
3. Restori, l. c., p. 88.
4. Rennert, l. c., p. 519, fin.
5. In Rivadeneyra, vol. 45, p. LIV.
6. *Catalogue*, etc., p. 267.
7. La Barrera, *Catálogo*, p. 698, col. 1.

and entitled *La Merced en el Castigo ó El Premio en la misma Pena*, Lope is named as author [1].

The text of *El Dichoso en Zaragoza* contains, toward the close, some variations from that of *El Premio en la misma Pena* [2].

La Barrera believes that Moreto is probably the author of the former [3].

(10). *Diego García de Paredes.*

Is attributed by Ticknor [4] to Montalván; by Schaeffer [5] to Luis Vélez de Guevara. A *suelta*, without date or place of publication, in the Ticknor collection names Luis Vélez as author, an ascription in which Durán [6] concurs. With the title *Darles con la entretenida*, the drama is attributed to Belmonte in part thirty-one of *Las mejores Comedias que hasta oy han salido*, Barcelona, 1638 [7]. It does not read like Montalván's work.

(11). *Divino (El) Portugués, San Antonio de Padua.*

This piece is found in the second volume of Montalván's *comedias*, and is ascribed to him in *Doze comedias nuevas de diferentes Autores*, part XXXXXVII (*sic*), Valencia, 1646 [8]. In a manuscript in the Biblioteca Nacional, Bernardino de Obregón is named as author. The manuscript bears the date 1623, and promises a second part [9]. That this has never come to light is not to be regretted, in view of the mediocrity of the portion existing.

---

1. Rennert, l. c. p. 519.
2. Ibid, l. c.
3. *Catálogo*, p. 682, note 1.
4. *Catalogue*, etc. p. 267.
5. *Geschichte*, vol. I, p. 297.
6. Paz y Melia, *Catálogo*, art. 822.
7. La Barrera, *Catálogo*, p. 685, col. 2.
8. La Barrera, *Catálogo*, p. 708, col. 1. This should be Part XXXVII. See Rennert, *Life of Lope de Vega*, p. 520, *sub tit. La Moza de Cántaro.*
9. Paz y Melia, *Catálogo*, art. 956.

(12). *Empeños (Los) que se ofrecen.*

A *suelta* in the British Museum — Madrid (?), 1650 (?) — attributes this drama to Montalván. In *El mejor de los mejores Libros que han salido de Comedias nuevas*, Madrid, 1653, — with the additional title *Los Empeños de un Acaso* — Calderón is named as author [1].

(13). *Examen (El) de Maridos.*

Ticknor is quite correct in his assertion [2] that this *comedia* has passed under the name of Montalván, for in the Bibliothèque Nationale I found a copy with such an ascription. The real author, Ticknor declares [3], is, however, not Montalván, but Ruiz de Alarcón — an attribution in which La Barrera [4] and Schaeffer [5] concur. The play appeared in the second part of Alarcón's *comedias*, Barcelona, 1634. In part twenty-four of *Las Comedias del Fénix de España Lope de Vega Carpio, y lás mejores que hasta ahora han salido*, Zaragoza, 1632-1633, it is ascribed to Lope [6]. It has the alternative title *Antes que te cases mira lo que haces.*

(14). *Lindona (La) de Galicia.*

This is found as a *suelta* with Montalván's name attached, and has also been attributed to Lope [7]. La Barrera [8] states that with the title *La Rica-hembra de Galicia* it has been ascribed to Moreto [9]. It is interesting philologically from the specimens of Galician it contains.

1. La Barrera, *Catálogo*, p. 709, col. 1.
2. *History of Spanish Literature*, ut supra, vol. II, p. 336.
3. Ibid., l. c.
4. *Catálogo*, p. 350, col. 1.
5. *Geschichte*, vol. I, p. 391.
6. La Barrera, *Catálogo*, p. 350, col. 2.
7. La Barrera, *Catálogo*, p. 268. col. 2.
8. Ibid., *l. c.*, and p. 456, col. 1.
9. See Rennert, *l. c.*, p. 515.

(15). *Lucha de Amor y Amistad.*

Although this *comedia* is found attributed to Montalván, it is identical with Lope's *Amistad y Obligación*, except that the first twenty-nine lines of the latter play are omitted in the former, together with the character of Belardo, and the few lines assigned to that character [1]. *Amistad y Obligación* was printed in part twenty-two of *Las Comedias del Fénix de España Lope de Vega Carpio*, Zaragoza, 1630; and, in the opinion of Dr. Rennert, is undoubtedly by Lope [2].

(16). *Mejor (El) Padre de Pobres.*

Has been attributed to Montalván, and Schaeffer[3] and La Barrera [4] concur in this ascription. In part fifteen of the *Comedias escogidas*, Madrid, 1661, Calderón is named as author [5], an attribution which Restori [6] refuses to accept.

(17). *Mudanza (La) en el Amor.*

In part forty-five of the *Comedias escogidas*, Madrid, 1679, is attributed to Montalván [7]. With the title *La Esmeralda de Amor* is attributed, as a *suelta*, to Rojas [8], and Rivadeneyra [9] and Fitzmaurice-Kelly concur in this ascription.

(18). *Mujer (La) de Peribañez.*

The *comedia* of this title which La Barrera [10] attributes to Montalván is, no doubt, identical with the *La Mujer de Peribañez, ó el Comendador de Ocaña y Labrador más honrado* of « tres inge-

1. See *Notes on some Comedias of Lope de Vega*, by H. A. Rennert, in *The Modern Language Review*, nº 2, January, 1906, p. 96.
2. Ibid., *l. c.*
3. *Geschichte*, vol. I, p. 444.
4. *Catálogo*, p. 693, col. 1.
5. La Barrera, *Catálogo*, p. 693, col. 1.
6. *L. c.*, p. 88.
7. La Barrera, *Catálogo*, p. 703, col. 1.
8. Ibid., *l. c.*
9. Cited by Ticknor, *Catalogue*, etc., p. 267.
10. *Catálogo*, pp. 268, col. 1; 566, col. 2.

nios » cited by him on p. 566. The catalogue of the Biblioteca Nacional ascribes *La Mujer de Peribañez* to Montalván, — notwithstanding the *portada* of the piece reads « de tres ingenios [1] » —, and very likely La Barrera has followed this attribution. I am convinced, however, that the play does not read like our author's work. It is a wretched imitation of Lope's *Peribañez y el Comendador de Ocaña*, and is more infected with *culteranismo* and contains more irrelevant passages than the worst specimens to be found in Montalván — with the possible exception of some of his religious dramas.

The concluding verses :

« a nuestros pies, el perdon,
sino el aplauso, merezca, [esta comedia],
y hasta la segunda parte,
no ay mas que tener paciencia. »

indicate that a sequel was contemplated.

(19). *Obrar bien, que Dios es Dios.*

As a *suelta* is attributed to Montalván. Francisco de Bances Cándamo has also been named as author, which ascription is found stricken out in a manuscript of the piece in the Biblioteca Nacional [2].

(20). *Pedro de Urdemalas.*

The catalogue of the British Museum ascribes this play to Montalván, notwithstanding the copies in the Museum — Madrid, 1750 — bear the attribution « de un ingenio ». Schaef-

1. Why this should have been done seems inexplicable. In the K. K. Hof-Bibliothek, Vienna, two copies of *La Mujer de Peribañez* exist ; the one contained in vol. 3 of *Comedias de varios*, the other in vol. 8 of the same collection — both lacking date and place of publication. The catalogue attributes the copy in vol. 3 to Montalván, and that in vol. 8 to « tres ingenios » — an evident error, since the librarian informs me that both copies bear the title *Mujer de Peribañez, Comedia famosa de tres ingenios*. The text is identical throughout.

2. Paz y Melia, *Catálogo*, art. 2430.

fer [1] believes the author to be Cervantes; Hennigs [2] thinks him to be Lope; La Barrera [3] suggests either Cervantes or Lope [4].

(21). *Príncipe (El) Don Carlos* (Original version).

In part twenty-eight of the *Comedias escogidas*, Madrid, 1667, h is *comedia* is attributed to Montalván [5], and La Barrera [6] and Ticknor [7] concur in this ascription. In part twenty-eight of *Comedias de varios Autores*, Huesca, 1634, it is attributed to Enciso [8], in which ascription Schaeffer [9] and Fitzmaurice-Kelly concur [10].

(22). *Príncipe (El) peregrino, y Prodigio en Dinamarca.*

In a *suelta* in the Ticknor collection, dated 1799, this *comedia* is ascribed to Montalván [11]. In a *suelta* of like date in the Biblioteca Nacional, no author is named, but the play is catalogued as of « un ingenio ». Ticknor expresses no opinion regarding the question of authorship. I believe that it is a comparatively modern work, considerably later than Montalván's time.

(23). *Príncipe (El) perseguido.*

In a *suelta* in the Ticknor collection, Montalván is named as author. However, Ticknor [12], himself, says that although this

1. *Geschichte*, vol. 1, p. 326.
2. *Studien zu Lope de Vega Carpio*, von Dr. Wilhelm Hennigs, Göttingen, 1891, p. 96.
3. *Catálogo*, p. 268, col. 2.
4. Cf. Rennert, *Life of Lope de Vega*, ut supra, p. 524; Paz y Melia, *Catálogo*, art. 2550.
5. La Barrera, *Catálogo*, p. 697, col. 1.
6. Ibid., p. 684, note.
7. *History of Spanish Literature*, ut supra, vol. II, p. 319, note.
8. Ticknor, *Catalogue*, etc., p. 267.
9. *Geschichte*, vol. 1, p. 400.
10. That La Barrera later discovered his mistake in believing Montalván to have been the author, is proved by the fact that on p. 267, col. 2 of the copy of his *Catálogo* which came into the possession of the Biblioteca Nacional on his death, he has stricken out this play.
11. Ticknor, *Catalogue*, etc., p. 267.
12. Ibid., *l. c.*

ascription is often met with, the true authors are Belmonte, Moreto, and Martínez, — an attribution found in *El mejor de los mejores Libros que han salido de Comedias nuevas*, Madrid, 1653 [1]. That Ticknor's statement is correct, is proven by an autograph manuscript of the play in the Biblioteca Nacional which was formerly in the possession of the Duke of Osuna [2].

(24). *Príncipe (El) prodigioso, y Defensor de la Fe.*

The catalogue of the British Museum — doubtless following the ascription of two copies in the Museum, dated Barcelona, 1770 (?) and 1808 (?) — attributes this *comedia* to Montalván, but adds that Moreto and Matos have also been named as authors. In treating of Luis Vélez de Guevara's *El Capitán prodigioso, Príncipe de Transylvania*, Schaeffer [3] states that Moreto and Matos have availed themselves of it in their *El Príncipe prodigioso, y Defensor de la Fe*; Schaeffer thereby attributing the latter not to Montalván, but to Matos and Moreto. In *El mejor de los mejores Libros que han salido de Comedias nuevas*, Madrid, 1653, it is given the same ascription [4].

The *comedia* is also found with the simple title *El Príncipe prodigioso*. It does not read like Montalván's work.

(25). *San Juan Capistrano.*

As a *suelta* is attributed to Montalván. Among the corrections made by La Barrera to the copy of his *Catálogo* now in the Biblioteca Nacional, he has added to the title of this play [5] the words « *La Sentencia contra sí, y el Húngaro más valiente* ». Further, in the Notes to Montalván's *comedias sueltas* [6], he has stricken out the words « *San Juan Capistrano* quizás la de Gaspar de Ávila ».

1. La Barrera, *Catálogo*, p. 709, col. 1.
2. Paz y Melia, *Catálogo*, art. 2735.
3. *Geschichte*, vol. 1, p. 291.
4. La Barrera, *Catálogo*, p. 709, col. 1.
5. Ibid., p. 268, col. 1.
6. Ibid., p. 268, col. 2.

Mr. Fitzmaurice-Kelly informs me that he believes Gaspar de Ávila to be the author.

(26). *Sin Secreto no ay Amor.*

In a *suelta* in the British Museum — Barcelona (?), 1640 (?) — Montalván is named as author of this piece, which is really by Lope. The latter's autograph manuscript of it exists in the same library — Egerton, 548 —, and bears a license dated December 13, 1626 [1].

(27). *Valor (El) perseguido y Trayción vengada.*

In *sueltas* of the eighteenth century it is often ascribed to Montalván [2]. It is found attributed to Lope in vol. 132 of the Osuna collection [3].

(28). *Ventura (La) en el Engaño.*

As a *suelta* is attributed to Montalván [4], and La Barrera [5] and Schack [6] concur in this ascription. There is a manuscript of the piece in the Biblioteca Nacional, dated Barcelona, May 9, 1630, and on account of the close resemblance between the handwriting and that of Fr. Alonso Remón, Paz y Melia [7] believes it to be the work of the latter. Judged from the standpoint of style, I think, however, that Montalván has a strong claim to authorship.

(29). *Zeloso (El) Estremeño.*

The catalogue of the British Museum states that this play is found attributed to Montalván in part forty-two of *Comedias de*

1. Dr. Hugo Albert Rennert also has a copy of this *suelta* in his library, and from it and the above mentioned manuscript published the *comedia*, Baltimore, 1894.

2. La Barrera, *Catálogo*, p. 456, col. 2.

3. Ibid.. *l. c.*. On these *tomos colecticios* of the Osuna Library see an article by Dr. Rennert in *The Modern Language Review* for January, 1906.

4. La Barrera, *Catálogo*, p. 268, col. 2.

5. Ibid., p. 266, col. 1.

6. *Historia*, vol. III, p. 376, note.

7. *Catálogo*, art. 3458.

*diferentes Autores*, Zaragoza, 1650, which that library possesses [1]. In part twenty-eight of *Comedias de Lope de Vega Carpio... y otros Autores*, Zaragoza, 1639, the *comedia* is attributed to Lope [2], in which ascription Mesonero Romanos [3] concurs. In part twenty-eight of *Comedias de varios Autores*, Huesca, 1634, it is ascribed to Pedro Cuello [4] (*sic*), but Ticknor [5], Schaeffer [6], and La Barrera [7] believe Antonio Coello to be the author.

In addition to the plays enumerated above, Montalván is credited by La Barrera and others with having written seven more, which I have been unable to locate. For this reason I have hesitated to include them among our author's existent genuine *comedias*. Just as little do they fall under the supposititious class, since I have found no reference to their spuriousness. I therefore classify them separately.

They are [8] :

COMEDIAS NOT ACCESSIBLE

(1). *Cuerdos hay que parecen locos.*

(Rivadeneyra, vol. 45, p. LIV. Zabaleta wrote a play of this title. Are they identical?)

(2). *Gitanilla (La) de Madrid.*

(Schaeffer, *Geschichte*, vol. II, p. 150; La Barrera, *Catálogo*, p. 268, col. I; Rivadeneyra, *l. c.*; Schack, *Historia*, vol. V,

1. La Barrera, *Catálogo*, p. 686, col. 1, does not cite this *comedia* among those contained in the part mentioned.
2. La Barrera, *Catálogo*, p. 683, col. 1.
3. In Rivadeneyra, vol. 45, p. LIV.
4. Ticknor, *Catalogue*, etc., p. 97.
5. Ibid., *l. c.*
6. *Geschichte*, vol. II, p. 89.
7. *Catálogo*, p. 683, col. 1.
8. The references beneath each title indicate where mention is made of it.

p. 186; Ticknor, *History of Spanish Literature*, ut supra, vol. II, p. 428).

(3). *Más puede Amor que la Muerte.*

(Rivadeneyra, *l. c.*; La Barrera, *Catálogo*, p. 268, col. 1 [1]).

(4). *Navidad (La) del Señor.*

(Rivadeneyra, *l. c.*, La Barrera, *Catálogo*, p. 268, col. 2).

(5). *Pescador (El). (Baile).*

(La Barrera, *Catálogo*, pp. 518, col. 2; 641).

(6). *Por el mal Vecino el bien.*

(Rivadeneyra, *l. c.*; La Barrera, *Catálogo*, p. 268, col. 1).

(7). *Socorro (El) de Cádiz.*

(La Barrera, *Catálogo*, p. 518).

Montalván's chief model was, of course, Lope de Vega, but, as Schack [2] aptly remarks, it would seem that he appreciated, in the main, the *number* of his master's productions, and tried to rival him in his fecundity. How utterly he failed is strikingly evinced by a comparison of his paltry forty-nine dramas with the huge total of Lope; and, for stylistic reasons, one would wish that he had realized the utter futility of endeavoring to equal in productiveness « the only one who could be both polygraph and true poet at the same time [3] ».

George W. Bacon.

1. From a manuscript note of La Barrera in the copy of his *Catálogo* — now in the Biblioteca Nacional —, we learn that a *comedia* of this title was performed before the King and Queen, January, 1633, and November, 1635.

2. *Historia*, vol. III, p. 378.

3. Schack, ib., *l. c.*

# LE
# CONSEIL DE CASTILLE
## EN 1808.

---

### INTRODUCTION

### I

Véritable cœur de la monarchie espagnole, le Royal et Suprême Conseil de Castille recevait toutes les réclamations, requêtes, suppliques et prières qui de la nation montaient vers le roi, et renvoyait aux administrations provinciales ou locales et aux particuliers les rescrits et réponses du souverain. Il était l'intermédiaire nécessaire entre les sujets et le roi, entre le roi et ses peuples. Vu du côté de la nation, il marquait le faîte des grandeurs humaines; vu du côté du roi, il représentait le premier degré de l'autorité déléguée, le plus direct et le plus immédiat des pouvoirs subordonnés à la majesté royale.

Sa compétence s'étendait aux matières les plus diverses, aux plus infimes comme aux plus considérables. Il agissait tantôt comme comité d'élaboration des lois, tantôt comme conseil privé du monarque, ou comme cour de justice, ou comme tribunal administratif. Il concourait à la nomination des fonctionnaires, surveillait leur conduite, et examinait leurs comptes à leur sortie de charge.

Une section privilégiée du Conseil, la Chambre royale de Castille (*Real Camara*), remplissait auprès du roi le rôle de Conseil de conscience.

Le tribunal de police de Madrid, ou Chambre des juges de l'Hôtel et de la Cour (*Sala de alcaldes de Casa y Corte*), était présidé par un conseiller de Castille et soumis à la suprématie du Conseil, qui avait par lui le gouvernement de la capitale.

Le Conseil était présidé par un gouverneur amovible, nommé par le roi. Son parquet se composait de trois procureurs généraux (*fiscales*), assistés de quatre substituts (*agentes fiscales*) ordinaires et de quatre substituts extraordinaires. Les conseillers titulaires, au nombre de trente-cinq, se répartissaient entre la première et la deuxième Chambre de gouvernement, la Chambre des quinze cents doubles, la Chambre de justice et la Chambre de province. Tout un monde de gens de justice gravitait autour de la Cour : sept greffiers de la Chambre (*escribanos de Camará*), sept rapporteurs (*relatores*), cinquante receveurs (*receptores*), douze huissiers (*porteros*), un répartiteur, un imprimeur, sans compter les employés subalternes des greffes, les clercs des rapporteurs et receveurs, les procureurs et agents d'affaires, les garçons de salle et artisans divers vivant dans la mouvance du Conseil.

Le gouverneur du Conseil recevait du roi un traitement de 150.000 réaux, les fiscaux touchaient 66.000 réaux, les conseillers 55.000. Si opulents qu'ils fussent, ces traitements n'étaient rien en comparaison des honneurs attribués au Conseil. Pris dans son ensemble, le Conseil avait droit au titre d'Altesse et, en cas de vacance du trône, à celui de Majesté. Dans les processions et les cérémonies publiques, c'était lui qui occupait le meilleur rang et la meilleure place. Invité à toutes les fêtes, il avait part à toutes les largesses du roi, de la noblesse et de la municipalité madrilène. Sans toucher d'épices et sans manquer à ses devoirs, le magistrat tirait encore de sa charge force privilèges, exemptions et commodités. Obtenir en fin de carrière et comme récompense suprême de longs services un siège au Conseil de Castille était l'ambition de tout juge et de tout administrateur castillan [1].

1. Cf. sur ce sujet notre étude : *Le Conseil de Castille au XVIII*e *siècle* (Revue Historique, t. LXXIX, 1902), extraite de D. Antonio Martinez Salazar, *Colección de memorias y noticias del gobierno general y politico del Consejo*. Madrid, 1764, in-fo, et de D. Pedro Escolano de Arrieta. *Practica del consejo real en el despacho de los negocios*. Madrid, 1796, 2 t. in-fo.

Les places se donnaient parfois à la faveur, mais le gouvernement était lui-même si intéressé à faire de bons choix qu'il ne procédait, en général, qu'après une sérieuse enquête à la nomination d'un Conseiller de Castille [1].

La réception du nouveau magistrat avait lieu avec une extrême solennité ; l'esprit formaliste et hiérarchique de la Compagnie s'y révélait tout entier et tous les détails de la cérémonie étaient soigneusement consignés par écrit pour servir d'instruction aux générations futures.

Le 7 septembre 1802, D. Felipe Ignacio Canga Argüelles, fiscal du Conseil, prit possession du siège de Conseiller de Castille, qui lui avait été conféré, le 25 août précédent, par un décret royal, daté de Saragosse. Quand toutes les chambres furent réunies en la Grand' Salle, D. Bartolomé Muñoz, secrétaire du Conseil, avertit la Cour de l'arrivée du récipiendaire, et le président ordonna de l'aller quérir et de le faire entrer. D. Felipe fut introduit, et se plaça au milieu de la salle, à droite de Muñoz, qui donna lecture du décret royal de nomination, la porte de la salle étant restée grande ouverte. Après la lecture du décret, la porte fut refermée et D. Felipe se retira derrière la balustrade placée à l'entrée de la salle. Muñoz monta sur l'estrade et remit le brevet royal au gouverneur, qui le baisa et l'éleva au-dessus de sa tête en prononçant la formule : « il sera obéi ». Il invita en même temps le nouveau magistrat à entrer. Muñoz alla chercher D. Felipe derrière la balustrade et le ramena devant la Cour, en le tenant toujours à sa droite. On rouvrit alors la porte pour la

1. « He querido encargaros, como lo hago, me embieis precisamente una relacion muy particular de ellos, declarando la edad, partes y calidades que cada uno tuviere, de donde son naturales, en que Universidades y colegios estudiaron, se graduaron y exercitaron, que ocupaciones tuvieron antes que fuesen promovidos á ese mi Consejo de Navarra, quanto tiempo ha que sirven en el, y como han procedido en su vida y costumbres y exercicio de sus oficios. » Arch. hist. nac., 740e. *Plazas*, nº 17. Lè roi à D. Antonio Domingo Villanueva y Pacheco, 7 janvier 1791.

cérémonie de la prestation de serment, mais D. Felipe ayant fait observer qu'il avait déjà prêté serment comme fiscal, le Conseil voulut bien le dispenser d'un nouveau serment. Le récipiendaire prit place auprès de D. Juan Antonio Pastor, qui le précédait immédiatement comme ancienneté. Cependant cette réception d'un magistrat sans prestation de serment parut irrégulière à quelques membres du Conseil et il fut décidé que le roi en serait informé. Le 19 janvier 1803, Charles IV décida que D. Felipe prêterait le serment habituel ; celui-ci se conforma à l'ordre royal le 24 janvier et tous les rites ayant été, cette fois, accomplis, il fut tenu par tous pour vrai membre du Conseil [1].

Le Conseil de Castille se composait en 1808 en très grande majorité de magistrats de carrière, auxquels étaient venus s'adjoindre quelques favoris de la Cour.

Le doyen et gouverneur intérimaire du Conseil était D. Arias Antonio Mon y Velarde, ancien auditeur à l'audience de Saragosse, ancien président de l'audience de Cáceres, conseiller honoraire de Castille depuis le 6 avril 1791, conseiller titulaire depuis le 30 novembre 1800 [2]. D. Gonzalo Josef de Vilches était conseiller depuis le 19 juin 1791. D. Antonio Villanueva y Pacheco avait été président du Conseil royal de Navarre et y avait acquis une telle autorité qu'après sa nomination au Conseil (8 mai 1794) le roi l'avait maintenu trois ans à Pampelune sans se décider à le remplacer [3]. D. Bernardo Riega y

1. Arch. hist. nac. *Expedientes reservados*. Leg. 10, nº 23, 7 sept. 1802.

2. D. Arias Antonio Mon y Velarde, señor de la jurisdicción de Uria y los Villares, con sus agregados, en el principado de Asturias, decano del Consejo y Camara de S. M., ministro del de la Suprema y general Ynquisición, Vicepresidente nato de la Junta de la Inmaculada Concepción, Presidente de la Comisión gubernativa de Consolidación de Vales reales, y del Honrado Consejo de la Mesta, gobernador interino del Consejo.

3. « Satisfecho S. M. de los servicios que ha contraido en la regencia del enunciado reyno de Navarra, y siendo de su real agrado los continuase en ella, se comunico á la Camara en 17 de Diziembre proximo la R. Orden corres-

Solares avait pris rang le 27 mars 1795. D. Juan de Morales Guzman y Tovar, ancien corrégidor de Madrid, avait obtenu le 15 juin 1795 les honneurs de Conseiller de Castille, et le roi ne l'avait exonéré du corrégidorat que le 23 novembre 1802[1]. D. Felipe Ignacio Canga Argüelles avait exercé pendant neuf ans (1793-1802) les fonctions de procureur général du Conseil. D. Antonio Gonzalez Yebra sortait du Conseil des Ordres. D. Gabriel de Achutegui avait commencé sa carrière comme employé à la banque de San Carlos, et était passé du Conseil des finances (1792) au Conseil de Castille, où il était entré comme fiscal (27 mai 1793) avant d'y siéger comme conseiller (27 mai 1796). Le marquis de Casa Garcia del Postigo n'était point magistrat de carrière, il avait obtenu les honneurs de Conseiller de Castille le 26 mai 1797 et était devenu conseiller titulaire le 2 octobre 1798. D. Manuel del Pozo, ancien *alcalde de corte*, jouissait des honneurs de Conseiller de Castille depuis le 11 août 1797. D. Josef Maria Puig de Samper siégeait au Conseil depuis le 25 février 1801. D. Sebastian de Torres avait été juge à la *Corte mayor* de Navarre et *alcalde de corte*; il était Conseiller de Castille

pondiente, para que allí mismo se le pusiese en posesion de la plaza de Consejo Real, jurando en manos del Virey de aquel reyno, comenzando desde luego á disfrutar el sueldo de ella, y considerandosele su antiguedad, desde el dia en que se le confirio, de que se libro la correspondiente R. Cedula en 11 del corriente (Enero de 1795.) » Arch. hist. nac., *Expedientes reservados*. Leg. 10, nº 26.

1. D. Juan de Morales, n'étant pas gradué en droit portait le costume civil des conseillers de cape et d'épée : « Siendo el ánimo del rey que D. Juan de Morales goce los mismos honores y asista a los mismos actos que los demas ministros del Consejo, sin otra diferencia que la del traje, ha resuelto S. M. que al acto de la Consulta concurra vestido de negro, con espada, y que para cubrirse lleve gorra, como la de los ministros togados, dejando el sombrero donde acostumbran dejarle los obispos. » Arch. hist. nac., *Expedientes reservados*. Leg. 10, nº 27, 28 juin 1795. Le 5 février 1805 le roi décida que Morales ne connaîtrait que des affaires administratives et non des affaires judiciaires. Id., *ibid.*

depuis le 12 juin 1801. Le marquis de Fuerte-Hijar avait prêté serment le 8 mai 1802 [1], et D. Josef Navarro Vidal, ancien *alcalde de corte* le 24 septembre 1802. D. Domingo Fernández Campomanes siégeait depuis le 4 octobre 1802 et venait du Conseil de Navarre et de la *Sala de alcaldes*. D. Andrés Lasauca et D. Antonio Alvarez de Contreras, sans antécédents connus, étaient entrés tous les deux au Conseil en décembre 1802. D. Ignacio Antonio Cortavarria, installé le 13 décembre de la même année, avait été fiscal de la Junte de Cavalerie. D. Ignacio Martinez de Villela, ancien *alcalde de corte*, était entré le 16 mai 1803 au Conseil suprême de la guerre comme juge de robe longue ; le roi l'avait nommé, le 13 déc. 1807, surintendant-général de police de Madrid et de sa banlieue, et lui avait donné place au Conseil, avec ancienneté à partir du 16 mai 1803 [2]. D. Francisco Domenech y Nadal sortait, lui aussi, de la *Sala de alcaldes*. D. Josef Marquina y Galindo était une créature de Godoy [3]. Ancien secrétaire du gou-

1. Voici quelle était la formule du serment des magistrats :

« Jurais á Dios, y á esta señal de cruz +, y á las palabras de los santos quatro Evangelios, que, como buen y católico cristiano, usaréis bien y fielmente de este cargo (siempre que entreis en el ministerio) que os es encomendado, y guardareis el servicio de Dios y de S. M. y bien del Reyno, y donde quiera vieredes su servicio lo espondreis y allegareis, y dondequiera vieredes lo contrario, lo estorvareis, y se lo hareis saber por vuestra persona si pudieredes, y sino por vuestras cartas, y mensageros, y guardareis el secreto del Consejo y las leyes y ordenanzas del Reyno, y que direis y dareis vuestro voto libremente, y que por ningun respeto no dejareis de decir lo que en Dios y en vuestra conciencia os pareciere que conviene al servicio de Dios y del Rey, y bien del reyno, y en todo hareis y cumplireis lo que bueno y fiel consejero deve y es obligado hacer. — Responda : Si, juro — Si ansi lo hicieredes, Dios os ayude, y si no os lo demande, como aquel que jura su santo nombre en vano. — Responda : Amén. » Arch. hist. nac., *Expedientes reservados*. Leg. X, nº 32.

2. Arch. hist. nac., 1193e. *Juramentos* (1795-1808) : 13 déc. 1807.

3. C'était un homme ambitieux, entreprenant, colérique et de médiocre jugement. Ses façons autoritaires avaient souvent fait rire à ses dépens. L'auteur des *Vicios de Madrid* raconte sur lui cette plaisante histoire : « Lo mas gra-

verneur du Conseil, ancien *alcalde de corte*, il était en 1808 surintendant général de police, corrégidor de Madrid et gouverneur de la Sala [1]. D. Francisco Arjona, fiscal du Conseil le 29 mai 1802, avait pris séance comme conseiller titulaire le 1er mars 1807, avec ancienneté du 23 février 1805 [2]. D. Francisco Javier Duran, juge criminel à l'audience de Valladolid (10 août 1794), *alcalde de corte* (17 juin 1804), avait prêté serment comme Conseiller de Castille le 12 juin 1805. D. Miguel Alfonso Villagomez sortait du Conseil des Ordres et avait prêté serment le 24 mars 1806. En même temps que lui avaient été nommés Conseillers de Castille, D. Vicente Duque de Estrada, président de l'audience de Séville, D. Juan Antonio Gomez Carrillo, président de la Chancellerie de Valladolid, D. Tomás Moyano, *alcalde de corte* et D. Juan Antonio Ynguanzo, ancien auditeur à l'audience de Cáceres (novembre 1790) et *alcalde de corte* (1802). D. Alfonso Duran Barrazabal avait passé par le Conseil de Navarre et par la *Sala de alcaldes*. D. Josef Joaquin Colon de Larreategui était aussi un vieil *alcalde de corte* (11 octobre 1791). D. Manuel de Lardizabal, un des membres les plus distingués du Conseil, avait été procureur-général du Conseil et de la Chambre (octobre 1791).

---

cioso de Marquina es que se pone a pasear solo en su cuarto, y los criados sin que él lo note, se ponen a escucharle, y él paseandose se decia a si mismo : Sr Marquina, Vm. ¿ qué es ? Vm. era un pobre abogado de guardilla y lo hicieron secretario de la presidencia de Castilla, muy buen escalon para hacer su carrera ; luego le hicieron alcalde de Corte, eso es lo que Vm. queria ; despues consejero, ¡ este si que es buen bocado ! Ahora es Vm. corregidor de Madrid, governador de la Sala de Alcaldes, y Superintendente general de policia. Ahora si, estara Vm. contento, ya no hay mas que esperar.... Pero, Marquina, ¿ irás a presidio ? Me parece que si, Marquina. » *Revue Hispanique*. XIII, nº 43, p. 188.

1. Nous omettons ici D. Adrian Marcos Martinez, vingt-deuxième conseiller, que nous mentionnerons plus loin comme président de la *Sala de Alcaldes*.

2. Arch. hist. nac., 1193e. *Juramentos* (1795-1808). 1er mars 1807.

Les trois procureurs généraux de Castille étaient D. Simon de Viegas, très impopulaire comme partisan de Godoy, et fiscal depuis le 22 septembre 1802, D. Nicolas de Sierra, ancien procureur criminel de l'audience de Séville, entré au Conseil le 20 avril 1807 et D. Jerónimo Antonio Diez, ancien président de la Chancellerie de Valladolid, installé le 2 mai de la même année [1].

La charge de secrétaire du Conseil appartenait à D. Bartolomé Muñoz y Torres, le plus ancien des greffiers du Conseil et de la Chambre.

D. Josef Alegre était « grand chancelier du sceau de cire de Castille » comme lieutenant du marquis de Valera [2].

D. Adrian Marcos Martinez, conseiller de Castille, depuis le 18 avril 1804, présidait la *Sala de alcaldes*.

Les conseillers de Castille n'étaient point, comme les magistrats français, acquéreurs et propriétaires de leurs charges. Le roi pouvait les mettre à la retraite [3] en leur conférant, ou en leur

1. Le serment prêté par les fiscaux était un peu différent de celui que prêtait les magistrats :

« Que jurais á Dios y á esta señal de cruz +, y á las palabras de los santos quatro Evangelios que usareis bien y fielmente de este encargo que os es encomendado, guardando el servicio de Dios y de S. M. y el secreto del Consejo, y las leyes y ordenanzas del reyno, y que procurarais y seguireis los pleitos y causas reales, tocantes á la preheminencia y jurisdiccion real y á su hacienda y patrimonio, y terneis cuidado y diligencia de saver por todas las vias que pudieredes de las cosas que convengan para el derecho de S. M., y que los pleytos no los dejareis indefensos y os informareis de las cosas que estan tomadas de la corona real, y las pedireis y demandareis, y avisareis de ello á S. M. y á los de su Consejo, y que no dexareis de pedir ni acusar los pleytos fiscales que justamente se devieren seguir, y los fenecer, por deudo ni amistad que tengais con ningunos concejos, ni grandes, ni cavalleros, ni otras personas. Y en todo hareis lo que buen fiscal de S. M. deve y es obligado hacer. — Responde : Si, juro. — Si ansi lo hicieredes, Dios os ayude, y si no os lo demande mal y caramente, como aquel que jura su santo nombre en vano. — Responde : Amén. » Arch, hist. nac., *Expedientes reservados*. Leg. X, nº 32.

2. Arch. hist. nac., 1193e. *Juramentos*. 6 juin 1796.

3. « He venido en jubilar al ministro del Consejo y Camara D. Francisco

refusant l'honorariat. Il pouvait même les exiler et les interner dans une forteresse [1]. Il les tenait par l'appât des faveurs et des distinctions. Cependant ils avaient su garder leur indépendance et méritaient généralement l'estime publique par leur gravité espagnole, la dignité de leur vie, leur esprit de corps et leur respect profond pour les traditions de leur Compagnie.

Ils venaient précisément, au début de l'année 1808, de donner une preuve éclatante de leur courage civil en refusant de s'associer aux basses vengeances de D. Manuel Godoy, prince de la Paix, amiralissime et généralissime des flottes et armées d'Espagne,

---

Policarpo de Urquijo, con el medio sueldo de su plaza..... Para remover los obstáculos que en mis Tribunales halla la administración de justicia, y para premiar el merito de los que se han inutilizado en mi servicio, he venido en jubilar por su abanzada edad y achaques a los ministros del Consejo y Camara baron de Castiel, D. Juan Mariño de la Barrera, D. Benito Ramon de Hermida; conservandoles todos los honores y sueldo de sus plazas de Consejo y Camara, en consideracion á sus buenos y dilatados servicios. Con el mismo objeto, y por las mismas razones, he venido en jubilar á los ministros del propio Consejo D. Pablo Antonio de Ondarzu, á D. Juan Antonio Lopez Altamirano y al fiscal de la Camara D. Domingo Codina. » Guadalajara, 15 de Agosto 1802. Arch. hist. nac., *Expedientes reservados*. Leg. 10, nº 28.

Ces décrets nous montrent, dans le même acte, des Conseillers mis à la retraite à solde entière, à demi-solde, et sans traitement. Il ne faut pas prendre au pied de la lettre ce que dit le roi de la maladie de ses serviteurs, puisqu'un décret de Ferdinand VII devait les rappeler tous à l'activité et que D. Benito Ramon de Hermida figura parmi les chefs du parti conservateur aux Cortes de Cadix.

1. « Habiendose examinado la causa formada de orden del rey contra D. Francisco Zamora por ministros de su Real confianza, ha resuelto S. M. con su precedente uniforme dictamen separar al citado Zamora de la plaza del Consejo que obtenia, destinandole al castillo de Pamplona por el tiempo de su voluntad, concediendole por via de equidad 20.000 rs. anuales para su manutención y la facultad de usar de libertad, dentro de la fortaleza, respecto de que no ha de estar encerrado. Tambien quiere S. M. que Doña Maria Guerrero, muger de Zamora, salga de Madrid y sitios reales. 26 de octubre de 1799. Cuesta. » Arch. hist. nac. *Expedientes reservados*. Leg. 10, nº 28.

favori de la reine Marie-Louise et conseiller tout-puissant du roi Charles IV.

Au mois d'octobre 1807, D. Fernando, prince des Asturies avait commis l'imprudence d'écrire à Napoléon sans l'aveu du roi, pour demander à l'empereur la main d'une princesse française. Instruit de ces intrigues, Godoy avait fait arrêter le prince et avait songé un moment à intenter à l'héritier du trône un procès de haute trahison. La crainte d'attirer sur lui-même la colère de l'empereur, et la haine de la nation espagnole tout entière, lui avait fait abandonner ce projet. Il avait, du moins, résolu de profiter du « complot de l'Escurial » pour se débarrasser de quelques-uns des partisans de Ferdinand. Une commission de douze magistrats [1], choisis parmi les moins riches des Conseils, et présidée par D. Arias Mon, doyen de Castille, fut chargée de juger les ducs de San Carlos et de l'Infantado, le comte d'Orgaz, le marquis d'Ayerbe et le chanoine Escoiquiz, considérés comme complices du Prince des Asturies. D. Simon de Viegas, fiscal de Castille, remplissait auprès de la commission les fonctions de procureur-général [2]. Godoy se croyait si sûr du succès qu'il annonçait par avance qu'il y aurait deux condamnations capitales. Mais les accusés trouvèrent d'énergiques défenseurs. Les avocats Joven de Salas, Fernandez Martinez, Josef de Aznares et Madrid Davila rédigèrent un mémoire si limpide et si con-

1. D. Arias Mon, D. Gonzalo Josef de Vilches, D. Antonio Villanueva, D. Antonio Gonzalez Yebra, Marques de Casa Garcia, D. Eugenio Manuel Alvarez Caballero, D. Sebastian de Torres, D. Domingo Fernandez Campomanes, D. Andres Lasauca, D. Antonio Alvarez de Contreras, D. Miguel Alfonso Villagomez, D. Simon de Viegas (*Gaceta de Madrid*, 31 mars 1808).

« Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette affaire, c'est le choix que la Cour a fait parmi le Conseil de Castille des membres les plus pauvres pour être les juges dans ce procès. La Cour espérait les gagner. » Arch. des Aff. Etr. à Paris. *Corresp. Espagne*, t. 673, f° 168, 10 février 1808.

2. « Godoy avait dit que les juges prononceraient contre deux personnes la peine capitale ; il croyait être assuré des juges. » Id., *ibid.*, t. 673, f° 84.

cluant que les commissaires se montrèrent très peu disposés à pousser l'affaire plus avant et demandèrent qu'on leur adjoignît de nouveaux juges. On leur nomma huit assesseurs. Le 25 janvier 1808, D. Eugenio Caballero, fiscal du Conseil des Ordres, et membre de la commission, se sentant très gravement malade, fit demander à ses collègues la permission de se rendre en litière à la séance « pour émettre son vote avant son heure dernière dans une affaire si importante au salut de la patrie, au bonheur du roi et de la famille royale et à l'acquit de sa conscience. » Émus d'une pareille requête, les conseillers se transportèrent chez D. Eugenio. Ils trouvèrent le malade sur son lit, revêtu de sa toge et paré de ses insignes. Il demanda à opiner le premier et proposa aussitôt que D. Simon de Viegas, ayant fait connaître son opinion sur l'affaire, fût, avant toute discussion, exclu des débats. D. Andrés Lasauca appuya la motion et déclara même qu'il se retirerait si D. Simon ne consentait pas à sortir. Le fiscal une fois parti, D. Eugenio résuma les débats et adopta les conclusions présentées par les avocats des accusés. Les juges ne pouvaient juger que sur pièces originales, seules susceptibles de faire preuve en justice, surtout lorsqu'il s'agissait d'un procès criminel ; les copies et informations versées au procès ne portaient aucune garantie d'authenticité, et fussent-elles authentiques, ne contenaient aucune charge sérieuse contre les accusés ; le délai de quatre-vingts jours, que les lois de Castille accordaient aux prévenus pour réunir les éléments de leur défense n'avait point encore commencé à courir contre les accusés, puisqu'il n'y avait point eu encore de sentence publique, qui leur ordonnât de faire la preuve de leurs dires ; si le roi voulait absolument donner suite à l'affaire, il fallait de toute nécessité recommencer toutes les informations, ouïr de nouveau le prince des Asturies, les princes, les grands, les seigneurs dénoncés, accusés, ou impliqués dans le procès ; mais comme prince héritier reconnu par les Cortes, le prince des Asturies ne pouvait être traduit que devant les États du royaume, et les autres infants, princes ou grands

de l'État ne pouvaient davantage être jugés par une simple commission ; ils devaient être entendus par le Conseil de Castille, toutes chambres assemblées, en audience publique et toutes portes ouvertes. En admettant même, ce qui n'était pas, que les commissaires fussent qualifiés pour juger légitimement le procès, il fallait, avant tout, que le Conseil de Castille, assemblé en séance publique, apprît quelle *main inconnue* [1] avait dénoncé le complot, tout tribunal, même celui de la Sainte Inquisition, devant toujours connaître le dénonciateur, avec cette seule différence que dans les procès d'Inquisition le dénonciateur pouvait ne pas être confronté avec l'accusé. De tout cet exposé, D. Eugenio déduisait qu'il n'y avait point en l'espèce matière à procès, et que, si S. M. voulait savoir l'avis de son Conseil, les magistrats assemblés ne pouvaient, en conscience, conclure à autre chose qu'à la mise en liberté immédiate de tous les accusés.

Ces arguments, irréfutables au point de vue juridique, frappèrent vivement l'esprit des commissaires. Ils adoptèrent à l'unanimité l'opinion de D. Eugenio, heureux d'avoir rendu hommage à la justice et sauvé leur honneur.

La sentence de la commission fut portée au roi. Le bon Charles IV, qui avait déjà oublié ses emportements et même ses griefs, montra tout d'abord quelque satisfaction de voir cette triste affaire enfin terminée, mais Godoy et ses partisans revinrent à la charge et décidèrent le roi à frapper les hommes que la commission venait d'acquitter. Les ducs de l'Infantado et de San Carlos furent exclus de l'armée et bannis à 60 lieues de Madrid et des résidences royales, le comte d'Orgaz fut interné à Valence, le marquis d'Ayerbe exilé en Aragon et le chanoine Escoiquiz enfermé au couvent d'El Tardon, au diocèse de Cordoue.

Godoy triomphait, mais D. Eugenio Caballero étant mort

1. C'était là une menace directe adressée à Godoy, qui avait dénoncé le complot et qui avait conduit tout le procès.

quelques jours plus tard, les couvents de Madrid se disputèrent l'honneur de faire de dignes funérailles à ce grand magistrat [1].

L'année 1808, qui s'annonçait si troublée, devait être l'une des plus tragiques de l'histoire d'Espagne. Au cours de cette année terrible, Madrid devait connaître la révolution, l'invasion, la domination étrangère, l'ivresse de la victoire et les humiliations de la défaite, et obéir successivement à neuf maîtres différents : Charles IV, Ferdinand VII, la Junte de régence, Murat, Savary, Joseph Bonaparte, le Conseil de Castille, la Junte centrale insurrectionnelle d'Espagne et Napoléon.

Aucun corps de l'État, n'était moins préparé que le Conseil de Castille à vivre d'une vie si agitée et si extraordinaire. Tout ce que l'esprit conservateur a de meilleur, mais aussi tout ce qu'il a de plus timide et de plus routinier respirait en lui. Les hommes qui le composaient, presque tous âgés et las, s'étaient étudiés, dès leur jeunesse, à comprimer en eux toute spontanéité, tout élan, et à faire d'eux-mêmes, non des hommes, entièrement développés en leur originale individualité, mais des pièces, des rouages de la grande machine administrative, dont ils étaient fiers d'être les organes et les ressorts. Ils étaient faits pour exécuter, avec une régularité presque automatique, un certain nombre de mouvements précis et connus, mais il ne fallait pas leur demander d'en exécuter d'autres. Non seulement ils ne le pouvaient pas, mais il leur était impossible d'imaginer qu'aucun changement fût légitime, ou même désirable. Institué dès le XIVe siècle, perfectionné par la sagesse des rois catholiques, instrument des grands desseins de Charles-Quint et de Philippe II, le Conseil de Castille était une institution aussi parfaite en soi que peut l'être une œuvre humaine. La prudence des politiques ne devait s'appliquer qu'à rendre sa marche régulière et normale. Quand le Conseil fonctionnait comme il devait fonctionner, tout

1. Arch. des Aff. Etr. à Paris. *Correspondance. Espagne*, t. 673, fo 84 et fo 168.

allait bien dans la monarchie. L'État se trouvait-il ébranlé et menacé de ruine, c'est que l'action régulière du Conseil se trouvait gênée et contrariée par quelque obstacle et tout l'effort des gouvernants devait tendre à lui rendre sa liberté. En dehors de cette autorité traditionnelle, il ne pouvait y avoir que violence et confusion [1]. Les magistrats castillans appliquaient à ces idées toute l'intransigeance de leurs âmes catholiques. Ils raisonnaient en orthodoxes, habitués à voir en toute nouveauté une hérésie, et à ne jamais suivre que les voies de l'autorité et de la tradition. De même que, dans le monde spirituel, l'Église représentait à leurs yeux le seul pouvoir légitime et infaillible, de même, dans le domaine temporel, le Conseil représentait la seule forme constitutionnelle et raisonnable de la puissance publique. Il n'est même pas bien certain que le Conseil ne leur apparût point comme une machine plus savante et plus perfectionnée que l'Église elle-même. Il est indubitable qu'ils avaient laissé passer sans protestation un fait aussi prodigieux que l'expulsion et l'expropriation des Jésuites, et qu'ils eussent considéré comme infiniment plus scandaleuse la moindre atteinte portée à leurs prérogatives et à la souveraineté de leur juridiction.

Le Conseil de Castille était, en somme, comparable à un antique et pesant vaisseau, monté par un vieil équipage. Il pouvait, à la rigueur, glisser encore sur les eaux calmes, poussé par les brises paisibles, mais la moindre tempête devait fatalement jeter bas sa mâture et fracasser sa coque dorée et vermoulue.

Il est donc intéressant de rechercher comment ce solennel « *Bucentaure* » se comporta dans le grand cyclone de 1808. Il y a là un aspect très particulier et encore inaperçu de cette drama-

1. D. Benito Hermida disait aux Cortes, le 3 janvier 1813 :

« Muy peligrosa es la novedad que no amaestra la edad y la experiencia.. Clámese en diferentes papeles que leyes nuevas piden gente nueva para su execucion. El tiempo vengará á los autores de semejantes maximas. » Discusion del proyecto de Decreto sobre la Inquisicion. Cadiz, 1813, in-8°, p. 103.

tique époque, dont l'histoire militaire et l'histoire politique ont été étudiées tant de fois déjà par tant d'historiens si consciencieux ou si illustres.

## II

Les documents les plus importants relatifs à cette question sont conservés aux Archives historiques nationales de Madrid, où ils constituent un ensemble de 21 liasses, classées sous la rubrique : *Reales decretos, ordenes y expedientes causados en el Consejo real con motivo de los sucesos de Aranjuez, en Marzo de 1808, abdicacion de la corona, hecha por el S^r D. Carlos IV en su hijo. el S^r. D. Fernando 7°, entrada de las tropas francesas en Madrid, y demas extraordinarios sucesos ocurridos hasta 10 de diciembre del mismo año.*

Un inventaire sommaire de toutes ces liasses permet de reconnaître, dès le premier abord, qu'elles sont dans le plus grand désordre. La première pièce de la première liasse est une lettre du 16 mars 1808, adressée par l'état-major de la place de Madrid au doyen du Conseil de Castille, pour lui faire part des dispositions militaires arrêtées par le prince généralissime. La dernière est une résolution du Conseil, du mois d'août 1808, pour l'envoi à divers souverains de l'Europe du Mémoire justificatif composé et imprimé par ordre du Conseil. La deuxième liasse nous ramène au 18 mars 1808 et renferme surtout des pièces relatives aux événements de mai et aux débuts de l'insurrection dans les provinces. Avec la troisième liasse, nous revenons encore au 17 mars pour lire une lettre de Charles IV au Conseil, invitant les habitants de Madrid à bien accueillir les Français. La plupart des documents de cette liasse sont relatifs aux incidents quotidiens de l'occupation française en mars et avril 1808. La liasse IV traite des saisies opérées au mois d'août par ordre du Conseil sur les biens des Espagnols qui ont accompagné Joseph Bonaparte dans sa retraite. La liasse V est remplie de

pièces relatives aux malades et aux blessés français abandonnés dans les hôpitaux de Madrid et des environs. La liasse VI a trait aux *vales reales*, à leur escompte et à leur consolidation. La liasse VII nous renseigne sur la confiscation des biens de Godoy. On y trouve un inventaire détaillé de ses biens, meubles et immeubles, de ses joyaux et de ses bibelots ; on y voit comment fut organisée l'administration du séquestre, et comment les revenus du prince furent gaspillés, avant tout procès, et contre tout droit. La liasse VIII contient surtout des documents d'ordre financier. Avec la liasse IX, nous assistons aux efforts du Conseil pour rétablir l'ordre à Madrid, après le départ des Français, et pour armer un corps de volontaires. La liasse X est remplie de pièces relatives à l'enrôlement et à l'armement des troupes, aux dons patriotiques offerts par les villes et les particuliers, aux propositions émanant de l'initiative individuelle. Dans la liasse XI sont rangés les documents militaires concernant les provinces de Madrid, Ciudad Real, Toledo, Cuenca, Guadalajara et Avila. La douzième liasse nous montre le Conseil aux prises avec l'opinion, qui lui est devenue hostile à la suite du séjour des Français à Madrid. Il cherche à la regagner, il écrit aux Juntes provinciales et aux généraux des armées nationales, il essaie d'organiser un gouvernement, et ne reçoit parfois que des réponses ironiques et blessantes. La treizième liasse nous initie, au contraire, aux doléances des autorités constituées, qui sont restées dociles au Conseil et se plaignent d'être combattues et violentées par les Juntes révolutionnaires. Il est impossible de définir le caractère des documents réunis dans la liasse XIV. Ordres royaux, réclamations de tout genre, mesures de toute sorte, tout s'y trouve mêlé et confondu, en un pêle-mêle assurément très pittoresque mais réellement chaotique. On y rencontre le décret de Murat rendant aux Catalans le droit de port d'armes, à côté d'un ordre du Corrégidor de Madrid sur la manière d'organiser les processions des Rogations en 1808. Le Conseil y ordonne, le 4 août, des prières publiques pour remercier Dieu du départ des Fran-

[illegible] les vins français [illegible] Berg, etc., etc. La [illegible] l'histoire [illegible] dernière, jour de [illegible] liasse est comme [illegible] diverses sans aucun [illegible] une seule pièce : [illegible] secrétariat d'État [illegible] de toutes les [illegible] La liasse XVIII [illegible] aux évé- [illegible] depuis le [illegible] décrets royaux [illegible] ministres commis- [illegible] 1808 [1]. Avec la [illegible] défense de [illegible] patriotique [illegible] est devenue [illegible] La vingt et [illegible] où se sont [illegible] où abondent [illegible] caractéristiques.

[illegible] contenus dans [illegible] et parfois heure [illegible] mars jusqu'au 10 dé- [illegible] de troubles, de révo- [illegible] malheureux conseillers [illegible] de misères, d'an- [illegible]

---

[illegible] jusqu'à nous. Une [illegible] a fait retirer des [illegible] peut-être pas été toutes [illegible] dans l'immense quan- [illegible] Hist. nat.

La *Sala de alcaldes* a laissé ses archives, comme le Conseil. Le *libro de gobierno de la Sala* nous a donné le résumé de ses délibérations depuis le 20 mars jusqu'au 24 septembre 1808[1].

Le dossier de la Chambre de Castille se présentait comme beaucoup plus opulent[2], mais sur les vingt-huit liasses qui le composent, une seule est relative à l'année 1808 et ne présente aucun intérêt pour l'histoire de cette époque; les autres liasses appartiennent à la Chambre de Castille instituée auprès du gouvernement national espagnol de 1809 à 1813. Dans la première liasse, correspondant à l'année 1808, nous avons trouvé des mémoires de fonctionnaires sollicitant des places (*relaciones de méritos*)[3], des nominations de membres de la Chambre, d'un surintendant de la police, de deux trésoriers-généraux ; des demandes en augmentation de pension, des demandes de dispenses d'âge, etc. La Chambre de Castille, à laquelle appartenait la juridiction gracieuse du Conseil, continuait imperturbablement ses innocentes fonctions au milieu des secousses terribles qui agitaient la Péninsule ; elle enregistrait le 10 février 1808 l'acte de nomination d'un Camariste par Charles IV, le 2 juin la nomination d'un Conseiller de Castille par Murat.

La municipalité de Madrid n'avait dans le gouvernement de la ville qu'une importance tout à fait secondaire ; l'autorité réelle appartenait au Corrégidor de la ville, à la *Sala de alcaldes* et au Conseil. *L'ayuntamiento* recevait ses nouveaux membres et leur faisait prêter serment de fidélité, accordait des gratifications à ses employés, donnait les ordres nécessaires pour faire payer

1. Arch. hist. nac. 1399e. *Libro de govierno de la Sala de alcaldes de Casa y Corte.* Año de 1808, 20 mars-24 sept. 1404 feuillets. Le texte commence au f° 17; manquent les folios 502 à 636, 892 à 951, 1030 et 1031.

2. Arch. hist. nac. *Invasion francesa. Camara de Castilla*, 28 legajos.

3. Un avocat du barreau de Madrid, sollicitant une place, se dit « de vida y costumbres arregladas y muy desinteresado, segun consta de las pruebas referidas en esta relacion ».

les notes de ses fournisseurs, écoutait la lecture des ordres royaux et en prenait acte, accordait des permissions pour bâtir, dressait le programme des fêtes publiques et s'occupait de l'organisation des spectacles. S'il n'était point fort occupé, il était du moins fort décoratif, et donna souvent par sa vanité une note plaisante, d'un très singulier effet, au milieu des tragédies dont Madrid était le théâtre. Le *Libro de acuerdos* de l'ayuntamiento de Madrid (année 1808) fut brûlé cette année même dans l'incendie de la maison de D. José Marquina Galindo, mais les brouillons des procès-verbaux des séances étaient restés au secrétariat, et ont été recopiés en 1833 dans le registre actuellement conservé aux Archives de la ville de Madrid [1].

Il existe encore aux Archives historiques nationales de Madrid des inventaires de fonds immenses classés sous la rubrique : *Gobierno intruso*. Nous espérions y trouver quelques renseignements sur notre période, nous n'y avons rencontré que des indications relatives aux confiscations prononcées par le gouvernement de Joseph contre ses adversaires. Au mois d'août et d'octobre 1813, après la retraite de Joseph, les autorités espagnoles mirent la main sur tous ces papiers et les confièrent à l'administration générale des rentes et biens nationaux. En mai 1814 fut établie à Madrid une Junte du Crédit public, et un peu plus tard une Junte suprême de réintégrance (*junta suprema de reintegros*) qui essayèrent de classer cette masse énorme de documents. On dressa des inventaires partiels d'après les provenances diverses et d'après la nature des pièces inventoriées, on disloqua les fonds, on dépeça les liasses, on changea leurs numéros, et

1. On lit à la fin du registre : « Es copia de los acuerdos del ayuntamiento que resultan en los membretes del año de 1808, y existen en la secretaria de mi cargo, de que certifico a virtud de lo resuelto por el Excmo Ayuntamiento en 31 de julio de 1833, de cuyo acuerdo se halla certificacion por cabeza de esta, y para los fines que en el se espresan lo firmo en Madrid a 20 de nov. de 1834. Faustino Dominguez. »

tout ce travail, conduit sans suite et sans méthode, n'aurait eu pour résultat que de rendre infiniment plus difficile l'étude des documents, si cette étude n'était devenue tout à fait impossible par suite des déménagements successifs de toutes ces collections. Nous avons bien aujourd'hui aux Archives nationales deux inventaires généraux des pièces confisquées en 1813, l'un qui doit nous donner l'état primitif de ce fonds [1], l'autre qui nous donnerait le dernier classement opéré par la Junte de réintégrance [2]; mais que sont devenus les papiers ?... C'est ce que personne n'a pu nous dire au juste lorsque nous les avons cherchés, en 1905, aux Archives historiques nationales de Madrid. Le directeur des Archives, D. Vicente Vignau y Ballester, nous dit qu'à son estime, les documents d'ordre financier devaient être conservés aux archives du Ministère des finances, et que les documents administratifs (*de gobierno*) pourraient exister parmi les documents entrés aux Archives et non encore classés, D. Ricardo Aguirre, archiviste bibliothécaire aux Archives historiques nationales, nous informe que 40 liasses provenant du fonds de la junte de réintégrance sont aujourd'hui classées. La lecture de l'inventaire général nous a permis de constater qu'un très petit nombre de documents relatifs à l'année 1808 devaient figurer dans cette collection [3].

1. Arch. hist. nac. *Gobierno intruso* XXXI. Leg. I, nº 2. Inventaire détaillé, sans titre ni date, en onze cahiers. Les 826 liasses inventoriées sont relatives à la période 1808-1813 ; les papiers sont classés sans aucun ordre apparent, les liasses ne sont même pas rangées par ordre. On y trouve des pièces datant de 1799, 1805, 1806 et 1807.

2. Id., *ibid. Inventario de varios papeles que en tiempo del govierno yntruso fueron obrados en las oficinas de prefectura, direccion y administracion de bienes nacionales, comision de secuestros y otros de esta capital y demas del reyno. Imbentario de todos los legajos d lo corto*, 415 legajos.

3. Legajo. 45. — Fournitures faites aux troupes françaises en 1808. — Id. Leg. 122.

— 88. — Contribution de 20 millions imposée à la ville de Madrid après la capitulation. — Id., Legajos 208, 357 et 358.

Les journaux n'offraient pas dans l'Espagne de 1808 l'intérêt historique qu'ils auraient aujourd'hui, cependant la *Gazeta* et le *Diario de Madrid* donnent parfois de curieux détails, et il faut bien que leur action n'ait point été absolument négligeable, puisque le gouvernement français les plaça sous sa direction sitôt qu'il le put [1].

Tout autre est l'importance du *Manifeste*, adressé à la nation par le Conseil de Castille, au mois d'août 1808. Rédigé en moins de quinze jours par le conseiller D. Ignacio Antonio Cortavarria [2], il présente, sous la forme solennelle et grandiloquente familière aux magistrats castillans, une habile défense de la conduite du Conseil au cours des sept premiers mois de l'année 1808. Ce document n'est évidemment pas d'une impartialité absolue, il présente les choses telles que le Conseil voulait qu'elles fussent vues, mais nous le croyons loyal et sincère et l'effet qu'il produisit en Espagne paraît avoir rallié au Conseil beaucoup de bons esprits.

Les articles publiés en 1905 par D. Juan Pérez de Guzman

---

Legajo. 175. — Fournitures faites en 1808 par la ville d'Arganda. — Demande de D. Manuel Aquilon, pharmacien au Pardo, en paiement de fournitures faites par lui en 1808, sur l'ordre de la Junte centrale.

— 205. — Impôt sur le sel. Rapports sur l'état comparé des localités en 1808 et 1810.

— 248. — Perception (en 1810) de l'arriéré des contributions de 1807 et 1808.

— 272. — Correspondance de l'administration des Biens nationaux avec les acquéreurs de maisons pour le paiement de l'arriéré de 1808.

1. A partir du 10 mai 1808, le *Diario* fut publié in f° par les soins de l'autorité française. Du 18 juin au 7 août, il cessa de paraître, mais la *Gazeta*, jusqu'alors hebdomadaire, devint quotidienne. Le *Diario* reparut le 8 août.

2. *Manifiesto de los procedimientos del Consejo Real en los gravisimos sucesos ocurridos desde Octubre del año proximo pasado.* Madrid, 1808, en f°. —

dans le journal *La Época* [1] constituent une contribution très importante à l'histoire encore peu connue du 2 mai 1808. L'auteur a étudié la question de fort près, à l'aide de sources originales et inédites, et a montré dans son récit un véritable esprit critique.

Les *Mémoires d'un septuagénaire* de D. Ramon de Mesonero Romanos [2] ne nous donnent sur les événements de 1808 que les impressions d'un enfant, mais ces impressions sont racontées et mises en valeur par un des écrivains les plus avisés et les plus spirituels de son temps.

Le très curieux manuscrit publié par M. Foulché-Delbosc sous le titre *Los Vicios de Madrid* [3] complète de la façon la plus intéressante ce que nous savions déjà sur la physionomie pittoresque de « l'Impériale et couronnée ville. »

L'histoire militaire de la guerre de l'indépendance a été renouvelée à la fin du XIXe siècle par le général D. José Gómez de Arteche y Moro. Nous avons eu l'honneur, il y a quelques années, de voir le vieil historien et nous nous rappelons avec quelle courtoisie charmante il nous fit, pour ainsi dire, les honneurs de son livre : « Cette publication avait été le travail de toute sa vie ; l'Académie de l'Histoire lui avait imposé la tâche d'écrire l'histoire de Charles IV, il ne l'avait acceptée qu'à son corps défendant, il n'en voulait pas parler ; sa *Guerre de l'Indépendance* [4] était, au contraire, son œuvre de prédilection, le

1. *El 2 de mayo de 1808. La confabulación de los artilleros* (*La Epoca*, 2 mai 1904). *En el Parque de Monteleon* (*La Epoca*, 2 janvier, 9 janvier, 18 janvier, 23 janvier 1905). — *Escenas del 2 de mayo de 1808. Fragmentos de un libro inedito.* I. *La irrisión por castigo* (*La Epoca*, 30 avril 1905). II. *Los despojos de la muerte, las pérdidas de la jornada* (*La Epoca*, 2 mai 1905).

2. *Memorias de un Setenton, natural y vecino de Madrid.* Madrid, 1880, in-12.

3. *Los Vicios de Madrid. Dialogo entre Perico y Antonio, por el subteniente del Real Cuerpo de Yngenieros. D. J. M. S. Año de 1807* (Revue Hispanique, 1905, t. XIII, nº 43, p. 163-228).

4. *Guerra de la Independencia. Historia militar de España de 1808 à 1814.* Madrid, 1868-1903, 14 vol. in-8º.

travail le plus sérieux, croyait-il pouvoir dire, de tous ceux qui avaient paru en Espagne sur ce sujet. Il avait profité des recherches de ses devanciers ; il avait travaillé sur pièces ; il avait connu les plus récentes publications anglaises, et notamment les dépêches de Wellington, il s'était attaché à présenter les faits dans le meilleur ordre possible, simplement, sans fracas, sans partialité, et il espérait avoir fait œuvre solide et utile. » Le général Gómez de Arteche jugeait sainement son livre ; il a écrit un précis exact et bien documenté, qui sera pour nous au cours de cette étude un guide sûr et précieux.

Les documents et les ouvrages que nous venons de citer nous présentaient les hommes et les choses vus du côté espagnol, il nous fallait aussi les voir du côté français, pour donner à notre tour une note juste et impartiale. La correspondance de Murat et de Savary, conservée aux Archives du Ministère de la Guerre à Paris [1], la *Correspondance de Napoléon* [2], les *Mémoires du roi Joseph* [3] nous ont fait connaître les impressions, les sentiments, les idées des grands chefs français. Nous emprunterons au livre du lieutenant-colonel Clerc [4] les renseignements dont nous aurons besoin au sujet des événements de Baylen. Nous suivrons avec le commandant Balagny [5] la marche de Napoléon à travers l'Espagne jusqu'à Somo-Sierra et Chamartin.

Nous reviendrons enfin aux documents des Archives historiques nationales de Madrid pour relater la curieuse tentative de résur-

1. Archives du ministère de la Guerre à Paris. *Correspondance, 1808, Armée d'Espagne.*

2. *Correspondance de Napoléon Ier*, 28 volumes, in-4°.

3. Ducasse, *Mémoires et correspondance politique du roi Joseph.* Paris, 1853-1855. 10 vol. in-8°.

4. Lt-Colonel Clerc, *Capitulation de Baylen, causes et conséquences.* Paris, 1903, in-8°.

5. Ct Balagny, *Campagne de l'Empereur Napoléon en Espagne.* Paris-Nancy, 1902-1903, 3 vol. in-8°.

rection du Conseil de Castille opérée par Joseph lui-même, et pour suivre à travers ses vicissitudes l'histoire des *Juntas de negocios contenciosos* [1] créées par le roi intrus et que la fierté castillane laissa mourir d'inanition.

## CHAPITRE I

### RÉVOLUTION D'ARANJUEZ.
### LE CONSEIL DE CASTILLE ET FERDINAND VII.
### (17 mars-10 avril 1808.)

#### I

Si l'on veut se faire une juste idée de l'Espagne de 1808, il importe tout d'abord de distinguer soigneusement la nation de son gouvernement.

En tant que nation, l'Espagne, qui était sortie agonisante des mains des princes autrichiens, avait repris, grâce à un siècle de paix intérieure, une partie de son ancienne prospérité.

Sa population était remontée de 5.700.000 à 11 millions d'habitants. Elle avait gardé toutes ses Indes, considérées encore comme très fidèles à la métropole, et peuplées de 14 millions d'hommes. Elle avait une bonne armée de 109.000 hommes, et 42 vaisseaux dans ses ports. Elle payait au roi un revenu de 550 millions de réaux, et son commerce moyen montait à un milliard de réaux.

La richesse publique s'était incontestablement développée, puisque l'agriculture et l'industrie avaient progressé. Les villes s'étaient assainies, embellies et ornées de fastueuses constructions; de nombreux établissements d'instruction ou de bienfaisance y

1. Arch. hist. nac. *Invasión francesa. Juntas de negocios contenciosos.* 16 legajos.

avaient été fondés. Des routes, vraiment carrossables, avaient mis Madrid en communication régulière avec la France, la Galice, Cadix, Valence et Barcelone. Le service des postes était organisé dans toute la Péninsule.

L'administration et la justice laissaient sans doute à désirer, comme en tout pays et en tout temps ; elles ne paraissent pas avoir été beaucoup plus tracassières, ni beaucoup plus vénales que dans la France de l'ancien régime.

La culture intellectuelle de la nation était en progrès comme sa richesse. Si la masse du peuple était restée très ignorante, la curiosité scientifique avait commencé de s'éveiller dans la bourgeoisie et la noblesse ; l'Espagne s'était remise à réfléchir et à écrire ; elle avait des historiens, des économistes, des polygraphes, de sens plus rassis et d'esprit plus libre et plus ouvert que beaucoup de ceux d'aujourd'hui. Elle avait d'agréables prosateurs, quelques poètes, des artistes. L'Inquisition était toujours debout, mais démodée et méprisée ; sa suppression était désirée par les esprits les plus sages et imminente [1].

L'esprit public, si longtemps comprimé, se ranimait. L'Espagne commençait à avoir des journaux, à étudier la vie économique des autres nations, à prendre conscience de ses besoins et de ses intérêts. Les *sociétés économiques des amis du pays*, fondées dans les principales villes, s'efforçaient de remettre en honneur le goût du travail et le savoir.

Il s'en fallait assurément de beaucoup que l'Espagne fût dans un état matériel et intellectuel comparable à celui de la France, de l'Angleterre ou de l'Allemagne, mais si l'on songe à la situation presque désespérée où elle se trouvait en 1700, il n'est pas

1. *Antonio.* Yo tengo miedo de la Ynquisición : dicen que hasta en los militares manda ¿ Es verdad que queman vivos ? *Perico.* Antes lo hacian ; ya se acabóeso. Si queman ahora, es despues de dar garrote. *Los Vicios de Madrid* (Revue Hispanique, nº 43, p. 182).

d'homme de bonne foi qui ne reconnaisse que le XVIIIe siècle lui avait été favorable et l'avait réellement rendue à la vie [1].

La nation espagnole de 1808, encore bien superstitieuse, bien ignorante, bien pauvre, était du moins une nation saine, fière et courageuse, éprise d'indépendance et de liberté, qui allait donner à l'Europe l'un des plus beaux exemples d'héroïsme que connaisse l'histoire.

Le gouvernement de l'Espagne était, au contraire, si méprisable et si inepte qu'on n'en pourra jamais dire assez de mal.

Le roi Charles IV paraît avoir été une doublure de notre Louis XVI, dont il exagéra encore la faiblesse et l'inintelligence. Presque tous ceux qui l'ont connu vantent sa franchise, sa bonté, sa loyauté [2]. Goya nous en a laissé de vivants portraits, qui le

1. Cf. Sur ce sujet notre *Espagne de l'ancien régime* (La société, les institutions, la richesse et la civilisation). Paris, 1897-1904, 3 vol. in-8o.

Sur l'armée espagnole : Général Foy, *Guerres de la Péninsule*. Paris, 1827, 4 vol, in-8o et Conde de Clonard. *Historia de las armas de infanteria y caballeria*. Madrid, 1851-54, 7 vol. in-4o

Sur la marine : Salazar (D. Luis Maria de) *Juicio critico sobre la marina militar de España*. Ferrol, 1888, 2 vol. in-4o, réimpression.

Sur l'histoire économique : Canga Arguelles (D. Agustin), *Diccionario de la hacienda*. Londres, 1826, 2 vol. in-4o.

Sur le mouvement intellectuel : Rousseau, *Règne de Charles III d'Espagne*. Paris, 1907, 2 vol. in-8o. Fitzmaurice-Kelly, *Littérature espagnole*. Paris, 1904, 1 vol. in-8o. *Revue Hispanique* (Paris-New York), 1894-1906, 15 vol. in-8o.

2. « C'est dans les félicitations du roi que j'ai trouvé cette manière ouverte, naturelle et franche qui distingue particulièrement ce souverain de presque toutes les personnes de sa cour et qu'il lui serait impossible de prendre ailleurs que dans les mouvements de son âme, aussi pure que vraie. » Lettre de Beauharnais au Ministre des affaires étrangères, 4 juillet 1807. Archives des Aff. étr. à Paris. *Correspondance. Espagne*, t. 671, fo 368.

Il disait, le 4 octobre 1807, à l'ambassadeur de France : « Vous me connaissez bien, vous! Je suis un peu lent à me décider, vous le savez, mais je vous ai dit, je vous ai répété et je vous répète que je suis le plus fidèle allié de l'empereur : Je n'ai plus rien à ajouter. Je le serai toujours, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. » *Ibid.*, t. 672, fo 191.

peignent tout entier. Ce bon gros homme au teint rouge, à l'œil bleu faïence, à la lèvre épaisse, prompt à la colère et à l'oubli, eût fait un excellent gentilhomme campagnard et a fait un détestable roi. Ajoutons qu'il était aussi mal entouré que possible, et n'en a jamais rien su [1].

La reine Marie-Louise de Parme [2] est un des personnages les plus méprisables que l'on puisse imaginer. Ses contemporains parlent de son esprit et de sa grâce, et il est possible qu'elle ait eu en sa prime jeunesse quelque enjouement ; mais elle se fana très vite et finit par devenir le véritable monstre édenté, à la peau flétrie, aux yeux éraillés, aux cheveux en broussailles, à la physionomie sournoise, insolente et bête que Goya nous a peint. On ne peut s'empêcher de murmurer en la voyant les paroles de Napoléon : « Quelle femme ! quelle mère ! ». Si abjecte qu'elle soit cependant, ce n'est pas à elle, croyons-nous, que doit être attribuée la responsabilité des malheurs de l'Espagne. Corrompue et dépensière, elle contribua à la corruption de la Cour et au gaspillage des deniers publics, mais on ne peut lui imputer les guerres désastreuses qui remplirent le règne et conduisirent la monarchie à sa perte. L'auteur responsable de ces guerres, c'est Godoy.

1. « Le roi d'Espagne est d'une vivacité qui va parfois jusqu'à la violence, mais il est bon, droit et franc, et n'imagine pas tout ce qui se passe autour de lui. Il voit dans la reine une épouse chaste, une mère quelquefois sévère mais toujours juste, dans les infants des princes qui détestent un serviteur aussi fidèle que le prince de la Paix, et dans le généralissime un administrateur *étonnant.* » *Ibid.*, t. 671, f° 376, 12 juillet 1807.

On sait que le salut de Godoy fut l'unique préoccupation de Charles IV après la journée d'Aranjuez, que Godoy le suivit en France et à Rome, et resta, tant que le roi vécut, son confident, son compagnon inséparable et son ami.

2. « La reine a autant d'intrigue que d'esprit. Subjuguée par ses faiblesses, elle dirige et se laisse diriger tour à tour. Quand elle a besoin d'argent pour ses plaisirs secrets, le Prince obtient les signatures dont il a besoin pour sa propre sûreté. Le Prince à son tour prend, ou achète quelquefois ses avis, quand il a fait des bévues, ce qui rend très réciproque et très égal le marché. » *Ibid.*, t. 671, f° 376, 12 juillet 1807.

Godoy est assurément la figure la plus intéressante de ce singulier trio. Fils d'un petit gentilhomme d'Extremadure, il vient à la Cour à l'âge de seize ans, obtient une place aux Gardes du Corps, plaît à Marie-Louise, alors princesse des Asturies, et commence à vivre le plus étrange roman d'aventures qui se puisse rêver. Sa maîtresse, devenue reine, le pousse aux affaires, lui gagne la confiance du roi, lui fait donner le titre de duc d'Alcudia et l'entrée au Conseil. Le jeune favori y trouve devant lui l'un des hommes d'État les plus réputés du règne précédent, le comte d'Aranda, et songe aussitôt à le supplanter. On est en 1793, Aranda ne veut pas de la guerre contre la France, il veut rester en paix avec la Révolution ; Godoy fait déclarer la guerre et le voilà premier ministre. Après deux ans de combats honorablement soutenus par les armées nationales, Godoy sent que la nation se fatigue ; il réconcilie l'Espagne avec la Convention. Le voilà Prince de la Paix, et pendant quelques mois, l'homme le plus populaire de l'Espagne. Il n'a fait cependant que revenir à la vieille politique d'Aranda. Mais la faction aristocratique et dévote de la Cour conspire sa perte : la reine est un moment gagnée au complot. Godoy la ressaisit et, pour garder son crédit ébranlé, rejette l'Espagne dans la guerre ; elle est cette fois l'alliée de la France et l'ennemie de l'Angleterre. La guerre dure six ans et coûte à l'Espagne trois milliards et demi de réaux.

La popularité du Prince de la Paix y sombre sans retour. Il se brouille avec la reine, mais reste l'homme de confiance du roi. Retiré des affaires, il assiste, ironique et toujours tout-puissant, aux tentatives désespérées de ses adversaires Saavedra et Urquijo pour relever la fortune de l'Espagne. Quand il le veut, le jour qui lui convient, il reprend la reine et rentre en scène. C'est pour faire « la guerre des oranges » [1] qui le couvre de ridicule et,

1. On appela ainsi la courte campagne de Portugal, parce que la reine s'était montrée en public avec des oranges cueillies sur les glacis d'Elvas par le prince de la Paix.

dès 1804, rejeter l'Espagne dans la guerre contre l'Angleterre aux côtés de la France. Et cette guerre, il ne sait pas la pousser avec l'énergie et la frénésie qui seules eussent pu en assurer le succès, il s'en dégoûte presque aussitôt et, las du joug de Napoléon, il ose songer à retourner à l'alliance anglaise, à se joindre à la coalition. Il lance étourdiment en 1806 un appel aux armes. Iéna lui répond et Friedland ouvre son procès. C'est le moment précis que choisit Charles IV pour le créer Altesse Sérénissime, pour le placer à la tête de ses armées et de ses flottes, lui donner le commandement de sa garde, en faire un maire du palais tout puissant et le désigner, par cette extraordinaire accumulation de faveurs, à la jalousie, à la haine, à la fureur de toute la nation.

Godoy est à ce moment l'homme le plus puissant et le plus abhorré de toute l'Espagne ; il sent la haine sourdre et monter autour de lui, il la lit dans tous les yeux ; chansons, pasquins,

---

Le sonnet suivant, attribué à un certain D. Pascual Camito (peut-être Beña) montre en quel mépris on parlait déjà de Godoy en 1801 :

En daros Excelencia, o bien Alteza,
La publica opinion no se ha fijado ;
Dudase, gran señor, si sois casado,
Y cual es vuestra esposa con certeza ;

Si son vuestros honores y riqueza
La gloria o el ludibrio del Estado,
Y si de Guerra debe ser llamado
El titulo de Paz que os dio grandeza.

Ultimamente, al ver los veteranos
Tercios marchar, á cuya frente brilla
La doncella Tizona en vuestras manos,

Nos ocurre, señor, una dudilla :
¿ Iran á Portugal los castellanos,
O vendran portugueses á Castilla ?

Cité par Mesonero Romanos, *Memorias de un setenton*, p. 19.

pièces fugitives la lui jettent au visage, mais il connaît trop les hommes pour être sensible à leurs mépris ; il sait que parmi ceux qui le vilipendent, l'injurient à huis clos et lui prodiguent l'insulte anonyme, presque tous lui envient son opulence, son pouvoir, sa vie brillante et voluptueuse et n'auraient pas, comme lui, l'excuse d'avoir l'âme indulgente et l'esprit ouvert à certaines idées libérales et généreuses [1]. Puis, il a pour lui le roi, la reine et Napoléon.

En face du bouc émissaire, l'idole : en face de Godoy, Ferdinand, prince des Asturies. On connaît peu l'héritier du trône, mais on le sait détesté de la reine et du favori ; c'en est assez pour que tous les ennemis de Godoy transforment en héros ce prince maussade et sournois, que Napoléon devinera en cinq minutes et peindra de main de maître en trois mots : « Le prince des Asturies est très bête, très méchant, et très ennemi de la France. » Pour le moment, D. Fernando est le dieu de l'Espagne, et, lui aussi, espère en Napoléon.

Et Napoléon pense en conquérant et en fondateur de dynastie : « Malheur à qui se trouve sous les roues de son char ! » Il a la France, l'Italie, l'Allemagne ; il lui faut l'Espagne pour fermer aux Anglais le Portugal et la Méditerranée, pour déborder sur l'Afrique, pour avoir un jour part au commerce des Indes, aux mines du Mexique et du Pérou. Autant qu'un empereur peut aimer un roi, il aime le vieux Charles IV, son fidèle allié, mais il le sait trop faible pour avoir confiance en lui, et il s'irrite des obstacles de toute nature qu'il rencontre en Espagne ;

1. Cf. Les *Mémoires du Prince de la Paix*, où Godoy a revendiqué non sans raison, ni sans noblesse, la part qui lui revient dans le développement de la culture et de la richesse espagnoles sous le règne de Charles IV. Nous nous souvenons avoir entendu un jour, chez M. Menéndez y Pelayo, un des représentants les plus illustres de la presse espagnole faire l'éloge du Prince de la Paix et le peindre comme un grand homme méconnu. Il est certain que Ferdinand VII l'a bien vengé de ses ennemis.

il ne peut plus s'arranger d'une alliance, c'est le domaine direct et absolu sur l'Espagne qu'il ambitionne. Il faut que ce pays passe sous sa main, et devienne le poste avancé de l'Empire sur l'océan. Comment opérer cette mainmise, voilà depuis Tilsit, la pensée dominante de l'empereur. Un instant, il a l'idée de donner l'Espagne à Godoy ; mais cette folle pensée ne tient pas devant ce que lui disent ses ambassadeurs de la légèreté, de la paresse, de la nullité politique du Prince de la Paix. Un instant, il songe à s'attacher Ferdinand par un mariage, il pense à la petite Tascher, parente de l'impératrice, à une fille de Lucien.... « Mauvaise politique ! » comme il le dira lui-même à Escoiquiz [1], l'Espagne ne serait gagnée que pour quelques mois, et l'on retomberait dans tous les embarras de l'alliance. Reste l'absorption. Mais là se révèle le génie italien de l'empereur ; à la conquête violente, mais loyale — et qui eût probablement fini par réussir, — il croit possible de substituer l'occupation progressive, la pénétration lente et sournoise ; il prend les Espagnols pour des Italiens, il espère les séduire, les charmer, les fasciner, les prendre au filet, avant que leur défiance soit éveillée, et trois jours après sa rentrée triomphale à Paris, il commence à monter la prodigieuse machine qui doit, dans sa pensée, lui livrer l'Espagne sans combat.

Le 30 juillet 1807, il décrète la formation du premier corps d'observation de la Gironde. Le 18 octobre, le général de Laborde passe la Bidassoa et prend la route de Portugal. Le 30 novembre, Junot entre à Lisbonne. Déjà un second corps d'occupation de la Gironde est créé, des réserves s'échelonnent de Bordeaux à Orléans. Le 22 novembre, la division Barbou passe la Bidassoa et marche sur Vitoria. Le 24 janvier 1808, Moncey entre à son tour en Espagne, bientôt suivi de Dupont. En quelques jours,

1. D. Juan Escoiquiz, *Exposé des motifs qui ont engagé, en 1808, S. M. C. Ferdinand VII à se rendre à Bayonne*, Paris, 1816, in-8o.

les Français pénètrent jusqu'à Valladolid, Medina del Campo et Ségovie. Le 9 février, le général Darmagnac s'installe à Pampelune ; le 16, il escamote la citadelle. Le 10 du même mois, le général Duhesme pénètre en Catalogne, le 13 il est à Barcelone, le 29 il occupe la citadelle. Le 5 mars, Saint-Sébastien est occupé, le 10 mars Pancorbo est pris, le 18 mars Figuères reçoit une garnison française. Depuis le 20 février, le prince Murat, grand-duc de Berg, beau-frère de l'empereur, est général en chef des armées françaises en Espagne ; le 26 février, Murat est à Bayonne et le 15 mars à Somo-Sierra [1].

On a peine à comprendre, en face d'une pareille manœuvre d'enveloppement, que les Français aient pu, en cinq mois, amener 80.000 hommes en Espagne et occuper cinq grandes places fortes sans brûler une amorce. Ce miracle ne peut s'expliquer que par le prestige personnel de Napoléon. Comme Charles IV, comme Godoy, comme Ferdinand, l'Espagne attendait son salut de l'empereur des Français. Toutes les correspondances de l'époque attestent la prodigieuse popularité de Napoléon en Espagne. Beauharnais revient à chaque instant sur cette idée. « La reine est informée par les rapports secrets de la police du respect qu'on porte à l'empereur..... Le peuple, les grands, tous attendent un autre ordre de choses... la haine contre le prince (de la Paix), le mépris pour la reine sont aussi fortement exprimés que l'admiration pour l'empereur, duquel l'Espagne attend son salut [2]..... Je puis avoir l'honneur d'assurer à S. M. I. qu'Elle est ici le *dieu tutélaire*, l'amour et l'espoir de toute l'Espagne [3]. » Les Espagnols ne parlent de l'empereur « qu'avec la plus grande admiration et pour le proclamer leur libérateur. C'est le désir le plus sincère et le plus hautement prononcé que l'empereur veuille bien prendre

1. Général Gómez de Arteche, *Guerra de la independencia*, t. I, p. 141-238.
2. Archives des aff. étr. à Paris, *Correspondance. Espagne*, t. 672, f° 335, 22 nov. 1807.
3. Id., *ibid.*, f° 350, 25 nov. 1807.

sous sa protection immédiate et ce pays et leur jeune prince royal, qu'il daigne lui donner une princesse de son choix. Voilà le langage actuel des littérateurs, des magistrats, du clergé, du militaire, de la noblesse, du commerce, et on peut dire, sans exagération, de presque toute la nation. C'est le sujet des conversations parmi les graves Espagnols, dont la haine pour les Français paraît dans cette occasion avoir été, comme par magie, convertie en un amour franc et sincère. »[1]... « Tout est ici dans une grande agitation, écrit le chargé d'affaires Chabannes, et les esprits flottent entre la crainte et l'espérance, entre le désir et l'effroi, entre l'amour pour le prince des Asturies et la haine pour le prince de la Paix. L'empereur tient absolument dans sa main le sort de l'Espagne. Il est sans doute déjà maître de sa destinée par l'influence de son nom, la gloire de ses armes, la puissance irrésistible de ses armées, mais il peut le devenir encore bien plus par le bonheur qu'il peut répandre ici dans les cœurs, qui, dès ce moment, se voueront pour jamais à l'empereur et à sa dynastie et feront de l'Espagne l'allié le plus fidèle... et le plus utile au commerce, à l'industrie et à la richesse de France[2]. » « Un regard paternel de S. M. I., reprend l'ambassadeur, l'autorisation d'un seul mot de bienveillance de sa part donnerait l'espérance et le bonheur à tout un peuple, qui se met à la discrétion de S. M. I. »[3].

Mais ce mot de bienveillance, Napoléon ne voulait pas le dire et peu à peu la défiance remplaça dans l'âme des Espagnols l'ardent enthousiasme qui s'en était un jour emparé.

Les correspondances militaires portent bien encore que « la venue de l'empereur est désirée par beaucoup d'habitants[4]... que

1. Arch. des aff. étr. à Paris. *Correspondance. Espagne,* t. 672, f° 362, 30 nov. 1807.

2. Id., *Espagne. Supplément*, t. 20, f° 120. Chabannes au ministre, 30 nov. 1807.

3. Id., *Correspondance. Espagne*, t. 672, f° 383, 6 déc. 1807.

4. Archives du ministère de la guerre. *Correspondance, 1808, Armée d'Espagne,* 9 février, Bulletin non signé, daté de Valladolid.

l'expulsion seule du prince de la Paix pénétrerait les Espagnols de reconnaissance envers l'empereur, que le dessein d'unir les deux Cours par les liens du sang à un grand nombre de partisans [1].... que l'opinion de la capitale est en général favorable aux Français [2].... Mais elles ne dissimulent pas que presque toutes les classes de la nation commencent à s'étonner du long silence de l'empereur et à soupçonner « que Napoléon n'a pas créé des armées uniquement pour renverser le prince de la Paix. » [3] Les villes se plaignent des charges que l'entretien des Français leur impose [4]. Darmagnac trouve les habitants de Pampelune animés d'un mauvais esprit [5], Duhesme déclare que le bas peuple de Barcelone est mal disposé [6], que le militaire et le clergé redoutent beaucoup une occupation française [7]. Dupont signale un commencement d'émeute à Valladolid à la nouvelle de l'occupation de Pampelune [8]. Les gens de qualité tiennent à leurs prérogatives et à leurs titres et en redoutent la perte, les ecclésiastiques sont peu contents et attendent les événements avec inquiétude, la « classe pensante » tout en désirant des réformes, veut des ménagements, la nouvelle de l'entrée du général Miollis à Rome augmente les défiances, les habitants des campagnes sont fort tranquilles, mais presque tous sont armés. Les *vales* royaux ont baissé de 8 °/₀ à l'annonce de l'occupation de la citadelle de Pampelune [9].

A Madrid, l'optimiste Beauharnais avouait lui-même que la

1. Id., *ibid.*, *Notes sur l'Espagne par M. Buchet, aide de camp du général Hullin*, mars 1808.
2. Id., ibid., *Bulletin, daté de Valladolid*, 7 mars 1808.
3. Id., *ibid.*, même bulletin.
4. Id., *ibid.*, Bulletin du 9 février 1808.
5. Id., *ibid.*, 10 février 1808.
6. Id., *ibid.*, 27 février 1808.
7. Id., *ibid.*, 19 février 1808.
8. Id., *ibid.*, 24 février 1808.
9. Archives de la guerre. *Notes sur l'Espagne par M. Buchet*, mars 1808.

situation était bien changée. L'Espagne devenait nerveuse et l'opinion publique vacillante [1] « les idées étaient très sinistres, les têtes entièrement désorganisées, les espérances qu'on avait conçues s'évanouissaient et étaient remplacées par le deuil et la douleur chez toutes les personnes de bien... Nous sommes ici, disait-il, environnés de nuages si épais qu'il n'en peut résulter qu'une tempête [2]. »

Le danger se faisait, en effet, si imminent que le prince de la Paix lui-même avait fini par l'apercevoir. Longtemps il s'était flatté d'avoir regagné, à force de platitudes, toute la confiance de Napoléon. Le traité de Fontainebleau, du 27 octobre 1807, lui avait paru sceller la réconciliation ; il voyait le Portugal, conquis à frais communs par la France et l'Espagne, partagé entre Charles IV, la reine d'Etrurie et lui ; il serait prince souverain, prince des Algarves ! et vivrait dans sa principauté, à l'abri de la haine de Ferdinand. Charles IV serait empereur des Indes, et ce serait encore lui, Godoy, qui aurait donné à son vieux maître et ami ce titre magnifique, et en aurait fait l'égal de Napoléon !... Mais chaque jour disloquait un peu plus cette brillante et éphémère apparition. Le château de nuages disparaissait, emporté morceau par morceau, et la dernière trace s'évanouit quand D. Eugenio Izquierdo vint, dans les derniers jours de février, apporter à Godoy les nouvelles propositions de l'Empereur. L'état présent de l'Europe obligeait Napoléon à modifier ses plans ; il demandait ou le Portugal avec une route militaire d'Irun à la frontière portugaise, ou la ligne de l'Èbre avec la Catalogne, l'Aragon, la Navarre et les provinces basques. C'était l'étranger en permanence sur le territoire espagnol ou le démembrement de la monarchie.

Cette fois, Godoy comprit et ne pensa plus qu'à fuir, et pour gagner du temps, renvoya Izquierdo à Paris (10 mars). Il n'y

1. Arch. des Aff. étrangères à Paris, t. 673.

2. Arch. des Aff. étrangères à Paris. *Corresp. Esp.*, t. 673, f° 223, 16 février 1808.

avait pas de résistance possible à Madrid; on pouvait essayer encore de défendre les passages de la Sierra Morena, s'établir fortement à Séville, rassembler autour de soi toutes les forces nationales et négocier. Le plan était si juste que les militaires français pensaient eux-mêmes que Godoy l'adopterait [1]. Il essaya en effet de concentrer toutes les troupes disponibles sur la route d'Andalousie. Le 26 février, il ordonna à la cavalerie de l'armée espagnole de Portugal, qui n'avait pas encore passé la frontière portugaise, de revenir en arrière et de prendre ses cantonnements entre Talavera et Tolède. Le 4 mars, il donna les mêmes instructions au général Socorro, cantonné avec une division dans l'Alemtejo. Le 13 mars, il enjoignit aux deux généraux Socorro et Carrafa de se porter en toute hâte en Extramadure et de couvrir le flanc droit de la route d'Andalousie [2]. Le 14 il leur manda de se rabattre sur Talavera et Tolède, pour y rallier les troupes de la garnison de Madrid et protéger la résidence royale d'Aranjuez.

Mais, à ce moment même, mille obstacles imprévus vinrent contrarier les desseins de Godoy et ôter à la maison royale sa dernière chance de salut. Charles IV, toujours si docile, ne voulait pas entendre parler du voyage d'Andalousie. Ne lui avait-on

1. « On ne peut se dissimuler que si ce prince avait assez de caractère pour organiser les moyens de résistance, il ne put causer quelques troubles sérieux en Espagne et obliger les Français à agir militairement. Une campagne contre l'armée espagnole ne serait pas de longue durée, *mais le peuple serait dangereux en cas d'hostilités.* » Archives de la guerre. *Correspondance, 1808. Armée d'Espagne*, Bulletin daté de Valladolid, 7 mars 1808.

2. « Para que haciendo desde luego uso de las fuerzas de su mando, y demas disponibles de infanteria, caballeria, artilleria y zapadores, comprendidas las del general Carrafa, permaneciese en Extremadura en observación sobre cualesquiera movimientos de las tropas francesas, que intentasen adelantarse hacia Andalucia, cubriendo el flanco derecho de la carretera que se encamina á aquella provincia, para salirle al encuentro e impedir la ejecución de sus designios, si llegase el caso. » Gómez de Arteche. *Guerra de la Independencia*, t. I, p. 256.

pas toujours répété que l'empereur était son allié et son ami ? Pourquoi lui tourner le dos quand il faisait annoncer son arrivée imminente à Madrid ? Ne serait-ce pas courir au devant d'une rupture ? Il fallait attendre l'empereur, le voir, lui parler; une simple conversation dissiperait tous les malentendus. L'opposition du candide Charles IV n'aurait pas été invincible, mais le prince des Asturies, infiniment plus opiniâtre, était, lui aussi, opposé à la retraite de la Cour, et, derrière lui, étaient la garde, l'armée et Madrid.

L'étonnante ville avait une physionomie que personne ne lui avait vue peut-être, depuis les jours déjà anciens de l'émeute des chapeaux et des capes. En 1807, Madrid est encore le village malpropre et fastueux [1], paradis des oisifs, des flâneurs, des joueurs, des intrigants, des poètes, des galants et des femmes. Son grand café de la *Fontana de oro* a plus de causeurs que de consommateurs, mais on y parle en toutes les langues d'Espagne et des Indes politique, poésie, théâtre et galanterie. Le Prado a son allée de carrosses et ses files de chaises, où les dames à pied, les *mujeres de infanteria*, viennent chaque après-midi passer la revue des promeneurs. Il y a des maisons de jeu où il n'est point prudent d'aller si l'on tient à garder son argent. Il y a des

1. Cf. la description de la *Calle de San Anton*, par le chapelain des *recogidas*.

Perros, borricos y machos,
Viejas horribles y eternas,
Bodegoncillos, tavernas,
Y cagadas de muchachos,
Gran numero de borrachos,
Juramentos y disputas,
Cascaras de varias frutas,
Ravaneras y cabreros,
Muchos chiquillos en cueros,
E infinidades de putas.

*Los Vicios de Madrid.*
(Rev. Hispanique, nº 43, p. 169.)

billards tenus par les fermiers de la régie; les gardes vont au billard de la *Corredera*, les joueurs fameux à celui du Prado, les tricheurs à celui de la rue de la Croix; les vrais Madrilènes savent que celui du *Barrio nuevo* est obscur, qu'il y a trop de monde a celui de *Levante*, que celui du *Principe* ne s'ouvre que la nuit. Chaque soir, on peut se rendre à la salle de danse publique, où, sous la présidence d'un *bastonero* et la surveillance distraite de quelques matrones, on peut danser avec de jolies filles et avancer ses affaires auprès d'elles. Mais malheur au mauvais danseur, et gare aux jaloux! Le duel fait encore fureur à Madrid, en dépit des ordonnances, et les militaires sont toujours fort prompts à vous demander raison, quand même tous les torts seraient de leur côté. Les théâtres sont très fréquentés. On joue l'opéra aux *Caños del peral*, la comédie et le drame au *Principe* et à la *Cruz*. Le spectacle n'est pas toujours sur la scène.On se montre les gens connus, les femmes à la mode : la Vicenta, la Teresa, la Zenona, la Dientes; on cite les noms de leurs amants, on raconte leurs aventures, leurs succès, leurs malheurs... Parfois, la voix des acteurs est couverte par des cris et des éclats de rire ; c'est un jeune seigneur qui s'amuse avec quelques bonnes filles ; l'alcalde de service l'envoie prier de faire un peu moins de bruit ou de sortir, et l'insolent de répondre que : « hormis le roi, le président du Conseil et son père, personne ne lui commande! » Madrid a d'excellents acteurs : Ynfantes, Maiquez, Querol, et des actrices adorées du public, comme Rita Luna, qui rit, pleure, joue la colère et l'attendrissement avec un naturel sans pareil, la Tirana, la Bermejo, la Mariquita Garcia pour le drame et la tragédie, la Antonio Prado pour la chanson et la guitare. On joue les pièces classiques du théâtre espagnol, la *Raquel*, le *Pelayo* et le *Duque de Vizeo* de Quintana, la *Condesa de Castilla* de Cienfuegos, et tout le théâtre de Moratin, alors dans toute sa nouveauté. On se pique de littérature et même de science, on lit l'*Émile* et le *Contrat social* de Rousseau, les *Contes* de Voltaire, les *Cartas Marruecas* et les *Eruditos á la violeta* de

Cadalso, le *Fray Gerundio* du P. Isla, la *Derrota de los pedantes* de Moratin. On cite avec admiration le *Tratado de series recurrentes* de D. José Ramon de Ybarra, excellent mathématicien « rival de Carnot », original et distrait comme un savant doit l'être, et qui faisait trois parts de son revenu, l'une pour le vivre et le couvert, la seconde pour les livres et la troisième pour les femmes, en véritable Espagnol qu'il était. Enfin — et c'est la grande occupation de tous ces gens — on cause, on parle, on disserte, on discute, sans fin, sans trêve, à perte de vue, effleurant tout sans s'arrêter à rien, mêlant le sacré et le profane, le grave et le plaisant, le sévère et le grivois, passant quelquefois de la plus fine plaisanterie à l'obscénité la plus crue, et de ces palabres interminables, de ces flâneries si creuses et si vaines jaillissent par instant des traits d'excellente satire, des mots du meilleur aloi, des réflexions marquées au coin du bon sens le plus parfait, des maximes dignes des Sept Sages. Ces hommes mobiles et superficiels, incapables de se fixer nulle part, sont des philosophes, des observateurs sagaces et profonds, des critiques avisés et gracieux, des Athéniens du temps d'Aristophane, absurdes et charmants, prompts à toutes les folies et à tous les enthousiasmes, si prodigieusement ondoyants et divers qu'aucun étranger ne les pourra jamais saisir, ni comprendre [1]. Le Madrid de 1808 n'est pas plus sérieux que celui de 1807, mais s'il flâne, s'il bavarde, s'il joue, s'il s'amuse comme par le passé, c'est par habitude, par mode, par bravade peut-être. Il a au cœur une haine et un amour, il haît Godoy, il adore Ferdinand, et il attend que Napoléon se prononce entre eux. Il attend, anxieux, fiévreux, ayant peine à ne pas perdre dans l'angoisse de l'attente sa gravité castillane, sa dernière vertu, son dernier orgueil. Les étrangers le sentent frémir d'impatience, et s'effraient des prochaines et possibles catastrophes : « Je ne serais pas étonné,

1. *Los Vicios de Madrid* (Revue Hispanique, t. XIII, nº 43, p. 163-228).

écrit Beauharnais, que si le Prince de la Paix venait à commettre quelque inconséquence de marque, il fût lapidé [1]. »

## II

Le 16 mars 1808, le prince généralissime fit passer aux Gardes du Corps, aux bataillons de la Garde espagnole et wallonne et aux escadrons légers des carabiniers royaux l'ordre de quitter Madrid pour se rendre à Aranjuez, et pensant bien qu'une pareille mesure ne manquerait pas d'inquiéter le public, il fit prier le gouverneur du Conseil de publier un avis, dans lequel il affirmerait la solidité inaltérable de l'alliance entre le roi et l'empereur des Français [2].

D. Arias Mon convoqua le Conseil vers les neuf heures et demie du matin. L'affaire fut jugée de si grande importance que le Conseil voulut entendre les trois fiscaux et resta en séance jusqu'à quatre heures et demie de relevée. Considérant que l'ordre royal du 19 septembre 1804 défendait au Conseil de publier aucun édit, sans en avoir au préalable avisé S. M., le Conseil résolut d'en référer au roi et d'aviser de sa décision l'État-Major de la place. Le Conseil disait au roi qu'il tenait l'édit pour inopportun. Le peuple pourrait croire que l'on doutait de sa fidélité et de son obéissance, l'empereur des Français serait induit à penser que l'on n'avait pas en son intime alliance et véritable amitié toute la confiance que méritait la sincère union qui s'était établie entre lui et S. M. et qui régnait depuis son exaltation au trône. — « Sire, ajoutaient les magistrats, le peuple de Madrid et tout le royaume aiment V. M. de l'amour le plus cordial et le plus loyal, et V. M. n'a rien à craindre de lui. Tous à l'envi se sacrifieront avec bonheur pour V. M. et

1. Arch. des Aff. étrangères à Paris. *Correspondance. Esp.*, t. 673, f° 328, 11 mars 1808.

2. Arch. hist. nac. *Invasion francesa Consejo.* Legajo I, pièce 1, 16 mars 1808.

sa royale famille. Le Conseil n'hésite pas à l'affirmer à V. M. et une longue expérience est le plus sûr garant de cette vérité. » Le Conseil osait même aborder le sujet si délicat du voyage d'Andalousie, et déclarait « ne pas trouver de paroles pour exprimer sa surprise ». Une pareille détermination ne pouvait qu'effrayer les peuples et irriter l'empereur. S'il y avait réellement quelque modification diplomatique dans les rapports entre le roi et l'empereur, le Conseil suppliait S. M. de ne prendre aucune résolution définitive sans avoir demandé l'avis d'une junte de citoyens instruits et zélés pour le service de leur prince. Il protestait de son dévouement absolu au monarque et à sa famille, et déclarait, dans les termes les plus forts et les plus persuasifs, qu'il était prêt à donner son avis au roi avec toute la célérité, la rectitude et le désintéressement que lui imposaient ses serments et son zèle pour le service de Dieu et du roi [1].

Cette protestation enflammée, telle que la pouvaient concevoir des hommes d'honneur, très mal renseignés sur les desseins de Napoléon et sur les forces respectives de l'Espagne et de la France, témoigne du trouble extrême où l'annonce de la fuite du roi mettait les esprits les plus pondérés. On peut juger par là de ce que pensait le peuple de Madrid, plus mal renseigné encore que le Conseil et plus prêt à s'enflammer. Les magistrats avaient si peur d'une explosion populaire, qu'ils n'osèrent même pas publier l'édit réclamé par Godoy, et redemandé une seconde fois dans la soirée du 16 mars, par une nouvelle dépêche d'Aranjuez. Ils décidèrent qu'on attendrait à connaître l'effet produit auprès du roi par la lettre du Conseil.

Le lendemain 17 mars une lettre du marquis Caballero annonça au Conseil que 50.000 hommes de troupes françaises se rendant à Cadix allaient passer par Madrid. Il priait la Cour de s'entendre avec le capitaine général pour assurer à l'armée française tous les secours qu'elle pouvait réclamer, comme alliée du roi. Il enga-

1. Arch. hist. nac. *Invasion francesa. Consejo.* Leg. I, pièce 1.

geait le Conseil à publier un avis pour assurer aux Français le meilleur accueil possible à Madrid [1].

D. Arias Mon avertit aussitôt le Corrégidor de préparer tous les logements disponibles pour les officiers, et de faire meubler même les appartements inoccupés. Il chargea D. Josef Navarro de présider aux fournitures de viande et de charbon, et D. Gabriel de Achutegui aux approvisionnements de pain [2]. On dut savoir dans la soirée que les Français étaient à Somo-Sierra. La journée se passa dans l'attente et dans une agitation indescriptible. Le peuple était rempli de curiosité, les gens plus instruits étaient plus anxieux et l'on sentait une grande fermentation dans les esprits [3].

Le 18 au matin, des gens venus d'Aranjuez apportèrent la nouvelle de l'échauffourée de la nuit et de la chute de Godoy, exonéré par décret royal de toutes ses charges, emplois et dignités. En un clin d'œil, Madrid fut dans les rues, criant sa joie et mêlant aux cris de : Vive le roi ! les cris de : Mort à Godoy ! (*¡ muera Godoy ! ¡ muera el chorizero !*) Le Conseil publia un édit, portant que sur la fausse nouvelle du départ du roi pour le Mexique, il y avait eu rencontre entre quelques paysans et hussards et la Garde Royale, et que tout était bientôt rentré dans l'ordre [4].

Le 19, au matin, D. Arias engagea le gouverneur de la *Sala* à faire établir des tavernes particulières pour les Français, afin d'éviter l'encombrement des auberges madrilènes « vraiment scandaleuses à force de bruit et de désordres. » [5] L'avant-garde des troupes impériales était à Villacastin.

1. Id., *ibid.*, 17 mars 1808.

2. *Libro de acuerdos de la Sala*, 17 mars 1808.

3. *Archives de la guerre à Paris, armée d'Esp. 1808.* Dupont à Murat. 19 mars 1808.

4. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 2, 18 mars 1808.

5. Id., *ibid.*, 19 mars 1808. « A fin de evitar la mucha concurrencia y la permanencia de gente en las demas tabernas de esta poblacion, por que es ciertamente escandaloso el bullicio y desorden que se note en ellas. »

A mesure que la journée s'avançait, de nouvelles dépêches d'Aranjuez venaient porter à son comble l'anxiété du Conseil et l'agitation de Madrid. Le prince de la Paix avait été découvert, et sa vue avait rallumé l'émeute, qui avait grondé jusque sous les fenêtres du palais. Le prince des Asturies avait été chargé par le roi d'instruire le procès de Godoy et avait ordonné le transfert de l'accusé à l'Alhambra de Grenade [1]. Le Conseil, averti de ces événements par le marquis Caballero, fit immédiatement afficher le décret royal.

Si la chute de Godoy avait rempli Madrid d'une joie folle, la nouvelle de son arrestation l'exalta jusqu'au délire. Vers le soir, le peuple des bas quartiers, toute la *manoleria*, reflua vers la ville et parcourut les rues en hurlant et chantant. Quand on fut las de courir, de danser, de crier, on se mit à piller les maisons des parents et des amis du favori. On jetait les meubles par les fenêtres et on en faisait un feu de joie, autour duquel hommes et femmes dansaient des rondes frénétiques. On pilla ainsi les hôtels de D. Diego Godoy, de D. Manuel Sixto Espinosa, du marquis de Branciforte, de D. Josef Eustaquio Moreno, de son frère, le comte de Fuenteblanca, gouverneur du Conseil des Finances, de D. Antonio Alvarez de Faria, et de D. Josef Marquina. Vers minuit, une bande précédée de clairons, de tambours et de porteurs de torches, se rendit devant le palais des Conseils et demanda à parler au gouverneur. D. Arias Mon se montra au balcon, harangua le peuple, lui réitéra l'assurance de l'arrestation de Godoy, lui dit que le prince des Asturies était chargé d'instruire son procès. La foule se retira en criant : « Vive le roi ! vive le prince ! vive le Conseil ! » [2]

1. « Habiendome autorizado mi augusto padre, rey y señor para formar causa á D. Manuel Godoy, principe de la Paz, he resuelto que entre tanto doy las ordenes convenientes para hacerle la competente sumaria y juzgarle conforme á derecho, salga inmediatamente y sea conducido preso á la Alhambra de Granada. Tendreislo entendido para executarlo puntualmente. Yo el Principe. » Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 2, 19 mars 1808.

2. Arch. hist. nac. *Invasion fr. Consejo.* Leg. II, fasc. 2, 19 mars 1808.

Un peu plus tard, le Conseil reçut l'avis de l'abdication de Charles IV, et un nouveau décret de Ferdinand, devenu roi, ordonnant le transfert de Godoy au quartier général des Gardes du Corps [1].

D. Adrian Marcos Martinez, gouverneur de la *Sala*, parcourut la ville et donna au peuple lecture du décret, il fut très applaudi, mais le pillage continua et l'émeute menaça bientôt la maison du trésorier-général Noriega, les palais de Buenavista [2] et de l'Amirauté [3].

Le lendemain, 20 mars, le Conseil reçut notification de l'abdication de Charles IV et répondit au roi dans des termes qui semblent marquer un sincère regret de perdre un monarque « si bienfaisant, si porté à faciliter le bonheur de ses vassaux, si aimé de ses peuples, et pour la longue vie duquel les magistrats soupiraient, priant Dieu que cette consolation ne leur fût pas refusée. » [4] Ferdinand VII adressa au Conseil la lettre par laquelle il acceptait la couronne [5], déclara maintenir tous les fonctionnaires en charge, et rétablit le titre aboli de Président de Castille, en faveur du duc de l'Infantado, qu'il nomma en même temps colonel des Gardes espagnoles [6].

La ville gardait toujours un aspect révolutionnaire, les rues restaient pleines de monde, et la foule avait des caprices d'enfant : à neuf heures et demie du matin, un groupe vint demander au Conseil un portrait du nouveau roi ; à midi, les magistrats

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 2, 19 mars 1808.

2. Le palais de Buenavista, aujourd'hui Ministère de la guerre, avait été récemment donné au prince de la Paix par la ville de Madrid.

3. Aujourd'hui ministère de la Marine, était en 1808 la résidence ordinaire de Godoy.

4. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. I, fasc. 2, 28 mars 1808.

5. Le dernier président de Castille avait été D. Juan Manuel Joaquin Alvarez de Toledo, comte d'Oropesa, qui avait résigné ses fonctions en 1699 (Salazar, *Memorias del Consejo*, cap. 2).

6. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 2, 20 mars 1808.

reçurent une nouvelle délégation. Ils ne se séparèrent qu'à une heure et demie, après avoir décidé de publier un avis, et d'organiser des rondes et patrouilles pour rétablir l'ordre. L'avis annonçait au peuple la confiscation générale de tous les biens de Godoy, qui devenaient ainsi propriété royale et devaient être respectés. Le roi ferait son entrée à Madrid, sitôt que la population, si loyale et si attachée à sa royale personne lui aurait donné des preuves de son apaisement et de sa tranquillité. » Deux sentinelles des Gardes wallonnes furent placées à la porte des palais de Buenavista et de l'Amirauté. Tous les ouvriers employés aux travaux du palais de Buenavista furent envoyés aux chantiers du chemin du Pardo.

Mais la populace était lâchée et l'édit ne produisit aucun effet. L'émeute continua toute la soirée et toute la nuit ; beaucoup de soldats se joignirent aux perturbateurs et leur distribuèrent des armes tirées des casernes ; totalement fous, alors, les émeutiers se mirent à tirer à tort et à travers des salves de mousqueterie, allèrent délivrer les *presidiarios* du Prado, les femmes enfermées à *la Galera*, pillèrent les boutiques de comestibles, les débits d'eau-de-vie et brûlèrent les meubles de la marquise de Mejorada, de D. Juan Diego Duro et de D. Pedro Truxillo [1]. La populace envahit même le palais de Buenavista et y commit mille insolences [2]. La marquise de Castelar et le comte de Torre Muzquiz craignaient de voir leurs maisons assaillies par la populace [3].

En face de l'anarchie qui s'établissait, le Conseil résolut d'agir énergiquement. Les chefs militaires furent engagés à sévir contre les soldats qui se mêleraient aux groupes séditieux, et à faire rentrer les armes et effets détournés par les mutins. Ordre fut donné aux *alcaldes de Corte*, et aux *alcaldes de barrio* de parcourir leurs quartiers respectifs avec des patrouilles composées d'artisans

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. I, fasc. 2, 20 mars 1808.
2. Id. *ibid*. Leg. II, fasc. 4, 21 mars 1808.
3. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 21 mars 1808.

et de personnes honorables, et de faire tous leurs efforts pour ramener le peuple à la raison. Le Conseil recommandait de n'user de la force qu'à la dernière extrémité. Si les rondes d'alcaldes ne suffisaient pas, les membres du Conseil eux-mêmes descendraient dans la rue [1].

Les marchands de comestibles de la *Plaza Mayor*, au nombre de deux cents, vinrent offrir au Conseil de coopérer au rétablissement de l'ordre; le Conseil accepta. Sur le soir, on prit des mesures plus sérieuses : huit patrouilles d'infanterie, de 30 à 50 hommes, commandées par un capitaine, parcoururent les principales rues, quatre patrouilles de cavalerie circulèrent dans les quartiers les plus remuants, quatre piquets de cavalerie furent installés sur les places del Ángel, de la Cebada et S^to^ Domingo et rue d'Alcalá, près le couvent du Carmel [2].

L'*Ayuntamiento*, heureux de témoigner de son zèle pour le bien public, décida de siéger en permanence, et plusieurs de ses membres se joignirent aux alcaldes pour faire des rondes par la ville [3].

Peu à peu le calme se rétablit, il y eut encore un peu de bruit et de désordre, quelques pilleries chez les marchands de vin et de comestibles, quelques dégâts chez un horloger; si peu de chose, en somme, que la noblesse de Madrid s'offrit à prier le roi de hâter son arrivée dans sa capitale [4]. Le roi avait déjà fixé son entrée au 24 mars et en faisant part au public de la résolution de

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 2, 21 mars 1808. *Libro de acuerdos de la Sala*. 21 mars 1808.

2. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*. 21 mars 1808.

3. *Ibid. Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 3, 21 mars 1808.

4. *Ibid. Libro de acuerdos de la Sala*, 21 mars 1808. « La grandeza á la Sala. Muy S^r^ nuestro, nos ha parecido del caso, en vista de la tranquilidad que se va manifestando en esta Corte, pasar al sitio, con otros de nuestra propia clase, á estrechar á nuestro soberano que venga. Dios g^de^ V. M. Madrid y Marzo 21 de 1808. El duque y grande de Soto Mayor, el duque y grande de Hijar, marques de Oracia, el conde de Noblejas, mariscal de Castilla. »

S. M., le Conseil en tira occasion de le rappeler au calme et à l'observation des lois [1].

Il n'était que temps, en effet, de revenir à la sagesse, car les Français étaient à San Agustin, et le pauvre vieux Charles IV poussait l'inconscience jusqu'à rétracter son abdication de l'avant-veille et à prendre Napoléon pour arbitre entre son fils et lui [2].

La journée du 22 se passa sans incidents notables et ne donna pas aux gens sérieux une haute idée du nouveau gouvernement. Au lendemain des troubles qui venaient d'agiter Madrid, Ferdinand VII ne trouva rien de mieux que de supprimer la surintendance générale de police créée en décembre précédent [3]. Il fit déclarer par le Conseil qu'il suivrait le même système d'alliances que son père, et engagea les habitants de Madrid à bien recevoir les Français « qui venaient en amis et pour des fins utiles au roi et à la nation » [4]. Le même jour, D. Tomas de Foronda et D. Gabriel Felipe Melendro, chargés de vérifier les comptes du trésorier-général Noriega, brutalement destitué le 20 mars, rendaient plein hommage à sa probité et à la régularité de ses opérations [5].

Le Conseil montrait plus de prudence dans l'expédition des affaires courantes. La *Sala* lui avait soumis un projet d'édit

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* 21 mars 1808. Le Conseil assure au peuple « que vera cumplidos en el dia señalado los deseos que ha manifestado de ver á S. M. siempre que en este medio tiempo le dé pruebas de estar reducido todo al sosiego y orden debido. »

2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIX, 21 mars 1808. « Protesto y declaro que todo lo manifiesto en mi Decreto del 19 de Marzo, abdicando la corona de mi hijo, fue forzado, por precaver mayores males y la efusion de sangre de mis queridos vasallos, y por tanto de ninguno valor. Yo el Rey. »

3. Id. Leg. XX, fasc. 5, 22 mars 1808. Marquina, qui occupait cette charge, était une créature de Godoy, mais on pouvait changer le titulaire, sans supprimer la fonction.

4. Id. Leg. II, fasc. 2, 22 mars 1808.

5. Id. Leg. VIII, fasc. 1, 22 mars 1808.

pour enjoindre à tous les détenteurs d'objets, provenant des pillages des derniers jours, de les remettre aux *alcaldes de barrio*, dans un délai de deux jours, sous peine d'être poursuivis comme complices de vol ; le Conseil résolut de surseoir à la publication de l'avis et recommanda aux alcaldes de procéder avec la plus grande circonspection, pour ne point réveiller les passions assoupies [1]. Il donna ordre au Corrégidor de faire fermer les maisons saccagées, afin qu'elles ne devinssent point un refuge de vagabonds [2], et il fit dire à l'*Ayuntamiento* qu'il pouvait se séparer sans inconvénient [3]. Les Français étaient à Fuencarral et devaient entrer à Madrid le lendemain.

Murat fit tout son possible pour laisser aux Madrilènes l'impression d'une puissance irrésistible. Il se fit précéder de détachements de la cavalerie de la Garde impériale, il parut entouré d'un splendide État-major et prodigua à la foule les saluts et les sourires. Madrid le reçut avec une courtoise allégresse, mais quand parurent derrière la cavalerie de la Garde et l'État-major, les pauvres divisions de conscrits, commandées par Musnier, Gobert et Morlot, quand les Espagnols aperçurent ces malheureux petits soldats, mal vêtus, et à moitié morts de fièvre et de fatigue, l'admiration fit place à la pitié et au mépris, et il n'y eut pas un *manolo* qui ne se crût de taille à se mesurer avec de si chétifs adversaires [4]. Murat assura par un ordre du jour sévère la discipline de ses troupes [5], s'établit fièrement, de sa propre autorité,

1. Id. Leg. II, fasc, 3, 22 mars 1808.
2. Id. Leg. II, fasc. 18, 22 mars 1808.
3. Id. Leg. II, fasc. 3, 22 mars 1808.
4. Le 16 février, Dupont avait déjà 2.000 hommes dans les hôpitaux. Le 4 mars le grand-duc de Berg était averti qu'il existait dans les différents corps de troupes une assez grande quantité de galeux. Le 22 mars, le maréchal Moncey écrivait au général Grouchy de laisser en arrière tous les hommes malingres et hors d'état de paraître sous les armes *d'une manière un peu convenable.*
5. Archives de la guerre à Paris, *Correspondance, 1808. Armée d'Espagne.*

au palais de l'amirauté, à trois cents mètres du Palais Royal, et dépêcha l'ambassadeur Beauharnais à Aranjuez, pour obtenir le renvoi immédiat en Portugal de toutes les forces espagnoles ramenées par Godoy sur Talavera, et pour chercher à retarder l'entrée de Ferdinand VII à Madrid [1]. Ferdinand, qui se savait attendu avec une impatience fébrile, n'accéda pas aux désirs du grand-duc.

Les Madrilènes avaient considéré l'entrée des Français comme un spectacle [2]; ils avaient assisté, curieux et narquois, au défilé des troupes, mais leur attention était ailleurs. Ils lisaient et commentaient le règlement de police édicté par la *Sala* à l'occasion de l'entrée du roi : défense aux voitures de circuler dans les rues que devait suivre le cortège, défense de monter sur les toits, défense de rien jeter des balcons, défense de promener par les rues des bannières, des écussons ou des palmes [3]. On lisait tout cela au milieu des rires et l'on se promettait une joie divine à faire tout ce que défendait la *Sala*.

---

Ordre du jour de Murat, 23 mars 1808. « Il y aura tous les jours un régiment d'infanterie de garde, établi sur la place d'armes avec deux pièces d'artillerie. Un régiment de cavalerie sera de service et prêt à monter à cheval ; trois pièces d'artillerie seront commandées pour le suivre, s'il devait marcher. Patrouilles de jour et de nuit. Retraite à 6 heures du soir. Trois appels par jour. Tous les deux jours, revue de propreté. Deux jours de prison à tout soldat trouvé dans les rues après la retraite. Un jour de consigne pour mauvaise tenue. Huit jours de cachot pour ivresse. Vingt-quatre heures d'arrêts ou de prison à l'officier ou au soldat rencontré en ville sans son uniforme, ses marques distinctives, ou ses armes. »

1. Gómez de Arteche. *Guerra de la independencia*, t. I, p. 282.

2. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Espagne.* Rapport au grand-duc de Berg, 24 mars 1808. « Les habitants ont accueilli les Français dans la journée d'hier 23 avec intérêt, et d'une manière tout à fait fraternelle. Partout le soldat est vu de bon œil et la nuit a été parfaitement tranquille. Toutefois, il règne dans le peuple de cette capitale un sentiment d'inquiète curiosité sur notre venue, sur les suites de l'état actuel des choses, et généralement l'arrivée du nouveau roi est désirée. »

3. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 2, 23 mars 1808.

Ferdinand VII entra à Madrid le 24 mars, vers dix heures du matin. Il se présenta en souverain, sûr de l'affection de ses peuples, et qui n'a pas besoin d'une garde imposante : quatre éclaireurs des Gardes du Corps ouvraient la marche; immédiatement après, le roi, monté sur un cheval blanc, qu'il conduisait en écuyer accompli, puis les infants D. Carlos et D. Antonio Pascual, dans un carrosse fermé ; une légère escorte, et c'était tout. Mais le peuple délirait d'enthousiasme ; c'était un vertige de passion et d'idolâtrie. Le cheval pouvait à peine avancer. Hommes et femmes se précipitaient pour baiser les mains du roi. D'autres jetaient en l'air leurs chapeaux, étendaient leurs capes et leurs manteaux sur le sol. On jetait des fleurs, des poésies, des bonbons ; on donnait la volée à des pigeons. Des gens montés dans les clochers, sonnaient les cloches avec frénésie, tiraient des pétards et des coups de fusil. Le roi mit deux heures à se rendre de la Puerta del Sol au palais [1]. Un seul nuage en ce beau ciel : les Français n'avaient pris aucune part à la fête et avaient même poussé l'insolence jusqu'à manœuvrer sur le passage du cortège royal [2].

1. Mesonero Romanos, *Memorias de un setenton*, p. 28.

2. Archives de la guerre. *Corresp. 1808. Armée d'Espagne.* Grouchy au grand-duc de Berg, 25 mars 1808. « Le roi est arrivé. Vers les dix heures, il a fait son entrée à cheval, l'épée à la main, revêtu de l'habit de colonel des Gardes du Corps, et environné de la majeure partie des trois compagnies qui les composent. Il était précédé et suivi des Gardes à pied espagnoles et wallonnes. Sa famille l'accompagnait dans des voitures. Le peuple l'a accueilli avec transport ; cependant à peine quelques maisons de la ville ont été illuminées le soir... Les grands sont agités, inquiets, il y a des pourparlers entre eux. » Le récit de Grouchy diffère, comme on le voit, sur certains points de détail du récit de Mesonero Romanos, mais l'auteur castillan est l'écho de toutes les traditions espagnoles, et Grouchy, très courtisan, n'a dit à Murat que ce qu'il pensait devoir lui être agréable.

## III

Ferdinand VII resta dix-huit jours à Madrid avant d'entreprendre son fatal voyage à Bayonne. Ce court espace de temps fut rempli par les intrigues françaises et marqué par des difficultés extraordinaires, contre lesquelles l'inexpérience et l'ignorance du roi et la médiocrité de ses ministres eurent grand'peine à lutter.

Ferdinand VII a laissé dans l'histoire une détestable réputation, et il paraît souvent difficile d'imaginer un homme plus complètement antipathique. Avec la vivacité et les passions de sa mère, il en avait toute l'hypocrisie et tout le cruel égoïsme. Son front haut, mais étroit, ses yeux ardents, sa bouche en trait de scie disent son entêtement, sa violence et sa méchanceté. Cependant on doit reconnaître qu'il montra dans les premiers jours qui suivirent son avènement quelque bon vouloir, quelque vague souci de réparation, de justice et de progrès.

Il choisit des ministres honnêtes [1] ; il tira d'exil Cabarrus, Florida Blanca et Jovellanos. Il rappela à l'activité les *alcaldes de corte* et les conseillers de Castille, victimes des rancunes de Godoy [2]. Il promit qu'aucun membre de la noblesse, ni aucun membre des Conseils ne pourrait être exilé sans avoir été préalablement jugé conformément aux lois [3]. Il recommanda à tous les ministres et juges du royaume de se consacrer très spécialement

1. O'Farril à la guerre, Azanza aux finances, Sebastian Piñuela à la justice, Gil y Lemus à la marine, Cevallos au secrétariat d'État.

2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIV, fasc. 1, 24 mars 1808. Id., *ibid.*, 28 mars 1808. Id., *ibid.*, 5 avril 1808. Profitèrent de ces mesures, D. Francisco Perez de Rozas et le marquis de Los Llanos, alcaldes de corte, le comte del Pinar, D. Domingo Codina, D. Manuel de Lardizabal. D. Josef Joaquin Colon de Larreategui, et D. Juan Antonio Lopez Altamirano, conseillers de Castille.

3. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. Esp. 1808*, 28 mars 1808.

à l'accomplissement de leurs obligations, à la bonne et stricte administration de la justice [1]. Il mit à l'étude un plan d'amélioration des routes du royaume, et un projet d'adduction des eaux potables à Madrid [2]. Il fit diminuer le prix du tabac et les droits d'entrée sur les vins [3]. Il donna à tous le droit de chasse et promit le prochain rétablissement des courses de taureaux [4].

Mais si quelques-unes de ces mesures étaient vraiment louables, d'autres révélaient chez le roi et ses ministres une ignorance fâcheuse des intérêts de l'État et des vrais principes de la justice [5]. Le pape avait accordé au roi, en 1806, la permission de vendre un septième des biens ecclésiastiques ; cette mesure, indispensable alors pour assurer le service de la dette, était naturellement très mal vue des prêtres ; pour les gagner, Ferdinand VII arrêta la vente des biens d'Église ; il décida quelques jours plus tard que le *noveno eclesiástico* serait appliqué aux besoins du clergé [6]. Les dépenses de la Cour ne perdirent rien de leur exagération [7].

Les poursuites ordonnées contre Godoy et ses partisans prirent toute l'apparence de vengeances personnelles. D. Simon de Viegas,

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XIX, 30 mars 1808.

2. Gómez de Arteche, *Guerra de la independencia*, t. I, p. 274.

3. Archives de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Espagne*, 31 mars 1er avril 1808.

4. Id., *ibid.*, 25-26 mars 1808.

5. Id., *ibid.*, 30 mars 1808. « Jusqu'à présent, le nouveau gouvernement n'a pas eu de marche assurée. Aucune main vraiment forte et habile ne dirige les choses. Les meneurs même ont eu la maladresse de le laisser apercevoir et mes relations avec eux ne m'ont jusqu'à ce moment fait connaître aucun homme d'un grand intérêt, ni d'une trempe supérieure. » Grouchy au grand-duc de Berg.

6. Id., *ibid.*, 31 mars-1er avril 1808. Grouchy au grand-duc de Berg.

7. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. VIII, fasc. 2, 26 mars 1808, Du 20 au 26 mars 1808, il fut dépensé 275.000 réaux pour l'entretien de la famille royale, et 1.942.967 réaux pour la maison du roi.

fiscal du Conseil, fut banni pour six mois [1]. D. Josef Marquina, surintendant de police, interné à Fuensalida, Doña Josefa Tudó arrêtée sur la route d'Andalousie et mise en prison ainsi que Doña Antonia Alvarez, le comte de Fuenteblanca, D. Josef Eustaquio Moreno et le marquis de Branciforte. Le 3 avril, le roi déférait au Conseil D. Manuel Godoy, prince de la Paix, D. Diego Godoy, duc d'Almodovar del Campo, son frère, D. Luis Viguri, ancien intendant de la Havane, D. Manuel Sixto Espinosa, directeur de la Caisse de consolidation des *vales*, D. Antonio Noriega, grand Trésorier, et ordonnait que leur procès fût instruit avec toute la célérité possible, de préférence à toute autre affaire, par les deux fiscaux, D. Gerónimo Antonio Diez et D. Nicolas de Sierra. Le 5 avril, un nouveau décret royal commettait le comte del Pinar et D. Juan Antonio Inguanzo, membres du Conseil, à l'instruction du procès de Godoy et de ses coaccusés. Le 9 avril, les fiscaux étaient déjà prêts à déposer leurs conclusions. Le Conseil décrétait d'arrestation D. Miguel Cayetano Soler, D. Josef Marquina, D. Simon de Viegas et le prêtre D. Pedro Estalla. Il ordonnait de saisir les biens et les papiers de tous ces hommes. Le 12 avril, il ajoutait à la liste des accusés D. Eugenio Izquierdo, agent de Godoy à Paris, et décrétait pareillement la mise sous séquestre de tous ses biens. Dès le 20 mars, Ferdinand VII avait prononcé la confiscation générale des biens du Prince de la Paix, puis, reconnaissant « que la confiscation est une peine et ne doit atteindre l'accusé qu'après jugement et condamnation » il avait consenti à changer la confiscation en simple

1. « Excmo Sr : El Rey ha concedido licencia á Don Simon de Viegas, Fiscal del Consejo, para que se vaya inmediatamente por seis meses á su pais, ó donde quiera, como no sea Madrid, ni Sitios Reales, avisando el pueblo en que fixare su residencia. Lo que, de orden de S. M. comunico à V. E. para su inteligencia y la del Consejo ; en el concepto de que, con esta fecha, se lo aviso al referido Viegas, para su puntual complimiento. D. g. á V. E. m. a. Palacio 1o de abril de 1808. El marques Caballero. Sor Presidente del Consejo. »

séquestre, et avait fait rendre à la princesse de la Paix et à sa fille ce qui leur appartenait [1]. Mais déjà la confiscation avait produit tous ses effets. L'inventaire des biens du prince de la Paix, dressé avec une hâte fébrile, avait montré que ses revenus montaient à 5.472.897 réaux 16 ms. 1/2 ; on avait saisi chez lui 3.269.140 réaux en argent ; ses meubles avaient été estimés 2.165.684 réaux ; ses joyaux et bijoux avaient donné 88 marcs 6 onces d'or et 2.307 marcs d'argent ; le roi s'était emparé de la vaisselle du prince et s'en servait sur sa table, le reste avait été converti en monnaie, à l'exception de quelques pièces précieuses, qui furent gardées à la trésorerie générale [2]. Godoy, transféré secrètement d'Aranjuez à Villaviciosa, sous la garde du marquis de Castelar, y préparait courageusement sa défense [3], sans rien connaître des pressantes démarches que faisaient en sa faveur Charles IV et la reine auprès de Napoléon, et Napoléon lui-même auprès de Ferdinand, démarches qui se brisèrent longtemps contre l'obstination haineuse du jeune roi.

Presque tous les personnages arrêtés à la suite des événements d'Aranjuez furent remis en liberté plus tard par Murat; mais il y eut au moins un de ces procès qui tourna à la confusion des accusateurs, celui de D. Antonio Noriega. D. Andrés Lasauca, conseiller de Castille, chargé d'instruire l'affaire, demanda aussitôt s'il ne conviendrait pas, avant toute procédure, d'attendre que l'accusé eût rendu ses comptes (7 avril), le Conseil en référa au roi (9 avril), et le ministre ayant répondu que les comptes seraient communiqués à D. Andrés aussitôt qu'ils auraient été dressés

1. *Manifiesto de los procedimientos del Consejo Real*, p. 5 à 18.

2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. VII, fasc. 1.

3. *Compendio de las providencias y ordenes expedidas por el Principe de la Paz desde principios de Agosto de 1807, hasta mediados de Marzo de 1808, sobre la reunión y operaciones de los cuerpos de ejército que han entrado en Portugal, y la entrada de las tropas francesas en España, su asistencia e incidencias ocurridas con este motivo* (Ms. cité par Gòmez de Arteche. *Guerra de la Indep.*, t. I, p. 142).

(13 avril), le Conseil déclara que les comptes formaient la matière même du procès et que D. Andrés devait être adjoint aux commissaires chargés de les établir (28 avril). Le 10 mai, sur l'avis conforme des fiscaux, Murat autorisait la mise en liberté de Noriega [1].

Tous ces menus faits, qui eussent occupé en temps ordinaire l'attention publique, disparaissaient devant les immenses difficultés résultant de la présence à Madrid d'une armée de 28.566 hommes et 3.732 chevaux [2]. Le Conseil avait bien créé une Junte d'approvisionnement (*Junta de suministros*) présidée par D. Pedro de Mora y Lomas, corrégidor de Madrid et D. Juan de Peña y Ruiz, intendant de l'armée de Nouvelle-Castille [3]; la *Sala* avait indiqué les points de distribution des vivres [4], mais

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. VI, fasc. 2, avril-mai 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. III, fasc. 2, 1er avril 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. III, fasc. 2, avril 1808. Junta que ha de entender en lo relativo á la subsistencia del ejército francés : Pres. D. Pedro de Mora y Lomas, corregidor de esta villa, D. Juan de Peña y Ruiz, intendente del ejército de Castilla la Nueva. *Carnes* : El illmo Sor D. Josef Navarro. *Utensilios* : D. Tomas Foronda, D. Gabriel Melendro, tesoreros generales. *Pan paja y cebada* : D. Juan Pedro Vincenti, director general de provisiones. *Menestras y vino* : D. Matias Vayo, regidor de Madrid. *Alojamiento de tropas y oficiales* : el Ayuntamiento, alternando sus individuos. *Para vigilar* : D. Anselmo Rivas, comisario ordenador. *Secretario* : D. Santiago Ruiz de Santayana, comisario de guerra. *Fueron posteriormente nombrados* : D. Manuel Alejo Gómez, de Aranda de Duero, y D. Bernardo Lopez Mañas, comisario ordenador honorario.

4. Id., *Libro de acuerdos de la Sala.* Marzo de 1808.

*Pan.* S. Achutegui. Meson de Paredes.

*Carnes.* S. Navarro. Rastro.

*Legumbres.* Cajones de la Plaza.

*Paja y Cebada.* S. Vincenti, quartel de Gardias de Corps.

*Vino.* D. José Trapero, en sus almacenes, calle de los jardines, plazuela del Angel y Calle Mayor, portal de Guadalajara.

*Paja.* En la calle de la Palma alta á las Maravillas.

*Leña.* D. Nicolas del Portillo, en la factoria de utensilios, en el Consejo.

les exigences des Français passaient vraiment toute mesure [1], et les membres de la Junte, laissés sans ressources, ne savaient plus à qui s'adresser. Dans la première semaine (20-26 mars), les 2.040.000 réaux confisqués au prince de la Paix avaient alimenté les caisses royales, et permis de payer à bureau ouvert les traitements et pensions, très irrégulièrement servis depuis vingt mois; mais, dès la semaine suivante, ces ressources extraordinaires n'avaient plus donné que 1.440.964 réaux, et du 3 au 9 avril, le produit n'avait plus été que de 19.100 réaux [2]. Dès le 27 mars, le corrégidor de Madrid demandait 300.000 réaux à la Caisse de consolidation des *vales* et obtenait à grand'peine 50.000 réaux versés sur l'ordre du Conseil [3]. Le 1er avril, le roi régularisait la situation en donnant l'ordre à la Caisse de fournir des ressources à la Junte d'approvisionnement [4]. Le Conseil autorisait un premier prélèvement de 300.000 réaux [5], mais la Caisse se refusait à en donner plus de 150.000 [6]. Le 5 avril, l'*Ayuntamiento* se déclarait à bout de ressources et refusait de meubler de nouveaux appartements pour les officiers français [7]. Le 9 avril, il fallait créer une Junte spéciale chargée de réunir des ressources pour permettre à la Junte d'approvisionnement de fonctionner [8].

1. Id., Leg. III, fasc. 2, 3 avril 1808.

L'intendant général de l'armée française demandait pour Madrid : 300.000 rations de biscuit, 3.000 quintaux de farine, 75 000 pintes de vinaigre, 94.000 pintes d'eau-de-vie, 15.000 quintaux d'orge, 35.000 capotes, 40 000 paires de souliers (en plus des 10.000 paires déjà demandées), 2.000 paires de bottes. Pour Buytrago : 3 fours de 4 à 500 rations, 200,000 rations de biscuit, 10.000 quintaux de farine — autant pour Aranda — autant pour Burgos.

2. Id., *ibid.* Leg. VIII, fasc. 2, mars-avril 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. III, fasc. 2, 27 mars 1808.
4. Id., *ibid.*, 1er avril 1808.
5. Id., *ibid.*, 4 avril 1808.
6. Id., *ibid.*, 5 avril 1808.
7. Id., *ibid.*, 5 avril 1808.
8. Id., *ibid.*, 9 avril 1808.

Et malgré tant d'efforts, les Français n'étaient pas contents. Grouchy se plaignait de la qualité de la viande [1], Belliard écrivait à Murat que l'armée était un corps sans âme, une *pétaudière*, qui menaçait de crouler sous son propre poids [2]. On avait 816 malades le 31 mars, 1.306 malades le 3 avril, 1.441 le 4 avril, 1.489 le 5, 1.548 le 6, 1.572 le 7. Excellents pendant les premiers jours, les rapports entre Français et Espagnols ne tardèrent pas à s'altérer. Tout ce que la situation respective des deux peuples avait de faux apparut chaque jour plus clairement à tous les yeux. Les Français ne savaient pas ce que l'empereur attendait d'eux, mais ils savaient qu'ils étaient les premiers soldats du monde, et se disaient que si l'empereur les avait envoyés en Espagne, ce ne pouvait être que pour la conquérir. Les Espagnols crurent un instant que les troupes françaises étaient destinées à faire le siège de Gibraltar ou à passer en Afrique. Ces desseins leur paraissaient avantageux à l'Espagne et conformes à l'alliance intime, qui existait, disait-on, entre leur roi et l'empereur, dont on annonçait comme imminente l'arrivée à Madrid. Mais à mesure que les jours s'écoulaient, que les Français arrivaient plus nombreux, que Murat multipliait les revues et les précautions militaires [3], que s'affirmaient les différences de mœurs et de caractère entre les deux nations, la confiance des

1. Archives de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Espagne*, 31 mars-1er avril 1808. La viande de Madrid, maigre et sèche, est effectivement de très médiocre qualité.

2. Id., *ibid.*, 30 mars 1808. Berthier, très piqué des observations de Belliard, lui répondit de Bordeaux le 6 avril, qu'il fallait veiller à la nourriture, au couchage et aux soins de propreté du soldat, qu'il ne s'agissait pas de déprécier la nouvelle organisation donnée par l'empereur, mais de la perfectionner, qu'une armée formée de jeunes gens tirés des dépôts ne pouvait pas être considérée comme une armée organisée de longue main, et que c'était à force de soin et de travail qu'on pouvait rendre ces corps utiles.

3. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Espagne.* Grouchy à Murat, 2 avril 1808. Sitôt qu'un mouvement est annoncé, toutes les troupes prennent les armes dans leurs casernes respectives. Un escadron court prévenir

premiers jours faisait place au soupçon, à l'inquiétude, à l'aigreur. Dès le 31 mars, Grouchy constatait que Madrid commençait à s'inquiéter; on se contait à l'oreille que les Français avaient des vues hostiles et n'étaient point de bonne foi [1]. Le 3 avril, on disait dans les lieux publics que si l'empereur n'acceptait pas les résultats de la révolution d'Aranjuez, des mouvements étaient à craindre [2]. Le 6 avril, on notait chez les Espagnols des dispositions à l'inquiétude, à l'impatience et à l'humeur [3]. « L'Espagnol est, de sa nature, tranquille et patient, mais sa tranquillité et sa patience s'irritent facilement et finissent par se changer en férocité, du moment qu'il se voit trompé. Pourquoi, disait-on, ne pas décider notre sort tout de suite, soit bon, soit mauvais, au lieu de nous faire mourir tous les jours d'inquiétude et de misère. Chacun de nous prendrait alors son parti. Celui qui ne se trouverait pas bien ici irait chercher ailleurs un gouvernement qui lui conviendrait, et les gouvernants ni le peuple ne seraient exposés à des convulsions qui font toujours le malheur des uns et des autres [4]. »

Avec cette disposition des esprits, c'était miracle que l'ordre public ne fût point troublé. On sentait, de part et d'autre, que le moindre éclat pouvait rompre l'équilibre et déchaîner l'avalanche.

Dès le 26 mars, trois jours après l'entrée des Français à Madrid, une rixe avait eu lieu dans un mauvais lieu de la rue San Antonio entre soldats français et espagnols. La garde espagnole ayant voulu faire sortir les Français, ceux-ci s'étaient jetés sur les Espagnols, en avaient désarmé deux et avaient brisé leurs

le Grand-Duc. Rassemblement au Prado. Tous les canons au Retiro. Patrouilles d'heure en heure, commandées par un officier, avec chaque patrouille un *alguazil* et quelques soldats espagnols.

1. Id., *ibid.* Grouchy à Murat, 31 mars 1808.
2. Id., *ibid.* Grouchy à Murat, 3 avril 1808.
3. Id., *ibid.* Grouchy à Murat, 6 avril 1808.
4. Id., *ibid.* Esprit des conversations de Barcelone, du 6 au 7 avril 1808.

fusils, mais trois Français, dont un soldat de la Garde, avaient été blessés, arrêtés et conduits à l'hôpital [1]. Quoique tous les torts fussent du côté des Français, Grouchy avait témoigné un grand mécontentement, et le Président de Castille et le Capitaine général avaient décidé que les patrouilles espagnoles n'auraient plus de cartouches [2].

Le 1er avril, deux mouvements populaires assez sérieux faillirent amener une catastrophe. Deux soldats français volèrent deux moutons à un boucher du *Rastro*. Les deux soldats furent arrêtés sur la *Plaza Mayor*, la viande fut rendue, et ce qui manquait fut payé, mais, pris d'un accès de générosité, le boucher demanda la grâce des deux militaires; le peuple fit chorus et réclama les deux soldats, déjà mis au cachot ; comme on refusait de les lui rendre, il se mit en furie, maltraita un factionnaire, jeta des pierres sur les troupes, blessa un major. On se décida enfin à exhiber les délinquants, que la foule porta en triomphe chez Murat, puis chez Grouchy, avec la lettre par laquelle le général Belliard annonçait que le Grand-Duc leur avait fait grâce. Grouchy ajoute avec raison dant son rapport « qu'on était parvenu à dissoudre l'attroupement, dont le tort des deux soldats était le prétexte, mais qui, bien évidemment, ne cherchait qu'à arriver à une rixe sanglante avec quelque poste français ». — Le second mouvement eut lieu aussi sur la *Plaza Mayor*, et ne fut, sans doute, que la suite naturelle du premier ; un officier montra trop de vivacité en repoussant la foule qui serrait sa troupe de trop près; le rassemblement se reforma; un coup de couteau fut donné à un cheval, des pierres furent jetées, et pour calmer les esprits, il fallut que le général Buget haranguât la foule, blâmât l'officier et le fit remplacer par un autre. Il y eut encore des attroupements ; des militaires isolés furent attaqués à coups de pierres et de bâtons. L'officier de service dut

1. Archives de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Espagne*, 25-26 mars 1808. Grouchy à Murat.

2. Id., *ibid.* Grouchy à Murat, 27 mars 1808.

mander les troupes cantonnées au couvent de Santo Tomas, les ranger en bataille sur la place et faire charger les armes. Grâce à l'intervention du Président de Castille l'affaire n'eut pas de suites [1] ; les troupes purent rentrer à la caserne, mais l'alarme avait été chaude. « Il ne faut pas se dissimuler, Monseigneur, écrivait Grouchy, que le peuple de cette ville ne cherche qu'un prétexte pour se porter à des voies de fait contre nous. Il est excité par tous les moyens, et il y a à Madrid une grande fermentation des esprits. Les têtes sont montées de manière à ce que des événements, tant que les Espagnols n'auront pas appris à nous craindre, sont plus que probables... Nombre de paysans venant des campagnes affluent dans la ville, qui se remplit ainsi de gens sans aveu et de ceux qui ont contribué aux événements du 17 [2]. »

Le Conseil publia un *bando* pour défendre les attroupements et ordonner la fermeture des cabarets à huit heures du soir [3].

Il ne pouvait empêcher les manifestations individuelles, les gamineries de la jeunesse, qui allait chanter, sur le mode suraigu, des chansons ferdinandistes le long du Palais du grand-duc de Berg [4].

1. Id., *ibid.* Grouchy à Murat, 1er avril 1808. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. III, fasc. 1, 2 avril 1808.
2. Grouchy à Murat, 1er avril 1808.
3. Arch. hist. nac. *Invas. fr. Consejo.* Leg. III, fasc. 1, 2 avril 1808.
4. Cuando el rey D. Fernando,
*Larena,*
Va á la Florida.
*Juana y Manuela,*
Va á la Florida,
*Prenda,*
Hasta los pajaritos,
*Larena*
Le dicen ¡ Viva !
*Juana y Manuela,*
Le dicen ¡ Viva !
*Prenda.*
Cité par Mesonero Romanos, *Memorias de un setenton*, p. 33.

Sachant les Espagnols très religieux, les chefs français faisaient l'impossible pour éviter de choquer les sentiments de leurs alliés. Ils faisaient rendre les honneurs militaires au Saint-Sacrement [1], ils envoyaient des détachements à la messe. Ils ne parvenaient pas à détruire les préjugés des Espagnols contre l'impiété française. Quand les soldats de la Garde entraient dans les petites églises de Madrid, au son assourdissant du clairon et du tambour, les Espagnols scandalisés et indignés sortaient comme s'ils eussent été témoins d'une profanation. Les prêtres, les moines surtout, nous restaient franchement hostiles [2]. Le 8 avril, le prieur et les moines du couvent de l'Escurial se plaignaient amèrement de la conduite des Français « qui s'emparaient parfois des vivres destinés à la communauté ». Ils demandaient au Conseil s'il n'était pas à craindre que les cérémonies de la semaine sainte fussent troublées par quelques-uns de ces individus [3], et le Conseil, pénétré, au fond, des mêmes craintes, les engageait à célébrer la semaine sainte dans un autre monastère [4].

La venue de Napoléon aurait seule réussi à réconcilier les deux nations. S'il fût venu jusqu'à Madrid, peut-être eût-il compris que l'Espagne entière voulait Ferdinand ; s'il le lui eût

1. Archives de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Espagne.* Grouchy à Murat, 30 mars 1808.

2. Id., *ibid.* Murat écrivait le 12 mars 1808 à Duchesne : « Appelez chez vous les curés, faites-leur entrevoir un meilleur avenir... dites au contraire aux moines que vous êtes informé de leurs sourdes menées, tendant à exaspérer l'esprit des habitants contre vos troupes. Promettez-leur la protection de l'empereur, s'ils veulent changer de langage et prêcher la bonne harmonie et l'amitié qui doivent exister entre les deux nations, mais annoncez-leur que, dans le cas contraire, vous les rendrez responsables de tous les troubles qui pourraient arriver. »

3. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIV, fasc. 3, 8 avril 1808. Les moines craignaient de voir... « propasarse alguno o algunos individuos con ireverencia en el templo, al tiempo de tener á nuestro divino Redemptor patente, lo que no podria sufrir el verdadero católico. »

4. Id., *ibid.*, 9 avril 1808.

donné avec une constitution libérale, il fût devenu le dieu des Espagnols et les troubles intérieurs qu'un changement de régime n'eût pas manqué de déchaîner dans toute la Péninsule auraient mis l'Espagne hors d'état de rien entreprendre contre l'Empire. Suivant un mot célèbre, « elle eût cuit dans son jus », et Napoléon n'aurait eu qu'à surveiller le feu [1].

Soit crainte pour sa sûreté personnelle, soit dédain de la nation espagnole, soit machiavélisme pur, Napoléon, qui faisait chaque jour annoncer son arrivée, ne partit de Paris que le 2 avril et n'alla pas plus loin que Bayonne. Mais tout Madrid l'attendait, et le roi, tout le premier, voyait dans sa venue un bienfait du ciel [2].

Comme Murat se refusait à lui rendre visite, il lui envoyait le duc del Parque pour le complimenter en son nom [3]; il lui adressait une délégation du Conseil de Castille [4], et une délégation de la noblesse [5]. Il faisait partir pour la France une ambassade de trois grands d'Espagne : le duc de Frias, le comte de Fernan Nuñez, le duc de Medina Celi [6]. Le 5 avril, il faisait remettre

1. Cette idée, dont Napoléon ne s'avisa qu'à Sainte-Hélène, eût été la véritable solution. Pour être reconnu par l'empereur, Ferdinand eût certainement accepté la réunion de Cortes générales constituantes. Ces Cortes auraient voté, dès 1808, une Constitution très analogue à celle de 1812 et la mise en vigueur de la Constitution, les difficultés avec la noblesse, le clergé, les paysans, les ambitions des politiques et des militaires, les coups d'État et les pronunciamientos eussent rendu l'Espagne absolument inoffensive pour ses voisins.

2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 6. Aranjuez, 23 mars 1808. Le roi est persuadé que dans deux jours et demi ou trois jours l'empereur des Français sera à Madrid. Ordre au Conseil de faire en sorte qu'il soit reçu avec toutes les démonstrations de fête et d'allégresse qui correspondent à sa haute dignité et à l'intime amitié et alliance qui existent entre le roi d'Espagne et lui, pour le bonheur de la nation.

3. *Gazeta de Madrid*, 25 mars 1808.

4. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 3, 25 mars 1808.

5. Id., *ibid.*, 26 mars 1808.

6. *Gazeta de Madrid*, 25 mars 1808.

à Murat l'épée de François Ier, splendide trophée de la victoire de Pavie, que les Espagnols voyaient avec chagrin disparaître de l'*Armeria real* [1]. Le 6, l'infant D. Carlos prenait à son tour le chemin de la frontière française. Le bruit courait que l'empereur l'avait déjà franchie, un de ses fourriers était arrivé à Madrid, on préparait les appartements de Charles IV au Palais royal pour recevoir S. M. I. et R.; des voitures chargées, disait-on [2], d'objets appartenant à l'empereur étaient entrées à la douane; on avait porté au Palais un chapeau et une paire de bottes de l'empereur [3], on lançait les invitations pour le banquet qui devait être donné en son honneur ; on lui préparait un bain.

Murat faisait insinuer par Beauharnais qu'il serait convenable que le roi se rendît au devant de Napoléon. Ferdinand VII n'osait se décider, mais, le 7 avril, arriva à Madrid le général Savary, duc de Rovigo, homme de confiance de l'empereur, passé maître en intrigue et aussi audacieux que subtil. Il dut être bien persuasif [4], car, le 8 avril, le voyage de Ferdinand était résolu. Le roi avertissait le Conseil que, d'après les nouvelles les plus dignes de foi, son intime ami et auguste allié l'empereur des Français était à Bayonne et se préparait à entrer en Espagne [5]. Le roi allait partir au devant de lui, et pendant son absence, qui

1. *Gazeta de Madrid*, 5 avril 1808. « En la testera de una rica carroza de gala se colocó la espada, sobre una bandeja de plata, cubierta con un paño de seda de color punzo, guarnecido de galon ancho brillante, y flecos de oro. » L'épée fut présentée à Murat par le marquis d'Astorga.

2. Gómez de Arteche, *Guerra de la indep.*, t. I, p. 290.

3. Mesonero Romanos, *Memorias de un setenton*, p. 32.

4. « Il flattait Ferdinand de l'espérance de se faire reconnaître par l'empereur après une simple conversation, et, en cas de refus du roi, il le devait menacer de toute la colère de l'empereur, décidé à le traiter en fils désobéissant à son père et en sujet rebelle. » Thiers, *Hist. de l'Empire*.

5. « Con el objeto mas grato, apreciable y lisongero para S. M. como es el de pasar a estos reynos, con ideas de la mayor satisfaccion de S. M. y de conocida utilidad y ventaja para sus amados vasallos. » Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. I, fasc. 6, 8 avril 1808.

devait être fort courte, érigeait le conseil des ministres en *Junte de gouvernement* sous la présidence de son oncle, l'infant D. Antonio. Il engageait les municipalités à fêter son retour et l'arrivée de l'Empereur et ordonnait que les dépenses fussent prises sur les ressources locales [1]. Le 10 au matin, Ferdinand quitta sa capitale, qu'il ne devait revoir que le 13 mai 1814.

## CHAPITRE II

### LE CONSEIL DE CASTILLE ET LA JUNTE DE RÉGENCE. — LE DEUX MAI (11 avril — 2 mai 1808)

Le départ de Ferdinand n'avait certainement pas privé l'Espagne d'un souverain remarquable, mais, par cela seul qu'il était le roi, Ferdinand gardait au gouvernement espagnol la physionomie d'un pouvoir national et régulier. Après son départ, Murat ne trouva plus devant lui qu'un vieux prince maniaque et sans action sur le peuple, des ministres honnêtes, mais timorés et impuissants, et le Conseil de Castille, rempli de bonnes intentions, mais complètement dévoyé par les événements extraordinaires qui se déroulaient autour de lui.

Madrid ressemblait à une maison modeste, mise au pillage par un riche et insolent visiteur. Le maître de la maison, qui s'était efforcé de faire bonne figure à mauvais jeu, venait de quitter la place, et l'hôte, courtois et jovial au début, commençait à se montrer exigeant et à menacer les serviteurs de la maison.

Tout ce que cette situation avait d'agaçant et de dangereux, le Conseil l'expose en termes excellents dans un mémoire qu'il remit le 28 avril à la Junte de régence. Les Français sont can-

1. Id., *ibid.* Leg. I, t. 5, 9 avril 1808.

tonnés dans les couvents, occupent Madrid et sa banlieue. Les villes qu'ils traversent n'ont jamais été prévenues de leur arrivée, ni du nombre de gens qu'elles doivent recevoir, ni de la durée de leur séjour. Les troupes françaises entrent dénuées de tout; leurs chefs fatiguent les autorités espagnoles de leurs incessantes réclamations. La Junte centrale d'approvisionnement n'a pas d'argent, et on ne lui a pas assigné de fonds. La Trésorerie générale n'est pas plus riche. On a employé toutes les sommes qui existaient dans la Caisse de consolidation des *vales* et à la Trésorerie générale ; mais ces prélèvements laissent un découvert immense, qui ne permet plus de faire face aux justes dépenses auxquelles les fonds étaient destinés. On avait dit que les troupes françaises n'étaient là qu'en passant et devaient aller prendre position sur les points menacés d'un débarquement, mais voilà plus d'un mois que les Français vivent sur la province de Madrid ; les subsistances deviennent rares ; les populations sont continuellement molestées par les logements et les transports. Le Conseil observe également que les circonstances ont bien changé depuis deux mois ; les plans auxquels il vient de faire allusion n'ont plus aujourd'hui aucune raison d'être, parce que, sous le règne de son roi bien-aimé, Ferdinand VII, la nation a retrouvé son antique vigueur et son caractère naturel, et possède en la personne de ses habitants un boulevard inexpugnable et une armée, prompte à châtier quiconque aurait l'audace d'envahir ses provinces. Le grand duc de Berg a promis que l'empereur paierait toutes les dépenses de ses troupes; ne serait-il point temps de lui rappeler ses promesses ? Le Conseil élève toutes ces considérations jusqu'à S. A. et la prie de négocier avec l'empereur, afin qu'il n'entre plus de nouvelles troupes françaises en Espagne, et que celles qui y sont aillent immédiatement prendre leurs postes. Le Conseil évite tout discours politique, parce qu'il pense que S. M. ne prendra aucune mesure indigne du père et du chef d'une grande monarchie, qui est prête à faire les derniers efforts pour son service, et parce que s'il était nécessaire de décider quelque question

nationale, le Conseil ne doute pas que S. A. ne lui demandât son opinion [1].

C'était parler un langage vraiment digne de magistrats patriotes, mais ces beaux discours ne pouvaient ni remplir les caisses vides, ni changer les desseins de Napoléon.

Il y a quelque chose d'émouvant dans la lutte désespérée que soutint le Conseil contre la pénurie effroyable du trésor; c'est le travail des Danaïdes, c'est une tâche, sans cesse renaissante et sans cesse plus difficile.

On songea d'abord à s'adresser à la Trésorerie générale, qui reçut, en effet, du 10 avril au 1er mai 1808, 6.736.179 réaux, provenant des confiscations prononcées contre le Prince de la Paix ; mais l'arriéré était si considérable et le gaspillage continua dans de telles proportions que la Trésorerie ne put, pour ainsi dire, rien fournir à la Junte d'approvisionnement. Les dépenses de la Cour et de la maison royale montèrent, pendant ces trois semaines, à 2.146.998 réaux. Le voyage de Charles IV et de la reine, de l'Escurial à Burgos, coûta 160.000 réaux. Le 16 avril, en pleine crise nationale, un crédit de 100.000 réaux fut ouvert au joaillier de la Cour, pour la fourniture de bijoux destinés au service du roi. Il présenta un peu plus tard sept joyaux qu'il estimait 150.000 réaux [2].

En 1804, au début de la guerre avec l'Angleterre, Godoy avait fait appel au patriotisme des Espagnols et en avait obtenu des dons en argent et en nature, des promesses de toute espèce, et toutes ces ressources avaient fini par constituer une somme assez considérable. Le 12 avril 1808, la Grande Trésorerie déclara avoir reçu de ce chef 3.342.065 réaux 9 maravédis et avoir dépensé 925.939 réaux 33 maravédis, ce qui donnait un reliquat de 2.416.128 réaux 10 maravédis, mais la Grande Trésorerie était bien loin de pouvoir disposer de pareille somme : la Trésorerie générale avait emprunté 1.821.687 réaux 25 maravédis,

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. III, fasc. 2, 20 avril 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. VIII, fasc. 2, 16 avril 1808.

sur les fonds du *Donativo* ; le capital des pensions accordées aux veuves et aux enfants des marins morts à Trafalgar représentait 539.665 réaux, 13 maravédis; 38.400 réaux avaient été convertis en *vales* ; il ne restait en caisse que 16.375 réaux 7 maravédis [1]. C'étaient de si faibles ressources que le Conseil n'osa les verser dans la caisse de la Junte d'approvisionnement ; il ordonna aux trésoriers de continuer à percevoir comme par le passé, les fonds du *Donativo*, et de ne rien payer sans avoir reçu de lui un ordre exprès [2].

La vente des biens d'Église eût pu fournir l'argent dont on avait besoin, mais les ventes étaient suspendues depuis l'avènement du roi, et les intéressés commençaient même à attaquer en justice les ventes déjà opérées [3].

Il ne restait donc d'autre ressource que de continuer les emprunts à la Caisse de consolidation des *vales* [4].

La Junte auxiliaire de la Junte d'approvisionnement, créée le 3 avril, ne se réunit que le 11 et constata qu'il fallait immédiatement trouver deux millions de réaux : 1.500.000 réaux pour les six vaisseaux du roi qui protégeaient Mahon et pour l'arsenal de Cadix, 300.000 réaux pour les troupes françaises cantonnées à Burgos, Soria et autres endroits, et 200.000 réaux pour les troupes françaises de Madrid. Aux demandes de la Junte auxiliaire, la Trésorerie générale répondit par un refus absolu, et la Caisse de consolidation des *vales* ne trouva à proposer que des acomptes à valoir sur les biens du Prince de la Paix [5], dont on disposait ainsi avant tout procès et hors de tout droit.

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XXI, fasc. 20, 12 avril 1808.

2. Id., *ibid.*, 20 avril 1808. — Le 25 avril les fiscaux se plaignirent que ces dons patriotiques faits pour aider la couronne avaient été employés à toute autre chose, comme à la création de l'Institut pestalozzien, établi par le Prince de la Paix, *et supprimé depuis sa chute.*

3. Id., *ibid.* Leg. VI, fasc. 18, 19 avril 1808.

4. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. III, fasc. 2, 11 avril 1808.

5. Id., *ibid.*, 12 avril 1808. — La maison Prada avait déjà versé en trésorerie 2 millions de réaux sur les biens du prince de la Paix.

Au bout de huit jours, les embarras recommençaient, et la situation se faisait si critique que Murat lui-même envoyait divers corps français cantonner hors de la ville pour diminuer les charges de la population [1].

Mais le lendemain, 18 avril, le Conseil recevait de nouvelles et pressantes demandes d'argent du port de Cadix. La Junte de marine exposait le misérable état de l'arsenal, et demandait des fonds pour la subsistance de la troupe, pour le paiement des gardes et des ouvriers, qui n'avaient rien touché depuis la seconde quinzaine d'août 1807 [2].

De leur côté, les généraux et intendants français se plaignaient amèrement de la pénurie des subsistances : les entrées à l'hôpital devenaient de plus en plus fréquentes, les chevaux des dragons dépérissaient [3]. Dans cette fâcheuse situation, tout n'était peut-être pas dû à la nonchalance ou à la détresse des fonctionnaires espagnols [4], cependant l'intendant général pensait que les denrées

1. *Gazeta de Madrid*, 17 avril 1808.

2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. III, fasc. 2, 18 avril 1808.

3. Archives de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Esp.* — Grouchy à Murat, 22 avril 1808. Il y avait eu ce jour-là, 134 entrées à l'hôpital, 83 sorties, 6 morts. Le nombre des soldats hospitalisés s'élevait à 1883.

4. Moncey impute aux officiers une grande part de responsabilité dans cet état de choses, et dit qu'ils pouvaient mettre dans leur poche, par leurs manœuvres frauduleuses, 600 fr. par mois (Lettre à Grouchy, 25 avril 1808). — Il accuse les officiers de se faire rembourser 20 sous une ration de fourrage qui en valait 40 ou 50, et ordonne que toutes les rations soient délivrées en nature. « Plus de remboursement, M. Turmann, c'est un vol manifeste, qui mettra tous nos dragons à pied, et je vous en rends responsable » (Lettre au commissaire ordonnateur Turmann, 25 avril 1808). Il devait s'en passer de belles, si l'on en croit la lettre suivante, adressé par Grouchy au général Privé : « Mon cher général, j'ai reçu la lettre par laquelle vous me prévenez des mesures prises pour que les chevaux ne dépérissent pas dans votre brigade, par suite d'irrégularité ou de la non distribution des fourrages. Quelque louables que soient de pareilles dispositions, à raison des motifs qui les font adopter, elles sont cependant tellement irrégulières qu'il n'y a pas moyen que j'en sois instruit et que je ne puis recevoir aucune communication officielle à cet égard. » (23 avril 1808).

nécessaires existaient réellement, que l'on savait où elles se trouvaient et que l'impéritie des Espagnols était la seule cause des privations qu'enduraient nos troupes : « Ce ne sera, disait-il, que le jour où, au lieu d'invitations pressantes, ce seront des ordres positifs que je pourrai donner à la commission centrale espagnole (la *Junte d'approvisionnement*) de Madrid, au nom du chef de l'armée, que nous pourrons compter sur un service régulier et surtout sur un approvisionnement qui garantisse la subsistance des troupes. Jusque-là, la lenteur des Espagnols, l'incertitude des autorités secondaires sur leur gouvernement, celle du ministre des finances lui-même (plusieurs fois ce ministre, M. d'Azanza, m'a dit dans son cabinet — Mais, nous ne sommes pas un pays conquis !) le manque de fonds dans les caisses où puise ce ministre rendront le service languissant [1]. »

Les Français ne songeaient pas que leur corps d'armée de Madrid était égal à lui seul au quart de l'armée espagnole ; ils n'avaient aucune idée des difficultés de l'approvisionnement ordinaire de Madrid, dans un pays à peu près désert, sans routes et presque sans moyens de transport ; ils s'irritaient de la lenteur de leurs alliés et ne voyaient pas que ces braves gens menaient depuis un mois une vie effroyable, s'étaient remués en ce seul mois plus que dans tout le reste de leur vie, et se sentaient malades à la seule idée de continuer à mener ce train d'enfer.

Le 22 avril, le Conseil recevait de nouvelles demandes de fonds pour les hôpitaux, remplis de malades français [2], et la *Junte de Régence* suppliait Murat de soulager le peuple de Madrid [3].

Le 23, la Junte d'approvisionnement criait sa détresse au Conseil, qui lui offrait les revenus des Postes, la recette générale de l'ordre de Saint-Jean, la dépouille des évêques, les revenus

1. L'intendant général Dennièce à Berthier. Madrid, 24 avril 1808.
2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg., III, fasc. 2, 22 avril 1808.
3. Id., *ibid.*, 22 avril 1808.

des sièges vacants, des broutilles, fort difficiles à ramasser [1]. Les Français avaient 2.106 malades [2]. L'arsenal de Cadix criait famine [3] et le Conseil expédiait de nouveaux ordres pour faire rentrer au plus vite toutes les sommes dues à D. Manuel Godoy et les mettre immédiatement à la disposition de la Junte d'approvisionnement [4].

Le 26 avril, nouvelles demandes de secours pour les hôpitaux. Le 27, la Trésorerie générale ne pouvant rien donner, la Caisse des *vales* consent, pour une fois seulement, un prêt de 60.000 réaux [5]. Le trésor espagnol a fourni aux troupes françaises, depuis le 23 mars précédent, pour 10.336.351 réaux de vivres et d'effets [6].

Le 29, le ministre des finances avise le Conseil qu'il a reçu des demandes d'argent de Saint Sébastien, de Burgos et de Cadix et qu'il importe d'aviser au plus tôt à les satisfaire [7]. Le marquis de las Hormazas, nommé directeur des hôpitaux de Madrid, demande 100.000 réaux. Il lui faudrait 25 à 30.000 *pesos* pour marcher convenablement. Il a 7 à 800 lits occupés, et 450 malades français sont restés sans place. Les plaintes des chefs français sont *insupportables* [8].

« Ah ! ces Français !... le moyen de vivre en paix avec eux ! que viennent-ils faire en Espagne ? La conquérir ? Qu'ils essayent ! Oui, toutes les puissances que la France a combattues ont été réduites, mais elles n'avaient compté que sur leurs troupes, tandis que la nation espagnole se lèverait tout entière, et le déses-

1. Id., *ibid.*, 24 avril 1808.
2. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Espagne*, 25 avril 1808. Grouchy à Murat.
3. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*, Leg. III, fasc. 2, 24 avril 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. III, fasc. 2, 25 avril 1808.
5. Id., *ibid.*, 26 et 27 avril 1808.
6. Id., *ibid.*, 27 avril 1808.
7. Id., *ibid.*, 29 avril 1808.
8. Id., *ibid.*, 29 avril 1808.

poir d'un peuple est terrible. L'empereur possède à la vérité des moyens immenses, mais ils auront détruit l'Espagne avant de la soumettre [1] ».

Et cette résistance à laquelle la nation s'habitue à penser, quelques individus plus intransigeants que les autres en donnent le signal. Il y a des Espagnols qui, de propos délibéré, déclarent la guerre à Napoléon. Le 12 avril, au soir, un prêtre de Carabanchel, obligé de loger un officier français, le capitaine Mottet, le tue froidement d'un coup de fusil dans le dos comme étranger, comme Français, comme ennemi du roi et de la religion [2], et les Français pillent la maison du prêtre et celles de ses voisins. Le Conseil ordonne l'arrestation du coupable [3], et il se trouve des patriotes espagnols pour blâmer la servilité des magistrats à l'égard de la tyrannie étrangère [4]. Le 14 avril, un prêtre portant le viatique passe auprès d'un groupe de soldats français ; l'un d'eux garde son shako sur sa tête, le prêtre marche à lui et, d'un coup furieux, fait tomber le shako, le soldat riposte, la rixe s'allume, les porteurs de torches qui accompagnaient le viatique tombent sur les Français à coups de cierges, une patrouille espagnole intervient, et emmène au poste voisin trois soldats français, qui font amende honorable pour sortir d'un si mauvais pas [5].

Bessières signalait de Burgos une tentative d'émeute. Il avait fallu tirer une cinquantaine de coups de fusil pour rétablir l'ordre [6]. Dupont avisait Belliard qu'il y avait eu des mouvements à

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Esp.*, 14 avril 1808. Rapport de l'aide de camp Buillet.

2. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 12 avril 1808.

3. Id., *ibid. Inv. fr. Consejo.* Leg. III, fasc. 1, 13 avril 1808.

4. Archives de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Esp.*, 15 avril 1808. Grouchy à Murat.

5. Id., *ibid.*, *loc. cit.*

6. Id., *ibid.*, 28 avril 1808. — Bessières à Berthier. Il déconseillait formellement le voyage de Napoléon en Espagne.

Tolède [1]. Les généraux français trouvaient qu'il y avait en chaque Espagnol un fanatique, chaque Espagnol sentait en lui un patriote dont la colère s'allumait.

Le Conseil et la *Sala* fulminaient chaque jour quelque nouvel édit. L'Infant D. Antonio réitérait l'ordre de fermer les tavernes, les débits d'eau-de-vie et de vins généreux à huit heures du soir, surtout les jeudi et vendredi saints [2]. D. Arias Mon ordonnait aux alcaldes de barrio de ne laisser sortir les mendiants de leurs refuges, ni le jour ni la nuit, ces gens misérables se faisant trop aisément l'écho des bruits séditieux [3]. Le 20 avril, D. Antonio poussait la prudence jusqu'à décommander les prières publiques qui devaient avoir lieu à Atocha, et auxquelles devaient assister tous les Conseils [4] ; il craignait que la cérémonie ne donnât lieu à quelque manifestation. Le même jour, D. Arias Mon interdisait, sous peine de quatre ans de bagne, la circulation de tout imprimé qu'il n'aurait pas autorisé [5]. Le 21 avril, la *Sala* recevait l'ordre de veiller à ce que dans les auberges et tavernes personne ne fût assez osé pour parler des généraux, ou même des soldats français sans la juste considération qui leur était due [6]. Le 23, nouvel édit contre les affiches séditieuses (*pasquines*) et les libelles diffamatoires [7].

La police espagnole était sur les dents. Les rondes d'artisans et personnes honorables se continuaient tous les jours, depuis le 23 mars, et l'infant D. Antonio trouvait juste de leur faire verser 15.000 réaux le 22 avril [8].

1. Id., *ibid.*, 22 avril 1808. — Dupont à Belliard.
2. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 14 avril 1808.
3. Id., *ibid.*, 20 avril 1808.
4. Id., *ibid.*, 20 avril 1808.
5. Id., *ibid.*, 20 avril 1808. — Ordre répété le 26 avril 1808.
6. Id., *ibid.*, 21 avril 1808.
7. Id., *ibid.*, 23 avril 1808.
8. Id., *ibid.*, 22 avril 1808, 16 mai 1808. La distribution des fonds ne fut faite que le 5 juillet.

Cependant le grand-duc de Berg ne se déclarait pas satisfait, dénonçait à la Junte de gouvernement les excès commis par la populace de Tolède et de Burgos et demandait de nouvelles rigueurs [1]. Mandé en toute hâte au palais, avec quatre de ses collègues [2], D. Arias Mon avait une entrevue avec D. Antonio, convoquait d'urgence le Conseil, toutes chambres assemblées, et prohibait une fois de plus, dans les termes les plus sévères, les affiches séditieuses, les libelles, les conversations inconsidérées [3] « d'autant plus regrettables dans les circonstances actuelles, que le roi avait recommandé aux Madrilènes de vivre en bonne intelligence avec les troupes françaises. »

Tandis que Murat se plaignait des gens de Tolède et de Burgos, les régidors de Villaverde se plaignaient à leur tour des Français, qui coupaient les arbres des propriétés et enlevaient la nourriture des bestiaux. Le troisième régiment suisse de l'armée française traitait Villaverde en pays conquis. Les chefs déclaraient ouvertement qu'ils ne connaissaient ni gouvernement, ni justice. Le régiment venait de Ségovie ; des voitures avaient amené les bagages des officiers et devaient les décharger à l'arrivée à Villaverde, mais ces messieurs ne l'avaient pas entendu ainsi, ils s'étaient présentés, avec toute la troupe battant la marche, devant la maison du premier alcalde, ils avaient fait charger les armes et menacé d'en venir aux derniers excès si on ne leur laissait pas les voitures. Le colonel du régiment, de Preux, avait eu toutes les peines du monde à les calmer. Quelques pauvres Castillans, lassés de leurs mauvais traitements, s'étaient enfuis ; les Suisses avaient fait mettre en vente les jougs de leurs bœufs et les timons de leurs charrettes ; l'*ayuntamiento* avait fait retirer tous ces objets de la place publique, les Suisses furieux étaient venus insulter les magistrats et avaient déclaré que si ces objets

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 6, 23 avril 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. XIX, 23 avril 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. II, fasc. 6, 23 avril 1808.

n'étaient pas rapportés dans le délai d'une heure, ils feraient descendre le régiment en garnison à Carabanchel pour saccager le village. Ils maltraitaient ceux qui, la nuit, ne répondaient pas à leur « Qui vive ? » dans leur langage « que personne n'entendait à Villaverde [1] ».

Le 23 avril, à Toro, les Français s'étaient fait livrer, sur un ordre du roi, bien probablement apocryphe, trente chariots de munitions de guerre pour Madrid. Au moment du départ de la colonne, la foule s'étaient ameutée et le corrégidor avait eu grand' peine à la calmer ; il annonçait au Conseil l'envoi des munitions, et lui faisait part en même temps des craintes des habitants. Le 27, l'*ayuntamiento* de Medina del Campo l'avisait à son tour du passage du convoi. Le 28, le juge local de Las Rozas faisait de même et se plaignait à nouveau des intolérables exigences des Français. Comme il n'y avait à Las Rozas que dix charrettes, il avait fallu en réquisitionner vingt autres dans les bourgs voisins [2].

Le 27 avril, aux portes de Madrid, près du pont de Ségovie, deux Français chassaient devant eux une paire de bœufs ; vint à passer un troupeau de moutons transhumants, les soldats trouvèrent plaisant de tirer sur le berger [3].

Il ne fallait donc pas s'étonner si, de temps à autre, quelque Espagnol exaspéré décrochait son fusil et tirait sur les Français, comme le broyeur de chocolat, Antonio Perez, qui avait tué un soldat et grièvement blessé un officier français, soupçonnés par lui « de venir en Espagne avec des intentions hostiles [4] ».

Si, encore, les Français n'avaient fait que se montrer incommodes, exigeants, voraces, ivrognes, brutaux même, on eût pu pardonner ces excès, à des soldats grossiers et mal éduqués, mais ces *gavachos* prétendaient se mêler du gouvernement de

1. Id., *ibid.* Leg. III, fasc. 9, 23 avril 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XIV, fasc. 3, Toro, 23 avril 1808.
3. Id., *Libro de acuerdos de la Sala*, 27 avril 1808.
4. Id., *ibid.*, 26 avril 1808.

l'Espagne et arracher à la justice du roi l'auteur responsable de tous les malheurs du pays, le traître Godoy, traduit devant le Conseil de Castille pour crime de lèse-majesté.

Le 13 avril, un religieux de San Gil, Fr. Gaspar de San Ildefonso, vint déclarer au corrégidor D. Pedro de Mora y Lomas, qu'un homme très pressé, et dont il ne pouvait donner le signalement, l'avait prévenu que les quartiers bas s'agitaient et qu'on y parlait d'aller chercher Godoy à Villaviciosa; les femmes et les enfants se montraient surtout décidés ; on devait profiter d'un jour d'absence du grand-duc de Berg, que l'on supposait parti pour l'Escurial. Cette déposition coïncidait si bien avec tout ce que l'on savait des sentiments populaires, que D. Antonio en fit part à la Junte de Régence et avertit D. Arias Mon de redoubler de vigilance et de précautions. D. Arias transmit les ordres de l'infant à la *Sala*. Pendant huit jours, le Conseil et la *Sala* restèrent dans l'inquiétude ; le mouvement annoncé ne se produisit pas ; la *Sala* finit par penser que le moine de San Gil avait peut-être voulu s'amuser aux dépens de la justice, et voulut le faire interroger par un *alcalde de Corte*, mais D. Antonio s'y opposa « pour ne point décourager les religieux qui auraient à l'avenir quelque communication à adresser au gouvernement [1]. »

Le lendemain même, la Junte de Régence apprenait avec stupéfaction que le grand-duc de Berg avait reçu un décret royal l'autorisant à tirer Godoy de sa prison et à le conduire en France.

Napoléon n'avait pour le prince de la Paix ni estime, ni sympathie ; cependant il ne pouvait oublier les services que Godoy lui avait rendus en maintes circonstances, il savait que Godoy avait été longtemps impopulaire comme ami des Français. Peut-être le grand aventurier sentait-il, au fond du cœur, quelque indulgence pour l'audacieux favori, dont la fortune avait fait pendant quinze ans le maître de l'Espagne ? Peut-être désirait-il

1. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 13, 16, 20 avril 1808.

tout simplement sauver Godoy pour mieux marquer à Ferdinand sa colère et son mépris ? Toujours est-il que l'idée « d'arracher Godoy des mains de ces gens-là » fut chez lui, dès le mois de mars 1808, une idée très arrêtée, qu'il poursuivit avec son ordinaire obstination.

Déjà Ferdinand VII avait été pressé par Murat de mettre Godoy en liberté ; il avait refusé, parce qu'il se croyait encore le maître, et qu'il était à Madrid. A Vitoria (14-18 avril) de nouvelles sollicitations lui furent faites, et il tint avec ses ministres un conseil dont il nous a conservé lui-même la tragique physionomie : « Peu de temps après l'arrestation du prince de la Paix, furent faites de fréquentes et efficaces instances par le grand-duc de Berg, par l'ambassadeur de France et par le général Savary, au nom de l'empereur, mon intime allié, pour que je donnasse l'ordre de le livrer aux troupes françaises, qui le transporteraient en France, où S. M. I. le ferait passer en jugement au sujet des offenses qu'Elle avait reçues dudit prince de la Paix. Ces sollicitations étaient le plus souvent accompagnées de la menace de s'emparer de vive force du prisonnier, en cas de refus de ma part. A Vitoria, elles furent répétées avec plus de force et désirant prendre sur cette affaire la détermination la plus convenable, je consultai le duc de l'Infantado, le duc de San Carlos, D. Juan Escoiquiz et D. Pedro Cevallos, mon premier secrétaire d'État. Ce ministre prit la parole et dit : « Sire, si je n'écoutais que mes sentiments personnels, je vous proposerais immédiatement de remettre le prince de la Paix aux Français, mais ces sentiments, je dois les étouffer, comme en effet je les étouffe, quand il s'agit de déterminer l'obligation où se trouve V. M. de défendre sa personne sacrée, et de rendre justice à ceux de ses vassaux que D. Manuel Godoy a lésés. C'est là une obligation essentielle de la souveraineté, et le souverain ne peut s'y soustraire, sans blesser ce qu'il y a de plus respectable parmi les hommes. Les choses étant ainsi, je crois que V. M. doit répondre à l'empereur, en lui répétant qu'Elle a offert à ses augustes parents de faire

grâce de la vie au prince de la Paix, dans le cas où le Conseil le condamnerait à mort; en réalisant cette offre, sans excéder l'autorité que les lois lui concèdent, V. M. donnera au monde un exemple de sa magnanimité, à ses parents bien aimés une preuve de son affection, et l'empereur ne pourra manquer de voir avec satisfaction combien sagement V. M. sait concilier les devoirs de la justice avec les égards que réclament ses relations avec S. M. I. et R. « Tous les autres conseillers adoptèrent une si prudente opinion, et je n'hésitai pas un moment à l'embrasser et à expédier les ordres en conséquence. J'en fais part à mon Conseil, par voie réservée, tant pour son intelligence et sa gouverne, que pour qu'il prenne les mesures les plus énergiques, en vue de protéger contre tout mouvement populaire les familles et les maisons des quatre personnes susénoncées. Bayonne, 26 avril 1808. Moi, le roy. Au doyen du Conseil [1] ».

Ce curieux document établit clairement quelle fut l'intention de Ferdinand : faire grâce de la vie à Godoy, si le Conseil le condamnait à la peine capitale. On comprend, dès lors, ce que voulait dire l'ordre royal que Piñuela adressa au Conseil le 21 avril, au moment de quitter Vitoria : « Pour ce qui touche au prisonnier, D. Manuel Godoy, le roi m'ordonne d'avertir la Junte, pour qu'elle fasse de cette communication l'usage convenable, que S. M. fait trop de cas des désirs que lui a manifestés l'empereur des Français, pour ne pas y déférer, usant en même temps de générosité en faveur d'un accusé qui a offensé sa royale personne [2]. » Ferdinand n'entendait par là que ce qu'il avait décidé avec ses ministres ; mais Murat, qui savait que l'empereur voulait avoir Godoy à sa disposition, interpréta dans ce sens la lettre royale et la communiqua aussitôt à la Junte de Régence, en réclamant le prisonnier.

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XIX, 26 avril 1808.
2. *Manifiesto de los procedimientos del Consejo*, p. 11.

Le Conseil ignorait ce qui s'était passé à Vitoria, mais ne s'expliquant pas la volte-face de Ferdinand, il adressa à la Junte une protestation énergique contre une résolution qui lui semblait aussi extraordinaire et aussi opposée aux intentions connues du roi. La publication de cet acte de clémence lui semblait intempestive et dangereuse au premier chef ; car autant la nation aimait le roi, autant elle détestait Godoy, qu'elle considérait comme un criminel d'État. Personne ne pouvait répondre des effets que produirait une semblable nouvelle sur des esprits déjà surexcités. Qui pouvait dire que la sécurité de la Junte elle-même ne serait pas menacée ? D. Antonio résolut cependant de passer outre. A de nouvelles injonctions de la Junte, le Conseil répondit par de nouvelles remontrances.

« L'accusé dont il s'agit s'est attiré la haine de ce respectable public et de toute la nation ; sa libération fera certainement sur le peuple l'effet que Son Altesse peut imaginer et que font prévoir les démonstrations populaires et les vœux tant de fois exprimés pour son châtiment [1]. »

L'infant voyait probablement les choses du même œil que le Conseil, mais Murat se faisait pressant et la Gazette du 22 avril publia l'ordre de mise en liberté : « Le roi notre seigneur, faisant le plus grand cas du désir que lui a manifesté l'empereur de disposer du sort du prisonnier D. Manuel Godoy, a écrit aussitôt à S. M. I. et R. pour lui manifester sa prompte et sincère volonté de lui être agréable. S. M. ayant reçu l'assurance que le prisonnier passerait immédiatement la frontière d'Espagne et ne rentrerait jamais sur aucune des terres de son obéissance, l'empereur a accepté cette offre de S. M. et ordonné au grand-duc de Berg de prendre livraison du prisonnier et de le faire conduire en France, sous bonne escorte. La Junte de Régence, instruite de ces précédents et de l'expression réitérée de la volonté

1. Id., *ibid.*, t. XIX, 21 avril 1808.

de S. M. ordonna hier au général, chargé de la garde dudit prisonnier, de le remettre à l'officier que le grand-duc enverrait à l'effet de le conduire à la frontière. Ces dispositions ont déjà reçu leur complète exécution [1]. »

La Junte de Régence, qui avait agi en toute cette affaire avec une extraordinaire légèreté, et remis en liberté, *sans ordre du roi*, un criminel d'État, mettait le peuple de Madrid en présence du fait accompli et pensait éviter ainsi tout mouvement populaire. Elle eut cependant le sentiment d'un danger, car elle ajouta, en dernière heure, « que la générosité de S. M. en faveur du prisonnier D. Manuel Godoy, coupable d'avoir offensé sa royale personne, n'entraverait en rien la marche de la justice » [2]. La présence de l'armée française fit sans doute plus d'impression sur les Madrilènes que les édits de D. Antonio ; Madrid resta calme, mais considéra la mise en liberté de Godoy comme un affront sanglant à l'Espagne entière. La haine qui poursuivait le malheureux était si universelle qu'il faillit être massacré à son passage à Tolosa et ne dut son salut qu'à l'énergie du commandant des dragons de l'escorte, qui fit prendre le galop à la voiture et aux cavaliers dans la traversée de la ville [3].

Tandis que Godoy échappait ainsi, par la volonté de l'empereur, à la fureur de ses ennemis, Ferdinand poursuivait son voyage vers la frontière française et Madrid le suivait d'étape en étape avec une croissante anxiété.

Parti le 10 avril, le roi avait couché le soir à Buitrago, le 11 à Aranda de Duero, le 12 à Burgos, le 14 à Vitoria. Ferdinand croyait si bien que l'empereur marchait à sa rencontre, qu'au moindre bruit, il se penchait à la portière de sa berline, croyant voir arriver Napoléon [4]. Tous les bourgs et villages situés le long

1. *Gaceta*, 22 avril 1808.
2. Id., *ibid.*
3. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Esp.*, Vitoria, 30 avril 1808. Général Verdier à Berthier.
4. Gomez de Arteche, *Guerra de la indep.*, t. I, p. 300.

de la route se dépeuplaient ; les habitants couraient voir et acclamer le roi ; ils lui promettaient de verser leur sang jusqu'à la dernière goutte pour la défense de ses droits et de son honneur, ils prodiguaient les illuminations, les danses, les feux d'artifice, les mascarades, ils lui faisaient à l'envi une garde d'honneur, ils n'omettaient rien pour lui témoigner leur amour et leur enthousiasme [1]. Madrid lisait tous ces détails avec transport.

Le 21 avril, une lettre de D. Pedro Cevallos annonça au Conseil que le roi avait reçu une lettre de l'empereur, que toutes les affaires étaient arrangées, et que S. M. allait partir pour un château voisin de la frontière où Elle pourrait « se jeter dans les bras de son auguste et généreux ami [2] ».

Le 22, la Gazette annonçait l'heureuse arrivée du roi à Irun et publiait un manifeste, adressé par Ferdinand aux Alavais et dans lequel il s'évertuait à les rassurer sur les suites de son voyage à Bayonne. Le roi était très reconnaissant de l'extraordinaire affection que lui avait témoignée son loyal peuple alavais, mais regrettait que cette affection eût outrepassé les limites convenables, et eût dégénéré en manque de respect, sous prétexte de le lui garder et conserver. Sachant que ce tendre amour, et l'inquiétude qui en était la conséquence, étaient les mobiles qui animaient son peuple, il ne pouvait moins faire que d'éclairer ses vassaux et de leur assurer qu'il n'eût pas pris l'importante résolution de son voyage, s'il n'eût été bien assuré de la sincère et cordiale amitié de son allié l'empereur des Français, ainsi que des heureuses conséquences de ce voyage. Il leur ordonnait donc de se tranquilliser et d'attendre. Avant quatre ou six jours, ils remercieraient Dieu et S. M. de cette absence qui les inquiétait aujourd'hui [3].

Le jour même où le peuple de Madrid lisait cette proclamation,

1. *Gaceta*, 15 avril 1808.
2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. I, fasc. 6, 18 avril 1808.
3. *Gaceta de Madrid*, 22 avril 1808.

Ferdinand avait déjà perdu toute illusion sur les intentions de Napoléon, était virtuellement son prisonnier, et négociait péniblement, par l'intermédiaire de D. Pedro Cevallos et de D. Pedro Labrador, pour vendre sa couronne au meilleur prix possible.

A Madrid même, le Conseil savait déjà que le jeune roi était tombé dans un guet-apens.

Le vieux Charles IV, très heureux tout d'abord d'avoir renoncé au trône [1], avait été bien vite pris de regret. Travaillé par la reine, par l'infante Marie-Louise, ex-reine d'Étrurie, par Beauharnais, par Murat, il s'était avisé de revenir sur son abdication. En lui faisant espérer la mise en liberté de « Manuel », les Français en avaient obtenu tout ce qu'ils avaient voulu. L'inconscience était si prodigieuse chez ce vieil enfant, boudeur et borné, qu'on le voit, dès le 21 mars, protester contre son abdication du 19, et le 24, au matin, bénir son fils partant pour Madrid [2].

Au lieu d'envoyer les vieux souverains [3] à Séville, comme la prudence la plus élémentaire le conseillait, Ferdinand les laissa abandonnés à eux-mêmes, spectateurs de sa popularité et de son triomphe, errants, presque seuls, sans courtisans et sans fidèles, dans ce grand palais d'Aranjuez, où, la veille encore, tout le monde était à leurs pieds. Il les laissa intriguer tout à leur aise avec ses ennemis. Il leur permit de se transporter d'Aranjuez à l'Escurial, où ils se trouvaient au milieu des Français. Il partit sans avoir revu son père, comme il en avait eu un instant l'intention, sans l'avoir mis au courant de la situation, sans avoir obtenu de lui une lettre pour l'empereur [4], sans prendre contre son

1. Trois semaines avant le coup d'État d'Aranjuez, Charles IV avait dit à la reine : « Maria Luisa, nos retiraremos á una provincia, viviremos tranquilos, y Fernando, que es joven, cargará con el peso del gobierno. » Cevallos, *Exposicion de los hechos y maquinaciones que han preparado la usurpacion de la corona de España*, p. 23.

2. Gomez de Arteche, *Guerra de la indep.*, t. I, p. 283.

3. *Los reyes padres, los reyes viejos.*

4. Gomez de Arteche, *op. cit.*, t. I, p. 296.

entourage la moindre précaution. Le 17 avril, Charles IV envoyait à son frère, D. Antonio, une protestation en règle contre son abdication du 19 mars, faisait acte de souveraineté en confirmant la Junte de Régence, nommée par Ferdinand VII, et annonçait l'intention d'aller à Bayonne, se jeter, lui aussi, dans les bras de l'empereur des Français [1].

D. Antonio et les ministres se refusèrent absolument à publier ces stupéfiants documents. O' Farril, ministre de la guerre, alla jusqu'à dire au grand-duc de Berg que les autorités espagnoles n'obéiraient pas aux décrets de Charles IV. — : « Les canons et les baïonnettes les y obligeront ! répondit Murat. — En ce cas, répliqua O' Farril, mieux vaut commencer par là, car je ne vois pas de différence entre la proclamation et les baïonnettes [2]. »

Repoussé par la Junte, Murat chercha à publier lui-même la proclamation de Charles IV. Le 20 avril, deux Français au service du général Grouchy, Joseph Fumiel et Antoine Ribat, portèrent les documents à l'imprimerie d'Eusebio Alvarez de la Torre, et le prièrent de les imprimer. Averti par l'imprimeur, le Conseil fit saisir les épreuves et arrêter les deux Français, que D. Antonio fit remettre un peu plus tard au général Grouchy.

Le 26 avril, un autre imprimeur, D. Tomás Alban, fit savoir au gouverneur du Conseil que le grand-duc de Berg avait voulu lui acheter une de ses presses, et le Conseil demanda que le grand-duc ne fût autorisé à imprimer que les ordres destinés à son armée [3].

La proclamation finit cependant par être connue, et les officiers français ne se firent pas faute de répéter à qui voulait les entendre que Napoléon ne reconnaissait d'autre roi d'Espagne que Charles IV, et ne négocierait pas avec Ferdinand VII; si bien que ces mauvais bruits, coïncidant avec l'absence de toutes nouvelles

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XIX, 17 avril 1808.
2. Gomez de Arteche, *Guerra de la indep.*, t. I, p. 306.
3. *Manifiesto de los procedimientos del Consejo*, p. 22.

du roi, jetèrent le peuple de Madrid dans la plus profonde consternation et augmentèrent encore sa colère contre les Français.

Interprètes des sentiments populaires, les *pasquines* de la fin d'avril respirent l'indignation la plus véhémente et un féroce désir de vengeance, et montrent que toutes les classes de la nation sont unanimes à repousser un changement de dynastie.

L'un d'eux, qui nous paraît dû à un homme d'une certaine culture, est une véritable philippique, à laquelle la sincérité du sentiment prête parfois une sorte d'éloquence. L'auteur s'adresse directement au Conseil de Castille, « à ce Conseil composé de gens si sages, destinés à être l'appui de la patrie et de la justice, et qui oublie ses devoirs, sa loyauté et son honneur, abattu par la crainte ou paralysé par la servilité ». Il est temps que le Conseil revienne à lui et rende enfin à chacun la justice qui lui est due. « Il trouvera tous les habitants de l'Espagne pleins de patriotisme et de valeur pour défendre la cause du roi, et faire voir à l'Europe entière qu'ils sont encore le modèle de la loyauté et ne peuvent être subjugués par les plus vastes empires. Dieu fasse que ces brèves paroles suffisent à rappeler aux magistrats que le sang qui court dans leurs veines est celui de ces grands hommes, qui surent en tout temps sauver la patrie, et dont l'épée fit respecter et obéir les rois d'Espagne aux quatre coins de la terre !.. qu'ils se rappellent qu'ils sont les Pères de la patrie, que perdre la vie pour sa défense est la loi du véritable honneur et que mieux vaut mourir que de vivre sans lui. — A supposer que soit nulle l'abdication de Charles IV, le droit de Ferdinand VII à la succession au trône s'en trouve-t-il diminué ? Ne reste-t-il pas le roi présomptif, le roi futur ? A supposer même que tous les crimes qu'on lui impute soient prouvés; à supposer que Napoléon ait le pouvoir de le priver de la couronne, le droit de l'infant D. Carlos ne reste-t-il pas évident et incontestable ?.. Toutes les manœuvres de l'ennemi ne tendent donc qu'à l'extinction de la famille royale, pour mettre un intrus en possession de la couronne d'Espagne. Et les Espagnols souffriraient une si barbare insulte ?

Ils ont trop d'honneur pour admettre un instant semblable absurdité ! Ils sont trop Espagnols, et leur obstination sera digne de Numance ! » [1]

Un autre libelle, de forme plus rude et plus populaire, nous donne sans rhétorique l'opinion des *majos* de Madrid. Peine de mort et exécution immédiate de Godoy, son frère Diego, Cayetano Soler, Sixto Espinosa, le patriarche, Franchifort (marquis de Branciforte) et tous leurs partisans, qui intriguent avec les Français. Les vieux souverains seront transférés, sous un déguisement, hors de Madrid et des résidences royales, en un lieu ignoré des Français. On mettra tout en jeu pour délivrer le roi, l'infant D. Carlos et les députés envoyés au soi-disant empereur, s'ils ne sont pas déjà tombés dans ses griffes. Plus de diplomatie, plus d'indulgence pour les traîtres ! Ordre aux troupes espagnoles de Portugal de rallier Madrid ; la population suffira à défendre les places fortes et les entrées du royaume. Arrestation de Murat et de ses généraux, et les têtes des six traîtres mentionnés plus haut plantées sur les portes de Madrid ! Le roi ne pourra rien blâmer; on vient de pendre quatre malheureux pour de simples vols : qu'étaient leurs crimes à côté de ceux de ces gens-là [2] ?

Les Français éblouis par la fortune, et presque aussi fous que leur empereur, ne voulaient voir dans ces discours que de misérables fanfaronnades, de vains murmures que couvrirait bientôt la voix du canon. Ils appelaient de tous leurs vœux le jour où l'Espagne se révolterait. Ils semblaient vouloir en hâter la venue, croyant conquérir la péninsule en une matinée de combat.

## II

Le 30 avril 1808, Murat fit passer à la Junte de Régence une

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIV, fasc. 10, avril 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XIV, fasc. 10, avril 1808.

lettre du roi Charles IV enjoignant à ses deux derniers enfants restés à Madrid, la reine d'Étrurie et l'infant D. Francisco, de le rejoindre à Bayonne. Cette lettre était grave, car elle semblait indiquer que Charles IV abandonnait l'Espagne sans esprit de retour. Le départ des infants consommait l'exode de la famille royale et laissait la place libre à une nouvelle dynastie. La Junte de Régence délibéra une partie de la nuit. D. Antonio fit appeler auprès d'elle le doyen et les deux plus anciens membres de chacun des Conseils, et l'on discuta un instant l'éventualité d'une résistance ouverte aux prétentions du grand-duc de Berg. Le Conseil de Castille y avait déjà songé et avait rédigé tout un plan de défense, qui devait permettre à l'Espagne d'armer 300.000 hommes [1]. Mais le ministre de la guerre, O' Farril, déclara péremptoirement que « dans la situation où se trouvait la capitale, une résistance armée à toute violence des troupes françaises ne pouvait que compromettre la ville et allumer la guerre » [2]. La Junte reçut en outre communication de quelques dépêches de Bayonne, apportées par un auditeur de Pampelune D. Justo Ibar Navarro, qui avait réussi à pénétrer jusque chez le roi et à gagner Madrid à la faveur d'un déguisement. Le roi recommandait à la Junte la plus grande prudence et le maintien scrupuleux de l'alliance avec la France, comme unique moyen de salut [3]. D. Antonio rejeta donc toute idée de résistance vio-

1. *Manifiesto de los procedimientos del Consejo*, p. 32.

2. *Memoria de Azanza y O' Farril*, cité par Gomez de Arteche : *Guerra de la indep.*, t. I, p. 330.

3. Ces détails sont confirmés par une lettre de Ferdinand à D. Antonio, en date du 28 avril, et qui fut interceptée par la police française. « Frère (pour oncle) chéri de mon cœur. J'ai reçu ta lettre du 24 et j'ai lu les deux copies des lettres qu'elles renferment, l'une de Murat et l'autre ta réponse, dont j'ai été content. Je n'ai jamais douté de ta prudence et de ton amitié pour moi. Je ne sais comment t'en remercier. Hier arriva l'impératrice, vers les 7 heures 1/2 du soir; il n'y eut que quelques enfants qui crièrent des Viva ! Encore ces cris étaient-ils bien froids. Elle passa tout de suite sans s'arrêter ici et fut à Marrac,

lente et se borna à nommer une commission de militaires et de magistrats, destinée à donner avis aux provinces des dangers qui menaçaient l'Espagne et la dynastie. Il adressa en même temps au roi une consulte où il lui demandait : « si S. M. croyait convenable d'autoriser la Junte à se substituer, en cas de besoin, une ou plusieurs personnes nommées par S. M. ou désignées par la Junte elle-même, autorisée par S. M., pour se transporter en un lieu où elles pourraient agir en toute liberté ? Si S. M. voulait que les hostilités commençassent contre l'armée française et, dans ce cas, quand et comment on devait les commencer ? Si S. M. était de même décidée à empêcher l'entrée de nouvelles troupes françaises en Espagne, en fermant les ports de la frontière ? Si S. M. croyait bon de convoquer les Cortes ? Dans ce cas, il fallait un décret du roi au Conseil et comme celui-ci pouvait à l'arrivée de la réponse du roi se trouver hors d'état d'agir librement, le décret devrait être adressé aussi à toute chancellerie ou audience du royaume libre encore de troupes françaises. Dans le cas où les Cortes seraient convoquées, de quelles matières auraient-elles à s'occuper [1] » ? Le bruit de ces importantes délibérations ne tarda pas à se répandre en ville et augmenta encore l'agitation publique.

où j'irai la visiter aujourd'hui. Hier Cevallos a eu une conversation avec l'empereur, qui l'a appelé traître, parce qu'ayant été ministre chéri de mon père, il ne s'en est pas moins attaché à mon parti, et que c'était là la cause du mépris qu'il avait pour lui. Je ne sais comment Cevallos a fait pour se contenir, car il s'irrite facilement, surtout en entendant de pareils reproches. Je n'avais pas encore jusqu'à présent bien connu Cevallos, et je vois que c'est un homme de bien, qui règle ses sentiments sur les intérêts véritables de son pays, et qu'il est d'un caractère ferme et vigoureux, tel qu'il en faut dans de semblables circonstances. Je t'avertis que l'empereur a une lettre de Marie-Louise (la reine d'Étrurie) dans laquelle elle dit qu'elle était auprès de mon père lorsqu'il signa son abdication et que cette abdication ne fut pas volontaire, mais bien forcée. Adieu, gouverne bien et prends des précautions pour que ces maudits Français ne te rendent pas victime de leur méchanceté. Expression et tendresse de ton frère (pour neveu) qui t'aime. — Signé : Ferdinand. »

1. D. Pedro Cevallos, *Exposicion de los hechos y maquinaciones que han preparado la usurpación de la corona de España.*

Dès le 1er mai, Madrid présenta un aspect menaçant et révolutionnaire. Les Français avaient répandu un pamphlet où le changement de dynastie était représenté comme le meilleur remède aux maux de l'Espagne [1]. Des altercations très vives s'élevèrent à ce sujet entre Français et Espagnols. A l'auberge Genieys, trois officiers espagnols : Daoiz, Consul et Cordoba, provoquèrent trois officiers en duel ; les chefs eurent grand'peine à apaiser l'affaire [2]. Des manifestations antifrançaises eurent lieu à l'Église du Carmel ; Murat fut sifflé au Prado pendant sa revue et insulté au retour en passant sur la *Puerta del Sol* [3]. Le Conseil recommanda à la *Sala* de redoubler de vigilance [4].

L'insurrection était dans l'air et se prépara dès le matin du 2 mai. Godoy avait, en 1807, établi le parc d'artillerie dans l'ancien palais des ducs de Monteleon et de Terranova. Le parc, entouré d'une enceinte de briques et de torchis, n'avait aucune valeur comme position militaire, il était dominé de tous côtés, sauf sur la *calle de San José*, il était gardé par seize artilleurs espagnols et soixante-seize Français. Les magasins d'armes qu'il renfermait devaient en faire un des buts principaux de l'insurrection.

Dès le matin, le maréchal de camp D. Fernando de la Vera craignait un mouvement et avait donné comme ordre général de tenir toutes les troupes dans les casernes et de ne pas leur permettre de se mêler avec le peuple. Un peu plus tard, on apprit à l'État-major de la place que des hommes se rassemblaient à la porte du parc et demandaient des armes ; D. Rafael de Arango reçut l'ordre de se rendre au parc et d'engager le peuple à renoncer à sa téméraire entreprise. En arrivant il trouva en effet quelques hommes qui l'accueillirent par les cris de « Vive le roi ! Vive

1. *Carta de un oficial retirado de Toledo.*

2. *La nación militar*, 2 mai 1899. D'après les mémoires de D. Rafael de Arango, témoin oculaire.

3. *La Epoca*, 2 janvier 1905, art. de D. Juan Pérez de Guzman.

4. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 1er mai 1808.

Ferdinand VII ! » Il entra et tout aussitôt le commandant du détachement français se plaignit à lui des insultes de la populace et lui annonça son intention de disperser le rassemblement à coups de fusil. Arango le calma, et recommanda aux artilleurs espagnols de surveiller les mouvements des gens du dehors et des Français du dedans. Il entra dans la salle d'armes et sans que son parti fût encore pris, presque machinalement, ordonna à trois artilleurs qui l'accompagnaient de mettre les pierres aux fusils [1].

Vers neuf heures et demie l'insurrection éclata.

A neuf heures du matin, la reine d'Étrurie avait quitté le palais et pris la route de France. Elle était peu populaire, personne ne fit attention à son départ. Mais on remarqua que deux voitures continuaient à stationner à la porte du palais. Les passants s'arrêtèrent, le bruit se répandit du prochain départ de l'infant D. Francisco, on raconta que le jeune prince ne voulait point partir, on dit qu'il pleurait, une vieille femme tout émue se mit à crier : « Que Dieu m'assiste ! ils vont nous les enlever tous ! » [2] Comme un aide de camp de Murat passait à ce moment sur la place, la colère du peuple s'alluma. Dans un grand cri, la foule se précipita sur le Français pour l'écharper ; le capitaine des Gardes-Wallonnes n'eut que le temps de s'élancer sur lui pour le sauver [3]. Mais les cris continuèrent, répétés par une foule de plus en plus nombreuse. Des gens se mirent à courir de tous côtés en hurlant : « Citoyens ! aux armes ! Vive Ferdinand VII ! Mort aux Français [4] ! » Suivant un vieil instinct populaire, la foule courut aux prisons, attaqua les portes à coups de hache, y mit le feu et délivra une centaine de prisonniers [5].

1. *La Epoca*, 2 janvier 1905.

2. « ¡Valgame Dios ! que nos los llevan ! »

3. *La nación militar*. 2 mai 1899.

4. Mesonero Romanos, *Memorias de un Setenton*, p. 36 « ¡Vecinos ! Armarse ! Viva Fernando VII ! Mueran los Franceses ! »

5. Il y eut 94 fugitifs, 38 refusèrent de fuir, 12 femmes ne purent s'évader. Dès le soir, 5 évadés s'étaient, d'eux-mêmes, présentés à la prison. *Libro de*

En un clin d'œil, les rues se remplirent de gens furieux, armés de fusils, de couteaux, de bâtons ferrés [1] ; les habitants qui ne voulaient ou ne pouvaient se battre leur jetaient des armes et des cartouches par les fenêtres. Tout Français armé était massacré sur-le-champ, si une porte hospitalière ne s'ouvrait devant lui [2].

Ce fut vers le parc d'artillerie que se dirigèrent tout d'abord les révoltés. Par les rues de *San Bernardo*, de *San Gregorio*, de *Tres Cruces*, de *San Pedro*, de *San José*, il en vint par centaines et par milliers. Arango, très hésitant, n'osait ni les repousser ni les accueillir ; survinrent d'autres officiers : Daoiz, le capitaine Consul, le lieutenant Torres, le sous-lieutenant Carpeña, qui le pressèrent, sans pouvoir y réussir encore, de se déclarer. Cependant, à l'État-major, Velarde, très enthousiaste, essayait de vaincre la prudence du vieux colonel Navarro. Entendant passer un groupe d'insurgés,

*acuerdos de la Sala*, 2 mai 1808. Un des prisonniers, Francisco Javier de Bustamente, avait écrit au gouverneur de la Sala pour lui demander l'autorisation de se joindre aux insurgés : «... En esta confusion, tube por conveniente y por justo dirigir à V. S. el correspondiente oficio, ofreciendome, como mis compañeros, salir de la prision para defensa del Estado, baxo la protesta de volvernos á ella, luego que cumpliesemos con nuestro deber, y se tranquilizase el tumulto, cuio oficio puse en manos del Sor Decano de la Sala que tubo á bien pasar á recibirlo. » Id., *ibid.*, 2 mai.

1. Nous avons vu aux Archives de la ville de Madrid un faisceau de ces bâtons ; l'un d'eux, emmanché d'une baïonnette, porte sur la lame une rouille de sang à laquelle adhère encore une poignée de cheveux.

2. Beaucoup de Français durent la vie à des Espagnols. Voici la lettre de l'un d'eux à son hôte : « Mi amado huesped. Antes de dejar vuestra casa, debo daros gracias de los cuidados que he recebido de vos, y de la humanidad con laqual vos y toda vuestra amada familia y vuestras gentes me habeis salvado la vida el dia de ynsurreccion popular que ha habido en Madrid. El dos de Mayo estara siempre presente en mi memoria, y no olvidare jamas que yo y mi criado os debemos los dos la vida. Yo pido a Dios derrame sus bendiciones sobre vos y vuestra casa, y os suplico esteis convencido de los sentimientos de reconocimiento con los quales soy vuestro amigo sobre todos. El teniente coronel de Yngenieros. Gerbet. Vive en Paris, calle de Tournon, 12 ». Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 11, mai 1808.

commandés par D. Andrés Rovira, il n'y tint plus, arracha un fusil à une des ordonnances et se lança à la rue en criant comme un fou : « Mourons ! vengeons l'Espagne ! battons-nous contre les Français ! défendons la patrie ! » Au quartier des volontaires d'État, il pressa en vain le marquis del Palacio de se joindre à l'insurrection, mais il en obtint 33 hommes, commandés par le capitaine D. Rafael Goicoechea et le lieutenant D. Jacinto Ruiz de Mendoza, pour garder le parc. Quand Velarde et sa petite troupe parurent devant le parc, le peuple applaudit ; Velarde entra et, profitant de la surprise du premier moment, intima au commandant français l'ordre de se rendre avec ses hommes ; le Français se rendit. Daoiz survint alors, fit reconnaître son autorité, puis, gagné par l'enthousiasme général, cria tout d'un coup : « ¡ Armons le peuple ! » Velarde se jeta dans ses bras, les sabres sortirent des fourreaux, on ouvrit les portes, et l'on commença à distribuer des armes. Les insurgés préféraient les armes blanches, et une fois en possession d'un sabre ou d'une baïonnette, couraient faire la guerre des rues, à leur guise et fantaisie. Velarde fit mettre des tireurs aux fenêtres de la caserne qui regardait la rue San José, et dans les maisons de la rue. Daoiz fit charger à mitraille trois pièces de 8 dans la cour du parc, et quatre pièces en face des rues qui y donnaient accès, puis tirant l'épée, il proclama solennellement l'indépendance de l'Espagne et la royauté de Ferdinand VII [1].

Les Français, un moment surpris, n'avaient pas tardé à s'armer pour étouffer l'insurrection. Les troupes cantonnées au Retiro avaient reçu l'ordre de marcher par la rue d'Alcalá et la *carrera de san Geronimo* sur la *Puerta del Sol*, où elles opéreraient leur jonction avec les fusiliers de la Garde, venus du palais par la *Calle mayor*. Le général Grouchy aurait le commandement de ces deux premiers corps. Le général Lefranc, cantonné à San

1. *La Epoca*. Art de D. Juan Pérez de Guzman.

Bernardino, eut pour mission d'entrer à Madrid par la porte de Fuencarral, de s'emparer du parc, de s'établir sur la place de Santo Domingo et de se mettre en communication avec le Retiro, la *Puerta del Sol* et le Palais. Enfin, les cuirassiers et tout le reste de la cavalerie dut venir de Carabanchel et marcher par la rue de Tolède sur la *Plaza mayor*. Murat, avec les troupes qui bivouaquaient à la Casa de Campo, s'installa sur la colline du Principe Pio, d'où il pouvait donner tous les ordres nécessaires [1].

La résistance des Madrilènes fut héroïque. Avec la plus brillante valeur, les insurgés du Parc d'artillerie balayèrent la rue de San José et firent reculer en désordre le bataillon de Westphalie. Pendant plus d'une heure tout ce qui passa à portée de leurs fusils ou de leurs canons fut foudroyé. Le lieutenant Ruiz de Mendoza fut tué sur ses pièces. Des femmes vinrent aider les artilleurs et distribuer les munitions aux combattants : Clara del Rey y Calvo resta au feu avec son mari et ses trois fils ; Manuela Malasaña y Oñoro mourut à côté de son père; Benita Pastrana, une belle fille de dix-sept ans, venue là avec son *novio*, reçut une balle à la tempe en distribuant des cartouches; Angela Fernández Fuentes fut blessée mortellement pendant le combat [2]. Le colonel Montholon s'apprêtait à enlever le parc, avec le premier bataillon du 4e régiment provisoire d'infanterie de la brigade Musnier, quand se présenta un parlementaire espagnol, D. Melchor Alvarez, capitaine aux *Voluntarios de Estado*. Daoiz fit suspendre le feu, mais un *majo* de vingt-sept ans, Antonio Gomez Mosquera, poussa un juron si énergique en criant : « Vive Ferdinand VII ! » que les Espagnols recommencèrent le feu et rejetèrent encore une fois en arrière les fantassins français. Enfin, sur l'ordre exprès de Murat, une colonne française d'environ 2.000 hommes, commandée par les généraux Lagrange et Lefranc, emporta la position, où avait tenu trois heures entières une poignée de

1. Gomez de Arteche, *Guerra de la indep.*, t. I, p. 342.
2. *La Epoca*, 18 janvier 1905, art. de D. Juan Pérez de Guzman.

braves. Daoiz fut blessé à son poste de combat et achevé par les Français, sur l'ordre du général Lefranc; Velarde tomba, frappé d'une balle perdue, au moment de l'assaut final [1].

Sur la *Puerta del Sol* eut lieu également un sanglant combat, entre le peuple des bas quartiers et les troupes de Grouchy. Refoulés, pressés, écrasés dans cet étroit espace par les colonnes montant du Retiro et venant du Palais, les Espagnols se défendirent à coups de couteau, ils se jetaient à la tête des chevaux, les criblaient de coups et essayaient de désarçonner les cavaliers français, qui les sabraient avec rage, au milieu des tuiles, des pierres, des objets de toute sorte lancés des toits et des balcons. La lutte fut horrible, mais courte, et ce fut bientôt par toutes les rues et sur toutes les routes une débandade éperdue, une fuite sans nom, sous le sabre des cuirassiers, des hussards et des dragons de Privé et de Rigaud.

En cette terrible journée, le Conseil de Castille montra tout le courage qu'on pouvait attendre de magistrats consciencieux et désireux du bien public.

Le Conseil fut averti de l'émeute un peu après dix heures et demie du matin [2]. L'officier de garde du Conseil fit fermer les portes en voyant les patrouilles françaises rallier les soldats dispersés et faire feu. Il fit mettre la garde sous les armes et plaça des sentinelles aux portes. Le Conseil décida de sortir en corps pour apaiser le peuple, et fit connaître sa résolution aux autres Conseils. Le Conseil des Ordres et le Conseil des Finances vinrent bientôt le rejoindre. Le Conseil des Indes décida, au contraire, de ne point bouger. Le Conseil écrivit alors au grand-duc de Berg et le pria de bien vouloir conférer avec lui. Au

1. *La Epoca*, 23 janvier 1905.

2. Il est très difficile de fixer exactement l'heure des événements du 2 mai. Si le mouvement commença vers neuf heures et demie devant le Palais Royal, il paraît peu probable qu'il n'ait été connu au Palais des Conseils qu'une heure plus tard; mais la foule avait pu ne pas se diriger de ce côté.

moment où l'on allait fermer le pli, arrivèrent, à cheval, à la porte du Conseil, D. Miguel Josef de Azanza, ministre des Finances, D. Gonzalo O'Farril, ministre de la guerre, D. Francisco Javier Negrete, capitaine général, un général français et divers officiers français et espagnols. Ils venaient, de la part de la Junte de Régence, enjoindre au Conseil de publier un édit, pour engager les bons citoyens à rester tranquilles. D. Arias Mon répondit que le Conseil se préparait à sortir et que s'il ne l'avait point fait déjà, c'est qu'il se fût exposé à périr sans résultat. Après avoir conféré avec les Conseils des Ordres et des Finances, D. Arias Mon vint retrouver Azanza, O'Farril et les militaires qui les accompagnaient. Les Conseils étaient d'avis qu'une proclamation publiée à haute voix dans les rues, valait mieux qu'un édit affiché aux carrefours, parce que le populaire se précipiterait pour lire l'édit, ce qui serait une nouvelle occasion de troubles. Ils demandaient que le grand-duc envoyât quelques officiers et soldats français pour accompagner les magistrats avec un certain nombre de Gardes du Corps espagnols, afin de prévenir des malheurs et de permettre de publier la proclamation sans avoir à craindre les coups de feu. Tandis que le capitaine-général courait chez le grand-duc, D. Gonzalo Josef de Vilches dicta le texte de la proclamation. Voyant que les Conseils allaient décidément sortir, les conseillers des Indes eurent honte de leur isolement et se réunirent à leurs collègues. Des officiers de la cavalerie française et espagnole, et de la Garde Impériale, un détachement de Gardes du Corps vinrent se mettre à la disposition des Conseils. Les tribunaux sortirent, précédés des Gardes du Corps, et d'un peloton de cavalerie de la Garde, ordonnant de cesser le feu. Derrière cette avant-garde s'avançaient le général français, les ministres Azanza et O'Farril, Negrete, le gouverneur de Madrid, puis venaient les Conseils, sans étiquette, entre une double haie de soldats français et espagnols. Le doyen donna les ordres nécessaires pour la lecture de la proclamation. Sur la place de l'Hôtel de Ville, le Conseil de la Guerre se réunit au cortège. Les magis-

trats suivirent la *calle de platerias*, entrèrent sur la *Plaza Mayor* par le portail de *Guadalajara* et prirent les rues d'*Atocha*, et de la *Concepcion Gerónima*. Les ministres et les officiers criaient à voix haute : « Paix ! Paix ! Tout est arrangé ». La proclamation était publiée de place en place par un des huissiers du Conseil Les gens paraissaient aux fenêtres et aux balcons, marquaient une joie très vive et acclamaient les magistrats. Par trois ou quatre fois, on entendit retentir des coups de fusil. D. Arias Mon, O'Farril et Azanza firent alors observer au général français combien il était important que le feu cessât, ne fût-ce que pour donner crédit à la proclamation. A l'angle de la *Concepcion*, le cortège se divisa. Une partie se dirigea par la *calle de Relatores*, *Duque de Alba* et *Meson de Paredes*, sous la conduite d'Azanza, du capitaine-général, des marquis Caballero et de Villafranca et du comte de Medina. L'autre partie, conduite par O'Farril, D. Arias Mon et D. Gonzalo Josef de Vilches prit par la *Puerta del Sol*, où se tenait l'État-major français avec de l'artillerie, par les rues d'*Alcalá*, de *Peligros*, du *Caballero de Gracia*, la *Red de San Luis*, la rue *Jacometrezo*, la place *Santo Domingo* et la rue *Ancha de San Bernardo*. A mesure que le cortège s'avançait, le calme semblait renaître devant lui, les rues se repeuplaient de gens paisibles, la ville reprenait sa physionomie accoutumée. Rue d'Alcalá, O'Farril dit à D. Arias Mon que les officiers français n'aimaient pas les grandes capes des civils ; D. Arias Mon ordonna de prévenir les porteurs de capes d'avoir à les ôter, et fut immédiatement obéi. En face de la maison du marquis de Valdecarzana, on rencontra une quarantaine de gens, et parmi eux trois femmes, qu'un détachement français emmenait en prison, sous prétexte qu'on les avait trouvés les armes à la main [1]. D. Arias Mon et D. Josef de Vilches prièrent O'Farril d'intervenir

1. Le texte espagnol ajoute naïvement « *aunque no se vio ninguna* ». Si ces gens avaient été trouvés armés, il est évident que les Français leur avaient retiré leurs armes avant de les emmener.

en leur faveur, et le général français les fit remettre en liberté, après leur avoir adressé une énergique remontrance. Rue del Pez, le cortège se disloqua et D. Arias Mon rentra vers trois heures et demie à son hôtel [1].

Si l'on tient compte de l'ordinaire lenteur avec laquelle procédait le Conseil en toutes ses actions, on ne laissera pas d'admirer la décision et la vigueur dont il fit preuve en ces tristes circonstances. Il pensa dès la première heure à descendre dans la rue ; il réussit à grouper autour de lui les grands Conseils de la monarchie. On ne peut lui reprocher de ne pas être sorti en pleine bataille, alors que les rues étaient remplies de combattants, et que le bruit de la fusillade et du canon eût étouffé sa voix. Il sortit, en réalité, sitôt qu'il put sortir ; l'aspect lugubre des rues, les coups de fusils isolés qui se faisaient encore entendre, la joie que montraient les gens paisibles en apprenant le retour du calme, les acclamations aux magistrats, tout démontre qu'au moment où le cortège se mit en marche — vers une heure de l'après-midi — Madrid était encore sous le coup de la plus vive terreur. L'intervention du Conseil sauva la vie à une quarantaine d'insurgés, et contribua pour une large part au rétablissement de l'ordre. Le 2 mai 1808 fut en somme pour l'antique Conseil de Castille une belle et honorable journée.

Murat se montra infiniment moins humain et moins sage. Il

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. II, fasc. 7, 2 mai 1808.

Voici le texte du *bando* publié par le Conseil à travers les rues de Madrid : « *Bando.* Para ocurir á los daños que ocasiona el alboroto que se ha suscitado en el pueblo, manda el Consejo que todos los residentes en esta Villa se retiren inmediatamente á sus casas y que no puedan salir de ellas sin un motivo justo muy urgente, y en tal caso solos y sin acompañamiento. Que ninguna persona ofenda desde las ventanas y tejadas, ni en las calles, ni en otro parage á los franceses, pena de que se castigara al contraventor hasta con la muerte, pues, por parte de los generales franceses se ha mandado á su tropa que no ofenda tampoco á los españoles. Madrid, 2 de mayo de 1808, á la una del dia. »

adressa aux Madrilènes une proclamation emphatique et menaçante, où il affectait de ne voir dans l'élan patriotique qui avait soulevé la ville qu'une révolte « de misérables avides de crimes et de pillages ». Il déclarait que le sang français demandait vengeance. Il instituait une commission militaire et condamnait à être fusillés tous les prisonniers pris les armes à la main. La Junte de Régence allait faire désarmer la ville et tout habitant qui serait par la suite trouvé détenteur d'une arme serait fusillé. Toute réunion de plus de huit personnes serait regardée comme un rassemblement séditieux et dispersée à coups de fusil. Tout village où serait assassiné un Français serait brûlé. Les maîtres seraient responsables de leurs domestiques, les patrons de leurs ouvriers, les parents de leurs enfants, les supérieurs ecclésiastiques de leurs religieux. Tous distributeurs ou vendeurs de libelles, imprimés ou manuscrits, provoquant à la sédition, seraient regardés comme des agents de l'Angleterre et fusillés [1].

La nuit venue, les prisonniers condamnés par la Commission militaire furent exécutés par groupes sur la *Puerta del Sol*, le long de l'église de *Buen Suceso*, d'autres à *San Ginés*, ou sur la montagne du *Príncipe Pio*, d'autres encore, et en grand nombre, sur le *Prado*, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le Monument du 2 mai. Les décharges continuèrent toute la nuit, Murat ayant ordonné de tirer, même sans but, pour terroriser la population : « Oh ! Dieu saint ! s'exclame Mesonero Romanos, quelle nuit ! Voilà soixante-dix ans passés au moment où j'écris ces lignes, et des siècles entiers ne parviendraient pas à l'effacer jamais de ma mémoire ! » Goya nous en a laissé un poignant souvenir. Sur sa toile, il a jeté par grandes masses une si lugubre image de cette horrible nuit qu'elle vous poursuit comme un cauchemar : Une muraille, un groupe d'hommes éclairé par une lanterne, un peloton de soldats, c'est tout ; mais ces hommes portent sur leurs traits la fureur et le désespoir, la haine et l'épouvante, ce sont

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. II, fasc. 11, 2 mai 1808.

des gens inoffensifs qu'un violent accès de passion a jetés hors d'eux-mêmes et qui dans la même journée ont connu l'indignation des patriotes, l'enthousiasme des soldats, la fièvre des combattants, l'humiliation de la défaite, la honte de la captivité ; des gens à qui l'on a promis la vie sauve et qu'on fusille, la nuit, en trahison, contre tout droit et toute justice, comme des chiens, sans prêtre ni confession. Les soldats... ne sont que de simples silhouettes, des ombres noires, violentes et sinistres, sans individualité; ce sont des soldats quelconques, accomplissant passivement l'ordre qu'on leur a donné : la machine à tuer devant les gens qu'on veut tuer.

On ne saura jamais exactement quel fut le nombre des victimes. Au lendemain de la lutte, Grouchy, dans son rapport officiel à Murat, dit que 4 à 500 Espagnols ont péri dans le combat, et qu'environ 200 insurgés pris les armes à la main ont été fusillés [1]. La *Gazette de Bayonne* évalua les pertes espagnoles à 1.200 hommes. Le *Moniteur* avoua pour les Français 25 tués et 45 à 50 blessés [2], et pour les Espagnols « plusieurs milliers des plus mauvais sujets du pays ». Le moine augustin Salmeron y Carnicero raconte que Moncey porta d'abord les pertes françaises à 5.000 hommes, et que le général Grouchy ramena plus tard ce chiffre fantastique à 2.500. Il donne lui-même le chiffre de 1.500 morts et 300 disparus. Tamarit indique 1.684 morts, 495 blessés et 251 disparus. Les registres d'entrées

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808. Armée d'Esp.*, 3 mai 1808.

2. L'État officiel des pertes françaises donne les chiffres suivants :

Gendarmes : 1 tué, 1 blessé.

Garde impériale : tués, 7 ; assassinés, 2 ; morts par suite de blessures, 2 ; blessés, 91 (coups de feu, coups de poignard, coups de pierre, tuiles sur la tête, coup de bûche dans le dos, coup de stylet, coup de sabre).

Artillerie et train du corps de Moncey : 7 blessés.

Corps d'armée de Moncey : 5 tués, 31 blessés.

En tout : 17 tués et 130 blessés.

Arch. de la guerre à Paris. *Loc. cit.*

à l'Hôpital militaire français portent seulement 75 entrées, ce qui représente à peu près la moyenne ordinaire, mais beaucoup de blessés durent être évacués sur les hôpitaux des environs de Madrid. D'après les meilleures sources espagnoles [1], les Madrilènes auraient eu 86 morts et 172 blessés dans le combat, et le nombre des gens fusillés dans la nuit du 2 au 3 mai aurait atteint 320 individus. On aurait encore enterré le 12 mai 43 cadavres d'Espagnols, fusillés au Principe Pio [2].

Les listes dressées dans chaque quartier par ordre du Conseil donnent un total de 104 Espagnols tués, 54 blessés et 35 disparus [3], mais ne font pas mention de ceux qui furent soignés à domicile, ni des hommes fusillés par les Français. Le comte de Toreno porte à 1.200 le nombre total des hommes tués ou blessés, tant du côté espagnol que du côté français, et ce chiffre peut être considéré comme le plus voisin de la réalité.

Quant au jugement impartial qu'il est permis de porter sur cet événement, on peut dire que Murat, généralissime de l'armée française et lieutenant de l'empereur en Espagne, avait le devoir d'étouffer le soulèvement de Madrid — qu'il n'avait pas

1. *Libros parroquiales de difuntos. Expedientes de heroes y victimas* (Archivo municipal de Madrid). *Listas del Consejo. Libros de gobierno de la Sala. Expedientes del archivo del corregimiento de Madrid. Registros de entrada y muertos de todos los hospitales y los de la jurisdiccion castrense.*

2. *La Epoca*, 2 mai 1905, art. de D. Juan Pérez de Guzman.

3.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Quartier de | San Francisco : | 10 morts | 8 blessés. | |
| — | Maravillas : | 16 | 12 | |
| — | Avapies : | 1 | 7 | 25 disparus. |
| — | Afligidos : | 10 | 1 | 4 |
| — | Palacio : | 10 | 1 | |
| — | Barquillo : | 7 | 3 | 4 |
| — | S. Martin : | 8 | 3 | |
| — | S. Isidro : | 14 | 5 | 1 |
| — | Plaza Mayor : | 15 | 12 | 1 |
| — | San Geronimo : | 13 | 2 | |
| | | 104 | 54 | 35 |

promis la vie sauve aux combattants pris les armes à la main — qu'il avait le droit, d'après les usages de la guerre, de les faire juger militairement et exécuter — qu'il n'abusa pas, en somme de ce droit terrible, puisque les Espagnols eux-mêmes reconnaissent que les Français tirèrent toute la nuit, souvent sans but et pour effrayer la population, et puisque des gens, ayant réellement été pris les armes à la main, furent relâchés par les conseils de guerre sur les excuses les moins vraisemblables [1].

Mais de ce que Murat avait rigoureusement le droit d'agir comme il l'a fait, nous ne conclurons pas qu'il n'eût pu mieux faire. Il eût dû se montrer généreux après sa facile victoire, et s'il n'eût plus voulu connaître d'ennemis après la bataille, le 2 mai serait resté dans la mémoire des Espagnols comme un jour de deuil, mais non comme un jour de trahison et de barbarie. Murat voulut traiter les Espagnols comme il eût fait des Allemands, sans se douter que l'homme du Midi a le culte de son droit et de son honneur, et non le respect de la force brutale. Il crut avec ses fusillades avoir dompté l'Espagne et il l'aliéna sans retour à la politique qu'il représentait. Enfin le grand coupable ne fut pas ce beau sabreur, mais bien l'empereur, auteur responsable de cette situation insensée.

## CHAPITRE III

### LE CONSEIL DE CASTILLE ET LE GRAND-DUC DE BERG

### (3 mai-17 juin)

### I

La journée du 2 mai laissa à Madrid des traces profondes et fut pour la ville le début d'une ère de terreur qui dura trois mois.

1. Cosme de Mora, marchand de charbon, l'un des défenseurs du Parc d'artillerie, se tira d'affaire en disant qu'il s'y était trouvé, par l'effet d'un simple hasard, alors qu'il s'occupait de recouvrements pour son commerce. *La Epoca*, 30 avril 1905, art. de D. Juan Pérez de Guzman.

Madrid vaincu dut livrer ses armes. Seuls, les magistrats, les nobles, les militaires, les banquiers et les négociants purent garder les armes à leur usage personnel [1]. Les *alcaldes de corte*, accompagnés chacun d'un officier espagnol et d'un officier français, opérèrent des perquisitions dans tous les quartiers de la ville [2]. Les Français montrèrent une défiance extrême ; on les vit saisir jusqu'à des canifs et des lancettes ; le Conseil dut dresser la liste des armes permises et des armes prohibées [3]. Les employés de la *Sala* n'osèrent pas se charger eux-mêmes du transport des armes, de peur d'être molestés par des Français et demandèrent à être escortés par des soldats impériaux [4]. On transporta à l'Hôtel de Ville, puis à la *Cárcel de Corte*, 614 pistolets, 866 fusils de chasse, 97 mousquetons et 40 fusils espagnols, 20 fusils de munition français et 6.000 armes blanches. On saisit dans la banlieue de Madrid, 1 couteau de chasse, 3 stylets, 18 baïonnettes, 16 sabres, 120 épées, 44 pistolets, 9 espingoles et 198 fusils [5]. Le 13 mai, Murat ordonna le transfert de toutes ces armes au parc d'artillerie [6], et, le 20 mai, en fit faire le recensement pour s'assurer que ses ordres avaient été exécutés [7].

Les Français restèrent longtemps hargneux et violents. Le soir du 2 mai, 300 soldats français regagnant leur camp de Chamartin enfoncent les portes de neuf maisons à la *Puerta de los pozos*, volent tout ce qui leur plaît, cassent le reste, brisent le bâton de commandement de l'alcalde de quartier et lui enlèvent son diplôme de vétérinaire [8]. Le 4 mai, les soldats casernés au quartier de San

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 7, 6 mai 1808.
2. Id., *ibid.*, 4 mai 1808.
3. *Memoria de los procedimientos del Consejo*, p. 30.
4. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Legajo II, fasc. 7, 4 mai 1808.
5. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, mai 1808.
6. Id., *ibid.*, 13 mai 1808. Belliard à Grouchy.
7. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 20, 20 mai 1808.
8. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 9, 6 mai 1808.

Nicolas ne laissent personne sortir de chez soi, et obligent un garde du corps en uniforme à rentrer précipitamment sous la menace d'un coup de fusil [1]. Un soldat du quartier de San Francisco tue un ouvrier de la fabrique de plâtre [2]. Trois soldats voient des femmes prendre la fuite à leur aspect ; ils se mettent à leur poursuite, deux de ces femmes se réfugient, rue de la Paloma, chez D. Miguel Garcia, qui referme la porte sur elles. Les Français défoncent la porte et aperçoivent les trois malheureux cachés sous un lit, ils les forcent à sortir, criblent l'homme de coups de sabre, tirent sur l'une des femmes et la blessent ; l'homme meurt en arrivant à l'hôpital [3]. La *Sala* ne trouve plus personne pour faire des patrouilles de nuit ; on ne veut pas s'exposer à rencontrer des Français : ils vous ôtent les capes, prennent vos noms, vous tâtent comme des bestiaux, vous volent parfois ; on parle de gens fusillés pour avoir été trouvés porteurs d'un couteau de poche [4]. L'alcalde Manuel Gonzalez a cependant voulu faire sa ronde avec cinq habitants de son quartier, deux soldats de marine espagnols et deux grenadiers français ; rue de *Fuencarral*, la patrouille a été attaquée par deux dragons français, qui ont blessé un des civils au doigt et lui ont brisé sa lanterne ; les militaires de la patrouille sont restés simples spectateurs du combat [5]. Le 6 mai, presque aucun des blessés soignés dans les hôpitaux n'avait encore été interrogé, les sentinelles françaises empêchant les magistrats d'entrer dans les salles [6].

Si abattus qu'on les suppose, les Espagnols se vengent quelquefois des affronts qu'on leur inflige. Le 21 mai, un soldat est blessé d'un coup de feu à la cuisse sur les bords du Manzanares.

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 9, 4 mai 1808.
2. Id., *ibid.*, 4 mai 1808.
3. Id., *ibid.*, 4 mai 1808.
4. Id., *ibid.*, 4 mai 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. II, fasc. 8, 4 mai 1808.
6. Id., *ibid.* Leg. II, fasc. 7, 6 mai 1808.

Le 23, un soldat du train reçoit un coup de couteau dans le bas-ventre en sortant d'un cabaret [1].

Parfois, les Français agresseurs cherchent à se poser en victimes. Un hussard raconte qu'il a été attaqué par trois Espagnols, et l'enquête apprend, qu'avec deux camarades, il est tombé sur un charretier pour le voler. Il est condamné à 15 jours de prison [2].

Le 26 mai, un autre hussard tue encore un Espagnol [3]. Le 27, trois soldats français assassinent un muletier à l'entrée du chemin de Villaverde [4].

Dans une situation pareille, le premier devoir de l'autorité était d'assurer à tout le moins aux habitants un minimum de sécurité. Puisque les Français étaient venus en Espagne, avaient occupé la capitale et réduit en captivité la dynastie, le moins qu'ils dussent faire était de donner à Madrid une police capable de protéger la vie et les biens des citoyens.

On doit reconnaître qu'ils firent tous leurs efforts pour y parvenir. Murat prit à cœur de rassurer les habitants, de rejeter sur la populace toutes les responsabilités de la sédition et de témoigner la plus grande estime à la partie saine de la population : « Autant, disait-il, en des jours de perfidie et d'émeute, je déploierai d'énergie et de sévérité, autant je trouverai de douceur, dès que le calme sera reparu, à couvrir du manteau de l'indulgence les malheureux qu'on aurait pu égarer [5]. »

A Leganés, le commandant du 5e régiment provisoire de hussards promettait sur l'honneur aux habitants qu'aucune poursuite n'aurait lieu contre eux pour participation à l'émeute du 2 mai. Il prêchait la paix et l'union, et invitait les villageois qui avaient fui à rentrer drans leurs maisons. « Il était temps que

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 23 mai 1808.
2. Id., *ibid.*, 26 mai 1808.
3. Id., *ibid.*, 26 mai 1808.
4. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 27 mai 1808.
5. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 4 mai 1808.

l'humanité reprît ses droits ! [1] » Deux jours plus tard, quelques hussards s'étant rendus coupables de vol, il en fit bâtonner deux sur la place publique, si sévèrement que l'alcalde tout ému se jeta à ses pieds pour implorer leur pardon [2]. Un autre hussard fut condamné à dix ans de fers par la commission militaire siégeant à Madrid [3].

Dès le 5 mai, Murat supprimait les tribunaux militaires d'exception et annonçait aux Madrilènes que tout accusé serait désormais jugé par ses juges naturels, sauf dans le cas d'attaque à main armée contre les troupes des deux puissances alliées [4].

Le 10 mai, la *Sala* donnait l'ordre de rétablir les patrouilles et se heurtait au refus des citoyens, effrayés de se voir exposés sans armes aux attaques des voleurs et aux insultes des Français. Le 13, elle demandait qu'un certain nombre d'armes fussent mises par l'autorité française à la disposition des alcaldes de quartier. Murat accordait l'autorisation, mais Grouchy, plus méfiant, attendait jusqu'au 23 juin à réarmer la police espagnole [5].

De temps à autre, des rumeurs absurdes passaient sur la ville et la mettaient en émoi. A la veille de la fête de San Isidro, qui réunissait d'ordinaire tout Madrid à la *Pradera*, le bruit se répandit que la fête serait suivie d'une nouvelle insurrection ; on disait que des officiers français avaient suborné des femmes pour donner le signal de la révolte ; on précisait le nombre de ces femmes : elles étaient six ; on savait ce qu'elles avaient reçu : chacune 200 réaux. Le Conseil de Castille prit peur, interdit la fête et fit garder la *Pradera* par des détachements de *Voluntarios de Maria Luisa* et par des dragons de *Lusitania*. La *Sala* fit une enquête et toutes ses recherches demeurèrent vaines : tout le monde parlait de ce

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 5 mai 1808.
2. Id., *ibid.*, 7 mai 1808.
3. Id. *ibid.*, 22 mai 1808.
4. Id., Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 5 mai 1808.
5. Id., *ibid.*, 10, 11, 13, 30 mai, 21, 23, 27 juin 1808.

qui devait arriver et personne n'en savait rien ; c'était un bruit qui courait, un « spectre fait de fumées » qui avait paru sur l'horizon, et qui se dissipait de lui-même [1].

Le 18 mai, Murat donnait les ordres les plus sévères à un détachement chargé d'une mission au dehors. Le capitaine Duvivé devait « maintenir la plus sévère discipline, faire très soigneusement respecter les personnes et les propriétés et n'oublier jamais qu'il se trouvait chez un peuple ami et allié de la France et que l'empereur voulait qui fût considéré comme français [2]. »

Le 19 mai, la *Sala* permettait de laisser les tavernes ouvertes jusqu'à 9 heures du soir, et autorisait la vente au guichet (*el despacho por la ventanilla*) jusqu'à 10 heures [3]. Elle renouvelait les proclamations oubliées de 1802 sur les conditions d'exercice du commerce de friperie, pour éviter les ventes d'objets volés et pour empêcher la foule de s'attrouper au *Rastro* les dimanches et jours de fête[4].

Murat se montrait parfois trop sensible aux censures populaires. Il dénonçait à la *Sala* les propos séditieux que l'on tenait sur son compte dans les auberges, et l'engageait à en châtier les auteurs [5] ; mais une patrouille inexpérimentée ayant voulu saisir un accusé dans une église, il intervint énergiquement pour faire respecter le droit d'asile et promit que cette violation des usages nationaux ne se reproduirait plus [6].

La fête de San Fernando fut encore une date critique. Le Conseil signala à la *Sala* les rumeurs sinistres qui couraient dans les tavernes. Moncey consigna sagement toutes les troupes, et le jour de la Saint Ferdinand se passa sans incident notable [7] ;

1. Id., *ibid.*, 14-17 mai 1808.
2. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 18 mai 1808.
3. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 19 mai 1808.
4. Id., *ibid.*, 22 mai 1808.
5. Id., *ibid.*, 24 mai 1808.
6. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 27 mai 1808.
7. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 28-29 mai. Arch. de la guerre, 27-30 mai 1808.

une revue de cuirassiers passée à six heures du matin avait donné à réfléchir aux imprudents qui auraient voulu troubler l'ordre public [1].

Les dimanches et jours de fête, les auberges offraient un spectacle, qui n'avait, à Madrid, rien de bien extraordinaire, mais qui semblait scandaleux aux autorités, et qui, dans les circonstances présentes, pouvait être dangereux pour la ville. Les soldats français s'y rencontraient avec des soldats des Gardes espagnole et wallonne, y mangeaient et y buvaient avec des femmes, voulaient ensuite « s'indemniser des frais qu'ils avaient faits » ; les femmes se mettaient à crier, s'enfuyaient et couraient se réfugier dans le quartier interdit aux troupes françaises (*recinto custodiado*). Les Français, pris de vin, les poursuivaient, mettaient parfois les armes à la main, et ces querelles menaçaient à chaque instant d'amener les troubles les plus graves. Le corrégidor, D. Pedro de Mora y Lomas, ne voyait d'autre remède que de fermer les tavernes à une heure de l'après-midi [2] ; mais c'eût été rejeter dans la rue tous les amateurs de tapage ; Murat ne voulut pas adopter une mesure aussi draconienne et les tavernes restèrent ouvertes comme par le passé [3].

La discipline des troupes françaises était d'ailleurs si sévèrement maintenue que le 7 juin, 50 soldats français, arrêtés sur l'ordre de leurs chefs, étaient au cachot à la prison de la Ville. L'*alcaide* de la prison faisait observer que la situation sanitaire pouvait devenir mauvaise, qu'on avait remarqué, lors des épidémies de 1803 et 1804, qu'il était imprudent de mettre plus de deux ou trois hommes dans le même cachot, et qu'il était urgent d'envoyer les Français respirer quelques heures chaque jour dans la cour de la prison, où l'on ne pouvait cependant songer à les mettre en contact avec les prisonniers espagnols [4]. Le 9 juin, la

1. Archiv. de la Guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 31 mai 1808.
2. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 31 mai 1808.
3. Id., *ibid.*, 20 juin 1808.
4. Id., *ibid.*, 7 juin 1808.

*Sala* fit transférer 13 détenus espagnols à la *Cárcel de Corte*, pour faire place aux Français [1].

Les officiers, parfois aussi scandaleux que les soldats, étaient l'objet d'énergiques rappels à l'ordre. « On me rend compte, écrivait Belliard à Grouchy, que les officiers se conduisent fort mal et dans les rues et dans les maisons envers les habitants. C'est un excès qu'il faut réprimer très sévèrement. Donne à cet égard les ordres nécessaires et fais réunir même les officiers pour leur parler; cela vaudrait encore mieux, j'en ferai autant pour la Garde [2]. »

Grâce à cette incessante vigilance, à ces mesures rigoureuses, au concours très sérieux que l'autorité militaire française trouva dans le Conseil et dans la *Sala*, l'ordre matériel fut à peu près maintenu à Madrid pendant le gouvernement de Murat, quoique la situation de la ville fût tout à fait anormale : une foule de prisonniers fugitifs couraient les rues, le travail était partout arrêté, les salaires n'étaient plus payés depuis longtemps, la justice n'avait à sa disposition qu'un très petit nombre d'agents rétribués, et les maisons de détention ne suffisaient pas à contenir les gens que l'on arrêtait journellement [3].

## II

Murat tenta une autre tâche bien plus difficile que d'assurer la police de Madrid ; ce fut de constituer un gouvernement régulier et de faire reconnaître son autorité par toute l'Espagne. S'il échoua cette fois, c'est que le concours des autorités espagnoles lui fit complètement défaut, c'est qu'il n'eut pas assez de troupes pour forcer à l'obéissance une nation entière qui se soulevait contre lui, c'est enfin qu'il travaillait pour un aurre, après avoir cru peut-être que Napoléon l'envoyait en Espagne pour y régner. Il mit

1. Id., *ibid.*, 29 juin 1808.
2. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 12 juin 1808.
3. Arch. hist. nac. *Libro de arcuerdos de la Sala*, 23 juin 1808.

cependant à assurer le succès de son entreprise désespérée une activité et une bonne volonté indéniables, qui lui eussent mérité l'estime des Espagnols s'ils n'avaient été, dès le premier jour, décidés à le tenir pour ennemi.

Dès le 3 mai, Murat envoyait en France l'infant D. Francisco, et faisait comprendre au régent D. Antonio qu'il ferait sagement de prendre le même chemin. Le pauvre prince partait, le 4 mai, après avoir adressé à la Junte de Régence une lettre célèbre, digne d'un roi de féerie[1] « document vraiment inqualifiable, dit un Espagnol, qui provoquerait le rire, s'il ne produisait un sentiment profond d'indignation et de pitié à voir en quelles mains était tombée la fortune et la direction d'une nation héroïque et courageuse, jetée de cette façon aux pieds de l'altier dominateur du continent européen » [2].

Le terrain ainsi déblayé, Murat fit savoir à la Junte de Régence combien il serait avantageux à l'Espagne qu'il pût, lui, représentant de l'Empereur, prendre part à ses travaux, et comme la Junte ne témoignait aucun désir de s'associer le prince français, Murat vint lui-même, dans la nuit du 4 mai, s'installer au milieu des ministres, qui n'osèrent pas résister plus longtemps à une volonté aussi ferme, appuyée sur vingt-cinq mille baïonnettes.

Il écrivait, le 6 mai 1808, à Duhesme, une lettre qui respire la joie du succès et la plus grande confiance dans l'avenir : « La leçon donnée aux rebelles de Madrid a produit des résultats décisifs. Les partisans de Ferdinand, complètement battus et déconcertés, ont capitulé. A l'insolence des factieux ont subitement succédé la consternation et une résignation absolue. L'enthousiasme a disparu. Les Espagnols ont ouvert les yeux sur leurs véritables intérêts. Tous, abandonnés de leur roi, implorent aujourd'hui la clémence de l'empereur, sa protection, et lui demandent

1. ... « Dios nos la depare buena ! Adios, señores, hasta el Valle de Josaphat ! »

2. Mesonero Romanos. *Memorias de un setenton*, p. 46.

un roi de sa dynastie. J'espère que le roi de Naples, si justement estimé de l'Europe, règnera sur les Espagnols. La Junte de Gouvernement, après avoir rempli ses devoirs de fidélité et de dévouement envers son prince, se trouvant dans des circonstances extraordinaires, réduite à ne pouvoir plus prendre d'ordre ni de direction de ses souverains qui se trouvent à Bayonne, craignant enfin le retour des événements funestes du 2 mai, *vient de me prier de me charger de sa présidence ; j'ai bien voulu accepter* [1]. »

Installé au pouvoir, Murat ne tarda pas à voir sa situation légalisée. Charles IV, arrivé à Bayonne le 30 avril, avait été reçu en roi par Napoléon, et, le 4 mai, nomma le grand-duc de Berg son lieutenant-général en Espagne. Dans une proclamation adressée à la nation espagnole, le vieux roi recommandait à son peuple « de suivre son exemple et de tenir pour certain que seule l'amitié du grand empereur des Français, son allié, pouvait sauver l'Espagne et garantir sa prospérité [2] ». Ces documents arrivèrent à Madrid vers le 9 mai, et furent portés immédiatement à la connaissance du Conseil ; mais ils étaient déjà inutiles ; Charles IV avait cessé de régner. La nouvelle de la révolte de Madrid était parvenue à Bayonne le 5 mai dans l'après-midi. Napoléon s'était aussitôt rendu chez Charles IV, avait mandé Ferdinand en sa présence, et après les scènes les plus violentes et les plus répugnantes [3], avait conclu l'entretien par cette horrible menace : « Prince, il faut choisir entre l'abdication ou la mort [4] ». Ferdi-

1. Archives de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 6 mai 1808. Murat à Duhesme.

2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIX, 4 mai 1808.

3. Napoléon sortit écœuré de cette séance. Si immoral qu'il fût lui-même, le spectacle l'avait rempli de dégoût et de mépris. La reine d'Espagne aurait été jusqu'à dire à Ferdinand, devant le roi : « Tu sais que tu n'es Bourbon que par ta mère ! »

4. Ces mots ont été réellement prononcés. Ils se trouvent dans le mémoire de Cevallos qui reçut le jour même les confidences de Ferdinand.

nand, qui venait d'adresser à la Junte de Régence et au Conseil deux décrets destinés à soulever l'Espagne [1], écrivit le 6 mai à son père une lettre d'une insigne platitude, pour lui annoncer son abdication et implorer la clémence de l'empereur [2]. Le 8 mai, Charles IV renonça à tous ses droits à la couronne d'Espagne en faveur de son ami et intime allié l'empereur des Français [3], et le 12 mai, Ferdinand et Don Carlos renoncèrent à leur tour à leurs droits héréditaires pour éviter l'effusion du sang espagnol et le démembrement de la monarchie [4].

On a beaucoup discuté sur la légitimité des renonciations de Bayonne ; elle n'est évidemment pas soutenable ; Ferdinand VII n'a abdiqué et n'a renoncé à ses droits que sous l'empire d'une véritable épouvante. Mais les souverains espagnols firent preuve dans cette circonstance d'une telle faiblesse de caractère et d'une telle duplicité qu'on admirerait vraiment qu'une grande nation ait pu se lever tout entière pour conserver une aussi pitoyable dynastie, si l'on ne faisait réflexion que la question dynastique

1. Ferdinand ordonnait à la Junte de convoquer un Conseil de régence dans un endroit libre d'ennemis, de faire tout ce qui pouvait convenir au service du roi et du royaume et d'user à cet effet de tous les pouvoirs dont le roi userait lui-même s'il se trouvait en Espagne. Les hostilités contre les Français devaient commencer, du jour où le roi serait emmené dans l'intérieur de la France.

Dans le décret adressé au Conseil, Ferdinand lui ordonnait de convoquer les Cortes dans le lieu qui lui paraîtrait le mieux choisi, elles voteraient les impôts et prendraient les mesures nécessaires pour assurer la défense du royaume et siégeraient en permanence pour discuter toutes les éventualités qui pourraient se présenter. Ces décrets, dont l'original a péri, ont été vus le 5 mai 1808 à Bayonne par D. Eusebio de Bardaxi y Azara, D. Luis de Oñis et D. Evaristo Perez de Castro (déclaration faite à Madrid le 1er sept. 1808). Cevallos. *Exposicion* Arch. hist. nac., *Inv. fr. Consejo.* Leg. XV, fasc. 1, 5 mai 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. XIX, 6 mai 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 11, et Leg. XIX, 8 mai 1808. Le roi y mettait pour condition que l'indépendance et l'unité de l'Espagne seraient respectées, et que la religion catholique serait seule autorisée dans tous les domaines espagnols.

4. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 11, 12 mai 1808.

n'était, au fond, que la question de l'indépendance nationale, et qu'il s'agissait bien moins de savoir qui règnerait à Madrid que de savoir si l'Espagne continuerait à faire figure de nation indépendante ou ne serait plus qu'une province de l'Empire français. L'Espagne tenait à son indépendance comme à sa vie et Napoléon considérait cette idée comme un stupide point d'honneur, bien digne de fanatiques et d'ignorants, qu'il fallait sauver malgré eux. Murat partageait, bien entendu, les illusions de l'empereur. Les décrets de Bayonne, qui allaient soulever toute l'Espagne, furent reçus par lui comme un gage de paix et de salut.

Il les fit publier en la forme ordinaire des décrets royaux, envoyer à toutes les autorités provinciales, et pour bien marquer le changement de régime, vint s'installer lui-même au Palais-Royal comme lieutenant-général de l'État et couronne d'Espagne.

Fidèle à son système de conquête matérielle et morale, il essaya de doser habilement la force et la douceur pour se faire à la fois craindre et aimer. Le doyen du Conseil l'ayant prévenu qu'au plus fort de la sédition du 2 mai, un certain nombre de Français avaient dû la vie au dévouement de quelques Espagnols, il ordonna que ces courageux citoyens lui fussent signalés. « Le plaisir de les récompenser, dit-il, me consolera un peu du malheur d'avoir été réduit à employer la force pour châtier le crime. Condescendre aux recommandations du Conseil me donnera en même temps une occasion de montrer l'estime que je professe pour un corps si respectable [1]. » Comme on trouva ce même jour le cadavre d'un Espagnol assassiné, Murat fit faire toutes diligences pour savoir si le malheureux avait laissé femme ou enfants et annonça l'intention de leur faire une pension [2]. Il y eut des Espagnols qui ne se montrèrent pas insensibles aux

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. II, fasc. 7, 6 mai 1808.
2. Id., *ibid.*, 6 mai 1808.

avances du lieutenant-général et sollicitèrent ses bonnes grâces [1].

Le 13 mai, Murat rendit aux Catalans le droit de porter des armes, que leur avait enlevé Philippe V. Le Conseil s'empressa de publier le décret, et de l'adresser au capitaine-général de Catalogne, qui en accusa réception dès le 21 mai [2]. Déjà Murat soupçonnait l'imprudence qu'il avait commise et avait écrit au Conseil de ne pas expédier le décret, si l'envoi n'était pas déjà fait [3].

Il ne crut pas possible d'autoriser les processions publiques à l'occasion des Rogations, et recommanda de les faire seulement dans l'intérieur des églises [4], mais le 24 mai il décida que la procession du *Corpus* sortirait comme à l'ordinaire [5]. La Ville de Madrid l'invita à assister à la cérémonie et lui demanda de fixer l'itinéraire. Il répondit courtoisement qu'une indisposition grave l'empêcherait de paraître à la procession, et qu'il laissait à la municipalité le choix de la rue par où elle devait passer [6]. Il fallut cependant l'interdire; les mauvaises nouvelles reçues des provinces et la fermentation du peuple de Madrid ne permettaient pas les manifestations publiques, mais la cérémonie eut lieu à l'église Santa Maria, et le Conseil de Castille s'y rendit en corps, sur l'invitation de la municipalité [7].

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 11, 7 mai 1808. Manuel Rodriguez, limonadier de la rue de Tolède, certifie avoir sauvé un sergent français et sa femme — 8 mai 1808. — Pascual Garcia, majordome de la tuilerie de D. Miguel Picaro Coobriz, a sauvé trois Français. Il supplie le gouverneur de la Sala « de prendre en considération ce modeste trait d'humanité, en dispensant à l'exposant et à sa famille les grâces qui seront à sa convenance et dont ils lui seront spécialement reconnaissants. »

2. Id. *ibid*. Leg. XIV, fasc. 8, 13 mai 1808, 14 mai, 21 mai.

3. *Memoria de los procedimientos del Consejo*, p. 41.

4. Arch. hist. nac., *Inv. fr. Consejo*, Leg. XIV, fasc. 9, 18-19 mai 1808.

5. Id. *ibid*. Leg. XIV, fasc. 9, 24 mai 1808.

6. Id. *ibid*. Leg. XIV, fasc. 9, 4 juin 1808.

7. Id. *ibid*. Leg. XIV, fasc. 9, 12 juin 1808.

Murat aimait par dessus tout les pompes et vanités du pouvoir. Parader était pour lui la joie suprême [1]. Il recevait les Conseils [2], les autorités militaires et civiles [3], l'Ordre de Saint-Jean, présenté par le bailly D. Francisco Gil y Lemus, la Junte du commerce et des mines, présidée par Azanza [4]. Il écoutait gravement les solennels compliments espagnols et répondait avec grâce et entrain, parlant toujours de l'empereur et des heureuses conséquences de l'union intime de la France et de l'Espagne.

Il nommait aux emplois, accordait des congés aux fonctionnaires [5], concédait à D. Josef Joaquin Colon de Larreategui et à D. Manuel de Lardizabal le titre envié de camaristes de Castille [6], rétablissait la surintendance générale de police supprimée par Ferdinand, et donnait entrée au Conseil au surintendant D. Torquato Collado [7]. Il aurait voulu lui adjoindre deux Français,

1. Il se montrait d'ailleurs très désintéressé et écrivait à Napoléon : « Je voulais même payer ma dépense au château, mais la fierté castillane s'en est effrayée. » — Cte Murat. *Murat lieutenant de l'empereur en Espagne.* Paris, 1897, p. 372.

2. Arch. hist. nac., *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 8, 9 mai 1808.

3. *Gaceta de Madrid*, 6 mai 1808.

4. Id., 20 mai 1808.

5. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIV, fasc. 1, 11 mai 1808.

6. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 1, 19 mai 1808.

7. « Condescendiendo con las repetidas instancias que me ha hecho el superintendente general de policia de Madrid y su rastro, D. Domingo Fernandez de Campomanes, ministro del Consejo Real, he venido en relevarle de este encargo y nombró por tal superintendente general de policia á D. Torquato Antonio Collado, teniente de corregidor mas antiguo de la Villa de Madrid, con plaza efectiva en el Consejo Real, para que lo exerza por ahora, con las mismas obligaciones, facultades y jurisdiccion que en el R. decreto dado en San Lorenzo, a 13 de Diciembre de 1807 se atribuyeron á D. Ygnacio Martinez de Villela, y baxo los mismos terminos que en la R. Resolucion de 22 de Enero del presente año, comunicada al Consejo, se expresaron, hasta que se establezca este importante ramo con la extension que conviene, y debiendose entender en todo lo perteneciente á el con la secretaria de Estado y del Despacho universal de Gracia y Justicia. Tendráse entendido en el Consejo y Camara para su cumplimiento. » Id., *ibid.*, Leg. 1, fasc. 1, 2 juin 1808.

MM. Raimond et Esménard, mais le Conseil de Castille lui fit observer que les lois d'Espagne ne permettaient pas de nommer des étrangers aux fonctions publiques, et il renonça à son projet [1].

Il se préoccupait de rétablir l'ordre dans les finances, de créer des ressources pour subvenir aux dépenses de l'armée et des hôpitaux [2], et se trouvait aux prises avec toutes les difficultés contre lesquelles avait déjà lutté le gouvernement de D. Antonio [3]. Le 4 mai, la Junte d'approvisionnement demandait à la Caisse de consolidation des *vales* au moins 2 millions de réaux. Les directeurs de la Caisse donnaient 400.000 réaux en argent et un million en *vales*, mais affirmaient qu'il était impossible de faire supporter plus longtemps à la Caisse les frais énormes dont on la grevait, l'interruption du paiement des intérêts des *vales* devant faire perdre à l'État tout son crédit. Ils proposaient de demander au commerce de Madrid un prêt important, d'autoriser les villes à établir des impositions temporaires, et de verser les bonis ainsi obtenus dans la Caisse d'approvisionnement [4]. Le Conseil demandait la révision des pensions sur les postes, et indiquait comme ressources disponibles les *donativos* des prélats et les offrandes patriotiques [5]. Murat rétablit l'administration des finances sur le pied où elle était en 1799 et nomma deux trésoriers généraux, qui devaient servir à tour de rôle chacun pendant un an : D. Vicente Alcalá Galiano, membre du Conseil des finances et D. Juan Miguel Camaño, intendant d'armée. Il leur donna

1. *Memoria de los procedimientos del Consejo*, p. 42.

2. Le nombre des malades variait chaque jour entre 1.900 et 2.000.

3. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. III, fasc. 2, 12 mai 1808. Réclamations des gouverneurs d'Aranjuez et de l'Escurial.

4. Id., *ibid.* Leg. III, fasc. 2, 4 mai 1808. Madrid aurait fourni 130.000 francs par mois. (Arch. de la guerre à Paris, *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 24 juin 1808.)

5. Id., *ibid.* Leg. III, fasc. 2, 19 mai 1808.

rang de conseillers de cape et d'épée avec voie délibérative au Conseil des Finances, et décida que les services seraient administrés en premier lieu par Camaño [1]. Il rétablit sur son ancien pied la Caisse de consolidation des *vales*, réformée par décret du 20 mars 1808 [2]. Il décréta un emprunt de 12 millions de réaux sur le commerce de Madrid, et grâce à cette mesure despotique, il put faire fonctionner à peu près ses approvisionnements et ses hôpitaux, quoique la lenteur et la négligence espagnoles missent toujours à une rude épreuve la patience des administrateurs français [3].

Murat comprit la nécessité de gagner le clergé et chercha à savoir s'il ne serait pas possible de donner à l'Église d'Espagne des libertés semblables à celles de l'ancienne Église gallicane. Il fit rechercher par D. Manuel Romero, ministre de l'intérieur [4], tous les documents qui pouvaient exister au Conseil depuis l'époque

1. Id., *ibid.*, Leg. I, 17 mai 1808.

2. Id., *ibid.*, Leg. XIX, 22 mai 1808.

3. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 26 mai 1808. L'intendant général Dennièce au général Belliard : « M. de Cifuentes, premier commis des Finances et suppléant du ministre, est un homme fort poli, mais qui m'a semblé tellement étourdi de la position critique des finances de l'Espagne qu'il ne sait à quoi recourir. Je doute fort que ce chef d'administration ait dans son cerveau l'invention nécessaire pour nous tirer d'affaire. Il sait que l'on a emprunté 12 millions de réaux au commerce... il paraît que quelques-uns des négociants ont versé leur contingent en numéraire métallique, que d'autres ont fait des billets à échéance de deux, trois et quatre mois... M. de Cifuentes ignore quelle quantité a été versée en numéraire... Il ignore à qui le numéraire a été compté par la trésorerie, et toutes ces choses, non seulement il devrait les connaître, mais encore il devrait, soit le ministre, soit lui-même, avoir concouru à la distribution des fonds reçus à la trésorerie. Il est à croire que cette distribution a été faite arbitrairement... Il est certain que si au lieu de ne donner à M. Vicenti que des effets payables à deux, trois ou quatre mois, on lui eût délivré une moitié, ou seulement un tiers ou un quart de son million de réaux en numéraire argent, il aurait eu un secours suffisant... »

4. Un titre tout nouveau en Espagne.

de Philippe V sur les tentatives faites pour émanciper l'Église nationale de la tutelle romaine. Les premières recherches, dirigées par l'archiviste du Conseil, révélèrent des faits assez curieux : depuis le 5 septembre 1799, jour où le roi annonça à ses sujets la mort du pape, jusqu'au 29 mars 1800, jour où il leur annonça l'élection de son successeur, les archevêques et évêques d'Espagne avaient gouverné leurs diocèses avec toute la plénitude de pouvoirs qu'ils tenaient de la discipline de l'Église primitive pour tout ce qui concernait les dispenses matrimoniales. En cette même année 1800, le Conseil avait été consulté sur l'opportunité d'une traduction de l'ouvrage de Pereyra et Cestari sur la puissance des évêques en matière de dispenses, d'absolution des cas réservés au pape et sur l'esprit de la juridiction ecclésiastique. On avait soumis également au Conseil un livre publié à Rome et intitulé *Diritti del uomo*, et on lui avait demandé de faire saisir un autre livre intitulé *El obispado*, dissertation sur les pouvoirs de gouvernement dans l'Église [1]. Il semblait donc bien qu'il se fût produit à ce moment dans l'Église espagnole un léger mouvement de résistance à la tyrannie romaine et il pouvait être de bonne politique de le favoriser. C'était là une idée originale et féconde.

Enfin Murat n'oublia pas qu'il était avant tout chef de guerre et chercha à gagner les troupes espagnoles et à s'assurer la pacification complète de la Péninsule. Il ordonna à certains corps espagnols de l'armée de Portugal de se joindre à Junot, il engagea le marquis del Socorro, sur lequel il croyait pouvoir compter, à se porter sur l'Andalousie pour contrecarrer au besoin les projets de Castaños, commandant du camp de San Roque, dont on se croyait moins sûr, en dépit de ses protestations et de ses promesses [2].

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. VI, fasc. 8, 27 mai 1808.

2. Archives Nat. de France, AF$^{IV}$, 1607. Castaños à Murat, 17 mai 1808. « J'ai eu l'honneur d'adresser à V. A. I. et R. un exposé naïf de mon caractère, et de la reconnaissance que m'inspire la confiance dont V. A. I. et R. a la

Il demandait à d'autres divisions espagnoles de venir rallier les Français en Castille. Il prodiguait aux régiments suisses les faveurs et les marques de distinction. Il faisait espérer aux généraux espagnols des dotations en Amérique. Il envoyait des commissaires, des agents, voire même des espions sur tous les points importants : en Extremadure, en Andalousie, à Carthagène, au Ferrol, à Mahon [1]. Il faisait tout ce que peut faire un chef habile et consciencieux, mais il eût fallu un génie pour mener à bien cette tâche immense, et Napoléon restait à Marrac au lieu d'entrer lui-même dans le guêpier espagnol [2].

## III

L'une des grandes erreurs de Murat fut justement de vouloir donner un aspect trop régulier à son gouvernement, révolutionnaire par ses origines et sa nature même. Il aurait dû se poser résolûment en dictateur militaire et écarter de sa route tous les obstacles que l'antique constitution espagnole opposait à l'action de la puissance publique. Murat crut pouvoir gouverner avec le Conseil de Castille et son gouvernement perdit par là même presque toute force offensive. Le Conseil joua le rôle de bouclier entre l'Espagne et le lieutenant-général, et amortit la plupart des coups que l'envahisseur voulut porter à la nation. Avec tous les

bonté de m'honorer. Je lui réitère l'assurance que ma conduite sera toujours celle du militaire le plus subordonné... » (Cité par Clerc, *Capitulation de Bayien*, p. 50.)

1. Gomez de Arteche, *Guerra de la indep.*, t. I, p. 358.

2. Arch. des Aff. Étr. à Paris, *Supplément*, *Espagne*, t. XX, f° 160. Duroc à Talleyrand. Bayonne, 25 avril 1808. « S. M. se porte fort bien. Elle habite auprès de Bayonne une maison de campagne bien située, que nous avons radoubée de notre mieux... J'ignore si S. M. ira ou n'ira pas à Madrid. Il est bien difficile que ce pays s'organise sans qu'Elle voie par Elle-même. Il peut y avoir quelque danger dans ce voyage, mais il ne faut pas s'en faire un fantôme, et d'ailleurs on peut prendre des précautions. »

avantages que lui donnait sa parfaite connaissance du milieu, avec les infinies ressources de la chicane administrative, et toute l'obstination naturelle aux juristes de profession, le Conseil temporisa, délibéra, discuta chaque mesure, contredit à chaque ordre, paralysa tout geste décisif et remplit en définitive avec une grande habileté le rôle honorable de gardien des traditions nationales en face du conquérant étranger.

Après les scènes tragiques du 2 mai, la désertion de D. Antonio et la prise de possession de la régence par Murat, le Conseil se trouva en relations immédiates avec le grand-duc de Berg, mais affecta le plus longtemps qu'il put de ne voir en lui que le président de la Junte de Régence. Ce fut à la Junte qu'il adressa, le 5 mai, son projet de proclamation à la nation espagnole [1], et quand le grand-duc voulut recourir au Conseil pour faire publier par son intermédiaire sa propre proclamation, D. Arias Mon répondit « que le Conseil n'avait pas qualité pour correspondre avec les tribunaux, qui dépendaient de la guerre, de la marine et des finances; qu'il n'avait pas les postes à sa disposition, et que tout ce qu'il pouvait faire pour être agréable au grand-duc était d'envoyer sa proclamation aux Chancelleries de Valladolid et de Grenade, qui les porteraient à la connaissance du public [2]. »

Dans sa proclamation, le Conseil insistait sur la nécessité d'obéir aux lois et d'écouter la voix des magistrats. Madrid avait failli périr pour avoir suivi quelques factieux, l'ordre avait été rétabli par le Conseil et les Tribunaux supérieurs, qui étaient descendus dans la rue, avaient parcouru les voies principales et les quartiers populeux avec une surprenante solennité et avaient publié une proclamation pour assurer à la fois la sécurité des habitants et celle des troupes françaises. Le Conseil adressait quelques mots de remercîment au grand-Duc, qui avait fait accompagner les tribunaux par des officiers de son armée. Il terminait en formant

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. II, fasc. 8, 5 mai 1808.
2. Id., *ibid.*, 5 mai 1808.

des vœux pour le maintien de la paix et en exhortant les magistrats à redoubler de vigilance et de zèle pour le bien public. Des événements politiques qui venaient de se passer, de la rentrée en scène de Charles IV, des craintes pour l'avenir, pas un mot. Le Conseil était de la vieille école ; il pensait que le peuple n'avait que des devoirs et point de droits.

Quand le grand-duc eut reçu sa nomination de lieutenant-général au nom de Charles IV, il n'eut rien de plus pressé que d'en avertir le Conseil, et l'on peut penser en quel embarras un événement aussi inattendu et aussi grave mit toute la compagnie[1]. D. Arias Mon réunit le Conseil toutes chambres assemblées, et l'on décida de requérir l'avis des Conseils des Indes, des Ordres et des Finances. Les quatre présidents se réunirent dans la seconde Chambre de Gouvernement et décidèrent d'aller complimenter le grand-duc. On fit appeler D. Manuel Carranza, greffier de la Chambre de Castille, et on l'envoya au palais de l'Amirauté demander à quelle heure S. A. I. et R. pourrait recevoir les Conseils. Combien que ce ne fût point l'usage d'inviter le Conseil de l'Inquisition quand il y avait baise-mains à la Cour, à Noël, ou à la Fête-Dieu, vu la nouveauté de la circonstance, le Conseil résolut d'avertir la Suprême. Le grand-duc fit répondre qu'il recevrait les magistrats le lendemain 10 mai, à onze heures du matin, au Palais Royal. On avait oublié d'inviter la municipalité ; sur sa réclamation, on lui fit dire de se rendre au palais à l'heure convenue. Le lendemain, le Conseil délibéra jusque vers onze heures et demie et sortit ensuite en la forme ordinaire : 4 alguazils de Cour à cheval, le fiscal de la *Sala*, les *alcaldes de Corte*, les fiscaux du Conseil, les membres du Conseil, deux par deux, en voiture ; 8 alguazils accompagnaient le carrosse du doyen, qui occupait la place de droite, au fond de la voiture, et avait avec lui les trois plus anciens conseillers. Le premier greffier de la Chambre

1. Le Conseil de Castille écrivit à Charles IV et à Ferdinand VII. Cte Murat, *Murat lieutenant de l'empereur en Espagne*, p. 360.

de Castille suivait en berline le carrosse du doyen ; la deuxième voiture du doyen (*coche de respeto*), avec ses pages, fermait la marche.

En descendant de voiture, les fiscaux et les *alcaldes de Corte* déposèrent leurs manteaux avant d'entrer dans la salle des gardes, les membres des tribunaux quittèrent les leurs dans la salle des gardes, le doyen garda le sien. Au haut de l'escalier les magistrats trouvèrent le majordome de semaine, Sr de Gausa, qui alla prévenir le grand-duc. S. A. reçut immédiatement les Conseils. D. Arias Mon prononça en espagnol une éloquente harangue à laquelle le grand-duc répondit par un remercîment en français ; il reçut ensuite les félicitations des Conseils de l'Inquisition, des Indes, des Ordres et des Finances et celles de la Municipalité [1]. Les Conseillers rentrèrent chez eux avec le sentiment d'avoir bien mérité de la patrie. Les révolutions les plus extraordinaires pouvaient se produire, les antiques Conseils de la monarchie espagnole n'en subsisteraient pas moins toujours en tout leur lustre et toute leur gloire.

La Gazette avait annoncé le 10 mai la réinstallation de Charles IV et la nomination de Murat comme lieutenant-général du roi Charles. Le 12, D. Sebastian Piñuela, ministre de Grâce et Justice, transmit au Conseil l'acte de renonciation au trône souscrit par Ferdinand et la nouvelle abdication de Charles IV entre les mains de l'empereur. Dès le lendemain ces documents furent publiés dans la Gazette. Le Conseil était à peine remis de sa stupéfaction, que les ministres, marquis Caballero, D. Gonzalo, O'Farril, D. Bernardo Yriarte se présentèrent devant lui et le prièrent de demander à Napoléon de céder tous ses droits à la couronne d'Espagne à son frère Joseph. On peut se figurer le trouble où une pareille proposition jeta tous les magistrats. On les mettait cette fois « à la bouche du four », on leur demandait de faire un pas si décisif, qu'après l'avoir fait, il ne leur serait

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. 1, fasc. 8, 9 mai 1808.

plus possible de jamais revenir en arrière, et tout ce qu'il y avait dans leurs cœurs de loyalisme et de fidélité s'effrayait de cette démarche comme d'une trahison. Ils répondirent que le Conseil n'avait aucun pouvoir pour traiter de semblables affaires. O'Farril reconnut toute la force de l'objection, mais ajouta que l'on se trouvait en face du fait accompli. La dynastie était déjà séparée de l'Espagne, Charles IV avait envoyé en France les joyaux de la couronne; il n'y avait plus qu'à obéir à Napoléon. Les trois ministres s'étant retirés, le Conseil rentra en lui-même, voulut entendre ses fiscaux, et d'une voix unanime conclut « qu'il ne se reconnaissait pas les pouvoirs nécessaires pour accéder à la proposition qui lui était faite [1] ». Sur une nouvelle et pressante démarche du ministre de la justice, cette réponse négative fut transmise à Murat [2]. Le lendemain, Piñuela adressa à D. Arias Mon une lettre destinée à lever tous les scrupules du Conseil, qui n'était pas appelé à délibérer sur la validité des traités passés entre l'empereur et les Bourbons, mais à se prononcer sur le choix d'un souverain, dans l'hypothèse où les renonciations de Charles IV et de Ferdinand VII seraient valables [3]. Comme le

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. I, fasc, 11, 12 mai 1808.

2. Id., *ibid*. Leg. XIX, 12 mai 1808. « El Consejo no se halla autorizado, ni con facultades para acceder á la propuesta confidencial que se le ha hecho hoy, á nombre de la Junta de gobierno por los tres vocales de ella : el Sor marques Caballero, Sr D. Gonzalo O'Farril y D. Bernardo Iriarte. Este es el dictamen uniforme del Consejo y de los fiscales. »

3. Id., *ibid*. Leg. I, fasc. 11, 13 mai 1808. Real Orden : Illmo Sr. El emperador de los Franceses y rey de Italia tiene concluido su tratado con el rey de España Carlos quarto, y su hijo Fernando, el principe de Asturias, por el qual han cedido ambos en manos y voluntad de S. M. I. y R. todos sus derechos á la corona de España ; en cuyo supuesto, y deviendo recaer en principe de su imperial familia, conforme a su deliberada voluntad, desea S. M. I. y R. que el Consejo de Castilla manifieste el que le parezca mas á proposito, sin que por esta especifica designacion se entienda que el Consejo se mezcla en la aprobacion o desaprobacion de dicho tratado, ni que los derechos del Rey Carlos, su hijo y demas sucesores á la corona, segun las leyes del reyno, que-

Conseil persistait dans sa résolution, Piñuela lui fit passer dans la soirée un nouvel avis. Le lieutenant-général désirait s'entretenir confidentiellement avec les magistrats, et les mandait au Palais pour le lendemain 14 mai, à quatre heures du soir, sans cérémonie, en habit de ville [1]. Dans la matinée du 14 une nouvelle note de Piñuela avertit le Conseil que S. A. I. et R. avait reçu des dépêches de Bayonne, et que le Prince des Asturies et les autres princes de la maison royale renonçaient à tous leurs droits héréditaires, comme Charles IV l'avait déjà fait. Le Prince des Asturies et les siens recevaient de la générosité de l'empereur une compensation « très avantageuse [2] ». En arrivant au Palais, les magistrats trouvèrent les ministres Caballero et O'Farril qui leur exposèrent nettement la situation. Caballero déclara qu'il était désormais certain que les Bonaparte allaient régner en Espagne. L'empereur voulait que le Conseil prît l'initiative de lui demander comme roi le roi de Naples Joseph Napoléon. Cette démarche était très flatteuse pour le Conseil et ne pouvait le compromettre en rien, puisqu'on ne lui demandait pas de se prononcer sur la validité des traités intervenus entre l'empereur et les Bourbons. « Napoléon offrait à l'Espagne l'indé-

den de modo alguno perjudicados, por dicha designacion. Todo lo qual comunico á V. S. Y. por orden del Serenisimo Sr Lugarteniente general del reyno, para que lo haga presente al Consejo, y pueda este deliberar, vencida con dichos presupuestos la dificultad que indica en la consulta de ayer, y le impidio el hacerlo por la delicadeza y exactitud en el fiel desempeño de sus obligaciones. Dios ge a V. S. m. a. Palacio, 13 de mayo 1808, Sebastian Piñuela. »

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 11, 13 mai 1808.

2. Id., *ibid.*, Leg. I, fasc. 11, 14 mai 1808. « S. A. I. ha recibido esta mañana noticias de que resulta que ademas del tratado anteriormente firmado entre el emperador y Carlos Quarto, S. M. I. ha hecho otro con el principe de las Asturias, por el qual renuncia, asi como todos los principes de la misma familia á toda especie de derechos relativos á la corona de España. El principe de las Asturias recive para si mismo y para todos los otros miembros de la familia real una indemnizacion muy ventajosa. »

pendance et l'intégrité de son territoire, la conservation de la religion, des propriétés, des lois constitutionnelles et de la forme actuelle de son gouvernement, sauf quelques légères modifications, rendues indispensables par les abus qui s'étaient introduits dans l'administration. » A cette habile harangue, le Conseil répondit encore, à la presque unanimité, qu'il n'avait point qualité pour décider une si grave affaire. O'Farril prit alors la parole et dit : « Nous avons aujourd'hui 100.000 Français en Espagne et il en viendra 50.000 autres, si nous marquons notre mauvaise volonté ; ils resteront un ou deux ans dans le pays et le ruineront ; tandis qu'en adoptant le parti qu'on nous propose, il n'en restera que 20 ou 30.000 dans deux mois. » Le Conseil demanda du moins à voir les actes originaux de renonciation au trône signés par Charles IV et Ferdinand VII. Les ministres répondirent que cela était parfaitement inutile, puisque la question de légitimité de ces actes restait en dehors du débat. Le Conseil se décida alors à charger les conseillers Colon et Vilches de dresser un projet de réponse au grand-duc. Aussitôt averti, S. A. I. vint remercier le Conseil et lui lut un paragraphe d'une lettre de l'empereur, qui emporta ses dernières hésitations [1].

La réponse du Conseil est écrite en style de Cour et peut être considérée comme un véritable chef-d'œuvre diplomatique. Le Conseil vante sa scrupuleuse fidélité à ses rois et déclare avec une imperturbable gravité qu'il ne voyait pas le moyen de concilier son loyalisme avec la démarche qu'on lui demandait, mais on lui a assuré que cette déclaration ne porterait aucun préjudice aux droits qui pouvaient appartenir à Charles IV, au prince des Asturies son fils et à tous autres ; s'il en est ainsi, il lui paraît qu'en exécution des desseins de S. M. I. et R., l'élection peut se porter sur le roi de Naples, Joseph Napoléon. A la vérité, le Conseil n'a pas l'honneur de le connaître, mais le sachant frère de l'empereur,

1. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 11, 14 mai 1808.

il le croit sans peine doué des mêmes talents et des mêmes vertus. Son intention n'est point d'ailleurs d'offenser par cette désignation les autres princes de la maison impériale, tous si dignes de sa considération ; il s'en remet, au contraire, aux lumières supérieures de l'empereur, avec lequel il est loin de vouloir se comparer en l'art de gouverner les empires et de faire le bonheur de l'humanité [1]. Murat ne paraît pas avoir compris l'ironie féroce de ce document, mais ne le trouva pas suffisamment explicite, et quand il eut reçu les actes originaux de renonciation au trône, signés de Ferdinand VII et de ses frères, il demanda au Conseil de rédiger une nouvelle lettre, sans réserves cette fois, que ses délégués remettraient aux mains de Napoléon. Le Conseil répondit qu'il n'avait rien à changer à ses précédentes déclarations, puis, sur

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 11, 14 mai 1808. « La escrupulosa fidelidad que ha conservado (el Consejo) con sus augustos reyes, hasta en las epocas mas desgraciadas y en los reynados mas infelices, sera siempre el mas evidente testimonio de su amor y lealtad *d sus futuros soberanos* (rayé et remplacé par les mots : *en lo sucesivo*)... No hallaba terminos con que conciliar su obeadiencia con lo que exije la ley, que no pende de su afeccion, ni de su arvitrio ; pero ya que esta ha de quedar ylesa por parte del Consejo, y que, segun dicha Rl Orden, conforme á su letra, han de quedar asi mismo preservados los derechos á la sucesion de esta corona de los Sres D. Carlos IVo y su hijo el principe de Asturias, con los demas á quienes pueda pertenecer, desde luego le parece *seria muy acertada la* (rayé et remplacé par les mots : *que en execucion de lo resuelto por S. M. I. podria recaer la*) eleccion para rey *de España y sus Yndias* (barré et remplacé par : *de las Españas*) en José Napoleon, rey de Napoles ; pues, aunque el Consejo no tiene el honor de conocerle, sabe su soberana condecoracion, y que siendo hermano mayor del emperador de los franceses y rey de Italia, y habiendose grangeado por sus altas y generosas prendas su singular estimacion, no puede menos de estar adornado de sus mismas virtudes, actividad y talentos... No quisiera, sin embargo, agraviar con esta preferencia á las demas personas imperiales y reales de esta augusta familia, pues á todas las considera muy dignas y acreedoras ; por cuya razon, sujeta el Consejo su opinion á las superiores luces y grandes conocimientos del emperador de los franceses, á cuyo superior discernimiento y dotes para gobernar ymperios y hacer feliz á la humanidad no intenta de modo alguno alcanzar el Consejo. »

un ordre péremptoire du lieutenant-général, rédigea un nouveau mémoire, plus net et moins encourageant encore que le premier. La bonne renommée universelle du Conseil de Castille avait fait croire hors d'Espagne qu'il avait des pouvoirs plus étendus que ceux qu'il possédait réellement. L'empereur avait eu une idée exagérée des attributions du Conseil quand il lui avait demandé son opinion sur le choix du prince de la famille impériale qui pourrait être appelé à régner en Espagne. « Le Conseil de Castille ne représentait pas la nation, mais avait seulement part au gouvernement, par le moyen des consultations qu'il élevait jusqu'au trône, en vue du bien général du royaume, comme aussi par le droit de remontrances qu'il possédait sur les décisions du monarque, relatives aux affaires de sa compétence, et qui pouvaient se trouver contraires aux lois et coutumes du pays ; pour tout le reste, son action se bornait à la droite administration de la justice. » La solution de la question qui lui avait été posée regardait la nation entière. Le tribunal s'était donc trouvé dans le plus grand embarras, placé comme il l'était entre la limitation légale de ses attributions et la haute idée que s'en faisait l'empereur. « Il avait choisi le seul moyen que lui offraient les circonstances en instruisant le grand-duc de Berg des difficultés de sa situation et en les mettant par ses députés sous les yeux de S. M. I. et R. Il concluait que, si les traités de renonciation dont on lui parlait devaient avoir leur plein effet, et si l'empereur était résolu à placer un prince de sa maison sur le trône d'Espagne, le roi de Naples Joseph Napoléon lui paraissait le plus désigné et le mieux choisi [1]. » D'un ton plus réfléchi, plus sérieux, plus magistral que la première, cette seconde lettre du Conseil était vraiment irréprochable et aurait dû faire impression sur l'esprit de l'empereur, s'il eût été capable d'y voir autre chose qu'une marque de l'esprit morose et routinier des robins castillans.

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 11, 18 mai 1808.

Cependant on parlait d'une Junte de notables, qui devait se réunir à Bayonne pour y élaborer, sous les yeux de l'empereur, une constitution. Dès le 15 mai, Piñuela écrivit à D. Arias Mon que le Conseil devait désigner quatre de ses membres pour le représenter à la Junte [1]. Toujours formaliste, le Conseil décida que pour une affaire si importante, la Cour devait être convoquée spécialement, et les fiscaux entendus [2]. Comme D. Antonio avait déjà envoyé à Bayonne D. Sebastian de Torres et D. Ignacio de Villela, il désigna seulement deux nouveaux délégués : D. Gonzalo Joseph de Vilches et D. Joseph Joaquin Colon, puis, le grand-duc de Berg ayant courtoisement récusé Vilches, le Conseil nomma à sa place D. Manuel de Lardizabal. Il leur remit pour leur gouverne une collection des cédules, proclamations et circulaires publiées par lui à l'occasion des circonstances présentes, un exemplaire des œuvres de Martinez Salazar [3] et d'Escolano [4] et la collection des mesures relatives aux *vales reales* de D. Juan de la Reguera. Il importait que les délégués fussent toujours à même de défendre la conduite de la compagnie, les traditions du Conseil et les intérêts du crédit public [5].

Après avoir songé aux questions d'ordre général, le Conseil s'occupa aussi de paraître à Bayonne avec toute la dignité convenable et demanda au grand-duc 300 réaux par jour pour chacun de ses délégués, et 200 réaux pour l'*alcalde de Corte* D. Luis Marcelino Pereira qui les accompagnait [6].

Le 30 mai, jour de la Saint-Ferdinand, le doyen D. Arias Mon fit avertir les magistrats, dès six heures du matin, d'avoir à se

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIX, 15 mai 1808.
2. Id., *ibid.*, Leg. I, fasc. 11, 16 mai 1808.
3. *Coleccion de Memorias y noticias del gobierno general y politico del Consejo.* Madrid, 1764, in-fo.
4. *Practica del Consejo Real.* Madrid, 1796, 2 vol. in-fo.
5. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 9, 18 mai 1808.
6. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 9, 20 mai 1808.

réunir à huit heures, pour recevoir d'importantes communications du gouvernement. D. Sebastian Piñuela apportait au Conseil la proclamation de Napoléon à la nation espagnole et le décret impérial, qui fixait au 15 juin l'ouverture de la Junte de Bayonne. Le Conseil manifesta une fois de plus son respect du droit national et sa ferme volonté de le maintenir intact. Sans prendre le temps d'entendre les fiscaux, ni même de délibérer sur la question avec toute l'attention qu'elle exigeait, il répondit au grand-duc que les renonciations et abdications, dont il était fait mention dans les édits impériaux, ne lui avaient point été montrées, comme il l'avait déjà plusieurs fois demandé, et qu'il lui était, par conséquent, impossible de se faire une idée de leur légalité. Les circonstances ne lui permettant pas de discuter sur le fonds, il répétait à S. A. I. et R. qu'il n'avait pas et n'avait jamais eu, d'après les lois, le droit de se considérer comme le représentant de la nation, et qu'il n'avait ainsi ni autorité, ni pouvoir pour élire ou pour accepter un roi, autre que celui que donnait à l'Espagne l'ordre légal de succession au trône. Toute innovation en pareille matière appartenait à la nation, et si l'on tentait de l'opérer d'autre façon, elle était illégale et nulle, selon la constitution actuelle de la monarchie. En acceptant les renonciations des souverains espagnols et en convoquant une Junte constitutionnelle, l'empereur des Français faisait acte de souverain espagnol, et le Conseil ne pouvait lui reconnaître ce titre, sans exclure par là même tous ceux que les lois fondamentales de ces royaumes appelaient au trône ; s'il le faisait il manquerait à ses obligations les plus essentielles. Quand bien même le Conseil serait assez oublieux de ses devoirs pour consentir à ce qu'on lui demandait, son adhésion ne donnerait aux actes dont il s'agissait aucune valeur, car les Espagnols sauraient en apercevoir toute la nullité et se confirmeraient davantage dans l'idée, déjà exprimée par le peuple de Valence, que le Conseil ne gouvernait plus avec sa rectitude et sa justice accoutumées, mais avait perdu sa liberté et obéissait à la force. Considérant enfin l'extrême

agitation des provinces et le caractère de la nation, mû par l'amour et la fidélité qu'il devait à la patrie, poussé par ses sentiments d'humanité et inspiré par le souci de maintenir les bons rapports nécessaires entre l'Espagne et son alliée naturelle la France, le Conseil croyait devoir suspendre pour l'instant toute publication des décrets impériaux, et priait le grand-duc de bien vouloir porter ses remontrances à la connaissance de S. M. l'empereur et roi[1].

Murat répondit le jour même au Conseil par un ordre itératif d'avoir à publier les décrets [2], et y ajouta une ronflante proclamation aux Espagnols. Les Cortes « cet antique boulevard des libertés espagnoles » allaient être rétablies, plus puissantes et mieux organisées que jamais. Les dépenses de la maison royale seraient diminuées de moitié. Les *vales* seraient reconnus comme dette nationale et sacrée. Tous les emplois resteraient réservés aux Espagnols. La religion catholique serait seule admise en Espagne, sans qu'aucune autre fût tolérée. L'armée de terre serait diminuée et la marine augmentée. « Ajoutez à cela, disait Murat, les utiles réformes qui s'opéreront graduellement dans tous les services : le crédit public rétabli, la dette consolidée et éteinte en peu d'années, l'administration de la justice assujettie à des règles inaltérables, l'agriculture florissante, le commerce ranimé, l'industrie restaurée, la population accrue, l'armée et la marine revenues à leur ancien lustre, toutes les sources de la félicité publique agrandies et accrues. Jugez s'il est de votre intérêt de prendre les armes pour vous opposer à votre propre bonheur, au bonheur de vos fils et de vos descendants, jugez si ceux qui vous conseillent la sédition et la révolte sont de bons Espagnols et de vrais amis de leur patrie ! [3] »

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 10, 30 mai 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 9, 30 mai 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. II, fasc. 15, 3 juin 1808.

Les décrets impériaux furent publiés dans la Gazette du 3 juin 1808, mais Murat n'y vit figurer ni sa proclamation, ni l'adresse par laquelle la Junte de gouvernement demandait à l'empereur d'accorder Joseph aux vœux de la nation. Murat, furieux, envoya aussitôt au ministre de la justice un énergique rappel à l'ordre... « Vous voudrez bien convoquer pour ce soir, huit heures, la Junte de Gouvernement. Déclarez-lui que j'ordonne que son adresse soit publiée en même temps que mon décret et ma proclamation. Voilà un jour de perdu ! Le temps est irréparable dans les circonstances actuelles, et je vous assure qu'il faut que je connaisse aussi bien le bon esprit qui anime ses membres pour ne pas penser que la malveillance y est pour quelque chose. Quant à vous, monsieur le Ministre, lorsque vous êtes assis au fauteuil (de la présidence) vous me représentez. N'oubliez pas que vous devez y montrer un caractère digne de moi. J'espère recevoir ce soir, avant de me coucher, un exemplaire des pièces que je vous ordonne de faire imprimer [1]. »

La Gazette du 7 juin publia la proclamation de Murat aux Espagnols, l'adresse de la Junte à l'empereur et une note officielle ajoutant que « S. M. I. et R. condescendant aux désirs manifestés par la Junte de Gouvernement, par le Conseil de Castille, par la ville de Madrid et par différents corps civils et militaires » avait cédé à son frère Joseph Napoléon tous ses droits à la couronne d'Espagne [2].

L'Espagne était déjà dans un si grand désordre que beaucoup de gens paisibles accueillirent avec une sorte de joie l'avènement de Joseph. La municipalité, avertie de l'arrivée imminente du nouveau roi, dressa un programme de fêtes à donner à cette occasion. Vu le peu de temps dont on disposait, elle proposait de tendre les rues par lesquelles devait passer S. M., d'orner

1. Id., *ibid.*, Leg. II, fasc. 15, 4 juin 1808.

2. *Gazeta*, 7 juin 1808. La nomination de Joseph avait été signée la veille par Napoléon.

l'Hôtel de Ville, d'organiser des illuminations, des représentations théâtrales, des feux d'artifice et des concerts publics, dans le parc du Palais. On pourrait aussi donner les courses de taureaux, déjà préparées pour la venue de S. M. l'empereur [1].

Le 11 juin, D. Sebastian Piñuela écrivit au Conseil pour lui ordonner de faire proclamer le roi. Le Conseil fit publier le décret impérial de nomination [2].

La Gazette du 12 juin annonça en même temps aux Espagnols que Joseph était arrivé à Pau, le 7 juin, à 8 heures du matin. L'empereur s'était avancé à sa rencontre jusqu'à six lieues de Bayonne, où LL. MM. avaient fait leur entrée à huit heures du soir. Le roi avait reçu aussitôt une députation de la Grandesse, présidée par le duc de l'Infantado et présentée par D. Miquel de Azanza, et les délégués du Conseil de Castille : D. Manuel de Lardizabal, D. Sebastian de Torres et D. Joseph Colon. S. M. s'était entretenue longtemps avec les magistrats, les avait questionnés sur les lois et les institutions d'Espagne, et avait constaté de nombreuses ressemblances entre la législation d'Espagne et celle des Deux-Siciles. S. M. avait reçu le Conseil des Indes et le Conseil des Finances. En réponse au délégué de la Suprême, Elle avait dit « que la religion était la base de la morale et de la prospérité publique, et que combien qu'il y eût des pays qui admettaient la diversité des cultes, l'Espagne devait être estimée heureuse de ne laisser honorer chez elle que la vraie religion [3] ».

Le premier soin de Joseph fut de renouveler les pouvoirs du Lieutenant-général et de confirmer toutes les autorités en charge. Il adressa aussi au peuple espagnol une proclamation sage et modérée, qui eût pu faire le meilleur effet si l'heure eût été à la sagesse et non au délire : « La conservation de la Sainte Religion de nos ancêtres en l'état prospère où nous la trouvons,

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 13, 7 juin 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 12, 11 juin 1808.
3. *Gazeta*, 12 juin 1808.

l'intégrité et l'indépendance de cette monarchie seront nos premiers devoirs. Nous avons le droit de compter sur l'assistance du clergé, de la noblesse et du peuple pour faire revivre ce temps où le monde entier était rempli de la gloire du nom espagnol... faire le bien public en causant le moindre préjudice possible aux intérêts des particuliers sera l'esprit de notre conduite... Nous nous proposons de régner non pour notre propre avantage, mais pour le bien de l'Espagne [1]. »

Ces nobles paroles paraissent avoir fait impression sur le Conseil, qui se hâta de publier les décrets royaux et remercia même le roi avec effusion [2]. Il ne fut pas le seul à connaître cette défaillance : D. Felix Amat, archevêque de Palmyre, et abbé de Saint-Ildefonse, écrivait que « Dieu avait donné au grand Napoléon le talent et la force qui le constituaient l'arbitre de l'Europe » et lui appliquait les paroles de l'Écriture : « *Transfert regna atque constituit* [3]. »

## IV

Mais s'il y avait à Madrid quelques hommes pour se réjouir et espérer un avenir meilleur, la nation était chaque jour plus décidée à repousser les avances, les flatteries et les présents de l'étranger. Dès le 3 mai, un simple maire de village, l'alcalde de Mostoles, avait jeté le cri d'alarme : « La patrie est en danger! Madrid succombe, victime de la perfidie française. Espagnols, volez à son secours! » et le cri de l'humble alcalde avait été entendu de toute l'Espagne. Le 6 mai, à Gijon, le consul de

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 14, 10 juin 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 14, 14 juin 1808. « El Consejo felicita á V. M. por esta eleccion, y al mismo tiempo le manifiesta en la efusion de su corazon las mas rendidas y respetuosas gracias por sus deseos de beneficencia á este reyno y á todas sus gerarquias. »

3. *Gazeta de Madrid*, 17 juin 1808.

France ayant voulu distribuer des brochures antidynastiques, sa maison avait été criblée de pierres [1]. La permission de porter des armes, accordée par Murat aux Catalans, avait été transformée par les patriotes en appel à l'insurrection « pour la défense de la religion, de la patrie et des lois [2] ». Du 23 au 30 mai, toutes les grandes villes d'Espagne se déclarèrent en rébellion ouverte contre le gouvernement du Lieutenant-général.

Séville adressa aux Français une éloquente proclamation pour les engager à ne pas se faire les complices de l'ambition insatiable de leur empereur : « Français ! la nation espagnole, votre alliée et amie généreuse, vous convie à abandonner les drapeaux destinés à rendre les nations esclaves et à rallier les nôtres, que nous levons pour la plus juste des causes... Les Espagnols vous recevront à bras ouverts, et la guerre finie vous donneront des terres, où vous passerez tranquillement le reste de vos jours, au sein d'une nation qui vous aime et vous respecte et vous gardera toujours justice [3]. »

Le 26 mai, un officier français, envoyé à Cadix, écrivait qu'il avait trouvé de grands rassemblements à tous les relais. Les gens se plaignaient hautement des Français, demandaient pourquoi le roi ne revenait pas, invectivaient l'officier, et même lui avaient jeté des pierres, à Santa Cruz de Mudela, à Cordoue et à Alcalá de Guadayra [4].

Le 27 mai, Madrid apprenait le soulèvement de Valence et de Saragosse [5].

Le corrégidor de Ponferrada renvoyait au Conseil la proclamation de Napoléon aux Espagnols, le peuple s'était opposé à

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. I, fasc. 22, 6 mai 1808.

2. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 13 mai 1808. Cette mesure avait été conseillée à Murat par O'Farril et Azanza. — Cte Murat, *op. cit.*, p. 382.

3. Id., *ibid.*, 23 mai 1808.

4. Id., *ibid.*, 26 mai 1808.

5. Id., *ibid.*, 28 mai 1808.

l'affichage et avait ordonné de retourner la lettre à l'envoyeur [1]. L'intendant d'Avila n'avait pas eu plus de succès auprès des habitants de la ville [2]. L'évêque de Valladolid s'excusait de ne pouvoir publier immédiatement la proclamation de l'empereur, qui ne servirait qu'à enflammer les esprits [3].

Les troupes espagnoles désertaient par files, par compagnies, par régiments entiers et ralliaient les armées nationales [4].

Les courriers n'arrivaient plus. Le 10 juin, le courrier d'Extremadure n'apportait plus de dépêches de Portugal, elles avaient été interceptées à Badajoz : la correspondance de Castille avait été transmise de postillon à postillon, celle de Catalogne, celle d'Aragon avaient été arrêtées; le courrier de Carthagène et de Valence n'avait pu dépasser Tarancon; les courriers des Asturies et de Galice étaient seuls arrivés régulièrement [5].

Le 13 juin, Belliard avouait à Berthier que « les communications étaient interrompues, qu'il était impossible de faire porter les dépêches par les officiers sans les exposer à être assassinés, à moins de leur donner un bataillon, ou au moins un escadron d'escorte... la grande majorité de l'Espagne était en insurrection [6] ».

A Madrid même, l'esprit n'était pas meilleur. Le 11 mai, un *pasquin* avait menacé Murat de l'assassiner [7]. Le 13, le général

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. VI, fasc. 21, juin 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. II, fasc. 25, 1er juin 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. VI, fasc. 20, 4 juin 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. II, fasc. 24, 6 juin 1808. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne,* 9 juin.
5. Id., *ibid.*, 10 juin 1808.
6. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne,* 13 juin 1808.
7. Arch. hist. nac. *Consejo.* Leg. XIV, fasc. 7, 11 mai 1808. Aviso de un buen Español al grand duque de Berg. « El ser supremo que vela sobre las criaturas no permite que oprimalas nadie. Tus viles y arduos proyectos seran desechos por los que penetrados de sus sacramentos sacrificaran sus vidas gustosisimamente por el honor de la patria y los laureles con que seran coronados por

Watier écrivait au général Grouchy que tout était fort tranquille, grâce à la surveillance des alcaldes, mais que le peuple, maintenant poli et honnête, n'en *jabotait* pas moins, et n'en avait pas moins la rage dans le cœur [1].

La fin du mois se passa assez paisiblement, mais quand Madrid connut le soulèvement des provinces, les têtes s'échauffèrent de nouveau [2]. Les hommes arborèrent la cocarde rouge, que portaient seules jadis les personnes qui faisaient partie des maisons royales [3]. Tout était calme en apparence ; aucune insulte, aucune provocation, et cependant les Français se sentaient haïs, isolés et menacés : « Une manifestation sourde existait, dit un rapport militaire du 4 juin, mais elle ne se manifestait par aucun signe extérieur [4] », et cette phrase bizarre, échappée à un brave qui ne comprend rien à ce qui se passe, était réellement le mot de la situation. Madrid ne manifestait pas, et cette absence de toute manifestation était une manifestation tout de même, Madrid n'oubliait pas, Madrid attendait, Madrid espérait.

Les étrangers rendaient justice à l'activité des Français, mais

---

la posteridad. Si, principe Murat..., ..... tres heroes que desprecian su existencia por quitarte la tuya.., estan... o el punto decisibo de la fatalidad, que amenaza á la corona de España... tu ambicion y la de tus emisarios quereis injuriosamente y sin derecho alguno... para morir subcesibamente uno á uno (pero sin que tengas el gusto de verlo) hasta conseguir tu exterminio, el de tus sequaces, y el de quantos intenten obtener lo que solo es de nuestro legitimo dueño. Aprecia este aviso, aleja tan viles sentimientos, haz presente á tu emperador el verdadero caracter de los españoles, quienes tanto aman la razon y justicia quanto aborrecen las intrigas, y de quienes no ha de prometerse otras ventajas que el destruirse. Cesen tus papeles seductibos ; solo sirben para exasperar mas los ánimos, pues que de lo contrario, te veras circundado de unos enemigos tan acerrimos que pondran su mayor gloria en morir por matarte. »

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 13 mai 1808.
2. Id., *ibid.*, 26 mai 1808-3 juin 1808.
3. Id., *ibid.*, 2 juin 1808.
4. Id., *ibid.*, 4 juin 1808.

trouvaient la situation très tendue et très dangereuse : « Le nouveau gouvernement, disait une note destinée à l'ambassadeur de Russie, est à la vérité dirigé par des gens expérimentés et à grands talents, il a de grands moyens militaires étrangers, commandés par des chefs infiniment habiles, mais on ne sçaurait plus aujourd'hui calculer où pourrait s'arrêter une nouvelle lutte qui viendrait à s'engager [1]. »

Chaque jour rendait la situation plus pénible et plus critique. Madrid renfermait 5.000 ouvriers sans travail et sans pain; il devenait urgent de s'en occuper. La moindre étincelle menaçait de mettre le feu aux poudres. « Le 9 juin, sur les onze heures et demie du matin, pendant qu'on déchargeait sur la place de la *Cebada* un chariot contenant des effets du régiment de Lusitanie, un trompette avait touché un pistolet, le coup était parti et l'avait étendu sur la place. Dans le même temps, on déchargeait *Plaza Mayor* les bois qui servaient aux étaux de l'été; le bruit du coup de pistolet, qui avait été entendu jusque dans le palais du Conseil de Castille, joint à celui occasionné par le déchargement du bois qui se faisait à la *Plaza Mayor*, avait produit beaucoup d'effroi. Chacun s'était enfui. Les marchands de la *Plaza* et de la *Calle Mayor* avaient fermé leurs boutiques avec une précipitation et un fracas qui ajoutaient à la peur et augmentaient le désordre. La troupe avait été en un instant sous les armes. La cause du tumulte une fois reconnue, la tranquillité publique s'était rétablie d'elle-même et sans autre accident fâcheux [2] », mais tout un quartier de Madrid avait été mis en émoi par un simple coup de pistolet, le service des renseignements des mécontents était si bien fait que l'alerte de la *Plaza Mayor* était connue le jour même à Aranjuez, à quatre heures du soir, et Belliard écrivait à Grouchy : « Mon cher, si quelques têtes se démontent, celle de la populace se monte par les mille et un

1. Id., *ibid.*, G.-F. Gennotte à S. E. M. le Comte Stadion, 2 juin 1808.
2. Id., *ibid.*, 9 juin 1808.

bruits que l'on fait courir. Comme il faut conserver les nôtres, redouble de vigilance, consigne les troupes, fais faire de fortes et fréquentes patrouilles, enfin veille sur nos jours. S'il y a des perturbateurs, il faut les faire arrêter et fusiller... enfin recommande à tout le monde d'être alerte [1]. »

Le 11 juin, on redoutait une émeute et Belliard était au comble de l'inquiétude : « Fais insinuer par tes meneurs, écrivait-il à Grouchy, que s'il y a un mouvement, la ville de Madrid sera vigoureusement châtiée. Il faut redoubler de précautions, défendre aux portes l'entrée et la sortie avec des armes, même à ceux qui peuvent avoir des passe-ports de moi, faire de fortes patrouilles, arrêter tous les moteurs de mouvement, les hommes qui tiennent des propos séditieux [2]. »

Chose plus grave encore, l'empereur, qui avait cru tout fini, quand rien n'était commencé, donnait déjà des signes d'impatience et marquait aux malheureux généraux, qui se débattaient au milieu de la tempête déchaînée par lui, un mécontentement et une défiance chaque jour plus grands. Il fallait désarmer Aranjuez et Tolède; le maréchal Moncey avait tort de s'arrêter à Cuenca; l'insurrection de Saragosse avait eu lieu le 24, le grand-duc l'avait connue le 27, si, la nuit même, 4.000 hommes étaient partis, ils auraient été, le 4 ou le 5 juin, devant Saragosse, ils en auraient soumis les insurgés, qui n'auraient point eu le temps de prendre consistance. L'empereur voyait avec peine que Belliard, chef d'État-major, se regardait plutôt comme un homme de bureau que comme un homme de guerre en activité. Belliard allait, disait-il, diriger une colonne sur le Guadalquivir, il n'était que temps d'aller au secours de Dupont. N'était-il pas ridicule que les courriers de l'armée fussent arrêtés à une marche de Tolède? [3] — Tout cela était

1. Arch. de la Guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 9 juin 1808.
2. Id., *ibid.*, 11 juin 1808.
3. Id., *ibid.*, 16 juin 1808. Berthier à Belliard.

vrai, mais pourquoi l'empereur ne venait-il y mettre ordre lui-même [1].

Pour comble de disgrâce, Murat était tombé malade. L'extrême surmenage qu'il s'était imposé durant tout le mois de mai, les inquiétudes que lui donnait l'insurrection, le mécontentement de l'empereur, tout cela, joint à la chaleur de la saison, sans doute aussi à quelques excès, avait donné à Murat une entérite aiguë qui l'avait fort abattu. Dès le 25 mai, l'ambassadeur Laforest l'avait trouvé très souffrant [2]. Le bruit courait à Madrid qu'il avait été empoisonné. Une lettre interceptée disait brutalement : « Murat est assez mal. Que Dieu nous en débarrasse, ou le diable ! [3] » Cependant sa forte constitution reprit le dessus [4]. Installé à la Casa de Campo, il se trouvait assez bien le 3 juin pour parler déjà de remonter à cheval [5]. Le 5 juin il rentrait au palais. Le 6, il se promena au milieu des camps et dîna de bon appétit, mais il eut la mauvaise idée de se mettre au balcon pour regarder manœuvrer la Garde, l'air vif du soir, cet

1. Napoléon allait jusqu'à accuser Murat d'ambition personnelle : « L'Espagne désire le grand-duc moins que tout autre ; il n'y a pas une voix pour lui. » (Napoléon à Champagny, 17 mai 1808.) Murat s'en défendait noblement : « Je ne me lasserai pas de vous dire qu'il faut nommer le nouveau roi... Et ne croyez pas que c'est pour moi que je parle. Mes instances sont indépendantes de tout intérêt particulier. Je ne me consolerai jamais que vous m'ayiez soupçonné d'avoir pu trahir votre confiance et travailler en Espagne pour moi. » (Murat à Napoléon, 23 mai.) Le comte Murat n'ose pas trancher la question mais fait remarquer avec raison que Murat s'est conduit avec le plus parfait désintéressement, *op. cit.*, p. 423.

2. *Correspondance du comte de la Forest*, publiée par M. Geoffroy de Grandmaison. Paris, 1905, t. I, p. 46.

3. Cité par Clerc, *Capitulation de Baylen*, p. 125.

4. Arch. de la guerre à Paris, 2 juin 1808. Edmond Bourke à S. E. M. le Comte Bernstorf : « Le prince souffre d'une espèce de colique, qui est si commune dans ce pays qu'on l'appelle la colique de Madrid. Il n'avait point encore quitté le lit hier, mais les médecins n'ont aucun doute de son prompt rétablissement, pour lequel je fais des vœux bien sincères. »

5. Murat à Napoléon, 5 juin 1808.

air de Madrid « qui n'éteint pas une chandelle et tue un homme », le saisit, et les douleurs d'entrailles reparurent, accompagnées de vomissements spontanés et bilieux. Il se fit transporter à Chamartin et demanda à l'empereur de le relever de ses fonctions [1].

Napoléon ne se souciait ni de rappeler Murat, ni d'aller prendre sa place ; il s'arrêta au parti le plus pitoyable qu'il pût prendre. Il envoya à Madrid, pour aider Murat dans le gouvernement, le Français le plus détesté de toute l'Espagne, l'intrigant qui avait amené Ferdinand VII dans le piège de Bayonne, le général Savary, duc de Rovigo [2].

## CHAPITRE IV

### LE CONSEIL DE CASTILLE ET LE DUC DE ROVIGO

(17 juin-20 juillet.)

### I

Le général Savary n'était pas seulement le Français le plus haï des Espagnols, il était aussi méprisé d'un grand nombre de Français. Très intelligent, et énergique jusqu'à la plus sauvage violence, il avait l'âme d'un courtisan, et on l'appelait entre camarades « le gendarme à tout faire ». Des hommes comme le maréchal Moncey et le général Dupont n'étaient nullement disposés à subir de bonne grâce le despotisme d'un chef aussi brutal et aussi discuté.

Napoléon s'en rendait à peu près compte et avait entendu donner au grand-duc un homme de confiance, un secrétaire général, qui l'eût aidé dans sa besogne, de telle sorte qu'on n'eût plus à lui parler que d'affaires importantes : « S. M. veut que vous expédiiez et signiez comme à l'ordinaire tous les ordres

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 17 juin 1808.
2. Id., *ibid.*, 4 juin 1808. Cf. Cte Murat, *op. cit.*, p. 208.

pour l'armée, écrivait Berthier à Belliard, d'après ceux que vous donnerait le général Savary quand le grand-duc ne pourra pas vous les donner lui-même, de manière que le maréchal Moncey, le général Dupont et les autres généraux ne s'aperçoivent pas quand ce sera le grand-duc ou le général Savary qui aura ordonné les dispositions que vous aurez expédiées [1]. » Murat devait rester en Espagne, comme lieutenant-général du royaume et lieutenant de l'empereur, et Savary, dans la coulisse, invisible aux spectateurs, jouerait le rôle du souffleur.

Mais quand le général arriva à Madrid, il trouva Murat absolument hors d'état de prendre la moindre décision : « Vous auriez, écrit-il à Berthier, dès le jour de son arrivée, grand'peine à le reconnaître [2]. » Son anéantissement faisait peine à voir; la seule vue du papier lui donnait des attaques de nerfs et le privait complètement de sommeil [3]. Le 19 juin, le grand-duc éprouva du mieux : il aurait pu monter à cheval, si ses forces le lui eussent permis [4], mais le 22 il retombait en pleine crise. Les nerfs étaient tellement irrités que l'orage, le bruit des bottes sur le parquet, le froissement des papiers agissaient sur lui d'une manière inconcevable. Il devenait urgent que l'ordre de départ arrivât, car le prince ne pouvait s'occuper d'aucune affaire [5]. Le 23, Murat était un peu plus calme, mais Larrey concluait toujours que son salut exigeait un départ immédiat [6] et Belliard, voyant dans le prince la seule autorité légale, reconnue et obéie, était décidé à l'empêcher par tous les moyens d'abandonner son poste [7]. Le 24, Murat reparlait de partir et ordonnait à tous ses

1. Arch. de la Guerre à Paris, *Corresp. 1808, armée d'Esp.* Berthier à Belliard, 11 juin 1808.
2. Id., *ibid.*, 17 juin 1808.
3. Id., *ibid.*, 18 juin 1808.
4. Id., *ibid.*, 19 juin 1808.
5. Id., *ibid.*, 22 juin 1808.
6. Id., *ibid.*, 23 juin 1808.
7. Correspondance de Laforest, 25 juin 1808.

officiers de tout préparer pour le voyage [1], qui devait commencer le lendemain. Le 26, il était encore là, mais parce que son extrême faiblesse l'empêchait seule de se mettre en route [2]. Le 27, on le crut à l'agonie : « Son état était si sérieux, écrivait Savary, qu'on m'a appelé pour en juger : il n'a pu ni me parler, ni me reconnaître, il était presque au plus mal. Il n'y a pas beaucoup de différence de l'état de mort à celui dans lequel il est encore, cette après-dînée : les médecins ne veulent rien prononcer et ordonnent qu'il soit transporté [3]. » L'ambassadeur, plus sensible que « le gendarme à tout faire », mandait de son côté à Champagny : « On ne peut sans une vive douleur considérer ce prince si brave, si actif, si passionné pour le service de l'empereur, aujourd'hui, la tête appuyée sur ses mains, n'ayant qu'une idée fixe, ne parlant que de fuir une atmosphère qui le tue, dégoûté de tout aliment, comme il l'était de toute affaire, et accusant ceux qui le retiennent de vouloir sa mort... Les médecins attestent que ses forces ne peuvent tenir plus d'une semaine contre une agitation d'esprit aussi ingouvernable [4]. » Le 28 juin, les médecins ne le trouvaient plus transportable [5]. Le 29, il reçut enfin la permission de quitter Madrid. Il n'était pas relevé de ses fonctions, mais il était autorisé à se rendre au devant du roi. Deux heures après avoir reçu la dépêche impériale, il partait ; une voiture emportait le pauvre Lieutenant-général, pâle et sans pouls, bien différent du fringant cavalier qui avait fait, le 23 mars précédent, une entrée si triomphante à Madrid [6].

Savary se trouva donc, par la force des choses, le maître de la situation dès son arrivée en Espagne, mais sans titre officiel qui lui

1. Arch. de la Guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 24 juin 1808.
2. Id., *ibid.*, 26 juin 1808.
3. Id., *ibid.*, 27 juin 1808.
4. Laforest à Champagny, 2 juin 1808.
5. Arch. de la Guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 28 juin 1808.
6. Id., *ibid.*, 29 juin 1808.

donnât le droit de commander, il ne trouva chez ceux qu'il prétendait conduire qu'hostilité et défiance. Fort des instructions verbales de l'empereur et pénétré du sentiment de sa responsabilité [1], Savary voulut briser toutes les résistances qu'il rencontrait, mais s'aliéna tout le monde par sa vanité grossière, ses emportements, ses éclats, ses menaces, toute la tactique désespérée d'un homme sans autorité personnelle, qui entend se faire obéir à tout prix.

Dès le 20 juin, il se plaignait à Berthier du général Belliard « qui parle ici au gouvernement espagnol, au nom du grand-duc, lieutenant-général du royaume, dont il a réuni les pouvoirs à ceux de chef de l'État-Major général de l'armée, ne me rend aucun compte, ne me communique rien que par conversation et a déjà peur que je ne vienne lui enlever la gloire de soumettre en six semaines des insurrections de canailles, qui ne devraient pas durer quinze jours avec de l'activité. Je ne vous dis pas la moitié de toute l'humeur que j'éprouve de voir comment les choses vont ici [2]. »

Le 24 juin, c'était avec l'ambassadeur Laforest que Savary avait eu une altercation chez le général Belliard. Savary voulait savoir si Madrid ne pourrait rien donner pour l'entretien des troupes, Laforest, blessé par le ton rogue du général, prit la défense des intérêts de l'Espagne, et les deux hommes finirent par se querel-

1. Id., *ibid.*, 19 juin 1808. Savary à Berthier : « J'ai vu le grand-duc ce matin. Il était si bien qu'il parlait de se mettre à la tête de deux divisions, qui sont ici, et d'aller se promener à Grenade et à Murcie, si tout ceci ne s'arrangeait pas. Aujourd'hui, je suis donc étranger aux affaires de l'empire en Espagne. Il est possible que demain elles me soient toutes renvoyées, et qu'après-demain, elles me soient retirées. Si telle a été l'intention dans laquelle on m'a envoyé ici, je ne m'en plaindrai pas, mais je suis bien persuadé que s'il arrivait un événement, l'empereur ne manquerait pas de m'en attribuer la faute, parce qu'il aime que l'on soit vigoureux ; aussi j'attends cette occasion-là pour ne pas mériter son reproche. »

2. Id., *ibid.*, 20 juin 1808.

ler fort aigrement. ...« Laforest veut gagner les cœurs; moi je lui réponds que je n'en voudrais pas de mille au prix de la ration de vin d'un soldat [1]. » Belliard se plaignait de Savary à Berthier : « Sa conduite était la conduite d'un homme méchant, et cela ne le surprenait pas [2]. » Laforest se plaignait de Savary à Champagny... « Le général répétait journellement que les affaires du Nord forçaient l'empereur à *se presser*. Il parlait sans cesse, avec une espèce de fureur, de pillage, d'incendies et de massacres; ces propos étaient entendus par de jeunes officiers indiscrets, par des domestiques, par des Espagnols; ils circulaient et faisaient frissonner sans rendre plus soumis [3]. »

Berthier dut consoler Belliard, qui promit d'être avec le général Savary, mais sous le rapport du service seulement, comme il était avec le grand-duc [4].

Laforest s'expliqua avec le duc de Rovigo, reconnut qu'il avait désespéré trop tôt [5], et lorsque Murat fut parti, remettant ses pleins pouvoirs à Savary, pendant une absence que chacun savait définitive, le général fut à peu près obéi; mais on avait perdu un grand mois depuis l'origine de la maladie du grand-duc et l'insurrection en avait profité pour s'organiser sur toute la périphérie de l'Espagne. « Mon prince, écrivait Belliard à Berthier, l'horizon s'obscurcit sur toute l'Espagne et il paraît que le Portugal n'en sera pas exempt. Ce n'est plus une guerre de paysans, mais bien la guerre en règle que nous allons faire, et il faut, par conséquent, se garder de marcher par paquets; c'est avec de grosses masses qu'on obtient de grands résultats contre des troupes qui ont un peu l'usage de la guerre, et pour en finir promptement, il faut du monde. J'ai bien vu des pays où on ne nous aimait pas,

1. Arch. de la Guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 23 juin 1808.
2. Id., *ibid.*, 28 juin 1808.
3. Laforest à Champagny, 25 juin.
4. Arch. de la Guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 29 juin 1808.
5. Correspondance de Laforest, juillet 1808.

mais jamais je n'ai trouvé une haine et une antipathie égales à celles des Espagnols pour ce qui est français ; même chez les femmes [1]. »

## II

En annonçant à Savary que Murat était autorisé à rentrer en France, Duroc avait ajouté : « Voilà, mon cher général, une belle occasion de gagner le bâton de maréchal d'Empire [2]. » Et Savary s'était bien promis de ne pas laisser échapper l'occasion.

Sa première idée, et elle était très militaire, fut d'aménager au Retiro une citadelle « qui fît trembler la ville, et où l'on pût établir en sûreté tous les Français, si les circonatances exigeaient que les troupes partissent pour aller dissiper quelques rassemblements [3]. » Les travaux, commencés le 17 juin, furent poursuivis, les jours suivants, par 1.000, par 1.500, par 1.800 travailleurs ; le 19 juin, on armait déjà trois redoutes avec de l'artillerie, et le 19 juillet, Savary pouvait annoncer à Berthier que le « Retiro était achevé, palissadé et armé de 62 bouches à feu. Les fontaines, la manutention de pain, les magasins de biscuit, de riz, d'orge, etc... tout y était enfermé... il faudrait ouvrir la tranchée devant cet ouvrage pour s'en emparer. Il n'était commandé de nulle part et commandait toute la ville avec du 24, du 12 et des mortiers [4]. »

Savary s'occupa aussi de mettre toutes les troupes sur le meilleur pied possible. Il avait vu 500 hommes de cavalerie et 7 ou 800 hommes d'infanterie « qui l'avaient soulevé d'horreur en les regardant ». Il voulait des fusils, des gibernes, des havresacs tout

1. Arch. de la Guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, Belliard à Berthier, 9 juillet 1808.
2. Id., *ibid.*, 25 juin 1808.
3. Id., *ibid.*, 17 juin, 18 juin, 19 juin, 20 juin, 22 juin, 28 juin 1808.
4. Id., *ibid.*, 19 juillet 1808.

garnis, des chemises, des souliers, des guêtres, des pantalons pour les trois quarts des soldats des dépôts. Il enrageait d'apprendre que 450 malades guéris étaient depuis plusieurs jours en subsistance à l'hôpital de l'Escurial sans qu'on songeât à les utiliser [1]. Il bouillait de colère en apprenant les excès auxquels se livraient les soldats, à Madrid même. Le 27e et le 95e d'infanterie avaient quitté leurs quartiers de San Francisco, sans prévenir personne, après avoir vendu aux gens du voisinage leurs matelas, paillasses et couvertures et avoir brisé toutes les portes et fenêtres de la caserne [2]. Les chevaux d'artillerie et du train étaient en parfait état, et ceux des cuirassiers faisaient pitié, parce que les soldats ne leur donnaient qu'une partie de la ration et vendaient le reste [3].

La correspondance de Savary prouve qu'il se rendait parfaitement compte des difficultés de la situation, mais n'avait pas les moyens d'y faire face. « Il faudrait à l'empereur en Espagne deux armées comme celle qu'il a, disait-il [4] », et c'était l'exacte vérité. Belliard croyait avoir tout fait quand il avait donné à Moncey ou à Dupont l'ordre de marcher. Savary lui faisait observer avec raison que si Moncey ne se croyait pas en mesure d'attaquer et si on lui retirait encore une division, il serait bien plus éloigné que jamais de prendre l'offensive [5]. Il voulait faire faire à la division Frère un mouvement décidé sur le corps de Moncey [6], et quand le maréchal fut revenu de Valence, sans avoir pu la soumettre, il mit à la tête de son corps d'armée le général Lagrange, avec ordre de préserver la Castille de l'insurrection, d'y faire vivre ses troupes et surtout de leur remonter le moral, fort abattu après

1. Arch. de la Guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 4 juillet 1808.
2. Id., *ibid.*, 29 juin 1808.
3. Id., *ibid.*, 16 juillet, 20 juillet 1808.
4. Id., *ibid.*, 18 juin 1808.
5. Id., *ibid.*, 20 juin 1808.
6. Id., *ibid.*, 20 juin 1808.

une aussi triste expédition [1]. Il envoya à Dupont la division Védel, et échelonna la division Gobert entre Tolède et la Sierra Morena, pour rétablir les communications avec l'Andalousie [2]. Il comprenait toute l'importance des événements du Midi, et écrivait à Berthier, le 14 juillet : « A moins d'ordre positif de votre part, je ne retirerai pas un homme du corps du général Dupont. Tout Madrid a les yeux fixés sur lui, et n'est que trop rempli de la retraite du maréchal Moncey... S'il arrivait malheur au général Dupont, tout deviendrait un problème [3]. » Il sentait bien qu'à chacun des généraux engagés, il eût fallu envoyer des renforts, mais il n'en avait pas sous la main. Il trouvait que l'on dégarnissait beaucoup Madrid, et songeait à l'éventualité d'une marche de Cuesta sur la ville, avec les insurgés de Vieille-Castille : « Il faudrait alors, disait-il à Berthier, jeter dans le Retiro tous les éclopés et les administrations, abandonner la ville, après avoir pris des otages, marcher à l'ennemi avec tout ce qui serait disponible, le battre et revenir triomphant dans la capitale, qui ne bougera pas, je crois, si les troupes ne sont pas obligées de se porter trop loin [4]. »

Il savait, quand il le fallait, tenir le langage le plus digne et le plus modéré. Ses instructions au général Frère renferment tout le programme officiel français, présenté de la façon la plus nette et la plus accessible à tous [5]. Il redisait la même chose à Védel en

1. Id., *ibid.*, 15 juillet 1808.

2. Clerc, *Capitulation de Baylen*, p. 140. Une malencontreuse note de Napoléon vint bouleverser les sages dispositions de Savary.

3. Id., *ibid.*, 14 juillet 1808.

4. Id., *ibid.*, 2 juillet 1808.

5. Id., *ibid.*, 17 juin 1808. « Vous tiendrez ce langage à tous les hommes qui pourront vous comprendre, c'est que le sort de l'Espagne maintenant n'est plus en doute. Le roi Joseph Napoléon, frère de l'empereur, est reconnu et proclamé roi d'Espagne. Il va se rendre incessamment à Madrid et il est plus dans les principes de son cœur d'oublier et de pardonner que d'être obligé de punir rigoureusement. Vous ferez voir aux insurgés qu'il sera bien plus avantageux pour eux de ne pas mettre une barrière d'airain entre un pardon, qui

l'envoyant en Andalousie [1]. Et à mesure qu'il prenait conscience de la situation, l'insuffisance des forces engagées par la France en Espagne lui apparaissait plus certaine et plus effrayante : « L'insurrection s'organise et depuis six semaines nous n'avons pas fait un pas ! [2] » Il était arrêté, lui aussi, par l'impossiblilité de faire face, avec 85.000 combattants, à tous les périls qui s'érigeaient, tous à la fois, autour de lui. Il eût fallu que l'armée compensât par une mobilité extraordinaire l'exiguité de ses effectifs, mais comment se mouvoir rapidement dans un pays sans chemins, sillonné de montagnes et où, suivant le mot de Wellington, « avec de petites armées on ne fait rien, et avec de grandes armées on meurt de faim ».

## III

Entièrement absorbé par sa tâche militaire, Savary semble s'être peu occupé du gouvernement politique de l'Espagne. On ne sent point du tout chez lui l'idée, dominante chez Murat, de donner à son autorité l'aspect d'un gouvernement régulier. C'est un soldat, qui pense à l'armée, et se moque du reste. Les Espagnols semblent avoir profité de cette situation pour accentuer leur opposition et leur maussaderie.

---

s'accorde encore avec la dignité de sa couronne, et qui, dans quelque temps, ne pourrait plus se faire sans faiblesse. Vous ferez partir tous les députés qui ont été convoqués pour le Congrès qui s'assemble à Bayonne ; vous ferez connaître aux insurgés que l'ordre positif du roi est que l'on rétablisse dans les caisses publiques, aux dépens de la fortune des chefs de l'insurrection, toutes les sommes qui en auraient été soustraites pour servir à l'exécution de leur projets insensés. Vous ajouterez que, sans ces têtes mal organisées la Révolution d'Espagne, si nécessaire à la régénération de la nation, n'aurait pas coûté une goutte de sang, et qu'il est à craindre que si l'ordre ne se rétablit pas, tous ces déchirements n'entraînent la perte des plus belles provinces de la monarchie. »

1. Dans les instructions à Védel, Savary ajoute : « Les Espagnols doivent s'estimer heureux de conserver l'intégrité de leur territoire, lorsque toutes les nations de l'Europe ont perdu la plus grande partie du leur. »

2. Id., *ibid.*, 14 juillet 1808.

La police de Madrid appartient à Grouchy, qui s'intitule volontiers « gouverneur de Madrid » et que la *Sala de alcaldes* ne consent à reconnaître que comme « gouverneur des troupes françaises de Madrid [1] ». Chaque jour, comme au temps de Murat, Grouchy envoie au chef d'État-major Belliard le rapport sur les incidents de la journée, et les notes de son agent secret, Saint-Michel. Les deux généraux sont frères d'armes, se tutoient, mangent sans façon l'un chez l'autre [2], plaisantent gaiement, à la française, sur leurs misères [3], et s'acquittent de leur service avec conscience et régularité, mais plutôt en bons administrateurs qu'en gens zélés. Ils n'ont point ce que Napoléon appelait le « feu sacré ».

La *Sala* suit mollement l'impulsion qui lui est donnée, et Madrid reste en paix, dompté mais toujours prêt à la révolte, l'oreille ouverte à tous les bruits qui viennent des provinces, où il sait qu'on se bat.

Le 19 juin, un coup de tonnerre, pris pour un coup de canon, suffit à produire une panique sur la *Plaza Mayor* ; tout le monde s'enfuit. Dans une rixe entre un Français et un Espagnol, le Français a été légèrement blessé ; on arrête l'Espagnol. Deux cuirassiers, qui réclamaient un sabre, qu'ils prétendaient avoir laissé chez un perruquier, ont voulu faire du désordre et sont punis de quinze jours de prison [4]. Le pis est que dans les auberges et les cabarets on débite les nouvelles les plus absurdes et l'on tient le langage le plus hostile aux Français.

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XIV, fasc. 11, 10 juillet 1808.

2. Arch. de la guerre à Paris, *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 17 juillet 1808. Belliard à Grouchy : « Je dîne chez le duc (de Rovigo), sans cela j'aurais pris la liberté de manger la soupe de ton Excellence ».

3. Id., *ibid.*, 11 juillet. Grouchy à Belliard : « Prie Dieu pour mes rhumatismes, car voilà un mauvais temps pour eux, et j'ai grand besoin de tes antiennes, souffrant beaucoup. »

4. Id., *ibid.*, 19 juin 1808.

Grouchy voudrait que le gouverneur de la *Sala* et ses *alcaldes* fissent de fréquentes inspections dans tous les lieux publics « moins pour faire arrêter et comprimer par la crainte les diseurs de sottises que pour les engager à comparer la situation et le calme dont jouit Madrid avec les agitations et les malheurs qui affligent les points où une vaine résistance à l'autorité actuelle a fait prendre les armes [1]. » Il est bien à croire que les mercuriales des *alcaldes de corte* n'eussent pas réussi à convaincre les patriotes de la rue d'Atocha ou de la place de la *Cebada*, mais la *Sala* ne voulut même pas compromettre sa dignité dans ces inspections continuelles, et se contenta de publier, le 30 juin, une proclamation, calquée sur celles du 27 juillet 1796 et 19 janvier 1799, en faisant remarquer d'ailleurs la parfaite inutilité de certe mesure : « Les alcaldes, tant à cause de leur connaissance pratique de cette ville de Madrid que par l'effet de leur zèle et vigilance pour l'ordre public et de leur respect et soumission aux lois, se croient obligés de représenter à V. A. I. et R. [2] l'intime persuasion où ils se trouvent que l'avis qu'il s'agit de publier ne produira pas peut-être tous les effets qu'on s'en promet. Le calme de Madrid ne peut être plus grand dans les circonstances actuelles, et si quelques habitants désirent savoir les nouvelles, parler avec les gens du dehors, ou lire les papiers qui viennent des provinces, leur désir naît de l'intérêt naturel à toute personne qui possède dans ces provinces des parents, des fils, des frères ou des amis, et il n'est presque aucun habitant de Madrid qui ne soit dans ce cas. Comment serait-il donc possible de contenir les élans de la nature ? alors surtout qu'ils n'influent en rien sur le maintien de la tranquillité publique ? [3] ».

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 19 juin 1808.

2. Murat, autorisé seulement à aller au devant du roi Joseph, était toujours censé gouverner l'Espagne, en son nom, comme lieutenant-général du royaume.

3. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 29 juin 1808.

Le 20 juin, un officier français s'enivra, étant de service, et insulta grossièrement un officier de la Garde Wallonne. Belliard le fit mettre en prison pour un mois [1].

Les préparatifs de défense du Retiro intriguaient beaucoup les Madrilènes ; ils venaient, en vrais badauds, contempler les travailleurs, mais gardaient pour eux leurs réflexions. « Confessons, disaient les policiers, qu'ils ne nous aiment guère [2]. »

L'invasion des ouvriers avait mis en fuite les employés du Retiro. Le parc abandonné avait été bientôt mis au pillage par les soldats désœuvrés. Les uns franchissaient les portes, brisaient les conduites d'eau, s'introduisaient dans les bois, poursuivaient le gibier, d'autres pêchaient dans l'étang, ou même s'y baignaient sans scrupule, comme si l'étang n'eût pas été le réservoir des eaux potables de Madrid [3]. La baignade du Retiro avait même un si vif attrait pour nos soldats pendant les chaleurs de l'été castillan qu'en dépit de toutes les défenses, on vit encore, le 4 juillet, quatre militaires mettre habit bas et se plonger tout nus dans l'étang, au milieu des cris d'effroi des femmes et des jurons des promeneurs. Belliard menaça de 48 heures d'arrêts l'officier commandant la compagnie d'un soldat arrêté pour délit de bain [4].

On approchait de la Saint-Jean et il était bien à craindre que la *Noche buena* ne fût marquée par des désordres. Comme on s'était déjà vu obligé d'interdire les Rogations, la procession du *Corpus* et la fête de San Isidro, il fallut prohiber les réjouissances de la Saint-Jean et réarmer enfin la police espagnole, désarmée depuis le 2 mai [5].

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 20 juin 1808.
2. Id., *ibid.*, 21 juin 1808.
3. Id., *ibid.*, 23 juin 1808.
4. Id., *ibid.*, 6 juillet 1808.
5. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 23 juin 1808. Sauf-conduit des agents de la police de Madrid : « Al que presentara este papel con el sello

Les attroupements faisaient une telle peur aux autorités que D. Arias Mon voulut un jour défendre aux créanciers de l'État de faire queue à la porte de la Trésorerie. La *Sala* se montra en cette occasion plus raisonnable que le doyen du Conseil. Elle lui fit observer que la réunion de tous ces gens devant les bureaux du trésor était réellement inévitable. Les serviteurs de la maison royale et les autres créanciers de l'État se voyaient réduits à la plus noire misère et n'attendaient que des caisses publiques l'aumône indispensable à leur subsistance. Les portes de la Trésorerie s'ouvraient tard et se fermaient tôt ; peu de gens avaient le bonheur d'être payés ; et encore fort maigrement. Les autres étaient donc bien forcés de revenir le lendemain pour ne point manquer leur tour ; les en empêcher semblait chose bien dure et bien injuste. D. Arias répondit que ses intentions avaient été mal comprises, il désirait seulement qu'on évitât l'encombrebrement et on y pourrait parvenir en faisant savoir chaque matin au public quelle classe de fonctionnaires recevrait des acomptes ce jour-là [1].

Les gens paisibles persistaient à espérer que l'arrivée du roi rétablirait la paix [2], mais tous pensaient qu'il tardait trop à venir. « L'esprit public battait de l'aile. » On était depuis trop long-

de la Sala, y firmado por mi y el escribano de gobierno D. Ygnacio Antonio Martinez, se le tendrá por miembro de justicia, dependiente de ella, no se le impedirá el uso de armas blancas, la entrada y salida fuera de las puertas de Madrid, y se le dara el auxilio que pidiese y necesitase para el desempeño de su encargo. » Madrid 23 de Junio de 1808. D. Adrián Marcos Martinez del Consejo R, gobernador de la Sala, y como tal, director de la policia superior encargada á la misma. Vu et approuvé par moi, général de cavalerie commandant pour les Français à Madrid. En conséquence les divers postes et patrouilles, tant dans la ville qu'au dehors, auront à laisser librement circuler le porteur de la présente, qui est employé à la police et est autorisé à être muni d'un sabre ou d'une épée. Madrid, 23 juin 1808. Grouchy.

1. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 23 juin 1808.

2. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 20-21 juin 1808.

temps dans l'incertitude et les opposants avaient beau jeu auprès d'une population énervée par cette interminable attente. Des femmes de qualité faisaient la quête de tous côtés et l'argent qu'elles recueillaient fournissait aux soldats espagnols restés à Madrid [1] le moyen de sortir de la ville et de rallier les troupes insurgées [2]. Des prêtres français, émigrés en Espagne à la Révolution, et employés chez de grands personnages, dénigraient toutes les mesures prises par les autorités françaises et parlaient de la France avec plus de haine que les Espagnols eux-mêmes [3].

Français ou Espagnols, les prêtres étaient presque toujours les ennemis les plus redoutables des Français. Il y avait parmi eux des hommes de haute et franche allure comme D. Francisco Gallego Davila, chapelain des Dames de l'Incarnation, qui fut pris le 2 mai les armes à la main et garda devant Murat la plus fière contenance [4]. La plupart fomentaient l'insurrection, et une fois pris, semblaient devenir subitement d'excellents *Josefinos*. D. Lamberto Gil, curé à Madrid, avait été arrêté le 13 juin pour embauchage de soldats espagnols ; on l'avait trouvé caché sous le matelas de sa servante et on avait saisi chez lui, dans une cachette, les papiers les plus compromettants, prouvant qu'il était en relations avec les pires ennemis de la France. Le 20 juin, D. Lamberto suppliait Murat de lui accorder sa grâce : « Il était en prison depuis sept jours, ce qui, pour un ecclésiastique, équivalait à sept années », et il s'offrait à travailler à la conversion des Aragonais. La grande question était, suivant lui, de démontrer aux bonnes gens d'Aragon « que le serment prêté à Ferdinand VII

1. La garnison espagnole de Madrid comprenait encore au 25 juin 221 officiers et 1768 hommes de troupe.

2. Id., *ibid.*, 23 juin 1808.

3. Id., *ibid.*, Rapport de police, 23 juin 1808.

4. « Curé, lui dit Murat, qui se sert de l'épée périra par l'épée. Combattre n'était pas votre devoir ! — ¡ Morir por la patria, hermoso morir ! répondit D. Francisco. » *La Epoca*, 30 avril 1905, art. de D. Juan Perez de Guzmán.

n'engageait pas la conscience ». Il se faisait fort de le leur prouver canoniquement, mais il fallait pour cela qu'il fût au milieu d'eux ; le plus docte traité, expédié de Madrid, fût resté sans effet [1]. On croirait que D. Lamberto voulait se jouer de la crédulité des Français, mais le plus curieux de l'histoire est qu'il intéressa à sa cause tout le clergé de Madrid, que Murat lui accorda sa grâce et le laissa partir pour l'Aragon, où il ne gagna sans doute pas beaucoup de partisans à la cause de Joseph [2].

Le 30 juin, Savary décida que les succès des troupes françaises sur les insurgés seraient annoncés au peuple de Madrid par neuf coups de canon. Il reçut bientôt la visite du général Belliard; tous les ministres espagnols, soi-disant au service de Joseph, réclamaient contre la mesure et déclaraient qu'ils ne pouvaient se réjouir de succès remportés sur leurs compatriotes. Savary répliqua, en militaire, qu'il ne proposait pas de tirer le canon pour se réjouir du sang espagnol versé dans les batailles, mais pour célébrer le retour au roi d'Espagne de populations entières égarées par des insensés. Ces coups de canon n'étaient pas l'oraison funèbre des morts, mais la rentrée en grâce des vivants, et, somme toute, lui et les ministres travaillaient pour le roi d'Espagne. Savary jouait de malheur avec son idée, Berthier la désapprouva, comme avaient fait les ministres espagnols, mais sous le prétexte bizarre « que les succès sur les troupes espagnoles ne valaient pas un coup de canon [3]. »

Au moment où le roi Joseph allait se mettre en route pour l'Espagne, il y avait à Madrid des Français qui tenaient encore pour Ferdinand VII. Le frère du contre-amiral Missiessy, ancien secrétaire particulier de l'ambassadeur Beauharnais, bavardait à tort et à travers et ne craignait pas de dire que les projets de Napoléon étaient en opposition avec la volonté de la France.

1. Arch. de la guerre à Paris, *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 20 juin 1808.
2. Id., *ibid.*, 25 juin, 3 juillet 1808.
3. Id., *ibid.*, 30 juin-6 juillet 1808.

Une émigrée française, la marquise de Chaussonde, connue pour ses intrigues avec le Prince de la Paix, était revenue de Bayonne et tenait les propos les plus déplacés contre l'empereur. Savary fit recommander la circonspection à M. de Missiessi et « tancer vertement Madame la Marquise », en lui laissant entrevoir que cet acte d'indulgence serait le dernier [1].

Le 9 juillet, la *Sala* annonça aux Madrilènes que Joseph allait entrer en Espagne [2] ; et il se trouva encore, deux mois après les fusillades de mai, d'audacieux patriotes pour lacérer les affiches du roi intrus. Grouchy demanda un châtiment exemplaire contre les auteurs « de cet attentat ». La *Sala* répondit avec sa gravité ordinaire « qu'elle informerait pour découvrir les auteurs de cet *excès* ». Elle ne pensait pas qu'il fût nécessaire d'afficher de nouveaux avis, parce que la Gazette ayant publié la pièce officielle, la nouvelle était certainement parvenue à la connaissance de tous les habitants. D'ailleurs l'exemplaire qui avait été placé dans la cour de la prison n'avait pas été arraché [3].

Savary dut se contenter de cette réponse, qui sentait d'une lieue le persiflage, et ordonna pour le 14 juillet un gala en uniforme et des illuminations pour fêter la venue du roi [4].

Le Conseil de Castille ne montra pas moins d'obstination et de prudence que la *Sala*, et put se vanter plus tard d'être resté fidèle, en ces jours terribles, aux vieux principes du droit national.

Trois graves affaires lui furent soumises pendant la quasi-régence

1. Id., *ibid.*, 7 juillet 1808.

2. Arch. hist. nac., *Libro de acuerdos de la Sala*, 9 juillet. Aviso al publico. De orden del Smo Sr Lugarteniente general del Reyno, se hace saber por la Sala de alcaldes á los vecinos de Madrid, para que no se asusten, ni les cause incomodidad alguna, que inmediatamente que se tenga noticia de que el Rey N. S. que habrá salido ayer de Bayona ha entrado en España, habrá, con tan plausible motivo, repique general de campanas, y salvas de artilleria. Madrid 9 de Julio de 1808.

3. Id., *ibid.*, 10 juillet-11 juillet 1808.

4. Id., *ibid.*, 14 juillet 1808. Même ordre le 20 et le 21 juillet.

de Savary ; il les discuta toutes dans les formes traditionnelles. sans que ni instances, ni menaces pussent lui faire avancer d'un seul jour sa décision, et il sut concilier dans ses résolutions tout le respect dû à la loi avec l'intérêt présent et immédiat de la capitale confiée à sa loyale tutelle.

Le 18 juin, D. Arias Mon demandait au régent de la Chancellerie de Valladolid des détails sur les séditions qui avaient ensanglanté la ville, le 12 juin, et que le Doyen du Conseil s'étonnait de n'avoir connues que par la Gazette. La Chancellerie de Valladolid était, comme l'Audience de Valence, toute disposée à reconnaître les droits du Conseil, mais elle était prisonnière de l'émeute populaire, comme le Conseil l'était lui-même des Français. Le régent obéit cependant et adressa son rapport à D. Arias le 21 juin. Cette pièce établissait d'une manière péremptoire que la Chancellerie n'avait pris aucune part au mouvement, et l'avait profondément déploré. L'émeute avait été spontanée et terrible, et dans ces premières heures de délire, quiconque eût tenté la moindre résistance aux caprices de la foule eût été aussitôt accusé de trahison. Après le combat de Cabezon, la ville s'était remplie de fuyards propageant partout le pillage et l'incendie. L'évêque et le *R. acuerdo* s'étaient rendus aux portes de la ville par où devait arriver l'armée française et avaient obtenu du maréchal Bessières la suspension de toute mesure de rigueur et la mise en liberté des prisonniers, qu'on se préparait déjà à emmener à Burgos. Bessières avait en retour demandé l'envoi d'une députation à Bayonne pour complimenter Joseph Napoléon. Tandis que les magistrats réussissaient ainsi à préserver la cité d'une ruine certaine, les détenus de la prison parvenaient à s'échapper, délivraient les femmes enfermées à la *galera* et annonçaient l'intention de faire le coup de feu contre les Français à l'entrée en ville. On eut toutes les peines du monde à contenir ces forcenés. Le greffier criminel D. Juan Ignacio Gonzalez, qui avait voulu prendre les noms de quelques mutins, avait été menacé de la potence, sauvé de la hart par l'intervention de l'évêque, conduit en prison et

criblé de coups de poignard. Les malfaiteurs sortis de prison s'étaient débandés, mais on en avait déjà arrêté quelques-uns à Tordesillas, à Renedo, à Olmedo, et les Français en avaient tué ou arrêté plusieurs. La Chancellerie soumettait au Conseil les ordres qu'elle avait reçus du général Lasalle, les demandes de poursuites qu'il lui avait adressées contre certains habitants et toutes les difficultés avec lesquelles elle s'était trouvée aux prises [1].

Le Conseil dut recevoir le rapport du régent de Valladodid le 24 juin. L'affaire fut immédiatement soumise aux fiscaux, qui déposèrent leurs conclusions le 28. Ils n'étaient pas d'avis d'accorder les poursuites demandées par le général Lasalle parce que ce serait un nouveau motif de troubles. Ils regrettaient les ordres donnés par le général français aux autorités espagnoles de Valladolid, et qui paraissaient l'effet d'une conquête à main armée. Ils demandaient que les fonds dérobés aux caisses publiques par les insurgés y fussent replacés. Ils ne pensaient pas que le Conseil dût autoriser la publication d'une proclamation de la Chancellerie pour recommander l'obéissance au nouveau roi Joseph. Il fallait réserver les proclamations et les serments pour un temps plus pacifique, où elles pourraient avoir lieu avec la solennité qu'exigeait la constitution de la monarchie espagnole. A toutes ces considérations les fiscaux ajoutaient l'expression de leur étonnement, car toutes les demandes des Français avaient été faites au nom de l'empereur Napoléon, et cependant, depuis le 7 juin, Napoléon avait reconnu lui-même en nommant son frère Joseph qu'il n'entendait conserver sur l'Espagne aucune autorité. Les fiscaux protestaient donc contre les réquisitions imposées sans droit à Valladolid par le maréchal Bessières, et allaient jusqu'à blâmer comme trop coûteux l'envoi d'une députation à Bayonne [2].

Les procureurs du Conseil refusaient donc de faire le moindre sacrifice aux exigences de la situation et exposaient l'affaire au

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. II, fasc. 21, 18 juin 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. II, fasc. 21, 28 juin 1808.

point de vue du droit pur, comme si le cas de Valladolid n'eût été qu'une hypothèse juridique, un débat théorique et sans réalité. Le Conseil se déclara suffisamment instruit et, sans trancher la question pour le moment, répondit à la Chancellerie qu'elle eût à l'aviser désormais de tout ce qui se passerait à Valladolid [1].

Le 22 juin, D. Sebastian Piñuela annonça au Conseil l'ouverture de l'assemblée de Bayonne et lui transmit le discours du président Azanza et la réponse du roi Joseph. Le Conseil en ordonna la publication dans la Gazette, mais protesta énergiquement contre une phrase de l'ordonnance royale de publication, qui pouvait faire croire aux malveillants qu'il avait joué un rôle actif dans les événements de Bayonne : « S. M. disait l'ordre royal communiqué par Piñuela, eut la bonté de répondre dans des termes qui confirment de la manière la plus forte les espérances que l'on avait conçues de la bonté d'un souverain, dont les desseins et les efforts tendront absolument à fomenter et opérer par tous les moyens imaginables la prospérité et le bonheur de la Nation, que la Providence a confiée à sa charge « *comme le Conseil l'a déjà compris bien des fois et l'a manifesté à S. M. dans l'adresse qu'il lui a envoyée pour le feliciter de son avènement au trône* [2] ». Cette phrase, réellement contraire à la vérité, le Conseil ne voulut point la laisser passer, et résolut de publier les discours d'Azanza et de Joseph, mais non l'ordre royal d'envoi. Piñuela, informé de cette décision, voulut en connaître les motifs et proposa une rédaction nouvelle, de nature à calmer les scrupules du Conseil. On vanterait les vertus de Joseph et son dévouement à la nation et l'on ajouterait : « C'est ce qu'ont toujours cru la Junte Suprême de Gouvernement et le Conseil et ce qu'ils sont heureux de répéter à toute la nation [3] ». Cette phrase générale parut d'abord moins

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. II, fasc. 21, 4 juillet 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 22, 22 juin 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 22, 23 juin 1808.

compromettante pour le Conseil, mais elle avait toujours le tort de l'associer à la Junte de Gouvernement, bien plus engagée que lui dans la politique française et, après une discussion qui se prolongea jusqu'à dix heures du soir, le Conseil se décida à la rejeter comme il avait fait de la première [1]. Piñuela lui transmit alors un ordre itératif et péremptoire d'avoir à publier les trois documents, et de publier dorénavant toutes les pièces qui lui seraient envoyées à cet effet. Sans s'émouvoir des termes cassants de la lettre ministérielle, le Conseil réclama de nouveau contre la manière dont on en usait envers lui. Il craignait que de pareilles mesures n'enlevassent toute autorité à ses décisions. Les expressions générales employées dans le paragraphe contesté pouvaient être considérées par la nation comme un aveu que le Conseil avait pris une part active dans une affaire qui n'était ni de sa compétence, ni de son ressort. Il protestait également contre la prétention du ministre d'exiger la publication de tous les documents communiqués par lui à la Cour ; cette exigence était formellement contraire aux lois du royaume [2]. Devant l'opposition obstinée du Conseil, la Junte, pénétrée, au fond, des mêmes sentiments, crut bon de céder. Piñuela fit, pour ainsi dire, des excuses au Conseil. Il écrivit que le Lieutenant-général [3] comprenait les scrupules de la Compagnie et n'avait jamais songé à rien tenter contre ses privilèges, mais vu l'urgence et les désordres qui se commettaient tous les jours et le sang qui coulait dans les provinces, il était nécessaire de publier le discours du roi [4]. Après une nouvelle discussion, le Conseil accorda la publication des discours d'Azanza et de Joseph et de l'ordonnance royale d'envoi, mais le paragraphe en litige avait été cette fois entièrement effacé [5]. Le

1. *Memoria de los procedimientos del Consejo*, p. 74.

2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. I, fasc. 22, 23 juin 1808.

3. Il est bien probable que Murat ne fut pas consulté, et que s'il eût été valide les ministres se fussent montrés plus résolus.

4. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. I, fasc. 22, 24 juin 1808.

5. *Memoria de los procedimientos del Consejo*, p. 76.

Conseil faisait donc connaître à la nation, et sur l'ordre de l'autorité légale, les événements qui s'accomplissaient à Bayonne, mais nul ne pouvait dire qu'il les approuvait; il remplissait son office d'intermédiaire entre le pouvoir et la nation, et c'était tout. Aucun corps constitué n'eût pu se montrer plus correct ni plus ferme.

La Constitution de Bayonne fut promulguée le 6 juillet. Joseph en jura l'observation entre les mains de l'archevêque de Burgos, et dès le 7 juillet constitua son ministère [1]. Le 9 juillet il entra en Espagne et, arrivé le 12 à Victoria, adressa de cette ville une proclamation à la nation espagnole. Le même jour, il demanda que le Conseil de Castille lui prêtât serment de fidélité.

Le Conseil ne reçut que le 13 juillet l'ordre du ministre d'avoir à publier la Constitution de Bayonne, mais l'ordre était, comme toujours, péremptoire; la publication devait avoir lieu *immédiatement et sans aucun retard*. Le Conseil renvoya l'affaire aux fiscaux, qui l'étudièrent avec tant de soin qu'ils n'avaient point encore déposé leurs conclusions lorsque Joseph fit son entrée à Madrid. Appelés au palais par les ministres, ils leur avaient fait entendre de si bonnes raisons que Piñuela, vaincu, leur avait recommandé par une lettre confidentielle de ne pas presser la conclusion de l'affaire [2].

L'attitude du Conseil avait pris un caractère d'opposition si marqué que Belliard recommandait à Grouchy de ne pas perdre de vue les magistrats : « Il paraît que le Conseil de Castille s'agite et se remue beaucoup; je te prie de faire surveiller tous les membres en particulier avec beaucoup de soin et nommément ceux que tu connais comme moi. On dit qu'il en est trois ou

1. *Secrétaire d'État* : D. Mariano de Urquijo. *Affaires étrangères* : D. Pedro Cevallos. *Indes* : Azanza. *Grâce et justice* : D. Sebastian Piñuela. *Intérieur* : D. Melchor de Jovellanos. *Finances* : Cabarrus. *Guerre* : D. Gonzalo O' Farril. *Marine* : D. Josef Mazarredo.

2. *Memoria de los procedimientos del Consejo*, p. 77.

quatre qui veulent passer aux insurgés. C'est ce qu'il faut bien éviter [1]. »

Savary annonçait carrément à Berthier que le Conseil de Castille avait rejeté la Constitution de Bayonne [2].

Les mesures prises pour l'entrée du roi à Madrid attestaient l'extrême inquiétude des autorités françaises sur l'accueil que la capitale allait faire à l'intrus. La *Sala* et la municipalité étaient avisées d'avoir à prendre toutes les mesures convenables pour la décoration et pour la tranquillité de la ville [3]. Toutes les troupes du Retiro devaient être sous les armes, et chaque soldat devait avoir 25 cartouches dans sa giberne [4].

## CHAPITRE V

### LE CONSEIL DE CASTILLE ET LE ROI JOSEPH

(20 juillet-1er août.)

### I

Le nouveau roi d'Espagne, Joseph Napoléon, quitta Bayonne le 9 juillet, accompagné jusqu'à Bidart par l'empereur son frère. La Gazette de Madrid ne manqua pas de tenir ses lecteurs au courant de tous les incidents du voyage. A Irun, le roi reçut les hommages du vice-roi de Navarre. A Oyarzun, il trouva sous un arc de triomphe la Députation de Guipuzcoa, réunie pour lui souhaiter la bienvenue. Il fit une entrée solennelle à Saint-Sébastien, où une députation de Santander accourut pour le féliciter au passage.

Le 10 juillet, il entendit la messe à l'église Sainte-Marie et laissa 6.000 réaux pour les pauvres de Saint-Sébastien. A une heure, il

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, 17 juillet 1808.
2. Id., *ibid.*, 14 juillet 1808.
3. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 18, 19 juillet.
4. Arch. de la guerre à Paris, 19 juillet 1808.

entra à Tolosa, où il fut reçu par toutes les autorités et gardé par le régiment espagnol *Inmemorial del Rey*.

Le 11 juillet, le roi alla de Tolosa à Vergara.

Le 12, il poussa jusqu'à Vitoria, où la proclamation de son avènement au trône avait eu lieu la veille. Un détachement du régiment *Africa* s'était porté à sa rencontre, à trois lieues de la ville. C'est de Vitoria que Joseph data sa première proclamation à la nation espagnole.

Le 13, il assista à la messe de midi et, après l'office, se rendit à la sacristie, où il admira une descente de croix de Murillo. Le soir les habitants illuminèrent leurs maisons, et tirèrent des pétards et des fusées.

Le 14, à 3 heures du matin, Joseph quitta Vitoria et s'arrêta à Miranda de Ebro, où il fut bien accueilli.

Il s'avança le lendemain jusqu'à Briviesca, pour arriver le 16 juillet à Burgos. L'entrée du roi dans la vieille capitale castillane fut des plus solennelles : Joseph passa en revue les troupes de la garnison française, reçut l'archevêque et son chapitre, le corrégidor de la ville et les autorités locales ; il visita la cathédrale et se logea au palais archiépiscopal, où les officiers furent admis le soir à lui faire leur cour. Donnant à tous l'exemple de l'activité, le roi travailla la plus grande partie de la journée, soit seul, soit avec ses ministres et resta encore à Burgos le 17 juillet.

Le 18, entre Burgos et Aranda de Duero, un lieutenant du Régiment de *Zaragoza*, envoyé par le maréchal Bessières, annonça au roi que les troupes françaises venaient de battre à Rio Seco les armées espagnoles de Galice et de Castille, commandées par les généraux Blake et Cuesta. Charmé d'une si agréable nouvelle, le roi déclara admettre à son service tous les officiers espagnols qui lui prêteraient serment.

Le roi coucha le 18 au soir à Aranda de Duero, et le 19 à Buytrago. Le 20, vers midi et demi, il était à Chamartin [1].

1. *Gaceta de Madrid*, juillet 1808.

Mais ce que la Gazette ne disait pas, c'est qu'il était déjà presque entièrement démoralisé. Il était parti de Bayonne sous l'escorte d'une belle division d'infanterie et suivi d'une soixantaine de voitures, qui portaient sa cour, ses ministres, les députés de la Junte. A mesure que le cortège s'avançait sur les routes mornes, au milieu des populations muettes et hostiles, sans autre réconfort que de froides harangues officielles, et des félicitations de commande, les Espagnols, qui avaient espéré un instant dans la fortune de Joseph sentaient la faute immense qu'ils avaient commise, et sous les menaces anonymes les plus terribles, quittaient la suite de l'intrus pour rallier l'insurrection [1]. A Burgos, l'impression générale était déjà si décourageante que Joseph écrivait à Napoléon : « Personne ne vous a dit jusqu'ici toute la vérité. Il n'y a pas un Espagnol qui se montre pour moi, excepté le petit nombre de personnes qui voyagent avec moi. Les autres se sont cachés, épouvantés par l'opinion unanime de leurs compatriotes [2]. » A Chamartin, Joseph était presque seul, et pour lui dissimuler les défections qui auraient achevé de l'attrister, on lui faisait croire que les membres de la Junte n'avaient pas voulu entrer dans la capitale avec leurs voitures de voyage et étaient allés quérir leurs carrosses [3].

Quand il se décida à partir, vers 6 heures du soir, pour ne pas entrer de nuit dans sa capitale, il avait aux portières de son carrosse les généraux Merlin et Franceschi, et son aide de camp, le colonel de Clermont-Tonnerre. Dans une autre voiture étaient les généraux Savary et Saligny. La troisième voiture était vide et bien rares devaient être les Espagnols qui avaient consenti à remonter la rue d'Alcalá et la Calle Mayor à la suite du roi [4].

1. Clerc, *Capitulation de Baylen*, p. 269.
2. Joseph à Napoléon, 16 juillet 1808.
3. *Journal de Girardin*, t. II, p. 121 et suiv.
4. Savary vit la troisième voiture vide et crut que rien ne venait derrière elle. Il est inadmissible que le cortège ne se soit composé que de deux voitures pleines. Joseph avait peu de partisans, il en avait cependant assez pour remplir

Les canons français tonnaient au *Retiro*, les soldats français faisaient la haie dans les rues, Joseph était entouré de Français, gardé par des Français ; pas un cri de bienvenue ne fut poussé et l'on entendit même quelques cris de : « Vive Ferdinand VII ! » Savary avait décidé que les cloches des églises sonneraient, et quelques-unes sonnèrent le glas funèbre et le tocsin [1]. Et les inquiétudes de Savary avaient été si terribles qu'il se déclara satisfait de la réception faite au roi : « Non seulement, disait-il, je croyais que le roi serait insulté, mais je m'attendais encore à ce qu'il aurait plus de trente coups de fusil à essuyer. Si cela n'est point arrivé, j'en suis redevable aux précautions de sévérité que j'avais prises, et en vertu desquelles personne n'aurait pu se présenter impunément à la croisée [2]. » Et dans sa lettre à Berthier, destinée cependant à passer sous les yeux de l'empereur, il avouait que « l'esprit de Madrid était très mauvais » et que les Gardes du Corps avaient tous refusé de paraître à la cérémonie. Les Gardes espagnole et wallonne étaient au contraire restées en assez grand nombre et avaient pu mettre environ 300 hommes sous les armes [3]. C'était tout ce qui restait de la garde royale.

Cependant les écrivains les plus hostiles s'accordent à constater que Joseph ne déplut point. Le frère aîné de l'empereur avait quarante ans. De taille un peu plus élevée que Napoléon, il avait la physionomie ouverte et gracieuse, le regard bienveillant et le front intelligent. A côté de Charles IV ou de Ferdinand VII il semblait un génie. Toreno dit avec raison qu'en des circonstances ordinaires il eût fait un roi très passable, mais les circonstances étaient telles qu'il lui eût fallu pour réussir une activité sans

---

quelques carrosses. Arteche parle du « numeroso y lucido séquito que llevaba el Rey ». (*Guerra de la indep.*, t. I, p. 308.)

1. Id., *ibid.*, *loc. cit.*

2. *Journal de Girardin*, t. II, p. 121.

3. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Esp.*, Savary à Berthier, 20 juillet 1808.

bornes, un esprit politique sans cesse en éveil, et surtout de grands talents militaires, dont il était presque complètement dépourvu. Joseph n'était ni une grande âme, ni un grand cœur, et n'était qu'un médiocre général. C'était au fond un civil, un bourgeois de goûts paisibles et voluptueux. Sans être ni très intempérant, ni très scandaleux, il avait les penchants épicuriens d'un homme de robe, il eût été au siècle précédent un fort agréable magistrat. Hissé par la tyrannique volonté de son frère à un poste que sa vanité ne lui avait pas permis de refuser, il n'y trouva ni les richesses, ni les honneurs, ni les plaisirs qui l'eussent consolé. Sitôt qu'il aperçut les difficultés et les périls de sa tâche il se sentit découragé et cria vers son frère comme un homme qui se noie : « Il faut des forces immenses et beaucoup de millions [1] !... Sire, cinquante mille hommes et cinquante millions [2] !... Sire, vous êtes dans l'erreur ; votre gloire échouera en Espagne ; mon tombeau signalera votre impuissance [3] !... Napoléon lui répondait en conquérant : « Il ne s'agit pas de mourir, mais d'être victorieux, et vous le serez. Votre position peut être pénible comme roi, mais elle est brillante comme général. Il n'y a qu'une chose à craindre : Prenez garde de perdre l'esprit de l'armée et de le sacrifier aux Espagnols [4]. »

Ce fut justement cette politique que Joseph adopta. Sitôt qu'il eût le titre de roi d'Espagne, il se sentit l'âme toute espagnole et se fit l'avocat de son peuple auprès de l'empereur et de ses généraux. Girardin, son confident, avait beau lui dire « qu'il n'était que le vice-roi de l'empereur, que Napoléon ne l'avait pas fait venir en Espagne pour augmenter le nombre des ennemis de la France, que Napoléon était tellement puissant, même à Madrid, qu'il pourrait le faire arrêter dans son propre palais ». Joseph se

1. Joseph à Napoléon, 24 juillet 1808.
2. Joseph à Napoléon, 24 juillet 1808.
3. Joseph à Napoléon, 24 juillet 1808.
4. Napoléon à Joseph, 31 juillet 1808.

disait qu'il était roi de Castille, de Léon et d'Aragon... « qu'il était hors de doute que son élévation au trône d'Espagne ne fût l'ouvrage de Dieu, et que Dieu soutiendrait son ouvrage [1] ! » Se croyant doué d'une finesse et d'une pénétration extraordinaires [2], parlant avec facilité le français et l'italien, il pensa qu'il avait tout ce qu'il fallait pour persuader les Espagnols et gagner leurs cœurs et peut être y eût-il réussi si les événements lui en eussent laissé le temps. Les jours qui suivirent son arrivée à Madrid furent peut-être ceux où l'on put le mieux entrevoir la possibilité d'une réconciliation entre l'Espagne et la France impériale.

Le 21 juillet « Joseph convoqua au palais toutes les personnes qui pouvaient être considérées comme représentant les diverses classes de la société. Toutes les salles se trouvèrent remplies pour la première fois par l'affluence de tant d'hommes étonnés de se trouver ensemble. Le nouveau roi s'expliqua avec candeur sur les événements qui l'amenaient en Espagne, sur les motifs de sa conduite, sur ses projets. Il s'aventura seul dans les salles encombrées de tant de gens prévenus contre lui et inspira tant de confiance par celle qu'il montrait qu'il enleva tous les suffrages [3] ».

Il voulut aussi gagner le clergé ; il le reçut à part et trouva le langage mystique le plus propre à lui plaire ; malheureusement, il ne savait pas l'espagnol, et lui parla en italien [4], si bien que tout le fruit de sa harangue fut perdu. Il montra par là à la fois et ce qui eût pu le rendre populaire et ce qui devait l'empêcher de réussir ; une réelle bonne volonté, un louable désir de bien faire, joints à un vrai défaut de jugement et à une profonde méconnaissance des nécessités de la situation. Trop Français pour plaire aux Espagnols, et trop Espagnol au gré des Français, il décourageait

1. *Journal de Girardin*, t. II, p. 131, 138.
2. *Suppl. Wellington's despatches*, t. VII, p. 595. *Mém. de Mme d'Abrantès.*
3. *Mémoires de Belliard*, t. III, p. 294.
4. *Journal de Girardin*, t. II, p. 131.

ses alliés indispensables et il lui eût fallu des mois entiers pour se constituer un parti [1].

## II

Pendant les dix jours que Joseph passa à Madrid, le Conseil de Castille resta le centre de l'opposition légale, et lutta avec une sagesse, un courage et une constance dignes des plus grands éloges.

Il avait reçu le 13 juillet ordre de publier la Constitution de Bayonne et le 15, ordre de prêter serment à Joseph. Joseph était entré à Madrid et s'était installé au Palais le 20 juillet au soir, et le Conseil n'avait encore ni publié la Constitution, ni prêté le serment demandé.

Le lendemain de l'entrée de Joseph était un vendredi, jour où d'ordinaire, le Conseil se rendait au Palais pour conférer avec le Roi, c'était l'audience solennelle hebdomadaire, la *Consulta*. Le Conseil déclara qu'il n'y aurait pas *consulta*, quant à présent, et entendit le rapport des fiscaux sur l'importante affaire de la publication de la Constitution [2].

1. « Je ne puis, disait-il, faire la guerre à chaque village d'Espagne, ou je dois renoncer à y régner ; il faut donc que j'emploie la persuasion et un peu la cajolerie, il faut que je me serve d'hommes et d'instruments qui, en même temps qu'ils me conviennent, peuvent plaire à ce pays que je cherche à calmer... Bessières demande de la cavalerie : envoyez-lui les Mameluks qui sont odieux ici... De même pour vous, général Savary, l'empereur m'a dit lui-même qu'il convenait qu'il vous faisait jouer en Espagne un triste rôle, mais qu'il avait le projet de vous rappeler incessamment auprès de lui... Il faut que vous partiez. D'ailleurs, j'attends Jourdan... j'ai Saligny... c'est tout ce qu'il me faut... » Savary à Napoléon, 27 juillet 1808.

2. Le rapport des fiscaux porte la date du 22 juillet, mais on sait par Savary (lettre du 21 juillet) que le 21 juillet, D. Arias Mon vint au Palais porter au roi « des espèces de conditions ». La dépêche royale du même jour parle des objections des fiscaux du Conseil à la publication de la Constitution. Il en faut conclure que le rapport des fiscaux, déposé officiellement le 22 juillet, fut connu du Conseil dès le 21.

Les fiscaux n'étaient point absolument prêts et se plaignirent du peu de temps qui leur avait été laissé pour examiner un si épineux problème. Ils avaient cependant très sérieusement étudié la question et apportèrent au Conseil des conclusions très fortement motivées et nettement défavorables.

Ils faisaient remarquer que la prétendue Constitution avait été élaborée hors d'Espagne, par des délégués sans mandat légal, avant que le roi eût été proclamé, eût été reconnu par les autorités nationales, eût prêté serment aux lois du royaume et eût pris possession du trône. La nation n'avait pas été consultée sur le changement de dynastie, et se trouvait ainsi dépouillée d'une inestimable prérogative, que la Constitution elle-même lui reconnaissait [1]. Le Conseil avait bien été invité à désigner un candidat au trône, mais avait refusé par deux fois ; s'il avait cédé à une troisième injonction, c'était sur l'assurance qui lui avait été donnée que cette démarche n'impliquerait de sa part ni approbation, ni improbation des actes de renonciation et des traités passés entre les souverains espagnols et l'empereur des Français. L'intervention dos Cortes était ainsi indispensable « pour que les députés, les vrais représentants de la nation, pussent s'instruire à fond et avec attention de tous les chapitres de la Constitution, prendre l'avis de juristes habiles et de théologiens savants et timorés, remplir, en un mot, leurs devoirs, et répondre, en toute conscience et justice, à la confiance de la nation..... Il n'y avait pas eu à Bayonne de véritable discussion. On avait bouleversé toute l'économie de la monarchie, en beaucoup moins de temps que n'en mettaient les anciennes Cortes à discuter une réforme de détail. Il était nécessaire de faire ratifier une loi si précipitamment établie, par une assemblée des représentants de la

1. L'article II de la Constitution portait en effet que le dernier représentant de la dynastie de Joseph aurait le droit de désigner son successeur par testament, mais que cette désignation ne pourrait avoir son plein effet que si elle était ratifiée par la nation, représentée par les Cortes.

nation, réunis en un lieu sûr, à l'intérieur du royaume, à l'abri de la force des armes et de toute influence capable de les terroriser ou de les corrompre. Nul établissement fait en une autre forme ne pouvait être tenu pour juste, ferme et valable. La violence et la crainte n'avaient jamais donné force ni valeur à des pactes et conventions de cette nature, et si, dans l'état de guerre, la force et la conquête pouvaient conférer des droits légitimes au vainqueur et au conquérant, elles ne le pouvaient pas en temps d'alliance et d'amitié. » Étaient nuls de la même nullité tous les actes consentis par le Seigneur roi Ferdinand VII, depuis son entrée en France. C'était cette évidente nullité qui avait soulevé les provinces. La contrainte des princes résultait du texte même des renonciations souscrites par eux à Bordeaux le 12 mai. La publication de la Constitution était, d'autre part, presque impossible, vu l'état de révolte du royaume, et inutile, puisque l'article 38 de cette même Constitution la déclarait suspendue en cas de danger pour la sécurité de l'État. Personne ne pourrait essayer de la proclamer dans une ville, sans courir le risque de périr victime des fureurs du peuple. Il était à craindre que les attaques de la Constitution contre les premières classes de l'État ne les fissent sortir de leur apathie et ne donnât de nouvelles forces à l'insurrection. Les articles relatifs au gouvernement des Indes étaient gros de périls et conçus en termes si généraux qu'il était impossible de savoir jusqu'à quel point les réformes promises seraient avantageuses aux Colonies. Des réformes judiciaires ne semblaient ni moins vagues, ni moins dangereuses. L'alliance perpétuelle avec la France, stipulée par l'article 24, attaquait dans leur principe la liberté et l'indépendance de l'Espagne, qui perdait ainsi le droit de paix et de guerre. Cette alliance était boiteuse et inégale : la France étant une puissance guerrière et conquérante et l'Espagne une puissance pacifique. Enfin la naturalisation par simple décret royal, rendu en Conseil d'État, était contraire aux lois du royaume et pouvait présenter les plus graves inconvénients. Les fiscaux terminaient leur judicieux travail par la plus fière et la

plus patriotique déclaration : « L'Espagne n'a pas besoin d'une constitution nouvelle ! Avec celle qui la régit actuellement, elle a prospéré sous les règnes précédents, elle a été riche, elle a mérité l'estime et le respect des autres puissances. Ce dont elle a uniquement besoin c'est d'un chef qui la gouverne, libre de toute vue ambitieuse ; elle veut vivre sous l'empire des lois et non sous les caprices d'un homme ; elle veut qu'on lui assure la religieuse observance des lois et coutumes sur lesquelles repose la félicité publique. On peut faire aux lois quelques légères réformes, mais il n'est pas besoin de tout renverser de fond en comble, comme le font toutes les nouveautés que contient la nouvelle Constitution, et que leur multitude rendrait à elle seule pernicieuse, quand bien même elles seraient par ailleurs utiles et nécessaires [1]. »

Cette belle consultation de droit national, D. Arias Mon alla courageusement en exposer les raisons au roi. Joseph le reçut assez mal et envoya le jour même sa réponse au Conseil par l'intermédiaire du ministre de la Justice. Elle était rédigée en termes sévères : « Les observations que le Conseil, ses membres ou ses fiscaux croyaient convenable de faire au sujet des modifications à apporter à la Constitution correspondaient à l'époque où seraient célébrées les premières Cortes ; les magistrats y auraient alors les mêmes droits de discussion que les autres citoyens. Pour l'instant, il n'était question que de publier cet acte, qui par sa nature devait échapper au contrôle du Conseil. Il y avait huit jours que le Conseil avait reçu l'ordre de le publier et de le faire circuler et il n'avait point encore obéi. Cependant les esprits ne s'apaisaient point et les bons Espagnols attendaient avec anxiété ce point de ralliement contre l'anarchie semée par les ennemis de la nation. Tout retard ultérieur d'un acte si simple et si important ne pouvait plus être considéré que comme une désobéissance positive, procédant d'un système séditieux, et serait puni comme

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 22, 22 juillet 1808.

telle ». A la suite de cette mercuriale venait l'ordre itératif de publication : « S. M., disait Piñuela, m'ordonne de dire au Conseil, pour la dernière fois, et sans que, pour l'avenir, Elle refuse d'admettre ses observations, pour les apprécier en temps et lieu, que sa Royale volonté est que demain même le Conseil vote la publication et la mise en circulation de sa Royale Cédule et que ce même jour, V. S. I. l'informe que ses ordres sont exécutés, ou lui envoie, dans le cas contraire, les votes individuels des membres du Conseil. » Pour prévenir tout nouveau renvoi, Piñuela adressait à D. Arias Mon un nouvel exemplaire de la Constitution, signé du ministre secrétaire d'État D. Mariano Luis de Urquijo, et contenant mention de son acceptation par la Junte constitutionnelle [1].

Si dur que dût paraître le langage royal à des hommes habitués à être traités avec beaucoup plus d'égards, les expressions de l'ordre rédigé en français, que Piñuela montra au Doyen, étaient encore plus blessantes [2] ; et Savary croyait qu'après une telle opposition le Conseil de Castille allait quitter Madrid [3].

Il resta cependant, et même il publia la Constitution [4] ; mais ce fut pour reporter immédiatement son opposition sur un nouveau point : la prestation de serment à Joseph. Piñuela la demanda aussitôt que la question de publication de l'acte de Bayonne eût été vidée [5], et le Conseil voulut encore entendre ses fiscaux à ce sujet.

Les fiscaux déposèrent leurs conclusions le jour même et leur nouveau rapport ne fut pas moins hardi que le premier.

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 22, 21 juillet 1808.

2. *Manifiesto de los procedimientos del Consejo*, p. 78.

3. Arch. de la guerre. *Corresp. armée d'Espagne*, 21 juillet 1808. Savary à Berthier.

4. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 22, 22 juillet 1808. Le Conseil obtint cependant que la Constitution serait publiée à la suite de l'ordre royal du 13 juillet et que l'ordre du 21, beaucoup plus dur, ne serait pas publié.

5. Id. *ibid.* Leg. I, fasc. 22, 22 juillet 1808.

Le Conseil ne devait au roi le serment prescrit par la Constitution que lorsque le roi aurait lui-même juré d'observer la Constitution, devant le Sénat, le Conseil d'État, les Cortes et le Conseil de Castille. Il était évident que le serment prêté par Joseph à Bayonne, entre les mains de l'archevêque de Burgos, n'avait pas été prêté d'une manière légale. On ne pouvait davantage passer les actes publics au nom de D. José ; quand il serait reconnu légalement pour roi, on mettrait son nom en tête des actes officiels [1]. Le Conseil se sépara sans avoir rien résolu.

Le lendemain, Piñuela, persuadé que le Conseil allait obéir, lui fit savoir, dès la première heure, que le roi recevrait ses hommages le 24 juillet, à midi [2]. Averti que le Conseil n'avait point encore prêté serment, et ne paraissait pas disposé à le prêter, il lui adressa un second message pour le prévenir que si le serment n'était pas prêté le lendemain avant midi, le Conseil ne serait point admis en présence du roi [3]. D. Arias demanda que le Conseil fût entendu avant d'être condamné [4], et Piñuela répondit par une nouvelle injonction d'avoir à prêter le serment [5]. D. Arias insista encore pour que S. M. voulût bien recevoir le rapport des fiscaux et ne pas ajouter à l'affliction du Conseil en refusant ses hommages [6]. La journée se passa en ces allées et venues, sans que rien eût été décidé.

Le 24, Piñuela répéta pour la quatrième fois l'ordre de prêter le serment à Joseph. Le Conseil ne se prononça point encore. Vers onze heures, au moment où la séance allait prendre fin, un message appela le Conseil au Palais. Les magistrats espérèrent un instant que Joseph, vaincu par leurs instances, les autorisait

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. I, fasc. 22, 22 juillet 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. I, fasc. 20, 23 juillet 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. I, fasc. 23, 23 juillet 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. I, fasc. 23, 23 juillet 1808.
5. Id., *ibid*. Leg. I, fasc. 23, 23 juillet 1808.
6. Id., *ibid*. Leg. I, fasc. 23, 23 juillet 1808.

à se présenter devant lui sans exiger plus longtemps le malencontreux serment. Cependant D. Arias ne voulut pas exposer le Conseil à une démarche inconsidérée et demanda des explications au Palais. On lui répondit qu'il n'y avait rien de changé aux intentions du roi et que le message, porté par erreur au Conseil, était destiné au Conseil des Ordres, qui avait déjà prêté serment à S. M. [1].

Le Conseil fit remettre au roi ce même jour deux suppliques : l'une pour lui demander de bien vouloir suspendre la publication de la Constitution, l'autre pour s'excuser de ne pouvoir encore lui prêter serment.

Le premier mémoire débutait par des plaintes courtoises : le Conseil s'étonnait d'avoir encouru la colère du roi. Il ne s'était jamais vu traiter de la sorte, mais avait mérité, au contraire, que les monarques précédents lui accordassent toute sorte d'honneurs et de distinctions. Le Conseil n'avait d'autre dessein que d'attirer l'attention du roi sur tous les inconvénients qui pourraient résulter de la publication de la nouvelle Constitution. L'ancienne Constitution espagnole, n'était-elle point respectable, qui avait mené la nation au faîte de la grandeur et de la puissance ? Toute nouveauté devait être regardée avec défiance. En cas de réforme de la Constitution surtout, il fallait procéder avec lenteur et sagesse. Quand on avait, en 1713, introduit la loi salique dans la législation espagnole, le roi avait consulté le Conseil d'État, le Conseil de Castille, et les Cortes. Le Conseil avait pour mission de maintenir et de faire observer les lois, et n'avait pas le pouvoir de les changer ; il ne pouvait donc oublier les droits au trône de la famille régnante des Bourbons. Tout ce qu'il avait pu répondre aux instances répétées qui lui avaient été faites, c'est qu'au cas où il ne serait pas possible que les Bourbons reprissent la couronne, nul ne lui paraissait plus propre à

1. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 23, 24 juillet 1808.

régner en Espagne que S. M. Le roi pouvait voir lui-même le peu de profit que l'on avait tiré des avis, proclamations et articles de journaux publiés depuis deux mois. Les deux nations, qui s'intitulaient toujours amies et alliées, se déchiraient avec un acharnement chaque jour plus grand. On avait promis aux Espagnols de leur laisser leurs lois et coutumes, et cependant la Constitution violait ou changeait ces lois, sans aucun respect pour la parole donnée. Dans ces conditions, le Conseil était persuadé que la publication ne donnerait aucun bon résultat. Elle ne pourrait être assurée qu'à peine dans la dixième partie du royaume, et tout ce que le Conseil pourrait dire aux provinces ne servirait de rien ; elles le considéraient comme captif et plusieurs le lui avaient formellement déclaré [1].

Quant à la prestation de serment que demandait encore S. M., le Conseil posait en principe que l'on ne devait point jurer sans nécessité ni sans justice ; or il avait juré de maintenir l'ancienne législation, on ne pouvait lui demander de prêter serment à une loi nouvelle qui abolissait l'ancienne. L'ancienne loi, la seule que connût le Conseil, ne prescrivait le serment aux magistrats qu'à leur entrée en charge ; il ne devait donc pas le serment. Son opposition ne tendait en aucune manière à entraver le gouvernement du roi, il n'entendait nullement aller contre les intentions de l'empereur, mais il ne se reconnaissait pas le pouvoir de changer la loi ; ce pouvoir n'appartenait qu'à la nation représentée par ses Cortes, et la Junte de Bayonne ne représentait pas non plus la nation. L'article 145 de la Constitution portait qu'elle ne devait être mise en vigueur que progressivement ; et c'était là, justement, ce que demandait le Conseil, car cette Constitution, pour savante et sage qu'elle fût, abolissait tous les privilèges accordés par les lois d'Espagne à des corps ou à des individus, établissait un nouveau système de contributions

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 22, 24 juillet 1888.

et de douanes, supprimait tout fidéicommis, tout majorat, toute substitution, annulait les *fueros* particuliers des provinces, supprimait les exemptions de la noblesse, et ses privilèges et monopoles pour l'obtention de charges laïques ou ecclésiastiques ; enfin elle annulait tous les tribunaux existants. Pouvait-on penser que les Espagnols accepteraient d'un jour à l'autre tous ces changements et oublieraient en un jour tout leur passé ? Pouvait-on croire qu'ils ne diraient pas que leur roi n'avait abdiqué qu'à la condition qu'on leur gardât leurs usages et coutumes, que la Junte Suprême le leur avait encore affirmé, le 4 juin, et que cependant on changeait toutes leurs lois [1] ?

Ces protestations furent votées à l'unanimité, moins deux voix : D. Josef Marquina, l'ancienne créature de Godoy, et D. Francisco Javier Duran opinèrent pour que satisfaction fût donnée au roi.

Le mardi 25 juillet, eut lieu à Madrid la proclamation solennelle de Joseph comme roi d'Espagne et des Indes. Le Conseil y assista en habit de gala, du haut du balcon de l'Hôtel de Ville [2].

Mais, le 26, Azanza, remplaçant ce jour-là Piñuela, lui ayant transmis, pour la cinquième fois, l'ordre de prêter serment, et de le prêter par écrit, le Conseil trouva encore moyen de ne pas obéir [3]. Le lendemain 27, Azanza renvoya une sixième lettre de rappel [4] ; et le Doyen du Conseil répondit que le Conseil préparait une supplique à S. M. [5]. Azanza réexpédia une septième lettre de Jussion, dans laquelle il disait que le roi avait consenti à lire les remontrances du Conseil, qu'il persistait dans sa résolution d'exiger le serment et qu'il attendait l'annonce de l'exécu-

1. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 23, 24 juillet 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 19, 25 juillet 1808, fasc. 21, 25 juillet 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 23, 26 juillet 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 23, 27 juillet 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 23, 27 juillet 1808.

tion de ses ordres [1]. Le Conseil se réunit en séance extraordinaire à 7 heures 1/2 du soir : dix-sept conseillers étaient présents. Un des magistrats, Alvarez de Contreras, finit par adhérer au serment. Tous les autres demeurèrent inébranlables [2]. Le 28, le Conseil adressa au roi une nouvelle supplique : il citait la loi 4 du titre XI du livre IV de la *Novisima recopilacion* et déclarait que le serment n'était ni nécessaire, ni même utile, et pourrait être préjudiciable. En désespoir de cause, il proposait au roi de consulter les grandes universités du royaume ou de réunir une junte de canonistes et de théologiens, qui prononcerait sur ce terrible cas de conscience, que les magistrats ne se croyaient pas en droit de résoudre [3].

Joseph était exaspéré de la résistance qu'il rencontrait. Il pensait, paraît-il, à exiler le Conseil à Bayonne [4], quand les événements imprévus vinrent détourner son attention sur d'autres objets d'un intérêt plus pressant.

Le Conseil sortit donc victorieux de ce grand combat, sans s'être départi une minute de son sang-froid, ni de la légalité. Que la lutte n'eût pu continuer longtemps ainsi, qu'elle fût destinée à finir par la disparition du Conseil et la persécution de ses membres, c'est ce qui ne faisait doute pour personne à ce moment, et la conduite des magistrats n'en paraît que plus

1. Arch. hist. nac. *Inv. Consejo*. Leg. I, fasc. 23, 27 juillet 1808. Ilmo Sr. Prestándose S. M. á las reiteradas súplicas del Consejo de que leyese las consultas hechas, y en que exponia los motivos que habian impedido la execucion del juramento ordenado, ha hallado que sin embargo de quanto se expone en dichas consultas por el Consejo, debe este prestar su juramento; y me manda decirselo asi, por medio de V. S. I. por la ultima vez, para que se execute, avisandomelo al instante que se haga, en el concepto de que deberá V.S.I. convocar al Consejo extraordinariamente para ganar tiempo. Dios guarde á V. S. I. muchos años. Palacio, 27 de Julio de 1808. Miguel Josef de Azanza.

2. Id., *ibid*. Leg. I, fasc. 23, 27 juillet 1808.

3. Id., *ibid*. Leg. I, fasc. 23, 28 juillet 1808.

4. *Manifiesto de los procedimientos del Consejo*, p. 86.

belle et plus honorable. Ils venaient de donner un remarquable exemple de constance et de courage, que les sénateurs français d'alors auraient été parfaitement incapables d'imiter. Leur résistance prolongée avait empêché Joseph d'exiger le serment de tous les fonctionnaires civils et de placer ainsi une foule de pauvres gens entre leurs scrupules religieux, leurs convictions patriotiques et les inéluctables nécessités du pain quotidien.

## III

La lueur d'espoir qui avait suivi l'arrivée de Joseph ne fut pas de longue durée. Dès le 23 juillet, commença de circuler dans Madrid la rumeur sinistre d'une grande et malheureuse affaire en Andalousie, et tout de suite, ces bruits fâcheux amenèrent un changement dans l'esprit public : « Notre position d'aujourd'hui, écrivait Savary, ne ressemble pas du tout à celle d'hier. Nous n'avons peur de rien, parce que nous avons une armée, des canons et de la poudre, mais dans vingt-quatre heures il s'est fait un revirement total dans les esprits... Un système d'émigration, semblable à celui de Coblentz, s'exécute avec beaucoup d'activité dans Madrid. Des membres de la Junte de Bayonne, ceux sur lesquels on devait le plus compter, sont timides, trembleurs, craignent les insurgés et semblent avoir fait un mauvais coup, de sorte que, au lieu de servir d'appui au roi, ils ont l'air de convenir que tout ce qui a été fait l'a été par violence. Malgré cela, le roi travaille toujours avec ses ministres, auxquels il montre de la constance et de la fermeté. Cela lui servira tant que ceux-ci ne seront pas effrayés des progrès de l'insurrection, car, si la peur les prend, le roi ne se trouvera plus être que le général en chef de l'armée [1]. »

Le 24, les généraux français semblaient plus soucieux encore.

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 23 juillet 1808.

Le roi était allé au Prado et avait été froidement accueilli ; pas un *Viva!* n'avait été poussé en son honneur. Le maréchal Moncey, récemment revenu de Valence, disait que sur les 9.000 hommes qu'il avait emmenés, il n'en avait plus, à l'heure présente, 3.000 en état de marcher. « La guerre d'Espagne, disait Savary, ne ressemble à aucune de celles que nous avons faites en Europe; c'est la guerre d'Égypte, à peu de différences près. — Des forces et de l'argent, disait Belliard, de l'argent et des forces !... c'est le seul moyen de faire la conquête de l'Espagne actuelle, qui ne doit point être considérée comme l'Espagne d'il y a deux mois. C'est maintenant la guerre en règle qu'il faut faire [1]. »

La proclamation de Joseph donna à Madrid un semblant d'animation. L'*ayuntamiento* y figura à peu près au complet [2]. Toutes les maisons étaient tapissées, les fenêtres et les balcons garnis de spectateurs, les rues remplies de monde [3]. Le cortège, un peu composite, était précédé d'un peloton de cavalerie française. Puis venaient les timbales et clairons des Écuries royales, à cheval, avec le pennon aux armes royales; une escouade de hallebardiers, vingt-quatre alguazils du tribunal de Madrid, à cheval, portant la golille, et la *vara* haute à la main, l'alguazil-mayor à leur tête, les invités du comte de Campo-Alange, faisant fonctions d'Alferez-mayor de la Ville à la place du marquis d'Astorga; les massiers de Madrid; les quatre rois d'armes, avec la cotte brodée en or et argent aux armes royales, le corrégidor de Madrid, le comte de Campo-Alange tenant l'étendard de la

1. Arch.de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 24 juillet 1808. Savary à Berthier. Belliard à Berthier.

2. D. Benito de la Matta Linares s'était excusé pour cause de maladie, D. Francisco Martinez del Valle, parce qu'il avait la fièvre, D. Pedro Yanguas. était malade et avait été obligé de suspendre les bains qu'il prenait « por la repeticiónde baidos y bomitos que le habian acometido ». Le marquis de Perales avait mal à la tète. Le comte d'Altamira, marquis d'Astorga, était malade à l'Escurial. Arch. hist. nac., *Libro de acuerdos de la Sala*, 1808.

3. « Un gentio inmenso », dit la Gazette.

ville [1]. La journée se passa sans le moindre désordre « comme on était en droit de l'espérer des judicieux habitants de cette ville, dit la Gazette, et de leur respect pour une si auguste cérémonie [2] ». Il ne fut nécessaire, dit le rapport français, de donner ni une bourrade, ni un coup de crosse [3]. Le roi fit jeter à la foule 120.000 réaux [4] et quelques-uns de ceux qui ramassaient l'argent crièrent : « Viva José Napoleon! » Le marquis de Campo-Alange paya à boire au peuple et donna dans son hôtel un magnifique banquet. Des toasts fort gais furent portés dans les différentes salles à l'empereur, au roi, aux armées espagnole et française [5]. Le soir, il y eut représentation gratuite, aux frais du roi, dans les trois théâtres de Madrid [6].

Mais on remarqua que les largesses du roi avaient été faites avec de la monnaie à l'effigie de Charles IV ; très peu de grands d'Espagne avaient assisté à la cérémonie et au banquet, quoiqu'ils eussent été tous invités [7] ; l'ayuntamiento n'alla point, suivant la coutume, féliciter le nouveau monarque [8] ; le roi resta

1. *Gaceta de Madrid*, 27 juillet 1808.

2. *Id.*, 26 juillet 1808.

3. Arch. de la guerre à Paris, *Corresp. 1808, armée d'Espagne*. Rapport du 26 juillet 1808.

4. Arch. hist. nac., *Libro de acuerdos de la Sala*, 24 juillet 1808. Demande du ministre des finances Cabarrus au trésorier Galiano (*con tres luegos*).

5. *Gaceta*, 25, 26, 27 juillet 1808. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 26 juillet 1808.

6. On joua au Principe : *Las tramas de Garulla*, avec *bolero*, *tonadilla* et *saynete*.

à la Cruz : *Dejar la cierto por la dudoso*.

Aux Caños del Peral : *La prueba de Horacio y Curiacio* et le ballet : *D. Quixote de la Mancha o las Bodas de Camacho*, del maestro Lefevre.

7. Arch. de la guerre à Paris, *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 26 juillet 1808.

8. La Gazette du 26 prétend que l'*ayuntamiento* avait été déjà féliciter le roi. L'Ayuntamiento fit insérer dans la Gazette du 18 août une note explicative déclarant qu'il n'avait pas été féliciter Joseph. Il faut sans doute en conclure qu'il n'y alla pas, le 25.

toute la journée enfermé avec ses ministres, ayant l'air de ne point oser se montrer à son peuple [1]; un *pasquin* vengeur donna sur toute la cérémonie l'opinion haineuse et méprisante du peuple de Madrid [2].

Savary restait très soucieux. « Prêtez attention, écrivait-il à Berthier, à ce que dira M. de Tournon, parce que les affaires d'Espagne sont très sérieuses. La position de l'armée se complique. Le roi gagne, à la vérité, quelques cœurs dans la capitale, si l'on en juge par de légères apparences; personne ne parle mal de lui; mais l'esprit d'insurrection et de terreur ne fait que croître, et l'émigration va en proportion. Des membres de la Junte de Bayonne sont abandonnés par leurs domestiques mêmes. L'esprit de ces députés est si chancelant, qu'au lieu d'entourer le roi de leurs personnes et de leur crédit pour lui faire des créatures, ils seront peut-être les premiers à l'abandonner, si leur peur n'est pas calmée par quelque miracle. L'opposition opiniâtre du Conseil de Castille est le levain de toute cette fermentation [3]. »

Le 26 juillet, Grouchy recevait du lieutenant de gendarmerie Bernou un rapport très intéressant sur l'état général de l'Espagne, qui montre chez de simples officiers une netteté de vue et de jugement très supérieure à celle de l'empereur. La guerre

1. *Gaceta de Madrid*, 26 juillet 1808.

2. En la plaza hay un cartel,
Que nos dice en castellano
Que José, rey italiano;
Viene de España al dosel,
Y al leer este cartel
Dijo una maja á su majo :
Manolo, pon ahi abajo
Que me cago en esa ley,
Porque aqui queremos rey
Que sepa decir : ca.. jo!

Cité par Mesonero Romanos, *Memorias de un setentón*, p. 49.

3. Id., *ibid.*, 25 juillet 1808.

actuelle, qui ne devait être que le châtiment de quelques séditieux et le désarmement de ceux qu'ils avaient séduits, s'était faite, au contraire, avec une rigueur et une cupidité qui avaient exaspéré le peuple, augmenté son mécontentement et détruit la confiance qu'une grande partie de la nation avait dans les intentions bienfaisantes et paternelles de l'empereur. L'arrivée du roi dans sa capitale avait produit un très bon effet, qui devenait plus sensible de jour en jour. Le peuple n'avait aucune prévention contre S. M., aucun éloignement pour sa personne ; les vertus du roi, ses talents lui étaient connus et lui avaient déjà acquis l'estime générale. Une grande partie du peuple, et principalement les individus qui avaient de l'éducation et de la fortune, auraient déjà donné des témoignages publics de leur attachement à leur nouveau souverain, si les bruits les plus sinistres n'étaient journellement répandus à Madrid. Les factieux disaient que 200.000 insurgés marchaient sur Madrid, qu'on passerait tous les traîtres au fil de l'épée [1], que le roi allait établir la conscription [2], que le pillage des églises [3] annonçait que les Français voulaient détruire la religion, que l'Angleterre avait débarqué des troupes en Espagne [4]. Il fallait persuader au peuple que

1. A peine exagéré : Du 23 mai au mois d'août 1808, la junte de Valence avait levé 102.672 hommes. Castaños à Baylen disposait de 60.000 hommes. Lieutenant-colonel Clerc, *Capitulation de Baylen*, p. 55-88.

2. Arch. hist. nac., *Libro de acuerdos de la Sala*, 23 juillet 1808. La *Sala* déclare sans fondement les bruits d'après lesquels le roi devait faire fermer les portes de Madrid et procéder à l'enrôlement forcé des jeunes gens. Non seulement, il n'y aurait pas de conscription, mais encore, si le calme se rétablit, il n'y aura pas besoin, d'ici longtemps, de recourir au tirage au sort.

3. Joseph à Napoléon, 22 juillet 1808 : « Si V. M. faisait écrire au général Caulaincourt qu'Elle est informée du pillage froidement organisé dans les églises et les maisons de Cuenca, Elle ferait beaucoup de bien. Le brocantage des vases sacrés, fait à Madrid, a fait beaucoup de mal ici. Toutes les personnes sensées de l'armée disent qu'il vaudrait mieux qu'il y eût essuyé un échec que d'avoir tenu cette conduite. »

4. Les Anglais débarquèrent à l'embouchure du Mondego le 1er août 1808.

le nombre des insurgés n'était pas si considérable, que les forces des Français s'accroissaient tous les jours. Il fallait gagner le clergé, répandre partout des exemplaires de la nouvelle constitution, organiser une police plus exacte, ne pas brûler les villages et ne pas avoir l'air de faire la guerre à toute la nation. L'Angleterre espérait que l'Espagne serait une autre Vendée, que sa conquête couterait 200.000 hommes à la France, que la population de l'Espagne serait réduite des deux tiers et sa prospérité tarie pour un demi-siècle. Or il ne fallait jamais faire ce que désirait notre ennemi [1].

Le 27 juillet, Madrid fut encore en fête, le roi faisait donner une course de taureaux. Devant un pareil spectacle, il n'y eut plus d'abstentions, mais la séance du soir, à laquelle Joseph n'assista pas, fut la plus brillante [2].

Le 28, on apprit enfin la terrible nouvelle qui tenait Madrid fiévreux depuis cinq jours. Dupont et Vedel avaient été vaincus au passage de la Sierra Morena par l'armée espagnole d'Andalousie et avaient capitulé avec 17.000 hommes et 38 pièces de canon, le 22 juillet, à Baylen.

Madrid était menacé d'être attaqué par les armées de Valence et d'Andalousie et Joseph n'avait à leur opposer que 18.000 hommes et 1.200 chevaux. Il est vrai qu'en rappelant à lui tous les corps disponibles, il eût pu réunir en dix jours 30.000 hommes et s'apprêter à bien recevoir Llamas et Castaños; mais ce parti, que Napoléon eût certainement pris [3], Joseph n'était pas homme à s'y arrêter. Après avoir tenu conseil avec ses ministres affolés et les généraux abasourdis, il ordonna la retraite sur Aranda

1, Arch. de la guerre à Paris, *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 26 juillet 1808.

2. Id., *ibid.*, 27 juillet.

3. « Lui, sans doute, tiendrait ici, disait Savary à Joseph, mais ce qui est possible à lui ne l'est pas à d'autres. C'est assez d'un désastre... n'en ayons pas un second. »

de Duero; et elle se prépara dans le plus grand désordre[1], comme un trop grand nombre de les retraites françaises.

Dans la journée du 29, on arriva, à grand'peine, à faire partir 29 voitures de blessés. Les habitants des villages aux environs de Madrid avaient réuni toutes leurs voitures et y avaient mis le feu [2].

Le 30, Joseph établit à Madrid une garde urbaine de 1.000 hommes, distribuée entre les dix quartiers de la capitale [3]. Le 31, le bruit du prochain départ des Français se répandit dans toute la ville : « Tous les Français établis dans le pays, tous les Espagnols qui avaient paru être les amis de la France, tous ceux qui s'étaient mis en avant cherchaient à quitter la ville pour éviter d'être massacrés... Lorsque les gens de la cour avaient vu faire des préparatifs de départ, ils s'étaient tous cachés et le soir, on n'avait pas trouvé un seul de ces innombrables palefreniers pour atteler deux mules. Tous les harnais avaient disparu [4]. »

On fit sauter 60 caissons dont les roues étaient brisées [5], on encloua l'artillerie de siège [6]. Les soldats pillèrent les magasins d'habillement et de biscuit [7].

Le maréchal Moncey réunit le corrégidor, le gouverneur de la *Sala*, le colonel de la garde urbaine et recommanda à leur hon-

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 30 juillet 1808. Savary à Berthier « V. A. jugera aisément dans quel état moral un événement comme celui du 19 juillet nous a mis. Il faut avoir une grande force morale pour ne pas perdre la tête dans un *débagagement* comme celui-là. »

2. Id., *ibid.*, 30 juillet 1808.

3. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. IX, fasc. 21, 30 juillet 1808.

4. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 31 juillet 1808.

5. *Journal de Girardin*, t. II, p. 158.

6. *Diario de Madrid*, 10 août 1808.

7. Arch. de la guerre à Paris, *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 31 juillet 1808 L'intendant Dennièce à Grouchy.

neur et à leur humanité les 2.750 malades que l'on était obligé de laisser à Madrid [1].

Cabarrus ordonna de réunir toutes les caisses au *Retiro* et fit mettre des gardes au Palais des Conseils, à l'Hôtel des Monnaies, à l'Hôtel des Postes, à l'Hôtel de la Consolidation des *vales* [2]. Le pillage en fut ainsi moins éhonté [3].

Joseph ne fut pas insulté à son départ; des Espagnols consentirent même à pousser les roues de sa voiture et lui souhaitèrent bon voyage, en ajoutant : « Surtout, n'y revenez pas! » Les soldats s'en allaient humiliés, furieux, sans frein ni discipline. « Chacun ne songeait guère qu'à soi... Les soldats s'attendaient à chaque instant à se voir surpris par l'armée de Castaños... Ils tuaient des moutons en quantité suffisante pour nourrir une armée de 80.000 hommes... Brûler était un plaisir dont ils ne pouvaient se lasser, ils mettaient le feu aux champs de blé, à la veille d'être récoltés, et le feu n'était pas plutôt mis dans un champ que l'œil découvrait, bientôt après, une vaste étendue de flammes; à peine étions-nous sortis des chaumières où nous avions passé la nuit qu'elles étaient en feu [4]. »

## CHAPITRE VI

### LE CONSEIL DE CASTILLE ET LES JUNTES PROVINCIALES

(1er août — 25 septembre.)

### I

Les dernières troupes françaises quittèrent le Retiro le 1er août, entre 3 et 4 heures du matin. La première impression

1. Arch. de la guerre à Paris. *Corresp. 1808, armée d'Espagne*, 31 juillet 1808. Moncey à Belliard.
2. Id., *ibid.*, 31 juillet 1808.
3. Arch. hist. nac., *Inv. fr. Consejo*, Leg. VIII, fasc. 5, 1er août 1808.
4. *Journal de Girardin*, t. II, p. 158.

des Madrilènes paraît avoir été celle d'une sincère terreur. Les Esgagnols, comme les Français [1], craignaient que la ville fût mise au pillage, et le principal souci du Conseil de Castille, redevenu par la force des choses la plus haute autorité de la ville, fut de réorganiser la police et d'assurer le maintien de l'ordre public.

Dès le 29 juillet, aux premiers symptômes de départ observés chez les Français, D. Arias Mon écrivit confidentiellement au gouverneur de la *Sala* pour l'engager à reprendre les rondes d'habitants organisés au mois de mars précédent [2].

Le 31, l'alcalde Rozas réunit ses alcaldes de quartier, et ne trouva chez eux aucune bonne volonté; on n'avait pas d'armes, et chacun craignait les bandits. L'alcalde proposait d'établir — comme Joseph le voulait [3] — une garde nationale de 5 à 600 hommes, placée sous le commandement de deux personnes de marque et payée par la ville [4].

A peine les Français avaient-ils quitté Madrid, qu'une foule de gens du peuple se ruèrent sur le Retiro et se mirent à piller : ils emportèrent du bois, dérobé au théâtre, du biscuit pris aux magasins et même des tableaux. L'*alcalde de Corte*, D. Mariano Alonso, qui présidait le marché [5], accourut avec une patrouille et chassa les maraudeurs [6]. Mais bientôt, le directeur de la prison fit dire qu'il observait quelque inquiétude chez les prisonniers et demanda d'urgence au moins six hommes et un caporal pour

1. Arch. de la guerre à Paris, *Corresp. 1808, armée d'Esp.* — Belliard à Berthier, 31 juillet 1808 : « Cette malheureuse capitale, quand nous l'aurons quittée, sera, je le crains bien, le théâtre de beaucoup d'horreurs, et lorsque les insurgés y entreront, la grande masse des habitants nous regrettera, en faisant la comparaison de la conduite des étrangers avec la nôtre. »

2. Arch. hist. nac., *Libro de acuerdos de la Sala*, 29 juillet 1808.

3. Arch. hist. nac., *Inv. fr. Consejo*, Leg. IX, fasc. 21, 30 juillet 1808.

4. Id., *Libro de acuerdos de la Sala*, 31 juillet 1808.

5. « Estaba de repeso mayor. »

6. Arch. hist. nac., *Inv. fr. Consejo*, Leg. V fasc. 2, 1er août 1808.

empêcher les détenus de s'enfuir, comme ils l'avaient fait le 2 mai [1].

Le Conseil publia aussitôt un avis [2] et nomma une commission de quatre membres chargée de veiller jour et nuit au maintien de l'ordre [3]. Dans chaque quartier durent circuler des rondes nombreuses, sous la conduite de chefs connus et estimés, et sous la direction générale de l'alcalde de quartier. Les cinq corporations majeures, les inspecteurs des corporations mineures, les patrons de fabriques et d'ateliers furent invités à fournir aussi des patrouilles [4]. La *Sala* pria le prince de Castelfranco, capitaine général de Nouvelle-Castille, le gouverneur de la place, le commandant général de l'artillerie et le commandant des Gardes-Espagnoles, de mettre toutes leurs forces à sa disposition [5].

Grâce à ces précautions, l'ordre fut maintenu à Madrid pendant les journées du 1er et du 2 août [6]. Mais le 3, une émeute populaire coûta la vie à D. Luis Viguri, ex-intendant de la Havane, homme de confiance du prince de la Paix, que Ferdinand VII avait déjà fait arrêter au mois de mars, et que Murat avait remis en liberté [7]. Le Conseil ne parut pas s'en émouvoir outre mesure et se contenta de publier un nouveau avis pour

1. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*, 1er août 1808.

2. Id. *Inv. fr. Consejo*. Leg. V, fasc. 1, 1er août 1808. — « La salida de las tropas francesas de esta corte y la falta de guarnicion pudiera dar lugar á que algunos abusen de estas circunstancias para inquietar á los vecinos honrados, y causar movimientos que comprometiesen la seguridad comun.... « Le Conseil recommande à tous la cause de l'ordre, sans faire la moindre allusion aux circonstances politiques, et sans un mot qui sente la joie d'être délivré des troupes françaises.

3. Id., *ibid.*, Leg. V, fasc. 1, 1er août 1808.

4. Id., *ibid.*, Leg. V, fasc. 1, 1er août 1808.

5. Id., *ibid.*, Leg. V, fasc. 1, 1er août 1808.

6. Arch. de la guerre à Paris, *Corresp. 1808, armée d'Esp.* Belliard à Berthier, 2 août 1808.

7. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. V, fasc. 1, 3 août 1808.

rappeler tout le monde au respect de l'ordre public, « à l'occasion du crime de la veille [1] ».

Le 8 août, le Conseil ordonna au gouverneur de la banlieue (*gobernador del Campo*) de faire prendre note aux portes de la ville de toutes les voitures et véhicules qui entreraient à Madrid, et d'en remettre chaque jour la liste au doyen [2]. On rétablit le poste de la *Plaza Mayor* et l'on put supprimer les six hommes de garde à la prison [3]. Le 13, le Conseil institua une *Junte de la tranquillité publique*, qui fonctionna régulièrement jusqu'à la fin d'octobre [4], et la paix ne fut plus troublée que par les gamineries des enfants, qui se répandaient le soir dans les rues en portant des torches et en chantant des chansons indécentes [5], ou par les soldats qui insultaient les femmes, en venant chaque matin chercher leur pain à la manutention royale [6].

A la veille de la réunion de la Junte Suprême, le Conseil engagea les Madrilènes à ne rien faire qui pût troubler la paix commune « au moment où l'on tendait à concentrer l'autorité divisée par les événements, et à établir un gouvernement stable et fort, tel que la nation le voulait et l'espérait [7].

Le Conseil rendit donc à Madrid l'inappréciable service de le sauver d'un pillage, regardé comme inévitable, et d'y maintenir la paix, pour ainsi dire par le seul prestige de son autorité morale.

---

1. Id., *ibid.*, Leg. V, fasc 1, 3 août 1808.
2 Id., *ibid.*, Leg. XIV, fasc. 20, 8 août 1808.
3. Id., *Libro de acuerdos de la Sala*, 8 août 1808.
4. Id., *ibid.*, 13 août 1808. Elle fut présidée par D. Arias Mon et se composa de quatre membres : D. Bernardo Riega, D. José Mariano Puig, D. Domingo Fernandez Campomanes, D. Tomas Moyano.
5. Id., *ibid.*, 17 août 1808.
6. Id., *Inv.*, *fr. Consejo*, Leg. XIV, fasc. 29, 8 sept. 1808.
7. Id., *Libro de acuerdos de la Sala*, 24 sept. 1808.

## II

Avec l'imperturbable calme qui le caractérisait et qui faisait sa grande force, le Conseil reprit, dès le moment où il se vit libre, sa vie normale comme aux jours les plus paisibles de la monarchie, veillant avec un soin également jaloux à l'observation des lois du royaume et au maintien de ses propres droits, et procédant en chaque occasion avec toute la prudence et toute la gravité qui étaient chez lui de tradition constante et invariable.

Le personnel de la Cour se compléta par l'arrivée de deux des conseillers rétablis en mars 1808 par Ferdinand : D. Domingo Codina [1], et D. Benito Ramon de Hermida. Ce dernier, considéré comme un homme de grande expérience et de beau caractère, mit à la disposition du Conseil « les faibles restes de ses forces et de ses facultés et le zèle qui l'animait pour le bien public [2] », et D. Arias l'invita courtoisement à rejoindre le plus tôt possible la Compagnie [3].

Le Conseil défendit à l'occasion ceux de ses membres que poursuivait l'animosité publique. D. Simon de Viegas, le fiscal détesté, qui avait soutenu le parti Godoy dans le procès de l'Escurial, était considéré comme *afrancesado*, et le trésorier-général refusait de lui payer son traitement [4]. Il réclama auprès du Conseil et obtint gain de cause [5]. Le vulgaire s'acharnait après D. Josef Navarro, et le menaçait de le tuer « comme on avait fait de son ami Viguri ». La *Junte de tranquillité* jugeait le cas si grave qu'elle conseillait à D. Josef de quitter Madrid, dans l'intérêt de sa sûreté. Le magistrat, suspect d'intelligences avec Joseph Napoléon, répondit « qu'il espérait que S. S. et les membres de la

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIV, fasc. 1, 27 août 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XIV, fasc. 1, 27 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XIV, fasc. 1, 2 sept. 1808.
4. On était au mois d'août, et la trésorerie payait le mois de février.
5. Id., *ibid.* Leg. XIV, fasc. 21, 18 août 1808.

Junte ne trouveraient pas mauvais qu'il continuât à assister au Conseil et à remplir tous ses autres devoirs de citoyen, et que si, contre toute son espérance, S. S. et la Junte pensaient autrement, il les priait de bien vouloir l'en avertir, afin qu'il pût défendre son droit [1]. » Il resta au Conseil comme il l'avait demandé.

Le Conseil se fit aussi l'avocat des fonctionnaires de la Cour qui se trouvaient sans ressources ou sans place par suite du départ du roi. Le marquis d'Astorga réclamait des fonds pour les pages du roi, le Conseil lui accorda 30.000 réaux le 7 septembre [2]. Dª Margarita Doyle, dame d'honneur de la reine, avait été expulsée du palais, par ordre de Murat, le 21 mai 1808, avec toutes les dames de la chambre (*camaristas*), dames d'atours (*azafatas*) et femmes (*dueñas*) du service royal, et demandait à rentrer avec ses compagnes. Le Conseil le leur permit, malgré l'opposition du Grand majordome et la grosse dépense que représentait leur entretien; il entendait respecter tous les droits acquis [3].

Cependant la nécessité de faire des économies sur les dépenses du palais s'imposait de plus en plus. Le trésorier général voyait ses caisses assiégées, et pour éviter l'encombrement, avait fini par assigner un jour spécial de paiement à chaque classe d'employés, mais les salaires des gens du palais atteignaient chaque mois 1.100.000 réaux; il devenait urgent d'aviser. Le Conseil le sentit lui-même et fit demander au Grand majordome, au Grand écuyer et au Sommelier du corps d'opérer sur leurs budgets

1. Id., *ibid.* Leg. XIV, fasc. 41, 23 sept. 5 octobre 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. XIV, fasc. 28, 29 août, 7 sept. 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. XVI, fasc. 15, 30 août 10, 20, 22, 24 sept. 1808. — Le chef de l'éclairage demandait à lui tout seul 4.840 réaux; il fallait 2 ou 3 chevaux avec les valets correspondants pour monter l'eau dans les chambres; il fallait de la cire, de l'huile, du charbon; il fallait prévoir les frais de culte à l'oratoire des dames; il fallait rétablir le chirurgien de famille qui passait la nuit au palais pour être toujours prêt à les assister en cas de maladie. — La dépense totale était estimée à 80.000 réaux par an.

respectifs toutes les économies possibles [1]. Le comte de Gausa, doyen des majordomes de semaine, répondit que les traitements ordinaires et extraordinaires de la maison du roi, de la chapelle et de la chambre, ainsi que des serviteurs de la reine, montaient chaque mois à 634.000 réaux, et qu'aucune économie n'était possible sur ces traitements, vu leur extrême modicité, et les retards dans le paiement soufferts par les titulaires. Il n'y avait plus d'autres dépenses au palais que celles du culte et de la comptabilité ; ces services dépensaient peu et figuraient au budget pour un chiffre assez considérable, mais c'était sur les fonds qui leur étaient alloués que l'on payait l'arriéré dû aux employés [2]. Le Grand écuyer répondit de même qu'il avait toujours géré son service avec la plus grande économie, qu'il n'y avait plus à l'heure actuelle, d'autres grosses dépenses que la maison des pages, la jumenterie d'Aranjuez et l'école de dressage des mules, et qu'il continuerait à faire toute l'épargne possible « vu les obligations extraordinaires auxquelles l'Etat était forcé de satisfaire [3] ».

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XXI, fasc. 9, 5 sept. 1808. Le trésorier général Alcalá Galiano au doyen du Conseil et au Conseil. — 8 sept. Le Conseil à Alcalá Galiano. Il envoie sa lettre au Grand Majordome, au grand Ecuyer et au Sommelier du corps.

2. Id., *ibid.*, Leg. XXI, fasc. 9, 28 sept. 1808. Rapport du comte de Gausa au Conseil.

3. Id., *ibid.*, Leg. XXI, fasc. 9, 24 sept. 1808.

On n'a point le rapport du sommelier du corps, ce qui peut tenir à ce qu'à cette époque cette charge n'avait point de titulaire régulier. Le marquis de Hariza y Estepa, sommelier du corps sous Charles IV, avait été mis à la retraite par Ferdinand VII et remplacé par le marquis de Valmediano. Mais Murat avait rétabli Hariza dans son titre, et le marquis était en instance auprès du Conseil pour se faire reconnaître en qualité de sommelier du corps, en vertu de la nomination faite par le grand-duc de Berg. — Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 19, 12 sept. 1808.

La question des dépenses de Cour n'était pas encore réglée au mois de novembre 1808. Les gens du palais n'avaient à cette époque touché depuis le 1er août que leur traitement du mois d'avril, et adressaient à la Junte Suprême une supplique désespérée pour toucher les mensualités échues. Id., *ibid.* Leg. VIII, fasc. 16, 13 sept. 1808.

Le Conseil montrait moins de scrupules quand il se trouvait en face de gens opulents et n'hésitait pas à leur faire honte de leur cupidité. Le maréchal de camp D. Luis Idiaquez osa réclamer les frais de son voyage à Bayonne, que Murat lui avait promis de lui rembourser; le Conseil lui refusa le « bon à payer [1] ». Le duc de Granada de Ega, président du Conseil des Ordres, s'indignait de voir la *Junte centrale de suministros* appliquer aux besoins de l'armée les fonds provenant des Grandes maîtrises des Ordres. Ces fonds, disait-il, avaient été affectés, par bulles spéciales des souverains pontifes, à la rétribution du Conseil des Ordres et de ses membres, et ne pouvaient recevoir sans l'assentiment du Conseil une autre destination [2]. Les fiscaux de Castille répondirent que « les raisons du noble duc eussent mérité la plus grande considération dans des temps sereins et tranquilles, mais qu'elles étaient sans valeur quand il s'agissait de sauver la patrie, qui se trouvait dans le plus grand et le plus émouvant péril où elle se fût jamais vue... les fiscaux regrettaient que les membres du Conseil des Ordres fussent depuis plusieurs mois privés de traitement, mais ces retards, tous les tribunaux en souffraient — de plus longs même — et ne se plaignaient pas [3] ».

Le Conseil poursuivait les abus avec une extrême fermeté, sans faire aucune acception de personnes. Il supprimait le Conseil supérieur de marine, comme dépendance de l'Amirauté, supprimée le 20 mars 1808 [4]. Il défendait de payer sur la Caisse de consolidation des *vales* des dettes étrangères à son objet [5]. Il refusait au général de l'armée de Valence les caisses de vin lais-

1. Id., *ibid.* Leg. XIV, fasc. 24, 28 août, 3 sept. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 19, 15 sept. 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 19, 18 sept. 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 7, 18 août 1808.
5. Id.. *ibid.* Leg. XIV, fasc. 33, 13 sept. 1808.

sées en douane à l'adresse du grand-duc de Berg et les faisait vendre au profit de l'État [1].

Suivant le vieil esprit de la législation espagnole, le Conseil voulait être informé des plus petits faits, et les connaître dans le dernier détail. Il demandait sérieusement à la Chambre criminelle de la Chancellerie de Valladolid ce que devenait l'enquête commencée par elle à propos de la saisie d'un carrosse, attelé de six mules, et conduit par trois domestiques. Il apprenait avec satisfaction que le carrosse avait été restitué à l'archidiacre de Guadalajara, son propriétaire, que les domestiques avaient été remis en liberté, mais que la Cour les avait condamnés aux dépens pour avoir voyagé sans passe port et avoir répondu avec peu de clarté aux questions des magistrats [2].

A côté de ces vétilles, le Conseil touchait aux affaires les plus importantes; il ordonnait à la Secrétairerie de grâce et justice de dresser la liste de toutes les affaires en souffrance restées dans ses bureaux [3]; il ordonnait de graver de nouveaux coins pour activer la fabrication de la monnaie [4]; il correspondait avec les généraux des armées nationales, il leur suggérait des idées pour arrêter les barbaries des Français [5]; il s'attaquait à la grosse question de la légitimité des actes du roi Joseph et consultait les fiscaux sur cette affaire, comme sur tous les cas épineux qui s'étaient présentés pendant l'occupation française. Les fiscaux déposèrent leurs conclusions le 9 août; ils montrèrent que les magistrats n'avaient jamais été écoutés, avaient été traités de

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIV, fasc. 22, 1er sept. 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. IV, fasc. 4, 14 sept. 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. XVIII, 23 août 1808. Les affaires dont il s'agissait étaient surtout des demandes en réduction de dette, des levées de séquestre, des remises et commutations de peine.

4. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 12, 9 sept. 1808.

5. Id., *ibid.* Leg. XVI, fasc. 18, 31 août 1808. L'idée était, il est vrai, détestable : Il s'agissait de menacer les Français d'exercer des représailles sur les prisonniers français tombés aux mains des Espagnols.

rebelles, de séditieux et de révolutionnaires, et avaient fini par craindre de ne pouvoir sauver leur vie, même en se démettant de leurs charges. Entourés par une armée nombreuse, aussi atroce, aussi cruelle et inhumaine que ses chefs eux-mêmes, ils avaient dû condescendre en quelque manière aux idées de l'usurpateur, « mais l'armée étrangère avait quitté la capitale, le roi intrus Joseph Napoléon l'avait suivie, en donnant des marques non équivoques, sinon de fuite, du moins d'abandon [1] », le moment était donc venu pour le Conseil de faire usage de sa liberté reconquise; rien ne devait subsister de ce qui avait été fait pendant ce malheureux interrègne; tous les actes consentis du 2 mai au 1er août 1808 étant viciés dans leur principe par la violence et la crainte et par l'illégitimité du pouvoir qui les commandait. Le 11 août, le Conseil adoptait les conclusions de ses procureurs et décrétait nuls et non avenus tous les actes du gouvernement intrus [2]. Le 31 août, un nouveau décret défendait d'exécuter aucun ordre de Joseph Napoléon « ces ordres devant être tenus pour nuls, sans effet et sans valeur [3] ».

La décision du 11 août 1808 a été considérée par Napoléon comme une lâcheté et une perfidie « aussi déshonorante pour la dignité du magistrat que pour le caractère de l'homme [4] ». Mais ces expressions, dictées à l'empereur par la colère qui le dominait, ne sont que des injures sans portée. La décision du 11 août n'a été que la conclusion logique et naturelle de la patiente opposition faite par le Conseil de Castille à Murat, à Savary et à Joseph. Après avoir peut-être cru un moment que le pouvoir de l'usurpateur allait se consolider, après avoir eu, même à ce moment, le courage de lui résister, le Conseil, redevenu libre, a pu sans déshonneur déclarer nuls les actes passés

1. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 25, 9 août 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 25, 11 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XIV, fasc. 12, 31 août 1808.
4. Décret impérial du 4 décembre 1808.

par un usurpateur, qui n'avait pas même le courage de rester à son poste, et qui s'enfuyait sans songer à défendre ceux qu'il avait compromis [1]. Non seulement le Conseil pouvait annuler les décrets de l'intrus, mais il le devait, et l'Espagne entière lui en sut gré, comme d'un acte de patriotisme et de justice.

## III

Il n'était que temps qu'il parlât, car de tous les points de la péninsule partaient des plaintes et même des injures à son adresse.

L'Espagne, menacée de devenir une province française, s'était en quelques jours levée contre l'envahisseur, et chaque province avait déclaré à Napoléon sa guerre particulière. Tout autour du plateau castillan occupé par les Français, s'étaient instituées des assemblées révolutionnaires, des *Juntes*, formées parfois des éléments les plus hétérogènes, mais toutes fanatisées par le danger national et prêtes à tous les sacrifices « pour la religion, la patrie et le roi ».

Il s'était établi des Juntes en Catalogne, à Valence, à Murcie, à Jaen, à Grenade, à Séville, à Cadix, à Badajoz, à Leon, à Lugo, à Oviedo, à Pampelune, à Saragosse. Toutes ces villes étaient devenues d'actifs foyers d'embauchage et d'instruction des armées insurgées, des centres d'opposition intransigeante au gouvernement intrus.

La Junte de Valence avait armé 100.000 hommes et fait reculer le maréchal Moncey.

La Junte de Cadix avait soulevé toute l'Andalousie méridionale et fait capituler l'amiral français Rosily avec six vaisseaux.

1. *Gaceta de Madrid*, 12 août 1808 « La inesperada salida de las tropas enemigas, la celeridad y precipitacion con que la hicieron, y el desorden con que marcharon, dexaron admirado y atónito al pueblo y al gobierno que dudaba aquello mismo que veia. »

La Junte de Séville avait organisé l'armée d'Andalousie, qui avait vaincu Dupont à Baylen.

La Junte de Leon avait favorisé les efforts du vieux général Cuesta.

La Junte de Galice avait aidé Blake à organiser une armée.

La Junte d'Oviedo avait été la première à lancer le cri de révolte et à solliciter les secours des Anglais.

La Junte d'Aragon défendait héroïquement Saragosse, et son chef, Palafox, allait adresser au général Loison la plus belle et la plus noble protestation qu'ait fait entendre l'Espagne [1].

Chacune de ces assemblées était naturellement portée à s'exagérer son rôle et ses services, et ne trouvait à manifester au Conseil qu'une compassion assez dédaigneuse, quand elle comparait la glorieuse conduite qu'elle avait tenue et les exemples qu'elle avait donnés à l'attitude hésitante et timorée des magistrats prisonniers des Français.

Sitôt qu'il fut rentré en relations avec les provinces, après deux mois et demi d'isolement, le Conseil s'aperçut que les dispositions des autorités à son égard étaient changées, et chaque jour lui apporta la preuve du discrédit aussi profond qu'immérité où il était tombé.

Dès le 4 août, il expédia une circulaire aux Juntes provinciales pour leur annoncer la retraite des Français et les engager à envoyer des députés à Madrid; tous travailleraient avec lui au bien général [2].

La Junte de Valence répondit par un factum extravagant. « Intègre et sage Conseil de Castille! Si la méchanceté et l'intrigue cherchent à te représenter comme coupable, en ces jours de douleur que nous traversons, mon respect et la conviction où je suis de tes vertus ne t'en laisseront pas moins au rang

1. Arch. des Aff. Étr. Espagne, supplément, t. XX, f° 181. Palafox au Général Loison. Albarracin, 28 août 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 1, 4 août 1808.

qui te convient, remettant la pleine restauration de ton honneur au jour où tes opérations nous seront mieux connues. » Après ce préambule flamboyant, la Junte faisait l'historique du Conseil, énumérait ses devoirs, et se demandait s'il les avait bien remplis au cours des derniers mois? Cependant elle espérait que le Conseil, rendu à la liberté, recouvrerait bientôt son ancienne réputation ; elle désirait elle-même l'établissement d'une Junte centrale et envoyait deux députés à Madrid. Autant son exorde était dur pour le Conseil, autant sa péroraison était louangeuse pour elle-même : « Quelle gloire pour Valence si on la voyait la première faire un geste si conforme à sa loyauté, si elle était la première à constituer la centralisation du pouvoir comme à lever une tête généreuse contre l'iniquité française [1] ! » Le Conseil eut le bon goût de répondre à cette philippique en remerciant la Junte de son patriotisme et en la priant de continuer à travailler pour la bonne cause [2]. La Junte finit peut-être par sentir le ridicule de son attitude, car son général, D. Pedro Gonzalez Llamas, ayant voulu interdire tout acte politique au Conseil [3], elle le désavoua et lui enjoignit de ne plus se mêler de semblables affaires sans son ordre exprès [4].

Pour ne pas toutes parler un langage aussi magnifique, les autres Juntes n'étaient pas animées d'un esprit moins indépendant. Celle de Majorque décidait de n'obéir qu'à ceux des décrets du Conseil qu'elle jugerait elle-même utile de publier [5]. La Junte de Murcie répondait ironiquement à la circulaire du 4 août qu'il y avait plus d'un mois que les Juntes provinciales songeaient à organiser un gouvernement central [6]. La Junte

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XII, fasc. 2.
2. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 2, 12 août 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 2, 13 août 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 2, 19 août 1808. Remerciements du Conseil : 26 août 1808.
5. Id., *ibid*. Leg. XIX, 22 sept. 1808. L'évêque d'Ibiza au Conseil.
6. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 5, 9 août 1808.

suprême de Grenade se disait heureuse d'aider le Conseil « dans toutes les mesures que lui dicterait le bien public » ; elle espérait qu'il prêcherait aux peuples la reconnaissance et l'obéissance aux Juntes « qui avaient si bien mérité de la patrie [1] » ; elle défendait de payer aucune somme sur l'ordre de Madrid [2] ; les fiscaux du Conseil faisaient remarquer avec raison que si toutes les Juntes s'arrogeaient une pareille autorité, chaque province formerait bientôt un état et c'en serait fait de la monarchie espagnole [3].

La Junte de Jaen fit une réponse courtoise ; elle dit que s'étant entendue déjà avec la Junte de Séville, elle ne pourrait, sans inconséquence, exécuter immédiatement les ordres du Conseil, mais qu'elle était étrangère à tout esprit de parti, et que si le vœu des provinces se prononçait en faveur d'une autre politique, elle était toute prête à l'adopter. Malgré les pillages soufferts par la province, Jaen était tout disposé à venir en aide à Madrid [4].

La Junte Suprême de Badajoz ne répondit au Conseil que par un simple accusé de réception [5]. Le Conseil récrivit une lettre très digne : S'il insistait, c'était par devoir, et par souvenir de la confiance que ses rois avaient toujours eue en lui. Le rédacteur de la lettre avait ajouté : « *Et parce qu'il n'y a dans le royaume nul autre corps et nulle autre personne qui puisse et qui doive légalement faire ce que fait le Conseil.* » On trouva la phrase trop hardie ; on n'osa pas l'envoyer. La lettre du Conseil fit d'ailleurs bon effet à Badajoz ; la Junte voulut bien remercier le Conseil de sa modération et l'engagea à se contenter « d'exciter l'autorité de la nation (?) et de coopérer au bien général avec toute son influence, toute sa dignité et toutes ses lumières [6] ».

1. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 12, 13 août 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 25, 20 août 1808, fasc. 11, 13 sept. 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 12, 10 août 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 7, 14 août 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 6, 9 août 1808.
6. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 6, 9 août, 12 août, 19 août 1808.

La Junte Suprême de Séville avait fait reconnaître son autorité par les autres Juntes d'Andalousie ; sa réponse fut pleine de condescendance et d'ironie. Elle avait organisé l'armée qui avait vaincu à Baylen, et elle lui ordonnait de marcher au secours de Madrid. L'idée de former un gouvernement central, les Juntes l'avaient déjà conçue, « *elles continueraient à marcher d'accord* la haute prudence de S. S. I. ne laisserait pas de pénétrer toute la force de ces expressions et ne trouverait jamais meilleure occasion d'employer sa science et ses talents [1] ». Le Conseil ne voulut pas laisser passer de telles insolences. Il récrivit qu'il n'avait jamais cessé de faire son devoir ; c'était à la nation de dire sous quel gouvernement elle voulait vivre, et il n'y prétendait pour lui-même d'autre part que celle que la nation lui attribuerait [2]. La Junte de Séville ne répondit pas, et continua à gouverner l'Andalousie, avec les Juntes locales de Ronda [3], de Cordoue [4], de Jaen [5] et de Ciudad Real [6].

Les Juntes du Nord ne furent pas beaucoup plus encourageantes : la Junte supérieure de Galice accusa réception de la circulaire du Conseil et le félicita du départ des Français qui le rendait à la liberté [7]. La Junte des Asturies répondit poliment qu'elle était engagée avec la Junte et le commissaire anglais de Galice [8], et s'opposa à ce qu'aucune autre autorité que la sienne fût reconnue dans la principauté [9].

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XII, fasc. 4, 8 août 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 4, 12 août 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 20. 23 août 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 10, 17 août 1808, fasc. 22, 18 août 1808, 25 août 1808.
5. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 7, 14 août 1808.
6. Id., *ibid*. Leg. XI, fasc. 8, 19 août 1808 et Leg. IX, fasc. 3, 22 août 1808.
7. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 8, 10 août 1808.
8. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 11, 10 août 1808.
9. Id., *ibid*. Leg. XXI, fasc. 10, 17 sept. 1808.

Dans la Vieille-Castille, les Juntes eurent une histoire mouvementée, « chacun voulant commander et personne ne voulant obéir [1] ». Le vieux général Cuesta, nommé par Ferdinand VII capitaine-général de Vieille-Castille, avait organisé dans chaque chef-lieu d'intendance une junte de défense et d'armement, et à Valladolid une Junte centrale de Vieille-Castille. Après la bataille de Cabezon, il se retira à Leon, où la Junte le suivit; Leon se trouvant menacé, à la suite de la bataille de Medina de Rio Seco, la Junte se retira à Ponferrada. Quelques ambitieux, dont le bailly Valdés, eurent alors l'idée de former une Junte générale de Galice, Leon et Castille et, en effet, le 21 août, un traité d'union fut conclu entre les trois royaumes « pour la défense de leurs territoires respectifs, la conservation de leur gouvernement antérieur et l'expulsion des ennemis de toute la monarchie [2] ». La Junte générale se réunit à Lugo et commença à faire acte de souveraineté, mais Cuesta ne l'entendait pas ainsi; il déclara dissoute la Junte de Lugo et défendit aux Juntes de Castille toutes relations avec la Junte de Galice; il y eut quelques mouvements à Leon, puis Cuesta finit par imposer son autorité [3]. La Vieille-Castille forma donc, en réalité, une sorte de proconsulat militaire, où Cuesta exerça l'autorité souveraine, au nom de la Junte intituée par lui.

Il se passa quelque chose d'analogue à Saragosse, où l'autorité de Palafox domina complètement celle de la Junte d'Aragon.

Le mouvement régionaliste s'étendit même à la Nouvelle-Castille. Dès le 2 août, Tolède créa une *Junte permanente de tranquillité publique*, dans laquelle domina d'abord l'élément ecclésiastique et qui montra une certaine docilité envers le Con-

1. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 8, 3 sept. 1808... « Hemos de tener unas guerras civiles, por la simpleza de querer mandar y no obedecer. » Fr. Miguel Vicente de Madrid á D. Pablo Hernando.

2. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 9, 21 août 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 30, 19 sept. 1808. Cuesta à Castaños.

seil de Castille [1], mais le Conseil n'ayant pas cru devoir ordonner à l'intendant d'assister à toutes les séances de la Junte, celle-ci se déclara offensée par le Conseil [2] et commença à faire de l'opposition. L'intendant, de son côté, montrait beaucoup d'ennui de suivre toutes les discussions de la Junte, il voyait sa voix étouffée dans une assemblée de plus de quarante personnes, de toutes classes — il y avait jusqu'à des artisans [3] ! — De guerre lasse, il lui abandonna l'enrôlement des volontaires, mais quand la Junte eut des enrôlés, elle voulut avoir de l'argent, et prétendit mettre la main sur tous les revenus de la province [4] ; l'intendant répondit que seuls le trésorier du royaume et le Conseil de Castille avaient le droit de toucher aux revenus du roi [5] ; la *Junte suprême de gouvernement de Tolède et sa province* trouva ses prétentions du plus mauvais goût [6] ; le cardinal D. Luis de Bourbon écrivit au Conseil « qu'après tout, Tolède était la capitale de la Castille et ne pouvait renoncer au système adopté par toutes les provinces du royaume [7] ». La Junte vanta ses services : elle avait versé 60.000 réaux au marquis de Coupigny, elle faisait faire 1.500 chemises et 1.500 paires de souliers pour l'armée, elle avait donné 21.000 réaux à des officiers du régiment de Bourbon, elle allait donner 300.000 réaux à l'armée d'Andalousie ; elle était reconnue par les autres Juntes, et refusait de céder. Elle envoya deux délégués à la Junte centrale du royaume [8] et tint le Conseil en échec, dans sa propre province, à quinze lieues de Madrid.

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XI, fasc. 3, 5 août 1808, 7 août 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. XI, fasc. 3, 6 août 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. XI, fasc. 3, 11 août 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. XI, fasc. 3, 18 août 1808, 20 août 1808, 21 août 1808.
5. Id., *ibid*. Leg. XI, fasc. 3, 25 août 1808.
6. Id., *ibid*. Leg. XI, fasc. 3. « La Suprema Junta no ignora la esfera de aquellas legitimas autoridades, pero en el sistema adoptado por la nacion... halla toda la autoridad para mandar y hacerse obedecer. »
7. Id., *ibid*. Leg. XI, fasc. 3, 2 sept. 1808.
8. Id., *ibid*. Leg. XI, fasc. 3, 8 sept. 1808.

Madrid même faillit avoir sa Junte ! La Junte de Villanueva de la Jarra écrivit à l'ayuntamiento de Madrid et demanda l'érection d'une *Junte suprême de Nouvelle-Castille* [1]. Les régidors transmirent la lettre au Conseil, qui se garda bien de répondre [2].

Cette éclosion spontanée du régionalisme est un des faits les plus intéressants de cette curieuse époque; elle montre qu'en dépit de la centralisation officielle, chaque province de la monarchie avait gardé sa personnalité et était toute prête à reprendre son autonomie. Libérée de sa vieille dynastie, l'Espagne se libérait du même coup de sa vieille administration et retournait d'instinct au fédéralisme, son véritable régime national. Le mouvement ne faisait que commencer et déjà une quinzaine de souverainetés provinciales s'instauraient tout autour de la Péninsule. Si l'élan avait continué, on peut être certain que les Juntes eussent été sans cesse en se multipliant; chaque intendance de Vieille-Castille avait déjà sa Junte d'armement; il y en avait d'analogues dans de gros bourgs comme Villanueva de los Ynfantes [3], El Bonillo [4], Villahermosa [5] ; bientôt chaque *pueblo* aurait voulu la sienne, et c'eût été par toute l'Espagne un renouveau de la pittoresque anarchie des XIVe et XVe siècles. Napoléon pouvait retirer ses armées et laisser l'Espagne à elle-même; il n'eût rien eu à en craindre pendant vingt ans, et peu à peu, du chaos des guerres civiles, se seraient dégagés les traits principaux

1. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 14, 31 août 1808 : « ¿ Y sera razonable que un millon y medio de almas de nuestras cinco provincias, que contribuien con cerca de cien millones anuales, que viven en ellas muchos hombres savios, los primeros personages, los rentados mas fuertes, y los mayores capitalistas de España, y que tenemos en el exercito mas de 20.000 soldados, carezcamos de representacion tan apetecible como decorosa ? »

2. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 14, 7 sept., 19 sept. 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 8, 4 sept. 1808.

4. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 8, 15 sept. 1808.

5. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 8, 26 sept. 1808.

d'une Espagne moderne, bien plus espagnole, plus originale et vivante que l'Espagne d'aujourd'hui.

Le Conseil de Castille ne pouvait évidemment voir les choses avec cet optimisme. Pour les magistrats madrilènes, le régime des Juntes était l'anarchie pure. N'avait-on pas vu, à Tembleque, un secrétaire de la Junte de Séville déclarer à l'*ayuntamiento* qu'il n'avait à obéir à aucun ordre du Conseil [1] ? Le commandant du camp de Saint-Roch n'avait-il pas écrit à D. Bartolomé Muñoz, secrétaire de l'*ancien Conseil de Castille* [2] ? A Madrid, deux soldats de Castaños n'avaient-ils pas lacéré une affiche du Conseil en disant : « Tout cela, c'est de la tromperie, et devrait être défendu. Il n'y a ni Suprême, ni Conseil [3] ! » Devant des faits aussi scandaleux, plus d'un conseiller en venait peut-être à regretter Joseph.

Cependant, le Conseil se renseignait, étudiait la situation et finit par comprendre que tout n'était pas perdu. Les Juntes avaient certainement pour elles la faveur publique. Certains voyaient dans la création spontanée de toutes ces assemblées un décret merveilleux de la Providence [4]. D. Tomás de Morla comparait la révolution espagnole « à l'étincelle électrique courant sur un fil de fer à travers toutes les provinces [5] ». Mais l'esprit régionaliste qui les avait créées n'était pas absolument celui qui les animait. Nées de l'instinct populaire, qui avait affirmé à la fois ses idées conservatrices en acclamant Ferdinand VII et ses idées particularistes en se séparant de Madrid, les Juntes s'étaient remplies d'ecclésiastiques, d'anciens fonctionnaires, de propriétaires, de magistrats, qui façonnés par l'éducation monarchique,

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XI, fasc. 8, 3 sept. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 16, 22 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 10, 19 sept. 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 30, 18 sept. 1808. Castaños à Cuesta.
5. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 17, 30 août 1808. « Quasi en un mismo momento, como si una chispa electrica corriese un alambre conductor á todas las provincias ». D. Tomás de Morla au Conseil.

aspiraient tous à l'unité. Tandis que le peuple de Valence, ou de Séville, ou de Saragosse acclamait sa Junte valencienne, andalouse ou aragonaise, les Juntes songeaient toutes à rétablir un gouvernement central, les *golillas* de toute l'Espagne conspiraient pour ramener le pays à l'unité.

Le 3 août, la Junte de Séville proposait résolument la formation d'une Junte nationale. Son manifeste était un réquisitoire en règle contre le Conseil de Castille [1], et circula par toute l'Espagne, avec la complicité des Juntes des provinces.

Au manifeste de Séville, le Conseil opposa le silence le plus digne, mais il laissa circuler dans Madrid, avec une évidente complaisance, les écrits apologétiques composés par ses partisans.

L'une de ces brochures [2], qui paraît due à un magistrat, contient les vues les plus sages sur la situation. L'auteur reconnaît que le Conseil a été institué pour être le gardien des lois « et subsiste en la même dignité et autorité qu'autrefois, puisque ses

1. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 18, 3 août 1808. « El Consejo de Castilla, aun legitimo, jamas ha convocado las Cortes — ¿ porque pues se le daria esta autoridad que no tiene ? — Seria porque ha prestado todo su influxo a mudanzas tan graves, y sobre las quales no tiene poder ni competencia alguna ? — Seria porque ha obrado contra las leyes fundamentales, para cuya observacion y defensa fue establecido ? — Seria porque ha facilitado á los enemigos todos los medios de usurpar el señorio de España, de destruir la sucesion hereditaria de la corona, y la dinastia que por las leyes la gozaba, y ha puesto y reconocido el trono en manos de un extrangero, que ningun titulo y derecho, aun aparente, tenia en el, pues la renuncia de Carlos IV en su favor ninguno le da evidente e incontextablemente ? que confianza podria tener la nacion española en un gobierno, creado por una autoridad nula e ilegal, y ademas sospechosa por haber antes cometido acciones tan horribles que pueden calificarse de delitos atrocísimos contra la Pátria ?

2. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 13. *Dictamen que un amigo da d otro sobre el origen y facultades de las Juntas supremas de las provincias, y como y por quienes deben nombrarse los vocales de la Suprema Junta del reyno, en satisfaccion al manifiesto de Sevilla de 3 de Agosto.* Se hallará en la libreria de Perez, calle de Carretas. Madrid, 1808.

membres n'ont point été déposés et qu'il n'a été dépouillé de ses prérogatives par aucune puissance légitime. Ses réunions et ses résolutions gardent donc tout leur ancien pouvoir, sans que les juntes provinciales, ni aucune autre autorité actuellement constituée, puissent lui disputer ce qui lui a toujours été reconnu. Du reste, c'est bien ce que reconnaissent tacitement ces mêmes Juntes suprêmes des provinces et les généraux des armées par les réponses officielles et les avis qu'ils communiquent au gouverneur du Conseil ». S'il en est ainsi, n'est-ce pas plutôt au Conseil qu'aux Juntes qu'il appartient de convoquer la future Junte suprême du royaume ? Le Conseil, dit-on, ne convoque pas les Cortes ! Mais les Juntes provinciales sont-elles prévues par la loi? Et ne voit-on pas bien que le même motif qui a légitimé la création des Juntes légitime aussi le droit du Conseil à convoquer la Junte suprême ? « La patrie ne sera-t-elle pas en péril et menacée de ruine si l'on ébranle l'autorité si respectable du Conseil, seule colonne qui puisse aujourd'hui soutenir le vaste édifice de la monarchie ? » On lui reproche, il est vrai, ses complaisances pour les Français, mais ces faits, alors même qu'ils seraient établis, ne suffiraient pas à donner aux Juntes le droit de se substituer au Conseil. « Le Conseil est en somme dans le même cas que l'innocent D. Fernando VII; la même violence qui a forcé le roi à renoncer à la couronne a forcé le Conseil à publier cette renonciation, et si malgré tout, Ferdinand reste le digne propriétaire de la couronne, pourquoi ôterait-on au Conseil son autorité? Le Conseil a d'ailleurs rendu, lui aussi, d'éminents services à la cause nationale; il a temporisé, il a endormi la vigilance de l'ennemi, il l'a empêché par ses assurances pacifiques de courir sus aux villes où s'allumait la révolte, il leur a donné le temps de s'armer et d'organiser la résistance. S'il avait, comme certains le veulent, quitté Madrid pour se retirer dans une ville de province libre d'ennemis, il aurait laissé le champ libre aux Français[1], qui l'auraient pourchassé, comme des chiens

1. « Los mismos Franceses conocen muy bien que en el mes de mayo,

enragés, à travers l'Espagne. Il est faux de dire que le Conseil créerait le gouvernement, si on lui laissait l'initiative de la convocation de la Junte suprême, il ne ferait pas autre chose que de veiller au maintien des droits les plus précieux de la nation, et la Junte, une fois établie, il lui obéirait comme il obéissait naguère au roi [1].

Les conclusions du *Dictamen* se retrouvent encore dans un autre écrit de la même époque, qui paraît dû à un simple particulier [2]. L'auteur veut organiser un gouvernement, qui ait la confiance de tous, et réunir toutes les forces militaires dans une même main. Il éprouve une vive sympathie pour la Junte de Séville, qui a organisé la victoire, et il pense qu'il serait injuste de ne pas s'adresser à elle, alors que de si glorieux résultats ont été obtenus par ses soins. Le Conseil devrait donc lui écrire; elle enverrait à Madrid quelques-uns de ses membres qui, unis au gouverneur du Conseil, à deux de ses membres et à un général, formeraient une Junte de régence, et cette Junte gouvernerait l'Espagne au nom du Conseil « auquel les lois attribuent l'autorité en cas de révolution [3] ». La pensée de l'auteur manque de netteté, mais on y démêle très bien que si, comme patriote, il admire profondément la Junte de Séville, comme Madrilène et comme Espagnol, il en tient toujours pour le Conseil de Castille, première autorité de l'État.

antes de las renuncias y en aquellos mismos dias debieron haber marchado sus tropas y tomado posesion de las capitales de las provincias. »

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIV, fasc. 13, août 1808. Au mois d'octobre 1808, quelques grincheux attaquèrent ce document, D. Josef Colon de Larreategui répondit que le *Dictamen* avait été soumis à la censure d'une personne connue, de grand jugement et instruction, et qui avait cru devoir en autoriser l'impression et la circulation, n'y ayant trouvé aucune pensée, clause ou parole, dont pût résulter rien de fâcheux, ni pour le public ni pour les particuliers. Il n'est pas douteux que le *Dictamen* n'ait été bien vu du Conseil.

2. Id., *ibid.* Leg. IV, fasc. 1, 19 août 1808. *Plan de lo que podria proponerse al Consejo en las criticas circunstancias en que se halla la nacion.*

3. El Consejo que es el que debe mandar por las leyes en tiempo de rebolucion.

D. Tomas de Morla est beaucoup moins favorable au Conseil, et donne la note la plus pessimiste. Le Conseil, d'après lui, possède la suprématie judiciaire et ambitionne la suprématie législative et la suprématie exécutive ; pense-t-il que la nation soit jamais assez aveugle pour se remettre tout entière aux mains d'une aristocratie de robe, dont les membres ont tous le même esprit et les mêmes intérêts personnels ? Il y a, à la vérité, dans le Conseil, des gens moraux, probes, savants et connaisseurs du cœur humain, des philosophes dans le bon sens du mot; ceux-là, il y a des années qu'ils dorment parce qu'ils savaient combien il était inutile de veiller, ils se réservaient pour des temps meilleurs ; il est à croire qu'ils feront passer leur avancement et leur intérêt après le bien de la nation ; or ce bien commande que les Juntes, qui, seules, ont conduit le peuple à la résistance, constituent seules le gouvernement. La Junte centrale, une fois réunie, le Conseil et tous les autres tribunaux reprendront toute leur autorité légale[1].

Le *Dictamen*, le *Plan de lo que podria proponerse al Consejo* et la lettre de Morla représentent à peu près toutes les opinions qui se discutaient alors en Espagne. Le *Dictamen* est résolûment partisan de l'action directe et prépondérante du Conseil et lui donne le droit de convoquer la Junte. Le *Plan* voudrait une entente entre le Conseil et la Junte de Séville. Morla ne veut entendre parler que des Juntes. Le droit pur parle dans le *Dictamen*, le droit révolutionnaire parle chez Morla et le *Plan* indique un moyen terme inadmissible entre ces deux opinions inconciliables.

Le Conseil eût pu certainement triompher de toutes les résistances en exhibant le décret de Ferdinand VII, rendu à Bayonne le 5 mai précédent, et par lequel le roi lui ordonnait de convoquer les Cortes [2]. Il est indubitable que devant la volonté royale

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XII, fasc. 17, 18 août 1808, 30 août 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. XV, fasc. 1, 30 sept. 1808.

toute opposition se serait tue, mais qui peut dire aussi ce qui serait advenu de Ferdinand, si Napoléon avait appris que son prisonnier avait signé un semblable décret ?... Le Conseil n'osa pas employer ce moyen radical et sauva peut-être, ainsi, la tête du roi.

Il décida, le 4 août, de publier un mémoire justificatif de sa conduite, et chargea D. Antonio Ignacio de Cortavarria de le rédiger. Le 18 août, le mémoire était prêt, et le 22 août il était imprimé. Il fut envoyé à toutes les autorités des provinces et fut à peu près partout bien accueilli. Les évêques d'Urgel et de Teruel répondirent qu'ils l'avaient lu avec la plus grande satisfaction, l'abbé de Notre Dame de la O vanta les efforts et la constance héroïque du Conseil, l'archevêque de Tolède écrivit gracieusement qu'il n'avait pas besoin du mémoire pour être certain de la loyauté du Conseil, l'évêque d'Orense, l'évêque de Cadix adressèrent au Conseil de vives félicitations, l'évêque de Badajoz émit le vœu de voir se multiplier les exemplaires du manifeste, l'évêque de Cordoue loua l'héroïque résistance des magistrats, l'évêque de Ségovie avait bien vu certains papiers essayer de jeter le discrédit sur le Conseil, mais ces papiers avaient été imprimés dans des pays qui n'avaient pas vu la figure de l'ennemi, « les sauterelles exterminatrices, légitimes vassalles de leur roi Napoléon, annoncées au chapitre IX de l'Apocalypse ». Les évêques de Palencia, de Cuenca, d'Avila et de Malaga protestèrent de leur estime et de leur dévouement. Chez les fonctionnaires publics l'adhésion fut encore plus générale. Le corrégidor d'Orense n'avait pas attendu le mémoire pour être convaincu de la parfaite sagesse du Conseil. L'intendant de Jaen tenait la justification du Conseil pour inutile, mais l'avait lue pour obéir, comme il le ferait toujours, aux ordres de S. A. le Conseil Royal. L'audience de la Corogne déclarait que le manifeste confondrait tous les ennemis du Conseil. Le régent de la Chancellerie de Valladolid protestait de son dévouement. Le greffier du *Real Acuerdo* de Grenade redemandait dix exemplaires du mémoire. L'intendant de

Salamanque le faisait réimprimer. Les Juntes elles-mêmes paraissaient revenues à de meilleurs sentiments. La Junte de Cordoue admettait la justification du Conseil, la Junte de Soria félicitait chaudement le Conseil de sa conduite : « il avait résisté avec une fermeté dont il y avait peu d'exemples aux continuels assauts de l'arbitraire des secrétaires d'État ». La Junte de Mérida trouvait que la résistance avait été héroïque et périlleuse (*arriesgada*). La Junte de Tordesillas déclarait le Conseil pleinement justifié. La Junte de Daymiel se disait heureuse de voir le Conseil à l'abri de tout reproche. La Junte de Jaen protestait de son estime pour les magistrats. La Junte de Leon se montrait tout particulièrement élogieuse. La Junte de Ciudad Real avait fait distribuer le mémoire à tous ses membres. La Junte de Murcie avait vu avec joie que le Conseil n'avait pas prêté serment à Joseph Napoléon. C'est à peine si l'on rencontre, de loin en loin, quelque note discordante. La Junte de Badajoz avait reçu le manifeste et se bornait à espérer que la Junte centrale pourrait bientôt juger de tout le mérite des raisons invoquées par le Conseil. La Junte de la Corogne assurait ironiquement le Conseil qu'elle n'obéirait jamais à Joseph Napoléon [1]. Les Juntes de Valence, de Grenade et de Séville avaient dédaigné de répondre ; leur siège était fait.

Le Conseil réussit donc à persuader les gens honnêtes et sans parti pris ; sa défense lui valut des témoignages d'estime et de sympathie, elle ne lui rendit pas le pouvoir, et il n'osa chercher à le reconquérir, parce que la force n'était pas de son côté.

Les fiscaux se prononcèrent, à plusieurs reprises, contre la légitimité des Juntes, contre la violence de leur langage, contre leur esprit d'insubordination, contre leurs usurpations, mais ils conclurent que dans les circonstances présentes, le Conseil devait éviter tout conflit avec ces autorités révolutionnaires et pousser autant que possible à la constitution d'un pouvoir central [2]. Ce

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIX, sept. 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 22, 28 août 1808. Leg. IX, fasc. 3, 31 août 1808. Leg. XII, fasc. 29, 12 sept. 1808.

fut à cette sage politique que le Conseil s'arrêta. Demeuré en rapports corrects, et parfois courtois, avec les Juntes provinciales, il fonctionna comme Junte suprême de la Nouvelle-Castille et, multipliant les preuves de sagesse et de patriotisme, attendit du temps sa pleine justification et le rétablissement de son autorité.

## IV

Les rapports du Conseil avec les chefs des armées nationales ne furent pas le plus souvent beaucoup meilleurs qu'avec les Juntes. Les généraux étaient, pour la plupart, des hommes d'ancien régime, qui se servaient des Juntes parce qu'il le fallait, et leur obéissaient, parce qu'ils ne pouvaient faire autrement, mais ils avaient pour le Conseil toute la défiance dédaigneuse des gens d'épée pour les gens de robe ; c'est avec eux que le militarisme espagnol commença.

Dès le 4 août, le Conseil adressa ses félicitations au vainqueur de Baylen et le pressa de marcher sur Madrid pour organiser la défense de la capitale contre un retour offensif des Français [1]. Il écrivit dans le même sens à D. Gregorio de la Cuesta, commandant l'armée de Vieille-Castille, et à D. Pedro Gonzalez de Llamas, commandant l'armée de Valence.

Ce fut Llamas qui se présenta le premier devant Madrid, avec une armée fort composite et dénuée de tout [2]. Il trancha aussitôt du dictateur, voulant se faire livrer les vins de Murat, les balles de coton extraites de Lisbonne par les Français [3], tous les fonds, vivres et effets laissés par l'armée impériale [4]. Le Conseil vit avec plaisir les Juntes de Valence et de Murcie rappeler leur turbulent

1. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 18, 4 août 1808.
2. Il entra le 13 août, avec huit mille hommes.
3. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 9, 19 août 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 10, 21 août 1808.

général et le commandement passer aux mains d'un homme de sens plus rassis [1].

Castaños arriva à Madrid le 23 août, avec une armée très supérieure en nombre, valeur et discipline à celle de Llamas, mais tout aussi dépourvue de moyens d'action et presque hors d'état de rien entreprendre contre les Français.

Palafox, qui venait de les arrêter devant Saragosse [2] et de les forcer à évacuer Tudela [3], aurait voulu déjà voir Llamas, Castaños et Cuesta sur la route de Burgos et pressait le Conseil de Castille de hâter le départ des troupes [4]. Le Conseil répondit, avec sa modération accoutumée, qu'il n'avait ni le désir, ni le pouvoir de retenir auprès de lui des armées, qu'il avait appelé les armées de Valence et d'Andalousie au secours de Madrid, toujours menacé par les Français, mais que l'ennemi s'étant retiré à grande distance et Madrid restant parfaitement calme, rien ne s'opposait plus à la marche en avant des troupes nationales. Le Conseil n'aspirait qu'au bien général de la patrie et à conserver la confiance de la nation et demandait tout au plus, si cela était possible, à garder à Madrid quelques forces régulières, pour le seconder dans ses opérations d'enrôlement et d'armement des volontaires de Nouvelle-Castille [5]. Le Conseil envoya la lettre de Palafox à Castaños, à Cuesta et à Llamas et ne leur dissimula pas qu'il partageait entièrement la manière de voir du chef aragonais [6]. Castaños, très piqué, répliqua que s'il était resté à Madrid plus longtemps qu'il ne l'eût voulu [7], ç'avait été à la demande du Conseil [8], et

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. IX, fasc. 10, 24 août 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 13, 14 août 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 13, 21 août 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 13, 21 août 1808.
5. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 13, 26 août 1808.
6. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 13, 26 août 1808.
7. La réponse de Castaños est du 29; il était entré le 23; il n'y avait que six jours qu'il était à Madrid.
8. La demande du Conseil était du 4 août.

pour y assurer l'ordre. Il se plaignait en outre « du peu d'harmonie qui régnait entre les divers tribunaux, et du prurit d'apologie qui les travaillait, non sans de grands inconvénients » vu l'absence du roi et d'un gouvernement stable qui pût le représenter [1]. Le Conseil ne se tint pas pour battu et répondit fièrement à Castaños qu'il ne savait rien du peu d'harmonie qui pouvait exister entre les tribunaux de Madrid; que ces tribunaux étaient indépendants les uns des autres et ne reconnaissaient d'autre supérieur que le roi; que le Conseil désirait, autant que personne, la formation d'un gouvernement régulier, qu'il se savait calomnié et vilipendé, mais qu'il s'adresserait à la nation et se justifierait auprès d'elle. S'il n'avait pas travaillé plus activement à la réunion de la Junte centrale, c'était par amour de la paix publique et pour ne pas se faire accuser d'ambition par les Juntes provinciales [2].

Pendant ces vaines discussions, les Français s'étaient portés de nouveau sur Tudela et avaient contraint Palafox à se retirer « pour éviter, disait-il, une défaite certaine » : il demandait à Castaños et à Cuesta de courir à son secours à marches forcées [3]. Castaños se retourna alors vers le Conseil pour lui demander de l'argent [4]. Le Conseil lui fit verser un million de réaux le 7 septembre, un autre million le 12 du même mois, et eut la satisfaction d'annoncer à Palafox que Castaños allait marcher, équipé par lui, alors que la Junte de Séville ne lui avait rien envoyé [5].

Castaños ne fut pas le seul général que le Conseil ait secouru. Le baron de Varsage, commandant-général de Calatayud, avait demandée 3.000 fusils et quelque argent [6]. Le Conseil envoya

1. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 18, 29 août 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 13, 30 août 1808, et Leg. IX, fasc. 8, 31 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 13, 2 sept. 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 18, 3 sept. 1808 et 5, 7 et 12 septembre 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 13, 5 sept. 1808.
6. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 2, 6 août 1808.

les fusils et trouva 300.000 réaux en or pour l'armée d'Aragon [1].

## V

« Des forces et de l'argent! de l'argent et des forces! » disait Savary, cet éternel refrain de la chanson de la guerre, le Conseil l'entendit aussi, dès qu'il voulut se mêler d'affaires militaires : « Armez le peuple pour l'occuper ! » avait dit Cuesta [2]; il voulut suivre l'avis du vieux général et assuma les fonctions d'une junte d'armement de la Nouvelle-Castille.

Son premier soin fut de former une *Junte des finances*, sous la présidence de D. Arias Mon [3]. La Junte se réunit pour la première fois, le 9 août, et chargea Alcalá Galiano, trésorier-général, et Aguirre, délégué des *Gremios*, de dresser un devis approximatif des dépenses et de proposer les meilleurs moyens d'y faire face [4]. D. Andrés Lasauca et D. Vicente Duque de Estrada reçurent l'ordre de présenter à la Junte un rapport général sur les dons offerts au Conseil à l'occasion de l'armement de la province [5].

Alcalá Galiano et Aguirre déposèrent leur rapport, dès le lendemain, 10 août. Ils proposèrent de susciter les dons en argent et en nature; de supprimer l'exemption de moitié de l'alcabala, dont jouissaient les habitants de Madrid sur les objets

1. Arch. hist. nac. *Inv. jr. Consejo*. Leg. IX, fasc. 2, 7 août 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. XII, fasc. 16, 5 août 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 3, 9 août 1808. D. Arias Mon y Velarde, président; marquis de Valdecarzana, comte de Montarco, D. Felipe Ygnacio Canga, marquis de Fuerte Hijar, D. Vicente Alcalá Galiano, Trésorier-général; D. Pedro de Mora y Lomas, corrégidor de Madrid, Fr. D. Joaquin Muñoz y Teruel, receveur de l'Ordre de Saint-Jean, D. Fernando de la Serna, directeur des Postes, D. Vicente Ambrosio de Aguirre, député des cinq gremios.
4. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 3, 9 août 1808.
5. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 4, 9 août 1808.

qu'ils introduisaient en ville pour leur usage, et enfin de rétablir l'impôt de 120 maravédis par arrobe de vin, que l'on venait de supprimer [1]. La Junte adopta ces diverses mesures, mais avec la certitude que les ressources ainsi créées ne suffiraient pas longtemps aux besoins de l'heure présente [2].

La situation du trésor n'était rien moins que prospère. Les dépenses faites pendant les huit premiers mois de l'année atteignaient 514.364.671 réaux et donnaient une différence de 250 réaux seulement en faveur de la caisse royale. Les dépenses de la Cour étaient montées à 17.432.043 réaux [3].

Les Français avaient mis au pillage la *Casa de descuentos* de la rue du duc d'Albe. Ils avaient emporté 723.000 francs en monnaie française et 11.737.157 réaux 6 maravédis en *vales* et effets de toute sorte. Par une espèce de miracle, les joyaux de Godoy avaient échappé à leur rapacité. L'argent français emporté par eux représentait le reliquat d'une avance de 3 millions, consentie par le trésor impérial au gouvernement du roi Joseph. On pensait qu'il serait assez facile, à l'aide de diverses mesures administratives, d'inutiliser aux mains des Français les *vales* et les effets dont ils s'étaient emparés [4]. Il restait en caisse 500.000 réaux en monnaie, 2 millions en *vales*, 1.200.000 réaux en cédules de caisse et un million en actions des précédents emprunts. La plupart de ces sommes provenaient des confiscations prononcées contre le prince de la Paix [5].

L'Hôtel royal des Monnaies déclara posséder 1.261.798 réaux 15 maravédis en lingots d'or, 3.169.245 réaux 24 maravédis en lingots d'argent et 1.276.000 réaux en monnaie courante, soit, en tout, 5.707.044 réaux 5 maravédis [6]. Le Conseil donna

1. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 3, 10 août 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 3, 12 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. VIII, fasc. 17.
4. Id., *ibid.* Leg. VIII, fasc. 5, 17 août, 19 août, 26 août 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. VIII, fasc. 5, 1er août 1808.
6. Id., *ibid.* Leg. VIII, fasc. 6, 16 août 1808.

l'ordre d'accélérer la frappe, mais D. Manuel Ortiz, directeur de l'établissement, fit observer que l'Hôtel des monnaies était très mal construit, plus mal distribué et très pauvre en machines; il n'avait que deux machines à cylindres et si on lui en donnait d'autres, il ne saurait où les loger, ni avec quoi payer les ouvriers, ni où prendre les accessoires nécessaires; de plus la frappe ne pouvait aller que très lentement, parce que la vaisselle plate et les bijoux n'avaient pas le même titre que les piastres et ne pouvaient servir qu'à fabriquer des *pesetas*; la frappe d'une *peseta* durait autant que celle d'une piastre, et comme la *peseta* ne valait que la cinquième partie de la piastre, il en résultait que le monnayage des *pesetas* coûtait cinq fois plus que celui des piastres [1].

Les dons patriotiques n'eurent jamais à Madrid une importance considérable. La noblesse était absente, le clergé donnait peu, et le peuple madrilène était hors d'état de faire des générosités. Un anonyme promettait 1 pour cent de ce qu'il possédait [2]. Le duc de Granada de Ega, président du Conseil des Ordres, accordait, au nom du Conseil, 200.000 réaux en *vales*, pour l'armement des troupes [3]. Le Conseil des Indes abandonnait pour la cause nationale une créance de 955.443 réaux qu'il avait contre le Conseil de Castille [4], don magnifique sur le papier, et qui se réduisait à rien dans la réalité. L'évêque d'Avila offrait « l'argent travaillé qu'il possédait avant son élévation à l'épiscopat [5] ». L'évêque d'Osma, plus généreux, offrait le tiers de son revenu net, les chanoines de sa cathédrale le quart de leur revenu, et, en cas d'extrême besoin, l'argenterie de leur église [6]. Au 15 sep-

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XXI, fasc. 12, 14 sept. 1808.
2. *Diario de Madrid*, 1er sept. 1808.
3. Arch. hist. nac., *Inv. fr. Consejo*. Leg. X, fasc. 19, 1er sept. 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. XVI, fasc. 20, 5 sept. 1808.
5. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 26, 7 sept. 1808.
6. Id., *ibid*. Leg. X, fasc. 7, 12 sept. 1808.

tembre les dons n'atteignaient pas 700.000 réaux [1] en argent.

Dès le 15 août, le trésorier-général Alcalá Galiano jetait le cri d'alarme ; il avait vidé sa caisse pour payer un mois de traitement aux membres des tribunaux, qui n'avaient rien touché depuis un semestre [2]. Le Conseil lui fit verser 500.000 réaux pour la caisse des monnaies [3].

Le 16 août, la Junte des Finances décida la création d'un impôt de 10 réaux par fanègue de sel consommée dans les provinces de Madrid, Guadalajara, Tolède, Ciudad Real, Avila, Ségovie, Valladolid, Palencia, Salamanque et Leon [4].

Le 20, le Conseil fit suspendre le paiement de toutes les pensions concédées par les anciens rois et par Joseph Napoléon, mais cette mesure suscita de telles récriminations que le Conseil dut la limiter bientôt aux pensions concédées par Joseph, ou appartenant à ses partisans [5], et ce ne fut encore qu'une bien faible ressource.

Le 23 août, la Junte proposa, à titre provisoire, de doubler les *utensilios* [6] dans toutes les provinces de Castille, et les *quarteles* [7]

1. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 4, 16 sept. 1808. Argent : 640.083 rs ; crédits cédés : 25.073 rs ; blé : 3.622 fanègues ; orge : 1.465 fanègues 1/2 ; légumes : 293 fanègues 1/4 ; paille : 50 chars et 400 arrobes ; chevaux nus : 6 ; chevaux harnachés : 3 ; selles : 2 ; habillements : 8 ; moutons : 20 ; huile : 2 arrobes ; vin : 110 arrobes ; eau-de-vie : 20 arrobes ; vinaigre : 32 arrobes ; pièces de drap : 2 ; promesse d'armer, vêtir et entretenir 4 soldats d'infanterie ; promesse d'entretenir un soldat d'infanterie ; promesses de coudre 6 vêtements d'infanterie ; promesses de coudre des chemises ; fusils : 99 ; pistolets : 22 ; armes blanches : 29.

2. Id., *ibid.* Leg. VIII, fasc. 6, 15 août 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 12, 14 sept. 1808.

4. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 3, 16 août 1808.

5. Id., *ibid.* Leg. VIII, fasc. 23, 20 août 1808, 8 nov. 1808.

6. On appelait *utensilios* une contribution établie en 1719 et représentant les fournitures en nature faites jusque-là aux troupes par les villes de garnison. Elle représentait en 1798 une valeur de 7.674.371 réaux pour toute l'Espagne.

7. Taxe perçue en représentation du logement des gens de guerre.

dus par 226 villages de la banlieue de Madrid [1]. Le Conseil approuva, le 3 septembre, la proposition de la Junte; mais cette mesure, qui devait donner 4.834.359 réaux, n'était pas encore, même partiellement, exécutée au 14 novembre, deux mois et demi après avoir été résolue [2].

La demi-alcabala et les 128 maravédis par arrobe de vin produisaient en moyenne 25 à 30.000 réaux la semaine [3]. On ne sait ce que donnait l'impôt sur le sel. Ce qui est certain, c'est que l'ensemble de toutes ces ressources resta extrêmement mince, et que le Conseil finit par se dégoûter d'avoir à lutter sans cesse contre l'invraisemblable misère au milieu de laquelle il se débattait. Le 30 août, il créa une *Junte des fournitures aux armées*, composée d'administrateurs et de financiers, aux mains desquels il paraît avoir abdiqué toutes ses prétentions économiques [4]. On peut trouver sa politique financière mesquine et timide, et se demander s'il n'y avait réellement pas d'autres moyens de remplir à ce moment les caisses si affreusement vides, mais il ne faut pas oublier que le Conseil n'était pas une Junte révolutionnaire, ni une assemblée politique, que par éducation, par caractère, par tradition, les magistrats répugnaient à toute innovation, et qu'enfin la gêne était partout extrême autour d'eux. Le marquis de Villafranca, duc de Medina Sidonia, avait donné 20.000 réaux pour la formation d'un régiment de cavalerie, offert 50.000 réaux par mois à la Junte de Séville, donné 1.000 arrobes d'huile à la Junte de Murcie, payé, sur l'ordre de cette Junte, 24.000 réaux de contribution comme riche propriétaire absent et donné 9.482 réaux de gra-

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. IX, fasc. 30, 23 août 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 30, 3 sept., 5 nov., 14 nov. 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 29, 22 sept. 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 19, 30 août 1808. *Junta de subministros* : D. Josef Navarro, presidente; D. Vicente Alcala Galiano, tesorero general; D. Pedro de Mora y Lomas, Corregidor de Madrid; D. Juan Pedro Vincenti, director general de provisiones; D. Manuel de Sampelayo, tesorero de la Caja de Consolidacion de vales.

tification à 94 jeunes gens de son village de Librilla. La Junte de Grenade avait pris de ses revenus ce qu'elle avait voulu. Ses états de Martorell étaient occupés par les Français. Son intendant en Catalogne était à Barcelone, aux mains des Français. Sa maison de Villafranca del Vierzo avait été constamment ouverte aux troupes de l'armée d'Andalousie, et il ne savait pas encore ce que les Juntes provinciales avaient pu prélever sur ses terres, ni ce que ses villages avaient fourni en argent, en hommes et en chevaux [1]. Les plus grandes fortunes fondaient ainsi, sans parvenir à satisfaire aux insatiables besoins de la défense nationale.

Sans argent, le Conseil ne put lever que peu de troupes et ne put leur donner une grande valeur militaire.

Dès le 4 août, il manda aux intendants des provinces de Nouvelle-Castille de procéder à l'enrôlement des hommes en état de porter les armes [2]. Le 5 août, l'intendant de Guadalajara répondit que les ordres du Conseil avaient été reçus avec enthousiasme, et demanda 4.000 fusils pour armer les volontaires [3]. Mais Guadalajara fut seul à accepter la suprématie du Conseil. Sigüenza fit bande à part, n'obéit qu'aux ordres de Cuesta et réunit ses hommes à l'armée d'Aragon [4]; ce qui ne l'empêcha point d'ailleurs de demander des fusils au Conseil [5]. Ségovie se rangea sous les ordres de la Junte Suprême de Castille et de Leon « en laquelle, disaient les Ségoviens, se trouvaient concentrées toutes les autorités [6] ». Palencia s'était soulevée dès le 15 mai, à la vue d'un aide-de-camp de Bessières, la foule avait assiégé la maison de l'intendant, et les jeunes gens avaient demandé des

1. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 17, 21 sept. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 1, 4 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 4, 5 août, 12 août, 14 août 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 4, 27 août 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 16, 30 août 1808, 3 sept.
6. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 7, 21 août 1808.

armes en criant « qu'ils préféraient tous à la vie le bonheur de mourir en tuant de si perfides canailles » comme étaient les Français. Palencia avait nommé, le 3 juin, une Junte d'armement; le 5, elle avait 10.000 hommes, mais pas d'armes; 3 ou 4.000 hommes, armés de bâtons, étaient allés rejoindre, au pont de Torquemada, le général D. Diego de Tordesillas, qui les avait versés dans l'armée d'Aragon. Depuis lors, le voisinage immédiat des Français avait empêché la Junte de continuer ses opérations [1]. La Junte centrale de la Manche, siégeant à Ciudad Real, répondit qu'elle s'occupait de l'enrôlement depuis le 6 juin et qu'elle avait levé tous les hommes valides de 16 à 40 ans [2].

Le Conseil trouva plus de déférence dans les petits endroits. La ville d'Alba de Tormes lui demanda l'autorisation de vendre la moitié des grains de son grenier pour payer les 600 hommes qu'elle avait levés [3]; les gens de Valdemoro lui proposèrent d'organiser une milice de 50 hommes, à pied et à cheval, pour aider au maintien de l'ordre et à la sécurité du chemin de Madrid à Aranjuez [4]. Ces témoignages de soumission consolaient un peu le Conseil des refus qu'il essuyait ailleurs; il n'en resta pas moins obligé de concentrer sur Madrid tous ses efforts et toute son activité.

Même à Madrid, la crainte de voir son autorité méconnue le fit longtemps hésiter à se mettre à la tête d'un service qui n'était point dans ses attributions légales. L'initiative du mouvement vint de l'*Ayuntamiento*, qui, dès le 4 août, s'occupa d'enrôler des volontaires et demanda au Conseil de donner le commandement suprême au capitaine-général de la province, prince de Castelfranco [5]. Le lendemain, le Corrégidor écrivait au Conseil que

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XI, fasc. 7, 4 sept. 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. XI, fasc. 8, 8 août 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. X, fasc. 26, 29 sept. 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 24, 18 sept. 1808.
5. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 1, 4 août 1808.

le marquis de Castelar accepterait volontiers le commandement en second des forces madrilènes[1]. Le 6, le comte de Colomera, poussé par son zèle patriotique, réunit chez lui le doyen du Conseil, le Corrégidor de Madrid, le gouverneur de la *Sala* et plusieurs militaires et grands d'Espagne[2]. On s'occupa des affaires présentes, on décida la formation d'une Junte militaire, on attribua le commandement en chef au comte de Colomera, le commandement en second au marquis de Castelar, le Corrégidor donna lecture d'une liste de noms et l'on désigna les membres de la Junte. Tout semblait conclu quand le doyen du Conseil, qui n'avait rien dit jusque-là, laissa entendre en se retirant qu'il ne pouvait prendre sur lui de résoudre seul une affaire de cette importance, et qu'il en rendrait compte au Conseil[3]. Le Conseil, plus timoré encore que son président, résolut d'attendre l'arrivée de Llamas et de Castaños, avant de rien faire[4].

L'*Ayuntamiento* continua à s'occuper de l'enrôlement. Il fit dresser la liste de toutes les forces régulières existant encore dans la province de Madrid[5]; on trouva 1.287 hommes. Le 16 août,

1. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 1, 5-6 août 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 1, 6 août 1808. Le marquis de Valdecarzana déclina l'invitation « parce que la saison chaude était très contraire à sa santé et l'obligeait à demeurer chez lui ».

3. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 1, 9 août 1808. Le comte de Colomera à D. Arias Mon.

4. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 1, 6 août 1808. Séance extraordinaire du Conseil.

5. Id., *ibid.* Leg. VI, 11 août 1808.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Voluntarios de Estado : | 129 officiers et soldats. | Voluntarios de Maria Luisa | 24 |
| Guarda bosques reales : | 90 | Reyna | 4 |
| Invalidos habiles | 662 | Voluntarios de Castilla | 5 |
| Reding nº 2 | 49 | Mallorca | 3 |
| Tragler nº 5 | 179 | Cantabria | 1 |
| Preux nº 6 | 56 | Borbon | 13 |
| Voluntarios de Valencia | 4 | Burgos | 2 |
| Id. de Aragon | 19 | Corona | 1 |
| Id. de Campomayor | 7 | Prisioneros españoles de varios cuerpos | 37 |
| Id. de Navarra | 2 | | 1287 |

il désigna les lieux où les volontaires s'exerceraient à la manœuvre [1], sous les ordres des généraux D. Antonio Castilla et D. Cesar Balbiani. Les volontaires devaient être groupés par classes sociales : — nobles et employés des bureaux du roi — portiers et domestiques des maisons nobles et des bureaux du roi — laquais et domestiques ordinaires — commmerçants et marchands — artisans et journaliers [2].

Les exercices militaires firent fureur à Madrid, le nombre des gens qui se présentèrent fut stupéfiant [3], et devant l'enthousiasme populaire, le Conseil se décida à marcher. Il adressa des félicitations à la population [4], il choisit pour la milice urbaine un uniforme bleu turquin [5], il chargea les conseillers Moyano et Lardizabal d'étudier les moyens les plus prompts de perfectionner l'instruction des troupes levées dans la province de Madrid [6], et enfin, le 20 août, il accéda à la création d'une *Junte militaire pour l'organisation et l'armement des corps militaires de Nouvelle-Castille* [7].

1. Arch. fr. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XI, fasc. 2, 16 août 1808.

| | |
|---|---|
| Plaza Mayor<br>Palacio | Parc du palais |
| S. Francisco<br>S. Isidro | Paseo nuevo, desde el portillo de Gelimon y plazuelas que van á las Delicias. |
| S. Gerónimo | : Patios del Retiro y Museo. |
| Avapiés | : Paseo et plazuela de las delicias. |
| S. Martin | : Plazuela de los Caños del peral. |
| Barquillo | : Plaza del rey et ancho de Recoletos. |
| Maravillas | : Juego de pelota del hospicio et plazuela de la fabrica de tapices. |
| Afligidos | : Casa de Liria et patio du quartier des Gardes du Corps. |

2. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 2, 16 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 2, 20 août 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 2, 20 août 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 2, 19 août 1808.
6. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 1, 19 août 1808.
7. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 1, 20 août 1808 : Duc de l'Infantado, président du Conseil de Castille, président. Membres : D. Pedro Mendinueta, inspecteur

Le 27 août, la Junte fit afficher dans Madrid un ordre indiquant que le 30, à 6 heures du matin, dans les dix quartiers de la capitale, il y aurait réunion de tous les célibataires et veufs sans enfants, qui se seraient engagés à servir la patrie, hors de Madrid, dans des corps d'infanterie. Les volontaires de cavalerie étaient convoqués pour le 31 août et les volontaires d'artillerie pour le 1er septembre. On formerait avec les fantassins un régiment d'infanterie de ligne, à trois bataillons de 1.000 hommes chacun, qui s'appellerait *Voluntarios de Madrid*[1].

Le 2 septembre, le régiment était au complet et on parlait d'en former un second[2]. C'était un beau et franc succès, qui prouve la sincérité de l'enthousiasme patriotique des Madrilènes. Le général anglais Doyle ayant soumis à la Junte un plan d'organisation militaire, le Conseil fut très fier de constater qu'il avait déjà adopté la plupart des mesures proposées par l'Anglais[3].

Ce fut le 6 septembre que les *Voluntarios de Madrid* entrèrent à la caserne[4]. Tout se passa assez bien, cependant 168 hommes manquèrent à l'appel, et le lendemain, 43 autres négligèrent encore de se présenter[5].

La formation du second régiment d'infanterie ne commença que le 17 septembre. Cette fois, le nombre des engagés pour le service extérieur ne suffit plus, et la Junte militaire dut exhorter les célibataires et veufs sans enfants, qui s'étaient engagés dans

---

des milices, Marquis de Castelar, Maréchal de camp ; D. Fernando de la Vera, gouverneur de Madrid ; D. Josef Joaquin Marti, D. Benito San Juan, inspecteurs de l'infanterie et de la cavalerie ; D. Manuel de Lardizabal, D. Tomas Moyano, conseillers de Castille ; D. Pedro de Mora y Lomas, corregidor de Madrid, le général D. Felix Colon, secrétaire de la Junte.

1. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 1, 26 août 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 1, 2 sept. 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 17, 3 sept. 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 1, 4 sept. 1808.
5. Id. *Libro de Acuerdos de la Sala*, août-sept. 1808.

le service urbain, à passer dans les corps actifs « sans attendre que le Conseil prît des mesures pour remédier à leur indifférence et à leur égoïsme [1] ». Le régiment n'était pas encore au complet le 23 septembre [2].

Les volontaires de cavalerie et de l'artillerie ne furent convoqués que le 13 septembre [3], et l'on eut toutes les peines du monde à les équiper. Le Conseil ordonna bien à la *Sala* et aux intendants de faire dresser la liste de tous les chevaux disponibles à Madrid [4], et dans les provinces de Tolède, Cuenca et Guadalajara [5]; les *alcaldes de barrio* eurent beau pousser le zèle jusqu'à vouloir prendre les chevaux des employés de la régie [6], l'organisation de la cavalerie et de l'artillerie madrilènes n'était qu'ébauchée au milieu de septembre et l'on était loin des 5 régiments de ligne, des 3 bataillons d'infanterie légère, des 2 régiments de cavalerie et du corps de 500 artilleurs que la Junte militaire déclarait vouloir lever en Nouvelle-Castille [7].

Hors de Madrid l'enrôlement rencontrait mille difficultés, dues en grande partie à la nervosité des autorités, à l'ignorance des populations, à la nouveauté de la situation. A l'Escurial, l'assesseur du gouverneur voulut enrôler de force un fils unique de veuve, seul soutien de sa mère; la foule s'amassa, déchira les proclamations du gouverneur et menaça de faire un mauvais parti à son lieutenant; le gouverneur D. Francisco Carmona, brigadier des armées royales, réussit à calmer le peuple, mais le Conseil pensa qu'il ne serait pas mauvais d'envoyer un officier à l'Escurial pour aider dans sa tâche le brave vétéran [8]. Carmona

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. IX, fasc. 1, 17 sept. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 1, 23 sept. 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 1, 13 sept. 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 1, 9 sept. 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 1, 11 sept. 1808.
6. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 1, 19 sept. 1808.
7. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 1, 11 sept. 1808.
8. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 2, 8-10 septembre, 5 octobre 1808.

envoya directement ses listes d'enrôlement au président de la Junte, en ajoutant « qu'il n'eût pu permettre qu'un officier de grade inférieur s'occupât pour lui d'une besogne si facile, alors qu'il avait rempli les missions les plus importantes et les plus délicates, depuis 45 ans qu'il était au service du roi [1] ».

Il n'était pas moins difficile d'armer tous ces soldats que de les enrôler. Les arsenaux espagnols étaient pauvres et avaient été largement mis à contribution par les Français. Le Conseil commença par faire recueillir les armes laissées par l'ennemi : 376 fusils, 2.986 sabres et épées, 250.000 cartouches à balle [2] ; il fit porter à l'arsenal les armes et les équipements des malades et des blessés soignés dans les hôpitaux [3], réparer les armes avariées [4] ; désenclouer les canons abandonnés au Retiro [5]. Il consacra 50.000 réaux à la remise en état de l'artillerie de campagne [6]. Il donna l'ordre à D. Josef Navarro et à D. Sebastian de Torres de rassembler à Madrid tous les effets abandonnés par l'armée française sur la route de Burgos [7]. Il expédia les mêmes instructions aux autorités des provinces de Madrid, Cuenca, Tolède et Guadalajara [8]. La *Sala* ordonna à tous les ébénistes et armuriers de travailler sans relâche à la réparation des fusils, même le dimanche, et de refuser tout travail chez les particuliers, jusqu'à ce que toutes les armes fussent en état [9]. On proposa aux gens qui auraient acheté des armes de les leur reprendre à prix coûtant [10]. Ces mesures ne suffisent pas à fournir

1. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 2, 10 octobre 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 17, 7 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XVI, fasc. 5, 8 août 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 13, 10 août 1808.
5. *Diario de Madrid*, 10 août 1808.
6. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. IX, fasc. 13, 14 août 1808.
7. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 4, 2 sept. 1808.
8. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 1, 3 sept. 1808.
9. *Diario de Madrid*, 6 sept. 1808.
10. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. X, fasc. 1, 3 sept. 1808, Leg. XIV, fasc. 4, 7 sept. 1808.

les fusils dont on avait besoin, et le Conseil, impuissant à armer les volontaires qu'il levait, se voyait encore harcelé de réclamations par les armées et par les villes. La fabrique royale d'épées de Tolède demandait 24.790 réaux par mois pour fonctionner [1]. Le Conseil devait refuser à l'armée d'Aragon les selles, les brides et tous les effets d'équipement qu'elle demandait, faute d'en avoir assez lui-même pour le petit corps de cavalerie qu'il organisait à Madrid [2].

## VI

Tandis que les magistrats se débattaient au milieu de ces inextricables difficultés, Madrid, ivre de joie et de liberté, vivait de la vie divine d'un peuple enfant, tout à l'heure présente et aux bonheurs du moment.

« Que l'on se figure, dit Mesonero Romanos, le peuple du 2 mai, libre de ses tyrans dominateurs, revenu à la vie espagnole, aux objets de son amour, de son admiration et de son culte, recevant successivement, coup sur coup, les nouvelles stupéfiantes de l'effet produit par sa clameur héroïque dans toute l'étendue de la monarchie, célébrant aujourd'hui la glorieuse journée de Baylen, demain l'immortelle défense de Saragosse, tantôt la reddition de l'escadre française à Cadix, tantôt l'assurance du secours de l'Angleterre obtenu par les Asturiens, ou bien la formation des Juntes provinciales, ou bien l'improvisation d'armées entières ! Qu'on se figure enfin le soulèvement général, unanime, de toute une nation, tel que l'histoire d'aucun peuple n'en offre de pareil, et l'on comprendra que Madrid se soit livré à toutes les démonstrations de son enthousiasme, et aussi, il

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. IX, fasc. 25, 15 sept. 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 2, 14 sept. 1808.

faut le dire, à quelques déplorables violences, filles de sa rancœur et de son ressentiment contre les affronts passés [1] ».

Ce furent, bien entendu, les Français, qui firent tous les frais de la joie populaire, et le Conseil de Castille crut de bonne politique de laisser libre carrière à tous les écrits gallophobes. Il avait pensé d'abord à publier la *Gazette* tous les jours, il finit par décider qu'elle paraîtrait seulement le mardi et le vendredi, et que le *Diario* reparaîtrait sous sa forme habituelle à partir du 8 août [2].

Le 9 août, la *Gazette* publia un récit de la bataille de Baylen et donna des nouvelles de Barcelone, de Saragosse, de Badajoz, de Murcie et de Séville [3]. Quoique la presse fût bien loin d'être libre, et que le Conseil n'eût aucune intention de lui laisser la bride sur le cou, l'intérêt des événements, les nécessités du moment et le désir de maintenir la vogue du journal officiel [4] obligèrent le Conseil à laisser insérer dans la *Gazette* bien des choses qu'il eût arrêtées en temps ordinaire. Madrid connut un semblant de journal, et les nouvelles à la main, les pamphlets suppléèrent aux lacunes de la *Gazette*. Pour donner un nouvel aliment à la curiosité publique, le Conseil résolut de publier le récit des atrocités commises par les Français [5]. Les Madrilènes apprirent avec effroi que ces Vandales avaient enlevé 40 paires de mules et des chars, et brûlé 100 maisons à Valdepeñas, pillé l'hermitage de la Padrona, brûlé l'église et 287 maisons (!) de Torquemada, pillé les églises de Cuenca, de Buytrago, de Pedrezuela, de Villa de Navas de Fuente, d'El Molar et d'Yglesias [6] ;

1. Mesonero Romanos. *Memorias de un setenton*, p. 50.
2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XVI, fasc. 19, 3-6 août 1808.
3. *Gaceta de Madrid*, 9 août 1808.
4. *Diario de Madrid*, 10 sept. 1808.
5. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XVI, fasc. 21, 1er sept. 1808.
6. *Gacetta de Madrid*, sept. 1808.

mis le feu aux moissons, aux bois du duc de l'Infantado, violé des religieuses à Rio Seco [1].

Madrid riait aux dépens de Joseph : on le représentait dans une bouteille, dont sa tête seule émergeait, ou en roi de jeu de cartes, une coupe à la main (*El nuevo rey de copas*), ou dansant sur des bouteilles [2]. On chansonnait le *tio Josef*, le *tio Copàs*, *Pepe Botellas*, et son frère Napoléon [3].

Un dessin figurait la frontière d'Espagne : Un soldat français demandait : « Combien l'entrée ? » et un Espagnol, moitié soldat, moitié bandit, lui répondait avec le zézaiement andalou : « Monsieur, l'entrée est gratuite, ce qu'on paie ici, c'est la sortie ! [4] »

On chantait avec les Aragonais : « La Vierge du Pilier a dit qu'elle ne veut pas être française, mais qu'elle veut commander la troupe aragonaise [5]. » ou bien : « Jeunes filles de l'Ebre,

1. *Diario de Madrid*, 8-20 sept. 1808.
2. Mesonero Romanos, *Memorias de un Setenton*, p. 60.
3. On chantait :

Ya Viene por la Ronda
José primero,
Con un ojo postizo
Y el otro huero.

Ya se fue por las Ventas
El rey Pepino,
Con un par de botellas
Para el camino....

Traelo, Marica, traelo
A Napoleon
Traelo y le pagaremos
La contribucion.

4. « Compare, aqui no ze paga la entrâa, lo que ze paga ez la zalia. »
5.

La Virgen del Pilar dice
Que no quiere ser francesa,
Que quiere ser capitana
De la tropa aragonesa.

tressez les lauriers et couronnons les fronts de nos soldats [1] ! » ou bien « Quinze fois le soleil la vit attaquée (Saragosse), et quinze fois il vit les Français retourner vaincus. Le généreux héros qui nous commande tiendrait à déshonneur de se laisser vaincre [2]. » On chantait avec les Andalous : « Dupont, terreur du Nord, a été battu à Baylen, et battus ont été avec lui tous les siens. La France entière pleurera cet affront. Au son de la Carmagnole : Mort à Napoléon ! [3] » On invoquait la Vierge d'Atocha : « Vierge d'Atocha, notre capitaine, toi qui portes le grand cordon du roi, fais que Ferdinand revienne bientôt de France ! [4] ».

1. ¡ Zagalas del Ebro,
Laureles tejed,
Y a nuestros guerreros
Ciñamos la sien !

2. El Sol quince veces
Batida la vido,
Y quince vencido
Tornar vio al francés.
El héroe animoso,
Que nos acaudilla,
Tuviera á mancilla
Dejarse vencer.

3. Dupont, terror del Norte,
Fue vencido en Bailen,
Y todos sus secuaces
Prisioneros con el.
Toda la Francia entera
Llorara este baldon :
Al son de la carmañola.
¡ Muera Napoleon !
¡ Muera Napoleon !

4. Virgen de Atocha
La Capitana,
Que del rey tienes
Puesta la banda,
Haz que pronto Fernando
Vuelva de Francia.

Quintana adressait son ode à la nation espagnole, Nicasio Gallego écrivait son élégie au 2 mai, D. Juan Bautista de Arriaza sa *prophétie des Pyrénées*.

On mettait la Constitution de Bayonne en vers burlesques, et l'on en faisait un pot-pourri musical, où passaient tous les airs populaires, si bien que la Constitution pouvait se réciter, se chanter, se danser même, au milieu des cris et des applaudissements ironiques et des huées de toute la plèbe de Madrid.

On publiait pour les gens graves de touchantes confidences de Ferdinand VII [1], des détails sur Murat [2], ou sur Napoléon [3], les *Plaintes de Lucifer effrayé d'une invasion française dans ses États* [4], *le Dessin des instruments de torture que Napoléon avait préparés pour exiler la jeunesse espagnole du royaume* [5], *la Venue de Napoléon prédite par Saint-Jean* [6], *l'Entrée de Joseph à Madrid* [7], *la Conversation de Murat et de Godoy* [8].

---

1. *Diario de Madrid*, 14 août 1808. *Manifiesto de los intensos afectos de dolor, amor y ternura de nuestro invicto monarca Fernando VII, exhalados por triste desahogo en el seno de su estimado maestro y confesor el Sr Escoiquiz, quien por estrecho cargo de S. M. los comunica d la nacion y su capital en un discurso, el qual, por uno de tantos portentos que obra la Providencia en S. M. y en otros, ha podido transmitirnos desde su reclusion en Valençay.*

2. *Diario de Madrid*, 22 août. *La muerte de Murat* (monologue).

3. Id., *ibid. El tirano de la Europa. Napoleon Io.* Les détails de la vie de l'Empereur y sont traités « con suma delicadeza y energia ».

4. Id., *ibid.*, 25 août. *Deprecacion de Lucifer d su criador contra el tirano Napoleon y sus sequaces, asustado de ver entrar tantos malvados Franceses en el infierno* (en octavas).

5. *Diseño del instrumento horroroso que Napoleon tenia preparado para extraer del reyno nuestra juventud, sacado de los que se apresaron en la ciudad de Cadiz* (gravure).

6. *Exposicion del capitulo IX del Apocalipsis de San Juan, aplicado segun su literal sentido al extraordinario acontecimiento de la pérfida irrupcion de España porlos Franceses, en el año de 1808.* Dans une ode de D. Juan de Dios Doblado, receptor de la Santa Cruzada.

7. *Entrada del tio Pepe en Madrid, y la trompeta nacional.*

8. *La Conversacion de Murat y Godoy.*

Le théâtre, lui aussi, se faisait patriote. Des pièces improvisées, où la fureur tenait lieu d'inspiration, mettaient à la scène les exploits des Andalous, des Valenciens et des Aragonais. On jouait au *Principe*, dès le 13 août : *L'aube et le soleil, ou la restauration de l'Espagne*. Le 19, à la *Cruz* : *L'Aragon restauré par la valeur de ses fils*. Le 25, *Madrid consolé*. Le 17 septembre : *Le piège français ou les impulsions de la valeur espagnole* [1].

Le mois d'août ne fut pour Madrid qu'une grande fête religieuse et profane. Le 4 août, le Conseil ordonna des prières d'actions de grâce pour le lendemain [2]; et un *Te Deum* solennel pour le 6. Les tribunaux y assistèrent, accompagnés des alguazils en tenue de gala (*vestidos de golilla* [3]). Le même jour, à l'*ayuntamiento*, le marquis de Perales proposa un office de vigile et une messe chantée pour le repos de l'âme des Espagnols morts pour la patrie [4].

La ville vota encore des dévotions publiques à San Isidro et à Santa Maria de la Cabeza. Les corps des saints protecteurs de Madrid furent exposés pendant huit jours à San Isidro el Real, et veillés de jour et de nuit par deux membres du chapitre et deux membres de l'*ayuntamiento* [5]. D. Basilio Fernández de la

1. *Diario de Madrid*, pass.

2. Arch. hist. nac , *Inv. fr. Consejo*. Leg. V, fasc. 1, 5 août 1808. Le Conseil en prit occasion pour faire aux Madrilènes un petit sermon : « Todo se debe á Dios y á nuestra Señora que han protegido nuestra causa. Convino para nuestra comun utilitad que despertasemos de nuestro letargo, y purificasemos nuestras costumbres que llegaron casi al extremo de una completa corrupcion. Recibamos las desgracias que ha padecido el reyno y esta grande capital como un castigo necesario para nuestra correccion. Las inocentes victimas cuya sangre humea aun sobre su patrio suelo han clamado por nuestro perdon. El Dios unico, immortal y omnipotente de los exercitos ha oido sus suplicas y se ha aplacado. »

3. Id. *Libro de acuerdos de la Sala*, 6 août 1808.

4. Id. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XIV, fasc. 19, 6 août 1808.

5. Id. *ibid*. Leg. XIV, fasc. 13, 6 août 1808. *Diario de Madrid*, 12 août 1908.

Visitacion, recteur du Collège royal des Écoles, près de saint Antoine abbé, et le recteur d'Avapiés organisèrent des *rosarios* « avec l'innocente compagnie des enfants et la prodigieuse multitude qui recevait l'instruction dans les deux collèges [1] ». Le 18 août, un *Te Deum* fut célébré à l'église paroissiale de Santa Maria, en l'honneur de la délivrance de Saragosse [2]. Le 4 septembre, le Conseil assista en corps à une messe expiatoire pour les profanations et les sacrilèges dont les Français s'étaient rendus coupables au cours des derniers mois, et engagea toutes les autorités provinciales à suivre son pieux exemple [3].

Les fêtes civiles se succédèrent comme aux jours les plus joyeux, comme si les armées françaises n'eussent pas toujours occupé la ligne de l'Ebre, comme si Ferdinand VII n'eût pas toujours été prisonnier de Napoléon.

L'*ayuntamiento* pensa le premier à fêter l'entrée des troupes espagnoles à Madrid. On fit des plans superbes : on ne devait

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIV, fasc. 13, 8 août 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. XII, fasc. 13, 18 août 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. XVI, fasc. 16, 6 sept. 1808. Las extraordinarias atrocidades que en estos reynos han cometido las tropas francesas, que bajo el nombre de aliadas se introduxeron en ellos, llamaron muy particularmente la atencion del Consejo, desde el momento en que por una especial favor del Omnipotente se vio libre de la opresion que por mas de quatro meses ha padecido. No puede mirar sin horror los ultrajes que ha sufrido nuestra santa Religión y sus ministros, y la profanacion de sus templos, en que no satisfechos aquellos feroces soldados con robar los vasos sagrados han despedazado las imagenes de Nuestro Señor y su Santisima Madre : y lo que es mas que todo, han conculcado las santas formas, no habiendo ultraje que no hayan cometido. Y contemplando este supremo Tribunal que la primera de sus obligaciones es implorar con fervorosos cultos el desagravio del Altisimo por tan execrables profanaciones, ha asistido á una solemne funcion en el dia 4 de este mes, con tan piadoso objeto ; y ha acordado se comunique a V. como la executó, la orden correspondiente para que disponga se haga inmediamente igual demostracion en esta capital y pueblos de su partido, en inteligencia de que al propio fin lo comunico a los M. R. R. arzobispos, R. R. obispos, prelados, seculares y regulares, y cabildos eclesiásticos, y del recibo me dará V. aviso.

pas élever moins de trois arcs de triomphe avec inscriptions et hiéroglyphes; on devait donner le *rancho* gratis aux soldats, et leur offrir des courses de taureaux aux frais de la ville; mais le Conseil trouva la dépense excessive et ordonna de suspendre tous les préparatifs. L'*ayuntamiento* jeta les hauts cris : Que penserait l'armée en se voyant moins bien reçue à Madrid que dans les villages de son parcours ? Le Conseil craignit pour sa popularité et permit la fête, mais les arcs de triomphe furent réduits de trois à un et le *rancho* gratuit fut remplacé par un double prêt donné aux soldats au nom de la ville. Le 22 août, le Conseil permit à l'*ayuntamiento* de faire aux troupes une distribution de vêtements jusqu'à concurrence de 60.000 réaux [1].

Après avoir fêté les troupes espagnoles, on fêta la proclamation de Ferdinand VII, et l'on fit l'impossible pour effacer tout souvenir de la malheureuse cérémonie du 25 juillet. La *Villa* décida qu'elle aurait un nouvel étendard, dont la hampe serait surmontée d'un lion espagnol déchirant une aigle française [2]. Pour éviter tout ce qui pouvait rappeler les usages français, les régidors résolurent de paraître à la cérémonie vêtus de velours noir, à l'antique mode de Philippe IV [3]; l'idée parut si noble que les dames adressèrent une pétition au Conseil pour avoir, elles aussi, le droit de revêtir les costumes lourds et disgracieux du XVII^e siècle [4]. La proclamation du roi fut fixée au 24 août et le programme de la fête comporta quatre jours de réjouissances. Le premier jour, décoration de la ville et illuminations générales. Le deuxième jour, cérémonie officielle; le soir, chœurs de musique et feu d'artifice au Prado. La troisième journée : courses

1. Id., *ibid.* Leg. XIV, fasc. 14, 5 août 1808. Arch. de la ville de Madrid, *Libro de Acuerdos del Ayuntamiento*, 1808.

2. Archives de la ville de Madrid. *Libro de Acuerdos*, 5 août 1808.

3. Id., *ibid.*, 8 août 1808, 11 août 1808. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 26, 9 août 1808.

4. *Diario de Madrid*, 15 août 1808.

de taureaux à demi-tarif pour les habitants, et gratuits pour la moitié de l'armée. Un des trois jours suivants, nouvelle course, aux mêmes conditions, pour permettre à l'autre moitié des troupes de prendre part à la fête [1].

Tout s'accomplit suivant les rites. La proclamation du roi eut lieu le 24 août, à 4 heures de l'après-midi [2]. Le marquis d'Astorga, alferez-mayor, portait l'étendard de la Ville, suivi à cheval par le duc de l'Infantado et les grands et titrés de Castille présents à Madrid [3]. Le Conseil, invité par la Ville, assistait à la cérémonie, du haut du balcon de l'Hôtel de Ville. Il refusa, par économie, d'assister au feu d'artifice [4], mais il accepta l'invitation municipale pour les taureaux [5] et des cornets de bonbons de 120 réaux pour le doyen, de 80 réaux pour les membres de la Chambre et 60 réaux pour les simples conseillers [6]. Il se vota à lui-même une indemnité de 300 réaux par tête pour les frais des illuminations [7].

Ces fêtes ne passèrent pas absolument sans protestation. Un habitant de Madrid écrivit au Conseil pour demander la suppression des illuminations ; bien des fenêtres devaient rester obscures parce que les habitants étaient absents, des troubles étaient à craindre, il y avait danger d'incendie ; enfin « l'excessive allégresse du peuple n'était pas moins à redouter que son excessif abattement [8] ». Le Conseil ne tint pas compte de l'opinion isolée de ce philosophe grincheux. Beaucoup de gens accusaient encore l'*ayuntamiento* de platitude à l'égard de Joseph, et la *Villa*

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. I, fasc. 26, 23 août 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 26, 23 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 26, 24 août 1808.
4. Id., *ibid.* Leg, I, fasc. 26, 23 août 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 26, 23 août 1808. Il eut les loges nº 81, 82 et 83.
6. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 26, 30 août 1808.
7. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 26, 17 août 1808.
8. Id., *ibid.* Leg. I, fasc. 26, 30 août 1808.

fit insérer dans le Diario du 24 août une note portant qu'elle n'avait point été féliciter le roi intrus après la cérémonie de sa proclamation [1]. Les taureaux eurent plein succès, mais il s'en fallut de beaucoup que la moitié des troupes pût y assister; il se produisit de grands désordres; des milliers de gens entrèrent sans payer, des soldats montèrent sur les toits et cassèrent force tuiles. Comme la ville était en perte, elle demanda au Conseil l'autorisation de donner une troisième course, et le Conseil dut refuser, parce qu'il avait déjà promis des taureaux à la *Junte des Hôpitaux* qui en avait le plus pressant besoin [2]. Enfin, on jeta au peuple de la monnaie à l'effigie de Ferdinand VII, mais tandis que Joseph avait fait distribuer 120.000 réaux, on n'en distribua que 60.000 au nom de Ferdinand [3]. La population ne paraît pas avoir retrouvé le 24 août l'enthousiasme du 24 mars précédent.

Au mois de septembre, les fêtes continuèrent par des représentations théâtrales au bénéfice des armées espagnoles [4], et par des courses de taureaux [5].

## VII

Se réjouir des victoires espagnoles et de la confusion du *tio Copas*, applaudir les soldats de Llamas et de Castaños, prier la Vierge d'Atocha et celle de la Paloma, courir aux pompes royales, aux *Rosarios*, aux théâtres, aux taureaux; tout cela était fort bien et fort naturel, mais pourquoi avoir semé tant de haine sur cette joie ?... Pourquoi ?... C'est que les traîtrises et les violences de

1. *Diario de Madrid*, 24 août 1808.
2. Arch. hist. nac. *Inv. fr Consejo*. Leg. I, fasc. 26, 30 août 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. I, fasc. 26, 7 août 1808.
4. Le 18 septembre, *La Cruz* fit 7.714 réaux d'entrées, le 19, 8.299 réaux, Le 29, la représentation donna 10.345 réaux, avec les dons des spectateurs et l'abandon de leurs droits fait par un grand nombre de personnes du théâtre.
5. Le *Diario de Madrid* du 25 sept. annonce deux courses pour le lendemain.

cette guerre soufflaient la fureur dans toutes les âmes ; c'est que l'amour de la patrie a son fanatisme comme la religion ; c'est que l'Espagnol est, par nature, plus prompt aux extrêmes que tout autre peuple ; c'est que les prêtres attisaient eux-mêmes les passions nationales et croyaient venger le ciel en persécutant les Français sacrilèges et impies.

Le 15 août, le Conseil ordonna à la *Sala* d'arrêter tous les Français se trouvant à Madrid et de saisir tous leurs biens [1]. La *Sala* répondit qu'elle était prête à obéir, et un paragraphe de sa réponse donne peut-être l'explication de la mesure terrible prise par le Conseil : « la juste haine avec laquelle le peuple de Madrid regardait tous les membres de la nation française le portait à prendre en main la vengeance des injures qu'il en avait reçues et à méditer des moyens et des façons atroces de l'exécuter. » La sûreté des Français demandait peut-être leur internement, mais il fallait trouver des prisons où les mettre, et séparer les femmes des hommes, et les hommes des Espagnols [2]. Un alcalde de Cour, D. Luis Mariano Pereyra, eut le courage de protester contre l'ordre draconien du Conseil : Il y avait dans son quartier des Français qui habitaient l'Espagne depuis 20, 30, 40 et même 50 ans ; qui étaient mariés à des Espagnoles, avaient des fils espagnols, commerçants à Madrid, avaient prêté serment de fidélité au roi, avaient fait des dons patriotiques et avaient enrôlé leurs enfants ; certains de ces Français n'étaient pas aimés du public, mais d'autres étaient en possession de l'estime générale ; devait-on les enfermer comme des coupables et les priver de leurs biens comme de leur liberté ? [3] D. Arias Mon demanda

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. V, fasc. 4, 15 août 1808. — Le Conseil se montrait plus dur que le général valencien Llamas, qui recommandait aux Madrilènes de ne se porter à aucune voie de fait contre les Français.
2. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 4, 16 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 4, 16 août 1808.

une liste de tous les Français domiciliés dans chaque quartier [1], et déclara, le 18 août, que l'ordonnance du 15 août ne s'appliquerait pas aux Français domiciliés depuis longtemps en Espagne et qui auraient prêté serment de fidélité au roi, ni aux émigrés français établis en Espagne depuis la Révolution. Ces individus demeureraient en liberté, tant que leur conduite ne donnerait sujet à aucune plainte [2]. Mais la *Sala* fit observer que, lors du recensement de 1807, presque tous les Français, domiciliés à Madrid, avaient hautement revendiqué la qualité de sujets de l'Empire, et que si l'internement pouvait leur être préjudiciable, c'était, d'autre part, le meilleur moyen de garantir leur sécurité personnelle [3]. Le 22 août, les fiscaux du Conseil, consultés sur cette affaire, conclurent résolument à l'arrestation de tous les Français, sans distinguer entre les Français de passage ou les Français domiciliés à Madrid. Cette distinction pourrait avoir sa raison d'être quand on traiterait la question de l'internement ou du bannissement de ces individus, du séquestre ou de la confiscation de leurs biens. Pour l'instant, il importait avant tout de purger Madrid de tous ces Français. Tout ce que pouvaient faire de mieux les Français loyaux était de se soumettre à la loi ; la correction de leur conduite pourrait leur éviter la confiscation et le bannissement, mais ne les exemptait ni de l'obligation de quitter Madrid, ni de la nécessité où l'on était de mettre leurs biens sous séquestre [4]. Le Conseil eut l'humanité de ne pas écouter ses procureurs, et limita les ordres d'arrestation et de séquestre aux seuls Français qui s'étaient donnés dans les derniers recensements comme sujets de l'Empire et qui étaient devenus l'objet de la haine du public [5]. Comme

1. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 4, 17 août 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 4, 18 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 4, 20 août 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 4, 22 août 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 4, 25 août 1808.

les malheureux se cachaient et trouvaient asile chez des amis, un édit leur impartit un délai de huit jours pour se présenter devant l'alcalde de quartier, sous peine d'être traités par la suite avec toute la rigueur des lois ; tout Espagnol devait, dans le même délai, dénoncer la retraite de tous les Français dont il pourrait avoir connaissance [1].

Les Français arrêtés furent transférés à l'Escurial : 13 le 20 août, 59 le 21, 43 le 29, et 21 le 15 septembre [2]. On les retirait de Madrid, sous prétexte de sauver leur vie, et à l'Escurial, ils manquèrent mourir de faim. Par une étrange aberration, au moment même où on leur retirait leurs biens, on prétendait les obliger à s'entretenir à leurs frais. Le gouverneur de l'Escurial protesta dès les premiers jours contre la situation intenable où on l'enfermait. Le village n'avait pas vu passer moins de 40.000 hommes depuis six mois, les habitants étaient réduits à la plus extrême misère, tous les hôpitaux étaient détruits ou empestés ; la misère avait exaspéré les esprits à tel point qu'il s'était vu près de périr pour avoir empêché les habitants de massacrer une trentaine de Français malades et blessés, abandonnés à l'hôpital de San Lorenzo [3]. Il dut mettre les prisonniers à la caserne des Gardes du Corps, à demi détruite et infectée par les troupes françaises [4] ; il leur donna, par compassion, quelques vivres, mais leur fit savoir qu'il lui serait impossible de continuer à les nourrir, et les infortunés demandèrent au Conseil « à ne pas mourir de faim au milieu d'un peuple chrétien [5] ». Le 23 septembre seulement, la *Sala plena* s'occupa d'eux : « La pétulance et la superbe insupportable du caractère français s'étaient plus ou moins laissées voir chez tous ces gens

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. V, fasc. 4, 3 sept. 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. V, fasc. 4, 13, 21, 29 août et 15 sept. 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. V, fasc. 4, 20 août 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. V, fasc. 4, 21 août 1808.
5. Id., *ibid*. Leg. V, fasc. 4, 31 août 1808.

et avaient contribué à ce que le peuple espagnol, très chatouilleux par nature sur le point d'honneur, se fût mis à détester tous ceux de cette nation. » Parmi ceux auxquels le Conseil avait fait « la grâce » de les interner à l'Escurial, ceux qui avaient commis quelque délit pouvaient être employés aux besognes de leur industrie dans l'intérieur de la prison, ou appliqués au travail des chemins et des mines ; les autres, n'étant pas légalement des coupables, ne pouvaient être envoyés aux *presidios*, et comme l'État ne pouvait rien pour eux, il fallait vendre au plus tôt les biens des plus riches pour entretenir les plus pauvres [1].

Pour les Français, et même pour les *afrancesados* [2], le Conseil s'était montré aussi pressé de confisquer leurs biens qu'il l'avait été naguère pour Godoy. Mais, comme toujours en pareil cas, la pêche miraculeuse n'avait pas donné les résultats auxquels on s'attendait. Beaucoup d'objets saisis se détérioraient ; les créanciers assiégeaient les liquidateurs de leurs réclamations [3] ; les maisons des Français une fois mises sous scellés et bien débarrassées de tous leurs meubles de prix et de tout l'argent comptant [4], les conseillers chargés de procéder à la vente trouvaient

1. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 4, 23 septembre.

2. Id., *ibid.* Leg. IV, fasc. 1, 19 août 1808. — Mise sous séquestre des biens des personnages suivants : Marquis Caballero, D. Gonzalo O'Farril, D. Miguel de Azanza, Comte de Cabarrus, D. Josef Mazarredo, Duc de Frias, Comte de Campo-Alange, D. Francisco Javier Negrete, D. Mariano Luis de Urquijo, D. Josef Marquina, D. Francisco Javier Duran, D. Pablo Artibas, D. Francisco Amoros, D. Manuel Romero, D. Francisco Angulo, D. Ygnacio Tejada, D. Francisco Antonio Cea, D. Juan Melon, D. Pedro Estala, D. Juan Antonio Llorente, D. Leandro Fernández Moratin, D. Juan Antonio Conde, D. Manuel Perez de Herbas, D. Francisco de Manota, D. Julian de Velasco, D. Josef Mamerto Gomez, D. Tomas Garcia Suelto, D. Luis Baviches. — (20 août), D. Eugenio Izquierdo. — 9 sept : Comtesse de Jaruco, marquise de San Felices, M. Esménard — 17 sept. : Marquis de Casa-Palacio — 26 sept : D. Agustin de Landaburu.

3. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 4, 12 sept. 1808.

4. « Bien limpias de alhajas y dinero. »

au-dessous de leur dignité de s'occuper des menus détails d'exécution, et la vente simultanée de tous ces mobiliers amenait une baisse considérable de tous les objets dont le Conseil avait cru pouvoir tirer parti. Enfin les biens saisis au duc de Frias et au comte de Campo Alange étaient soumis à un régime spécial ; il fallait tenir compte des droits de leurs épouses et de leurs enfants, et les soupçons qui pesaient contre eux ne suffisaient peut-être pas, pour graves qu'ils fussent, à justifier des mesures aussi sévères [1]. Toutes ces observations étaient vraies, beaucoup plus vraies même que ne le pensaient les magistrats, mais l'argent ne rentrait pas, et les prisonniers français restaient sans ressources.

La situation des malades et blessés abandonnés à Madrid par les armées françaises était encore plus lamentable.

La veille du départ des troupes, les médecins français avaient inspecté les hôpitaux et fait partir tous ceux qui pouvaient se tenir debout ; il était resté environ 2.000 blessés ou malades que Moncey, Belliard et Grouchy avaient recommandés à l'humanité et à l'honneur des autorités madrilènes. Le 9 août, le Conseil décida que 4 à 500 Français « en état de voyager » seraient dirigés comme prisonniers de guerre sur San Fernando, près Vicalvaro, et internés à l'hospice de cette ville. A mesure qu'il se trouverait de nouveaux convalescents, on en formerait des convois de 4 à 500 et on les dirigerait sur Tolède, sur Cuenca et sur Ciudad Real en les recommandant aux évêques et aux intendants de ces différentes villes [2].

Ce plan était plus facile à concevoir qu'à exécuter : Le gouvernement de la place de Madrid répondit qu'il n'avait pas de troupes disponibles pour escorter les Français [3]. L'*ayuntamiento*

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. IV, fasc. 1, 15 sept. 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. V, fasc. 3, 9 août 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. V, fasc. 3, 10 août 1808.

de Buytrago, qui avait 50 malades français à sa charge, criait misère et protestait contre tout nouvel envoi; le village avait perdu depuis deux mois son médecin titulaire, et n'avait plus qu'un chirurgien vieux et infirme (*viejo y accidentado*) ; les malades restaient sans secours et sans assistance [1]. L'*ayuntamiento*, l'intendant et l'évêque de Cuenca déclarèrent qu'ils ne répondaient pas de la vie des Français qu'on pourrait leur envoyer, tant les sacrilèges commis par les soldats de Caulaincourt avaient exaspéré la population [2]. La Junte de Ciudad Real repoussa délibérément les ordres du Conseil, sous prétexte que la *Junte suprême de Séville* avait disposé depuis longtemps des hôpitaux de la ville [3]. Le cardinal archevêque de Tolède refusa l'Alcazar, occupé par des orphelins, qu'on ne pouvait licencier pour mettre à leur place des Français « ennemis de Dieu et des hommes ». On ne pouvait davantage partager l'Alcazar entre les orphelins et les Français, « ni exposer ces innocentes créatures au déplorable contact de gens, qui ne conservaient ni un sentiment ni une idée raisonnables ». Le peuple de Tolède était si irrité que la Junte avait toutes les peines du monde a protéger la vie des 60 ou 80 Français restés dans les hôpitaux [4].

Malgré tous les obstacles, le marquis de las Hormazas commença l'évacuation des hôpitaux de Madrid. Le 19 août, un premier convoi de 734 convalescents partit pour San Fernando, le 31 août, 339 prirent encore la même direction, le 1er septembre 242 autres partirent à leur tour ; 383 avaient succombé pendant le mois d'août ; une centaine de Suisses et d'Italiens avaient consenti à prendre du service dans les armées espagnoles. Il

1. Id., *ibid.* Leg. XVI, fasc. 4, 9 août 1808. — Les procureurs répondent, le 3 septembre, que la ville doit s'imposer pour l'entretien des malades français. — S'il y a des convalescents, qu'on les envoie à San Fernando.
2. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 3, 15, 16, 17 août 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 3, 19 août 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 3, 11 août 1808.

restait environ 200 malades, presque tous condamnés à périr et qu'on avait remis, le 1er septembre, aux soins exclusifs des médecins espagnols. Le Conseil pouvait donc vivre désormais tranquille [1]. La question était résolue à Madrid [2].

Elle ne tarda pas à l'être également à San Fernando. Comme la dépense journalière des prisonniers dépassait 1.000 réaux, et que la ville déclarait ne pouvoir y suffire longtemps, le Conseil demanda s'il n'y aurait pas moyen d'occuper les prisonniers français à quelque travail utile, dont le profit permettrait de soulager le trésor public [3]. Les inspecteurs chargés de diriger l'information transmirent à ce sujet au Conseil un rapport navrant, qui est une des plus tristes pages de toute cette histoire. « Il y avait 1.182 Français à l'hôpital de San Fernando. Les inspecteurs les ont trouvés presque tous couchés sur leurs lits, exténués et affaiblis par les maladies. Les plus robustes étaient dans la cour, mais différaient peu des premiers ; à peine eût-on pu en trouver 50 en état de résister à un travail corporel et quotidien, tous paraissaient plutôt des cadavres ambulants. La plupart de ces malheureux employaient leur prêt à acheter des fruits verts, des patates, des sardines, des melons, de l'ail, des oignons. Beaucoup retombaient malades. Il en mourait beaucoup ; on pouvait calculer qu'un tiers succomberait. L'hôpital semblait menacé de devenir un foyer pestilentiel. On ne pouvait songer à les employer aux travaux publics, parce qu'ils n'en avaient pas la force, parce qu'il faudrait des troupes pour les garder, et pour les défendre contre les insultes des habitants « qui les regardaient avec la haine la plus vive, à cause des atrocités que l'on racontait de toutes parts sur leur compte ». On ne pouvait leur faire travailler le lin ou la laine, parce qu'il eût fallu faire de grosses dépenses d'installation et les frais d'un long

1. « Estar descansado ».
2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. V, fasc. 3, 5 sept. 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. V, fasc. 3, 5 sept. 1808.

apprentissage, tous ces soldats ayant déclaré ne savoir aucun métier [1]. La seule chose qu'on pût leur faire faire était le tressage du sparte, comme le faisaient les prisonniers de Madrid [2]. » Cette lettre est complétée par une supplique d'un prêtre français, l'abbé Mailhe, qui tenta d'apitoyer le Conseil sur le sort des malheureux prisonniers de San Fernando : « L'humanité exige de mon caractère que j'informe Votre Excellence du misérable état dans lequel gémissent ces pauvres malades, n'ayant pas autre chose qu'un réal de prêt et la moitié d'un pain de munition ; ce faible secours ne leur permet pas de payer la moitié des fortifiants, médicaments et autres choses qui sont nécessaires pour les secourir dans le déplorable état où ils se trouvent ; je prends la liberté de solliciter de V. E. qu'Elle commande qu'on leur accorde tout secours que V. E. pourra juger nécessaire, tandis que je prie Dieu pour la conservation des jours de V. E. si précieux pour l'humanité affligée [3]. » Le Conseil envoya à San Fernando.... un chapelain pour administer aux malades tous les secours spirituels dont ils pourraient avoir besoin [4].

1. Ce qui était peut-être un moyen d'éviter tout travail.

2. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 3, 12 sept. 1808. — Les zélateurs de la royale association de Charité du Bon Pasteur furent d'un avis contraire, parce que les prisonniers pourraient gâcher la matière première qu'on leur fournirait, ou se servir des cordes fabriquées par eux pour s'évader, ou encore incendier l'hôpital. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 3, 29 sept. 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 3, sept. 1808. — Les dires de l'abbé Mailhe sont confirmés par D. Pedro Ramon Crespa, chapelain du Real Sitio de San Fernando.

4. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 3, 14 sept. 1808.

# CHAPITRE VII

## LE CONSEIL DE CASTILLE ET LA JUNTE SUPRÊME

## (25 septembre-1er décembre 1808.)

### I

Le 25 septembre 1808, à neuf heures du matin, se réunit au palais royal d'Aranjuez la Junte Suprême de Gouvernement d'Espagne et des Indes, sous la présidence provisoire du vieux ministre de Charles III et de Charles IV, D. Josef Moñino, comte de Florida Blanca, dont le nom rappelait à la nation d'éminents services et une carrière toute de loyauté et d'honneur. Parmi les trente-cinq délégués des Juntes du royaume [1] figuraient quatorze nobles titrés, six prêtres, cinq officiers généraux des armées de terre et de mer, quatre intendants ou trésoriers d'armée, trois anciens ministres, un magistrat, un professeur, un avocat; en somme, peu de noms connus, peu d'hommes de premier plan, peu de gens ayant la pratique des affaires : des titres, des noms

1. Aragon : D. Francisco Palafox y Melci, D. Lorenzo Calvo de Rozas. — Asturias : D. Gaspar Melchor de Jovellanos, marqués de Campo Sagrado. — Canarias : Marques de Villanueva. — Castilla-la Vieja : D. Lorenzo Bonifaz y Quintano, D. Francisco Javier Caro. — Cataluña : Marqués de Villel, baron de Sabasona. — Córdoba : Marqués de la Puebla de los Infantes, D. Juan de Dios Gutierrez Rabé. — Extremadura : D. Martin de Garay, D. Felix Ovalle. — Galicia : Conde de Gimonde, D. Antonio Aballe. — Granada : D. Rodrigo Riquelme, D. Luis de Funes. — Jaen : D. Francisco Castañedo, D. Sebastian de Jócano. — Leon : Fr. D. Antonio Valdés, el Vizconde de Quintanilla. — Madrid : Conde de Altamira, D. Pedro de Silva, patriarca de las Indias. — Mallorca : D. Tomás de Veri — Murcia : Conde de Florida Blanca, marqués del Villar. — Navarra : D. Miguel de Balanza, D. Carlos de Amátria. — Toledo : D. Pedro de Ribero, D. José Garcia de la Torre. — Sevilla : D. Juan de Vera y Delgado, conde de Tilli. — Valencia : Conde de Contamina. Principe Pio.

sonores, des chevaliers de la Toison d'or et des ordres militaires, une assemblée très conservatrice, très vaniteuse et peu préparée au rôle écrasant qu'elle avait à jouer. Son premier acte fut de lier tous ses membres par un serment de fidélité à la religion, à la dynastie et aux libertés des royaumes d'Espagne, cérémonie imposante, mais un peu vaine, puisque tous ceux qui étaient là n'y étaient venus que pour défendre toutes ces grandes choses, pour lesquelles l'Espagne s'était soulevée contre Napoléon.

La Junte informa le Conseil de son installation par un billet laconique et impérieux, qui dut enlever aux magistrats leurs dernières illusions, s'ils avaient cru trouver chez elle plus de déférence que chez les Juntes provinciales [1]. D. Arias Mon répondit sur le ton le plus correct et le plus digne [2].

Florida Blanca savait mieux que la plupart de ses collègues ce que représentait le Conseil de Castille dans l'ancienne constitution espagnole et son idéal paraît avoir été de rétablir cette constitution sur un pied normal, autant que le permettaient les circonstances extraordinaires où se trouvait la nation. Il demanda au Conseil de prêter serment de fidélité à la Junte, comme la Junte l'avait prêté à la religion, au roi et au pays ; et d'avertir toutes les Juntes provinciales, les tribunaux, les magistrats, les vice-rois et gouverneurs généraux d'avoir à obéir dorénavant aux ordres de la Junte suprême comme aux ordres mêmes du roi. « Le Conseil continuerait dans l'exercice de ses fonctions ordinaires, conformément aux lois, soumettrait à la Junte tout ce qui excéderait

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XV, fasc. 1, 25 sept. 1808. ... « para que produzca esta noticia los efectos convenientes, en interin se la comuniquen las ordenes ulteriores que correspondan. »

2. Id., *ibid*. Leg. XV, fasc. 1, 26 sept. 1808. D. Arias annoncera au Conseil l'installation de la Junte « para que este me acompañe en la justa satisfaccion que debe asistir á todo buen Español al ver en la reconcentracion y unidad del gobierno la esperanza del triunfo de nuestros exercitos y la felicidad futura de nuestra patria. »

ses pouvoirs et tout ce qu'il devait soumettre au Souverain, suivant la coutume et dans les cas correspondants à son institution [1]. » Le Conseil se serait ainsi trouvé replacé à son rang légal, et investi à nouveau de toutes ses antiques prérogatives, avec la seule différence d'avoir pour souverain une assemblée de trente-cinq personnes.

Mais le Conseil, bien plus légiste que politique, commença par contester à la Junte, comme il l'avait contesté à Joseph, le droit de lui demander le serment. Les fiscaux déclarèrent que la Junte suprême ne représentait que les Juntes provinciales, autorités révolutionnaires et sans mandat ; le Conseil avait poussé la condescendance jusqu'à demander aux Juntes provinciales d'envoyer quelques délégués à Madrid, pour constituer avec lui un gouvernement vraiment national, et ces Juntes n'avaient pas même fait des réponses courtoises à une proposition si généreuse ; le Conseil avait cependant dissimulé, par amour de l'union et de la paix. La Junte suprême s'était réunie dans une ville soumise à la juridiction du Conseil et n'avait pas songé à lui en donner avis. Il était du devoir des fiscaux de signaler au Conseil toutes ces illégalités, et du devoir du Conseil de les signaler à la nation. Jamais, à aucun moment de l'histoire d'Espagne, ni en 1419, ni en 1480, ni en 1538, on n'avait constitué de régence sans consulter les trois ordres de la nation. Le roi Ferdinand VII avait donné lui-même l'ordre positif de convoquer les Cortes, et si le Conseil ne l'avait pas fait, c'était par unique souci de la sûreté personnelle du souverain. Les Juntes n'avaient aucun pouvoir légal. Quelques-unes étaient nées dans l'émeute et la sédition ; on ne savait quelles règles avaient été observées pour l'élection de leurs députés ; certains députés n'étaient même pas originaires des provinces qu'ils prétendaient représenter. C'était chose notoire que certaines grandes villes avaient failli se révolter

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XV, fasc. 1, 26 sept. 1808.

contre leur Junte, et le Conseil avait reçu des lettres qui lui dépeignaient le gouvernement d'une de ces assemblées comme pire que celui des Français. Les députés de la Junte suprême étaient donc sans mandat, et trop nombreux; les *leyes de Partida* ne permettant pas de nommer plus de cinq régents. La Junte laissait subsister les Juntes provinciales, quoiqu'elles fussent désormais sans objet. Il était impossible de rien attendre de bon d'une semblable fédération; il fallait revenir à la légalité; et le Conseil se devait à lui-même de protester contre les prétentions de la soi-disant Junte suprême, qui s'arrogeait l'autorité souveraine, au mépris de tout droit [1].

Le Conseil n'osa pas adresser à la Junte le rapport des fiscaux, ni lui députer deux de ses membres: D. Gonzalo Josef de Vilches et D. Benito Arias Prada [2], comme il en avait eu d'abord l'intention; il prêta le serment demandé et se contenta d'envoyer un memorandum à Florida Blanca, qui lui répondit, en homme d'État, que la situation actuelle n'avait aucun précédent dans l'histoire et qu'il était impossible de lui appliquer les règles ordinaires de la jurisprudence. « Il était donc juste que le Conseil reconnût l'influence et l'autorité prépondérantes que devait avoir dans le gouvernement une nation qui, au nom de son roi et pour sa cause, avait tout fait par elle-même, sans le secours de personne [3]. » Le droit populaire fit ainsi sa réapparition dans l'histoire d'Espagne par le fait même d'un ancien ministre d'un roi absolu, et d'un partisan connu du « despotisme éclairé ».

Le Conseil se soumit et adressa à toutes les Juntes de province l'ordre d'obéir désormais à la Junte suprême, comme au roi, sous peine de crime de lèse-majesté [4]. Il félicita Florida Blanca,

1. Id., *ibid.* Leg. XV, fasc. 1, 30 sept. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XV, fasc. 1, 30 sept. 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XV, fasc. 1, 1er octobre 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. XIII, fasc. 8, 1er octobre 1808.

élevé par ses collègues à la présidence définitive de la Junte [1]. Il transmit aux autorités provinciales les décisions de la Junte relatives à la surveillance de l'imprimerie [2]. Il la traita de Majesté comme elle le voulut [3]; mais il ne se réconcilia pas sincèrement avec elle et vit toujours en elle un pouvoir révolutionnaire et irrégulier.

Le duc de Granada de Ega et le trésorier Vincenti avaient toujours vu d'un mauvais œil la *Junta de suministros*, créée par le Conseil; ils l'attaquèrent si vivement auprès de la Junte suprême que les membres de cette commission donnèrent leur démission [4]. Le Conseil leur ordonna de rester à leur poste [5] et adressa à la Suprême un mémoire très hardi, dans lequel il demandait la réduction à cinq des membres de la Junte de gouvernement, conformément aux lois de *Partida*, la dissolution des Juntes provinciales et la convocation des Cortes [6]. Mais la Suprême refusa de céder, et après huit jours de résistance, le Conseil capitula. « Désireux de se dégager de toutes affaires étrangères à sa constitution légale, et auxquelles ne l'obligeaient pas des circonstances extraordinaires et indispensables », il accepta la démission de la *Junta de suministros* [7]. Il publiait le lendemain un décret ordonnant de placer en tête de tous les actes publics la formule : « Le Roi notre sire D. Fernando VII, et en son nom royal, la Junte centrale suprême de gouvernement du Royaume [8]. » Le triomphe de la Junte était complet.

A partir de ce moment, le Conseil cessa de faire à la Junte une opposition ouverte, mais ne se priva pas de censurer, à

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XV, fasc. 4, 3 oct. 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. XXI, fasc. 13, 3 oct. 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. XV, fasc. 2, 3-5 octobre 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 19, 7 oct. 1808.
5. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 19, 7 oct. 1808.
6. Id., *ibid*. Leg. XV, fasc. 1, 8 oct. 1808.
7. Id., *ibid*. Leg. IX, fasc. 19, 15 octobre 1808.
8. Id., *ibid*. Leg. XV, fasc. 3, 15 oct. 1808.

huis clos, ses actes les plus importants. Après avoir fait reconnaître son autorité, donné à ses membres le titre d'Excellences, des insignes splendides, et un traitement de 120.000 réaux [1], la Junte pensa au pays et lui adressa, le 13 octobre, une proclamation grandiloquente, sur laquelle la verve du Conseil trouva ample matière à s'exercer. La Junte reconnaissait la dette nationale !... mais quel gouvernement ne l'eût pas reconnue ? La Junte voulait fomenter l'agriculture et l'industrie !... qui n'en aurait dit autant ? La Junte s'engageait à publier chaque année un résumé des recettes et des dépenses publiques !... chaque année ? Elle pensait donc vivre bien longtemps ? Et qu'allaient dire les gens qui s'enrôlaient et donnaient leur bien, dans l'espérance qu'avant la fin de l'année leur roi leur serait rendu [2] ? Tout ce que put gagner le Conseil fut de retarder de quelques jours la publication du manifeste de la Junte.

Il prenait parfois de petites revanches. La Suprême lui demanda un jour en quel forme il estimerait possible de faire usage de l'*estampilla*, c'était la *Comision del ramo de marina* qui avait eu cette idée la première. Le Conseil répondit à son tour en demandant ce que pouvait bien être cette *Comision del ramo de marina*, dont il n'avait jamais entendu parler. Puis, sur les instances réitérées de la Junte, il voulut bien lui donner une consultation juridique sur l'*estampilla*. La signature royale était nécessaire pour assurer la validité des pragmatiques et cédules royales, des titres et diplômes expédiés par le roi, mais vu la haute dignité de sa royale personne, le monarque usait généralement d'un timbre portant ces mots : *Yo el rey*. L'*estampilla* était exclusivement personnelle à S. M. et la Junte ne pouvait en user — pas plus d'ailleurs que la *Comision del ramo de marina*. — Mais il était arrivé que le roi avait parfois concédé à des particuliers la grâce de signer avec une *estampilla* ; la Junte pouvait, à la rigueur,

1. Gomez de Arteche, *Guerra de la Independencia*, t. III, p. 132.
2. Arch. hist. nac. Leg. XV, fasc. 10, 17 octobre 1808.

autoriser son président à en faire autant, à condition d'en prévenir le public et d'observer les usages de la secrétairerie de l'*estampilla* rattachée au secrétariat d'État des Finances [1].

Le 6 novembre la Junte porta, au contraire, au Conseil, un coup vraiment terrible. Sur les instances de D. Tomas de Morla, directeur de l'artillerie à Madrid, vraie mouche du coche, toujours prête à se mêler de toutes les affaires, la Junte décida d'ôter au Conseil toutes les attributions militaires qu'il s'étaient données et qui lui permettaient de se regarder comme une sorte de Junte de Nouvelle-Castille : « Considérant que toutes les affaires étrangères à son institution, dont s'occupait le tribunal, pouvaient causer des retards considérables à l'administration de la justice, et pour qu'il pût désormais s'occuper, sans interruption, de cette branche importante et tout à fait principale de ses attributions, la Suprême Junte exonérait le Conseil de toutes les affaires relatives à l'armement, à l'approvisionnement et à l'habillement des troupes, et lui mandait de lui faire passer immédiatement tous les dossiers relatifs à toutes ces affaires, pour y donner elle-même toutes les suites qu'elle jugerait convenables [2]. »

Cette fois, le Conseil se considéra comme atteint dans son honneur. Sitôt que Madrid avait été délivré des troupes ennemies, il s'était occupé de l'enrôlement en Nouvelle-Castille, il avait créé une Junte militaire, des commissions de dons patriotiques, d'habillement et d'armement; la Junte d'armement avait même mérité les éloges de la Junte Suprême. Il avait levé ainsi trois régiments, dont l'un était déjà en campagne et face à l'ennemi. Il avait donné des secours considérables aux armées des provinces. Pourquoi, quand on respectait toutes les Juntes provinciales, envier à Madrid l'honneur d'avoir sa Junte particulière [3] ? Il

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XXI, fasc. 2, 21, 26, 27 octobre, 3, 4 novembre 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 16, 6 nov. 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 18, 7 nov. 1808.

était faux de dire que le zèle patriotique du Conseil avait nui à la bonne administration de la justice. Chacune des commissions créées par le Conseil comptait bien parmi ses membres deux conseillers de Castille, mais ces magistrats ne s'occupaient des affaires militaires qu'en dehors de leurs heures de présence au palais et le Conseil s'était borné à prendre acte des rapports qui lui avaient été transmis par ses commissaires. Il restait bien peu à faire pour que la tâche de toutes ces commissions fût remplie, et il importait de les laisser en possession des affaires qu'elles avaient mises en si bonne voie. Quant à la question des vivres, la Junte savait très bien qu'elle était du ressort de la Commission d'approvisionnement, et que le conseiller de Castille, président de cette commission, avait demandé lui-même à être relevé de fonctions si étrangères à sa charge. Prêt à obéir en tout le reste à la Junte Suprême, le Conseil demandait instamment qu'on lui laissât l'organisation des corps levés par lui à Madrid et dans sa province [1]. Ces raisons n'auraient peut-être pas suffi à convaincre les ennemis du Conseil, mais l'approche foudroyante de Napoléon menaça bientôt Madrid d'un désastre et la Junte donna gain de cause aux magistrats, tout heureuse de leur laisser une part de responsabilité dans la défaite [2]. Le Conseil n'avait pas trouvé en elle plus de bonne volonté ni de justice qu'en Joseph ou qu'en Murat.

## II

La Junte Suprême n'ayant point osé supprimer les Juntes provinciales, le Conseil restait toujours en face de ses rivales, mais il sentait que la Suprême les tolérait plutôt qu'elle ne les aimait, et il lui signalait avec un évident plaisir toutes les illégalités que les Juntes commettaient tous les jours.

Le 4 octobre, Palafox, président de la Junte d'Aragon, nomma

1. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 16, 8 nov. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 16, 29 nov. 1808.

quatre magistrats nouveaux à l'audience de Saragosse : un juge criminel et son suppléant, un auditeur et un régent. Les nouveaux promus, un peu inquiets d'une nomination aussi insolite, en informèrent le Conseil, et les fiscaux déclarèrent que le capitaine-général d'Aragon s'était attribué un droit inhérent à la souveraineté et que les nominations faites par lui étaient irrégulières [1].

Le 9 octobre, la Junte Suprême revendiqua hautement le droit de nomination aux emplois publics; elle défendit aux candidats de lui remettre directement leurs mémoires : la Chambre de Castille et les autres tribunaux étaient restitués dans leur droit exclusif de présentation et auraient soin de proposer au choix de la Suprême les sujets les plus distingués par leur zèle pour le roi et la patrie [2].

Le 11 octobre, le Conseil reçut un nouvel affront. La Junte des Asturies transmit à l'*Acuerdo* de l'audience d'Oviedo divers documents émanant de la Suprême et envoyés par le Conseil, mais omit de joindre à sa communication la lettre d'envoi du Conseil, si bien que la Suprême semblait correspondre directement avec la Junte asturienne, en passant par dessus le Conseil. L'*Acuerdo*, comprenant la gravité du fait, en avertit aussitôt le Conseil et pour pouvoir communiquer avec lui, malgré l'opposition de l'assemblée locale, pria le Conseil de lui adresser dorénavant sa correspondance chez D. Blas Ureña Calvo, avocat à l'audience [3]. La Junte continua ses usurpations; elle nomma un auditeur à l'audience [4] ; elle déclara que seraient seuls exécutés les ordres du gouvernement qui passeraient par son intermédiaire [5].

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XXI, fasc. 14, 4 oct. 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. XV, fasc. 6, 9 oct. 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. XIII, fasc. 2, 11 oct. 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. XIII, fasc. 2, 11 oct. 1808.
5. Id., *ibid*. Leg. XXI, fasc. 10, 15 octobre 1808.

Ces faits ne devaient pas être isolés, car la Suprême, paralysée par toutes ces résistances locales, finit par s'en émouvoir et adressa une circulaire à toutes les autorités provinciales pour les rappeler au respect de la légalité. Le pouvoir exécutif devait être obéi ; il était inadmissible de voir les Juntes nommer aux emplois civils ou ecclésiastiques, ou décerner des grades militaires. Elles devaient respecter les droits des magistrats, tribunaux et autorités civiles. La Suprême se ferait d'ailleurs un devoir d'examiner avec la plus sérieuse attention toutes les observations que les Juntes provinciales croiraient devoir lui soumettre [1].

A la fin d'octobre, le Conseil reçut de la Chancellerie de Grenade les plaintes les plus vives contre les usurpations incessantes de la Junte provinciale. D. Tomas de Morla avait jadis, comme gouverneur de la province, supprimé la taxe des comestibles et tout le monde trouvait son compte à cette liberté ; le 6 octobre, la Junte avait rétabli la taxe, sans même consulter la Chancellerie, que cette affaire regardait exclusivement. Cette Junte, qui comptait 13 ecclésiastiques et 7 réguliers, ne connaissait pas le droit et poussait la vanité jusqu'à la folie. Elle avait attribué à ses membres l'uniforme des conseillers d'État et les honneurs des capitaines-généraux ; elle leur avait donné le droit de sépulture dans les églises. Le capitaine-général qui la présidait, bien loin de la ramener aux voies de la raison, ne cherchait qu'à la flatter et à l'exciter contre la Chancellerie [2].

L'anarchie était partout. La Junte de Ciudad Real s'était mise avec toute la Manche sous la tutelle de la Junte de Séville, mais plusieurs bourgs, tyrannisés par elle, avaient fait appel au Conseil. La Villa de los Infantes s'était agrégée à la Junte de Grenade ; elle avait mis la main sur les droits de pacage du Campo de Montiel ; elle voulait qu'on lui reconnût le droit de nommer les officiers de ses troupes. Dans la province de Guadalajara, le

1. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 8, 16 oct. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XIII, fasc. 1, 22 oct. 1808.

Conseil, Cuesta et la Junte d'Aragon se disputaient l'autorité [1]. Encore quelques mois et l'Espagne eût été en pleine guerre civile et le Conseil bien vengé de toutes ses injures.

## III

Au milieu de tous ces troubles, il continuait à remplir la mission patriotique qu'il s'était imposée, à recueillir des fonds et à armer des troupes.

La Suprême déclarait que pour vaincre Napoléon l'Espagne devait porter son armée à 500.000 hommes, et pour faire vivre une pareille multitude, elle comptait sur les économies résultant de la cessation de la vie de Cour et de la disparition du favori, sur les revenus des Indes, rendus disponibles par le rétablissement des communications avec l'Amérique, et sur les biens confisqués aux Français et aux indignes Espagnols qui avaient suivi leur parti [2]. Cette dernière ressource étant la seule immédiatement réalisable, on s'explique l'acharnement que mirent les autorités madrilènes à poursuivre les malheureux *afrancesados*.

La question des dépenses de Cour n'était pas encore réglée à la fin d'octobre. Le trésorier Alcalá Galiano se défendait de vouloir enlever leur pain aux employés du palais, mais déclarait que les ressources du trésor ne suffisaient pas à les payer, et il se demandait s'il ne serait pas possible, pendant l'absence du roi, de les occuper à d'autres soins plus utiles au pays [3].

Les dons et offrandes patriotiques se faisaient rares. On mettait en loterie 35 *vales* de 150 *pesos*, mais les *vales* perdaient 60 °/₀ et il y avait peu d'entrain pour prendre des billets [4]. On offrait à la patrie des créances jugées irrecouvrables, comme la

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XI, fasc. 8, 28 octobre 1808.
2. Gomez de Arteche, *Guerra de la Independencia*, t. III, p. 133.
3. Id., *ibid*. Leg. XXI, fasc. 9, 22 oct. 1808.
4. *Diario de Madrid*, oct. 1808.

créance du Conseil des Indes sur l'*abasto* de Madrid. Au 26 novembre, l'ensemble de toutes les créances cédées montait à 967.592 réaux [1]. On eut toutes les peines du monde à tirer 100.000 réaux de la caisse des *abastos* [2]; la Caisse de consolidation des *vales*, saignée à blanc pour fournir de l'argent aux armées, ne possédait que 2.976.046 rêaux 27 maravédis en numéraire et 10.103.593 réaux 33 maravédis en *vales*, presque irréalisables [3]; le Conseil hésitait beaucoup à ordonner la réalisation des dons en *vales* et ne s'y résigna qu'en désespoir de cause, le 14 novembre [4], alors que, depuis deux jours, Napoléon était à Burgos. Les dons en nature n'abondaient pas non plus. Au 17 novembre, le Conseil avait obtenu 275 chevaux et 47 mules, 36 selles et 36 brides pour ses volontaires de cavalerie. La marquise de Castelfuerte avait donné 20 chemises et Dª Joaquina de Lesma y Horcasillas 5 chemises pour la troupe. Des femmes s'étaient engagées à coudre ou à blanchir pour les soldats [5].

Les impôts de guerre établis par le Conseil ne rendaient que des sommes insignifiantes. Du 12 au 30 septembre, la surtaxe du sel n'avait donné que 11.120 réaux [6]. La Junte cherchait à s'éclairer sur les négociations entamées entre la Caisse de consolidation des *vales* et la maison Gordon et Murphy de Londres, comme aussi sur les conditions et sur l'état des différents emprunts contractés par le gouvernement de Charles IV [7]; elle exigeait du Conseil un rapport général sur toutes les opérations faites par la Caisse des *vales*, et un rapport hebdomadaire sur toutes celles qui se feraient à l'avenir [8]; rien de tout cela ne

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. X, fasc. 23, 4 nov. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 23, 9, 10, 16 novembre 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 3, 19 novembre 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 23, 8 novembre 1808, 14 nov. 1808,
5. *Diario de Madrid*, octobre 1808.
6. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. VI, fasc. 24, 3 oct. 1808.
7. Id., *ibid.* Leg. VI, fasc. 24, 3 oct. 1808.
8. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 3, 3 nov. 1808.

l'enrichissait beaucoup. Le Conseil lui remit la liste des contribuables madrilènes qui n'avaient point acquitté leur quote-part de l'impôt forcé de 12 millions de réaux décrété par Joseph, et la Junte n'eut pas honte de faire recouvrer la taxe arbitraire inventée par l'intrus [1]. Il est vrai qu'elle suspendit les ventes des biens appartenant aux chapellenies et aux œuvres pies, qui auraient pu donner un profit immédiat [2]. Il lui paraissait sans doute plus chrétien d'exproprier les Français et leurs partisans et de réduire des centaines de familles à la misère.

Le 30 septembre, elle donnait ordre au Conseil d'instruire au plus vite le procès du duc de Frias et du comte de Campo Alange, d'intervenir énergiquement dans l'administration de leurs biens et de vendre sans attendre jugement, les meubles et hardes des *afrancesados*, toutes les fois que ces effets courraient risque de se détériorer, ou coûteraient trop cher à garder [3].

Les comptes des liquidateurs sont intéressants à regarder de près. On voit avec stupéfaction les infants Carlos et Francisco, prisonniers en France, envoyer à Madrid un homme de confiance pour leur acheter la vaisselle d'argent saisie à D. Mariano Luis de Urquijo [4]. La vente du mobilier du ministre O'Farril produisit 42.979 réaux 25 maravédis, sur lesquels la comtesse O'Reilly réclama 25.000 réaux, le carrossier Alpedrete 16.000 réaux ; d'autres créanciers se présentèrent encore et le fisc n'eut rien. La vente Cabarrus ne donna que 12.020 réaux 29 maravédis et ses créanciers réclamèrent 13.000 réaux. La vente Caballero atteignit 41.241 réaux 27 maravédis ; D. Pedro del Rio s'ins-

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. VI, fasc. 24, 23 oct. 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. XXI, fasc. 8, 16 nov. 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. IV, fasc. 1, 30 sept. 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. IV, fasc. 11, 28 oct. 1808. La vaisselle d'Urquijo fut estimée à 366.290 réaux. Le fondé de pouvoirs des infants s'appelait D. Fernando Queipo, il était secrétaire de leur Chambre. Il demandait à acheter tous les objets en vermeil, mais le Conseil décida que la vente aurait lieu à la pièce, et ne paraît avoir fait aucun cas de la requête de Queipo.

crivit aussitôt pour 100.000 réaux de reprises et le bijoutier Martinez pour 12.000 réaux. Le conseiller de Castille Villela, chargé de la liquidation des saisies San Felices, Melon et Angulo, en tira péniblement 22.164 réaux. Les biens saisis aux Français donnèrent encore de plus médiocres résultats. Les 1.914 bouteilles de vin de Bordeaux, laissées en douane par Murat, furent vendus 4 réaux la bouteille, soit, en tout 7.656 réaux. Les meubles des Français Guilliet, Chaponier, Ribat et Bordes produisirent en tout 10.902 réaux. On ne trouva chez le banquier Baille que 16.034 réaux en caisse. Une pauvre modiste française, Jeanne Roux, avait quitté Madrid avec l'armée, oubliant dans son petit appartement de la calle de Carretas un enfant et un neveu en bas âge ; la vente de son mobilier suffit à peine à payer pendant quelque temps la subsistance des enfants. Ces déconvenues poussaient jusqu'à la rage la rancune des liquidateurs. Ayant trouvé dans les hardes d'un pauvre Français des insignes maçonniques, ils le dénoncèrent au Conseil, qui le dénonça à la Suprême, qui le dénonça à l'Inquisition [1].

Au 25 octobre, la Grande Trésorerie n'avait encore reçu que 38.063 réaux et la Banque de San Carlos que 29.300 réaux [2], provenant des biens confisqués aux Français : soit en tout : 67.363 réaux. Tout le reste avait été absorbé par les frais de justice, de garde, de transport et de vente, ou réclamé par les créanciers des saisis.

Aussi faisait-on flèche de tout bois. On revenait encore sur les

1. Id., *ibid.* Leg. XIV, fasc. 56, 8 nov. 1808. La Junte Suprême au Conseil « Enterada la Junta Suprema de Gobierno del oficio de S. E. de antes de ayer, y reconocida la caxa de que hace referencia rotulada al Sr Fornien, con insignias alusivas á la secta de Fracmasones, ha acordado que se pase al Tribunal de la Santa Inquisicion para los efectos convenientes ». Cf. pour ce qui concerne les biens des *afrancesados*. Leg. IV, fasc. 9, 9, 12, 23, 25, 26 oct. 1808.

2. 12.000 réaux provenant d'effets divers et 17.300 réaux provenant de la vente du tabac râpé laissé à Madrid par le général Musnier.

biens du prince de la Paix ; on pressait la mise en vente des parcelles oubliées [1]. On liquidait les biens confisqués à Dª Catalina Javiera Catalan de Tudó et à sa fille Josefa, maîtresse de Godoy [2]; on saisissait les biens d'un ami de Charles IV, victime d'une sédition populaire [3] ; on défendait aux débiteurs des négociants français de payer leurs dettes [4]; on faisait des perquisitions jusque dans le palais archiépiscopal d'Alcalá de Henares, pour y trouver les objets précieux qu'y avait laissés l'ex-patriarche des Indes, archevêque de Saragosse [5].

Et toutes ces broutilles disparaissaient presque aussitôt, dans le torrent du déficit. Cuesta demandait, d'un seul coup, 2 millions de réaux en argent, 6.000 paires de souliers, 10.000 capotes [6]. Le grand trésorier envoyait pour 427.376 réaux de draps à l'armée d'Andalousie [7], versait 100.000 réaux au trésorier de la province de Guadalajara [8]. La Junte de Tolède demandait impérieusement de l'argent à l'intendant pour la manufacture d'armes : « Vous avez été, lui disait-elle, si actif et si fécond, pour trouver des fonds dans des occasions, qui étaient, sinon dommageables à la nation, du moins bien moins intéressantes que

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. VIII, fasc. 1, 30 oct. 1808.

2. Id., *ibid*. Leg. IV, fasc. 9, 8 oct. 1808.

3. Id., *ibid*. Leg. IV, fasc. 5, 8, 20 oct., 10, 19, 25 nov. 1808. Affaire de D. Josef Merlo.

4. Id., *ibid*. Leg. IV, fasc. 9, 11 oct. 1808.

5. Id., *ibid*. Leg. IV, fasc. 8, 31 oct. 1808. La dénonciation avait été faite par D. Nicolas Nuñez et D. Josef Caamaño. D. Pedro Gonzalez de Llamas avait fait transporter tous ces objets à Madrid dans 26 caisses. L'inventaire comprend 52 pages. D. Mariano Martial Esperanza, fiscal de l'Inquisition de Tolède, et fils du concierge du palais d'Alcalá, avait attaqué la saisie effectuée par Llamas, comme illégale et attentatoire au bon renom de son père. Le Conseil n'en était pas moins d'avis de poursuivre l'affaire.

6. Id., *ibid*. Leg. VIII, fasc. 21, 26 septembre 1808.

7. Id., *ibid*. Leg. VIII, fasc. 21, 6 oct. 1808.

8. Id., *ibid*. Leg. VIII, fasc. 15, 30 sept. 1808.

celle-ci, que vous devez aujourd'hui employer à nouveau tout votre zèle pour réaliser nos patriotiques desseins [1]. »

Tout le monde demandait de l'argent à Madrid et personne n'en apportait. Obligée de tout créer et de tout soutenir avec rien, la Junte d'armement nommée par le Conseil luttait avec une admirable patience contre les obstacles qui se dressaient incessamment devant elle.

Elle avait dressé la liste générale des contingents de Nouvelle-Castille, mais les rivalités des Juntes locales et le mauvais vouloir des villages avaient paralysé à peu près complètement son action. « Dans cet état de confusion » elle demanda à la Junte suprême de déterminer légalement le mode de recrutement des troupes actives en cas d'insuffisance du nombre des volontaires ; elle indiqua à la Suprême que cette législation existait déjà dans les Ordonnances du 27 octobre 1800, et n'avait besoin que d'être complétée comme le demandaient les circonstances extraordinaires où se trouvait la nation [2].

Le 7 octobre, la Suprême n'ayant pas encore répondu, la Junte d'armement fit afficher un avis dans les rues de Madrid : les célibataires et veufs sans enfants avaient huit jours pour se présenter à l'enrôlement. Passé ce délai, il serait procédé d'office au tirage au sort [3].

Le 10 octobre, la Suprême enleva à la Junte d'armement de Madrid l'enrôlement et l'armement des volontaires de Nouvelle-Castille, pour ne lui laisser que la levée et l'organisation des contingents de Madrid et de sa province [4]. Elle ordonna en

1. Id., *ibid.* Leg. IX, fasc. 25, 5 octobre 1808. L'intendant répondit à ces railleries, le 9 octobre, en donnant sur ses biens 10.000 réaux à la Junte, et en offrant, par la suite, 6.000 réaux jusqu'à la fin de la guerre. Il regrettait « que le souci de sa dignité et l'entretien de cinq petits enfants orphelins ne lui permît pas de faire davantage ». Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 30, 9 oct. 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 8, 27 octobre 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 8, 7 octobre 1808.

4. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 22, 10 octobre 1808.

même temps le départ immédiat de toutes les troupes armées et disponibles [1].

La Junte d'armement, sans perdre son sang-froid, répondit que tous les corps que devait armer Madrid étaient prêts, et leur instruction très avancée, excepté pour le corps d'artillerie [2]. Il ne manquait plus que l'habillement et la buffleterie. La cavalerie n'avait pas encore tout son armement ni tous ses chevaux ; ce n'était point la négligence de la Junte, mais bien le défaut d'argent qui arrêtait tout [3].

Le 19 octobre, le Conseil donna l'ordre de procéder à l'enrôlement général de tous les célibataires et veufs sans enfants de Madrid et de sa province [4].

Le 2 novembre, le premier régiment des Volontaires de Madrid partit pour le théâtre de la guerre.

Le 4 novembre, la Suprême décida que tous les habillements, équipements, chevaux et mulets réunis par la Junte, seraient remis à la disposition du Maréchal de Camp D. Tomás de Jauregui et toutes les armes à D. Tomás de Morla, directeur général de l'artillerie [5].

D. Sebastian de Torres répondit, le jour même, à cette brutale expropriation par un rapport détaillé sur toutes les opérations exécutées par lui, depuis le 7 août précédent, pour l'armement et l'habillement des troupes de Nouvelle-Castille. Il avait rassemblé et fait mettre en état plus de 6.000 fusils, désenclouè les canons du Retiro, construit 40 affûts et 30 caissons, payé le transport de 1.000 quintaux de poudre à Carabanchel, équipé

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. X, fasc. 22, 10 octobre 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 1, 2 octobre 1808. — A cette date, le deuxième régiment de Volontaires de Madrid n'avait encore que 1.000 hommes sur 2.262, et le corps d'artillerie que 150 hommes sur 500.

3. Id., *ibid.* Leg. X, fasc. 22, 13 octobre 1808.

4. Id., *ibid.* Leg. XI, fasc. 1, 19 octobre 1808.

5. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 18, 4 nov. 1808.

le premier régiment de Volontaires de Madrid. Il était en train d'organiser le second, et le corps de cavalerie qui devait compléter le contingent de la Capitale. Il avait secouru un grand nombre de corps et n'était arrêté que par le défaut de ressources [1].

Continuant ses opérations, comme si la Suprême n'avait rien dit, la Junte d'armement de Madrid publia, le 18 novembre, un avis relatif au recrutement. Étaient susceptibles d'appel tous les célibataires de 16 à 40 ans, ou tous les veufs sans enfants, ne tenant pas maison à part. Le minimum de la taille était fixé à 5 pieds, et les plus robustes pouvaient être pris, même avec un pouce de moins que la taille réglementaire. Les nobles qui se présenteraient volontairement — comme c'était leur devoir — serviraient en qualité de *distinguidos*, ou de cadets, suivant leurs

1. Id., *ibid.* Leg. XXI, fasc. 6, 4 nov. 1808. — Torres avait donné 100 uniformes à l'armée d'Extremadure, des munitions aux 60 fusiliers guarda-bosques qui faisaient le service de la place de Madrid, 269 casaques, gilets, caleçons, chemises, guêtres et souliers et 125 bonnets à l'armée d'Andalousie, 1.050 cartouchières au régiment des Ordres militaires, 1.000 cartouchières à l'intendant d'Avila, 90 sabres au premier bataillon des Gardes espagnoles, 17 épées au régiment de cavalerie de Lusitania, 2.500 *varas* de toile au fondé de pouvoirs du capitaine général de Vieille-Castille, 70 fusils au bataillon de Volontaires de Barbastro, 200 fusils au sergent-major des Gardes Espagnoles, 200 capotes, 300 paires de culottes, 500 paires de bottes et 1.000 chemises au comte de Villariezo.

Il avait déjà délivré au second régiment d'infanterie des Volontaires de Madrid : 165 casaques, 318 gilets, 1.220 paires de caleçons, 1.020 chemises, 243 paires de souliers, et au corps de cavalerie : 12 capes, 108 casaques, 291 paires de culottes, 600 chemises, 1.000 paires de bas, 537 paires de boucles, 100 paires de bottes, 500 cordons d'épée, 821 couvertures, 500 sacs longs, 800 musettes, 1.000 ètrilles.

Mais les fonds du donativo étaient épuisés, et il devait même 400.000 réaux pour fournitures faites à crédit. Il lui fallait 300 selles, 900 fourniments complets, 900 paires de bottes, 100 chapeaux, 900 paires de pistolets, 800 carabines, les chapeaux, les souliers et les chemises du second régiment d'infanterie, 50 attelages pour l'artillerie, l'habillement des artilleurs et les chevaux pour traîner les pièces.

ressources. Ceux qui attendraient le tirage au sort serviraient comme tous les autres soldats, sans différence, ni privilège. Les tonsurés, qui n'auraient ni chapellenie, ni bénéfice, seraient astreints au service militaire, ainsi que les chapelains, qui, dans les deux ans de leur entrée en possession de leur chapellenie, ne se seraient pas fait ordonner *in sacris*. Les novices des ordres religieux seraient pris et les professeurs titulaires d'une chaire perpétuelle seraient exempts, ainsi que l'industriel qui aurait six métiers sous ses ordres. « Il faut, disait la Junte, défendre notre roi, notre religion, notre honneur, nos familles et nos foyers, notre indépendance et notre liberté. Si nous ne le faisons pas, quand le ferons-nous ?... Sans doute lorsque nous serons subjugués par le perfide et attachés à son char de triomphe, quand il posera sur notre tête ses pieds infâmes, et quand il nous conduira comme ses esclaves sous ses bannières, pour servir sous un autre ciel et sous des climats éloignés, de vils instruments à de nouvelles usurpations et à de nouvelles conquêtes ? [1] »

Le 19 novembre, le deuxième régiment des Volontaires de Madrid partait en campagne, quoiqu'il fût loin d'être équipé au complet, et qu'il lui manquât jusqu'à des marmites [2].

Non contente d'envoyer plus de 5.000 hommes contre l'ennemi, la Junte chercha à organiser des forces urbaines pour la défense même de Madrid. Tandis que la Suprême ne décréta la formation de milices analogues que le 22 novembre [3], et ne sut trouver que des piques pour les armer [4], la Junte d'armement

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. IX, fasc. 28, 18 nov. 1808. — La dernière phrase de ce document est une des grandes raisons qui expliquent le soulèvement de l'Espagne. Persuadés que Napoléon les entraînerait à sa suite dans les pays les plus éloignés, les Espagnols préférèrent se battre contre lui dans leur propre pays — *pro aris et focis*.

2. Id. *Libro de acuerdos de la Sala*, 19 nov. 1808.

3. Id. *Inv. fr. Consejo*. Leg. IX, fasc. 23, 22 nov. 1808.

4. Id. *Libro de acuerdos de la Sala*, 22 nov. 1808.

avait proposé, dès le 1er octobre, la formation d'une garde urbaine de 6.000 hommes d'infanterie et de 1.200 chevaux [1], et avait réuni assez d'éléments de résistance pour que la défense de Madrid par ses habitants ait paru un instant possible.

Si le résultat d'efforts si loyaux et si persévérants semble avoir été un peu mince, il ne faut pas perdre de vue l'effroyable pénurie des ressources, la nouveauté extrême de la situation, l'inexpérience des patriotes, l'anarchie générale, et l'on estimera sans doute que la Junte de Madrid fit tout ce qu'il était possible de faire et montra un réel courage et le plus honorable désintéressement.

## IV

L'ordre fut maintenu vaille que vaille à Madrid, devenu plus calme depuis l'arrestation des Français. Les malheureux prisonniers de l'Escurial continuèrent à souffrir toutes les angoisses de la faim, en dépit des constantes réclamations du gouverneur Carmona [2]. Ils finirent par marauder tout autour de leur prison, par s'évader même, quoiqu'à peu près sûrs d'être poignardés sur les chemins [3].

A Madrid, les journaux continuèrent leurs plaisanteries sur « le père Joseph qui voulait être le premier et qui est resté bon dernier [4] ». On publia : « *Les punaises de l'Europe ou comparaison des Français avec cet odieux animal* » — « *Le terrible assaut que donnèrent les souris à la galette des Français* [5]. » On pourchassa

1. Id. *Inv. fr. Consejo*, Leg. IX, fasc. 22, 1er octobre 1808. — Il y aurait eu 2 régiments de noblesse, 1 régiment pour les employés du roi, 1 régiment pour les commerçants, 1 régiment pour les officiers de justice.

2. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 4, 18 octobre 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 4, 24 octobre 1808.

4. *Diario de Madrid*, 17 novembre 1808 : « El tio Josef, que quiso ser primero, y se quedó cola. »

5. Id., 11 oct. *Las Chinches de la Europa, o comparacion de los Franceses con este odioso animal.* 25 oct. *El asalto terrible que dieron los ratones á la galleta de los Franceses.*

avec rage les derniers *gavachos* qui pouvaient se dissimuler à Madrid.

Le 14 octobre, une rixe s'engagea dans un bouge de la plazuela du duc de Frias. Deux individus, l'un vêtu en soldat suisse et l'autre en civil, avaient excité la colère du peuple. On disait qu'ils étaient Français, que l'un des deux devait même être Mamelouk ; l'un avait crié : « Vive Napoléon ! », l'autre avait fait avec la main le geste de couper la tête à ceux qui le poursuivaient. L'enquête prouva que l'un de ces individus était un soldat suisse du régiment de Reding, au service d'Espagne, appelé Cornély, et l'autre un déserteur italien nommé Muniguini, mais tous les deux étaient morts. Mise en goût par ce double assassinat, la foule se porta vers l'ambassade de Russie, où elle prétendait que des Français s'étaient réfugiés. Elle en voulait surtout à un certain Achard, qui s'était fait remarquer pendant l'occupation française par son ardent chauvinisme et par les dimensions de sa cocarde tricolore. La populace poursuivit Achard jusque dans l'intérieur de l'ambassade, d'où les gens de l'ambassadeur eurent toutes les peines du monde à la chasser [1].

Le fait était grave et pouvait être gros de conséquences. La Suprême publia un édit, où elle disait que, si le désordre continuait, la nation périrait de ses propres mains, laissant peu à faire à l'empereur des Français [2] ; mais pour flatter la foule, elle ajoutait « qu'elle regarderait le châtiment des partisans du gouvernement français, ou des gens justement suspects d'être les partisans de ce gouvernement comme le plus important de ses

1. Arch. hist. nac., *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 16, 14 octobre 1808. Id., *Libro de acuerdos de la Sala*, 14 oct. 1808.

2. On voit la Suprême reconnaître elle-même l'état d'anarchie où était l'Espagne, et s'avouer impuissante à le faire cesser. Napoléon eut donc tort de se presser ; le temps, s'il avait su s'en faire un allié, lui eût livré l'Espagne.

devoirs [1] ». Les jours suivants, on dénonça au Conseil quelques Français restés en Nouvelle-Castille [2]. La *Sala*, saisie de l'affaire de l'ambassade, manqua de courage, ne sut retrouver aucun des auteurs du désordre et sembla même avouer qu'il était impossible de protéger les Français de Madrid ; elle proposa d'expulser purement et simplement tous les Français qui n'accepteraient pas de vivre internés dans une ville d'Espagne, à leurs frais, et sans aucune responsabilité de l'autorité espagnole [3] ; elle alla même jusqu'à demander leur détention dans un arsenal ou un bagne [4]. « La haine du peuple de Madrid, disait-elle, comme d'ailleurs celle de toute la nation, ne s'adresse pas seulement à l'homme qui avait décrété sa conquête et son esclavage, mais aussi à tous ceux qui peuvent avoir quelques relations avec lui. Les Français, à quelque classe qu'ils appartiennent, sont donc l'objet de la haine publique pour ce peuple d'Espagne... Comment laisserait-il de regarder avec horreur ceux qui ont eu le malheur de naître dans un pays, dont la loi suprême parait être d'exterminer l'espèce humaine, ou du moins de la subjuguer par la terreur naturelle qu'inspirent le vol, l'assassinat et la désolation. » Il était d'autant plus impossible de songer à protéger les Français qu'il y avait contre eux conspiration tacite et générale. On ne pouvait compter sur la force armée pour réprimer une sédition antifrançaise « car les régiments de Volontaires de Madrid étaient composés de vagabonds, qui n'avaient jamais reconnu d'autres maîtres que leurs passions, de domestiques et de fils de famille patriotes qui tous avaient la même haine de l'ennemi commun. » La *Sala* faisait tous ses efforts pour réprimer les excès, mais elle avait peu de ressources et était souvent obligée de reconnaître son impuissance. Comme les outrages faits à la religion et à ses

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. II, fasc. 16, 15 octobre 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. V, fasc. 4, 17 oct. 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. V, fasc. 4, 19 oct. 1808.
4. Id., *ibid*. Leg. V, fasc. 3, 19 oct. 1808.

ministres étaient de ceux qui avaient le plus irrité le cœur religieux des Espagnols et les avaient portés à venger les profanations commises par les Français, la *Sala* conseillait de s'adresser aux curés pour les engager à calmer le peuple [1].

La Suprême voulut se montrer en cette occasion plus soucieuse du bien public que la *Sala*. Elle ordonna au Conseil de maintenir l'ordre à tout prix, et surtout de mettre à l'abri de toute insulte la demeure et la personne des membres du Corps diplomatique [2]. Le Conseil blâma à son tour la *Sala* et chargea l'alcalde D. Andrés Romero Valdés de s'occuper de réorganiser la police. Il ordonna même aux *alcaldes de Corte* de ne pas sortir de chez eux le 1er ni le 2 novembre et d'envoyer leurs employés rôder déguisés par la ville pour surprendre les nouvelles et observer l'attitude du peuple. Mais tous ces avis ne pouvaient produire que peu d'effet, parce que ni la Suprême, ni le Conseil ne donnaient à la *Sala* les ressources matérielles dont elle aurait eu besoin ; et la *Sala* faisait observer avec raison que les patrouilles étaient composées de gens très honorables, mais timides et peu curieux d'aventures, que les alcaldes de quartier étaient de braves gens, mais qu'ils vivaient de leur commerce et de leur industrie et ne pouvaient tout quitter pour faire des rondes par la ville. Si l'on voulait une police exacte, il fallait la payer [3].

N'ayant pas d'argent à offrir à la *Sala*, la Suprême s'avisa d'un stratagème déplorable pour assurer l'ordre en donnant satisfaction aux rancunes populaires : « En attendant, disait-elle, que la victorieuse armée espagnole poursuive les restes de la troupe française, qui erre fugitive sur la rive gauche de l'Ebre, la force à repasser les Pyrénées et la châtie de son ingratitude et de son atroce conduite », un tribunal extraordinaire et temporaire de vigilance et de protection était institué pour

1. Id. *Libro de acuerdos de la Sala*, 22 oct. 1808.
2. Id., *ibid.* 26 oct. 1808.
3. Id., *ibid.* 29 et 31 octobre 1808.

connaître, sans acception de personnes, de toutes les causes d'infidélité à la patrie (*causas de infidencia*)[1]. Les tribunaux ordinaires devaient remettre à la Suprême toutes les causes de cette nature dont ils auraient déjà commencé la visitation, et le tribunal devait siéger tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés. Tous les sujets de l'Empire français étaient soumis à la surveillance du tribunal, pour être châtiés suivant leurs mérites, ou expulsés du territoire espagnol, quand leur conduite ne les exposerait pas à une plus sévère punition. Le tribunal devait procéder contre tout espion, émissaire ou fauteur du parti français. En cas de condamnation capitale, de confiscation de biens, ou de dépossession d'emploi, il y aurait recours à la Suprême, par l'intermédiaire du ministre de la justice ; dans les cas moins graves, le tribunal procéderait suivant les formes habituelles de la *Sala*, et aussi rapidement que le permettrait la justice. Les mandats d'amener et les arrêts emportant séquestre des biens ne seraient rendus que par le tribunal entier, sauf le cas où l'on pourrait craindre la fuite de l'inculpé. Si l'accusé appartenait aux classes élevées, l'arrestation ne se ferait que sur l'ordre de la Suprême. On ne commencerait aucun procès sur une dénonciation anonyme, mais si le fiscal recevait une dénonciation signée d'une personne connue et honorable, il était autorisé à lui garder le secret si elle le demandait. On distinguerait soigneusement les fauteurs de l'intrus des bons Espagnols qui avaient été obligés de se soumettre à la force, et qui avaient donné par la suite des gages de leur patriotisme et de leur loyauté. Quant aux personnes qui demanderaient au tribunal

1. *Membres du tribunal* : D. Andrés Lasauca (Conseil de Castille), D. Ramon de Posada y Soto (Conseil des Indes), D. Josef Justo Salcedo (Conseil de marine), D. Carlos de Simon (portier du Conseil des Ordres), D. Sancho de Llamas (Conseil des Finances), D. Pedro Maria Puig (Audience de Saragosse), D. Antonio Soane (ex oydor de Valladolid). *Fiscal*. D. Justo Maria Ybar Navarro (oidor du Conseil royal de Navarre). *Secrétaire* : D. Pascual Genaro Rodenas.

des certificats de civisme, les juges en référeraient à la Suprême, qui déterminerait la meilleure manière de protéger leur personne et leur honneur [1]. Soixante-cinq procès furent déférés immédiatement au Tribunal, en attendant de plus amples recherches [2].

Comme le Tribunal d'*infidencia* était spécial à Madrid et que les causes de ce genre restaient confiées en province aux tribunaux ordinaires, on doit voir surtout dans cette mesure une nouvelle marque de la défiance de la Suprême à l'égard du Conseil, mais il y faut reconnaître également une preuve des idées vindicatives et étroites qui l'animaient. Le Conseil s'était constitué le gardien sévère de la loi ; la Suprême recourait aux procédés les plus odieux du despotisme.

## V

Madrid continuait sa vie joyeuse et puérile, passant de l'Église au théâtre et aux courses de taureaux, et attendant pour la reprise de la campagne les plus fantastiques succès.

Toutes les congrégations de la ville célébraient des offices ou des neuvaines pour les armées espagnoles. La Confrérie et esclavage de Notre-Dame de la Solitude, l'Illustre et vénérable congrégation de l'apôtre saint Pierre, l'Illustre congrégation du saint Rosaire chanté et des contribuables de Marie Très Sainte du Carmel, la Communauté de la Victoire, l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Rosaire et du doux nom de Jésus organisèrent pendant tout le mois d'octobre des processions, des saluts solennels, des expositions de reliques, qui attiraient la foule des dévots, et portaient à son comble l'exaltation mystique des patriotes [3].

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIX, 31 octobre 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 16.
3. *Diario de Madrid* : 9, 13, 15, 29 et 30 octobre 1808.

Les théâtres faisaient presque chaque soir d'excellentes recettes [1]. Madrid ne se lassait pas d'applaudir ses artistes favoris, de saisir au vol toutes les allusions aux préoccupations du jour et d'applaudir les pièces de circonstance comme *l'Alliance de l'Espagne et de l'Angleterre, la Poursuite des traîtres* [2], *la Défense de Valence, les Patriotes d'Aragon* [3].

Les courses de taureaux, longtemps prohibées, offraient au gouvernement un excellent moyen de popularité, dont il usait sans vergogne. Le Conseil avait autorisé deux courses à l'occasion de la proclamation du roi. Il y en eut une troisième le 3 octobre, une quatrième le 10, une cinquième le 17, une sixième le 24 [4]. Il y eut encore une course de *novillos* le 27 novembre [5], et les chiffres, relativement énormes, des entrées prouvent avec quelle ardeur la population se portait à la plaza.

Les Madrilènes portaient le portrait de Ferdinand VII à la cocarde du chapeau, en breloque, sur la tabatière; les femmes le portaient en médaillon ou sur l'éventail.

On s'arrachait les papiers publics, et les libelles, en dépit des avis comminatoires de la Suprême, du Conseil et de la *Sala*. Les aveugles annonçaient des brochures autorisées par la censure et

1. *Diario de Madrid* : 28 sept. 1808. Cruz : 8.685 réaux
29 — 8.756
16 octobre Cruz : 6.529
Principe : 7.370
27 — Cruz : 2.771
Principe : 3.515
1er novembre Cruz : 8.110
Principe : 6.182
6 novembre Cruz : 8.709
Principe : 7.204

2. *Diario de Madrid*, novembre 1808.

3. Archivo de la Villa. *Libro de acuerdos*, 15 nov. 1808.

4. *Diario de Madrid*. Les recettes atteignirent 113.420 réaux le 3 octobre, 112.800 le 10, 99.058 le 17 et 125.447 réaux le 24.

5. Id., 29 nov. 1808. La course rapporta 18.010 réaux.

en vendaient de prohibées, malgré la menace de vingt jours de prison que leur faisait le juge de l'imprimerie [1]. Les conversations et les commentaires allaient leur train dans les tavernes et auberges des bas quartiers, et la Suprême se plaignait de l'insolence des causeurs, comme s'en étaient plaints Joseph et Murat [2].

On savait par la Gazette ce qui se passait en Espagne, on avait par Barcelone ou par Soria quelques nouvelles de France [3], mais le Conseil ne laissait rien passer qui eût pu abattre l'esprit national, et faisait au contraire reproduire toutes les nouvelles capables d'exaspérer les rancunes populaires, ou d'exalter les espérances patriotiques.

Le 15 novembre, l'ayuntamiento dressait le plan des fêtes qui devaient être célébrées pour l'arrivée des auxiliaires anglais à Madrid. Les poètes Zabala et Castrillon étaient chargés de composer deux pièces comiques sur le réarmement des troupes espagnoles en Portugal par les Anglais et sur le secours prêté par les Anglais aux troupes du marquis de la Romana. Le P. Tomás Ings, qui savait l'anglais, traduirait dans cette langue les deux pièces, ou tout au moins le prologue. On conduirait les Anglais au théâtre aux frais de la ville [4].

## VI

Cependant Napoléon avait signé à Saint-Cloud, le 7 septembre 1808, un décret qui portait l'effectif de l'armée d'Espagne à six corps d'armée, comprenant officiellement 202.700 hommes [5].

1. *Diario de Madrid*. 9 nov. 1808.
2. Arch. hist. nac. *Libro de acuerdos de la Sala*. 6 novembre 1808.
3. Id. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XVI, fasc. 17, 8 oct. 1808.
4. *Archivo de la Villa. Libro de acuerdos del ayuntamiento*, 15 nov. 1808.
5. Commandant Balagny. *Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne*, t. I, p. 6.

Le 13 octobre, il avait conclu, à Erfurt, avec le czar Alexandre une convention qui le rassurait momentanément sur le danger immédiat d'une nouvelle coalition [1]. Le 29 du même mois, il était parti pour l'Espagne. Le 3 novembre, il était à Bayonne, après avoir traversé une partie des Landes à franc étrier. Le 6, il était à Vitoria et prenait le commandement de l'armée. Le 12, il était à Burgos, mettait hors la loi les ducs de l'Infantado, de Hijar, de Medina Celi, d'Osuna, le marquis de Santa Cruz, les comtes de Fernan Nuñez et d'Altamira, le prince de Castelfranco, D. Pedro Cevallos, ex-ministre d'État, et l'évêque de Santander; il donnait un mois aux Espagnols, à partir de son entrée à Madrid, pour faire leur soumission, mettre bas les armes et se rallier autour du trône de Joseph [2].

A ce décret, la Suprême répondit, le 14 novembre, par une déclaration de guerre formelle, dans laquelle respire toute l'indignation et toute la colère des patriotes espagnols contre l'allié qui s'était par traîtrise emparé de la moitié du pays. Après avoir résumé l'histoire des relations de l'Espagne et de la France depuis 1795, énuméré tous les sacrifices que l'alliance de la France avait imposés à la patrie, et exposé les intrigues qui avaient failli compromettre l'indépendance de la nation, la Junte déclarait que depuis le 20 avril de la présente année, jour où Ferdinand VII avait été privé de sa liberté, il y avait réellement guerre entre l'Espagne et la France. Elle validait, en conséquence, toutes les prises faites depuis cette époque, déclarait légitimes toutes les

1. Vandal, *Napoléon et Alexandre Ier. L'alliance russe sous le premier Empire.* Paris, 1891-93, 3 vol. in-8°.

2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XX, fasc. 21, 12 nov. 1808. Burgos... Art. III. « Nous accordons, tant en notre nom qu'au nom de notre frère le roi d'Espagne, pardon général et amnistie pleine et entière à tous les Espagnols qui, dans le délai d'un mois après notre entrée à Madrid, auront mis bas les armes et renoncé à toute alliance, adhésion et communication avec l'Angleterre, se seront ralliés autour de la Constitution et du trône et rentreront dans l'ordre, si nécessaire au repos de la Grande famille du Continent. »

hostilités poursuivies par les provinces et affirmait de la manière la plus solennelle que « cette guerre, la plus juste que nation eût jamais soutenue, continuerait sur terre et sur mer contre l'empereur des Français et roi d'Italie, et contre ses États et sujets, aussi longtemps que ceux-ci endureraient l'oppression qui pesait sur eux et serviraient à l'exécution des desseins de l'oppresseur universel. Forcée de recourir aux armes pour défendre l'honneur de son roi bien-aimé et l'indépendance nationale, l'Espagne ne pouvait, comme elle le désirerait, faire de distinction entre le gouvernement de l'empereur Napoléon et la nation française, jusqu'au jour où celle-ci ouvrirait les yeux et recouvrerait son ancienne dignité. Elle déclarait enfin qu'elle avait juré de n'écouter, ni d'admettre aucune proposition de paix si son souverain bien-aimé, D. Fernando VII, n'était point replacé sur le trône, et si le premier article du traité à intervenir ne stipulait pas l'intégrité absolue de l'Espagne et de ses Indes, sans en excepter le moindre hameau [1].

C'était là un langage héroïque et noble, qu'il eût fallu appuyer par des actes, et la Suprême ne sut que bien parler.

Le 17 novembre, Madrid commença à connaître la défaite des troupes espagnoles à Burgos; le Conseil ordonna de rechercher les colporteurs de mauvaises nouvelles et la *Sala* proposa de publier un édit, où l'on recommanderait au peuple de n'ajouter foi qu'aux dépêches officielles. Le Conseil jugea l'édit inutile et inopportun [2].

Le 24 novembre, les grands-gardes de Somosierra surprirent trois lettres, signées par les ministres de Joseph et adressées à Florida Blanca, au doyen du Conseil et au corrégidor de Madrid. La Suprême déclara que ces lettres seraient brûlées par la main du bourreau, leurs auteurs abandonnés à l'exécration publique,

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XIX, 14 novembre 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. II, fasc. 17, 17 novembre 1808.

tenus pour infidèles, déloyaux et mauvais serviteurs de leur roi légitime, indignes du nom espagnol et traîtres à la religion, à la patrie et à l'État; il ordonna que leur procès fût immédiatement instruit. D. Arias Mon fut chargé des procès d'O' Farril, de Cabarrus, de Romero et d'Arribas D. Ygnacio Martinez de Villela, des procès d'Azanza et d'Urquijo [1].

Napoléon était entré le 23 novembre à Aranda de Duero, et ce jour-là même, le maréchal Lannes avait battu l'armée d'Aragon à Tudela.

La Suprême parut enfin s'éveiller et donna des ordres pour la mise en état de défense de Madrid. Les habitants furent prévenus par l'avis suivant : « Nobles, fidélissimes et vaillants Madrilènes! l'ennemi commun, non moins atroce dans ses actions barbares et inouïes qu'insidieux, fallacieux et imposteur dans tout ce qu'il entreprend et médite pour nous faire la guerre, emploie tous les moyens que lui suggèrent sa malice raffinée et les idées traîtresses de quelques rares Espagnols indignes d'un tel nom qu'il a à ses côtés; entre autres moyens dont il se sert pour nous cacher ses véritables et méprisables forces, et paraître avoir un nombre de troupes infiniment supérieur à celles qu'il a réellement, il a pris le parti de détacher des bandits qui se sont avancés par quelques petits passages que n'occupent pas nos formidables armées; ces bandits portent avec eux la terreur et donnent lieu aux timides et aux malintentionnés de leur attribuer une puissance qu'ils n'ont point; et cette puissance, fût-elle infiniment plus grande qu'elle ne l'est, ne doit donner aucune crainte à une nation décidée à se sacrifier tout entière pour la juste cause qui l'a soulevée en masse, à une nation qui a pour caractères distinctifs la vaillance et l'honneur. Les ports de Somo Sierra et autres qui défendent cette capitale [2] sont bien défendus par les soins et le zèle infatigables

1. Id., *ibid.* Leg. XV, fasc. 8, 24 nov. 1808.

2. On avait mis à Somo Sierra le général D. Benito San Juan. On considérait le port de Fuenfria comme infranchissable, on avait envoyé des troupes à Navacerrada. On regardait Madrid comme à l'abri de toute attaque.

de cette Suprême Junte. Il n'y aurait donc point une nécessité absolue de prendre les mesures que l'on va prendre, mais avec un ennemi aussi hardi et aussi fallacieux, il n'est point inutile de prendre toutes les mesures utiles pour contrarier ses desseins, contenir ses rapines et ses infamies et augmenter sa peur par la nouvelle des dispositions que l'on prend pour le recevoir [1]. »

Le plan de défense fut imaginé par D. Tomás de Morla, l'incorrigible fantoche qui promenait partout sa faconde, son pédantisme, sa vanité et son ambition. Il voulait se servir du mur d'enceinte de Madrid et établir, en avant ou en arrière des portes, des coupures de fort profil, capables d'abriter deux pièces de canon et cent hommes de mousqueterie, avec quelques palissades derrière les portes. En plus on disposerait en arrière du mur d'enceinte, de chaque côté des portes, des fossés de 100 *varas* de longueur, 1 *varà* de largeur et 1 *vara* et demie de profondeur, pour abriter les tirailleurs, qui tireraient à balles ou à chevrotines par des meurtrières ouvertes dans le mur, à trois quarts de *vara* les unes des autres. Pour le reste du mur d'enceinte, il suffisait de pratiquer, toutes les 8 ou 10 *varàs*, un trou de même profondeur que les fossés et une meurtrière pour les tireurs. « Ainsi fortifié et défendu par cette valeureuse population qui, le 2 mai, avait donné tant de preuves de son amour pour le roi, de sa haine pour le tyran et de son inappréciable intrépidité et audace, Madrid pouvait se considérer comme sûr de résister à une attaque improvisée et de ne pouvoir être forcé que par un siège régulier [2]. »

Décidés dès le 24, les travaux ne furent commencés que le 28. Encore Morla jugeait-il la situation si rassurante qu'il ne voulait point user de la permission donnée par la Suprême de couper du bois dans les jardins royaux [3]. Il avertit le public que l'on forti-

1. Arch. hist. nac., *Inv. fr. Consejo*. Leg. XV, fasc. 9, 25 nov. 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. XV, fasc. 9, 24 nov. 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. XV, fasc. 9, 25 nov. 1808.

fierait les portes de San Vicente et de Fuencarral, le Retiro, le couvent d'Atocha, les portes de Tolède, d'Atocha, d'Alcalá, de Santa Barbara, de los Pozos et de Valence. A chacun de ces postes se trouveraient un *alcalde de Corte*, un *regidor* ou député de la ville, un architecte, un conducteur des travaux et un contremaître. L'on aurait grand besoin de pieux et de branchages, pour faire des palissades, gabionnades et fascines ; on priait donc tous les propriétaires de voitures et de chevaux de venir faire leurs offres de service à l'Hôtel de Ville ; on demandait à tous ceux qui auraient des pics, des pioches, des pelles, des leviers de les mettre à la disposition des travailleurs [1], et Madrid se prépara avec entrain à se défendre contre les Français.

Mais le 28 novembre, sur une fausse alerte, la Junte Suprême parut disposée à s'enfuir à Tolède [2].

Napoléon avait appris le 26, à huit heures du matin, la victoire remportée par le maréchal Lannes à Tudela et avait immédiatement décidé de marcher sur Madrid. Le 29 il transportait son quartier général à Boceguillas [3].

Le même jour, la Suprême se décidait à la retraite et faisait ses adieux à Madrid. Elle allait envoyer des commissaires dans toutes les provinces et accélérer l'expédition des secours. « La Junte n'abandonnait pas Madrid ; bien au contraire, elle ne cherchait qu'à se conserver pour s'employer de nouveau tout entière à de nouveaux et plus grands travaux qui défendraient et vengeraient l'Espagne du tyran qui la persécutait. En quelque lieu qu'elle se rendît, elle était prête à verser son sang pour la défense de Madrid, du roi et de la religion [4]. »

Elle se retira sur Tolède, laissant le soin de défendre Madrid au Conseil de Castille, qu'elle avait si jalousement et si obstiné-

1. Id., *ibid.* Leg. XV, fasc. 9, 28 nov. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 2. 28 nov. 1808.
3. Commandant Balagny, *Campagne de Napoléon en Espagne*, t. II, p. 233.
4. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 10. 29 nov. 1808.

ment persécuté, emmenant avec elle toutes les troupes disponibles pour lui servir d'escorte, et le lendemain même de son départ, le 30 novembre au matin, Napoléon passait le port de Somo Sierra et débouchait en Nouvelle-Castille avec le gros de ses forces.

Le Conseil aurait pu suivre l'exemple de la Suprême, et s'enfuir, lui aussi, « pour se conserver et s'employer à de nouveaux et plus grands travaux ».

Il resta à son poste, il resta au danger, prêt à défendre la ville où il était, somme toute, demeuré populaire, et prêt à la protéger contre les colères de l'ennemi, si la fortune voulait que Madrid fut obligé de se rendre.

Il salua la retraite de la Suprême par un billet grave et digne, dont l'excellente allure contraste avec les fanfaronnades de la Junte : « Le Conseil a su par des voies sûres, quoique non officielles [1], que la Junte Suprême de gouvernement du royaume a résolu d'opérer sa translation; il ne peut moins faire que de lui exposer son sentiment avec sa sincérité accoutumée. Si elle se retire en des parages plus éloignés de l'ennemi, elle évitera ainsi d'être surprise et elle pourrait avoir la bonté d'envoyer, en toute brièveté et diligence, les troupes qui la gardaient à Aranjuez au secours de cette capitale, dont le sort est si intimement lié à la défense du royaume que l'on peut dire qu'elle en dépend principalement. Le Conseil la prie donc, avec la dernière instance, de vouloir bien songer aux provinces actuellement attaquées par l'ennemi, afin de ne pas décourager leur enthousiasme en s'éloignant beaucoup et afin de pouvoir veiller de plus près à leur salut. Le Conseil ne se propose en tout ceci autre chose que de manifester l'étroite union et concorde des cœurs, et l'accord nécessaire des ordres et des mesures à prendre pour soutenir nos justes efforts

1. Ce qui prouve que la Suprême avait averti les Madrilènes de sa translation à Tolède, mais avait oublié d'en avertir le Conseil.

pour la patrie, le roi et la religion, unique objet auquel doit aspirer tout bon Espagnol [1]. »

Quand cette lettre partit, la Suprême était déjà loin et les premiers cavaliers français arrivaient en vue de Madrid.

## CHAPITRE VIII

### LE CONSEIL DE CASTILLE ET NAPOLÉON

(1er-10 décembre.)

### I

La Junte Suprême expédia encore un ordre au Conseil dans la journée du 1er décembre : « Désirant empêcher par tous les moyens possibles le malheur — encore éloigné — de voir tomber encore une fois au pouvoir de nos féroces ennemis la fidèle et vaillante ville de Madrid », la Suprême ordonnait de rassembler des vivres et des munitions de guerre pour la défense de la ville [2]. Avec un sérieux imperturbable, le Conseil adressa copie de l'ordre de S. M. au trésorier général et à l'*ayuntamiento*, et s'occupa d'organiser le gouvernement obsidional de Madrid.

Fidèle au vieil esprit espagnol, il nomma une Junte de défense, composée du capitaine général de Nouvelle-Castille, marquis de Castelar, le lieutenant-général, D. Tomás de Morla, directeur de l'artillerie, le gouverneur de la place de Madrid, D. Fernando de Vera, le gouverneur de la Sala de Alcaldes, le corrégidor de Madrid, l'intendant, les généraux et officiers de l'armée, quatre membres du Conseil de Castille, quatre régidors à l'élection du président du Conseil et des généraux Castelar et Morla, et le membre le plus ancien de chacun des autres Conseils [3].

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XX, fasc. 10.
2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XX, fasc. 1, 1er déc. 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 2, 1er décembre 1808.

Le Conseil de Castille nomma pour le représenter à la Junte les conseillers Vilches, Lardizabal, Canga et Moyano.

Parmi les officiers généraux de l'armée, la Junte s'adjoignit le comte de Montarco, D. José Justo Salcedo, et les trois inspecteurs généraux de la cavalerie et de l'infanterie : comte de Montijo, prince de Castelfranco et D. Bartolomé Tobar [1].

Le Tribunal extraordinaire de vigilance se mit à la disposition du Conseil pour tout ce qui pourrait contribuer à la défense de la patrie. Le Conseil remercia le Tribunal et l'engagea à tenir le plus grand nombre de séances possible [2].

Il demanda également à l'*ayuntamiento* de siéger en permanence pour aviser à tous les besoins de la défense [3]. Apprenant que l'administration du grenier public se trouvait sans chef, par suite de la maladie de D. Gabriel de Achutegui, chargé de ce service, le conseil ordonna à l'*ayuntamiento* de désigner deux régidors pour veiller à l'approvisionnement de la ville [4].

Il convoqua le trésorier général, les commissaires de la consolidation des *vales*, le surintendant de l'Hôtel des Monnaies et les avisa d'avoir à veiller à la garde de leurs fonds et à leur emploi et distribution pour le meilleur service de la patrie [5].

Il adressa un édit à la population, pour l'inviter au calme et à la discipline « sans lesquels Madrid serait un chaos et offrirait une confusion, aussi contraire et opposée à la félicité de la patrie que favorable aux projets de l'ennemi ». Il conseillait aux Madrilènes de faire sortir de la ville les femmes, les enfants et les personnes inutiles à la défense [6].

Il rédigea une proclamation aux bourgs voisins et les appela

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XX, fasc. 5, 1er décembre 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 17, 1er décembre 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 6, 1er décembre 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 8, 1er décembre 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 2, 1er décembre 1808.
6. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 3, 1er décembre 1808.

au secours de la capitale : « Madrid, disait-il, est menacé d'une attaque imminente par les Français, qui sont à ses portes. En conséquence, le Conseil royal ordonne à tous les corrégidors, alcaldes majeurs et ordinaires, d'envoyer incontinent, et sans le moindre retard, au secours de cette ville, tous les hommes en état de porter les armes, et spécialement les porteurs d'armes à feu. Ils se réuniront autant que possible, le long des chemins qui mènent à cette ville, décidés à opposer à l'ennemi tous les obstacles, et à lui faire tout le mal qu'ils pourront. Le présent ordre circulera de bourg en bourg et le Conseil récompensera ceux qui s'y emploieront avec le plus de zèle. Il ne doute pas que tout bon Espagnol ne tienne à honneur de contribuer à un service si pressant et si nécessaire au bien de la patrie, du roi et de la religion [1].

La Junte militaire envoya, de son côté, aux bourgs de la banlieue, l'ordre d'amener tous les jours à Madrid tout le pain cuit, tous les légumes qu'ils pourraient rassembler. Cette communication, adressée par la Junte au Conseil, lui parvint seulement à dix heures du soir, et avant la fin de la nuit, cent copies en étaient faites [2], signées de D. Bartolomé Muñoz et expédiées dans trente-trois villages [3].

Fidèle enfin, jusqu'au dernier jour, à la légalité et au respect de la hiérarchie, le Conseil expédia un message à la Suprême pour l'avertir que le passage de Somo Sierra avait été forcé, qu'une Junte militaire était instituée à Madrid et avait pris toutes les mesures que commandaient les circonstances [4].

1. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 4, 1er décembre 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 11, 1er décembre 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 7, 1er décembre 1808. Fuencarral, Alcobendas, S. Sebastian, S. Agustin, Vallecas, Vicalvaro, Canillas, Canillejas, Hortaleza, Barajas, Coslada, Torrejon, Alcorcon, Mostoles, Los Carabancheles, Getafe, Villaverde, Leganes, Pinto, Valdemoro, Cienpozuelos, San Martin, Las Rozas, Aravaca, Fresnedillo, Nava la Gamella, La Espernada, Guisorna, Navalcarnero, Masa la Honda, Guadilla, Villaviciosa, Brunete.

4. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 2, 1er décembre 1808.

Le peuple restait ardent et résolu. Les travaux de défense ordonnés par la Suprême avaient été achevés en quatre jours et mettaient réellement la ville à l'abri d'un coup de main.

Les poternes avaient été murées ou barricadées, les portes principales fortifiées et munies d'artillerie [1]. Le mur d'enceinte était entièrement crénelé ; de larges coupures furent faites dans beaucoup de rues ; les rues d'Alcalá, d'Atocha et de San Bernardo furent armées de retranchement palissadés ; beaucoup de rues furent dépavées et les pierres montées dans l'intérieur des maisons pour être jetées sur les Français [2].

Mais tous ces ouvrages de défense exécutés à la hâte manquaient de solidité. Le mur d'enceinte de Madrid n'était qu'une simple cloison de briques et de torchis (*tapia*) qui ne pouvait résister au canon ; les retranchements des portes étaient mal exécutés et laissaient les pièces d'artillerie et les tireurs à découvert. Presque toutes les positions espagnoles étaient dominées par les collines où les Français avaient établi leurs batteries [3].

Les forces régulières de la garnison se composaient de 4.000 hommes à peine : deux bataillons de la Garde Wallonne, le régiment d'infanterie d'Avila, nouvellement levé, et le régiment de cavalerie des volontaires de Madrid, que l'on n'avait point encore achevé de monter [4]. La population fournit, il est vrai, des volon-

1. Commandant Balagny, *Campagne de Napoléon en Espagne*, t. II, p. 493.

| | | |
|---|---|---|
| Porte de Tolède | 4 | pièces |
| d'Atocha | 3 | — |
| d'Alcalà | 4 | — |
| de los Pozos | 4 | — |
| de Fuencarral | 5 | — |
| de San Bernardino | 2 | — |
| de Segovie | 2 | — |
| de San Vicente | 2 | — |
| de Recoletos | 5 | — |

2. Commandant Balagny, *op. cit.*, t. II, p. 493.
3. Gomez de Arteche, *Guerra de la Independencia*, t. III, p. 400.
4. Balagny, *loc. cit.*

taires, mais un grand nombre n'avaient ni armes, ni munitions. La Junte leur fit distribuer 8.000 fusils : ils trouvèrent des armes chez les armuriers, à l'armeria real, à l'hôtel de quelques grands, notamment chez le duc de Medina Celi. Tout heureux de se voir armés, ils se mirent à parcourir les rues en chantant et en vociférant, des femmes se mêlèrent à eux, les excitant encore par leur présence et par leurs cris. Au lieu de se rendre au *Campo de Guardias*, où la Junte leur avait donné rendez-vous, ils se rassemblèrent sur le *Prado* et se passèrent en revue eux-mêmes, sourds à toutes les objurgations des militaires et des gens sérieux. Dans cette foule exaltée, le bruit courut soudain que l'on distribuait au peuple des cartouches pleines de sable, au lieu de poudre ; une femme des quartiers populaires, jadis séduite et abandonnée par le marquis de Perales, cria que c'était lui qui trompait le peuple, et une masse de gens armés se rua sur la maison du marquis, *calle de la Magdalena*. La maison fut envahie, le marquis fut trouvé, tomba bientôt criblé de coups de couteau et la populace commençait à traîner son cadavre par les rues, quand le duc de l'Infantado accourut à temps pour sauver le valet de chambre du malheureux et pour faire rentrer le cadavre à l'hôtel [1]. Cet incident, qui n'a rien de surprenant dans la situation où se trouvait Madrid, montre du moins combien le peuple était nerveux et impressionnable, prompt aux extrêmes, et peu capable d'une défense réfléchie et prolongée.

Tout l'espoir de la Junte était dans les secours du dehors. Mais la Suprême avait emmené à Tolède toutes les troupes qui la gardaient à Aranjuez. Les fuyards de Somo Sierra, au lieu de se rallier sur Madrid, s'écoulaient à droite et à gauche. L'armée de Castaños, en pleine retraite, et dans un désordre inimaginable, atteignait à peine Guadalajara [2], et la cavalerie française

1. Gomez de Arteche. *Guerra de la Independencia*, t. III, p. 403.
2. Id., *ibid.*, p. 406.

bivouaqua le 1er décembre au soir à Alcovendas, à quinze kilomètres de Madrid.

## II

Le 2 décembre, vers six heures du matin, le duc de l'Infantado, président du Conseil de Castille et de la Junte militaire, sortit de Madrid pour aller à Guadalajara supplier Castaños de courir au secours de la ville. Un épais brouillard couvrait la campagne, le duc put parvenir à Alcalá vers trois heures de l'après-midi et, dans la soirée, joignit à San Torcaz les premiers avant-postes de l'armée du centre [1].

La brume, qui avait favorisé sa sortie, permit aux lanciers polonais de la Garde impériale française de pousser une reconnaissance jusqu'aux portes de Madrid. Ils furent reçus par la mitraille, mais s'avancèrent si crânement qu'ils réussirent à s'emparer d'un canon. Trouvant cependant la position trop forte pour être emportée du premier élan, ils tournèrent bride et se perdirent dans le brouillard. Madrid resta encore quelques heures sans voir l'ennemi.

La Junte militaire, installée sur la *Puerta del Sol*, à l'hôtel des postes, décida de siéger en permanence, et le Conseil délégua trois de ses treize huissiers au service de la Junte [2]. Il décida lui-même de siéger de jour et de nuit, et forma quatre groupes, de quatre magistrats chacun, chargés d'expédier toutes les affaires pressantes, de midi à 9 heures du matin ; le Conseil s'assemblant tout entier, comme à l'habitude, de 9 heures à midi [3].

1. Gomez de Arteche, *Guerra de la Independencia*, p. 408. « Nadie hubiera podido ni aún imaginariamente figurarse el estado real y verdadero de aquel exército, ni el lastimoso espectáculo que dentro de pocas horas debia presentarse ante mis ojos. » (Manifeste du duc de l'Infantado.)

2. Arch. hist. nac. Leg. XX, fasc. 12, 2 décembre 1808.

3. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 14, 2 décembre 1808.

Ordre fut donné à la *Sala* de faire circuler les rondes bourgeoises (*rondas de vecinos honrados*) dans tous les quartiers [1]. Ordre aux directeurs des Postes de hâter l'expédition des dépêches et de donner avis au Conseil de l'arrivée de tous les courriers [2].

Instruit que le grenier public de Madrid ne contenait plus que 59 fanègues de farine, le Conseil pressa les régidors chargés du service du grenier, de faire moudre sans délai le blé nécessaire à la fabrication du pain « très peu abondant, disait la *Sala*, à la *Plaza Mayor* [3]. » Pour rassurer la population, qui pouvait craindre la disette, le Conseil l'avertit des diligences qu'il avait faites auprès des bourgs de la banlieue, et adjura les compagnons boulangers de quitter les postes où les avait entraînés leur patriotisme, et de se rendre à leur travail accoutumé, les assurant qu'ils rendraient ainsi à la patrie un service aussi important et aussi méritoire [4]. Un second édit, adressé aux marchands de comestibles, leur recommanda de ne point hausser le prix de leurs denrées dans un moment si critique, où tant de courageux citoyens risquaient leur vie, pour la religion, la patrie et le roi [5].

L'exaltation était toujours si grande chez le peuple que l'adjudant-commandant de Soulages, envoyé par le maréchal Bessières pour sommer les autorités militaires de rendre la ville faillit être massacré,

1. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 15, 2 déc. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XX, 2 décembre 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 8, 2 décembre 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 11, 2 décembre 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 16, 2 décembre 1808. Espera por lo tanto el Consejo que estimulados los dueños y depositarios de especies tan precisas de su generosidad, desintéres y zelo por la causa publica, no solo continuaran vendiendo el aceyte, granos, legumbres y demas articulos de primera necesidad á los mismos precios á que acostumbraban darlos antes de ocurrir la desgracia en que se halla esta capital, sino que haran la moderacion y baxa que les permitan sus caudales y patriotismo, contribuyendo, quanto esta de su parte al beneficio de nuestros defensores, y á su pronto y abundante mantenimiento.

et ne dut son salut qu'à l'intervention d'un détachement de ligne espagnole [1].

Vers dix heures, la brume s'éclaircit, et vers midi, les acclamations et les hurrahs des Français apprirent aux Madrilènes que l'Empereur arrivait sur les hauteurs de Chamartin. Une clameur de colère et de haine monta de la ville assiégée vers les envahisseurs [2].

Un peu plus tard, la vigie de la Trinité transmit la dépêche suivante au Conseil : « Deux heures sont sonnées. Position de l'ennemi : un corps de cavalerie d'environ mille hommes se déploie sur le chemin d'Alcalá et fait front à la porte d'Alcalá et à la porte des Récollets. Un autre corps, d'environ 3.000 hommes d'infanterie, est placé sur Mandes et dans la même direction, mais beaucoup plus loin en arrière, on voit de la cavalerie, dont on ne peut évaluer le nombre avec certitude à cause de la nature du terrain. Un autre corps de cavalerie, d'environ 1.000 hommes, suit le chemin de la porte de Los Pozos et ses avant-gardes ou éclaireurs s'étendent jusqu'à la porte de San Bernardino. Devant cette porte et la porte de Los Pozos, on a tiré des coups de feu, sans aucun résultat, sur quelques cavaliers isolés. Le premier corps a déjà coupé la route d'Alcalá et se dirige sur le chemin de Vallecas. Le corps de la porte de Los Pozos semble vouloir prendre le chemin de San Bernardo et se diriger vers la porte de San Vicente ou celle de Ségovie. Vers la porte de Fuencarral on a vu des voitures, qui paraissent appartenir au train des équipages [3]. »

C'était l'attaque qui se dessinait. Vers trois heures de l'après-

1. Ct Balagny, *Campagne de Napoléon en Espagne*, t. II, p. 475, p. 486.

2. Id., *op. cit.*, p. 476, p. 486. Gomez de Arteche, *Guerra de la Independencia*, t. III, p. 410... En vez de la humildad en otras partes, hallaba (el emperador) en España la expresion del odio y de la rabia que inspiraban sus tortuosos y cobardes procederes.

3. Arch. hist. nac., *Inv. fr. Consejo*. Leg. XX, fasc. 18, 2 décembre 1808.

midi, la division Lapisse arriva en face de Madrid et l'empereur la dirigea, sans perdre de temps, vers le front nord-ouest de la ville. La caserne des Gardes du Corps fut canonnée sans succès par le général Lauriston, mais les Français se rendirent maîtres de toutes les approches des portes de Los Pozos, de Fuencarral et du Conde-Duque. Dans la nuit, la division Villatte vint prendre place devant le Retiro : la division Ruffin se plaça entre les divisions Lapisse et Villatte, et 50 pièces de canon furent mises en batterie pour ouvrir le feu au premier signal sur le Retiro et sur le front nord-ouest de la place [1].

Quand tous ces préparatifs furent achevés, le major-général prince Berthier adressa au capitaine-général de Nouvelle-Castille une sommation courtoise et énergique à la fois, qui fut portée par un lieutenant-colonel d'artillerie espagnole fait prisonnier à Somo Sierra [2].

L'officier espagnol transmit le message du prince Berthier à la Junte et ajouta que « l'armée française, commandée par l'empereur en personne, se composait de 50 à 55.000 hommes, dont 12.000 de cavalerie, que l'empereur et son frère Joseph étaient à trois quarts de lieue de Madrid, que l'empereur avait pris toutes les mesures nécessaires pour attaquer la ville, et qu'il désirait soustraire les citoyens paisibles aux horreurs de la guerre [3] ».

1. Ct Balagny, *Campagne de Napoléon en Espagne*, t. II, p. 477.

2. « A M. le Commandant de la ville de Madrid. Devant Madrid, le 3 décembre 1808. Les circonstances de la guerre ayant conduit l'armée française aux portes de Madrid et toutes les dispositions étant faites pour s'emparer de la ville de vive force, je crois convenable et conforme à l'usage de toutes les nations de vous sommer, Monsieur le général, de ne pas exposer une ville aussi importante à toutes les horreurs d'un assaut, et rendre tant d'habitants paisibles victimes des maux de la guerre. Voulant ne rien épargner pour vous éclairer sur votre véritable situation, je vous envoie la présente sommation par un de vos officiers fait prisonnier, qui a été à même de voir les moyens dont dispose l'armée pour réduire la ville. Le vice-connétable major général : Alexandre. »

3. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XX, fasc. 19, 3 déc.

La Junte discuta longtemps et décida de porter la lettre du prince de Neufchâtel au Conseil, à l'*ayuntamiento* et au public, afin que le peuple pût manifester son opinion, par l'intermédiaire du syndic électif de la municipalité, dans un délai de quatre heures après l'affichage de l'édit. Le marquis de Castelar écrivit de son côté au prince pour lui demander une suspension d'armes jusqu'au lendemain matin [1]. Il était environ six heures et demie du matin quand D. Gonzalo Josef de Vilches quitta l'Hôtel des Postes pour se rendre au Conseil. Il était neuf heures quand la lettre du marquis de Castelar parvint à Napoléon [2].

La canonnade avait déjà commencé. Les Français dirigèrent une fausse attaque sur le front nord de la place et concentrèrent leurs forces sur le Retiro. Sous les coups de l'artillerie de Sénarmont, une brèche de 20 toises de largeur fut bientôt ouverte; les troupes de la division Villatte entrèrent en bon ordre dans le parc et descendirent jusqu'au Prado. Un feu très vif tiré des maisons les accueillit. Le général Labruyère, qui était à la tête du 9e léger, fut tué sous les fenêtres du palais de Medina Celi, que ses soldats envahirent aussitôt et mirent au pillage. Une batterie française s'établit au bas de la rue d'Alcalá et commença à canonner la barricade qui coupait la rue près de la Puerta del Sol.

Le peuple était au paroxysme de la fureur. « Les habitants de Madrid, dit un témoin oculaire français, se défendaient avec la

1. Voici le texte espagnol de la réponse de Castelar : « Señor, me es indispensable, Sermo Sor, consultar antes de responder categoricamente à V. A. á las autoridades constituidas en esta Corte, y aun ademas ver las disposiciones del pueblo, informandole de las circonstancias del dia ; por esta razon, suplico a V. A. de el dia de hoy de suspension á fin de que pueda cumplir con estos deveres, prometiendo que mañana temprano, o esta noche, embiaré un general y contestaré a V. A. asegurandole que le profeso todas las consideraciones devidas á su alto rango y mérito. Marques de Castelar. Madrid y 3 de diciembre de 1808. »

2. Gomez de Arteche, *Guerra de la Independencia*, t. III, p. 416.

même opinâtreté et le même acharnement que nos soldats. Les cris des citoyens, des femmes et des enfants, les exhortations fanatiques des moines, le bruit des cloches, celui du canon, des explosions de plusieurs caissons qui éclatèrent au centre de cette grande ville, enfin le tout ensemble formait un spectacle des plus effrayants [1]. » Les femmes de la *Galera* demandaient leur mise en liberté [2], la *Sala* débordée ouvrait les prisons à tous les inculpés de délits excusables [3]. La foule, attribuant à la trahison la perte du Retiro, se montrait plus belliqueuse que jamais; des bandes de gens, qui n'étaient pas toujours les plus recommandables ni les plus vaillants, parcouraient les rues en criant des menaces de mort contre ceux qui parleraient de se rendre. Le gendre de l'ancien corrégidor Marquina périt victime de ces furieux. On travaillait aux barricades jusque dans les rues les moins exposées de la ville [4]. Le général Bigarré, aide-de-camp de Joseph, étant parvenu jusqu'aux palissades de la *Puerta del Sol*, se donna comme parlementaire et vit venir à lui D. Tomás de Morla qui lui avoua, tout décontenancé, qu'on n'était plus maître du peuple et qu'il craignait d'être écharpé si on le soupçonnait de pousser à la capitulation [5].

Dans ces heures terribles, le Conseil était entré en séance à l'heure ordinaire, et siégea jusqu'à midi. Il recevait de moment en moment des nouvelles du combat, tantôt favorables, tantôt désastreuses. Vers la fin de la séance un billet laconique lui apprit

1. Cte Balagny, *Campagne de Napoléon en Espagne*, t. II, p. 491, d'après le général Belliard, *Historique succinct de la prise de Madrid*.

2. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XX, fasc. 20, 3 décembre 1808. « Las mugeres presas en la real Carcel de Corte solicitan que mediante no ser sus causas de gravedad se las ponga en libertad, á fin de ser utiles á la patria en las presentes críticas circunstancias. »

3. Id., *ibid. Libro de acuerdos de la Sala*.

4. Gomez de Arteche, *Guerra de la Independencia*, t. III, p. 418.

5. Cte Balagny, *Campagne de Napoléon en Espagne*, t. II, p. 481. (*Mémoires du général Bigarré*.)

l'occupation du Retiro par les Français [1]. Il adressa à la Junte un dernier message que celle-ci put considérer comme une invitation à cesser une résistance désormais inutile [2].

L'empereur avait ordonné de cesser le feu, vers 11 heures du matin, et Berthier avait adressé à Castelar une nouvelle et pressante sommation. Les hostilités ne devaient reprendre qu'à deux heures [3]. Mais les Madrilènes continuèrent à tirailler jusqu'à ce moment et l'Empereur resta jusqu'à cinq heures sans reprendre le feu.

A ce moment arrivèrent au camp impérial D. Tomás de Morla et D. Bernardo Yriarte, représentants des autorités militaires et civiles de Madrid. Ils apportaient la soumission de la capitale.

Napoléon adressa à Morla les reproches les plus amers et les

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XX, fasc. 20, 3 décembre 1808. « Acaban de dar parte aora de que los Franceses han roto ya las tapias del Retiro y vienen entrando. »

2. Id., *ibid*. Leg. XX, fasc. 20, 3 décembre 1808. « Ha acordado, despues de haver meditado sobre este gravisimo asunto en el modo que permite lo urgente de las circunstancias que la Junta, en que tiene este tribunal toda la confianza que se merece, tome todas las medidas mas proporcionadas y convenientes para el bien publico, procurando sea la primera el proporcionar por los medios mas eficaces que se suspendan inmediatamente las hostilidades, con las precauciones que son propias, y se acostumbran en tales casos. »

3. Au camp impérial devant Madrid, le 3 décembre 1808, à 11 heures du matin. « Monsieur le général de Castelar, défendre Madrid est contraire aux principes de la guerre et inhumain pour les habitants. S. M. m'autorise à vous envoyer une seconde sommation. Une artillerie immense est en batterie, les mineurs sont prêts à faire sauter vos principaux édifices ; des colonnes sont à l'entrée des débouchés de la ville, dont quelques compagnies de voltigeurs se sont rendues maîtresses ; mais l'empereur, toujours généreux dans le cours de ses victoires, suspend l'attaque jusqu'à deux heures. La ville de Madrid doit espérer protection et sûreté pour ses habitants paisibles, pour le culte, pour ses ministres ; enfin l'oubli du passé. Arborez un pavillon blanc avant deux heures et envoyez des commissaires pour traiter de la capitulation de la ville. Le major-général : Alexandre. »

plus mérités pour la part qu'il avait prise à la violation de la capitulation de Baylen et lui donna jusqu'au lendemain matin six heures pour signer la capitulation.

Le 4 décembre, à midi, le général Belliard, adjudant-major général de l'empereur, prit possession de la ville de Madrid et entra en relations régulières avec les autorités espagnoles. Il s'attendait à voir défiler devant lui les troupes de la garnison, suivant la teneur de l'article VIII de la capitulation : « Les troupes sortiront de Madrid avec les honneurs de la guerre, défileront aujourd'hui, à deux heures de relevée, et laisseront leurs armes et leurs canons. » Mais il ne trouva que quelques postes oubliés et quelques gardes wallonnes à leur dépôt. Dans la nuit du 3 au 4 décembre, le marquis de Castelar avait quitté Madrid, emmenant avec lui environ 4.000 hommes de troupes réglées, 16 pièces de canons et tous les citoyens en armes, qui avaient voulu le suivre.

Belliard installa ses services, se fit remettre le palais royal, distribua ses postes par la ville et s'occupa de faire disparaître les traces du combat, désarmer les habitants et remettre les rues en état. Il rédigea également une proclamation sage et rassurante [1] et fit afficher dans les rues le texte de la capitulation.

1. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 25, 4 décembre 1808. « S. M. el emperador y rey ha concedido todas las peticiones que le han sido hechas en favor de los ciudadanos y de las tropas. S. M. ha querido daros una prueba de la generosidad con que ha tratado á todas las naciones adonde ha llevado sus armas victoriosas, y espera que este ejemplo sera provechoso asi para vosotros, como para el resto de España. Habitantes de Madrid, volved á vuestra antigua tranquilidad y á vuestras ocupaciones ordinarias. Vuestra religion, vuestras personas y vuestras propiedades seran respetadas ; si teneis que quejaros de algunos desordenes, dirigios á mi, y yo os haré justicia. Todas las armas deben ser llevadas á casa del alcalde de quartel, en el preciso término de 24 horas; los alcaldes son responsables de la pronta execucion desta medida. — Las personas en cuya casa se hallaren armas, despues de cumplido el termino prescrito para su entrega seran severamente castigadas. Los eclesiásticos, asi seculares como regulares, deben restituirse á sus casas ; yo, en nombre de S. M. el emperador y

Mais l'empereur ne l'entendit pas ainsi. Il vit dans le départ clandestin des troupes de la garnison de Madrid une violation de la capitulation, ou tout au moins, une escobarderie qui lui rendait toute sa liberté d'action [1]. Dès le 4 décembre au soir, il édictait une série de mesures politiques, en contradiction flagrante avec la capitulation signée le matin par Berthier.

L'article II de la capitulation accordait « à tous les habitants et résidants de Madrid la liberté et la sécurité de leur vie et de leurs propriétés, et à tous les employés publics la conservation de leurs emplois, ou le droit de sortir de Madrid s'ils le préféraient ». L'article IV déclarait « que personne ne serait poursuivi pour aucune opinion, ni pour aucun écrit politique, que les employés publics ne seraient point inquiétés à raison de ce qu'ils avaient fait jusqu'à l'heure présente, dans l'exercice de leurs fonctions et pour obéir au gouvernement antérieur ». L'article VI portait que Madrid conserverait ses coutumes et ses tribunaux dans leur constitution actuelle, jusqu'à l'organisation définitive du royaume.

---

rey les prometo seguridad y proteccion. Ningun habitante de Madrid, ni ningun forastero puede entrar en esta villa, ni salir de esta con armas, sin estar autorizado para ello por el gobernador de la Plaza. Todos los que se presenten con armas á las puertas seran llevados á casa del comandante, para dar razon de su persona. Ningun habitante de Madrid podrá pasar á otro pueblo sin licencia ó pasaporte del gobernador militar. Todos los habitantes que tengan en su poder armas, municiones de guerra, efectos, vestuario, equipajes, arneses de caballos, pertenecientes á las tropas estan obligados á declararlo á la plaza, en el término de 24 horas. El ayudante-mayor general del emperador, gobernador de Madrid, Augusto Belliard. »

1. Le Major-général au général Belliard. Chamartin, le 5 décembre 1808. « L'empereur, M. le général Belliard, me charge de vous faire connaître qu'il trouve que rien ne s'est encore fait à Madrid ; que ce n'est point avec de la mollesse et des cajoleries que l'on peut remettre l'ordre dans les premiers moments, mais avec de la fermeté et de la vigueur... S. M. ordonne que vous fassiez ôter de partout la capitulation, qui, n'ayant pas été tenue par les habitants, est nulle. Elle vous avait fait dire de ne pas la faire imprimer, et cependant, aujourd'hui, on l'affiche partout dans Madrid. »

Malgré ces textes si précis et si formels, Napoléon réduisit des deux tiers le nombre des couvents d'Espagne, abolit le tribunal de l'Inquisition, les droits féodaux, les douanes intérieures, interdit le cumul des commanderies des ordres militaires et déclara enfin le Conseil de Castille supprimé, par un décret aussi violent qu'injurieux pour les magistrats : « Napoléon, empereur des Français, etc... Considérant que le Conseil de Castille a montré dans l'exercice de toutes ses fonctions autant de fausseté que de faiblesse, qu'après avoir publié dans tout le royaume la renonciation du roi Charles IV, des princes D. Ferdinand, D. Carlos, D. Francisco, et D. Antonio à la couronne d'Espagne, et après avoir reconnu et proclamé nos légitimes droits au trône, il a eu la bassesse de déclarer aux yeux de l'Europe et de la postérité, qu'il n'avait souscrit ces divers actes qu'avec des restrictions intérieures et perfides, nous avons décrété et décrétons ce qui suit : Art. Ier. Les membres du Conseil de Castille sont destitués comme lâches et indignes d'être les magistrats d'une nation brave et généreuse. — Art. II. Les présidents et procureurs du roi seront arrêtés et retenus comme otages. Les autres membres dudit Conseil seront tenus de rester à Madrid, dans leur domicile, sous peine d'être poursuivis et punis comme traîtres. Sont exemptés néanmoins de la présente disposition ceux des membres dudit Conseil qui n'avaient pas signé la délibération du 11 août 1808, aussi déshonorante pour la dignité du magistrat que pour le caractère de l'homme. — Art. III. Le présent décret sera publié et enregistré dans tous les Conseils, cours et tribunaux, pour être exécuté comme loi de l'État [1]. »

## III

Le décret impérial du 4 décembre 1808 ne mit point fin, comme on pourrait le croire, à l'existence du Conseil de Castille.

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XX, fasc. 31, 4 déc. 1808.

Après avoir vaqué le 4 décembre, qui était un dimanche, le Conseil reprit ses séances le 5, à l'heure accoutumée, comme si rien ne s'était passé depuis l'avant-veille. Informé de la capitulation de Madrid et de la nomination du général Belliard au poste de gouverneur de Madrid, il transmit ces nouvelles extraordinaires aux Conseils des Indes, des Ordres, des Finances, de la Guerre, de l'Inquisition, de la Marine et de la Croisade, avec le même calme que s'il se fût agi de leur annoncer un baise-mains à la Cour. Le secrétaire du Conseil fut chargé d'avertir la *Sala*, la Junte de Commerce, l'*ayuntamiento*, la nonciature, l'administration diocésaine (*vicariato eclesiástico*), le Corrégidor, le lieutenant-corrégidor et la *Camara*. Le Conseil décida ensuite de mander la *Sala* et l'invita à prendre les mêmes mesures d'ordre qu'elle avait déjà prises le 19 mars et le 2 mai. Il résolut enfin d'envoyer une députation, composée du conseiller le plus ancien, des quatre conseillers les plus récents et de deux alcaldes de cour, pour complimenter S. A. S. le prince de Neufchâtel [1].

Après avoir réglé les affaires politiques, le Conseil, toujours imperturbable, reprit les affaires courantes et donna des ordres pour faire remettre en place les balles de coton, dont on s'était servi pour la défense de la ville [2]. Averti par le président du marché que l'approvisionnement de la Plaza Mayor en pain, en viande, légumes, vin et eau-de-vie était des plus médiocres, il ordonna à la *Sala* et au corrégidor de se mettre en rapports avec le général Belliard, gouverneur *militaire* de Madrid, pour le prier de rétablir la sûreté des communications [3]. D. Arias Mon informa enfin le Conseil qu'un certain nombre d'Espagnols, qui avaient quitté Madrid au mois d'août, avec l'armée française, redemandaient les clefs de leurs maisons, et qu'il serait peut-être bon de les leur rendre et de surseoir aux poursuites commen-

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo*. Leg. XX, fasc. 22, 5 déc. 1808.
2. Id., *ibid*. Leg. XX, fasc. 23, 5 déc. 1808.
3. Id., *ibid*. Leg. XX, fasc. 21, 5 déc. 1808.

cées contre eux. Le Conseil se rangea à l'avis de son président [1].

Dans la soirée, le Conseil reçut un message inquiétant. D. Manuel Romero, ministre de l'intérieur, priait D. Arias Mon de passer à son cabinet avec deux membres du Conseil, le fiscal le plus ancien et les deux greffiers de la Chambre et de gouvernement. Le roi Joseph demandait la liste de toutes les décisions du Conseil postérieures à la sortie de S. M. de Madrid — la liste de tous les papiers extraits des archives du Conseil pendant la même période — la liste des conseillers qui n'avaient pas cessé d'assister aux séances depuis le départ de S. M. [2].

L'un des deux greffiers, D. Manuel Antonio de Santisteban, n'eut pas de peine à répondre que par son greffe n'avait passé aucun acte général du Conseil pendant l'absence de S. M. [3]. Mais il n'en était pas de même du greffe de D. Bartolomé Muñoz, secrétaire du Conseil, où se trouvait toute l'histoire politique des quatre derniers mois.

On ne sait quel fut le ton de l'entrevue entre les délégués du Conseil et le ministre de l'Intérieur, il est possible que le ministre ait conseillé aux magistrats d'accentuer leur soumission et de reconnaître purement et simplement les faits accomplis, car D. Arias Mon, à cette même date du 5 décembre, adressa au prince de Neufchâtel une lettre fort inattendue, où se lit aisément son extrême inquiétude : « Sérénissime Seigneur, comme doyen du Conseil Royal, je ne puis manquer de mander à V. A. que, ce matin, ce tribunal tenta, par le moyen de ses délégués, d'offrir ses devoirs et ses respects à V. A., et qu'on lui répondit qu'Elle ne se trouvait pas à Madrid. Je viens maintenant La supplier d'avoir la bonté de faire connaître à LL. MM. que le Conseil tiendrait à grand honneur de se présenter devant Elles, en corps ou par députation, comme il serait de leur Royal

1. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 22, 5 déc. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 24, 5 déc. 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 24, 5 déc. 1808.

agrément, et dans le lieu où Elles se trouvent, pour leur rendre l'hommage dû à la haute considération avec laquelle il regarde LL. MM. [1] ».

Le Conseil apprit le lendemain 6 décembre, vers onze heures du matin, que la lettre de D. Arias était arrivée à destination [2]. Il ne perdit point encore courage et écouta un rapport sur une affaire fort délicate, qu'il jugea avec toute sa gravité habituelle : D. Juan Manuel de Toubes, grand chapelain des Descalzas Reales, avait accepté en dépôt de D. Josef Pellat, employé à l'intendance de l'armée française un coffre fermé à clef. Obéissant à l'ordre du Conseil du 1er septembre 1808, D. Juan avait remis le coffre à l'alcalde de son quartier, qui l'avait porté chez D. Sebastian de Torres, mais celui-ci s'était absenté plusieurs jours de Madrid, le coffre était perdu et D. Josef Pellat en réclamait instamment la restitution ; le chapelain, menacé de passer devant une commission militaire, demandait aide et protection au Conseil, dont il n'avait fait que suivre les ordres. Le Conseil remit l'affaire au lendemain, et décida, le 7 décembre, que Pellat toucherait le prix de vente de son coffre... si l'on pouvait retrouver trace de la vente de cet objet [3].

Le même jour, il reçut communication d'un décret royal qui levait le séquestre mis sur les biens des Français et ordonnait la restitution immédiate des meubles et marchandises non vendus. Le roi demandait en outre une liste de tous les biens meubles frappés de confiscation, et l'indication de leurs consignataires et adjudicataires et de leur prix de vente [4]. Toutes questions indiscrètes et dangereuses, auxquelles le Conseil aurait bien voulu ne pas répondre... mais qui lui paraissaient cependant de bon

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XX, fasc. 20, 5 déc. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 28, 6 déc. 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. V, fasc. 14, 6 déc. 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 30, 7 déc. 1808.

augure. Puisque le roi s'adressait à lui, c'était donc que son existence était acceptée et sa conservation résolue.

Il expédia encore des ordres, relatifs à l'exécution de l'article VII de la capitulation, pour le logement des officiers français en pavillons meublés [1].

Le 8 décembre, nouveau et grave symptôme, l'empereur fit mettre les scellés sur tous les papiers du greffe de la Chambre et du gouvernement de D. Bartolomé Muñoz [2]. L'imprimeur du Conseil avertit la compagnie que le général Belliard lui avait défendu de rien imprimer sans son ordre [3].

Le Conseil siégea cependant et s'occupa de la cause de D. Josef Merlo, fourrier du roi, arrêté le 19 août précédent, qui demandait sa mise en liberté et la restitution de ses biens. Le Conseil remit l'affaire au surlendemain [4].

Le 9 décembre, les magistrats s'informèrent des mesures prises par la *Sala* pour assurer la sécurité des approvisionnements, et apprirent avec une extrême satisfaction, par l'alcalde Martinez Marcos, que la *Sala* avait traité cette affaire avec le corrégidor et le général Belliard, que le général accordait tous les passe-ports et sauf-conduits qu'on lui demandait, que les édits du Conseil sur la libre circulation des maraîchers et revendeurs étaient partout affichés et que l'abondance avait reparu à la Plaza Mayor [5]. L'administration du grenier public adressa ce même jour au Conseil une représentation sur les désordres commis par les Français et demanda qu'il fût pris de sévères mesures pour assurer la protection des Archives du *posito*, et la conservation des grains et des farines. Le Conseil renvoya la pétition au corrégi-

1. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 26, 7 déc. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 24, 8 déc. 1808.
3. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 27, 8 déc. 1808.
4. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 29, 8 déc. 1808.
5. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 21, 9 déc. 1808. *Libro de acuerdos de la Sala*, 9 déc. 1808.

dor [1]. Mais il était de moins en moins rassuré sur son sort. Le comte del Pinar avait écrit à D. Gonzalo de Vilches que son frère et le fiscal du Conseil, qui, sur un ordre de Belliard, s'étaient rendus la veille à Chamartin auprès de l'empereur, avaient été déclarés prisonniers de guerre et envoyés on ne savait où [2].

Le 10 décembre, le Conseil se réunit encore ; vingt membres étaient présents, cinq s'étaient fait excuser pour indisposition, deux n'avaient pu être rencontrés à leur domicile [3]. On s'occupa de l'affaire du fourrier Merlo, on autorisa sa mise en liberté sous caution, avec obligation de ne pas s'écarter de Madrid et de ses faubourgs, et l'on remit le dossier de l'affaire à D. Martin Leones, avec ordre d'informer le Conseil le lundi 12 décembre [4]. Le Conseil reçut alors une lettre française, écrite par M. Hédouville, ministre plénipotentiaire de France auprès du Prince primat [5], employé auprès de S. M. I. et R. D. Arias fit donner lecture de la lettre. Elle dut être écoutée dans le plus lugubre silence : « Messieurs, j'ai traduit à S. M. I. et R. la lettre de VV. EE. du 3 décembre dernier. S. M. me commande de vous informer : que par un décret impérial, qui doit aujour-

1. Arch. hist. nac. *Inv. fr. Consejo.* Leg. XX, fasc. 28, 9 déc. 1808.

2. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 31, 9 déc. 1808. Le comte del Pinar à D. Gonzalo Josef de Vilches. « Muy Señor mio y mi apreciable compañero. Acabo de recibir aviso de mi hermano y del señor fiscal que ayer tarde pasaron á Chamartin á ver el emperador, por orden suya, que ayer mañana les comunicó el Sr Belliard, de que han sido hechos prisioneros de guerra y trasladados á otro lugar que se ignora. Lo que participo á Vm. para que se sirva ponerlo en noticia del Consejo. »

3. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 31, 10 déc. 1808. Présents : Vilches, Colon, Lardizabal, Villanueva, Riega, Puig, Fuerte Hijar, Navarro, Campomanes, Lasauca, Contreras, Cortavarria, Domenech, Martinez, Arjona, Estrada, Carrillo, Moyano, Ynguanzo, Arias Mon. Excusés : Yebra, Canga, Casa Garcia, Altamirano, Villela. Pas rencontrés : Torres et Quilez.

4. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 29, 10 déc. 1808.

5. Le Cardinal Louis de Bourbon archevêque de Tolède primat d'Espagne.

d'hui vous avoir été intimé, V.V. E.E. doivent être suffisamment informées de sa volonté. S. M. a admiré la hardiesse qu'elles ont eue de recourir à sa personne souveraine, comme aussi les flatteries qu'elles ont osé lui adresser; VV. EE. étant les mêmes hommes qui ont étonné le monde par l'hypocrisie et la fausseté de leur conduite, puisqu'ils ont déclaré qu'il ne faudrait jamais donner crédit à ce qu'ils diraient. Par un effet de sa clémence naturelle, S. M. a daigné faire grâce de la vie à VV. EE. qui auraient mérité la perdre sur l'échafaud. Elle espère qu'on ne lui parlera plus de VV. EE. et qu'elles se feront oublier dans une vie retirée, afin que S. M. perde de vue les crimes commis par VV. EE. contre sa personne et contre la nation espagnole. Tels sont, à la lettre, les ordres de S. M. I. et R. que j'ai l'honneur de communiquer à VV. EE. en priant Dieu qu'il vous garde de longues années. Quartier impérial de Chamartin, 10 décembre 1808. Th. Ch. Hédouville [1]. » ,

On peut imaginer quelle douleur envahit l'âme des magistrats à la lecture de cette lettre. Ils ne poussèrent pas un cri; ils ne firent entendre aucune protestation, mais décidèrent qu'une lettre serait adressée à l'Empereur, pour lui porter l'assurance de la soumission du Conseil et lui faire remarquer que ses ordres n'avaient pas été officiellement communiqués à la Cour. Un aide-de-camp du général Belliard voulut bien se charger de faire parvenir la lettre à Napoléon [2].

Les magistrats se firent ensuite de muets adieux, quittèrent leurs toges et rentrèrent tristement dans leurs maisons, pour y prier, peut-être, ou pour y songer aux futures revanches du droit.

D. Arias Mon alla rejoindre à Chamartin le conseiller del Pinar et le fiscal Diez, et tous trois, prisonniers de guerre, prirent bientôt la route de Bayonne.

1. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 31, 10 déc. 1808.
2. Id., *ibid.* Leg. XX, fasc. 31, 10 déc. 1808.

Napoléon s'acharna après le Conseil de Castille. La résistance que ce grand Corps lui avait opposée au nom du droit l'avait particulièrement exaspéré. En dépit de ses violences et de ses mensonges, il sentait que ces magistrats avaient représenté devant lui, le conquérant et l'usurpateur, la majesté de la loi; il avait beau les appeler lâches et traîtres, il comprenait que leur rôle avait été plus grand que le sien, et que s'il avait pour lui la force, ils avaient pour eux le droit. Il tirait avantage de la lettre que D. Arias lui avait écrite le 5 décembre, mais il voyait bien que cette lettre n'avait été dictée au vieux magistrat que par le souci très légitime de sauver du naufrage universel le grand Corps auquel il appartenait, et à la conservation duquel il croyait sincèrement le salut de l'Espagne attaché. Rira qui voudra de l'humiliation du Conseil à cette heure terrible; il y avait dans ce dernier effort pour vivre, dans cette convulsion suprême, autre chose que l'égoïsme de gens en place voulant sauver leur traitement; il y avait chez ces vieux serviteurs de la vieille monarchie espagnole un sentiment profond du rôle qu'ils jouaient dans l'État, un amour passionné et presque religieux de l'institution quatre fois séculaire qu'ils représentaient, et ils crurent pouvoir sans honte immoler leur orgueil pour lui garder une dernière chance de durée, si faible qu'elle leur parût. Ce qu'ils firent le 5 décembre 1808, les autorités barcelonaises l'avaient fait le 14 septembre 1714, quand elles se rendirent en grand appareil à la convocation de D. Josef Patiño, intendant de Catalogne, pour Philippe V; mais Philippe prononça la dissolution de la Députation générale de Catalogne et du Conseil des Cent sans injurier les vaincus, et Napoléon les fit insulter par un subalterne, sans le moindre égard pour leur âge, leurs services, leurs vertus, leur courage et leur malheur [1].

Tandis que D. Arias Mon suivait la route de l'exil, sa femme,

1. S. Sanpere y Miquel. *Fin de la nacion catalana*. Barcelona, in-4°, 1905, p. 620.

Doña Maria Argüelles, voyait sa maison remplie d'officiers et se trouvait dans la nécessité de faire appel à la clémence de l'empereur pour éviter de mourir de faim avec ses neuf enfants. On la dispensa de nourrir ses hôtes mais on ne lui accorda pas la grâce de son mari qu'elle sollicitait [1].

Un décret impérial du 10 décembre, ordonna l'arrestation des membres du Tribunal de l'Inquisition, parmi lesquels se trouvaient trois membres du Conseil de Castille ; mais D. Arias Antonio Mon y Velarde était déjà arrêté, D. Pedro de Orbe de Larreategui, ne put être découvert, et D. Antonio Gonzalez Yebra, laissé en

1. Dª Maria Argüelles à l'empereur. Madrid, 15 décembre 1808. « Sire, Dª Maria Argüelles, épouse du doyen du Conseil Royal, D. Arias, Antonio Mon y Velarde, avec le plus profond respect se prosterne aux pieds du trône de V. M. pour solliciter la consolation dont elle et sa famille ont besoin dans l'abîme d'amertume où elles sont plongées par l'arrestation, l'absence et le voyage de son mari, pendant la rigueur de l'hiver, à un âge avancé et à la fin d'une longue carrière où il a mérité l'estime générale par sa conduite, son intégrité et son zèle, étant parvenu au grade le plus élevé sans autre faveur ni appui que son mérite et son ancienneté !.. Si par hasard la circonstance de se trouver à la tête du Conseil a pu lui attirer ce malheur, son épouse observe à S. M. qu'il n'y avait que 3 ou 4 jours que le Président du Conseil (duc de l'Infantado) s'était absenté et qu'une erreur momentanée de l'esprit peut espérer de V. M. le pardon auquel semblent lui donner quelque droit tant d'années de services distingués rendus à l'État... Sans doute le maréchal Moncey était instruit de l'humanité et des intentions pures du doyen du Conseil, lorsque, dans la nuit du 31 juillet, il lui adressa une lettre pour le prier de soigner et de protéger les Français restés dans les hôpitaux, et le doyen s'acquitta non seulement avec joie d'un devoir aussi sacré ; mais même se trouvant alors sans un seul militaire pour faire respecter son autorité, il obtint par sa vigilance et ses mesures actives que la populace ne commît aucune atrocité et ne fît aucune insulte aux Français, leur facilitant les moyens de se dérober à la fureur du peuple, qui ne put sacrifier aucune victime tant que le doyen présida le Conseil... Enfin, sire, de longs services, une probité incorruptible, l'âge avancé d'un magistrat qui touche au terme de sa vie, une épouse désolée, neuf enfants... réclament et implorent la pitié de V. M. Nous nous prosternons de nouveau à vos pieds et implorons humblement la magnanimité de V. M. I. et R. Maria Argüelles. »

liberté comme conseiller de Castille, fut arrêté comme conseiller de l'Inquisition [1].

Le 14 janvier 1809, Belliard fit arrêter tous les membres des Conseils de Castille et de l'Inquisition qui se trouvaient encore à Madrid [2]. « Ce sont, disait-il, des ennemis irréconciliables, qu'il faut éloigner de Madrid et de l'Espagne pendant quelque temps et mettre dans l'impuissance d'être en opposition directe au système de l'empereur. » Le 15 janvier, il permettait aux magistrats âgés de plus de 65 ans de rester chez eux, sous la surveillance de la police, et annonçait l'intention de faire partir le lendemain pour Bayonne les six conseillers de Castille et les quatre conseillers de l'Inquisition qu'il voulait exiler. Le 16, Napoléon écrivait de Valladolid pour presser le départ des prisonniers. Ils partirent le 18, mais Joseph leur fit grâce et Belliard resta tout un jour très embarrassé entre les ordres de l'empereur et ceux du roi d'Espagne : « Je crois pouvoir assurer V. M., écrivait-il à Joseph, qu'elle tiendra toujours dans les membres du conseil de Castille des ennemis irréconciliables et qui sont en partie cause de tous les maux qui désolent l'Espagne [3]. » Sur les instances de tous les corps de la ville, Joseph se résolut « à signaler sa rentrée par le retour de ces six vieux magistrats [4] ». Belliard ne céda qu'en grommelant; il permit au commandant Soubeiran de mettre une voiture à la disposition des magistrats, mais à condition que ce fût « la plus mauvaise et la moins bien attelée [5] ».

Il ne se trompait point d'ailleurs sur leurs dispositions à l'égard du « système de l'empereur ». Quand, au mois de juin 1809, la

1. Le major général à l'empereur. 14 déc. 1808. Cᵗ Balagny. *Camp. de Napoléon en Espagne*, t. III, p. 101.

2. Le général Belliard au major-général, 14 janvier 1809. Cᵗ Balagny, *op. cit.*, t. III, p. 131.

3. Id., *ibid.*, t. III, p. 136.

4. Id., *ibid.*, t. III, p. 139.

5. Id., *ibid.*, t. III, p. 139.

Junte nationale institua à Séville le Tribunal Suprême d'Espagne et des Indes, dix conseillers de Castille figuraient parmi les membres de la Haute Cour [1].

## CHAPITRE IX

### ÉPILOGUE. LES JUNTES DES AFFAIRES CONTENTIEUSES. (1809-1813.)

### I

Le Conseil de Castille, tel qu'il existait dans l'ancienne monarchie espagnole, ne pouvait subsister dans le système napoléonien. Œuvre de la sagesse castillane, compliquée par la bureaucratie autrichienne, il n'avait pas de place dans un État organisé sur le modèle de l'empire français, en vue de l'action rapide et énergique d'une volonté unique, réglant tous les modes de l'activité nationale. Ses attributions législatives devaient passer au Conseil d'État et aux Cortès, ses fonctions consultatives étaient dévolues aux ministres, son rôle de tribunal administratif revenait au Conseil d'État, son rôle judiciaire, si réduit et si effacé dans la période moderne, revenait de droit à la Cour de cassation.

Joseph n'aurait peut-être pas eu la hardiesse de le supprimer, mais Napoléon l'ayant fait, il tint l'œuvre pour bonne et la continua en supprimant un peu plus tard tous les autres Conseils, qui avaient survécu à la tempête et en prenant une série de mesures, qui marquaient clairement sa volonté de ne jamais rétablir ces antiques organes d'un gouvernement aboli.

Napoléon avait ordonné de mettre sous scellés tous les papiers

1. D. Josef Joaquin Colon, D. Mánuel Lardizabal, Conde del Pinar, D. Sebastian de Torres, D. Antonio Ygnacio Cortavarria, D. Ygnacio Martinez de Villela, D. Miguel Alfonso Villagomez, D. Tomas Moyano, D. Pascual Quilez Talon, D. Nicolas de Sierra.

du greffe de gouvernement du Conseil et D. Bartolomé Muñoz assista en personne à l'opération, le 8 décembre 1808 [1]. Il expliqua plus tard sa conduite à la Régence d'Espagne en disant qu'il n'avait reçu aucun ordre de sortir de Madrid, ni d'emmener les papiers confiés à sa garde, qu'il n'avait aucuns biens personnels, et qu'il avait cru plus avantageux au service de l'État de rester à son poste que de le céder à un partisan du régime français, qui aurait dépouillé les Archives comme il l'eût voulu [2].

Des visites domiciliaires furent ordonnées chez D. Arias Mon y Velarde, ex-doyen du Conseil de Castille [3], chez les ex-fiscaux D. Gerónimo Antonio Diez [4] et D. Simon de Viegas, chez les anciens membres du Conseil D. Antonio Ignacio de Cortavarria, et D. Juan Antonio de Inguanzo, chez l'ex-rapporteur D. Vicente Pedrosa [5] et chez l'ex-agent fiscal D. Juan Pedro Delgado [6].

Ces perquisitions donnèrent peu de résultats. Soit que les magistrats eussent fait détruire les papiers compromettants, soit plutôt qu'ils n'eussent que fort peu de notes chez eux, on ne trouva que des broutilles sans importance. On saisit chez D. Arias Mon trente et une pièces relatives au plan d'études de l'Université d'Alcalá, trois pièces relatives à la chaire de physique expérimentale de l'Université de Santiago, une liasse intitulée : *Statuts du Mont-de-piété*, des pièces concernant l'église royale de San Isidro et les messes de fondation qui s'y célébraient, des papiers relatifs au couvent des Descalzas reales, au Mont-de-piété, au paiement des salaires des compagnies théâtrales [7].

Chez D. Gerónimo Antonio Diez, on trouva une correspon-

1. Arch. hist. nac. *Junta de negocios contenciosos*. Leg. I.
2. Id. *ibid*. Leg. XI, 17 octobre 1812.
3. Prisonnier en France.
4. Prisonnier en France.
5. Prisonnier en France. *Junta de neg. cont*. Leg. II.
6. Id. *ibid*. Leg. II, 18 nov. 1809.
7. Id. *ibid*. Leg. II, 15 avril 1809.

dance de ce magistrat avec les Juntes provinciales et la Junte suprême, et les dossiers d'affaires contentieuses de la compétence du Conseil : c'étaient les commissaires électeurs des députés du commun de Barcelone qui demandaient l'extinction de la corporation des *Coupeurs*, c'était un candidat à l'étude notariale du bourg de Cherta qui réclamait l'expédition de son titre, et mille autres affaires de ce genre, sans le moindre intérêt politique [1].

Les papiers appartenant à D. Vicente Pedrosa, prisonnier en France, furent remis aux commissaires enquêteurs par sa femme Dª Maria Reguera, le 16 novembre 1809, et n'apprirent encore que peu de chose [2]. D. Simon de Viegas remit lui-même tout ce qu'il avait [3].

On poursuivit les recherches jusque dans les tiroirs du Conseil ; on ne put pendant longtemps se faire ouvrir la salle des Archives du Conseil, le gardien Ramirez se refusant toujours à livrer la clef ; une nouvelle et pressante sommation lui fut faite, le 10 novembre 1809, et enfin, le 6 décembre, il se décida à ouvrir les portes des Archives et d'une salle contiguë, où l'on trouva deux grandes caisses remplies des livres que la loi obligeait les auteurs à déposer au Conseil. D. Pedro Florez Quevedo, commissaire des Juntes des affaires contentieuses, se contenta de jeter un coup d'œil sur les Archives, les fit refermer et en confia de nouveau les clefs à Ramirez, qui se plaignait de n'avoir pas été payé depuis fort longtemps [4].

Presque toutes les pièces importantes se trouvaient au greffe de gouvernement du Conseil. Quand les Juntes eurent obtenu l'autorisation de lever les scellés, D. Bartolomé Muñoz classa à part tous les documents relatifs au procès de l'Escurial, et en fit faire une copie qu'il garda par devers lui ; il rassembla également toutes

1. Id. *ibid.* Leg. II, avril 1809.
2. Id. *ibid.* Leg. II, 16 nov. 1809.
3. Id. *ibid.* Leg. II, 16 décembre 1809.
4. Id. *ibid.* Leg. I, 10 novembre 1809, 6 décembre 1809.

les pièces concernant l'histoire du Conseil, depuis la révolution d'Aranjuez jusqu'à la capitulation de Madrid [1]. Ces papiers, D. Joseph Marquina, doyen des Juntes, et D. Pedro Alvarez Gonzalez, leur fiscal, se les firent livrer pendant l'occupation française [2], mais Muñoz obtint qu'ils lui fussent restitués le 10 août 1812, jour de la sortie de Madrid du roi intrus, et il les mit à la disposition de la Régence de Cadix [3]. Ce sont les dossiers de Muñoz qui existent aujourd'hui aux Archives historiques nationales.

Comme on avait inventorié les Archives du Conseil, on inventoria sa bibliothèque, et ce ne fut pas un des incidents les moins curieux de cette petite guerre administrative. On aurait pu croire cette bibliothèque riche en collections juridiques et en ouvrages de droit. Elle tenait tout entière dans six pauvres petites armoires; le livre le plus ancien était un exemplaire des *Siete Partidas*, de 1555, en quatre volumes in-folio [4]. On y voyait encore deux ouvrages du XVI^e siècle, huit du XVII^e et un très grand nombre de volumes de dévotion ou de littérature, qu'on serait bien étonné de rencontrer dans la bibliothèque d'un grand corps judiciaire, si l'on ne devait les considérer que comme de simples épaves du dépôt légal. C'est ainsi que se trouvaient sur les rayons un *Bréviaire romain* de 1782, l'*histoire du Martyre du Saint Enfant de la Guardia* [5] par le prêtre D. Matias, la *Retraite spirituelle de Peñalora* (1787), le *Travail des Apôtres dans la fondation de l'église de Madrid* par Cañaveras (1783), les *Grâces de la grâce, spirituelles*

1. Arch. hist. nac. *Junta de neg. cont.* Leg. XI, 17 octobre 1812.
2. Id. *ibid.* Leg. XI. Sans date.
3. Id. *ibid.* Leg. XI, 17 octobre 1812.
4. *Las Siete Partidas del sabio rey D. Alfonso el nono* (sic), *nuevamente glosadas por el licenciado Gregorio Lopez, en el año de 1555.*
5. Histoire du supplice d'un enfant chrétien crucifié par les Juifs au XV^e siècle. Cette « cause célèbre », exemple très curieux de meurtre rituel, a été étudiée récemment en grand détail dans la *Revista de Archivos* par le R. P. Fidel Fita y Colomé, de l'Académie de l'Histoire de Madrid.

*finesses des Saints*, de Boneta (1787) [1], le *Directoire mystique* (1791) et le *Directoire ascétique* du même (1799) le *Sépulcre des délices du Monde* de Puget (1792) et le *Réveil eucharistique*, tout récemment publié à Madrid (1806). Les magistrats qui se piquaient de lettres pouvaient trouver à la bibliothèque du Conseil les *Aventures de Télémaque* et les *Voyages du jeune Anacharsis en Grèce*. Ceux qui préféraient les œuvres d'imagination pouvaient choisir entre le *Colloque des Rossignols* (1784), l'*Art de plaire* de M. Prévost (1787), la *Philosophie par amour* de Tojar (1799), l'*Enlèvement de Proserpine* (1806) et le roman d'*Euphémie, ou la femme instruite* (1806) [2].

La Bibliothèque du Conseil ne devait pas être tenue avec grand soin, car on y trouva un Registre des délibérations de la Chambre des Quinze cents doubles, commencé le 10 septembre 1778, et dont deux feuilles seulement était remplies [3]. D. Luis Pereyra, et plus tard D. Pedro Flores reçurent des Juntes l'ordre de rechercher les détournements de livres commis aux dépens du Conseil [4], on ne sait s'ils trouvèrent beaucoup de livres aussi intéressants que ceux dont nous venons de citer les titres.

Le mobilier du Conseil ne fut pas plus respecté que ses archives et sa bibliothèque. Joseph pensait à installer le Sénat au palais des Conseils [5] et fit inventorier et vendre toute leur argenterie. Avoir des objets d'argent était dans l'ancienne Espagne un luxe très prisé et très répandu. Le Conseil possédait 10 encriers, 10 poudriers, 5 sonnettes, 2 boîtes à oublies, un crucifix, 6 bouquets d'autel, 4 chandeliers triangulaires, 1 bougeoir, une paix, un petit bassin pour le service de l'autel, un plateau avec ses burettes et sa clochette, un calice et sa patène et un ciboire en argent.

1. Boneta, *Gracias de la gracia, saladas agudezas de los santos*. 1787, in-8.
2. Arch. hist. nac. *Junta de neg. cont.* Leg. I.
3. Id. *ibid.* Leg. VIII. Sans date.
4. Id. *ibid.* Leg. I.
5. Id. *ibid.* Leg. I.

Tout fut porté à la Monnaie par ordre royal du 16 septembre 1809, excepté le calice et sa patène. Les Juntes durent se contenter d'encriers de verre, et on acheta pour l'autel des chandeliers de verre, des burettes et un plateau de verre et deux sonnettes de métal [1].

## II

On ne détruit, dit-on, que ce qu'on remplace, et dès l'instant que Joseph Napoléon avait la prétention de fonder un gouvernement régulier, il devait, à la place du Conseil de Castille supprimé, ériger un tribunal suprême, chargé de juger en dernier ressort tous les procès jugés en appel par les audiences. L'ordonnance générale sur l'organisation des services judiciaires en Espagne ne parut qu'au mois de juin 1812, juste au moment où Joseph allait se voir contraint d'abandonner sa capitale devant l'armée de Wellington victorieuse aux Arapiles [2]. Mais il n'attendit pas jusque-là pour instituer à Madrid une haute cour de justice, qui

1. Arch. hist. nac. *Junta de neg. cont.* Leg. I, 19 sept. 1809.

2. Id., *ibid.* Leg. 11, 21 juin 1812.

Titre I. — *Des juges conciliateurs* (un par *partido* de dix lieues carrées). — Section I. De l'organisation de ces tribunaux. II. De la juridiction et des fonctions des juges conciliateurs dans les affaires civiles. III. Id. dans les causes criminelles. IV. Des fonctions des juges conciliateurs comme juges de police.

Titre II. — *Des tribunaux de première instance* (un par sous-préfecture). — I. Organisation. II. Compétence. III. Police correctionnelle. IV. Juges d'instruction.

Titre III. — *Des Chancelleries* (treize pour toute l'Espagne). I. Organisation (on conservait la procédure par écrit avec 2 rapporteurs par chambre). II. Compétence.

Titre IV. — *Tribunal de Reposicion* (à Madrid). I. Organisation. II. Compétence. III. Distribution et fonctions des chambres.

Titre V. — *Des fiscaux.*

Titre VI. — *De la discipline.*

Titre VII. — *Dispositions générales.*

devait être dans sa main, croyait-il, un puissant instrument de propagande pacifique.

Le 6 février 1809, Joseph décréta la formation de deux Juntes composées de dix juges, soit cinq juges pour chacune, avec un fiscal pour les deux, qui décideraient des affaires contentieuses pendantes devant le Conseil royal et de celles dont la connaissance lui aurait légalement appartenu ; les affaires administratives et politiques dont s'occupait l'ex-Conseil seraient remises par les greffiers et les rapporteurs aux ministres compétents. Les Juntes siégeraient dans les mêmes locaux que le Conseil, et tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'à midi. Leurs sentences seraient exécutoires, sans qu'il y eût jamais appel au roi. Les procès de grande importance de la province de Madrid, qui venaient en appel au Conseil, se jugeraient par une des chambres de la *Sala*, comme s'étaient jugées jusqu'alors les affaires les moins importantes. Enfin, cette organisation ne devait être que provisoire, jusqu'au moment où seraient institués les tribunaux prévus par la nouvelle constitution [1].

Un décret royal du 8 février nomma les membres du tribunal, choisis parmi les conseillers des finances et des ordres et les alcaldes de cour [2]. Pas un conseiller de Castille n'y figura tout d'abord. Mais par une singulière inadvertance, les honneurs de

1. Id., *ibid.* Leg. I, 6 février 1809.
2. Id., *ibid.* Leg. I, 8 février 1808.

| | |
|---|---|
| D. José Perez Caballero<br>D. Pedro Florez Quevedo | del consejo de Hacienda |
| D. Gaspar Lerin de Bracamonte<br>D. Carlos Simon Pontero | del consejo de Ordenes |
| D. Andres Romero Valdes<br>D. Diego Gil Fernández<br>D. Luis Marcelino Pereira<br>D. Tomas de Casanova<br>D. Martin Leones | alcaldes de casa y corte |
| D. José Ygnacio Joven de Salas<br>D. Juan Melendez Valdés | abogado del colegio de la Sala |

membre du Conseil furent accordés, dans l'acte même de nomination, à D. José Ygnacio Joven de Salas, avocat près la *Sala de Alcaldes*, nommé membre des Juntes.

Les Juntes reçurent l'ordre de faire dresser la liste de toutes les affaires pendantes devant le Conseil et de remettre les affaires administratives aux ministères compétents [1].

Le 15 février D. Manuel Romero, ministre de l'intérieur chargé de l'intérim du ministère de la justice, convoqua chez lui D. Bartolomé Muñoz et lui annonça que les greffiers de la chambre, les rapporteurs et l'huissier audiencier étaient déjà désignés. Il nomma de plus six huissiers ordinaires *pour le Conseil de Castille*, deux huissiers pour la Chambre des appels, et en laissa cinq autres à la disposition du président des Juntes [2]. En inaugurant les Juntes, le ministre de la justice déclara que l'intention du roi était qu'elles suivissent, autant que possible, la procédure de l'ancien Conseil. On introduisit les rapporteurs, et le ministre leur dit qu'ils n'avaient qu'à continuer leur office ; il tint le même langage aux greffiers, puis se retira. Les Juntes étaient donc une survivance du Conseil, une ombre de ce grand Corps, et, tout de suite, l'idée s'imposa aux *junteros* de continuer ses traditions, de l'aider à se survivre à lui-même et de travailler à sa future résurrection. L'acte même qui instituait les Juntes portait que les magistrats siégeraient chaque jour de huit heures à midi, mais l'ancien Conseil ne prenait séance

1. Arch. hist. nac. *Junta de neg. cont.* Leg. I, 6, 8 février 1809.

2. Id., *ibid.* Leg. I, 15 février 1809. Nombramiento de porteros de Camara de S. M. por el presente año de 1809. Para el R. y supremo Consejo de Castilla : D. Josef Valentin Lopez, D. Antonio Regidor, D. Josef Montiel, D. Matias Fernández, D. Santiago Dominguez, D. Cosme Diaz Costilla, para Sala de apelaciones : D. Antonio Josef Garcia, D. Josef Gil Turco. Ademas del citado nombramiento, quedan fuera de el, a disposicion del Sr Presidente, los siguientes porteros : D. Juan Gutierrez del Pozo, D. Gregorio Escolar, D. Miquel Rancaño, D. Julian Pastor Garcia, D. Francisco Nabarro y Velandia.

qu'à neuf heures ; entre les traditions du Conseil et la volonté du roi, les juntes n'hésitèrent pas : leur premier soin fut de décider qu'elles se réuniraient le lendemain, *à neuf heures*, et de faire prévenir le chapelain *du Conseil*, pour qu'il vînt dire la messe à l'heure ordinaire. Mais lorsque D. Bartolomé Muñoz avertit les magistrats que les scellés, apposés sur ses bureaux par ordre de Napoléon, n'avaient pas encore été levés, les *junteros* n'osèrent pas prendre sur eux de les faire briser et renvoyèrent l'affaire au ministre de la justice [1].

Le 16 février, un décret royal ordonna aux nouveaux magistrats de prêter serment de fidélité et d'obéissance. Le serment ne fut prêté que le 2 mai [2]. Tous les employés sollicitèrent un titre nouveau et se montrèrent heureux de continuer leur office auprès des Juntes [3].

L'histoire des Juntes montre leur constante préoccupation de maintenir les traditions du Conseil. Elles adoptèrent les titres honorifiques dont jouissaient les membres du Conseil [4]. Elles gardèrent les sept rapporteurs de l'ancien Conseil, et les répartirent aussi équitablement que possible entre elles, comme ils l'étaient jadis entre les chambres du Conseil [5]. Elles décidèrent qu'il y aurait tous les jours, suivant l'usage du Conseil, séance plénière (*Consejo pleno*) et que les greffiers de la Chambre et les rappor-

1. Id., *ibid.* Leg. I, 15 février 1809.

2. Id., *ibid.* Leg. I, 16 février 1809, 2 mai 1809 : « Juro cumplir las obligaciones de.... con el solo objeto de la felicidad de la nacion y de la gloria del rey, conforme á las disposiciones de la constitucion ».

3. Id., *ibid.* Leg. I, 18-20 février 1809, 2 mars, 18 août 1809, 11 février 1810.

4. Id., *ibid.* Leg. I, sans date, que no se hiciese novedad con el tratamiento que se habia dado al Consejo.

5. Id., *ibid.* 23 février 1809. 1re Junte : D. Juan Fernández de Quesada, D. Manuel Luxana, D. José Carvallo. 2e Junte : D. Manuel de Viergol, D. Juan Crisostomo de Santander, D. Antonio Benito. Pour les deux Juntes : D. Vicente Pedrosa.

teurs y assisteraient pour savoir quels étaient les membres absents et s'il y aurait *semanaria* [1]. Suivant la pratique du Conseil, les rapporteurs durent lire leurs mémoires debout, mais les deux greffiers de la Chambre et de gouvernement étant en même temps secrétaires de S. M. furent autorisés à parler assis, sur le banc sans dossier où s'asseyaient les rapporteurs [2]. Le 29 avril, D. Bartolomé fit observer que l'ancien Conseil de Castille avait l'habitude de siéger de huit heures à onze heures du matin, du 1er mai jusqu'à la fin d'août, et les Juntes décidèrent de faire comme faisait le Conseil. Le 31 août elles résolurent de reprendre le service d'hiver à neuf heures, suivant l'antique usage[3]. Vers la fin de 1809, Joseph prit l'habitude de leur communiquer tous ses décrets, ce qui sembla leur rendre quelque chose de l'importance politique de l'ancien Conseil [4]. Les ministres les consultèrent parfois. Cabarrus leur demanda des renseignements sur les anciennes tenues des Cortès en 1632, 1701 et 1712 et sur les rapports du Conseil avec ces assemblées [5]. Les Juntes furent invitées par la municipalité à assister à la procession du Corpus, comme y assistait l'ancien Conseil [6]. En 1810, la procession de la bulle de la Croisade n'eut pas lieu, mais les Juntes assistèrent à la proclamation de la Bulle à l'église paroissiale de Sainte-Marie, comme le Conseil y assistait jadis, quand le mauvais temps empêchait la procession et la cavalcade de l'après-midi [7].

1. Rapport des deux conseillers chargés, chaque semaine, de collationner sur les minutes les copies des sentences du Conseil délivrées par les greffiers.

2. Arch. hist. nac. *Junta de neg. cont.* Leg. I, 7 mars 1809.

3. Id., *ibid.* Leg. I, 29 avril, 31 août 1809.

4. Id., *ibid.* Leg. XIII, 16 décembre 1809,

5. Id., *ibid.* Leg. VI. Demandes des ministres de l'intérieur, de la justice, des affaires ecclésiastiques.

6. Id., *ibid.* Leg. XIII, 31 mai 1811. Assistaient à la procession : les Juntes, la *Sala*, le tribunal de la Contaduria Mayor, les juges de première instance, la municipalité.

7. Id., *ibid.* Leg. XIII, 1810.

Le corrégidor invita les Juntes au *Te Deum* qui fut chanté pour célébrer les événements d'Andalousie en 1810. Elles figurèrent aux fêtes qui se donnaient le jour anniversaire de la naissance du Roi [1]. Le 2 janvier 1811, D. Josef Marquina Galindo, ancien membre du Conseil de Castille, et doyen des Juntes, inaugura la nouvelle année par une Mercuriale sur les devoirs respectifs des magistrats et des auxiliaires de la justice, et se déclara satisfait de la manière dont les services avaient marché l'année précédente [2].

Un instant, les Juntes parurent sur le point de prendre dans l'État une importance supérieure à celle qu'avait eue l'ancien Conseil de Castille. Une ordonnance royale du 21 août 1809 supprima, d'un trait de plume, les Conseils de la Guerre, de la Marine, des Indes, des Ordres et des Finances, la Junte de Commerce et la Junte des Postes ; parce que, disait l'édit, l'établissement du Conseil d'État et sa division en sections rendait les anciens Conseils inutiles et incompatibles avec la nouvelle Constitution. Les Juntes héritaient de toutes les affaires contentieuses pendantes devant tous les tribunaux supprimés, et devaient également connaître des causes civiles et criminelles des membres de l'ancien Conseil de l'Inquisition. Tout le personnel subalterne des tribunaux supprimés était donné aux Juntes. On parlait d'augmenter le nombre des juges, et l'on décidait que la procédure uniforme suivie devant les Juntes continuerait à se régler sur les traditions de l'ancien Conseil [3]. Quelques mois plus tard, le 16 décembre 1809, Joseph supprima encore toutes les juridictions ecclésiastiques, comme contraires à l'esprit de l'Évangile [4], et la sphère d'influence des Juntes parut encore s'étendre. Elles devenaient le tribunal suprême et universel.

Leur personnel subalterne, qui montait déjà à 69 personnes

1. Id., *ibid.* Leg. IV, 1810.
2. Id., *ibid.* Leg. XIII, 2 janvier 1811.
3. Id., *ibid.* Leg. I, 21 août 1809.
4. Id., *ibid.* Leg. XIII, 16 déc. 1809.

avant la suppression des Conseils, s'accrut de 119 auxiliaires nouveaux à la suite de cette mesure [1], et forma tout un petit monde judiciaire, qui eût été certainement fort influent, si l'Espagne avait consenti à reconnaître son existence légale et à lui soumettre le jugement de ses procès. Mais en face des tribunaux de Joseph, l'Espagne entière organisa la grève générale des justiciables.

Le roi n'eut pas besoin d'augmenter le nombre des membres de ses Juntes ; ils suffirent toujours à leur besogne. Madrid et son territoire leur fournissaient à peu près toutes leurs affaires ; deux ou trois procès extraordinaires, remis aux Juntes par décrets spéciaux, n'augmentaient guère leur besogne ; on avait cru que l'occupation de l'Andalousie amènerait quelque reprise, mais aucune des grandes affaires pendantes dans ce pays n'avait été déférée aux Juntes de Madrid. Elles auraient pu se contenter d'un personnel de dix-sept personnes, au lieu des 188 auxiliaires qui gravitaient autour d'elles [2].

Espérant toujours un meilleur avenir, Joseph maintint le personnel des Juntes à peu près au complet [3] et s'ingénia à leur

1. Arch. hist. nac. *Junta de neg. cont.* Leg. I, 1810.

| | | |
|---|---|---|
| Conseil de la Guerre | 19 | employés |
| Conseil de la Marine | 11 | — |
| Conseil des Indes | 22 | — |
| Conseil des Ordres | 17 | — |
| Conseil des Finances | 26 | — |
| Conseil de l'Inquisition | 12 | — |
| Junte du Commerce | 5 | — |
| Junte des Postes | 7 | — |
| | 119 | |

2. Id., *ibid.* Leg. XIII, 14 oct. 1811.

3. Id., *ibid.* Leg. I, 13 mars 1809. D. Francisco Roman, alcalde de Corte, est nommé membre des Juntes en remplacement de D. Joseph Ygnacio Joven de Salas.

6 mai 1809. D. Manuel Sarabia, alcalde de Corte, est nommé membre des Juntes à la place de D. Carlos Simon Pontero, décédé.

trouver de l'occupation. On les voit recevoir les décrets royaux et les ordres ministériels, assister à la prestation de serment de leurs membres et de leurs auxiliaires, répondre aux demandes de renseignements des ministres, examiner les avocats et les greffiers, discuter les plaintes des officiers subalternes, dresser le compte de leurs frais d'administration et même juger quelques procès[1]. Le 10 décembre 1811, Joseph les autorisa à recevoir tous les appels pour injustice notoire ; et pour rendre ces appels plus fréquents, le roi dispensa les appelants de toute caution préalable ; les appels téméraires devaient être seulement punis d'une amende arbitraire, dont le tiers reviendrait à la partie gagnante[2].

En dépit de tous ces efforts, les Juntes restèrent inoccupées,

---

21 mai 1809. D. Mariano Alonso, alcalde de Corte, est nommé membre des Juntes à la place de D. Josef Perez Caballero, mis à la retraite.

27 septembre 1809. D. Josef Marquina Galindo est nommé « Juez de las Juntas, con los honores, tratamiento y antiguedad que le correspondian como individuo del extinguido Consejo y Camara de Castilla ». Il devient doyen des Juntes.

Étaient encore membres des Juntes en 1812. D. Josef Marquina, doyen D. Diego Gil Fernández, D. Martin Leones, D. Francisco Javier Roman, D. Manuel Sarabia, D. Garcia Gomez Xara, D. Juan Sempere, D. Pedro Flores Quevedo, D... Tobar, D... Camino et D. Pedro Alvarez Gonzalez, fiscal.

1. Id., *ibid.* Leg. VII. Examens d'avocats et de greffiers.
Leg. IX. Procès divers.
Leg. X. Pièces relatives aux greffes de la Chambre et des divers Conseils.
Leg. XIII. Consultes des Juntes (1809-1812). Décrets royaux, prestations de serments, nominations d'avocats.
Leg. XIV. Listes des causes pendantes devant les Juntes.
Leg. XV. Réclamations, plaintes des rapporteurs, ordres ministériels (1809-1812).
Leg. XVI. Dépenses administratives, papiers divers.

2. Id., *ibid.* Leg. I, 10 déc. 1811.

et leur détresse juridique n'était rien encore au prix de leur détresse matérielle. Rentés — sur le papier — à 55.000 réaux, les infortunés *junteros* ne touchèrent jamais leur traitement intégral, et à partir de 1810, ils ne touchèrent plus rien du tout.

Dès le lendemain de l'installation des Juntes, D. Bartolomé Muñoz exposait aux magistrats que les employés de ses bureaux n'avaient rien reçu depuis seize mois, et que quatre d'entre eux avaient été obligés de quitter Madrid pour pouvoir à leur subsistance. Il déclara en outre que depuis le 8 décembre 1808, jour de la mise sous scellés de ses bureaux, il n'avait pas décacheté une seule dépêche, mais que le prix du port des lettres, qui devait être satisfait par la subdélégation des amendes, ne l'avait pas été depuis le mois de mai 1808, et qu'au 8 décembre, le Conseil devait déjà de ce chef 6.578 réaux; sans compter ce qu'il devait encore pour papier timbré, frais d'administration intérieure et frais de culte [1].

Dans un état général des dépenses des Juntes, dressé en juin 1812, on voit que le Conseil dépensait annuellement en papier, encre, plumes, pains à cacheter, cire, ficelle, vin, biscuits, vin de messe, service de la Chapelle, almanach, porteur d'eau (car il n'y avait pas d'eau au Palais), service des cabinets (16 réaux par mois), nattes d'été et nattes d'hiver, pose et enlèvement des nattes, etc., 14.313 réaux, et que ces dépenses avaient été réduites en 1809 à 11.547 réaux. Les dépenses totales, ordinaires et extraordinaires, montaient jadis à 21.387 réaux et avaient été réduites en 1809 à 12.837 réaux; mais le nombre des subalternes s'était prodigieusement accru et montait encore à 125 employés en octobre 1811 [2].

Le personnel subalterne des Juntes représentait encore en 1811

1. Arch. hist. nac. *Junta de neg. cont.* Leg. I, 17 février 1809.
2. Id., *ibid.* Leg. VIII, juin 1812.

une dépense annuelle de 248.809 réaux et maravédis [1]. Mais les traitements de toutes ces personnes étaient en retard. Si réduits qu'il les eût faits, l'État ne pouvait encore les payer. Les rap-

1. Id., *ibid.* Leg. VIII, 1811.

| Personnel des Juntes : Rapporteurs : | âge | ans de services | reaux | maravedis |
|---|---|---|---|---|
| D. Juan Antonio Fernández de Quesada : | 59 | 25 | 6.000 | |
| D. Manuel Viergol | 63 | 26 | 6.000 | |
| D. Vicente Pedrosa (prisonnier en France) | | | | |
| Employés dans les fiscalias : | | | | |
| D. Josef Barriopedro | 57 | 8 | 22.058 | 28 |
| D. Vicente Ramon del Vigo | 40 | 6 | 22.058 | 28 |
| Greffiers : | | | | |
| D. Bartolomé Muñoz | 73 | 57 | 11.685 | |
| D. Manuel Antonio de Santistevan | 60 | 43 | 11.685 | |
| D. Manuel de Carranza | 71 | 34 | 4.341 | |
| D. Josef de Ayala | 54 | 35 | 4.341 | |
| D. Manuel Pico Santistevan | 36 | 18 | 4.341 | |
| D. Valentin Pinilla | 52 | 32 | 4.341 | |
| D. Manuel de Peñaredonda | | | | |
| Employés aux greffes de la Chambre. | | | | |
| Greffe de gouvernement de Castille : | | | | |
| D. Damian Juarez | 56 | 35 | 8.800 | |
| D. Manuel de Saude | 60 | 34 | 4.400 | |
| D. Rafael Diez de Vega | 41 | 9 | 2.200 | |
| Greffe de gouvernement d'Aragon : | | | | |
| D. Pedro Zabala | 62 | 41 | 8.000 | |
| D. Josef Pico | 34 | 18 | 11.100 | |
| Greffe de D. Bartolomé Muñoz. | | | | |
| D. Cosme de Miguel Garcia | 62 | 48 | 3.300 | |
| D. Fernando Poza y Muñoz | 39 | 21 | 2.200 | |
| D. Antonio Merendon | 41 | 14 | 1.100 | |
| Greffe de D. Manuel de Carranza : | | | | |
| D. Juan Aguado | 55 | 36 | 3.300 | |
| D. Francisco Garcia | 40 | 19 | 2.200 | |
| D. Manuel Salvador de Carranza | 26 | 12 | 1.100 | |
| Greffe de D. Josef Ayala : | | | | |
| D. Dionisio del Campo | 72 | 29 | 3.300 | |

porteurs du Conseil de Castille touchaient autrefois en guise de traitement des droits tarifés sur les procès dont ils avaient à s'occuper. Les 6.000 réaux de traitement que la loi accordait aux rapporteurs du gouvernement étaient regardés comme une faible indemnité de toutes les causes dont on les chargeait d'office ou de tous les procès des pauvres dont ils avaient à s'occuper. Le

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| D. Pedro Echevarria | 49 | 29 | 2.200 | |
| D. Manuel Jofre | 37 | 17 | 1.100 | |
| Greffe de D. Manuel Pico : | | | | |
| D. Florentino Yanguas | 60 | 38 | 3.300 | |
| D. Felix Rey | 52 | 25 | 2.200 | |
| Greffe de D. Valentin Pinilla : | | | | |
| D. Rafael de Yarra | 50 | 26 | 3.300 | |
| D. Clemente Reboles | 44 | 26 | 2.200 | |
| D. Isidro Rejo | 22 | 4 | 1.100 | |
| Greffe vacant : | | | | |
| D. Tomas de Ayala | 57 | 35 | 3.300 | |
| D. Antonio Martinez Abad | 42 | 10 | 2.200 | |
| D. Vitores Vicario | 41 | 8 | 1.100 | |
| Huissiers : | | | | |
| D. Francisco Martinez Davila (huissier audiencier) | 49 | 3 | 6.320 | |
| D. Josef Valentin Lopez | 56 | 29 | 4.411 | 26 |
| D. Antonio Regidor | 52 | 27 | 4.411 | 26 |
| D. Josef Montiel | 65 | 24 | 4.411 | 26 |
| D. Matias Fernández | 43 | 21 | 4.411 | 26 |
| D. Juan Gutierrez del Pozo | 44 | 17 | 4.411 | 26 |
| D. Gregorio Escolar | 48 | 20 | 4.411 | 26 |
| D. Antonio Josef Garcia | 50 | 15 | 4.411 | 26 |
| D. Santiago Dominguez | 34 | 10 | 4.411 | 26 |
| D. Francisco Navarro | 50 | 8 | 4.411 | 26 |
| D. Cosme Diaz Costilla | 30 | 7 | 4.411 | 26 |
| D. Julián Pastor Garcia | 39 | 13 | 4.411 | 26 |
| Archives : | | | | |
| Archiviste principal (on ne sait s'il vit) | | | | |
| D. Miguel Ramirez (employé) | 45 | 21 | 3.300 | |
| D. Simon Navedo | 66 | | 6.600 | |

rapporteur Quesada se faisait en moyenne 95.000 réaux par an avec ses droits, et c'était pour lui une ruine de se voir réduit aux 6.000 réaux d'indemnité officielle [1]. Mais cette somme si minime n'était même pas payée. Très irrégulièrement payés en 1809 et 1810, les membres des Juntes ne touchèrent plus rien en 1811 et se virent réduits au commencement de 1812 à demander au roi de vouloir bien les comprendre parmi les employés civils auxquels il faisait distribuer des rations en nature. Les malheureux se trouvaient exposés à mourir de faim avec leurs familles, s'ils ne se voyaient promptement secourus [2] ; leurs créanciers les poursuivaient sans relâche, leurs propriétaires menaçaient de les expulser [3] ; ils demandaient au moins quelque secours, soit en argent, soit en biens susceptibles de donner un revenu (*fructiferos* [4]).

Cette épouvantable détresse, qui prouve mieux que tout autre fait l'anarchie de l'Espagne sous l'autorité imaginaire de Joseph Napoléon, se compliqua encore en 1812 des terreurs de l'invasion et des représailles du parti national. Le 9 août de cette année, un avis pressant fit connaître aux membres des Juntes que le roi quittait Madrid et qu'un convoi d'*afrancesados* partirait le lendemain pour Tolède à quatre heures du matin. Les

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Taxateur général : | | | | |
| D. Joseph Toledo : | 44 | 6 | 4.400 | |
| D. Luis Berrosa, employé | 65 | 30 | 4.400 | |
| Chapelain : | | | | |
| D. Alonso Gavino Moreno | 56 | 8 | 3.088 | |
| Sacristain. | | | | |
| D. Pedro Pinilla | 53 | 25 | 1.100 | |
| Garçon de propreté. | | | | |
| Pedro Cadanes | 30 | 4 | 1.220 | |
| | | Total : | 248.809 | 2 |

1. Arch. hist. nac. *Junta de neg. cont.* Leg. VIII, septembre 1811.
2. Id., *ibid.* Leg. XIII, 3 février 1812.
3. Id., *ibid.* Leg. XIII, 4 février 1812.
4. Id., *ibid.* Leg. XIII, 8 avril 1812.

membres les plus compromis partirent, six restèrent. Le ministre de la justice leur ordonna de continuer leurs fonctions et même de remplir, au besoin, celles d'*alcaldes de Corte*. Ils obéirent et décidèrent de siéger le 12 août. Mais dans la nuit du 11 au 12, le ministre quitta Madrid, les troupes françaises évacuèrent la ville et bientôt l'armée anglo-espagnole y entra à son tour. Le doyen D. Gil Fernández décida alors la suspension des Juntes [1].

Elles ne se réunirent de nouveau que le 30 avril 1813. Cinq conseillers seulement étaient présents : Flores, Tobar, Sempere, Camino, Gonzalez. Le 26 mai, le bruit se répandit que le gouvernement allait de nouveau abandonner Madrid. D. Pedro Flores Quevedo, doyen des Juntes, envoya à D. Bartolomé Muñoz les clefs et la *bolsa* du tribunal et suivit la retraite désastreuse de Joseph Napoléon [2].

La lamentable histoire des Juntes des affaires contentieuses prouve que la suppression du Conseil de Castille fut très probablement une faute. Ne connaissant rien du caractère espagnol, Napoléon crut faire un coup de maître en brisant les vieux cadres de la vie nationale espagnole, en frappant la haute noblesse et le clergé monastique, en offrant au peuple « les bienfaits de la Révolution ». Il se trouva que ce peuple respectait son ancienne constitution, vénérait ses grandes familles et aimait ses moines. Napoléon, qui voulait être le régénérateur de l'Espagne, lui apparut comme un Antechrist et ce ne fut que bien des jours après que les idées françaises commencèrent à transformer la Péninsule, d'un mouvement si lent et si capricieux, que l'Espagne ne s'est pas encore vraiment métamorphosée en nation moderne.

G. Desdevises du Dezert.

1. Arch. hist. nac. *Junta de neg. cont.* Leg. I, 9 août 1812.
2. Id., *ibid.* Leg. I, 26 mai 1813.

# Bibliotheca hispanica

I. — Comedia de Calisto ɛ Melibea (Unico texto auténtico de la *Celestina*). Reimpresión publicada por R. Foulché-Delbosc..... 10 pesetas.

II. — Vida del soldado español Miguel de Castro (1593-1611), escrita por él mismo y publicada por A. Paz y Mélia..... 15 pesetas.

III. — La vida de Lazarillo de Tormes, y de sus fortunas y aduersidades. Restitución de la edición príncipe por R. Foulché-Delbosc..... 5 pesetas.

Tirage sur grand papier du Japon (nos 1 à 25)..... 25 pesetas.

IV. — Diego de Negueruela. Farsa llamada Ardamisa. Réimpression publiée par Léo Rouanet..... 4 pesetas.

V, VI, VII, VIII. — Colección de Autos, Farsas, y Coloquios del siglo XVI, publiée par Léo Rouanet. Les quatre volumes..... 60 pesetas.

IX. — Obres poetiques de Jordi de Sant Jordi (segles XIVe-XVe), recullides i publicades per J. Massó Torrents..... 4 pesetas.

Tirage sur grand papier du Japon (nos 1 à 12)..... épuisé

X. — Pedro Manuel de Urrea. Penitencia de amor (Burgos, 1514). Reimpresión publicada por R. Foulché-Delbosc..... 5 pesetas.

XI. — Jorge Manrrique. Coplas por la muerte de su padre. Primera edición crítica. Publícala R. Foulché-Delbosc..... 5 pesetas.

Tirage sur grand papier du Japon (nos 1 à 25)..... 20 pesetas.

XII. — Comedia de Calisto ɛ Melibea (Burgos, 1499). Reimpresión publicada por R. Foulché-Delbosc..... 12 pesetas 50 cént.

Tirage sur grand papier du Japon (nos 1 à 25)..... 50 pesetas.

XIII. — Perálvarez de Ayllón y Luis Hurtado de Toledo. Comedia Tibalda, ahora por primera vez publicada según la forma original por Adolfo Bonilla y San Martín..... 5 pesetas.

XIV. — Libro de los engaños ɛ los asayamientos de las mugeres. Publícalo Adolfo Bonilla y San Martín..... 5 pesetas.

XV. — Diego de San Pedro. Carcel de amor (Sevilla, 1492)... 5 pesetas.

Tirage sur grand papier du Japon (nos 1 à 12)..... 25 pesetas.

XVI, XVII. — Obras poéticas de D. Luis de Gongora, publicadas por R. Foulché-Delbosc..... Sous presse.

XVIII. — Spill o Libre de les Dones per Mestre Jacme Roig. Edición crítica con las variantes de todas las publicadas y las del Ms. de la Vaticana, prólogo estudios y comentarios por Roque Chabás..... 20 pesetas.

---

Les volumes de la *Bibliotheca hispanica* sont en vente à BARCELONE (Librería de « L'Avenç », Ronda de l'Universitat, 20), et à MADRID (Librería de la Vda. é Hijos de Murillo, Alcalá, 7).

## CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

La *Revue Hispanique*, fondée en 1894, paraît tous les trois mois ; elle forme chaque année deux volumes de six cents pages chacun.

Le prix de l'abonnement à l'année courante est de VINGT FRANCS pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Aucun numéro n'est vendu séparément.

Le prix de chacune des années antérieures est de VINGT FRANCS.

La *Revue Hispanique* annonce ou analyse les livres, brochures ou périodiques dont un exemplaire est adressé directement à M. R. Foulché-Delbosc, boulevard Malesherbes, 156, à Paris.

Tout ce qui concerne la rédaction et les échanges de la *Revue Hispanique* doit être adressé à M. R. Foulché-Delbosc, boulevard Malesherbes, 156, à Paris.

Tout ce qui concerne les abonnements doit être adressé :

pour l'Amérique, à M. le Secrétaire de *The Hispanic Society of America*, Audubon Park, West 156 th Street, New York City ;

pour l'Europe, à la librairie C. Klincksieck, 11, rue de Lille, à Paris.

**Bibliotheca hispanica**

**Voir à la page 3 de la couverture**

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

# REVUE HISPANIQUE

*Recueil consacré à l'étude des langues, des littératures et de l'histoire des pays castillans, catalans et portugais*

DIRIGÉ PAR

**R. FOULCHÉ-DELBOSC**

*Tome XVII. — Numéro 52.*

NEW YORK
THE HISPANIC SOCIETY OF AMERICA
AUDUBON PARK, WEST 156 th STREET
PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, 11, RUE DE LILLE
1907

## SOMMAIRE

Adolfo Bonilla y San Martín. — Erasmo en España. (Episodio de la historia del Renacimiento) ..... 379

TEXTE

Espronceda's *Blanca de Borbon*, edited by Philip H. Churchman ..... 549

---

**Bibliotheca hispanica**

**Voir à la page 3 de la couverture.**

# ERASMO EN ESPAÑA

## (Episodio de la historia del Renacimiento).

« I para que en medio de perpetuas tinieblas
« pudiesen con mas libertad progresar en sus
« imposturas, arredraban a los suyos, como de
« una peste, de la lectura de los buenos autores,
« i sobre todo de la de Erasmo. »

(*Algunas artes de la Santa Inquisizion Española descubiertas, i al publico manifiestas*, etc., por Reynaldo González de Montes. Trad. Usoz, pp. 261-2.)

### I. Los Erasmistas españoles.

Aun cuando se discuta, con más ó menos fundamento, el valor moral de la personalidad del ilustre humanista Desiderio Erasmo de Rotterdam (1465-1536), no puede ponerse en duda su excepcional representación histórica.

Erasmo personifica el Renacimiento. Es la síntesis de todos los nobles impulsos, de todas las sanas energías, como de todos los desfallecimientos y debilidades de su época. En torno de su figura, como en torno de la de Sócrates en Atenas, de la de Voltaire en la Europa del siglo XVIII, se agrupan personajes de importancia singular y se crea una atmósfera de actividad literaria que hace notablemente sugestivo su estudio.

Este interés aumenta si se tiene presente que Erasmo fué un educador glorioso y fecundo : que al amparo de su nombre surgieron escuelas y pensadores de nota, determinándose una falange literaria que, á no tropezar con preocupaciones sobrado arraiga-

das, y á no chocar con seculares vicios, hubiese producido indudablemente beneficios mucho más inmediatos y excelentes de los que produjo.

Porque Erasmo no es solamente un erudito insuperable, un comentarista sagaz, un teólogo insigne y un humanista consumado; es asímismo un literato de amenísimo estilo, de fina sátira, de profunda observación y delicado análisis. Pocos comprendieron tan acertadamente la Antigüedad y supieron amarla con tanto entusiasmo como aquél fraile neerlandés; pocos penetraron como él en las reconditeces del clasicismo, y se inspiraron por manera tan íntima en las enseñanzas de los maestros de la Humanidad.

Sin reducir el humanismo á la forma, como la mayor parte de los renacientes italianos [1], y sin hacerlo consistir tampoco en frío dogmatismo, Erasmo supo dar el justo matiz á su producción literaria, con tan buena elección y tan atinado criterio, que se acreditó de *árbitro* del buen gusto.

Contribuyó á ello sin duda, aparte del natural genio del humanista, el trato con los literatos de italia durante su estancia en este país por el año de 1508. Siempre recordó Erasmo con deleite este periodo de su vida, y algunas veces echó de menos el benigno clima del *bel paese* y la artística erudición de sus humanistas, complaciéndose en rememorar sus coloquios con los doctos contertulios de Aldo Manucio.

Erasmo se distinguió notablemente como teólogo, y no hubo á la verdad en su tiempo quien en esta esfera le aventajase, pero es forzoso reconocer que su carácter no respondía enteramente á lo que de ordinario entendemos por un hombre dedicado al estudio de las sagradas Letras. Si en los felices tiempos de la Grecia clásica hubiese vivido, sin duda frecuentara los jardines

1. Véanse el *Ciceronianus* de Erasmo, y la carta de éste á Juan de Valdés, fechada en Basilea á 21 de Marzo de 1529 (Erasmi *Opera omnia* : Lugduni Batavorum, 1703; t. III, col. 1165).

de la Academia con preferencia á las cátedras del Liceo, y, caso de filosofar, ocupación que diputaba por impertinente, habríalo hecho, como Fedro en el diálogo socrático, á la sombra del plátano frondoso, junto á las frescas márgenes del Iliso, donde la brisa espira suave y perfumada, y resuena el estivo canto de las cigarras.

¿ Qué representa, pues, Erasmo en la historia literaria del Renacimiento ? El elemento de harmonía y de concordia entre las tendencias extremas : la tolerancia y la paz, mezcladas con un sano escepticismo, no exento de cierta interior ironía. Erasmo es un creyente, y al mismo tiempo censor severo del fariseismo; su empeño constante es : « *cum elegantia litterarum pietatis christianæ sinceritatem copulare.* »

Este aspecto, determinado por las circunstancias, de la personalidad literaria de Erasmo, hace que se le deba considerar como el más genuino campeón de aquella tendencia harmónica expresada en el hermoso libro de Guillermo Budeo : *De transitu Hellenismi ad Christianismum*, escrito por el año de 1517 [1].

*
* *

En Erasmo, como en todo hombre culto á quien la reflexión penetrante y sintética le abrió los ojos del espíritu y le hizo ver la contradicción diaria entre la Idea y el Hecho, entre la máxima y la conducta, la nota escéptica predomina. Pero su escepticismo

1. « Quare si hominem ex ipsius epistolis, aut ex aequalium testimonio iudicaveris, multa videbis in eo collecta esse magna atque praestantia, quae in ceteris singula vix insunt, et illum fateberis non modò esse unum ex ingeniosissimis sextidecimi seculi scriptoribus, sed etiam inter honestissimos simul et iucundissimos esse annumerandum. Illi sunt ii quibus ducibus viri boni in periculosissima tempestate cursum moderantur, quibusque auctoribus datur tranquilliora augurari. » Th. Desdevises du Dezert : *Erasmus Roterodamus morum et litterarum vindex* : Parisiis, 1862 ; p. 62. — Cf. nuestro : *Luis Vives y la filosofía del Renacimiento*, Madrid, 1903 ; pág. 242.

no es sistema absoluto é intolerante, sino doctrina de caridad y de amor. Sus numerosos tratados morales y pedagógicos, su inmortal *Elogio de la Locura*, sus *Coloquios*, demuestran el hecho á que nos referimos. Erasmo era, en una palabra, como su discípulo Rabelais, *pantagruelista*, entendiendo por *pantagruelismo* lo que el último llamaba: « *certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites.* »

Y en manera alguna es denigrante ni deshonrosa esta profesión de fe, porque cabalmente caracteriza el periodo álgido de todas las etapas de civilización. No surgieron en Grecia los Górgias ni los Protágoras hasía el instante en que la cultura, en sus diversas esferas, había llegado á un grado considerable de adelantamiento. Y esa herencia es recogida en el siglo XVI por Erasmo, Cornelio Agripa de Nettesheim, Ulrico de Hutten, Rabelais. Montaigne y Francisco Sánchez, sucediéndose desde la ingeniosa sátira *Stultitiæ laudatio*, el monumental tratado *De incertitudine et vanitate omnium scientiarum et artium*, el cáustico *Pantagruel* y el atrevido *Quod nihil scitur*, hasta *Der Einzige* de Max Stirner ó el *Zarathustra* de Federico Nietzsche, pasando por *Candide* y *Le neveu de Rameau*.

Los contemporáneos de Erasmo comprendieron sin duda en parte la significación de esta tendencia, y como *buenos*, procuraron reprimirla. De ahí aquella célebre caricatura en que se pinta al Papa y á los Cardenales reunidos en París: delante de la asamblea hay alguna lumbre, cubierta por una capa de ceniza; llega Juan Reuchlin, pronuncia un discurso refiriendo el estado aflictivo de la Iglesia y procurando persuadir á los oyentes de la necesidad de extirpar los abusos; para mejor mostrar el peligro latente aparta con un palo la ceniza, y el fuego arroja vivas llamaradas. Viene luego Ulrico de Hutten, quien después de insultar gravemente al Papa y á la Asamblea, acércase al fuego, y procura inflamarlo más, pero procede con tanta vehemencia, que cae muerto. Llega entonces Martín Lutero con un gran haz de leña, lo arroja al fuego y hace tomar á éste considerable incremento.

Entretanto Erasmo, habiendo entrado en la asamblea, y no queriendo enemistarse con nadie, abstiénese de hablar, contempla el fuego silenciosamente, y toma asiento junto á los cardenales, cuyos plácemes recibe gustoso [1].

La sátira es injusta : procede, á no dudarlo, de algún enemigo de Erasmo, pero tiene cierto fundamento. En aquellos tiempos de lucha, la actitud conciliadora de Erasmo era muy equívoca.

Sin embargo, esa misma actitud le libró personalmente de muchos ataques que de otra suerte le habrían desazonado bastante, ya que su temperamento no era de combate, como el de Lutero, ni de inquebrantable entereza, como el de Luis Vives, sino amigo á todo trance de la concordia y de la paz.

Como Ulrico de Hutten decía, Erasmo fué « el comentador más laborioso y sagaz de la Biblia, el restaurador de la verdadera religiosidad, el exterminador de la superstición, el descubridor de las supercherías de los Papas, el restaurador de las buenas costumbres antiguas, desfiguradas por innovaciones inspiradas por la ambición y la codicia, el apóstol é introductor de la libertad, y el adversario de los opresores tiránicos de la cristiandad. » Por eso no pudo excusar la enemiga de los Bedas, Lees, Zúñigas y Escalígeros (aparte de otros adversarios de menor cuantía), y en responder á sus acusaciones malgastó gran suma de labor y de tiempo.

Bien es verdad que no se encontró solo en aquella lucha; á su lado hubo importantes y decididos campeones, que intervinieron con éxito en la contienda empeñada entre la tradición y el progreso, uno de cuyos monumentos más señalados es la inmortal sátira conocida con el nombre de *Epistolæ obscurorum virorum*, á la cual dió motivo la disputa entre Juan Reuchlin y los Dominicos, acaudillados por el Inquisidor de Colonia Jacobo de Hochsträten.

1. L. Geiger : *El Renacimiento y los estudios de Humanidades en Italia y Alemania* (en la *Historia Universal* publicada por Guillermo Oncken). Trad. castellana, p. 195.

*
* *

En España puede afirmarse que sin dos decisivas influencias : Italia y Erasmo, el humanismo, caso de haber existido, no hubiera llegado al grado de desenvolvimiento que alcanzó.

De la influencia italiana no tenemos para qué hablar aquí : al afortunado escritor para quien esté reservada la gloria de historiar el Renacimiento español, compete más bien esta tarea. Nosotros sólo diremos que esa influencia se dibuja ya de un modo marcado en el siglo xv, á partir del movimiento literario que se determina en las Cortes de Don Juan el Segundo de Castilla y del Magnánimo Alfonso V de Nápoles. En tal época, próceres como el Marqués de Santillana hacen gala de su afición á las cosas de Italia, y tienen allí corresponsales y envían allá emisarios que inquieren toda novedad bibliográfica ó literaria, procurando dar cuenta de ella á sus protectores. Entonces también, poetas como el insigne Juan de Mena, Secretario que fué de cartas latinas y Cronista del Rey D. Juan II, perfeccionan sus estudios en la misma Italia, de donde importan la afición á la literatura de aquél pais, afición fomentada por el influjo de la alegoría dantesca, defendida y propagada por los imitadores andaluces y castellanos del genovés Miçer Francisco Imperial.

Después, la venida de algunos humanistas italianos, como Pedro Mártir de Anglería y Lucio Marineo Sículo, y la educación que en Italia reciben españoles como Antonio de Lebrija y Arias Barbosa, encauzan de un modo más preciso la nueva forma de cultura.

El Epistolario de Marineo Sículo, que por fortuna se conserva, es buena prueba de la fiebre de cultura que se apoderó en general de los españoles al finalizar el siglo décimo quinto. También demuestra, sin embargo, el aflictivo estado de nuestras letras antes de que ese despertar se promoviera. En carta al Secretario Antonio Roncionio, Cardenal de Santa Sabina, escribe Marineo : « Ego namque plures annos (*desde 1483*) inter Hispanos commo-

ratus, faciliùs profecto Martis, quàm Apollinis officium praestare possem. Hispanis enim, paucissimis exceptis, nullum est cum Musis commercium. Omnes si mihi credis, huius nationis homines, qui litterarum studiis temporis aliquid impendunt, non amore Minervae, sed Mercurii litteras adiscunt, lucro siquidem, non sapientiae student [1]. »

*
* *

En cuanto á Erasmo, su intervención en el progreso de las letras españolas fué de otro género : fué más íntima, más profunda, tocó más al fondo de la evolución que la influencia italiana. Encontró por eso mismo mayor oposición que ésta última, y aparentemente fué menos duradera, pero el impulso estaba dado y las consecuencias se dejaron sentir.

Esta intervención es la que vamos á exponer en las páginas subsiguientes, refiriéndonos tan sólo á las ediciones y traducciones españolas de Erasmo, y reservando para otro estudio el de la vida y obras de los erasmistas hispánicos que han llegado á nuestra noticia [2]. Transcribiremos, por último, tres cartas inéditas del humanista de Rotterdam.

Como veremos en otro lugar, la falange de los erasmistas fué de una importancia capital en la evolución de la cultura española. En ella figuran, como tales : el famoso Secretario del Emperador Carlos V, Alonso de Valdés (¿ 1490-1532), á quien el humanista valentino Pedro Juan Oliver llamaba *erasmicior Erasmo*, y que escribió, á mediados del año 1528, el *Diálogo entre Lactancio y un Arcediano* [3], representando con éste último, probablemente, la

1. L. Marinei, *Epistolarum familiarium libri decem et septem :* Vallisoleti, per Arnaldum Gulielmum Brocarium, 1514; lib. VII.

2. Cf. nuestro citado libro : *Luis Vives y la filosofía del Renacimiento* ; Madrid, 1903. Págs. 190 y siguientes.

3. Esta atribución se halla fuera de toda duda, después del estudio de Eduardo Boehmer : *Alfonsi Valdesii litterae XL ineditae* (en el *Homenaje á Menéndez y Pelayo:* Madrid, 1899; págs. 12, 16 y 18 de la tirada aparte).

persona de Francisco de Salazar[1]; su hermano el reformista Juan de Valdés (¿ 1501-1541), autor probable del *Diálogo de la lengua* y del *Diálogo de Mercurio y Carón;* Juan Francisco de Vergara (1492-1557) y sus hermanos Bernardino Tovar y Francisco de Vergara; Luis Núñez Coronel, Secretario del Arzobispo de Sevilla Don Alonso Manrique de Lara; el benedictino Fray Alonso de Virués y su hermano Jerónimo; el insigne Arzobispo de Toledo, Don Juan Alonso de Fonseca; el de Sevilla, Don Alonso Manrique de Lara; los Arzobispos de Santiago y de Bari; el Obispo Cabrero; el valenciano Pedro Juan Oliver, comentarista de Pomponio Mela; el catalán Vicente Navarra; Sancho Carranza de Miranda, adversario primero, ferviente admirador después, de Erasmo; su hermano Bartolomé Carranza de Miranda, Arzobispo de Toledo; Juan Maldonado, Vicario general que fué del Arzobispado de Burgos y elegantísimo latino; Juan Luis Vives (1492-1540); Alonso Fernández de Madrid, Arcediano de Alcor (1474-1559); los hermanos Pedro y Cristóbal Mejía; el Abad Pedro de Lerma y su sobrino el Cancelario de la Complutense Luis de la Cadena; Francisco de Victoria; Diego Gracián de Alderete; Fernando Alonso de Herrera, el autor del raro libro: *Breve disputa de ocho levadas contra Aristótil y sus secuaces* (1517); Cristóbal de Villalón; el Secretario Juan Pérez; el Maestro Alvar Gómez de Castro (1515-1580), á quien no debe confundirse con el caballero Alvar Gómez de Ciudad Real (1488-1538); el humanista y pedagogo sevillano Alonso García Matamoros; Lope Alonso de Herrera, hijo del mencionado Fernando; los reformistas Juan Ponce de León, Julián Hernández, el Maestro Blanco (García Arias), el Doctor Juan Egidio y Francisco de Enzinas; Luis Mejía; Bernardo Pérez; Juan Justiniano; Juan Martín Cordero; Juan de Jarava; Francisco Thamara; Fernando Ruiz de Villegas; Lorenzo Palmi-

1. Hablaré de ésta y de otras particularidades del erasmismo en España, en mi libro sobre: *Los erasmistas españoles*.

reno; Francisco Sánchez de las Brozas, y otros de menos renombre, como Bartolomé Ferrer, Santiago de Cadenas, Alfonso Henriquez, Morillón, etc., etc., así eclesiásticos como seglares. Influyó el erasmismo hasta en la esfera literaria, porque se transparenta en los escritos de Gil Vicente, de Bartolomé de Torres Naharro y de Cristóbal de Castillejo. Puede decirse que, en la primera mitad del siglo XVI, no había en España una persona culta, desde el Emperador hasta el último vasallo; que apenas existía un humanista de gusto, desde el Primado hasta el último y más oscuro teólogo, que no participase, en grado más ó menos perceptible, del fervor erasmista. Literatos, filólogos, políticos, y teólogos engrosaban las huestes del erasmismo y hacían prever una era fructífera de regeneración intelectual.

No fué así, empero : gran parte de ese entusiasmo hubo de apagarse como por ensalmo, quizá porque la tendencia vino á complicarse con otras de diversa índole; quizá también porque los adversarios anduvieron más diestros, más diligentes ó más afortunados que los admiradores, secundando las campañas de Diego López de Zúñiga, de Luis de Carvajal, de Ginés de Sepúlveda, y de Fray Antonio Rubio. El hecho es que, á partir próximamente de la elevación al trono de Felipe II (1556), la predicación erasmista agoniza, y un cierto género de ilustración y de humanismo prudente, mesurado, circunspecto, *respetuoso*, de no muy amplio vuelo, de miras no muy altas, ocupa el lugar de aquella efervescencia inquieta, universal, inquisitiva y libérrima. ¡ No parece sino que, al retirarse Carlos I á Yuste, abdicando la corona en Felipe II, encerró también en el recinto del Monasterio los grandes ideales y los levantados impulsos de antaño, abdicando asímismo las iniciativas, y trocando las energías impetuosas y los atrevimientos geniales por piadosos ejercicios de humildad y de devoción !

No se extinguió por completo, sin embargo, la semilla del Erasmismo, á pesar de los esfuerzos de la Inquisición, porque á él pertenecen en el siglo XVIII Don Gregorio Mayáns y Siscar y el

Deán de Alicante D. Manuel Martí, continuando en el XIX con el Abate Marchena, el gran humanista Sánchez Barbero, Bartolomé José Gallardo, el Marqués de Morante, Raimundo Miguel, Luis de Usoz y Río, Adolfo de Castro, Alfredo A. Camús y hasta, por muchos conceptos, con el insigne estilista, gloria de las letras hispánicas, Juan Valera.

En nuestros días, se traduce al castellano el *Elogio de la Locura*, se reimprime á Erasmo, y se le estudia con extensión y detenimiento, pudiéndose hablar de él con independencia y libertad. Lícito es esperar, por lo tanto, que « si el ministerio de condenación fué gloria, mucho más abundará en gloria el ministerio de justicia[1] ». Y es que, como advertía Juan Pérez en su inmortal *Epístola consolatoria* : « ninguna tiranía puede durar mucho; cuanto es más desapoderada y más sin medida, tanto tiene más cerca su destrucción. »

Veamos, pues, cómo las obras de Erasmo se divulgaron por España, y quienes fueron los que pusieron empeño en darlas á conocer, ya en lengua castellana, ya en su idioma original latino[2].

---

1. II *ad Corinth.* III, 9.

2. Véanse las obras siguientes, entre otras relativas á Erasmo :

Jean Le Clerc : *Vie d'Erasme, tirée de ses lettres*, etc. En la *Bibliothèque choisie :* Amsterdam, 1703 y ss., tomos I, V, VI y VIII. Excelente trabajo, fuente principal de otras biografías posteriores, como las de Jortin y Burigny.

Samuel Knight's *The Life of Erasmus* : Cambridge, 1726. El autor considera especialmente las relaciones de Erasmo con Inglaterra, y trae interesantes documentos.

*Vie d'Erasme, dans laquelle on trouvera l'Histoire de plusieurs Hommes célèbres avec lesquels il a été en liaison, l'Analyse critique de ses Ouvrages et l'Examen impartial de ses sentiments en matière de Religion :* Par M. de Burigni, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres. A Paris; chez De Bure l'aîné, quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul. M. DCC. LVII (1757). Dos volumenes en 8º de XVI-587, y 631 pp. Poseo un ejemplar de este raro y notable libro. Es obra que no debe desconocer quien al estudio de la biografía erásmica se dedique.

*The life of Erasmus :* London, Printed for J. Whiston and B. White, in

Fleet-Street. M.DCCLVIII (1758). Dos volumenes en 4º marquilla, con un precioso retrato de Erasmo, copia del cuadro de Holbein, al frente del primero. El autor es John Jortin. Es, como el de Burigni, libro indispensable. Hay ejemplar en la Biblioteca Nacional de Madrid. Existe otra edición, en tres volumenes, impresa en 1808.

Hess : *Erasmo von Rotterdam nach seinem Leben und seinen Schriften* : 1790.

Charles Butler : *Life of Erasmus* : London, 1825.

*Leben des Erasmus von Rotterdam* ; Mit einleitenden Betrachtungen über die analoge Entwickelung der Menschheit und des einzelnen Menschen. Von Adolf Müller : Hamburg, bei Friedrich Perthes, 1828. Un vol. de VII-394 pp. en 8º. Es obra de capital importancia para el estudio de las relaciones de Erasmo con la Reforma. Hay ejemplar en la Biblioteca Nacional.

*Erasme*, par D. Nisard. Notables artículos publicados en la *Revue des Deux-Mondes* (1 y 15 Agosto y 1 Setiembre del año 1835).

*De Erasmi ingenio et doctrina*, por Lieberkuen : Iena, 1860.

*La vie et les travaux d'Erasme*, par Rottier.

*Erasmus in Spanien*. Interesante artículo de Eduardo Boehmer, inserto en el *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, Band. IV., 1862, p. 158 y ss. Publica una carta inédita del erasmista Alfonso Fernández de Madrid á Luis Coronel, quien la remitió á Erasmo con traducción latina. Vid. también el sustancioso capítulo que á los Erasmistas españoles consagra D. Marcelino Menéndez y Pelayo en el tomo II, pp. 36-96, de su *Historia de los heterodoxos españoles* (Madrid : Librería católica de San José). En la *Revista cristiana* (Madrid, 1889), salieron á luz unos artículos, por E. Christ, rotulados *Cuadros de la Reforma* y plagados de faltas de todo género, en el capítulo III de los cuales se habla algo del Humanismo en España y de los Erasmistas españoles. Cf. también el precioso libro de D. Fermín Caballero : *Alonso y Juan de Valdés* (Madrid, 1875).

*Erasmus Roterodamus, morum et litterarum vindex*. Thesim Facultati Litterarum Parisiensi proponebat Th. Desdevises du Dezert, ad doctoris gradum promovendus. Parisiis, apud Augustum Durand, bibliopolam. M.DCCC.LXII (1862) 62 pp. en 4º. Poseo un ejemplar de esta razonada tosis, algo rara ya, y escrita en elegante latín.

F. C. Hoffmann : *Essai d'une liste d'ouvrages et dissertations concernant la vie et les écrits d'Erasme*; Bruxelles, 1866.

Cesare Cantu : *Erasmo e la Riforma in Italia* (en *Gli eretici d'Italia*; Torino, 1866; t. I).

Frederic Seebohm : *The Oxford Reformers of 1498 : Colet, Erasmus, More;* London, 1867 (3ª ed. 1887).

F. O. Stichart : *Erasmus von Rotterdam, Seine Stellung zu der Kirche und zu den Kirchlichen Bewegungen seiner Zeit ;* Leipzig, 1870.

H. Durand de Laur : *Erasme, précurseur et initiateur de l'esprit moderne* ; Paris, 1872 (dos volumenes).

Robert B. Drummond : *Erasmus, his Life and Character as shown in his Correspondence and Works ;* London, 1873 (dos volumenes). Notable libro.

R. Staehelin : *Erasmus' Stellung zur Reformation*; Basel, 1873.

Gaston Feugère : *Erasme : étude sur sa vie et ses ouvrages* ; Paris, 1874.

A. R. Pennington . *The Life of Erasmus*; London, 1875.

W. Vischer : *Erasmiana* : Basel, 1876.

Ant. Benoist : *Quid de puerorum institutione senserit Erasmus ;* Parisiis 1876. Tésis doctoral.

Adalbert Horawitz : *Erasmiana*; en *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften* ; Viena, 1878-1885. Comprende la correspondencia entre Erasmo y el Duque de Sajonia, desde 1518 hasta 1533.

Idem : *Ueber die Colloquia des Erasmus* (en el *Historisches Taschenbuch* de Raumer ; 1887).

R. Fruin : *Erasmiana* (en *Bijdragen voor vaderlandsche geschiedenis en oubeidkunde*; nueva serie, X, 1880 ; tercera serie, I, 1882).

J. J. Altmeyer : *Les précurseurs de la Réforme aux Pays-Bas*. Bruxelles, 1886; tomo I (*Erasme et les hommes de son temps*).

H. Kämmel : *Erasmus in Deventer* (en *Neue Jahrbücher für classische Philologie*, vol. 110).

Th. Ziesing : *Erasme ou Salignac ? Etude sur la lettre de François Rabelais, avec un fac-simile de l'original de la bibliothèque de Zurich :* Paris, 1887 (29 págs. en 4°).

Pierre de Nolhac : *Erasme en Italie; étude sur un épisode de la Renaissance, accompagnée de douze lettres inédites d'Erasme :* Paris. Klincksieck, 1888. — Un volumen de VIII-139 pp. en 4°.

*Erasme et l'Italie d'après des lettres inédites d'Erasme* (Art. de M. Pierre de Nolhac, inserto en la *Revue des Deux-Mondes*, pp. 173-199 del tomo 88. Año 1888).

*Un libre-penseur du XVI^e siècle. Erasme*, par Émile Amiel. Paris, Lemerre, 1889. Un vol. de XII-452 pp. 18°.

*Testament des Erasmus vom 24. Ianuar 1527*. Basilea, 1889. 28 pp. en 4°. Publicado por Luis Sieber, según una copia de Amerbach que posee la Biblioteca de la Universidad de Basilea. Sobre esta publicación trajo una nota el *Journal des Savants*.

*Erasmus*. The Rede Lecture, delivered in the Senate-House, Cambridge, June, 11, 1890, by R. C. Jebb, litt. D., Regius Prof. of Greek.

Karl Hartfelder : *D. Erasmus von Rotterdam und die Päpste seiner Zeit ;* en el *Historisches Taschenbuch* de Raumer (1891).

Idem : *Friedrich der Weise und D. Erasmus von Rotterdam* (en la *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte*, nueva série, IV, 1891).

*Erasmus-Studien*..... von Arthur Richter. Dresde, 1891, impr. J. Paessler; XXIV-64 pp. en 8º (*Inaugural-Dissertation* de la Universidad de Leipzig).

*Erasmiana* collegit J.-B. Kan. Rotterdam, 1891, W. Wenk. 56 pp. en 4º. (*Erasmiani Gymnasii Programma litterarium*. 1891-92).

*Das Mobilar des Erasmus*, Verzeichnis v. 10 April 1834 (hrsg. v. L. Sieber). Bassel, 1891. 22 pp. en 8º (Hallo citado este opúsculo, de circulación privada, en el curiosísimo catálogo: *Verzeichniss des Antiquarischen Bücherlagers von M. Spirgatis N. 46. Das Zeitalter der Reformation*; *Scholastiker und Humanisten*. Leipzig, 1896).

*Life and letters of Erasmus*, lectures delivered at Oxford 1893-4. By James Anthony Froude, late Regius Professor of Modern History in the University of Oxford. New Edition. London, Longmans, Green and Co. 1895. Un vol. de VI-452 pp. en 8º. Es obra de vulgarización, escrita en ameno estilo. Cf. también el artículo acerca de Erasmo, publicado á las pp. 1-36 del número 359 (January, 1895) de la *Quarterly Review* de Londres.

E. Tatham : *Erasmus in Italia*. Art. publicado en *The englisch historical Review*. London, Oct. 1895.

V. S. Clark : *Desiderii Erasmi Roterodami convivia e colloquiis familiaribus selecta*, 1897.

E. Emerton : *Desiderius Erasmus of Rotterdam*. London, New York, G. P. Putnam's Sons 1899 (XXVI-470 págs. en 8º m.). Muy útil trabajo de vulgarización, con numerosos fotograbados.

Vander Haeghen, F. R. Vanden Berghe & T. J. J. Arnold : *Bibliotheca Erasmiana*; *Répertoire des œuvres d'Erasme*; Ghent, 1893.

Idem, id. id. : *Bibliotheca Erasmiana*; *Bibliographie des œuvres d'Erasme*; Ghent, 1897 (es el tomo I, y comprende sólo la bibliografía de los *Adagia*).

Vid. también una lista de disertaciones concernientes á Erasmo en *Le Bibliophile belge, IIe année*, 1867. págs. 129-160 y 241-251, por M. Hoffmann. Comprende 113 números.

Vid. asímismo :

*Ioannis Friderici Burscheri Index et argumentum epistolarum ad D. Erasmum Rot. autographarum*, etc. Lipsiæ, 1784.

*Ioannis Friderici Burscheri*..... *Spicilegia autographorum illustrantium rationem quæ intercessit Erasmo Roterodamo cum aulis et hominibus aevi sui praecipuis omnique respublica*, etc; Lipsiæ, 1802. Da noticia de 33 cartas.

## II. Traducciones españolas de Erasmo

1. — *Tractado dela miseria delos cor || tesanos que escriuio el papa Pio ante que fuesse Sũmo pon = || tifice a vn cauall'o su amigo. Y otro tractado de como se quexa || la Paz. Compuesto por Erasmo varon doctissimo. Y saca = || dos de latin en romance por el arcediano de Seuilla don Die = || go lopez : dedicados al muy illustre ꝛ muy magnifico señor don || Rodrigo põce de leon, duque de Arcos señor d'marchena. ꝛc.*

En folio. De letra gótica. 28 ff. sin numerar. Signaturas : *a, b, c*, de ocho fojas, excepto la *c*, que tiene doce. Páginas de á dos columnas de 47 renglones.

Contiene :

Fol. 1. recto. : Portada. Está encerrada en orla Renacimiento. El título ocupa la parte inferior, y sobre él se halla un escudo partido que parece ser el blasón del Mecenas, Don Rodrigo Ponce de León. La partición de la derecha contiene cinco barras verticales; la de la izquierda un león rampante [2].

1. Como la mayor parte de los libros que vamos á citar en esta sección y en la siguiente son de notable rareza, se nos perdonará que seamos algo prolijos en su descripción. El estudio de las ediciones de *Erasmo* es, como dice muy bien el Sr. Menéndez y Pelayo, uno de los puntos más oscuros de nuestra bibliografía. No dudamos, es más, tenemos la completa certidumbre de que algunas ediciones se habrán escapado á nuestra investigación, pero esto es propio de la naturaleza de todo trabajo bibliográfico, sujeto siempre á rectificaciones y mejoramientos. No hemos hecho indagaciones directas más que en bibliotecas de Madrid, Valencia, y Salamanca. De París y Londres nos han enviado interesantes noticias nuestros buenos amigos M. R. Foulché-Delbosc y Mr. James Fitzmaurice-Kelly. A ellos, como también á las demás personas que mediata ó inmediatamente nos han auxiliado en nuestra labor, enviamos el testimonio más sincero y expresivo de nuestra gratitùd.

2. Según Piferrer, las armas de los Ponce de León consisten en un escudo partido, en el cual la partición de la derecha contiene cuatro barras rojas verticales en campo de oro ; y la de la izquierda un león rampante en campo de plata.

Fol. 1, verso. : Prólogo. El cual dice así :

« Los que algunas obras componen o trasladan de vna lengua en otra, muy illustre señor : acostumbran dedicarlas a principes o señores de estado, porque con tanto mayor fauor se lean por aquellos que las vieren : quanto mas fauorescido es a quien las endereçan. Y comoquier que dirigir a vuestra señoria los tractados presentes es cosa superflua : assi por tener el vso de la engua latina mas perfectamente que ninguno. Como por ser la materia del vno dela miseria delos Cortesanos y hombres que siruen a otros : lo qual nunca vuestra señoria experimento. Pero porque los que no saben latin : mediante vuestra señoria gozen delo que aquel summo pontifice con tanta affection escriuio. Y los que no han experimentado estos trabajos y miserias delas cortes y palacios tengan dechado en que las vean pintadas : para que tomen de alli lo que les conuiene hazer. Acorde sacar lo en nuestra comun habla y endereçar lo a vuestra señoria : porque tambien podria ser que avn que en su persona no aya sentido algo de aquellos trabajos : auer los ha conoscido en otros que de contino se quexan de semejantes miserias : cuya recordacion algunas vezes trae manera de passatiempo y avn plazer. Mayormente si se veen fuera dellos. Assi mismo traslade el otro tractado que va con este : el qual compuso Erasmo, varon doctissimo mas que ninguno a mi juyzio de nuestros tiempos. En el qual tracta como se quexa la paz : que no halla lugar entrelos hombres donde se aposente ni repose. Vuestra señoria resciba mi desseo que es de su seruicio : y tome destos tractados lo que mas hiziere y agradare a su voluntad y proposito. Quedando yo por su seruidor : en Seuilla primero de Abril. de. M. D. xx. »

Fol. 2. recto hasta 13. verso :

« Comiença la Obra » (*el Tratado de Pio II*). [1]

1. Sobre el Papa Pio II (Eneas Silvio Piccolomini) pueden consultarse, además de las dos clásicas obras acerca del Renacimiento italiano : *Die Cultur der Renaissance in Italien ; Ein Versuch*, von J. Burckhardt (3ª ed. revisada por Luís Geiger ; dos vols. en 4º de II-362, y X-380 pp. Leipzig, Seemann, 1877-78) ; y : *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums oder das erste Jahrhundert des Humanismus*, von Georg. Voigt (Dritte Auflage, besorgt von Max Lehnerdt ; Berlin, Georg. Reimer, 1893 ; dos vol. en 8º de XVI-591, y 543 pp.), la monografía del mismo G. Voigt : *Enea Silvio de' Piccolomini als Papst Pius II und sein Zeitalter* ; 3 Bde. ; Berlin, 1856-63.

Tradujéronse también al castellano otras obras del Papa Pio II : la *Historia de los dos amantes Eurialo Franco y Lucrecia Senesa* (Salamanca, 1496), de la cual

Fol 13. verso hasta 17. recto :

« Tractado llamado el sueño de la fortuna : fingido ꝛ conpuesto por el papa Pio siendo mancebo y gran poeta : endereçado a vn cauall'o amigo suyo : que auia nombre Procopio de rabensta, cauallero y letrado famoso. »

Fol. 17. recto hasta 28. verso :

« Querella dela Paz || desechada y huyda d' || todas las gẽtes y esta || dos. Compuesta por || Erasmo doctor muy || famoso. »

*Incipit* :

« Si los hombres mortales (avnque yo no lo merezca) haziendo de su prouecho ꝛ vtilidad fuessen contra mi y me desechassen », etc.

*Explicit* :

« al qual agradar es summa y perfecta bienauenturança. »

Fol. 28. verso : Colofón. El cual dice así :

« Fenecen los tres tratados : el vno que || trata de la miseria delos Cortesanos. El segundo es vn sueño co= || mo el auctor vido la fortuna. El tercero es vna querella dela || paz. Nueuamente sacados de latin en lẽgua castellana. || Impressos enla muy noble y leal ciudad de Se= || uilla por Jacobo cromberger Aleman. || Año dela encarnacion del Señor || de mil y quinientos y veynte. a. xxvij. de Abril. »

---

se hicieron varias ediciones en el siglo XVI ; los *Proverbios*, y los *Remedios contra el amor deshonesto* (cf. Gallardo, *Ensayo de una biblioteca*, I, p. 741. núm. 632-635). De la *Historia de Bohemia* del mismo Eneas Silvio hay un códice en la Biblioteca Nacional (signat. I-134).

Mi querido amigo el Sr. D. R. Foulché-Delbosc ha publicado en 1907 (Barcelona ; VIII-58 págs. en 8º) una lindísima edición de la *Historia de dos amantes* que ha tenido la amabilidad de dedicarme. Reproduce escrupulosamente el texto castellano impreso en Sevilla, el año 1512. Sospecho, fundándome en la belleza del estilo y en haber traducido Diego López de Cortegana otras obras de Eneas Silvio, que el traductor de la *Historia* es el mismo Diego López.

El ejemplar que he visto, perteneciente á la Biblioteca Nacional (signat. R-8078), tiene notas marginales manuscritas de letra de la época, y al final (fol. 28. verso) la siguiente : « *acabé de pasar este tratado viérnes á las diez de la noche xxii dias de* || *Junio de mill z quinientos z veynte años en seuilla. en cas de gonçalo de azasr* (ó : *gonçalo diaz asr* ?). » Vió también este mismo ejemplar el Sr. Escudero y Perosso, quien lo cita con el núm. 213. en su *Tipografia Hispalense* [1].

Graesse [2], Brunet [3], y, tomándolo de este último, J. Catalina García [4], citan la siguiente edición de la versión de Diego López :

*Tractado de las querellas de la paz... con otros dos tractados... de la miseria de los cortesanos y del sueño de la fortuna... trad. de latin en romance por.....* D. Diego Lopez. Alc. de Henares, Miguel de Eguia, 1529. en 4°. Hay ejemplar en la Biblioteca Real de München, según me comunica el Dr. Arturo Farinelli.

El opúsculo de Erasmo fué escrito en Roma, y dedicado por su autor al Obispo de Utrecht, Felipe de Borgoña, hijo natural de Felipe el Bueno, Duque de Borgoña [5]. Se publicó por vez primera en Basilea, año de 1516, con el rótulo : *Querela Pacis undique gen-*

1. *Tipografia Hispalense. Anales bibliográficos de la ciudad de Sevilla desde el establecimiento de la imprenta hasta fines del siglo XVIII.* Por D. Francisco Escudero y Perosso. Obra premiada en concurso público por la Biblioteca Nacional en 1864. Madrid, sucesores de Rivadeneyra, 1894.

2. *Trésor de livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique*, etc. par Jean George Théodore Graesse. Dresde, Kuntze, 1861. Cf. tomo VIII, 1869, pág. 283.

3. *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, etc., par Jacques-Charles Brunet. Paris, Firmin Didot, 1861. — Cf. tomo II, col. 1044.

4. *Ensayo de una tipografia Complutense*, por D. Juan Catalina García, obra premiada por la Biblioteca Nacional en el concurso de 1887. Madrid, Tello, 1889. — Cf. num. 123. Vid. también Caballero : *Alonso y Juan de Valdés*, p. 113.

5. Cf. *Vie d'Erasme*, par M. de Burigni (Paris, 1757). Tomo I, pp. 145 y 99.

*tium eiectae profligataeque*, juntamente con el *Encomium matrimonii et artis medicae* del mismo autor [1]. En la edición de las obras completas de Erasmo, impresa en Leyden, en 1703, ocupa el opúsculo las columnas 625-642 del tomo IV [2]. Por cierto que, entre las cols. 624 y 625, tomo IV., del ejemplar de esta edición que se conserva en nuestra Biblioteca Nacional (signat. U. 3137-46), se leen unas notas autógrafas del meritísimo bibliófilo D. Luis de Usoz y Río, que dicen lo siguiente :

« *Pacis querela*. Esta obra de Erasmo, se imprimió la primera vez el a. 1516. por el impresor Froben, en un vol. 4°, i junto con el Libro de Proverbios de Polidoro Virjilio. Es ziertamente una obra bella i orijinal.— Véase tambien la *Utopia* de T. Moro. Lib. 2°, cap. x.

1. Cf. Graesse, *Op. cit.*, tomo II.

2. *Desiderii Erasmi Roterodami Opera omnia emendatiora et avctiora, ad optimas editiones praecipve qvas ipse Erasmvs postremo cvravit svmma fide exacta, stvdio et opera Joannis Clerici, cvm ejvsdem et aliorvm notis. In decem tomos distincta*, &ª. Lvgdvni Batavorum, Cura et impensis Petri Vander Aa. M. DCC. III. — Espléndida edición, aunque muy distante de ser definitiva. A ella me refiero cuando no hago mención especial de otra. Existen dos ejemplares en la Biblioteca Nacional y uno en la de San Isidro. La edición anterior es de Basilea, Froben, 1540-41 (ocho volúmenes). Hay también ejemplares de la misma en algunas de nuestras bibliotecas públicas.

En carta á N. de la Rosche, fechada en Basilea, á 26 de Marzo de 1524 (Erasmi *Op. omn.*, III, col 792) escribe Erasmo : « Quantus sim osor belli, quàm pacis amans, declarant quum omnes libri mei, tum *pacis undique profligatae Querimonia*, quae iam, ut audio, Hispanicè loqui didicit. »

Observo que Tolstoï en su precioso libro : *Le salut est en vous* (édition originale ; Paris, 1893), al hablar de los apologistas de la doctrina acerca de la incompatibilidad entre el Cristianismo y la guerra, omite el nombre de Desiderio Erasmo. Lo mismo hace con el de Juan Luis Vives, quien siguió las huellas del Maestro en sus *Commentaria in XXII. libros De civitate Dei Scti Augustini*, en su gran obra : *De concordia et discordia in humano genere*, y en sus opúsculos : *De pacificatione, De Europae dissidiis, y de Europae statu ac tumultibus*, entre otros. — Respecto á Erasmo, véase, en su versión del *Nuevo Testamento*, la nota 19, al cap. 22 del Evangelio de San Lucas (*Op. omn.* VI, col 317-321).

*Querela Pacis*. Tractado de las querellas de la paz. Compuesto por Erasmo &c. Con otros dos tratados q̃ escrivio el Papa Pio &c. traduzidos *nuevamente* por el Arcediano de Seuilla don Diego Lopez. &c. Alcala, 1529. 4to delgado. Hai un ej. en la Bodleyana de Oxford. »

La *Querela pacis* fué traducida al alemán por Spalatino en 1521. Existe igualmente una versión francesa, sin año, que Brunet cree ser de 1530.

El traductor castellano omite la dedicatoria *Clarissimo praesuli Traiectensi Philippo*, que consta en el original, pero en lo demás su versión es fiel y elegante. Para que puedan apreciarse estas cualidades, citaré algunos ejemplos, poniendo frente á ellos el texto latino, según la edición de Leyden. Los párrafos que voy á transcribir fueron sin duda de los que motivaron la indignación inquisitorial, dando lugar á que la obra se incluyera en el *Expurgatorio* de Valdés. Dicen así :

« Porro quod huius mundi Principes insigni quopiam suos notant, quo possint a caeteris dignosci, praesertim in bello : vide qua tandem nota Christus insignierit suos, non alia, videlicet, quam mutuae caritatis. *Hoc*, inquiens, *argumento cognoscent homines vos esse meos discipulos*, non si sic aut sic vestiamini, non si his aut his vescamini cibis, non si tantum ieiunetis, non si tantum Psalmorum exhauseritis, sed si *dilexeritis invicem*, neque id sane vulgari modo, sed *quemadmodum ego dilexi vos*. »

. . . . . .

« Contemtum illud et ignobile vulgus condit egregias urbes, conditas civiliter administrat, administrando locupletat. In has irrepunt satrapae, et ceu fuci, quod aliena partum est industria, surripiunt, et quod a plurimis

« Y assi como los principes deste mundo señalan a los suyos con cierta señal porque sean conocidos de los otros, especialmente en las batallas, assi debes notar con que señal nuestro señor Jesucristo señalo a los suyos : no con otra por cierto, salvo de comun caridad y concordia. Diciendoles : por este argumento conoceran los hombres que vosotros sois mis discipulos ; no porque os vistays desta manera o de otra : o si useys a comer destos o de otros manjares : ni tampoco si tanto o menos ayunaredes o rezaredes tantos psalmos : mas si os amaredes unos a otros, y este amor no vulgarmente, sino de la misma forma y manera que yo vos ame. »

. . . . . .

« El pueblo menospreciado y sin

bene congestum est, a paucis male dissipatur, quod recte conditum, crudelissime diruitur. Quod si prisca non meminerunt, repetat qui volet, secum hisce duodecim annis gesta bella, causas expendat, comperiet omnia Principum gratia suscepta, magno populi malo gesta, quum ne tantillum quidem ad populum attineret. Iam quod olim foedum habebatur apud Ethnicos, caniciem galea premere, ut inquit ille, id apud Christianos laudi ducitur. *Turpe senex miles* Nasoni, et istis magnifica res est bellator septuagenarius. Imo ne Sacerdotes quidem ipsos pudet, quos olim Deus nec in sanguinaria illa et inclementi lege Moysi, voluit ullo sanguine pollui : non pudet Theologos Christianae vitae magistros, non pudet Cardinales et Christi Vicarios, eius rei auctores ac faces esse, quam Christus tantopere detestatus est. Qui convenit mitrae et galae ? Qui pedo cum gladio ? Quid Euangelico codici cum clypeo ? Qui convenit pacis omine salutare populum, et orbem ad turbulentissimas pugnas concitare ? pacem dare lingua, re bellum immittere ? Tun' eodem ore quo Christum pacificum praedicas, bellum laudas, eademque tuba Deum canis et Satanam ? Tun' apud concionem sacram, cuculla tectus, ad caedem incitas simplicem populum, qui ex ore tuo doctrinam exspectabat Euangelicam? Tun' Apostolorum occupans locum, pugnantia doces cum Apostolorum praeceptis ? An non vereris, ne quod de Christi praeconibus dictum est ; Quam speciosi pedes nunciantium pacem, nunciantium bona, nunciantium salutem : in di-

nobleza edifica ricas ciudades ; edificadas, las administra civilmente, y, administrando, las enrriquesce. Vienen estos satrapas, y assi como zanganos, roban y destruyen lo que fue ganado con industria y trabajo ageno, y, lo que por muchos fue bien allegado, se destruye y pierde por los pocos, y lo que justamente fue edificado, se destruye muy cruelmente ; y si no se acuerdan de lo primero, repita quien quisiere consigo mismo las guerras que ha auido en estos doze años. Piense bien las causas dellas, y hallara ciertamente que todas ellas son començadas por causa de los principes, y fechas y consumadas con mal y daño del pueblo, como quier que en tanto como una uña no atañen ni pertenecen al pueblo. Pues aquello que antiguamente entre los gentiles era tenido por cosa fea, que el yelmo cubriesse canas, como dize Seneca, agora entre los christianos aquello se tiene por cosa loable. E como dize Ovidio : *Deshonesta cosa paresce el caballero viejo en la batalla* ; pues en nuestro tiempo cosa es magnifica que el guerreador sea de setenta años, y lo que peor es, que los sacerdotes y ministros del sumo sacerdote Christo nuestro redemptor tanpoco tienen verguença desto, los quales en otro tiempo nuestro señor no quiso en aquella ley de moysen sangrienta y sin piedad que fuessen ensuziados con sangre. ¿ No han verguença los theologos, que son maesde la vida christiana, no han verguença los professores de las religiones, no han verguença los obispos, no han verguença los Cardenales, y los vicarios

versum vertatur; Quam foeda lingua Sacerdotum, adhortantium ad bellum, incitantium ad mala, provocantium ad perniciem? Apud Romanos adhuc impie pios, qui Pontificium Maximum iniret, ex more confirmabat iureiurando, se manus ab omni sanguine puras servaturum, adeo ut ne laesus quidem ulcisceretur. Atque huius sacramenti fidem constanter praestitit Titus Vespasianus, Imperator Ethnicus, idque laudi datur a Scriptore Ethnico. At, ô prorsus sublatam e rebus humanis frontem! apud Christianos Deo dicati Sacerdotes, et qui his quoque sanctius aliquid prae se ferunt Monachi, ad caedes, ad strages inflammant Principum ac plebis animos. Et Euangelii tubam Martis tubam faciunt, obliti dignitatis suae sursum ac deorsum cursitant, nihil non tum faciunt, tum patiuntur, dum bellum excitent: et per hos Principes alioqui fortassis quieturi, ad pugnam inflammantur, quorum auctoritate tumultuantes sedari conveniebat. Immo quod est prodigiosius, belligerantur ipsi, idque earum rerum gratia, quas et apud impios contemsere Philosophi, quarumque contemtus proprius ac peculiaris est viris Apostolicis. Ante paucos annos, quum fatali quodam morbo mundus ad arma raperetur, Euangelici praecones, hoc est, Minores ac Dominicani quidam e suggesto sacro classicum canebant, et ultro ad furiam propensos magis accendebant. Apud Britannos animabant in Gallos, apud Gallos animabant in Britannos. Omnes ad bellum instigabant. Ad pacem nemo provocabat, praeter unum aut alterum,

de nuestro redemptor Iesu christo son auctores y tizones de aquellas cosas que nuestro señor tanto mal dixo y aborrescio? Que conveniencia ay entre la mitra y el yelmo? Que tiene que hazer el baculo con el espada? Que el libro de los evangelios con el adarga? ¿Que quiere dezir saludar al pueblo con señal de paz, y rebolver todo el mundo en turbulentas guerras y batallas? ¿dar paz con la lengua, y con el fecho poner guerra? Tu con la misma boca que predicas a nuestro redemptor Iesu christo pacifico, alabas la guerra? con una misma trompeta cantas a Dios y a Sathanás? Tu en el consistorio sagrado, vestido de tu cogulla, incitas y despiertas al pueblo simple para la muerte, el qual de tu boca esperaba la doctrina evangelica? Tu ocupas el lugar de los sanctos apostolos, y enseñas a guerrear con les mandamientos apostolicos? Como no has verguença que lo que se dize delos Pregones de nuestro redemptor Jesu Christo: de quan fermosos son los pies de los que anuncian la paz y delos que anuncian los bienes y la salud, que se tornen al contrario? Oh quan suzia y abominable es la lengua de los sacerdotes que incitan a la guerra, y despiertan a los males y provocan a destruyciones! Entre los romanos, no teniendo aun la religion christiana, se acostumbrava, que aquel que alcançaba el summo pontificado affirmaba con juramento que guardaria sus manos puras y limpias de toda sangre, en tanto, que aun injuriado, no se vengaria. Esta fe de juramento presto con gran constancia el Emperador Ti-

quibus pene capitale fuit me vel nominasse. Cursitabant ultro citroque sacrosancti Praesules, et dignitatis et professionis suae obliti, publicum orbis morbum opera sua exacerbantes, tum hinc Iulium Pontificem Romanum, hinc Reges ad maturandum bellum instigantes, perinde quasi non satis ipsi sua sponte insanirent, et tamen hanc manifestariam insaniam magnificis titulis praeteximus. Huc patrum leges, huc piorum hominum scripta, huc arcanae Scripturae verba impudentissime detorquemus, ne dicam impie. Imo iam eo prope rediit res, ut stultum et impium sit adversus bellum hiscere, et id laudare quod in primis ore Christi laudatum est. Parum consulere populo, parum favere Principi videtur, qui suaserit rem omnium saluberrimam, et ab omnium pestilentissima dehortetur. Iam ipsa castra sequuntur Sacrifici, praesunt in castris Episcopi, et relictis Ecclesiis suis, Bellonae rem agunt. Imo gignit iam bellum Sacerdotes, gignit Episcopos, gignit Cardinales, quibus Campi Legatus, honorificus titulus, et Apostolorum successoribus dignus habetur. Quo minus mirum, et Martem spirant, quos Mars genuit. Et quo malum sit insanabilius, tantam impietatem pietatis specie praetexunt. Vexilla crucem habent. Miles impius, et nummis aliquot ad lanienam ac caedem conductus, crucis insigne praefert, et belli symbolum est, quod solum dedocere bellum poterat. Quid tibi cum cruce, scelerate miles? Istis animis, istis factis, dracones, tigrides, ac lupi conveniebant. Istud signum eius est, qui non

to Vespasiano aun que era gentil, y esto le es atribuydo a gran loor por el que lo escrive, que tambien era Pagano. Pero ya del todo es quitada la verguença delas cosas humanas. Entre los christianos, los sacerdotes que son dedicados a Dios y los frayles que paresce que traen algo mas santidad en sus gestos, inflaman a muchas muertes et grandes destruyciones, y la tuba del evangelio la hazen trompeta del dios delas batallas ; no se acordando de su dignidad, andan corriendo de lo alto a lo baxo ; y ¿ que no hazen y que padescen por excitar a guerra ? y por aquellos principes por ventura que han gana de estar quedos inflaman a guerras, por cuya auctoridad convenia pacificar a los bolliciosos y alborotadores, y aun, lo que es mas feo y contra razon, que ellos mismos pelean : lo qual hazen por causa de aquellas cosas que los philosophos menospreciaron entre los hombres impios sin religion, delas quales era mas proprio el menosprecio a los varones apostolicos. No ha muchos años que como por un hado pestifero todo el mundo anduviesse revuelto en armas : los pregoneros del evangelio, conviene assaber de frayles menores y de predicadores del pulpito sagrado pregonaban la guerra, y a los que de su gana estaban inclinados a la furia, mas los encendian. Allos bretones esforçaban contra los franceses, y a los franceses animaban contra los bretones; todos dos aguijaban para la guerra, mas ninguno provocaba a nadie para la paz (excepto uno o dos a los quales fue quasi pena de muerte, y a mi si los nom-

pugnando, sed moriendo vicit, qui servavit, non perdidit, quodque cum primis admonere te poterat, cum quibus hostibus tibi res sit, si modo Christianus es, et qua ratione vincendum sit. Tu salutis insigne gestas, ad fratris perniciem properans, et cruce perdis eum, qui cruce servatus est ? Quid quod ab arcanis illis et adorandis sacris, nam haec quoque pertrahuntur in castra, in quibus in primis summa Christianorum concordia repraesentatur, curritur in aciem, dirum ferrum in fratris viscera stringitur, et facinoris omnium sceleratissimi, quo non aliud esse potest impiis spiritibus gratius, Christum faciunt spectatorem, si tamen illic dignatur adesse Christus. Denique quod est omnium absurdissimum, in utrisque castris, in utraque acie crucis signum relucet, in utrisque sacra peraguntur. Quid hoc monstri est ? pugnat crux cum cruce, Christus adversus Christum belligeratur ? Hoc signum Christiani nominis hostes terrere solet. Cur nunc oppugnant, quod adorant ? homines non una digni cruce, sed vera. Quaeso, quid in hisce sacris orat miles, *Pater noster* ? Os durum, audes eum appellare Patrem, qui fratris tui iugulum petis ? *Sanctificetur nomen tuum.* Qui magis deshonestari poterat nomen Dei, quàm istiusmodi inter vos tumultibus ? *Adveniat regnum tuum.* Sic oras, qui tanto sanguine tyrannidem tuam moliris ? *Fiat voluntas tua, quemadmodum in coelo, ita et in terra.* Pacem vult ille, et tu bellum paras ? *Panem quotidianum* a communi Patre petis, qui fraternas exuris segetes, et tibi brasse). Corrian á una parte y a otra los sacrosantos obispos, olvidandose de su dignidad y profession, exasperando con sus obras una publica pestilencia y mal de todo el mundo, en tanto que de una parte al Papa Julio, y de la otra a los Reyes christianos instigaban para aparejar la guerra, como si ellos mismos de su propia gana no enloqueciessen ; y aun esta locura manifiesta encubrimos con titulos magnificos, porque sin verguença ninguna (no digo sin piedad) retorcemos y sacamos para esto las leyes de los sanctos padres, lo que escrivieron los santos y religiosos, y los secretos de la Sagrada escriptura. Antes ya me paresce que la cosa es llegada a tanto , que es gran locura y cosa impia abrir la boca contra la guerra, ni osar alabar aquello que fue por la boca de nuestro redemptor Jesu Christo alabado. Y aun paresce tambien que es poco aconsejar al pueblo y poco favorescer al principe, el que consejare y amonestare cosa saludable, y desviare las cosas dañosas y pestiferas a todos. Ya en los reales andan los sacerdotes y son capitanes en ellos los obispos, y desamparadas sus yglesias tratan las cosas de guerra, y aun tambien ya la guerra engendra y cria sacerdotes : cria obispos y cria cardenales, a los quales ser legado del campo o real es habido y tenido por titulo muy honrrado y digno para los sucessores de los sanctos apostoles. Por lo cual no es maravilla si dessean guerras los que engendro la guerra, y porque el mal sea para nunca sanar encubren tanta crueldad so especie de piedad. En las banderas traen la cruz ;

quoque mavis perre, quàm illi prodesse ? Iam quonam ore dices illud ? *Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*, qui ad parricidium festinas ? Deprecaris *periculum tentationis*, qui tuo periculo fratrem in periculum pertrahis ? *A malo liberari* postulas cuius instinctu summum malum fratri machinaris ? » (Erasmi *Op. omn.*, IV, c. 631 ; 634-635).

el soldado cruel y sin piedad, cogido por dineros para muertes y crueldades, trae ante si la señal de la cruz ; ¿ y paresce os que es buen appelldo de guerra aquella señal que por si sola puede bastar a quitar guerras ? ¿ Que tienes tu que hazer con la cruz, oh caballero traydor ? porque con estas vuestras voluntades y fechos, los dragones, tigres. y lobos concurren, mas esta señal de la cruz de aquel es que no peleando, mas muriendo vencio, del que guardo, no del que perdio, y de aquel que te puede muy bien amonestar y enseñar con que enemigos has de pelear si eres christiano, y por que razones has de vencer. ¿ Tu traes la insignia de la salud y vida, y andas trabajando por destruyr tu hermano, y quieres con la cruz echar a perder a aquel que fue guardado por la cruz ? Pues s que diremos de aquel alto y gran sacramento del altar (porque en los reales acostumbrare celebrar missa adonde principalmente se representa la suma concordia de los christianos) de donde corren a las batallas y meten las lanças por las entrañas de sus hermanos ? y lo que peor es de todo y mas abominable y que no puede ser cosa mas agradable a los demonios : hazed a Jesu Christo nuestro redemptor veedor, si el tiene por bien con todo esso de estar presente. Finalmente, que lo mas absurdo y que no es para oyr : en ambos reales y en cada una de las batallas relumbra la señal de la cruz y se celebran missas y sacrificios. Que monstruo es este ? pelea la cruz con la cruz? Jesu Christo pelea contra Jesu Christo ?

Esta señal del nombre christiano acostumbra espantar los enemigos. Pues por que agora combaten á los que adoran? hombres que no son dignos de una cruz, mas de la horca. Demandoos agora que ruega el caballero en tanto que dizen missa: *Padre-nuestro*. Oh boca malvada! y osas llamarle padre, pues que desseas degollar a tu hermano? *Sanctificado sea el tu nombre*. Quanto mas se podria deshonrrar el nombre de Dios que desta manera con ruydos y questiones entre nosotros? *Venga a nos el tu reyno*. Assi oras, pues que aparejas y edificas tu tirania con tanta sangre christiana? *Sea fecha tu voluntad assi como en el cielo, tambien en la tierra*. El quiere paz y tu aparejas guerra? *El pan de cada dia* pides al Padre comun, y quemas los panes de tus hermanos, y quieres mas perderte a ti mismo que aprovechar a tu hermano? Pues dime, ¿con que boca osas dezir aquello: *y remitenos señor nuestras deudas, assi como nosotros remittimos a nuestros deudores?* Pues, ¿porque te apressuras a los matar? Ruegas *por el peligro de la tentacion*, y con tu peligro traes a tu hermano en peligro? Demandas *ser librado de mal*, y andas engañando y buscando sumo mal para tu hermano? » (Ff. XX. verso y XXIII. recto á XXIV. id.).

Pocas son las noticias que tenemos acerca del traductor Diego López de Cortegana. Supone con fundamento Nicolás Antonio [1] que nuestro erasmista nació en el siglo XV en Cortegana (provin-

1. *Bibliotheca Hispana Nova*, I, p. 295.

cia de Huelva), pero la primera noticia que de él existe corresponde al año 1513.

En esta fecha publicó Don Diego en Sevilla su traducción del *Asno de oro* de Lucio Apuleyo [1]. La versión, redactada por

1. En la Biblioteca Nacional he visto un ejemplar de esta primera edición, que es rarísima. Procede, á no dudarlo, de la colección de novelas de Don Benito Maestre (cf. Gallardo, *Ensayo*, IV, col. 1535) y lleva la signatura : R 3393. El ejemplar carece de portada y del fólio 49. Es un tomo en fol., impreso á dos columnas, de letra gótica y 64 fojas numeradas. Las signaturas son : *a, b, c, d, e, f, g, h,* todas de ocho fojas. No tiene lugar ni año. Contiene : *Portada* (que falta). — *Prohemio.* — *La vida de Lucio Apuleyo.* — Texto (dividido en XI libros, sin subdivisión en capítulos). — Advertencia del traductor. — Versos latinos que declaran su nombre y profesión.

Pudiera ocurrir, sin embargo, que este ejemplar lo fuese de alguna de las ediciones de Zamora de que hablaré inmediatamente.

Brunet (I, 366), y, siguiéndole, Escudero y Perosso (num. 171), citan una reimpresión de Zamora, 1536, y otra de la misma ciudad en 1539.

La cuarta edición (que Nicolás Antonio estima erróneamente como primera, y D. Cristóbal Pérez Pastor, en su *Imprenta en Medina del Campo*, pág. 24, como segunda) es de Medina del Campo, año 1543. Su descripción (hecha según el ejemplar R 2553 de la Biblioteca Nacional, que procede de la librería de D. Agustín Durán) es como sigue :

*Lucio Apuleyo del asno de* || *oro, corregido y añadido. En el qual se tractan muchas hy* || *storias, y fabulas alegres, y de como vna moça su amiga* || *por lo tornar aue como se auia tornado su señora, que era* || *gran hechizera, erro la buxeta, y orno lo de hombre* || *en asno : y andando hecho asno, vido, y oyo las* || *maldades, y trayciones que las malas mu*||*geres hazen a sus maridos. Y ansi* || *anduuo hasta que acabo de vn* || *año comio de vnas rosas* || *y torno se hombre :* || *segun q̃ el largamente lo recuẽta en este libro.* || 1543.

En folio. De letra gótica. 75 ff. numerados, pero por error dice fol. xxv, en vez de fol. xxvj; y fol. xxxv en vez de fol. xxxvij.

Signaturas : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k,* de ocho fojas, excepto la *i*, que tiene seis, y la *k* cinco. A dos columnas.

Contiene :

Portada. — A dos tintas (roja y negra), Está encerrada en orla Renacimiento, y en la parte superior lleva el lema : « *Sit. Nomen. Doñi. Bene. Dictũ.* ». Dentro de la orla, y sobre el título, están representadas algunas escenas de la obra : Apuleyo y Andria untándose con el ungüento ; Apuleyo convertido en asno, llevado con otros del ronzal, y por último comiendo rosas.

cierto en muy bello estilo, no vela ninguna de las crudezas del original latino, razón quizá por la cual fué prohibida en el

---

*Prohemium.* — (En latin).

*Prohemio.*

*La vida de Lucio Apuleyo.*

Texto. — Dividido en XI libros, cada uno de los cuales se subdivide en capítulos y va precedido de un argumento.

Colofón. — Dice así :

*No sin fatiga de espiritu y trabajo cor||poral se traduxo Apuleyo y vino a ser a todos manifestado su asno de oro q̃ || a muchos era encubierto, que segun al principio fue tocado, cierto el es vn || espejo de las cosas desta vida humana. Y en este emboluimiento de su hysto || ria se parescen y expressan nuestras costumbres, y la ymagen de nuestra vida continua || da : cuyo fin y suma bienauenturança es nuestaa* (sic) *religion para seruir a dios y a su diui || na magestad, porque alcancemos yr a su gloria para donde fuymos criados.*

THETRASTICHON AD LECTOREM.

*Cordure tvgres hidra aut hircana colu-*
*[bris*
*Tentant, huius cui fabula nulla pla-*
*[cet.*
*Ganit nulla quidem eius pars pietatis in*
*[aure*
*Natus ad in siluis Trux garamanta*
*[fuit.*

HEXASTICHON AD EUNDEM.

*Transcriptionem aliquis nimium si nosse*
*[laboret.*
*Hispalis vrbis enim sum archidiaco*
*[nus ego*
*Littera cognomen triplex dat fronte ia-*
*[cobo.*
*A reliquis binas suscipe queso tribus.*
*Apulei igitur nostro sermone lepores.*
*Connexos lector perlege docte precor.*

DISTICUM IN FINE.

*Interpres diuum haut melius cyllenius*
*[vnquam.*
*Apullei sales transfert hercle tuos.* ||

*Fue impressa la presente obra, en la muy noble villa de Medina || d'l campo por Pedro de castro impressor a costa de Iuan || de espinosa mercader de libros acabosea seys dias || del mes de Abril año de M. D. xliij.|| Tiene esta presente obra ocho quadernos y dos ternos : conuiene a saber. || A. b. c. d. ef. g. h. i. k. Estos dos postreros son ternos .i. k. || Laus deo.* || (Escudo del impresor).

Hay además las siguientes ediciones de esta versión :

*a*) Anvers, en casa de Juan Steelsio, año de 1551. 8º (la cita Pellicer en su *Ensayo de una bibliotheca de traductores*).

*b*) Alcalá de Henares, Hernán Ramirez, 1584 (la describe Gallardo al núm. 2735 de su *Ensayo*).

Indice Expurgatorio que hizo publicar en Sevilla el año de 1559 el Inquisidor D. Fernando de Valdés y Llano.

Reimprimióse sin embargo la versión después de 1559, pero en estas reimpresiones suelen omitirse los pasages atrevidos que dieron lugar á la prohibición [1].

---

*c*) Madrid, Andrés Sánchez, 1601 (la describe Gallardo al núm. 2736).

*d*) Valladolid, 1601 (cf. Gallardo, IV, col. 1535).

*e*) Otra ed. en 8º sin nombre, lugar, ni año, que cita Pellicer y supone posterior á la de 1584.

*f*) Madrid, 1890. Con el título : *La metamorfosis ó el Asno de oro, por Lucio Apuleyo* (tomo CXLIII de la *Biblioteca Clásica*). Es edición *pour les demoiselles*, y guarda por tanto las conveniencias. El pudibundo editor trae en latín parte del capítulo 4 del libro X, cuyo texto castellano doy en otra nota.

1. En la inteligencia de que mis lectores no han de ser más timoratos que el Arcediano, voy á transcribir el trozo que ha sido suprimido en las ediciones posteriores á 1559, sin excluir la última de Madrid, 1890. Corresponde al capítulo cuarto del libro X (fol. lxiiij. recto de la ed. de Medina del Campo, 1543, que corresponde á los ff. lv. verso y lvj. recto de la ed. señalada en primer término) :

« Entonces ella, desnuda de todas sus vestiduras, quito se assimismo vna faxa con que se ligaua sus hermosas tetas, y llegada cerca de la lumbre, saco vn botezillo de estaño, y vntose toda con balsamo que alli traya : y a mi tambien me vnto y frego muy largamente, pero con mucha mayor diligencia me vnto la boca z narizes ; esto hecho, beso me muy apretadamente, no de la manera que suelen besar las mugeres que estan en el burdel, o otras rameras demandonas, o las que suelen rescebir a los negociantes que vienen, sino pura y sinceramente sin engaño, y dende començome a hablar muy blandamente, diziendo yo te amo y te desseo y a ti solo, y sin ti ya no puedo biuir, y semejantes cosas con que las mugeres atraen a otros y les declaran sus aficiones y amor que les tienen : assi que tomo me por el cabestro : y como ya sabia la costumbre de aquel negocio, facilmente me hizo abaxar, mayormente que yo bien veya que en aquello ninguna cosa nueua ni dificile hazia, quanto mas acabo de tanto tiempo que huuiesse dicha de abraçar vna muger tan hermosa, y que tanto me desseaua : de mas desto yo estaua harto de muy buen vino y con aquel vnguento tan oloroso que me auia vntado desperte mucho mas el desseo y aparejo de la luxuria ; verdad es que me fatigaua entre mi no con poco temor, pensando en que manera vn asno como yo, con tantas y tan grandes piernas, podria subir encima de vna dueña delicada, o como podria abraçar

En 1513 era ya, pues, Don Diego, Arcediano de Sevilla. Desempeñaba también esa dignidad en 1515, siendo, como hace notar Pellicer[1], « muy respetable por su autoridad, letras y elocuencia, cuyas prendas manifestó con general aplauso en tres Cabildos que se dice en los Estatutos y Constituciones de la referida Iglesia se celebraron para la reforma del Clero Sevillano, desde el año sobredicho hasta el de 1520. El primero, presidido por el Arzobispo Don Diego Deza, se convocó á 12 de Febrero de 1515 para formar el estatuto de limpieza, por el qual quedaron obligados á probarla todos los Prebendados y Capellanes, á cuya resolución dió motivo la pesquisa que hizo el Santo Oficio desde el año de 1481 hasta el de 1515. El segundo Cabildo se

con mis duras vñas vnos miembros tan blancos y tiernos, hechos de miel y leche, y tambien aquellos labrios delgados colorados como rocio de purpura auia de tocar con vna boca tan ancha y grande, y besar la con mis dientes disformes y grandes como de piedra : finalmente que avn que yo conoscia que aquella dueña estaua encendida dende las vñas hasta los cabellos, pensaua en que manera auia de rescebir tan gran miembro como el mio ; guay de mi que rompiendo vna muger hija dalgo como aquella, yo auia de ser echado á las bestias brauas que me comiessen y despedaçassen, y haria fiesta a mi señor : ella entretanto tornaua a dezir aquellas palabras blandas, besando me muchas vezes, y diziendo aquellos halagos dulces con los ojos amodorridos, diziendo en suma, tengo te mi palomino, mi paxarito, y diziendo esto mostro que mi miedo y mi pensamiento era muy necio : porque abraçando me fuertemente me rescibio todo en si : y quantas vezes yo, recelando de no hazer daño retraya mis nalgas, tantas vezes enella con aquel rauioso impetu me apretaua por el espinazo y se allegaua a mi mas apretadamente, tanto que por dios yo creya que me faltaua algo para suplir su desseo, por lo qual yo pensaua que no de balde la madre del mino tauro se deleytaua con el toro su enamorado. »

También en la traducción bilingüe de las *Obras completas* de Luciano, hecha por D. Cristóbal Vidal y D. Federico Baráibar, que figura en la *Biblioteca Clásica*, se inserta en latin el pasage de la novela *Lucio ó el Asno* que corresponde al de la obra de Apuleyo que acabo de transcribir.

1. *Ensayo de una bibliotheca de traductores españoles*, etc. Por D. Juan Antonio Pellicer y Saforcada. Madrid, Antonio de Sancha, 1778. Trata del Arcediano á las pp. 45-51.

Santo Tribunal de la Inquisición, hasta el presente habia hecho » [1].

Por último, advertiremos que el Licenciado Don Pedro de la Escalera Guevara, en su *Origen de los Monteros de Espinosa, su calidad, exercicios, preeminencias y esenciones* (Madrid, por Francisco Martínez, 1632), atribuye á Don Diego de Cortegana una obra inédita, rotulada: *La Historia del Rey D. Fernando el Santo* [2]. Pero en esto hay evidente confusión. Lo que Don Diego López hizo fué publicar la *Cronica del Santo Rey Don Fernando tercero deste nombre que gano a Sevilla y a Cordoba y a Jaen z a toda el Andalucia*, obra que se conservaba manuscrita en la Librería de la Santa Iglesia de Sevilla. Por lo demás, la tarea del Arcediano no consistió en otra cosa que en « *emendar, o hablando mas cierto, renovar en la pronunciacion de algunos vocablos antiguos, porque mejor los modernos los entiendan* », según él mismo dice en el *Prólogo* de la edición de 1526 [3].

Según otras noticias, Diego López era capitular de la Santa Iglesia de Sevilla en 1548, y en este año asistió al entierro del Venerable P. Fernando de Contreras [4].

---

1. *Anales eclesiásticos y seculares de la muy noble y muy leal ciudad de Sevilla*, por D. Diego Ortiz de Zúñiga. Ilustrados y corregidos por D. Antonio Maria Espinosa y Cárzel. Madrid, Imprenta Real, 1796. Tomo III, pp. 336-337.

2. Parte Segunda. Cap. III. Fol. 70.

3. Citada por Gallardo en su *Ensayo* (III, col. 429, núm. 2722). Gallardo da á nuestro Arcediano el nombre de *Diego Lopez de Almela*. La edición de la Crónica que menciona, está impresa en Sevilla, por Jacobo Cromberger, á 20. dias de Agosto de 1526 (42. ff. en fol.). Va dedicada: « *al manifico Sr. D. Fernando Enriquez, hijo del Ilustre señor D. Pedro Enriquez, Adelantado mayor del Andalucia.* » Parece que el Arcediano escribía esta obra por los años de 1515, á juzgar por la frase del *Prólogo*: « *cuanto mas que Vuestra merced, sacando la espada deste Rey bienaventurado el dia de Sant Clemente deste año del Nascimiento de nuestro Salvador Jesu-Cristo de 1515 años, cuando se hace una solemne z muy devota procesion en memoria de que en tal dia se gano esta gran ciudad...* »

4. *Descripcion historica, chronologica y genealogica, civil, politica y militar de la serenissima Republica de Genova*, &ª. Sv avtor Don Jvan Felix Francisco Rivarola. En Madrid, por Diego Martinez Abad, 1729. pág. 232.

✠

Enquiridio / o manual del caualiero Christiano / compuesto primero en latin por el Ecelente y famoso varon. D. Erasmo Roterodamo / Doctor en sacra Theologia del Consejo de su Majestad. Traduzido de alli en Castellano: y despues visto y aprouado por el muy Illustre y reuerendissimo señor don Alonso mãrrique Arçobispo de Seuilla Inquisidor general en estos reynos: y por los señores del consejo de su Majestad dela sancta Inquisicion. Dirigido a su muy Illustre y reuerẽdissima Señoria: y Impresso por su mandado En la insigne Uniuersidad de Alcala de henares En casa de Miguel de Eguia.

Con Preuilegio Imperial.

PORTADA DEL *ENQUIRIDIO* DE ERASMO

(Alcalá; sin año)

2. — « *Enquiridio o manual del cauallero cristiano..... traduzido en* [1] *castellano. 1528* (*al fin*) : Impresso en [2] Saragoça a vij del mes de Mayo. Anno M. D. y xxiij. — En 8° menor de 12 ff. prelimin. y 208 fol. num. gót., título impreso en rojo. »

Así cita esta edición Brunet, en su *Manuel* (II, col. 1044) [3]. No la he visto, pero sí la siguiente :

— *Enquiridio, o ma* || *nual del cauallero Christiano, compuesto* || *primero en latin por el Ecelente z famoso* || *varon. D. Erasmo Roterodamo, Dotor en* || *sacra Theologia del Consejo de su Majes* = || *tad. Traduzido de alli en Castellano : y* || *despues visto z aprouado por el muy Illu*=|| *stre z reuerendissimo señor don Alonso mã* = || *rrique Arçobispo de Seuilla Inquisidor* || *general en estos reynos : z por los señores d'l* || *consejo de su Majestad dela sancta Inqui* || *sicion. Dirigido a su muy Illustre z reuerẽ* || *dissima Señoria : z Impresso por su manda* || *do En la insigne Uniuersidad de Alcala de* || *Henares En casa de Miguel de Eguia.* || *Con Preuilegio* || *Imperial.*

En 8°. De letra gótica. VIII + 136 ff. numerados. Signaturas : +, *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, q, r,* de ocho fojas. Tiene apostillas impresas. Sin año. De muy bella impresión.

Contiene :

Fol. I recto : Portada. — Está encerrada en orla.

Fol. I verso : Escudo de armas del Mecenas. — Veremos más adelante el mismo escudo al frente de la versión de la : *Exposición y sermón sobre dos Psalmos.*

Fol. II recto hasta VI recto : *Prologo en que se endereça la translacion deste Libro al sobredicho Señor arçobispo.* — Transcribiré algunos párrafos :

1. Brunet escribe : « in », pero es manifiesta equivocación.
2. Brunet : « in ».
3. Cf. también á Graesse, *Trésor*, VII, p. 283.

« pero no se deue dubdar (a mi ver) que las escrituras que nos muestran la vida y miraglos de Iesu xp̄o nuestro redentor y su santa muerte y passion : y toda aquella marauillosa y efficacissima dotrina suya : que en su santo Euangelio nos quedo escrita para su imitacion y nuestro remedio juntamente con las Epistolas de sus sagrados apostoles : de que la yglesia nuestra madre ha sido y es alumbrada : lo qual todo llamamos nueuo testamento, sea cosa razonable y aun neçessaria, que todos los xp̄ianos lo lean y tengan en lengua que mejor lo puedan entender y gustar. No estaua muy lexos de este pareçer el apostol sant Pablo : quando dezia. Toda lengua confiesse que nuestro señor jesu xp̄o esta a la diestra de dios padre. ꝛ c.....

.....

Por estos tales exemplos mouidos algunos doctos varones en Francia, ꝛ Italia, y avn en nuestra España, y en otros Reynos, han puestos en su lenguaje alguna parte de las letras Sagradas.....

.....

Y si alguno me dixere que passar a lengua comun para el pueblo comun, la dotrina que jesu xp̄o predico en lengua comun al pueblo comun : los Apostoles manifestaron en la suya a los que a Christo se conuertian, assi por palabras como por sus cartas, que esto seria dar lo santo a los perros. Esta claro quan poca razon tiene : y por esso yo aqui no respondere al tal argumento, hasta que este me diga : porque sant Mattheo (dizen) escriuio su euangelio en Hebrayco : pues era comun lenguaje para todos los Judios buenos, o malos y peruersos que lo leyessen, y porque los otros euangelistas escriuieron en Griego para que el mundo quasi todo que eran gentiles los entendiesse.....

.....

Por la qual relacion vuestra Señoria Reuerendissima mando que este libro, que ya se auia antes impresso en latin en castilla, se Imprimiesse en castellano como se hizo : y despues aora otra segunda vez se boluio a imprimir : tantos son los que del se quieren aprouechar. Ay muy Illustre señor algunas perzonas en este nuestro tiempo : que avn que no tienen mucho cuydado de escriuir, ni hazer obras para el prouecho comun : tienen le muy grande de morder y condenar temerariamente los trabajos ajenos : que se haze a menos costa, sin letras ni espiritu : sino a ojos ciegas. Y assi lo peor es questos antes juzgan y desechan lo bueno, que lo esaminen ni aun gusten : de donde se sigue : que el Escritor pierde su fruto, y los Letores el prouecho que pudieran recebir. Pues contra semejantes despreciadores el mas prouechoso remedio me parescio poner en la frente del libro el muy claro nombre de vuestra Señoria [1]. »

1. Todo esto es alusión clara á los anti-erasmistas.

Fol. VI recto h. id. : *Exortacion al Letor en nombre del interprete.* — Dice, entre otras cosas :

« tuuo se tambien miramiento en otros algunos lugares al gusto de los no letrados, z gente comun. Considerando que si como Erasmo escriuio este libro veynte cinco años ha, en un latin algo subido para los que suelen buscar ocasion de calumniar, lo vuiera de escreuir aora en lengua comun para todos : vuiera respeto a moderar algo para con estos, z a satisfazer tambien a los simples conforme en lo vno y en lo otro a la dotrina de sant Pablo. »

Fol. VI verso h. VIII verso : *Diuision del libro y su manera de proceder : assi en los viij. capitulos primeros : como en las. xxij. reglas : que despues se ponen.*

Fol. I recto h. I verso : *Prologo del autor a vn amigo suyo, a quien endereço este libro.*

Fol. I verso h. 136 recto : Texto. — El cual comprende claramente tres partes :

1ª Los ocho primeros capítulos (ff. I verso h. 43 recto).

2ª *Reglas generales del verdadero christianismo* (ff. 43 recto h. 121 recto).

3ª *Remedios particulares contra los vicios* (ff. 121 verso h. 136 recto).

En la rúbrica del folio 15 recto, dice por error : « *caß. j.* », debiendo decir : « *caß. ij.* »

En la del folio 42 recto, dice : « *caß. vij.* », debiendo decir : « *caß viij.* »

Por último, en la del folio 61 recto (« *las cosas visibles y exteriores* »), la *a* de *cosas* está vuelta, y la *s* de *las* está unida á *cosas.*

Hay ejemplar en la Biblioteca Nacional (Signat. R-5079).

Es muy dudosa la fecha de esta edición. El Sr. Catalina García, en su *Ensayo de una tipografía complutense* [1], procura determinarla, y dice :

« Como la primera vez que se publicó en latín el *Enchiridion*

1. Num. 148, p. 54.

*militis christiani* fué en Amberes, en 1509, podemos señalar á esta impresión antes del año de 1534, pues en 1535 murió Fonseca, á no retrasarse algo el imprimirse después de escritas las palabras del traductor antes copiadas [1]. Debe referirse, en cuanto á la edición castellana anterior, á la hecha en Zaragoza en 1528. No conozco la latina de que habla, y la de Zaragoza sólo de referencia á Brunet. Menéndez Pelayo cita como primera una de Alcalá de 1526 ó 1527; pero debe confundirla con la de Zaragoza, si es que es ésta la hecha en Castilla á que se refiere el traductor. » En su consecuencia, el Sr. Catalina cree que la edición sin año á que nos referimos es del 1533.

En el citado párrafo hay algunas inexactitudes, como vamos á demostrar inmediatamente. Conviene ante todo distinguir dos cuestiones, que tienen solución enteramente distinta : 1ª, fecha de la primera edición de la versión castellana del *Enchiridion*; 2ª, fecha de la edición que estamos estudiando, impresa en Alcalá, por Miguel de Eguia, sin indicación de año.

A) *Fecha de la primera edición castellana del* Enchiridion. No sólo no se confunde, sino que está muy en lo cierto el Sr. Menéndez y Pelayo cuando dice que el *Enchiridion* romanceado salió á luz por vez primera en Alcalá, « hacia 1526 ó 1527 [2] ».

En efecto, el erasmista Juan Maldonado, en cartas al humanista de Rotterdam, fechada en Burgos, á 1 de setiembre de 1527 [3],

1. Alude á la frase de la *Exhortacion* : « Considerando que si como Erasmo escriuio este libro veynte cinco años ha... »

2. *Historia de los Heterodoxos Españoles*, II, p. 69. — También D. Fermín Caballero, en su *Alonso y Juan de Valdés* (pág. 113) señala el año de 1527 como fecha de la primera edición del *Enquiridio* romanceado.

3. *Apud* Erasmi *Op. omn.*, III, col. 1715-1718. La ed. de Leyden, como las otras, da á esta carta la fecha de 1 setiembre 1526, pero es manifiesto error, por 1527, según hace notar el Sr. Menéndez y Pelayo. La cronología del Epistolario de Erasmo requiere una rectificación muy esmerada (Véanse : *Briefe an Desiderius Erasmus von Rotterdam. Herausgegeben v.* J. Förstemann u. O. Günther; Leipzig, 1904).

escribe lo siguiente : « Muchos varones eruditos trabajan en traducir á nuestra lengua tus Opúsculos, y ya salió á luz el *Enquiridio* en Español, sin que valga la diligencia de los tipógrafos, imprimiendo muchos miles de volúmenes, para satisfacer la muchedumbre de compradores [1]. »

Y el Arcediano de Alcor, Alonso Fernández de Madrid, en otra carta á Erasmo, fechada en Palencia á 27 de Noviembre de 1527, dice asimismo : « Yo, hasta ahora, no conozco más libro tuyo traducido al Español que el *Manual del caballero cristiano*, traducido por mí, según dicen todos, no infelizmente. Salió á luz este libro con tanto amor y aplauso de tu nombre, y aun con tanta utilidad para el pueblo Cristiano, que nada es hoy tan manoseado por todos entre nosotros. En la Corte del Emperador, en las Ciudades, en las Iglesias, en los Monasterios, hasta en las posadas y caminos, apenas hay uno que no tenga el *Enquiridion de Erasmo en romance* [2]. »

1. « Multi eruditi viri laborant in vertendis in linguam nostram Opusculis tuis, et iam *Enchiridion* Hispane loquens prodiit, neque valent typographi multis excusis millibus satisfacere ementium multitudini. »

2. *Apud* Erasmi *Op. omn.* III, col. 1723. — « Ego hactenus nullum librum tuum *Hispanum* factum vidi, praeter unum *Enchiridion Militis Christiani*, a me, ut omnes dicunt, non infeliciter versum. Is tanto nominis tui studio ac plausu, atque adeo tanta Christianae plebis utilitate prodiit, ut nihil hodie apud nos aeque atque ipse manibus omnium teratur. In Curia Caesaris, in Urbibus, in Ecclesiis, in Coenobiis, quin in ipsis diversoriis et viis nemo fere est, qui Erasmi *Enchiridion Hispanum* non habeat. » — Erasmo contestó á esta carta con otra fechada en Basilea, á 15 de Marzo de 1528 (*Op. omn.*, III, col. 1065). El Maestro Bernardo Pérez, en el *Prólogo* que puso á su versión de los *Silenos de Alçibiades* (Valencia, 1529) de Erasmo, dice : « Si has leydo el *Cauallero cristiano : que por otro nombre se llama Enquiridion* : « si has leydo muchos y diuersos dialogos y coloquios : si has leydo un traslado d'los loores del matrimonio, que ya todo anda en romançe..... » Pero puede referirse á la edición de Zaragoza.

Otro dato hay para corroborar la afirmación de que la primera edición castellana del *Enquiridio* debe de ser de 1527. Juan Luís Vives, en carta al Doctor de Rotterdam, fechada en Brujas, á 18 de Marzo de 1527, escribe lo

En realidad, con los datos de que disponemos, no puede despejarse la incógnita. Todo lo más que cabe afirmar es, que siendo de 1527 la primera edición castellana del *Enquiridion*, y habiendo cesado de imprimir en Alcalá Miguel de Eguia en 1538 [1], en ese periodo de once años hubo de imprimirse la edición de que tratamos. Tal vez se verificó la publicación en 1529, el mismo año en que de las prensas de Eguia salió á luz una nueva edición del *Tratado de las querellas de la paz*.

Existen además las siguientes ediciones del *Enquiridion* :

*Enquiridio : o Ma = ||nual del cauallero Christiano, Cōpuesto prime || ro ē latin por el Ecelēte z famoso varon. D. Eras || mo Roterodamo, dotor ē sacra Theologia || del Cōsejo de su Majestad. Tradnzi* = (sic) || *do de alli ē Castellano : y dspues || visto z aprouado por el mui || Illustre z Reuerēdissi || mo sñor dō Alō || so Mārriq || Arçobis || po || d'Seuilla Inq'sidor general eñstos reinos : || z por los Sñores del cōsejo d' su Ma || jestad d'la sancta Inquisiciō. Diri || gido a su muy Illustre z Re || uerēdissima Señoria || Impressa en la era || De mil y qniētos y qua || renta y vn años.* —

En 4°. — De letra gótica. 120 ff. numerados. Signaturas : *X, A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O,* de ocho fojas. Lleva apostillas impresas. Contiene :

Fol. 1 recto : Portada. Está encerrada en orla, é impresa á dos tintas (roja y negra).

Fol. 1 verso : Escudo del Mecenas.

Fol. 2 recto hasta 5 recto : *Prologo en que se endereça la translacion deste Libro al sobredicho Señor arçobispo.*

Fol. 5 recto h. 5 verso : *Exortacion al letor en nombre del interprete.*

Fol. 5 verso h. 7 verso : *Diuision del libro y su manera de proceder : assi en los viii. capitulos primeros como en las xxii. reglas que despues se ponen.*

1. J. Catalina García, *Ensayo de una tipografía complutense*, pág. 613. Miguel de Eguia aparece por vez primera en Alcalá en 1521. De 1526 á 1528 imprime también en Toledo (cf. Pérez Pastor, *La imprenta en Toledo*).

Fol. 8 recto : *Prologo del autor a vn amigo suyo, a quien endereço este libro.*

Fol. 8 vuelto : Símbolo. Una esfera armilar con el lema : « *Spera in Deo et fac bonitatem.* »

Fol. 9 recto h. 120 vuelto : Texto. El cual se divide en las tres partes indicadas :

1ª Los ocho primeros capítulos (ff. 9 recto h. 43 recto).

2ª *Reglas generales del verdadero christianissimo* (ff. 43 recto h. 108 recto).

3ª *Remedios particulares contra los vicios* (ff. 108 recto h. 119 vuelto).

Fol. 120 vuelto : Colofón. El cual dice :

« *A loor d'la sanctissima tri || nidad padre hijo spiritu sancto. De la gloriosa Reyna de || los Angeles Maria virgen sacratissima : de los bienauen || turados sanctos. B. P. H. Se acabo el presente libro lla || mado Enquiridion o Manual del cauallero Christiano : || en la muy noble y leal ciudad de Lixboa : en casa de Luys || Rodriguez librero del Rey. Año de M.D.z.xlj.* (1541).

Observo las siguientes erratas en la foliatura :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| En | vez de | folio | xx | — dice | — | folio | xxx. |
| » | » | | xxxij | — » | — | » | xxij. |
| » | » | | xxxv | — » | — | » | xxxiij. |
| » | » | | xxxvj | — » | — | » | xxxv. |
| » | » | | xxxvij | — » | — | » | xxxv. |
| » | » | | xxxviij | — » | — | » | xxxvij. |
| » | » | | xlviij | — » | — | » | xlvij. |
| » | » | | lix | — » | — | » | lvij. |
| » | » | | lx | — » | — | » | lix. |
| » | » | | lxi | — » | — | » | lx. |
| » | » | | lxij | — » | — | » | lxj. |
| » | » | | lxiij | — » | — | » | lxij. |
| » | » | | lxv | — » | — | » | lxiiij. |
| » | » | | lxvi | — » | — | » | lxv. |
| » | » | | lxxij | — » | — | » | lxx. |

He visto un ejemplar de esta edición en la Biblioteca Nacional (signat. R-3594 [1]). Está muy bellamente encuadernado. Perteneció á la Biblioteca de Mello, cuyo escudo lleva, y despues á la de D. Ricardo Heredia.

*Enchiridion* || *O Manual del Cauallero* || *Christiano de D. Erasmo Rote-* || *rodamo en romance. Van* || *de nueuo* [2] *añadidas las cosas siguientes. Vna* || *carta del Autor a su Magestad, y la respuesta* || *de su Magestad. El sermon del Niño Iesu* || *del Autor. Vna Paraclesis o Exorta-* || *cion al estudio de las letras diui* || *nas del mismo Autor. Nue-* || *uamente corregido.* || (Enseña del Impresor : las dos cigüeñas y el lema : « *Pietas homini vtilissima virtus.* ») || *En Anvers* || *En casa de Martin Nucio, a la en-* || *seña de las dos Cigueñas.* || 1555. || Con Priuilegio Imperial.

En 8°. De letra romana, 200 ff. numeradas + 4 sin numerar (entre las fojas 16 y 17). Signaturas : A, B, +, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, X, Y, Z, Aa, Bb, todas de ocho fojas, excepto el signo +, que tiene solo cuatro.

Contiene :

Portada. — *Licencia* (sin fecha; por cuatro años). — *Prologo en que se endereça la traslacion deste libro al Ilustrissimo y Reuerendissimo Señor Don Alonso Manrriquez, Arçobispo de Sevilla, Inquisidor general en estos reynos.* — *Exortacion al Lector, en nombre del interprete.* — *Carta de Erasmo Roterodamo al Emperador.* — *Respuesta del Emperador a Erasmo trasladada de Latin en Romance Castellano* [3]. — *Diuision del libro, y su manera de proceder, assi en los ocho Capitulos primeros, como en las xxij. reglas que despues se ponen.*

1. En el tomo I del *Catalogue de la bibliothèque de M. Ricardo Heredia, Comte de Benahavis* (Paris, Paul, Huard et Guillemin, 1891), al num. 171, se cita esta edición, con la nota : « Édition extrêmement rare et que nous ne trouvons citée nulle part. »

2. Nótese esta afirmación.

3. La carta de Erasmo, y la respuesta del Emperador, son las mismas que figuran al frente de la edición de los *Coloquios* de 1532, que veremos luego.

— *Prologo del Author a vn amigo suyo, a quien endereço este libro.* — *Enchiridion del cavallero christiano* (ff. + — 2 vuelto hasta 169 vuelto). — *Tractado o Sermon no menos dulce que prouechoso, llamado Del Niño Iesu, y en loor del estado de la niñez Christiana. Compuesto en Latin por el famoso y gran doctor Erasmo Roterodamo, para que lo predicasse o prononciasse vn niño a los otros del estudio en la ciudad de Londres, sacado despues en Romance* (ff. 170 recto hasta 189 recto). — Advertencia del traductor (fol. 189 vuelto). — *Paraclesis, que quiere dezir : Exhortacion, de Erasmo, en la qual amonesta a todos los Christianos generalmente, a que muy de veras se exerciten en la doctrina de Iesu Christo, y de Filosofia Christiana* (ff. 190 recto hasta 200 vuelto).

En la Biblioteca Nacional se conservan hasta tres ejemplares de esta edición : el U-6550; el R-3594; y el U-1526. El primero, muy bien encuadernado, contiene además la *Preparacion y aparejo para bien morir* (Anvers, 1555), y los *Silenos de Alcibiades* (Anvers, 1555), de que luego se hablará. En todos la foja 48 lleva equivocadamente el número 47 [1].

El *Enchiridion militis christiani* fué una de las primeras obras de Erasmo. Escribiólo en el Castillo de Tournehens, propiedad de la Marquesa de Véere, á principios del siglo XVI. Se divide en trece capítulos, y su objeto principal es demostrar que la verdadera piedad no consiste en las fórmulas y ceremonias, sino en la sincera práctica de la virtud [2].

1. No ha dejado de llamarme la atención la semejanza de estilo entre esta traducción del *Enchiridion* hecha por el Arcediano de Alcor, y las versiones del resuelto erasmista Bernardo Pérez. Hasta la extemporánea alusión á Valencia que figura en el *Prólogo* del *Enchiridion*, cuando dice : « porque era lenguaje sabido : y entendido, *como lo es en Valencia el Romançe Castellano* », paréceme significativa. Es más : las letras B. P. H. que aparecen en el colofón de la edición de Lisboa de 1541, ¿ no pueden interpretarse : *Bernardo Pérez hizo* ?

2. Cf. Burigni, *Vie d'Erasme*, etc., I, 288-306, donde el autor expone brevemente, aunque con notable exactitud, las ideas capitales del *Enquiridio*. Al Arcediano de Alcor le llama Burigni « Alcoran » (p. 303).

No es este lugar propio para exponer las empeñadas controversias á que la publicación de la obra de Erasmo dió lugar, tanto en España como en otros países. Hubo quienes celebraron extraordinariamente el *Enquiridion* : tales fueron, entre otros, Adrián Barland, Pedro Mosellano, Guillermo Budeo, el Obispo de Basilea y Adriano VI. Hubo, por el contrario, quienes, como Ignacio de Loyola y otros teólogos, lo censuraron con bastante acritud. La obra fué traducida muy pronto al alemán (1521), al francés (1529), al inglés (1533), y al italiano (1543) [1]. Al traductor francés, Louis Berquin, Gentilhombre del país de Artois, á quien Badio llamaba « *el más sabio de los nobles y el más noble de los sabios* », le costó su inclinación á Erasmo el ser condenado á

1. He visto en la Biblioteca Nacional (signat. U-1585) el siguiente ejemplar de la versión italiana :

*Enchiridion* || *di Erasmo Rotero* || *damo, dalla lingua latina nella* || *uolgare tradotto, per M.* || *Emilio di Emilii Bre* || *sciano, cō una sua* || *cāzone di peni* || *tēza in fine.* || (*Grabado*) || *In Venetia.* || *A l'insegna di S. Hieronimo.*

En 16º. De 183 fojas. Signat. : A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, X, Y, Z ; de ocho fojas excepto la Z, que tiene siete. — En vez de folio 20, dice : 23 ; y en vez de folio 26, dice : 28. Letra romana.

Contiene :

Portada. — Soneto. — *Emilio di Milii alli lettori.* = *Vna picciola armatura per lo soldato Christiano.* — Canción del traductor, que empieza :

« L'alta uirtú che giu dal Ciel s'infonde
In ogni alma gentil, data fu in parte,
A la diuina parte,
Che regge questo fral corporeo uelo,
Per contemplar con ogni studio, ed arte,
Le prime, chiare, eterne, e piú feconde,
Non le cagion seconde,
Et trouar il camin che scorge al cielo. »

*Tavola.* — Colofón : *In Venetia, per Giouanni de Farri,* || *& Fratelli, ad instantia di Gio* = || *uanni da la Chiesa Pa* = || *uese. Ne l'anno* || *M. D. XLIII.* — A la vuelta del último fólio, un grabado que representa dos rollizos muchachos sosteniendo un templo, y en torno la leyenda : « *Nisi efficiamini sicut Parvuli, non intrabitis in Regnum Coelorum. Math. 18.* »

muerte por hereje, y quemado vivo el 17 de Abril de 1529 Berquin había traducido también al francés muchas otras obras de Erasmo [1].

El traductor castellano interpreta fielmente el original latino. No se detiene ni ante los párrafos más escabrosos, que dieron lugar á las más acerbas censuras contra Erasmo, cuyo evangélico espíritu pone de manifiesto la lectura de los mismos [2]. Sirvan de ejemplo los siguientes :

« El pueblo sin discrecion, piensa que toda la religion christiana se destruye, quando estas semejantes deuociones exteriores en cierta manera se reprehenden : y tambien porque reclama luego todo el mundo, y ladran vnos bozingleros predicadores que de buena gana les predican estas cosas, teniendo por ventura mas respeto a su interesse proprio, que a la gloria de jesu christo. Cuya supersticion grossera y santidad no verdadera me haze tantas vezes protestar, que yo no solamente no reprehendo los exercicios de los simples ni las corporales cerimonias de los christianos, especialmente las que por autoridad de la yglesia estan aprouadas, porque son algunas vezes indicios y muestras de deuocion : y otras vezes ayudan y aparejan a ella ; pero aun mas digo : que puesto caso que estas cosas sean en alguna manera mas necessarias a los principiantes que no han entrado tanto por este camino : y son como niños rezientes en la

1. Cf. Burigni, *Vie d'Érasme,* II, 110-120. — En la edición de las Obras Completas de Erasmo, impresa en Leyden, en 1703, ocupa el *Enchiridion* las cols. 1-66 del tomo V.

2. El discretísimo autor del *Diálogo de la Lengua*, tan parco en elogios, alaba de esta suerte la versión del Arcediano :

« *Martio.* Dejaos d'eso : tornad á vuestros libros, i dezid, ¿cuál es el otro romanzado de latin, que os contenta ?

*Valdés.* El *Enquiridion* de Erasmo, que romanzó el arzediano del Alcor, que, á mi parezer, puede competir con el Latino, cuanto al estilo.

*Martio.* Si el estilo Castellano, no es mejor, para Castellano, que el Latino, para Latino ; poco hizo el que lo romanzó.

*Valdés.* No es posible, que vosotros conzedais, que uno, que no sea italiano, tenga buen estilo en Latin » (ed. Usoz, p. 178).

Y el mismo Usoz dice con sobrada razón (p. XXXVII de su Introducción al *Diálogo de la Lengua* : Madrid, Alegria, 1860) que seria de desear que los Españoles trajeran alguna vez entre manos el *Enquiridion*.

doctrina y espiritu de jesu christo, hasta que crezcan y se hagan varones perfetos: pero que todavia no cumple que los perfetos las desechen tanpoco ni desprecien, porque a exemplo suyo no se escandalizen los mas flacos. Assi que yo aprueuo lo que hazes, con tanto que el fin y la intencion quanto a lo primero no sea viciosa, y demas desto, con tanto que no hagas hincapie ni te detengas en el escalon que esta puesto para subir mas arriba a cosas mas apropriadas a tu salud. Mas querer seruir y onrrar a jesu christo con cosas visibles por solo el bien que ay en ellas, y poner aqui la cumbre de la religion : y estar por esto muy vfanos y contentos de si mismos : y condenar a los que no lo hazen assi, y estar tan satisfechos con ellas, y tan asidos sin querer passar adelante dellas en toda su vida, y (por acabar en pocas palabras), querer se apartar de jesu christo, haziendo tanto caso solamente de estas cosas que no se ordenaron a otro fin mas de para ayudar algo al que quiere seguir a christo : esto es a mi parecer arredrarse de la ley que christo nos mando en el euangelio, que es toda espiritual, y quasi dar consigo en vn judaysmo : lo qual por ventura no es menos peligroso, que, estando sano deste mal, enfermar de otros grandes y manifiestos vicios. Harto mortal enfermedad es la de los vicios, pero yo a estotra tengo por mas incurable » (cap. VIII, Cánon 5 [1]).

---

1. Fol. 66 verso de la ed. Alcalá, por Miguel de Eguia, sin a. (*Op. omn.*, t. V, col. 32). — Todo este *Cánon 5º* es admirable. ¿ Cómo había de parecerle bien esa devoción á San Ignacio de Loyola ? Compárense las palabras de Erasmo con las del autor de los *Exercitia spiritualia*, cuando éste recomienda, por ejemplo, « *audire imaginariè planctus, eiulatus, vociferationes, atque blasphemias, in Christum, et Sanctos eius, illinc* (ex inferis) *erumpentes ; imaginario etiam olfactu fumum, sulfur, et sentinae cuiusdam, seu fecis, atque putredinis graveotentiam persentire* » (Quintum Exercitium) ; y aquél *secundus orandi modus* : « *oculis vel clausis, vel defixis in partem unam, neque huc et illuc motis* » (cf. *Exercitia spiritualia*, ed. Viennae Avstriae, in aedibus Caesarei Collegii dictae Societatis, Anno Dñi 1563, ff. 36-37 y 90), con las advertencias erásmicas, y se comprenderá fácilmente la razón del *resfriamiento* de San Ignacio.

Hombre tan discreto y prudente como Luis Vives (1492-1540), no sólo recomienda á los niños la lectura de : « Erasmi *Institutio Principis, Enchiridion. Paraphrases*, et alia eius permulta *pietati utilia* » (Epistola I, *De ratione studii puerilis : Op. omn.*, ed. Valentiae, I, 269), sino que dice de los mismos *Coloquios* : « Sunt et familiaria colloquia ab Erasmo conscripta, *quae non modo utilitatem, sed voluptatem quoque habent* haud sane exiguam, ut est vir ille exculto et urbano ingenio » (Epist. II, *De ratione studii puerilis. Op. omn.*, ed. Valentiae, I, 274).

O este otro famoso pasage :

« Id quod eo feci maturius, quod nonnihil metuerem, ne in superstitiosum istud Religiosorum genus incideres, qui partim quaestui servientes suo, partim ingenti zelo, sed non secundum scientiam, circumeunt mare et aridam, et sicubi nacti fuerint hominem a vitiis ad meliorem vitam iam resipiscentem, eum illico improbissimis hortamentis, minis, blanditiis in Monachatum conantur detrudere, perinde quasi extra cucullum Christianismus non sit. Deinde ubi scrupulis meris et inextricabilibus spinis pectus illius expleverint, ad humanas quasdam traditiunculas adstringunt, planeque in Iudaismum quemdam praecipitant miserum, ac trepidare docent, non amare. Monachatus non est pietas, sed vitae genus pro suo cuique corporis ingeniique habitu, vel utile, vel inutile. Ad quod equidem ut te non adhortor, ita ne dehortor quidem. Hoc modo commoneo, ut pietatem neque in cibo, neque in cultu, neque in ulla re visibili constituas, sed in iis quae tradidimus » (ed. Leyden, col. 65).

« Y escreuila aora assi tan de priessa, con temor que no viniesses a caher en poder de algun escrupuloso, como ay algunos, que con demasiado zelo, aunque sin discrecion, y a las veze por su interesse proprio : andan cercando la mar y la tierra, como dixo Christo a los Fariseos, y si por ventura les viene a las manos alguna persona que se quiera arrepentir de sus vicios y aplicarse a bien biuir, luego le arrebatan en justo y en creyente, y con importunas amonestaciones, con amenazas, y con halagos, trabajan por encerrarle en su monesterio. Como si no pudiesse ninguno ser christiano sin andar vestido de su cogulla o habito, y, despues que alla esta obligado a sus constituciones y cerimonias : y por ventura cargado de escrupulos, acaece a las vezes que lo que'l pobrezillo aprende, veemos que's a temer y no a amar. Yo te digo, hermano, que lo principal de la religion verdadera, que's la christiana, no consiste en meterte Frayle, pues sabes que'l habito (como dizen) no haze al monje. En la verdad aquella es vna cierta manera de biuir, que a vnos les arma, y a otros no, según la condicion, inclinacion, y conplision de cada vno ; por esso ni yo te conbido a ella, ni tampoco te quito la gana della. De vna cosa sola te auiso aqui : que no pienses questa solamente la santidad y culto diuino en el manjar, ni en el habito, como tengo ya dicho, ni en ninguna cosa destas visibles, sino en las que aqui te hemos señalado » (ed. Alcalá, fol. 135 vuelto).

La *Concio de puero Iesu, pronunciata a puero in nova schola Ioannis Coleti, per eum instituta Londini, in qua praesidet imago pueri Iesu, docentis specie*, fué publicada en París, por Erasmo, juntamente con el tratado *De copia* y otros opúsculos, en 1512 [1]. Es obra preciosa, y verdaderamente acomodada á la niñez. Fué traducida á diversos idiomas, entre ellos al francés (1543 [2]). En la edición de Leyden ocupa las cols. 599-610 del tomo V [3].

La versión de la *Paraclesis, id est, adhortatio ad christianae philosophiae studium* [4], no es enteramente fiel. A veces el traductor altera el sentido del original, como en estas frases :

1. *De duplici rerum ac verborum copia. De ratione studii et instituendi pueros commentarii. De puero Iesu concio scholastica et quaedam carmina ad eam rem pertinentia.* Paris. in aedd. Ascens. 1512-4º (apud *Graesse*, op. cit.).

2. *Le Sermon de Iesus Enfant, traduict par l'Amoureux de Vertu.* A Lyon, Thibaud Payen, 1543, in-16º (*Apud* Brunet, *Supl.* I, 457).

3. En el ejemplar que figura entre los libros de Usoz en la Biblioteca Nacional, entre las cols. 600-601, hay esta nota autógrafa del mismo D. Luis de Usoz y Rio : « Páj. 600. *Concio de Puero Iesu.* = Se tradujo al Castellano, i con el *Enchiridion*, impr. en Anvers, en 1555. está impresa. — i véase, en este tomo, á la paj. 1320 el = Carmen Iambicum. » En efecto, á la col. 1320, figura el : *Carmen Iambicum sub persona pueri Iesu praesidentis Scholae Coleticae.*

4. La primera edición parece ser de 1515, según Burigni (*Vie d'Érasme*, I, 330). En la Biblioteca Colombina, de Sevilla, existe también la siguiente :

« *Para* ‖ *clesis, id est, ad* ‖ *hortatio ad sanctissimum* ‖ *ac saluberrimum Christia* ‖ *nae philosophiae studium, ut uidelicet Evangelicis ac* ‖ *Apostolicis literis legendis,* ‖ *si non sola, saltem prima cu* ‖ *ra tribuatur, Autore Des.* ‖ *Erasmo Rote* ‖ *rodamo* (portada con ancha orla).

Folleto en 4º de 19 pág., let. redonda, 25 lin. en cada llana, sig. *a-b.* — *Basileae apvd Io. Frobenivm, Mense Febrvario. Anno M.D. XIX.* Al reverso de la última hoja hay un grabado. »

Así se describe el ejemplar en : *Biblioteca Colombina, — Catálogo de sus libros impresos, publicado por primera vez en virtud de acuerdo del Excmo. e Ilmo. Sr. Deán y Cabildo de la Santa Metropolitana y Patriarcal Yglesia de Sevilla, bajo la inmediata dirección de su bibliotecario el Ilmo. Sr. Dr. D. Servando Arboli y Faraudo, con notas bibliográficas del Dr. D. Simón de la Rosa y López.* Sevilla, Diaz y Carballo, 1894 (t. III, pág. 24).

Al folio 189 verso, del ejemplar U-1526 de la Bib. Nac., trae Usoz un recorte de cierto catálogo inglés, en que se cita la siguiente versión :

« at hae tibi sacrosanctae mentis illius vivam referunt imaginem, ipsumque Christum loquentem, sanantem, morientem, resurgentem » (ed. Leyden, col. 144).

« Pero estas escripturas santas, nos representan la viua ymagen de su sacratissima anima, y al mismo Iesu Christo hablando, sanando enfermos, muertos resucitando » (fol. 200 verso, ed. 1555).

Otras veces, como acontece al final de la obra, el traductor añade párrafos de su propia cosecha.

Es notable la siguiente declaración de Erasmo :

« Vehementer enim ab istis dissentio, qui nolint ab idiotis legi Divinas litteras, in vulgi linguam transfusas, sive quasi Christus tam involuta docuerit, ut vix a pauculis Theologis possint intelligi, sive quasi Religionis Christianae praesidium in hoc situm sit, si nesciatur. Regum mysteria celare fortasse satius est : At Christus sua mysteria quam maxime cupit evulgari. Optarem ut omnes mulierculae legant Euangelium, legant Paulinas Epistolas. Atque, utinam! haec in omnes omnium linguas essent transfusa, ut non solum a Scotis et Hybernis, sed a

« Yo en otras muchas partes lo tengo dicho, y agora lo torno a dezir, que de ninguna manera me parece bien la opinion de los que no querrian que los ydiotas leyessen en estas diuinas letras, traduzidas en la lengua que el vulgo vsa : esta opinion tienen algunos. O como si Iesu Christo vuiesse enseñado cosas tan entricadas, que apenas pudiessen ser entendidas, sino de vnos pocos Theologos, o como si el presidio y amparo en la religion Christiana estuuiesse solamente puesto en que no se entendiesse. Los secretos de los Reyes por

« 1380. — *Erasmus (D.). An Exhortation to the diligent studye of Scripture, made by Erasmus Roterodamus. And translated into English. An Exposition into the seventh chapter of the first pistle to the Corinthians*; title within a woodent border gothic letter, Rare, citron morocco, gilt and tooled sides, imperfect, and mended in several places, sold with all faults.

At Malborow, in the londe of Hesse. By my Hans Lust, 1529.

⁂ This book was forbidden to be read by Proclamation of Henry VIII. »

En la edición de Leyden ocupa la *Paraclesis* las cols. 137-144 del tomo V. Entre las cols. 140-141 del ejemplar de Usoz en la Bib. Nac., hay esta nota autógrafa del propietario : « Erasm. V, paj. 140. N. B. la parte *Vehementer enim ab istis dissentio etc.* que adoptó por epígrafe Seebohm. » Es el párrafo que citamos en segundo término en el texto.

Turcis quoque et Sarracenis legi cognoscique possint. Primus certe gradus est, utcumque cognoscere » (ed. Leyden, V, col. 140).

ventura cumple que no sean diuulgados, pero Iesu Christo lo que quiere es, que sus secretos muy largamente se diuulguen. Dessearia yo por cierto que qualquier mugercilla leyesse el Euangelio, y las Epistolas de S. Pablo, y aun mas digo, que pluguiesse a Dios que estuuiessen traduzidas en todas las lenguas de todos los del mundo, para que no solamente las leyessen los de Escocia, y los de Hibernia, pero para que aun los Turcos y los Moros las pudiessen leer y conocer, porque no ay duda, sino que el primer escalon para la Christiandad, es conocella en alguna manera. » (ed. 1555; fol. 193 recto).

Las reflexiones expuestas por Erasmo en el párrafo de la *Paraclesis* que acabamos de citar, fueron sin duda tenidas en cuenta por el traductor del *Enquiridion*, Alonso Fernández de Madrid, cuando en el Prólogo de su versión aboga valientemente por la traducción de la Sagrada Escritura en lenguas vulgares. El deseo de estos y otros ilustres reformistas se cumplió muy luego. El famoso protestante español Francisco de Enzinas tradujo del Griego el Nuevo Testamento en 1543 [1], teniendo presente la versión latina de Erasmo (1516); Casiodoro de Reyna publicó su traducción romanceada de la Biblia en 1569 [2], traducción que revisó Cipriano de Valera en 1602 [3]. Antes de todos se había distinguido Juan de Valdés por sus traducciones y comentarios de diversas partes del Antiguo y Nuevo Testamento.

Prevaleció sin embargo el sentir contrario á la opinión de Erasmo, y el haber introducido en España gran número de

1. Anvers, en casa de Estéban Meerdmann.
2. Basilea.
3. Amsterdam, en casa de Lorenzo Jacobi.

Biblias en romance fué uno de los principales capítulos de acusación contra el infeliz Julián Hernández, quemado vivo en Sevilla, por los años de 1557, después de crueles tormentos, acordados por la Inquisición [1]. Procesos inquisitoriales sufrieron también, por causas, si no idénticas, análogas, el insigne hebraista Benito Arias Montano (cuya causa duró desde 1576 hasta 1580), y los no menos ilustres teólogos de Salamanca, Juan Grajal, Martín Martínez de Cantalapiedra, y Fr. Luis de León [2].

La versión del *Enquiridión* puso al Arcediano de Alcor en relaciones con Erasmo. Hallándose el Arcediano en Palencia, á 10 de Diciembre de 1527, escribió á su amigo el erasmista Luis Núñez Coronel, dándole cuenta del escándalo promovido en aquella ciudad por el franciscano Fray Juan de San Vicente, con sus predicaciones contra Erasmo, motivadas por la versión del *Enquiridión* [3]. Coronel tradujo la carta al latín y se la remitió al maestro, quien de esta suerte pudo conocer á su nuevo admirador.

De la vida de Alonso Fernández de Madrid se sabe bien poco. Nació en Palencia en 1474, y fué hijo de don Pedro González de Madrid. Protegióle en su juventud el Arzobispo de Granada, Fray Hernando de Talavera, quien cuidó de que recibiese, en unión de otros adolescentes de su edad, piadosa educación. Más

1. Cf. Raimundo González de Montes : *Artes de la Inquisizion Española* (trad. impresa por Usoz en 1851, según el texto latino publicado en Heidelberga, en 1567). Cipriano de Valera : *Tratados del Papa y de la Missa* (1588), reimpresos también por Usoz en su preciosa colección de *Reformistas antiguos españoles*.

2. Cf. Tomás González Carvajal : *Elogio histórico del Doctor Benito Arias Montano*. passim. — M. Ménendez y Pelayo : *Historia de los heterodoxos españoles*; t. II. — *Segundo proceso instruido por la Inquisición de Valladolid contra Fray Luis de León*, con prólogo y notas del P. Francisco Blanco García (Madrid, Luis Aguado, 1896). — Gallardo, *Ensayo*, IV, col. 1328, num. O.

3. Cf. Ed. Boehmer : *Erasmus in Spanien (Jahrbuch für romanische und englische Literatur*; Bd. IV, 1862, pág. 158 y ss.)

tarde fué Canónigo de la Iglesia Palentina y Arcediano del Alcor, llegando á ser Vicario General de don Francisco de Mendoza, cuando éste fué Obispo de Palencia. Falleció en Palencia, á 18 de Agosto de 1559, cuando tenía 85 años de edad, y recibió cristiana sepultura en la capilla de San Ildefonso de aquella Iglesia. Sus contemporáneos le tuvieron por « varon de mucha virtud y bondad, muy estudioso y honesto [1] ».

En cuanto á sus obras, además de las traducciones mencionadas, consérvase de él una versión del opúsculo de Juan Bernal Díaz de Luco : *Doctrina y amonestacion caritativa, en la qual se demuestra no ser licito a los cristianos ricos, que dejen de socorrer con lo que les sobra a los pobres que tienen presentes, por guardarlo para remediar a los venideros* (Estella, Guillermo de Millis, 1547).

Pero la producción más notable del Arcediano, es la rotulada: *De la antigüedad y nobleça de la Ciudad de Palençia*, obra que aún permanece inédita [2] y que contiene multitud de noticias curiosísimas. Conócense de ella, por lo menos, dos manuscritos [3] : uno, mencionado por Gallardo [4] y perteneciente á la Biblioteca Salazar (hoy en la Real Academia de la Historia); y otro, el signado G-80, de la Biblioteca Nacional de Madrid, que consta de 616 folios, de letra del siglo XVI, y lleva el siguiente rótulo :

1. Nic. Antonio : *Nova*, I, 23 ; y ms. G-80 de la Biblioteca Nacional Matritense, que contiene la obra del Arcediano : *De la antigüedad y nobleça de la Ciudad de Palençia*.

2. Sólo se ha publicado la parte de la *Silva Palentina* referente á las Comunidades, en la *Colección de documentos inéditos para la Historia de España* (II, 331).

3. Otro se cita en el Catálogo de la Biblioteca de D. Gaspar de Guzmán (Gallardo : *Ensayo*, IV, 1484).

4. *Ensayo*, II, 1011. Es un ms. en folio, de letra del siglo XVI, escrito por los años de 1556. Lleva notas marginales de puño del cronista Antonio de Herrera, que las puso el año de 1611, cuando estuvo en Palencia. Al final trae la *Vida* del ilustrísimo fray Hernando de Talavera, Arzobispo de Granada. Gallardo cree que este ms. es el original.

*De la Antiguedad y | Nobleça de la Ciudad de | Palençia | Y sus fundaçiones y distrui | çiones en veçes diuersas y de | su ynsigne Iglesia | Y otras | Cossas Notables que en ella ay. | Juntamente | con los Nombres de los | Prelados que en ella han | Pressidido y concurrencias | señaladas en tiempo de | cada vno.*

A pesar de estar escrita la obra en los últimos años de la vida del Arcediano, todavía conservaba su fervor erasmista cuando al recordar la muerte del Doctor de Rotterdam, decía en la citada historia (ff. 359-361):

« Porque la memoria de los claros varones muchas veces se pierde, por no haver quien sus cossas señaladas ponga por escripto, pareçiome cossa justa que en este memorial se haga mençion del famoso doctor Erasmo Roterodamo, que en este año de 1536, a 10 de Julio, murio en Alemania, en la ciudad de Basilea, haviendo vivido catholicamente setenta años y ocho meses; el qual fue de nacion Olandes, de una çiudad llamada Roterdama, Bassallo del Emperador Don Carlos nuestro señor. Florecio en este tiempo y muchos años antes en las letras divinas y humanas, y aunque desque ovo 20 años de su hedad, los Prinçipios por do fue conosçido fueron letras de humanidad, como Gramatica, Retorica, Poessia, Philosofia Moral y exerçiçio de las lenguas griega y latina y hebraica, y Luciano y algunas obras y translaçiones de los autores Griegos, como fueron Plutarco, Luçiano y algunas obras de Sanct Grisostomo y otros mas, despues que començo a gustar las letras de la sagrada Scriptura y sacros Doctores, hiçose gran Varon en la sacra Theologia, no la escolastica y disputatiua, porque en la demonstracion desta no quiso tanto ocuparse, y aun por no curar el de aquellos Principios, tomaron algunos ocassion de deçir que escriuia cossas que se le podrian reprehender, mas como quiera que sea, el hiço singulares translaçiones de todo el Testamento nuevo de Griego en Latin, con grandes y sotiles annotaciones y otros comentarios en forma de Parafrases sobre los quatro euangelios y actos y Epistolas de los Apostoles, en que dio mucha luz a los que por no traer consigo siempre las Glossas ordinarias de los santos doctores, dexauan de entender muchas cossas del Testamento nuevo. Hiço y escriuio en su Vida tantos Volumines de libros, que pocos han bastado a los poder leer, cuyos Cathalogos por su gran Proligidad y porque anda Impresso, no le pongo en este lugar. Tuuo otra cossa harto buena, que en sus scripturas mete lo dulçe con lo prouechosso, y en las cossas graues y de su Authoridad puso tanta sal con su estilo, que al sabor desto todo el Mundo holgaua de leer sus obras, y muchas dellas se trasladaron de latin en Romançe y en otras lenguas bulgares. No hay duda sino que el pudiera y deuiera mas recorrer y remitir lo que

escriuia, porque, segun el deçia, no paria las obras, sino abortaualas, y de aqui se le recreçieron muchas controuersias y questiones de otras personas Doctas, que, a veçes con buen çelo, y a veçes, segun se deçia, con alguna Passion, le molestaron con sus inuectiuas y criminaçiones, mordiendole reçiamente, y aun querian dar a entender que no sentia bien de algunas cossas aprouadas por la Iglesia, y a esta causa prohiuieron que unos Colloquios suyos no se vendiesen, lo qual le obligo a escriuir algunas apologias y respuestas en su defenssion, de que sus emulos e contradictores tomaron mas ocassion de le perseguir; quien aya tenido mas raçon, dexolo a la determinaçion de la Iglesia y de quien mejor lo sabe. Una cossa se, que por sus scripturas fue estimado y conosçido en la mayor parte de la Christiandad. Porque en Italia, Françia, Alemania, Hispaña, Inglaterra, Polonia, Bohemia, y en otras todas partes, tuuo defenssores que le fauoreçian, y tambien emulos que le contradeçian, tanto que en un tiempo no se hablaua en otra cossa sino en quales eran erasmistas y quales antierasmistas, conuiene a sauer, amigos o enemigos de Herasmo, y aun aca en España ouo sobre esto no pocas disputas y ayuntamientos, y escriptos de personas religiossas que le fueron muy contrarias, porque a la Verdad el se ouo en sus obras y escripturas algo mas libre y asperamente que los tiempos entonçes pidian; en fin, el passo su carrera como lo han hecho otros muchos claros Varones en todas facultades, a los quales nunca faltaron estoruos y estorpieços, ahora por culpa agena, ahora por descuydo suyo; a lo menos podemos decir con verdad que los santos Doctores Hieronimo, Augustin, Hambrosio, Hilario, Chrisostomo, Çipriano, Arnobio, Origines, y tambien Seneca y otros muchos authores, le son en cargo porque de tal manera passo sus obras y corrio las faltas que los Impressores hauian hecho en ellas, y Repartio sus Volumines en tal horden, poniendo lo propio de qualquiera Autor de los sobredichos muy bien encomendado, y apartando lo que no era suyo, y añadiendo tales scholias y declaractiones en las cosas obscuras, que de oy mas se leeran todos aquellos libros con mayor fructo y prouecho; en medio de sus Persecuçiones, le socorrio nro Señor con fauor de Personas muy preheminentes, porque los santos Padres Leon Xo, Adriano 6o, Clemente 7o, el inuectissimo Çessar Don Carlos Vo, Rey de Romanos y de Ungria, su hermano, y los Reyes de Françia e Inglaterra, y otros muchos señores ecleçiasticos y seglares, le dieron mucho calor con sus cartas y socorros. Viuio y murio harto pobre, y en fin hiço su testamento, en que repartio esso poco que tenia en tres partes. Una en cassamientos de Donçellas pobres. Otra a mançebos que no tuviesen con que estudiar, y la terçera a viejos enfermos que no lo pudiesen ganar. »

Nicolás Antonio [1] dice que se atribuye también al Arcediano

1. *Nova* I, 23.

cierto libro, rotulado : *Memorial de los tiempos*, que no logró ver, y que tal vez sea un *Compendio de las historias y reyes de España, desde D. Pelayo al Emperador Carlos V*, que se atribuye á cierto Alonso Hernández en el inventario de la Biblioteca de D. Gaspar de Guzmán [1].

El docto teólogo y humanista Antonio Honcala, de Yánguas, discípulo de Lebrixa, en su raro libro : *Grammatica Propaegnia, seu lusus pueriles in grammatica re, atque in aliquot Scriptorum, sive sacrorum, sive profanorum loca observationes*, da también curiosas noticias del Arcediano del Alcor, cuyas virtudes y erudición encomia. Le atribuye unos *Laudum divinarum Epitomes*, donde corrigió y purificó el texto corriente. Dice asímismo que declaró muchos lugares oscuros de la versión que su hermano Francisco Fernández de Madrid (antecesor suyo en el canonicato de la Iglesia Palentina y en el arcedianato del Alcor), había hecho de los *Diálogos de próspera y adversa fortuna* del Petrarca [2], llenándolos de anotaciones marginales. Según todas las probabilidades, escribió también Alonso Fernández la *Vida* de su protector Fray Hernando de Talavera, Arzobispo de Granada. Vióla Gallardo al final del ms. de la *Silva Palentina*, perteneciente á la colección Salazar [3].

3. — *Colloquio intitulado institucion del Matrimonio cristiano. Valencia, 1528, En-4°.*

1. Gallardo, *Ensayo*, IV, 1484.

2. Valladolid, 1510. Poseo un ejemplar, falto de portada y de final, de esta edición gótica. A. Farinelli la cita en su estudio : *Sulla fortuna del Petrarca in Ispagna nel Quattrocento* (Torino, Loescher, 1904 ; pág. 2).

3. *Ensayo*, II, 1011. La *Vida* comienza en el folio 223, y va de la misma letra que el resto del manuscrito. Gallardo dice : « no sé si será del mismo autor », pero es probable que lo sea, por aquello que escribe Nicolás Antonio (*Nova*, I, 23), de que el Arcediano « ab Illustrissimo illo Antistite urbis Granatensis Ferdinando de Talavera, una cum aliis adolescentibus in pietate educatus, &ª ».

Hay ejemplar en la Biblioteca Real de München, según me comunica el Dr. Arturo Farinelli.

« ENESTE PRESENTE TRATADO SE CONTIE||NEN *tres Colloquios de Erasmo en roman || ce muy utiles y necessarios para que to || do fiel christiano* || ..... (S. n. d. l.) 1528. — En 4° de 36 ff. sin num. — *Collo || quio de Erasmo lla || mado Mempsiga || mos : entre Eulalia y || Xanthippe. De nuovo || emendado. || Una carta de Erasmo al Emperador : con la respuesta || del emperador a erasmo. Tra || sladadas de latin en romancé. Las mesmas cartas en latin.* (S. n. d. l.). *Anno de 1528*, 12 ff. sin num. — *El primero del segundo tra || tado de los Colloquios de Erasmo || traduzido de latin en lengua || Castellana. Por el pro || thonotario Luys || mexia. || 1528.* (S. n. d. l.). — Los tres folletos en un volumen, pequeño en 4° gótico, portadas en orla, texto con márgenes deterioradas, capitales de adorno; becerro Laval., tapas con orlas floreadas y adornos de ramaje grabados en oro. (Antigua encuadernación del siglo XVI°, algo deteriorada).

« *Ediciones rarísimas no citadas por los bibliógrafos; cubiertas de una encuadernación que se podría atribuir al célebre impresor y encuadernador Geoffroy Tory.* »

Así ví anunciada esta obra en en el : *Catalogue d'une importante bibliothèque composée d'ouvrages anciens, rares et précieux. Ancienne bibliothèque de D. de Salvaing de Boissieu* (Grenoble, Librairie Dauphinoise, 1897), al número 668 de la pág. 113. Procuré hacerme con el ejemplar, pero llegué tarde; lo adquirió, según mis noticias, cierto librero de Gante. No tengo, pues, más informes que los del Catálogo, que he traducido, en la parte francesa, literalmente.

Es sin disputa este libro uno de los más raros del mundo. No encuentro citada la edición por ningún bibliófilo. Sospecho que la impresión es de Sevilla.

Ignoro si el Protonotario Luis Mexia sería pariente de los hermanos Pedro y Cristóbal Mexia, erasmistas también. Pero es sabido cuando menos que aquél escribió el : *Appologo de la ociosi-*

*dad y el trabajo, intitulado Labricio Portundo, donde se trata con marauilloso estilo de los grandes males de la ociosidad, y por el contrario de los prouechos y bienes del trabajo,* obra que glosó y moralizó el aventurero humanista Francisco Cervantes de Salazar, discípulo del Maestro Alejo Venegas, imprimiéndola en Alcalá de Henares, en casa de Juan de Brocar, por los años de 1546, juntamente con el *Dialogo de la dignidad del hombre* del Maestro Oliva y la traducción (por el mismo Cervantes hecha) de la *Introduccion y camino para la sabiduria* del ilustre Luis Vives [1].

Brunet, á la col. 1041, del tomo II de su *Manuel,* cita esta otra edición de los *Coloquios* en romance :

« *Los coloquios de Erasmo, traduzidos en lengua castellana.* En Sevilla, Juan Cronberger (al final : 1529), en 8° gót. »

Y añade :

« Esta edición lleva en el antiguo catálogo de la Biblioteca del Rey la signatura, Z, 1180; otra, impresa en Toledo, *á costa de Cosme Damian mercador de livros,* el 1° de Febrero de 1530, en 8°, aparece descrita por Mattaire y por Panzer [2]. »

En efecto, Maittaire, en el tomo V de sus *Annales Typographici* [3], cita :

*Los Colloquios de Erasmo, en lengua* [4] *Castellana* : fueron impre-

1. El *Apologo* de Mejía es el primero de los tres tratados. Cervantes dedica su glosa al Arzobispo de Toledo D. Juan Martínez Silíceo. Pueden verse detalladas descripciones bibliográficas de esta edición en el *Ensayo* de Gallardo (II, col. 383-384), en el *Catálogo de la biblioteca de Salvá,* y en la *Tipografía Complutense* de J. Catalina García. Se hizo nueva edición de los tres opúsculos en Madrid, Sancha, 1772.

2. Graesse, en su *Trésor* (II, 496; VII, 283) cita también estas ediciones de Sevilla y Toledo, siguiendo á Brunet. Síguele asímismo Escudero y Perosso en su *Tipografía Hispalense* (num. 282). Vid. G. W. F. Panzer : *Annales typographici, ab artis inventae originae ad annum MD.* Nürnberg, 1793-1803.

3. *Annalium Typographicorum Tomus quintus et ultimus*; etc. Opera Michaelis Maittaire, A. M. Londini, Apud Gul. Darres et Cl. Du Bosc. M.DCC.XLI. Pars prior, pág. 373.

4. Maittaire trae « lingua » pero no creo esté así en el original.

midos en la ymperial ciudad d' Toledo a costa de Cosme Damian mercader de libros; Acabarōse [1] primero dia de Febrero [2] de Mil quinientos, et treynta annos; en Sant Pedro Martyr. — 8° Toledo [3]. 1530.

Respecto á la edición de 1529, lleva el siguiente rótulo :

*Los coloquios || de Erasmo varō doctissi || mo y eloquentissimo : tra || duzidos de latin en lēgua || castellana : porque los q̄ || no entienden la lengua la = || tina : gozen assi mismo de || doctrinà de tā alto varō || . 1529.*

Colofón : *Fuerō ipressos ēla muy noble z leal cibdad d' Seuilla por Iuā crōberger. Año de M. d. xxix. a. xxviij. dias de setiembre.*

En 8° menor. 192 ff.

Hay ejemplar en la Biblioteca Nacional de Paris (signatura : *Réserve. Z. 2440*).

En la Biblioteca Universitaria de Valencia, tan rica en curiosidades bibliográficas, se conserva ejemplar de otra ignorada edición de los *Coloquios*. Lleva la signatura : 101-4-38, y su descripción es como sigue :

*Colloquios fa || miliares compuestos en latin por || el muy Ecelentᵉ varon Desiderio || Erasmo Roterodamo Dotor en || santa teologia y del cōsejo de sus || majestades. Traduzidos muy fiel || mente en nuestra lengua castella || na : por vn muy sabio varon : y en || cada Colloquio va su argumen || to del interprete que declara la || materia de que trata.*

8°. Sin fol. 195 ff. Gót. — Sin l. a. ni imprenta. — Portada encerrada en orla Renacimiento.

Contiene :

*Argumento y protestacion del interprete.*

*Una carta del interprete a su padre de la Orden de San Francisco.*

*Colloquio llamado Puerperio.*

---

1. Maittaire : « Acaberōse ».
2. Maittaire : « Febraro ».
3. Maittaire : « Tolede ». El Sr. Pérez Pastor, en su libro sobre *La imprenta en Toledo*, omite esta edición, y no cita la noticia de Brunet.

*Id. ejercicio pueril.*
*Id. peregrinacion.*
*Id. matrimonio.*
*Id. combite religioso.*
*Cartuxano.*
*Id. Sabiduria.*
*Id. Franciscano.*
*Id. Proci et virginis, que es de un mancebo que desseaua casarse con una doncella.*
*Colloquio senilis, que quiere dezir de viejos.*
[Colloquio] *llamado mortuorio.*
*Una carta que Erasmo embio al Emperador.*
*La respuesta del Emperador a Erasmo.*

Los ocho primeros coloquios están traducidos por un intérprete; los tres últimos por otro (el Protonotario Luís Mejia).

Sospecho que esta edición es del año 1528.

La *carta* del intérprete, documento interesantísimo para la historia del erasmismo español, dice como sigue :

« SIGUESE VNA CARTA DEL INTERPRETE DE ESTOS COLLOQUIOS, ESCRITA A VN PADRE DE LA ORDEN DE SANT FRANCISCO, GUARDIAN DE ALCALA DE HENARES, SOBRE CIERTAS COSAS QUE CONTRA ERASMO DIXO :

Muy reuerendo Padre : ya V. R. sabra, assi por dotrina como por esperiencia, que los que tienen por officio de enseñar en publico, de muchos son conocidos a quien ellos no conocen, y por esto no le marauillara de recebir esta carta, aunque el estilo ꝛ la firma le sean estraños. La causa sobre que a V. R. escriuo, bien conozco que no suffre la impropiedad y pobreza de nuestra lengua : pero dexela de escriuir en latin por no ofender a V. R. con la muchedunbre de ranzios y escabrosos barbarismos que en la escuela de teologia, *a primis, vt aiunt, vnguiculis*, aprendi; ꝛ quise mas escreuir en mal romance que en mal latin, porque en lo primero terne por escusa el defecto natural, y en lo segundo ningun descargo me parece que quita de verguença a mi ni a qualquiera teologo que tenga ignorancia de buenas letras.

E sabido, entre otras cosas que en loor de V. R. me fueron dichas, que

viendo ciertas palabras que Erasmo dize en disfauor de las religiones [1], V. R. a tomado el patrocinio de todas las ordenes. E publicamente predicando, ha hablado contra su dotrina y aun contra su persona. E porque, pues ya lo ha començado, sepa quan grande negocio emprendio, quiero uertir de lo que yo se de la persona y dotrina de Erasmo, que aunque es poco, sera por auer hablado con personas que le han mucho comunicado, mas de lo que por relacion de otros podra alla saber, y despues dire mi parecer sobre lo que V. R. a dicho.

Erasmo, segun muestran sus obras y el testimonio de los que le conocen, es hombre muy ingenuo y libre en sus costunbres y dotrina : es honbre que se precia solamente de ser christiano, y parecele que sobre este titulo ninguno otro ay ni puede auer que mas honrroso sea : ꝛ de aqui le viene que aborrece la muchedunbre de los renonbres que de las diuersas religiones han redundado,

1. Y singularmente de la orden franciscana, de la que habla Erasmo en uno de sus coloquios, y á la que se refiere esta composición *erasmista* del *Cancionero* de Barbieri :

« D'aquel fraire flaco y cetrino,
guardaos, dueñas, dél, qu'es un malino.

Ni deja moza, ni casada,
beata, monja encerrada,
que dél no ha sido tentada ;
y este es su oficio de contino.

De vidas agenas inquisidor,
de muchos famosos disfamador ;
pues dí, de zizañas predicador,
¿ siguió San Francisco este camino ?

Aunque le vedes tan flaquillo,
echó en una dueña un frailecillo :
yo no quise ir á decillo,
porque fué, señores, su padrino.

Para mantillas y pañales
vendió ó empeñó las Decretales,
y él, malo con todos sus males,
no tiene juicio divino.

no porque le parezcan a el mal las religiosas costunbres, antes en todas sus obras las aprueua y enseña, sino porque le parece — como tanbien a sant Pablo le parecia — ser tenido en poco el titulo de christianos quando sobre el se toman otros con tanta affecion y pertinacia, que mas ligeramente sufra vn religioso qualquiera cosa que sea en mengua de la gloria de Christo, que vna liuiana palabra que menoscabe la honrra particular de su religion; y aun lo que peor es que algunas vezes tan diuiso esta Christo en nosotros, que por perseguir los particulares interesses, opiniones y porfias de nuestras religiones, llegamos hasta oluidar la general virtud de toda la religion christiana, que es la charidad euangelica: lo qual no se haria si, siendo religiosos, de solo el nonbre de buenos christianos nos preciassemos, y solas aquellas cosas nos offendiessen que menoscaban la gloria deste nonbre: aquellas nos agradassen que la adelantan: aquellas costunbres abraçassemos que mas con este nonbre se pueden perseguir: y finalmente, este solo nonbre tomassemos por blanco z hito donde encaminasemos todas nuestras obras, pensamientos, palabras, dotrinas y disputas, y dexando de predicar a nos mesmos, a solo este predicassemos y sola su gloria y alabança buscassemos. Yo creo que como la bienauentu-

---

La moza que vee livianilla,
no deja el buen fraire de seguilla,
y, hasta tomarla en la losilla,
jamás no la pierde de tino.

Tiene tan alto el pensamiento,
los cascos tan llenos de viento,
qu'el quedará sin nengún tiento,
si no le atajan el camino.

Pues caza d'arena y palo de ciego,
bordón de romero con brazo gallego,
en fraire tan malo que de tí reniego,
hipróquita triste y beguino.

En fin, que ni fué, ni será, ni es
ninguno tan malo ni tan descortés,
y porque después de mí no os quejés,
catá que os declaro el camino. »

(*Cancionero musical de los siglos XV y XVI*, transcrito y comentado por Francisco Asenjo Barbieri. Madrid, sin a. Pág. 221.)

rança de todos los honbres consiste en tornar, por ser glorioso ꝛ beatifico, a aquella fuente y principio de donde segun el ser natural emanaron, assi ninguno de los que religiosos nos llamamos puede gozar de la bienauenturança que en este mundo los perfectos posseen, hasta que las reglas en que biuimos nos tornen a aquella fuente de pureza euangelica de donde emanaron. Entonces abran hecho Augustino, Benedicto, Francisco, Dominico ꝛc. en nosotros lo que quisieron hazer, quando nos vuieren hecho perfectos christianos, de lo qual estan muy lexos gran parte del vulgo de nuestras religiones, que sin leuantar el pensamiento a aquel fin para que fueron hechas, se detienen ꝛ hazen assiento en solas las cerimonias *quae circa victum ꝛ conuictum*, para sola la honestidad exterior nos fueron dadas.

Bien se que me voy de rienda, mas perdoneme V. R., que como la mayor parte del descontentamiento en este caso tengo de mi, *loquor in amaritudine animæ mee*. Tornando a la persona de Erasmo, digo que el es honbre muy sabio en todo genero de letras, diuinas ꝛ humanas; es muy conocido ꝛ fauorecido de todos los principes ecclesiasticos ꝛ seglares de la christiandad, a los quales ha ganado, assi con la sinceridad de su vida ꝛ dotrina como con la facilidad ꝛ dulçura de su lengua ꝛ pluma, en lo qual creo que es oy el mas insigne honbre de nuestro tiempo, ꝛ aun de muchos de los passados. Vea V. R. P. con quanto tiento se deue tomar contienda con tal persona, y quan seguro es salir honbre de ella lo mas presto que pudiere, saluo si a alguno le faltasse tanto el seso, que quanto Erasmo es mas eminente entre los sabios, mas honrra pensase ganar en la contienda que contra el tomase. Mas a quien esto le pareciesse, no la auia de tomar predicando ni hablando con el vulgo, que es gente mas aparejada para alborotar las tales contiendas, que para honrrar los contendedores, sino escriuiendole a el su parecer, para que con el se guardasse la ley euangelica y con los otros se ganassse la honrra que dios permite, como algunos ya lo an hecho, aunque les a acaecido lo que al mosquito con el elefante, que presume de enojalle y con la menor arruga de su cuerpo pierde la vida, y aun no le haze poca honrra en que, siquiera para matalle, haga cuenta del. *Sed de hoc plus satis*.

Quanto a lo que V. R. hizo, pareceme que nacio de pio y religioso zelo, pero temo que no aya sido *secundum scientiam*, aunque V. R. tenga mucha, en lo qual si hierro le suplico me perdone, y lea todo lo que en esto dixere como palabras de persona que tiene el mesmo desseo de V. R., aunque del todo no conforme con su parecer; quiero dezir, que por honrra de las religiones V. R. hablo en este negocio, y por la mesma causa fuera yo de parecer que no se hablara en el, y para que entienda en este caso mi motiuo, trayga a la memoria una general dotrina que de todos los sabios antiguos, assi filosofos como teologos fue guardada : que las cosas sagradas, quanto en mas acatamiento queremos que sean tenidas, tanto menos deuemos dar ocasion a que anden en

lenguas de muchos, especialmente vulgares. Queste aya sido parecer de los antiguos filosofos, da testimonio aquella ymagen de Arpocrates que (segun dize Marcon Varron) se ponia en los templos con el dedo sobre la boca, haziendo señal que ninguno osase hablar ni poner en disputa lo que de alli a dentro estaua. Muestrase assi mesmo auer sido deste parecer los antiguos teologos, en el velo con que por mandado de dios encerrauan el santuario, que no pudiesse ser visto del pueblo. E a este proposito parecen ser dichas las primeras palabras del psalmo lxiiij., que donde nosotros segun los lxx. interpretes dezimos : *Te decet hymnus deus in Sion*, ꝛc., dice la letra hebrayca i traslada Sant Jeronimo : *Tibi silentium laus deus in Sion*, que quiere dezir : tu alabança es callar, Señor Dios de Sion. De donde cogemos que assi los que siguieron el conocimiento tanto quanto de lunbre natural, como los que fueron por dios alunbrados, todos tuuieron por cierto que entonces los grandes y espirituales misterios son mas acatados ꝛ tenidos en mucho, quando menos son tratados del pueblo i menos andan en lenguas de vulgares ; y a este proposito creo yo que como Christo quisiesse que su euangelio fuese general dotrina para todos los estados y condiciones y edades de honbres, y que de todos fuesse leydo y con mucha familiaridad frequentado, los grandes misterios que en el ay los cerro y escurecio con palabras misticas, de tal manera que traydos entre las manos no puedan ser vistos sino de solos aquellos *quibus ipse tradiderit clauem scientie*, sin la qual quantos silogismos y formalidades se aprenden en las escuelas, aprouechan muy poco. Deste principio podra V. R. conocer que las religiones, quanto mas acatadas quisieremos que sean o por cosa mas diuina tenidas, tanto menos deuemos dar ocasion a que nuestras cosas vengan en disputa, porque algunas cosas reuerencia el pueblo en nosotros por diuinas, que si puestas en disputa se allegassen, al cabo se hallarian ser menos que humanas, ꝛ aunque no sean malas, pero es bien que no se ponga en platica lo poco que valen, porque por ellas no se venga a pensar que son tales todas las demas. Bien se que me respondera V. R. que el no començo a poner en platica si los votos ꝛ las otras tradiciones monasticas son de derecho diuino o de tradicion humana, antes porque lo hallo ya tocado por Erasmo lo quiere contradezir. A esto yo respondo lo que antiguamente se trato en prouerbio, que *tutius est non mouere camarinam*. E si mas claro quiere que le diga mi parecer, doyle vn consejo que de palabra y exenplo muchos dias ha recebi de vn amigo mio, y es que quando la honrra de alguno quisieremos guardar, no resistamos al que començare a dezir mal del, porque irritado buscara otros males mayores con que apoyar los que vuiere dicho, y por esso en tal caso es muchas vezes mejor dexar caer las primeras palabras, para que ni los presentes aduiertan en ellas, ni quien las començo sea prouocado a dezir mas. Assi digo en este caso, que por essas palabras de que V. R. se ofendio, infinitos passaran sin mirar en ellas, ꝛ si la materia se comiença a ventilar, de todos seran miradas, ꝛ sobre ello podrase correr vno de dos peli-

gros : o que lo que Erasmo dize, puesto en disputa se halle ser verdad; o que los que le quisieren defender hagan razones tan aparentes, con que de muchos creydo sea, porque, como Aristotiles dize : *Sepe contigit, multa falsa veris esse probabiliora*. Por lo qual, si a V. R. parece, yo le suplico que se dexe desta contienda que *tenuiter* se caera, ꝛ las religiones, si no son de dios, no miente Erasmo, ꝛ si lo son, no bastara su dotrina a las ofender, quanto mas que si yo no me engaño, nunca fue tal su intencion, puesto que algunas vezes en qualquiera cosa que hable es *aliquantulum nimius*, y en esto no nos agrauia mas a nosotros que a todos los estados del mundo en quien reprehende lo que mal le parece, mostrandoles lo mucho en que se tienen ꝛ lo poco en que por sus culpas merecen ser tenidos. Por lo qual me parece que todos le deuemos muchas gracias, pues nos aduierte de lo que no hazemos ꝛ nos enseña lo que deueriamos hazer. E ¿como recibiran sus buenos consejos los pontifices, cardenales de la yglesia, los reyes ꝛ señores, ꝛ todos los estados, si menospreciamos nosotros la parte que dellos nos cabe? E ¿como ternan humildad los principes ꝛ columnas de la christiandad para recebir sus saludables reprehensiones si no la tuuieremos nosotros, que somos heces del mundo? ciertamente yo temo que este señorio que sobre todo el mundo auemos cobrado, tanto le querremos encunbrar, que subiendo la obra de nuestra presuncion mas de lo que sufren los cimientos de nuestra virtud, demos con todo junto en tierra ꝛ se comiençen las gentes a desengañar en muchas cosas para con nosotros. Pero en esto no me quiero estender mas, por tornar a concluir el proposito que començe, que es suplicar a V. P. se dexe de lleuar adelante lo que a començado. Lo qual me parece que deue hazer por las causas que arriba he dado. *Videlicet*, porque a la honrra de todas las religiones cunple no prouocar a ñadie para que ponga en disputa nuestras cosas. E porque las palabras de Erasmo tienen algunos buenos entendimientos, con los quales ligeramente podra, quien quisiere, defendelle. ꝛ lo tercero ꝛ mas principal, porque como ya he dicho, Erasmo es persona muy valerosa ꝛ por todo el mundo tiene amigos ꝛ aficionados a su dotrina, la qual es muy santa ꝛ catolica ꝛ no luterana, como segun me an dicho V. R. dixo; ꝛ si desto quiere manifiesto testimonio, lea vna obrilla que hizo *de libero arbitro contra Lutherum*, donde no solamente le contradize en aquel articulo, mas aun le reprehende que por remediar las peruersas voluntades de los eclesiasticos aya querido engendrar escandalos y horrores en los entendimientos, mostrando que porque ellos se estiendan a mas de lo que pueden, no se les deue negar del todo el poderio que tienen, porque los semejantes remedios, segun el dize, son como al que tiene lisión en el lado izquierdo querelle abrir, haziendole contrecho del derecho. Estas ꝛ otras muchas cosas que el en aquella obrilla dize, muestra claro quan *ex diametro disideat ab homine, tantum abest* que el deua ser tenido por su secaz. E ciertamente, aunque Lutero fuesse catolico, no es persona ni tiene erudicion para que Erasmo le siga, que gran diferencia va de las letras

del vno a las del otro, segun lo que yo, por las obras que dellos he visto, puedo juzgar, y a V. R. le parecera lo mesmo si quisiere, *sine stomaco et bile*, leer muchas obras insignes en santimonia ꝛ dotrina que el a hecho, como son : *vt de maioribus loquar* : los *adagios*, que es obra casi sobre fuerças humanas ; las *annotaciones del nueuo testamento*; las *illustraciones y escolios en las obras de sant Jeronimo*, ꝛ sobre todo los *parafrases del testamento nueuo*, obra tan diuina ꝛ tan necesaria en la yglesia, que no creo que sin especial instinto del espiritu sancto le sino tan sancto proposito. Estas y otras muchas obras grandes ꝛ pequeñas vea V. P., ꝛ quanto mejor que yo las entendera, tanto mas estimara al autor y dara gracias a dios que tal espiritu le dio. No niego yo que en alguna obra de las que ha hecho se hallen cosas que se deuan contar *inter delicta iuuentutis*, pero en esto miremos que es honbre, suframos en el lo que en todos los honbres que escriuieron, por muy sanctos ꝛ sabios que fuessen, queramos o no, auemos de sufrir, ꝛ no demandemos a Erasmo lo que hasta oy ninguno, fueran de los autores de la sagrada escritura, ha podido hazer.

A nuestro entender, el autor de esta *Apología* y al mismo tiempo el traductor de los ocho coloquios no trasladados por Luís Mejía, es el benedictino Alonso de Virués.

Don Alonso Ruiz de Virués fué natural de la villa de Olmedo. Distinguióse como teólogo doctísimo y de gran pericia en lenguas orientales, y fué Predicador de Carlos V, á quien acompañó en el viaje que por los años de 1540 y 1541 hizo á Flandes y á Alemania. El César le nombró Obispo de Canarias. Como la mayor parte de los pensadores erasmistas, fué procesado por la Inquisición. La de Sevilla le hizo abjurar *de levi* en 1537 [1], otorgándole la absolución *ad cautelam*. Los principales capítulos de acusación, consistieron en que parecía preferir el estado del matrimonio al del celibato, entendiendo que el primero era más seguro para la salvación, y afirmando que la vida activa es más meritoria y plausible que la contemplativa. Murió en 1549 [2].

1. Entre los papeles de la Bibl. del Conde-Duque D. Gaspar de Guzman, figuraba la « Retractación de fr. Alonso de Virués y fr. J. de Toledo, hecha en san Gerónimo de Madrid ». (Gallardo : *Ensayo*, IV, 1526).

2. Ximeno (*Escritores del reino de Valencia*; I, 96) confunde sin duda al Benedictino Virués con el médico valenciano del mismo nombre, padre del autor del *Monserrate*, pues cree que era ese médico el que se carteaba con Vives y Erasmo.

y el peso de la carga [1] ». En defensa también de la causa erásmica, escribió Virués una carta enderezada á un fraile franciscano de gran autoridad y predicamento en España; que fué muy leída y comentada. Vives la tradujo al latín para que pudiera leerla Erasmo [2], y es, según todas las probabilidades, la misma que antes hemos transcrito.

He visto, además, la siguiente edición, que ni Brunet ni Graesse conocieron, y que es de extraordinaria rareza :

*Colloquios* || *de Erasmo varon doctiſ* || *ſimo y eloquētiſſimo :* || *traduzidos d' latin* || *en romāce : porq̄* || *los q̄ no entiē* || *den la len* || *gua la* || *tina gozen* || *aſſi miſmo d' do* || *ctrina de tā alto varō.* || Nueuamēte [3] añadido el col || loq̄o d'los nōbres y obras.

En 8°. De letra gótica. CXCII (192) ff. numerados todos, excepto el de portada. Falta el folio CXV (115), y en su lugar hay una hoja en blanco. El folio 116 dice por error CVI, en vez de CXVI. Signaturas : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, x, y, z, z* (que puede ser *e*), todas de ocho hojas. No hay reclamos. Cada página tiene 26 renglones.

Contiene :

Fol. 1, recto : Portada. A dos tintas, roja y negra (en rojo hasta : « *Nueuamēte* »). Está encerrada en orla Renacimiento. En el ángulo inferior de la derecha se leen combinadas las siguientes letras, *que quizá den la clave del nombre del traductor ó del impresor, y aun del lugar de la edición : I.A.T.O.L.*

Fol. 1, verso, hasta 2 verso : *Prologo al lector.* El cual dice así :

1. J. L. Vivis, *Opera omnia*; ed. Valentiae; VII, 189. Véase también la carta de Juan de Vergara á Erasmo, que publica el Sr. Menéndez y Pelayo en el Apéndice I al tomo II de sus *Heterodoxos*, y mis *Clarorum hispaniensium epistolae ineditae*, pág. 81.

2. Vivis, *Opera*; ed. cit., VII, 190.

3. Repárese en el adverbio.

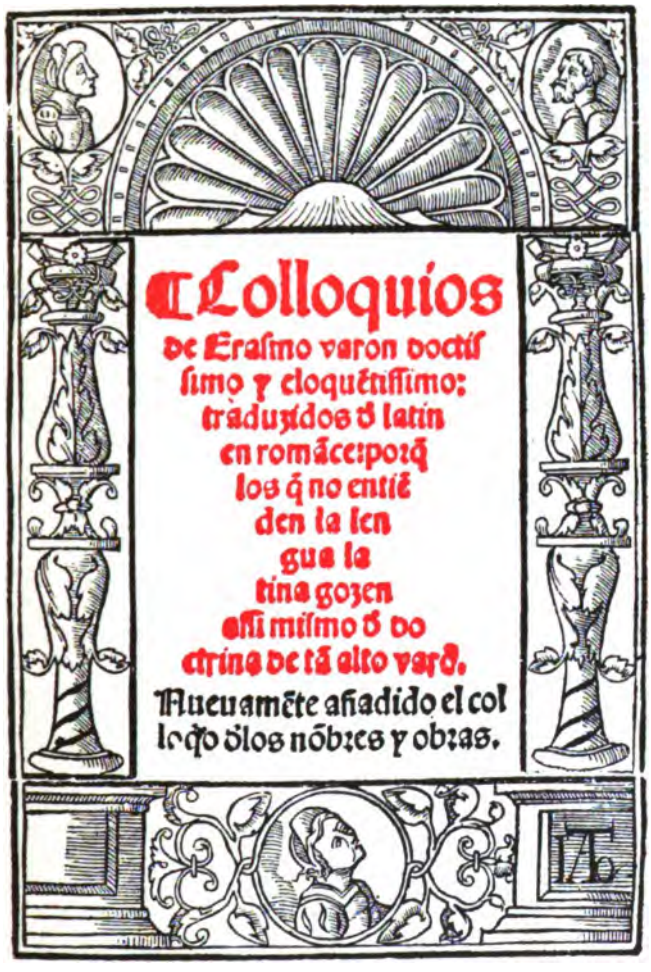


PORTADA DE LOS *COLLOQUIOS* DE ERASMO

(1532)

Pensando algunas vezes las ocupaciones de los honbres que gastan todo el tienpo de su vida en los negocios del mundo, descuydados de si mismos y de su valor, y del prometimiento que dios nos hizo de su gloria si le siruiessemos sin que deste tienpo apartemos algun poco para ocuparle en concertar nuestra vida, ꝛ aparejarnos para la muerte. Pues la breuedad del nos certifica que nos fue dado mas para nos proueer para la vida perpetua : que no para hazer en esta reposo con el descuydo de la otra. Veo y considero la poca memoria que los christianos tenemos de la merced inestimable que dios nos hizo en la redempcion : y el oluido de nuestra saluacion : ꝛ de la gloria que nos esta aparejada : pues que assi nos detenemos en las cosas transitorias : que no tomamos cuenta a nos mismos de aquello en que passamos ꝛ gastamos la vida : sacando ꝛ desarraygando de nosotros infinitas superfluydades en que la ocupamos. E porque mucha parte desta nuestra falta la remediamos leyendo las escripturas que los doctos y enseñados varones an escrito para nuestra doctrina y enseñança. Deues letor saber que entre las otras obras dignas de immortal memoria que el famosissimo theologo Desiderio Erasmo Roterodamo del consejo de su Majestad ha fecho : hizo vn libro que se llama delos Colloquios : en que instituye a todos los estados ꝛ condiciones de gentes para saber biuir. Assi quanto ala conuersacion que deuemos tener vnos con otros : como a la regla ꝛ orden que somos obligados a seguir segun Christianos : entre los quales ay doze colloquios : que en la verdad son vn muy necessario memorial : para que todos generalmente tengamos cuenta con nosotros en la vida : ꝛ nos dispongamos ꝛ aparejemos para la muerte. E por ser cosa tan saludable y prouechosa a todos, me parescio que los deuia boluer en romance para los que no deprendieron el latin en que Erasmo los escriuio. Dezir quien es Erasmo ꝛ su vida ꝛ costumbres : ꝛ las obras marauillosas ꝛ de gran dotrina que ha escripto (que son casi infinitas) es para nunca acabar. El biue oy y escriue. Todos los principes ecclesiasticos ꝛ seglares le an escripto y escriuen cada dia muchas cartas : su magestad tambien se las ha escripto estando en Burgos en el mes de deziembre passado de mil ꝛ quinientos ꝛ veynte ꝛ siete le escriuio vna : por donde paresce bien lo mucho en que le tiene : ꝛ la cuenta que faze de su persona ꝛ dotrina. La qual quise poner aqui porque vale mas vna palabra della en su loor, que ciento que yo le pueda dezir. E porque es bien que callemos todos fablando Erasmo, oyamos su dotrina para que la obremos : ꝛ conozcamos nuestros defectos, para que nos emendamos. Vale.

Fol. 2 verso hasta 3 verso : *Carta de Erasmo al || Emperador, trasladada de latin en romance* [1]. Dice así :

1. En la ed. de Leyden de las *Opera Erasmi*, ocupa esta carta las cols. 1016 y 1017 del tomo III (1ª parte). Hay ligeras variantes.

Assi como confiesso, inuictissimo Cesar, deuer yo mucho a V. M. assi en particular por mi parte, como en general por parte de los estudios en auer tenido por bien de sostenerme tan benignamente con su fauor, assi en gran manera desseo que essa grandeza que doma y sojuzga poderosos Reyes, tuuiesse otra tal authoridad y felicidad en domar las rebueltas de algunos malos. Confiando yo en el amparo de los Pontifices y Principes, y principalmente de V. M., con gran peligro de mi persona prouoque contra mi toda la secta Lutherana, que pluguiesse á Dios no estuuiesse tan derramada. Y si desto alguno quisiere testimonio, testificarlo ha el sieruo arbitrio de Luthero, que escriuio contra mi, y los dos libros en que yo le respondo. Agora que el negocio de Luthero se comiença a mitigar, esto en parte con mi trabajo y peligro, leuantanse ay [1] algunos, que procurando so color de religion sus interesses particulares con desordenadas rebueltas, dessassossiegan a España, prouincia en tantas maneras felicissima. Cierto yo por Christo peleo, no por interesses de honbres. De semejantes principios auemos muchas vezes visto leuantarse muy graues tenpestades : a la verdad esta cosa de Luthero por muy mas liuianas causas se leuanto. En lo que a mi toca, mientra la vida me durare, no dexare de defender la piedad Christiana. A vuestra Magest. pertenecera siempre y con mucha constancia fauorecer a los que con sinceridad y esfuerço defienden la yglesia de Dios. Yo debaxo de la vandera de Jesu Christo y de V. M. peleo, y debaxo dellas tengo de morir. Pero con mejor coraçon morire, si primero pudiere ver con la prudencia, saber y felicidad de V. M. buelto el sossiego y concordia assi en la yglesia, como en todo el pueblo Christiano. Lo qual no dexo de rogar a Iesu Christo todo poderoso, que por la mano de V. M. nos conceda, a el plega guardar y acrecentar de bien en mejor a V. M.

Hecha en Basilea, a dos de Septiembre. Año de M.D. y. XXVII. En el sobre escripto :

*Al inuictissimo Monarcha Carlos Rey Catholico electo Emperador de Romanos.*

Fol. 3 verso hasta 4 verso : *Respuesta del Empera* = || *dor a Erasmo : trasladada de latin en romance* [2]. La publicó Don Fermin Caballero, según un manuscrito del Archivo General de Simancas, á las pp. 350-352 de su precioso libro : *Alonso y Juan de Valdés* (Madrid, 1875). El texto de los *Coloquios* dice así :

*Carlos por la Diuina clemencia Electo Emperador de Romanos Augusto.*

Honrrado, deuoto y amado nuestro, en dos maneras nos auemos holgado

1. ¿Por « oy » ?

2. En la ed. de Leyden de las *Opera Erasmi*, ocupa esta carta la col. 1047 de tomo III (1ª parte). Hay ligeras variantes.

con tu carta : lo vno por ser tuya : y lo otro porque entendimos por ella començar ya a deshazerse la secta Lutherana. Lo primero deues tu al singular amor que te tenemos, y lo otro te deuemos a ti, no solamente nos, mas aun toda la Republica Christiana, pues por ti sola ha alcançado lo que por Emperadores, Pontifices, Principes, Vniuersidades, y por tantos y tan señalados varones hasta agora no auia podido alcançar. Por lo qual conocemos, que ni entre los honbres imortal fama, ni entre los santos perpetua gloria te puede faltar. Y por esta tu felicidad entrañablemente contigo nos holgamos. Resta que pues con tanta felicidad has tomado esta empresa, procures con todas tus fuerças de llegarla hasta el cabo, pues por nuestra parte nunca auemos de faltar a tu santissimo esfuerço, con todo nuestro fauor y ayuda. Lo que escriues de lo que aca se ha tratado sobre tus obras, leymos de mala gana, porque parece que en alguna manera de desconfias del amor y voluntad que te tenemos, como si en nuestra presencia se vuiesse de determinar cosa alguna contra Erasmo, de cuya Christiana intencion estamos muy ciertos. De lo que consentimos buscar en tus libros, ningun peligro ay, sino que si en en ellos se hallare algun humano descuydo, tu mismo amigablemente amonestando lo emiendes, o lo declares de manera, que no dexes causa de escandalo a los simples, y con esto hagas tus obras imortales, y cierres la boca a tus murmuradores, pero si no se hallare cosa que de razon meresca ser calumniada, no vees quanta gloria tu y tu doctrina aureys alcançado ? Queremos pues que tengas buen coraçon, y te persuadas que de tu honrra y fama jamas dexaremos de tener muy entera cuenta. Por el bien de la Republica auer yo hecho todo lo que en nuestra mano ha sido, no ay porque alguno lo deua dudar. Lo que al presente hazemos, y de aqui adelante pensamos hazer, mas queremos que la obra lo declare : vna cosa te pedimos, que en tus oraciones no dexes de encomendar nuestras obras a Iesu Christo todo poderoso. Hecha en Burgos, a xiiii de Deziembre [1]. Año de M.D. y xxvij. y de nuestro imperio nono.

En el sobre escripto.

*Al honrrado, deuoto, y amado nuestro D. Erasmo Roter. de nuestro consejo.*

Fol. 4 verso h. 5 recto : *Epistola erasmi ad || Cesarem.*

Fol. 5 verso h. 6 recto : *Responsio Cesaris ad || Erasmum.*

Fol. 6 verso h. 16 verso : *Colloquio llamado || Amor de niños en dios : introduzēse dos mo || chachos : el vno llamado Erasmo : y el otro Ga || spar. Erasmo pregunta a Gaspar en que ocu = || pa la vida.*

1. El texto publicado por D. Fermín Caballero dice : « dia 13 de Diciembre ».

*Gaspar le responde a lo que sobre || ello le pregunta. Comiença Erasmo: y respon || de Gaspar.*

Fol. 16 verso h. 27 verso : *Colloquio de viejos || hecho por Erasmo roterodamo : z introduzen || se Eusebio. Pamphiro. Poligamo. Glicion.*

Fol. 27 verso h. 41 verso : *Colloquio de Eras = || mo que tracta del matrimonio z sus excelenci || as : traduzido de latin en romance. E introdu || zense Pamphilo z Maria.*

Fol. 41 verso h. 45 recto : *Colloquio de Eras = || mo : en el qual se introduzen dos personas lla || madas Arnaldo z Cornelio.*

Fol. 45 verso h. 53 verso : *Colloquio de Eras = || mo : en el qual se introduzen dos personas. Sol = || dado y Cartuxano.*

Fol. 54 recto h. 103 recto : *Colloquio de Eras = || mo. El qual llaman de religiosos. E introdu = || zense estas personas. Eusebio. Timoteo. Teo || filo. Crisogloto. Vriano.*

Fol. 103 recto h. 115 (?) : *Colloquio de Eras = || mo, llamado mempsigamos : trasladado de la || tin en romance : en que se introduzen dos mu = || geres : la vna Eulalia y la otra Xanthipe : la v = || na contenta : z la otra descontenta de su marido.*

Fol. 115 (?) h. 124 recto : *Colloquio de Antonio z Magdalia.*

Fol. 124 recto h. 149 verso : *Colloquio de Eras = || mo : en el qual se introduzen dos personas. Jo || cundo z Sophia.*

Fol. 149 verso h. 163 verso : *Colloquio de Eras = || mo : en el qual se introduzen estas personas. || Conrado. Bernardino. Cura. Mesonero. Su muger.*

Fol. 163 verso h. 187 verso : *Colloquio Compue || sto por el doctissimo varon. D. Erasmo rothe = || rodamo : doctor en sacra theologia : consiliario || de sus magestades zc. De la manera del mo = || rir mundana z catholica. Nueuamente saca = || do en la lengua castellana.*

Trae primero (ff. 164-166) un *Prologo del interprete*, y después (f. 166 y ss.) el coloquio.

Fol. 187 verso h. 191 verso : *Colloquio de Eras = || mo de los nonbres z las obras : en el qual descu || bre los engaños en que los hombres voluntariamen || te se ponen : queriendo mas en algunas cosas el nom || bre*

*que la obra : y en otras mas la obra que el nom || bre. Interlocutores Beato que quiere dezir ri || co : ꝛ Bonifacio que significa hermoso.*

Fol. 192 recto : *Tabla de los Collo* = || *quios que se contienen en este tratado.*

Colofón : *Impreſſo a. xxiij. de Agosto. M.D. xxxij* (*1532*) [1]. La página 192 verso, está en blanco.

El único ejemplar que conozco de esta rarísima edición se conserva en la Biblioteca Nacional, entre los libros que fueron de D. Luís de Usoz y Rio. Está signado : U-2942. Se halla perfectamente encuadernado, con una defensa en tela. En una de las hojas en blanco que preceden á la Portada, se lee manuscrito : « 779. — *Édition de la plus grande rareté.* » A la vuelta de la primera tapa hay pegado un sello, grabado en piel, con una corona en la parte superior. Algunas hojas tienen anotaciones en lápiz de mano de Usoz. Entre los folios 2 y 3, hay pegado un papel manuscrito que hace referencia á la *Life of Erasmus* de Jortin, y tiene en la parte inferior la siguiente nota de mano de Usoz : « *Para estas cartas véanse las pajs.* || *1016 i 1047. en las Epist. de Eras.* »

Para que pueda apreciarse el atrevimiento de algunos pasages y la fidelidad del traductor, copio á continuación algunos fragmentos :

(Erasmi *Op. omn.*, I, 651-652.)

« *Erasmus.* — Non opinor. Sed quid te delectat confessio ? — *Gaspar.* — Magnopere : nam confiteor quotidie. — *Er.* — Quotidie ? — *Ga.* — Sic est. — *Er.* — Alendus est igitur tibi proprie sacerdos. — *Ga.* — Sed illi confiteor, qui vere solus remittit peccata,

(Del coloquio : « *Amor de niños* ». Fol. XIII.)

« *Erasmo.* — Lo mismo digo yo : mas dime, que, ¿ tanto te deleyta et agrada la confession ? — *Gaspar.* — En gran manera : porque me confiesso cada dia. — *Er.* — Cada dia ? — *Gas.* — Asi es. — *Er.* — Dessa manera has de tener para ti solo y a tu costa

1. Citan también esta edición : D. Fermín Caballero, en su *Alonso y Juan de Valdés*, p. 113, y D. Marcelino Menéndez y Pelayo en su *Historia de los heterodoxos españoles*, loc. cit.

cui est potestas universa. — *Er.* — Cuinam? — *Ga.* — Christo. — *Er.* — An istud sat esse putas? — *Ga.* — Mihi quidem sat esset, si sat esset Proceribus ecclesiae et consuetudini receptae. — *Er.* — Sed quos tandem appellas ecclesiae Proceres? — *Ga.* — Pontifices, Episcopos, Apostolos. — *Er.* — Et inter hos annumeras Christum? — *Ga.* — Is est omnium sine controversia colophon. — *Er.* — Et huius receptae confessionis auctor? — *Ga.* — Is quidem auctor est omnis boni : sed an ipse instituerit hanc confessionem, qualis nunc est in usu ecclesiae, Theologis excutiendum relinquo : mihi puero et idiotae sufficit maiorum auctoritas. »

(Erasmi *Op. omn.*, I, 696.)

« *Pa.* — Quid ni? Quemadmodum paullatim bibendo vinum parcius, discimus esse abstemii. Uter tibi videtur temperantior, qui in mediis deliciis accumbens abstinet, an qui semotus ab his, quae provocant intemperantiam? — *Ma.* — Arbitror eum fortius temperantem, quem parata copia non potest corrumpere. — *Pa.* — Utri verius debetur laus castitatis? ei ne qui semet exsecat; an qui membris integris, tamen abstinet a Venere? — *Ma.* — Equidem posteriori, meo calculo, tribuerim laudem castitatis, priori dementiam. — *Pam.* — An qui voto adstricti abiurant matrimonium,

vn sacerdote. — *Gas.* Confiessome a aquel que el solo perdona los pecados et tiene poder sobre todas las cosas. — *Er.* — A quien? — *Gas.* — A Xp̄o (*Jesucristo*). — *Er.* — Por aventura piensas que basta esso? — *Gas.* — A mi bastante me seria si bastasse a los mayores de la yglesia y a la costumbre ya recebida. — *Er.* — A quales llamas los mayores de la Yglesia? — *Gas.* — A los Pontifices, y obispos et apostolos. — *Er.* — Entre essos cuentas a Iesu Christo? — *Gas.* — Christo es sin diferencia ninguna el mas alto de todos. — *Er.* — Y ¿es auctor desta confession recebida? — *Gas.* — Ciertamente el es autor de todo bien, empero si el instituyo esta confession o no, yo lo dexo a los theologos que lo disputen : a mi, que soy mochacho ꝛ sin letras, bastame el autoridad de mis mayores. »

(Del coloquio : « *Del matrimonio* ». Fol. XXXVIII.)

« *Pamphilo.* — ¿Porque no? Menester es perder para poder ganar : assi como el que beue vino, para tornarse aguado : es menester que poco a poco se vaya templando, fasta que le sepa bien el agua : ¿qual te parece a ti que usa mas de virtud de tenperança : el que estando en medio de los deleytes, ofreciendosele cada ora oportunidad para vsar dellos : se abstiene ꝛ los menosprecia. O el que estando encerrado en vn monesterio : o apartado en vn desierto por no tropeçar en ello es bueno? — *Maria.* — Pienso yo que mas virtuoso es el que ofreciendosele aparejo para pecar se

nonne quodam modo exsecant sese? — *Ma.* – Videtur. — *Pa.* — Iam est virtus non coire. — *Ma.* — An non est? — *Pa.* — Sic accipe. Si per se virtus esset, non coire, vitium esset coire. Nunc incidit, ut vitium sit non coire, coire virtus. »

abstiene de pecado. — *Pam.* — Pues tan buen juez eres, mas te quiero preguntar : a quien darias tu la corona de castidad, al que se haze impotente cortando sus miembros naturales, o al que sin nada deste vsa de continencia? — *Ma.* — El postrero fallo yo por mi cuenta que merece gloria, porque la determinacion del primero gran locura pienso que sea. — *Pam.* — Allende desto te hago saber que los que son astritos a voto de castidad, et han renunciado el matrimonio, en alguna manera se pueden llamar castrados. — *Ma.* — Assi patece. — *Pam.* — De manera que abstenerse del natural acesso en si no es virtud. — *Ma.* — Como no? — *Pam.* — Entiendelo desta manera : si abstenerse fuesse en si virtud, lo contrario, que es ponerlo en execucion, seria vicio. Agora acaesce que no auer acesso es vicio, luego auer acesso es virtud. »

Por algunas de las frases de la edición que estamos estudiando, resulta patente :

A) Que hay por lo menos otra edición anterior. Así lo indica la frase de la Portada : « *Nueuamente añadido el colloquio de los nombres y obras.* »

B) Que esta edición precedente es del año 1528. Tal se desprende de la frase del *Prologo al lector*, en que, hablando de las cartas que á Erasmo escribían varios Príncipes eclesiásticos y seglares, dice el prologuista : « su magestad tambien se las *ha escripto* estando en Burgos en el mes de deziembre *passado de mil z quinientos z veynte z siete.* » Todo lo cual indica que el prologo se escribia en 1528. Esto por otra parte coincide con el hecho de haberse publi-

cado en esa fecha, como hemos visto al principio, una edición de algunos de los *Coloquios* de Erasmo en romance [1].

Pero, siendo fundadas estas dos conclusiones, surje una dificultad. Si el prólogo está escrito en 1528, y ésta es la fecha de la primera edición, ¿cómo es que se habla en él de « *doze colloquios* », incluyendo en ese número el « *de los nombres y obras* » (porque sin él serían once solamente los traducidos), siendo así que en la portada se dice de este último que es : « *nueuamente añadido* » ?

La dificultad no tiene, á nuestro entender, más que una solución, y es la de admitir que la frase del Prólogo relativa al número de los coloquios fué rectificada en alguna de las ediciones subsiguientes á 1528, quizá en la misma de 1530 que cita Maittaire. También pudo ocurrir que en el mismo año de 1528 salieran á luz dos ediciones : una de ciertos coloquios sueltos, á la cual parece corresponder la que citamos en primer término en este número; otra de los coloquios reunidos en colección y acrecentados con el *de los nombres y obras*, que es la reproducida en 1532.

1. Es probable también que ya en 1527 se imprimiesen algunos coloquios de Erasmo en castellano. En carta interesantísima al Doctor de Rotterdam, fechada en 1º setiembre-1527 (y nó 1526, como dice la ed. de Leyden por manifiesta equivocación, según hace notar atinadamente el Sr. Menéndez y Pelayo), escribe Juan Maldonado desde Burgos : « Multi eruditi viri laborant in vertendis in linguam nostram Opusculis tuis, et iam *Enchiridion* Hispane loquens prodiit, neque valent typographi multis excusis millibus satisfacere ementium multitudini. *Dialogi* etiam nonnulli ex *Colloquiis*, Hispani facti, volitant per manus virorum feminarumque » (Erasmi, *Op. omn.*, III, col. 1715-1718).

El arcediano de Alcor, Alonso Fernández de Madrid, en carta fechada en Palencia, á 27-Noviembre-1527, escribía á Erasmo : « Ego hactenus *nullum librum tuum Hispanum factum vidi, praeter unum Enchiridion Militis Christiani*, à me, ut omnes dicunt, non infeliciter versum » (Erasmi, *Op.*, III, col. 1723). Contestando Erasmo á esta carta, á 15 de Marzo de 1528, dice tener entendido que se estaban imprimiendo versiones castellanas de los *Coloquios* y de la *Lengua* « et nescio quae alia, in quibus ut nihil sit impium, quemadmodum arbitror non esse, tamen suum quaeque locum ac tempus habent » (Id., *id.*, col. 1066).

Pero ¿dónde y por quién fué impresa la edición de 1532? ¿Quién és el atrevido traductor de los doce coloquios que en ella figuran?

En cuanto al traductor, no cabe duda de que hubo de ser un erasmista decidido. Se requería valor, ciertamente, para traducir en España, por los años de 1528, en que tan enconada se hallaba la pasión reaccionaria, una obra como los *Coloquios*. Nótese además que el traductor fué á elegir precisamente los coloquios más picantes y atrevidos del humanista de Rotterdam. Se trata, por consiguiente, de un trabajo hecho con marcada *intención*.

Desgraciadamente, no tenemos datos bastantes para determinar de un modo preciso la personalidad del traductor. ¿Sería el Protonotario Luis Mexía, al que se refiere el último de los tres tratados que integran el volumen de 1528 citado en primer término? Es, en rigor, el que ofrece más probabilidades. ¿Seríanlo el mismo Diego López de Cortegana, traductor de la *Querella de la paz*, ó el resuelto erasmista Alonso Fernández de Madrid, Arcediano de Alcor y traductor del *Enchiridion*? ¿Seríalo quizá Alonso de Valdés, el autor del *Diálogo entre Lactancio y un Arcediano*, por muchos conceptos digno de Erasmo? Todas las hipótesis son verosímiles, pero ninguna induce certeza.

Por lo que respecta al lugar y al nombre del impresor, no son menores las dudas. Veamos, sin embargo, de disiparlas, á ser posible.

Sorprende desde luego, cuando por primera vez se observa el ejemplar de la edición de 1532 que hemos descrito, la combinación extraña de letras que figura en el ángulo inferior de la izquierda de la portada [1]. Deshecha la combinación, se leen, como hemos dicho, las letras I, A, T, O, L. Como estas letras no pueden haber sido puestas en tal sitio sin motivo, parece lógico pensar que en ellas estará la clave del nombre del impresor

1. O sea de la derecha del lector.

ó del lugar de la edición, ó de ambas cosas juntamente. No se comprende, en efecto, dada su forma y colocación, que tengan otro objeto.

Ahora bien, por los años de 1532, sólo cinco ciudades: Medina del Campo, Valencia, Alcalá de Henares, Sevilla y Toledo, ofrecen probabilidades de haber sido el punto de España donde saliese á luz esta edición.

Pero, en 1532, no se sabe más que de un impresor de Medina del Campo, Francisco Linares, el cual imprimió en esa fecha el tratado *De Curia Pisana* de Juan Rodríguez de Pisa. Quizá sea también de entonces un pliego suelto que contiene *Las doze reglas del conde Pico de la Mirandula*, traducidas del latín al castellano por el propio Rodríguez de Pisa [1]. Ni el nombre del impresor, ni el de la ciudad, convienen con las letras misteriosas. Tampoco conviene el de Pedro Tovans, que imprimió en la misma ciudad de 1533 á 1536.

En Valencia, por el año de 1532, sólo hallamos dos impresores: Francisco Diaz Romano, que dió á luz en esa fecha el *Iudicium in Confessiones Sacerdotum* de Beuter [2], y Juan Navarro, que imprimió el *Triumpho de la Fama de los nueue mas preciados varones que huuo en el mundo* [3]. Francisco Diaz Romano trabajó desde 1531 hasta 1554 probablemente; Juan Navarro desde 1519 hasta 1583. Ni el nombre de la ciudad, ni los de los impresores mencionados, como tampoco el de Nicolás Durán de Salvaliach, que trabajó desde 1525 á 1535, convienen para nuestro objeto.

---

1. Cf. *La imprenta en Medina del Campo*, por D. Cristóbal Pérez Pastor. Madrid, Sucesores de Rivadeneyra, 1895; *passim*.

2. Cf. *Diccionario de las imprentas que han existido en Valencia desde la introducción del arte tipográfico hasta el año 1868*, por José Enrique Serrano y Morales. Valencia, imprenta de F. Domenech, 1898-99. Obra por todos conceptos notable, y que puede servir de modelo á muchos autores de inútiles catálogos. (Vid. pág. 107.)

3. Serrano, *op. cit.*, p. 367.

En Alcalá de Henares, por el año de 1532, encontramos de impresor á Miguel de Eguía (1521-1538) [1]. No es creíble, por las razones indicadas respecto á los impresores precedentes, que Eguía publicase la edición de los *Coloquios*.

En 1532 se imprimieron muy buenas obras en Sevilla. Tales fueron, entre otras, la *Propalladia* de Torres Naharro [2], los *Proverbios* del Marqués de Santillana, la *Cronica del Cid*, la *Cronica Troiana*, el *Tristan de Leonis*, y la *Historia de Henrique, hijo de doña Oliva* [3]. Figuran en ese año como impresores Juan Varela de Salamanca (1509-1537), Juan Cromberger (1525-1557), y Bartolomé Pérez (1532-1535). Juan Cromberger imprimió en 1529 los *Coloquios* de Erasmo, según Brunet, y en 1544 la *Lengua*. Pero no hay concordancia tampoco entre los nombres de estos impresores y las letras en que creemos ver la clave de lo que buscamos.

Queda, por último, Toledo. Los años de 1530, 1531, 1532, 1533, son precisamente época de verdadera penuria literaria en esa ciudad. En 1533 no hay noticia de que se imprimiese obra alguna, y, de 1532, sólo se citan unas *Epístolas y evangelios por todo el año, en español, por Ambrosio Montesino*, obra que menciona el *Abecedarium Bibliothecae Colombinae* [4]. El impresor fué Juan de Ayala (1530-1560), el más fecundo de todos los que figuran en el periodo de 1500 á 1550, y cuyo nombre aparece en libros impresos en Toledo por los años de 1534, 1535, 1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555 y 1556 [5].

1. Cf. J. Catalina García, *Tipografía Complutense*, pág. 613.
2. Otro reformista, á lo Erasmo.
3. Cf. Escudero y Perosso, *Tipografía Hispalense; passim.*
4. Cf. *La imprenta en Toledo*, por D. Cristóbal Pérez Pastor. Madrid, Tello, 1887 (nums. 156 á 159).
5. Cf. Pérez Pastor, *op. cit.*, pag. XIX. El nombre de Juan de Ayala aparece por vez primera en 1530, fecha en la que, en unión de Juan de Villaquirán, y

Pues, á nuestro parecer, Juan de Ayala es el impresor de la edición de los *Coloquios* de 1532, y Toledo el lugar de la misma. En las letras de la portada constan en efecto las iniciales (I. A.) del nombre y apellido de Ayala, y constan también las tres primeras letras del nombre de la ciudad (T. O. L.). Claro es que el fundamento de nuestra hipótesis no es muy concluyente, pero es el único racional de cuantos se nos han ocurrido.

La primera edición del *Colloquiorum liber* de Erasmo se publicó en 1522 ó 1523 [1]. En 1524 (1° de Agosto) se hizo una nueva impresión, muy aumentada y corregida, en Basilea. Dedicóla Erasmo á su ahijado Juan Erasmo Froben. La obra se divulgó extraordinariamente, acrecentando el interés que despertaba los maliciosos grabados de Hans Holbein que acompañaban al texto [2].

No es este lugar propio para narrar las disputas y contiendas que la aparición del libro de Erasmo despertó en todas partes, y singularmente en Francia, en España y en Inglaterra [3]. A pesar de lo cual, los *Coloquios* del humanista de Rotterdam, juntamente con los de Vives (1539) y con los de Mathurin Cordier

*en casa de Micer Lazaro Salvago ginoves*, imprime un : « *Tractado muy utile de las obras de misericordia fidelissimamente traduzido de latin en romance de las obras del famoso doctor Alexandro Anglico por el venerable Pero Gonçalez de la Torre, meritissimo sacerdote Rector de la Yglesia parrochal de la villa de Valdemoro.* » En 1531 vuelve á parecer su nombre al frente de unos versos latinos que van en su edición del *Tractado de Ortographia y accentos en las tres lenguas principales, aora nuevamente compuesto por el bachiller Alexo Vanegas.*

1. Cf. Brunet, *Manuel*, II, 1041.

2. Hay traducciones alemana (1545), italiana (1545), holandesa (1613), inglesa (1671) y francesca (1720) de los *Coloquios*.

3. Cf. Burigni, *Vie d'Erasme*, I, 507-526. A la pag. 516, escribe : « Les Colloques furent traduits en espagnol ; mais ils essuyèrent des critiques très amères en Espagne. Il y a même apparence qu'ils furent condamnés au feu après la mort d'Erasme : car voici ce qu'on lit dans une lettre de Clenard du 4 Décembre 1540 : « Le Marquis de Grenade vient de m'écrire que les Colloques d'Erasme étoient destinés au feu. »

(1564) han venido, hasta nuestros propios días, sirviendo de base para la enseñanza práctica de la Latinidad. [1]

En la edición de las obras completas de Erasmo, impresa en Leyden, ocupan los *Colloquia familiaria* las cols. 625 á 908 del tomo I. Los doce diálogos traducidos en la versión castellana de 1532 corresponden á los siguientes de la ed. de Leyden :

1° *Confabulatio pia* (sive : *Pietas puerilis*). Fol. 648 y ss.
2° Γεροντολογία, *sive* Ὄχημα. Fol. 732.
3° *Proci et puellae*. Fol. 692.
4° *Primi congressus variae formulae*. Fol. 639.
5° *Militis et Carthusiani*. Fol. 708.
6° *Convivium Religiosum*. Fol. 672.
7° *Uxor* μεμψίγαμος, *sive coniugium*. Fol. 702.
8° *Abbatis et Eruditae*. Fol. 744.
9° *Puerpera*. Fol. 766 [2].
10° Πτωχοποιοί, *Franciscani*. Fol. 739.
11° *Funus* [3]. Fol. 810.
12° *De rebus ac vocabulis*. Fol. 820.

1. Cf. sobre los coloquios de Vives, Cordier y otros humanistas del siglo XVI, el excelente libro de L. Massebieau : *Les colloques scolaires du XVI^e siècle et leurs auteurs* (1480-1570) ; Paris, Bonhoure, 1878 (254 pp. en 4°). Todavía en el *Cours pratique de langue latine*, par J. E. Boulet (5^e éd. Paris, 1847 ; tom. II, pp. 213-222), se insertan como modelo algunos fragmentos de los *Coloquios* de Erasmo. Poseo ejemplar de la edición de los *Colloquia familiaria*, impresa en Amsterdam, *apud Guiljel I. Caesium, Anno cIↃ. IↃc.XXIX.* (1629) (en 16°-504 págs. nums + 8 de prels.), y asímismo de la de Basilea, 1676, que reproduce bastante bien los dibujos de Holbein.

2. El traductor castellano interpreta los nombres : *Eutrapelus y Fabulla*, que figuran en este diálogo, por los de *Yocundo y Sophia*. El coloquio señalado con el número 7° fué traducido al francés con el título de : *Comédie ou dialogue matrimonial, exemplaire de paix en mariage, extrait du devis d'Erasme, duquel est le titre : Uxor memphigamos (ou mempsigamos) c'est-à-dire la femme mary plaignant ;* Paris, Jean Longis et Vinc. Sertenas (impr. par Denis Janot), 1541, 8°. (Vid. Brunet y Graesse. Según Brunet, el autor de esta traducción es Barth. Aneau.)

3. Hay edición aparte del texto latino de este diálogo : *Des. Erasmi Funus.*

4. — *Silenos de Alçibiades cō || puestos porel muy famoso doctor E || rasmo : y agora nueuamēte de latin en || lēgua castellana traduzidos : por el ma || estro Bernardo perez.:. || Con preuilegio.*

En 4°. De letra gótica. 20 ff. Signat. : A, B, C, de ocho hojas, excepto la C, que sólo tiene cuatro. Por errata, el folio C-iij. lleva la signatura : C-v.

Contiene :

Fol. 1 recto : Portada. — Está encerrada en orla Renacimiento. El título ocupa la parte inferior; en la superior hay un grabado que representa á un hombre sentado frente á un pupitre y escribiendo en un libro, con otros tres volúmenes por el suelo.

Fol. 1 verso hasta el 2 recto : *Prologo* (del traductor) *al Christiano lector*. El cual, entre otras cosas dice :

Si has leydo el Cauallero cristiano : que por otro nombre se llama Enquiridion : si has leydo muchos y diuersos dialogos y Coloquios : si has leydo un traslado de los loores del matrimonio, que ya todo anda en romançe, hallaras ser verdad lo que yo te digo. Pero hagote saber que lo que por aca anda en nuestro romançe : es como gota d'agua en la mar, segun lo mucho que tenemos en latin desde famoso Doctor : cuyas obras yo espero en dios : que muchas dellas veras presto en nuestra lengua : porque no se puede (como cristo dixo) mucho tiempo esconder la luz : ni la ciudad edificada en el monte. Que ya vemos en cada parte de nuestra españa : no traher otra cosa en la boca sino Erasmo y sus obras : y que s'esfuerçan a sacar de latin en romançe diuersos tratados : porque el pueblo : que no sabe latin : no carezca de tanto bien : y como yo en los dias passados : sacasse una glosa suya sobre la oracion del pater noster : quise prouar el segundo lançe : pues el primero (si no me engañaron mis amigos) : no di muy lexos del hito.

---

*Dialogus lepidissimus. Nunc primum in lucem editus. Basil. M.D.XL. mense Augusto.* 22 ff. en 8°. (*Apud* Graesse, VII, 282.) En la revista decenal ilustrada : *Para Todos*, publicada en Madrid, va incluida una versión castellana del coloquio *De las cosas y las palabras*, hecha por D. Diego Ignacio Parada y Barreto (números de 19-Enero-1903 y 30-Enero-id.).

De todo lo cual se infieren estas importantes conclusiones :

1ª. Que, al tiempo de la publicación de esta obra (1529), el traductor Bernardo Pérez había ya dado á luz la versión de la *Glosa sobre la oracion del Pater Noster.*

2ª. Que, por esta misma fecha, estaban ya publicadas las versiones castellanas del *Enquiridion*, de varios *Coloquios*, y del tratado *De los loores del matrimonio.*

Fol. 2 verso h. 19 verso : *Siguense los Silenos.* Usa el vocablo *entremes* al fol. A-8 recto.

Fol. 19 verso h. 20 recto : *Addicion del interprete.*

Fol. 20 recto : Colofón. El cual dice así :

« A honor y gloria de nr̃o señor || jesu cristo : y de la Virgen Mari || a madre suya. Fue emprentada || la presente obra en Valẽcia por || Jorge costilla acabose a. iiii. de || setiembre año de mil. d. xxviiii. (1529). »

Después del colofón, viene un escudo que representa una mano sosteniendo una cruz sobre las aguas, y en la parte inferior dos animales que sustentan una placa con la inicial G. y una costilla. En torno la leyenda : *In bacvlo meo transivi Iordanem istvm. Gẽsis. XXXII.*

A cada capítulo precede una tosca viñeta.

El ejemplar que he disfrutado en la Biblioteca Nacional (Signat. R-3649), perteneció primero á la Biblioteca de Salvá, y después à la de D. Ricardo Heredia. Otro ejemplar de la misma edición, existente en la Biblioteca de Salazar (que hoy para en la Real Academia de la Historia), está descrito por Gallardo en su *Ensayo*[1].

Existe además esta otra edición :

*Silenos || De Alcibiades, compues- || tos por el muy famoso Doctor Desi = || derio Erasmo Roterodamo : y agora || nueuamente de Latin en lengua || Castellana traduzidos, por el || Maestro Bernardo || Perez.* ||

1. Tomo III, col. 1176, núm. 3430.

(Enseña del impresor : las dos cigüeñas y el lema : *Pietas homini vtilissima virtus.*) || *En Anvers* || *En casa de Martin Nucio, a la ense-* || *ña de las dos Cigueñas.* || *1555.*

En 8°. De letra romana. 20 ff. numeradas. Signat. : A, B, C, de ocho hojas, excepto la C, que sólo tiene cuatro.

Contiene :

Fol. 1 recto : Portada.

Fol. 1 verso hasta el 2 verso : *Prologo al Christiano Lector.*

Fol. 3 recto h. 20 verso : *Siguense los Silenos.*

Al final, falta la *Adicion del interprete.*

He visto en la Bibl. Nac. tres ejemplares de esta última edición : el R-3057; el R-3649; y el U-6550. Gallardo describe otro [1].

Salvá y Heredia citan el ejemplar arriba mencionado de la edición de 1529 [2]. Boehmer, en su artículo *Erasmus in Spanien*, cita otra en 4°, sin lugar ni año.

El artículo *Sileni Alcibiadis* es el primero *Chiliadis Tertiae, Centuriae III* de los *Adagia*, que llenan el volumen II de la gran edición de Leyden [3].

---

1. *Ensayo*, num. 3431 (III, 1177).

2. Cf. *Catálogo de la Biblioteca de Salvá, escrito por D. Pedro Salvá y Mallen ;* Valencia, Ferrer de Orga, 1872 ; núm. 3887. A la pág. 778 del tomo II, trae una reproducción del grabado de la Portada de los *Silenos*; y á la 779 del mismo tomo, otra copia del escudo de Jorge Costilla. Cf. también Heredia, *Catalogue*, I, núm. 172.

3. En ella ocupan los *Sileni* las cols. 770-782, del tomo indicado. En el ejemplar de D. Luís de Usoz y Rio, existente en la Biblioteca Nacional, su antiguo propietario corrije muy atinadamente el texto latino « *in quanta utilitate* », que trae la línea 66, col. 771, t. II, poniendo en su lugar : « *in quanta vilitate.* » A la vuelta de la encuadernación de este tomo, hay además estas notas autógrafas del mismo Usoz :

« El Artículo = *Sileni Alcibiadis* =, está casi todo quitado en las Ediziones siguientes: — La de Froben. paj. 171. Basilea. 1513. F. (hai otra de Froben 1526, que no sé si es, o nó, compl.). — La de los Iuntas de Flor. 1575. Col. 835 i 836. — La Elzeviria Amsterdam 1650, paj. 556. — Aunque como esta ult. Ed. no es mas que un Epítome de la obra no es extraño. La Ed. de Froben tiene sólo 4

Los *Adagia* son sin disputa la producción más colosal de Erasmo. Guillermo Budeo llamaba á esa obra : « *Logotheca Minervae* », y Burigni escribe con acierto que puede estimarse este libro « comme le plus grand Ouvrage de Littérature qui eût encore paru en Europe depuis le renouvellement des Belles-Lettres. » La primera edición salió á luz en Paris, el año 1500 [1], y posteriormente se hicieron numerosas reproducciones, más ó menos alteradas y considerablemente aumentadas.

No fué sólo el artículo *Sileni Alcibiadis* el que se entresacó de la colección erásmica. También lo fué el adagio : *Dulce Bellum inexperto*, que se tradujo al holandés (1519) y al inglés (1533).

---

renglones de Art. — La de Florenzia 2. Columnas casi. La Elzeviria 8 renglones. »

« El Dr. Bernardo Pérez tradujo al Castellano este Tratado de los Silenos de Alzibiades : aunque con variaziones i supresiones, avisadamente hechas para que la maldita Inquisizion, dejase correr en España, su trabajo. Donde hai = x =, al marjen, he notado las dichas variaziones i supresiones, i he confrontado la tr. de Pérez, en la única edizn que de ella he visto. Anvers, a. 1555. 12°. »

1. Con el título de : *Desiderii Herasmi roterodami veterum, maximeque insignium paroemiorum, id est adagiorum collectanea. — Impressum hoc opus Parisii... Augustino Vincentino Caminado a mendis vendicatore, M. Ioanne Philippo Alamano diligentissimo impressore, anno M.V.C.* (1500). *Apud* Brunet (t. II). — Nótese que hay otra edición del año 1500, con el título de : *Adagiorum opus*, impresa en Basilea, *in aedibus Thomae Volffii. Anno M.D. Mense Augusto*, de la cual se conserva un ejemplar en la Biblioteca Colombina. (Cf. *Catálogo*, etc. t. III, páj. 22.) El texto reproducido en el vol. II de la edición de Leyden, está dedicado por Erasmo al joven Cárlos Montjoi, en Basilea, *id. August.* 1527. Sobre los *Adagia* de Erasmo véanse : P. A. G. Duplessis : *Bibliographie parémiologique : Etudes bibliographiques et littéraires sur les ouvrages, fragmens d'ouvrages et opuscules spécialement consacrés aux proverbes dans toutes les langues, suivies d'un appendice, contenant un choix de curiosités parémiographiques.* Paris, Potier, 1847 ; y Van der Haeghen, F. R. Van den Berghe et T. J. J. Arnold : *Bibliotheca Erasmiana. Bibliographie des œuvres d'Erasme.* I. *Adagia*, Gand, 1897, 579 pp. en 8°. Un extracto de los *Proverbios* de Erasmo se tradujo al inglés en 1539 ; hay también versión italiana (1550). (V. Graesse.)

Pero los *Silenos de Alcibiades* son uno de los opúsculos más lindos y agradables del humanista de Rotterdam. El traductor castellano omite sin embargo bastantes trozos del original. Así por ejemplo, en el fol. B-iij. recto [1], después de la frase : « *los sacerdotes sobrepujan a los satrapas y principes seculares* », omite todo esto :

Atque haec adeo videntur recta, ut in ipsis Pontificum diplomatibus inseratur huiusmodi elogium : *Quoniam ille Cardinalis tot equos, tot purpuratos alens domi, vehementer ornat Ecclesiam Dei, concedimus illi quartam Episcopi dignitatem.* Et in ornamentum Ecclesiae iubentur Episcopi, Sacerdotes et Clerici purpura sericisque vestiri. O miram Ecclesiae dignitatem ! Quid superest, posteaquam etiam vocabula honesti perdidimus [2] ?

Luego, al folio C-v recto (*ad finem*), después de la frase : « *los que allegan sus bienes particulares : con males comunes* », suprime toda la tremenda invectiva que ocupa parte de las cols. 781 y 782 de la ed. de Leyden, y que comienza : « *Quod si sacerdotes rem recta aestimarent via* », terminando : « *ut sit omnibus parata Dei misericordia.* » Para muestra del estilo de Bernardo Pérez y del carácter de los *Silenos*, copiaré á continuación algunos fragmentos :

Et Alcibiades apud Platonem in *Convivio,* Socratis Encomium dicturus, eum Silenis eiusmodi similem facit, quod is multo alius esset propius intuenti, quam summo habitu specieque videretur. Quem si de summa, quod dici solet, cute quis aestimasset, non emisset asse. Facies erat rusticana, taurinus adspectus, nares simae, muccoque plenae. Sannionem quempiam bardum ac stupidum dixisses. Cultus neglectus, sermo simplex ac plebeius, et humilis

Por esta misma causa, Alcibiades, varon Atheniense, segun que lo cuenta Platon en vno de sus Dialogos, que se llama *Combite*, para alabar a Sócrates, dezia que era semejante a estos Silenos, porque era mucho otro de lo que exteriormente parecia. Ca, en verdad, si alguno le mirara, como dizen, en la superficie, no diera por el vn quatrin. Tenia el rostro rustico y auillanado, y el aspeto ceñudo, las narizes romas. Dixeras que era vn suzio, tonto y bouo.

1. Ed. de 1529.
2. Col. 776, ed. Leyden.

ut qui semper aurigas, cerdones, fullones et fabros haberet in ore. Nam hinc fere sumebat illas suas εἰσαγωγὰς, quibus urgebat in disputando. Fortuna tenuis, uxor qualem ne vilissimus quidem carbonarius ferre posset. Videbatur mirari formas adulescentulorum, videbatur amare, et zelotypia tangi, quum eum ab his affectibus δὶς διὰ πασῶν abesse compererit etiam Alcibiades. Denique iocus ille perpetuus nonnullam habebat morionis speciem. Quum ea tempestate ad insaniam usque ferveret inter stultos, profitendi sapientiam ambitio, nec unus esset Gorgias, qui se nihil nescire iactitaret, et ardelionibus huiusmodi nusquam non referta essent omnia, solus hic hoc unum scire se dictitabat, quod nihil sciret. Videbatur ineptus ad omnia reipublicae munia, adeo ut quodam die, nescio quid apud populum adorsus agere, cum risu sit explosus. Atqui si Silenum hunc tam ridiculum explicuisses, videlicet Numen invenisses potius, quàm hominem, animum ingentem, sublimem, ac vere Philosophicum, omnium rerum, pro quibus caeteri mortales currunt, navigant, sudant, litigant, belligerantur, contemptorem, iniuriis omnibus superiorem, et in quem nullum omnino ius haberet fortuna.

Preciauase poco del atauio, su habla era senzilla, popular y ratera, como de aquel que siempre traya en la boca estos vocablos : *carreteros*, *carpinteros*, *çapateros*, porque a estos, hazia el aquellas sus platicas, que llamaua introduziones. No era rico; tenia vna muger de las que dizen del pel del diablo, que no la sufriera el mas vil carbonero del mundo. Finalmente tan sin pena, y como de burla tomaua todas las cosas, que mas parecia bouo que sabio. Y como en aquel tiempo se preciassen tantos de ser tenidos por sabios, y tanto que en muchos era locura aquella demasiada curiosidad de saber, y no solo vno llamado Gorgias, pero mil otros se arrojaron a dezir, que no ignorauan nada, solo Socrates acostumbraua muchas vezes a dezir : *Solo esto se, que no se nada.* Y assi parecia desaprouechado para todos los oficios y prouechos de la República, y vna vez que acometio de hazer vna cosa delante del pueblo, tan buena maña se dio, que se burlaron del, y le echaron con risa. Pero de otra vanda, si a este Sileno tan menospreciable le abrieras, hallaras por cierto dentro, no hombre, mas vna deidad, vn animo grande y de veras Filosofico, menospreciador de todas aquellas cosas empos de las quales los otros hombres corren, nauegan, trabajan, pleytean, y guerrean. Menospreciador de todas las injurias, tan Señor de la fortuna, que no tenia ningun Señorio sobre el.

. . . . . .

Si quis rerum vim ac naturam penitus introspiciat, reperiet nullos à

. . . . . .

Ca, si bien algunos contemplan el ser y natural de las cosas, hallaran

vera sapientia longius abesse, quàm istos, qui magnificis titulis, qui sapientibus pileis, qui splendidis cingulis, qui gemmatis annulis, absolutam profitentur sapientiam.

(Col. 770-772, ed. Leyden[1].)

que ningun linage de honbres esta mas apartado de la verdadera sabiduria, que aquellos que con grandes titulos, con enborlados bonetes, con grandes y auturizantes ropas, con anillos engastados, se venden por perfetos sabios.

(Ff. 3 y 5, ed. 1529.)

No son muchas las noticias que quedan del erasmista Bernardo Pérez Chinchón. Sábese, sin embargo : que fué natural de Valencia, donde vivió hasta los años de 1556 : que desempeñó la dignidad de Chantre en la Iglesia de aquella ciudad : que en 1548, á causa de hallarse enfermo, se le otorgó licencia capitular para pasear por dentro y fuera los muros de la población, aunque no asistiese al coro : que en 7 de Noviembre de 1555 se le dió el derecho de una sepultura para él y los suyos, que eran parientes de los *Salelles* de Gandia : que fué Canónigo de esta última ciudad, y que perteneció algún tiempo á la servidumbre de D. Juan de Borja, Duque de la misma Gandia[2].

Además de las versiones de Erasmo, dió á luz las obras siguientes :

*Dialogos christianos contra la secta mahometica, y contra la pertinacia de los judios : obra nueuamente compuesta, muy util y prouechosa.* Sin año. Let gót. En 4°. Está dedicada al Arzobispo de Valencia

1. En las ediciones posteriores, como la Elzeviriana de Amsterdam, 1650 (uno de cuyos ejemplares poseo), todo el largo artículo : *Sileni Alcibiadis*, quedó reducido á lo siguiente :

*Sileni Alcibiadis.* — Σιληνοὶ Ἀλκιβιάδου.

Quo licebit uti, vel de re, quae quum in speciem, et prima (quod aiunt) fronte vilis ac ridicula videatur : tamen interius ac propius contemplanti, sit admirabilis : vel de homine, qui habitu vultuque longe minus prae se ferat, quàm in animo claudat. Aiunt enim Silenos imagunculas quaspiam fuisse fictiles, et ita factas, ut diduci et explicari possent : quae clausae ridiculam ac monstrosam tibicinis speciem habebant » (pág. 556, ed. cit.).

2. Pastor Fustér, *Biblioteca Valenciana*, t. I, p. 99-100.

D. Erardo de la Marck (el mismo á quien Juan Luis Vives dedicó en 1520 una de sus primeras obras : el *Praefatio* y la *Vigilia in Somnium Scipionis Ciceroniani*), llevando fecha la dedicatoria : *Valentiae XXX Kalendas (sic) Decembris anno Mil. D. xxxiiij.* En el Prólogo hace yá mención del libro que compuso : *Antialcorano.* La obra está escrita en forma de diálogo entre el autor y José Arábigo.

Es probable que Luis Vives tuviese en cuenta esta producción de su paisano Bernardo Pérez cuando escribió el libro IV del tratado *De veritate fidei christianae*, publicado en 1543. Había, entre otros, el precedente de las polémicas sostenidas contra los sarracenos por el Beato Ramón Lull, y contra los judíos por Raimundo Martí en su *Pugio fidei.* El citado libro IV de Luís Vives está escrito en forma de diálogo entre un Cristiano y un Alfaquí.

*Historia delas cosas q̃ hã || passado en Italia desdel año. M.D. xxj. de || nr̃a redẽptiõ hasta el año .xxx. sobre la restitu || ciõ del duque Frãcisco Sforcia eñl ducado d' Milã : en || la q̃l se recuentã las grãdes victorias del Empador dõ || Carlos nuestro señor desdel p̃ncipio d' su impio hasta su || sacra coronaciõ : y tãbiẽ se recuẽta las batallas q̃ eneste || tiẽpo el rey de Frãcia p̃dio hasta ser preso en pauia por || los capitanes d' su .M. traduziola d' latin en castellano || el maestro Bernardo Perez canonigo de Gãdia. Va || dirigida al serenissimo y muy esclarescido principe don || Philippe hijo del mismo Emperador nuestro señor.*

En folio. De letra gótica. 49 ff. num$^{s}$ + el de Portada, pero la numeracion está equivocada, resultando en realidad 53 folios. signaturas : A, B, C, D, E, F, G, de ocho fojas, excepto la G, que sólo tiene cinco.

Contiene :

Portada. — Está encerrada en orla, con varios escudos de armas.

*Prologo del maestro Bernardo Perez Al Serenissimo y muy esclarecido Señor el Principe don Philipe : hijo del felicissimo y bienauentu-*

*rado Emperador don Carlos Rey de España quinto deste nombre señor nuestro : el Maestro Bernardo Perez canonigo de Gandia sus Reales pies : humilmente besa.* — Dice, entre otras cosas, que la obra es original de Galleacio Capella.

Nuevo escudo de armas.

Texto (á dos columnas, y dividido en VIII libros). Colofón : *A honor y gloria de Dios todo poderoso y de la sa || cratissima Virgen Maria madre suya, y abogada nuestra : y de || los bien auenturados Sanctos. P. J. F. y a loor y alabã || ça d' la S. C. C. M. del Emperador dõ Carlos quin || to deste nõbre señor nuestro : fue impresso el pre || sente libro de Galleacio Capella sobre la || restitucion de Frãcisco Sforcia en el || estado de Milan : en la metropo || litana ciudad de Valencia : a. x. dias del mes de || Março año de || 1536* [1].

Hay ejemplar (el R-1286) en la Biblioteca Nacional.

*Antialcoran, sive contra errores Sectae Machometanae.* Salmanticae, 1595, apud Ioannem et Andream Renaut. En 4° [2].

*Espejo de la vida humana, repartido en siete jornadas, aplicadas á los siete dias de la semana, compuesto por el Maestro Bernardo Perez de Chinchon.* Alcala de Henares, en casa de Sebastian Martinez, año M.D.XC [3]. (Hay otras ediciones de : Granada, Hugo de Mena, 1587 8°; Alcalá, 1589 8° ; Sevilla, Francisco de Lira, 1656.)

Pastor Fustér, después de citar en su *Biblioteca valenciana* esta

1. Cf. Gallardo, *Ensayo*, num. 3433, t. III.

2. Nicolás Antonio, *Nova*, I, 226. Pero debe de haber edición anterior al año 1534.

3. Cf. Gallardo, *Ensayo*, III, núm. 3434 y 3435. Gallardo cree sin vacilar que éste Bernardo Pérez de Chinchón es la misma persona que el traductor de Erasmo. Yo tengo mis dudas sobre el asunto. En el Indice de libros prohibidos de D. Gaspar de Quiroga (Madrid, 1583) se cita un : « Espejo de la vida humana sin nombre de autor. » Gallardo, en su *Ensayo de una Biblioteca*, t. I, pág. 737, núm. 617, cita un : *Espejo de bien biuir. Nueuamente compuesto por vn deuoto religioso de la orden de sant Augustin*, é impreso en Valencia, por Juan Nauarro, a 24 de Marzo de 1535.

última obra, añade : « Pero se hace poco creible que esta obra sea del mismo autor que las anteriores, porque un escritor que 51 años antes se le vé tan ocupado, publicando en el espacio de pocos años tres obras, ¿cómo ha estado un tan largo tiempo descansando su pluma sin producir nada ? », consideraciones que creemos muy puestas en razón.

5. — *Exposicion y sermon sobre dos || Psalmos el vno (Beatus vir) y el otro (Cũ inuocarẽ)|| q̃ expuso en latin el excellẽte varõ Erasmo Rotero || damo : trasladados agora en Romãce : y dirigidos || al muy Illustre y Reuerẽdissimo señor Arçobispo d' || Seuilla inq̃sidor mayor destos Reynos Despaña.*

En 4°. — De letra gótica. 125 ff. sin numerar. Signaturas : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, q,* de ocho fojas, excepto la *q*, que sólo tiene cinco.

Contiene :

Fol. 1 recto. : Portada. Está encerrada en orla. El título ocupa la parte inferior, y sobre él se halla el escudo del Mecenas con el lema : « *alta. a longe. cognoscit.* »

Fol. 1 verso hasta 2 verso : *Prologo del interprete.* Está dirigido á Don Alonso Manrique. Dice, entre otras cosas :

Paresciome, Reuerendissimo Señor, esta scriptura digna de ser leyda de todos los Christianos : y porque della gozassen los que no saben latin, yo me atreui a darsela en romance lo menos mal que pude y supe [1]. Puesto que yo se bien quanta destreza a de tener en ambas lenguas el que a semejantes interpretaciones se atreue : mas el amor de la patria y caridad del prouecho comun echo fuera todo temor : mayormente que allende de ser exhortado a esto por parte del mesmo Erasmo [2], avn me esforço mucho saber cierto que V. R. S.

1. « Y con intencion de aprouechar a los Catolicos christianos de nuestra nacion, acorde de otrecer tambien yo mi cornadillo en el templo del señor : trasladando este libro en lengua castellana, *lo menos mal que yo pude y supe.* » Prólogo del *Enquiridio,* en la versión del Arcediano de Alcor.

2. Nótese esta afirmación. Cf. ed. Leyden, t. III, col. 1065 (Carta de Erasmo al Arcediano de Alcor).

holgaria dello y lo reciberia en seruicio, segun me lo certifico vna persona de mucha autoridad [1]. Los dos Psalmos segundo y tercero, avnque son muy buenos, tienen las exposiciones algo mas alegoricas que morales, por lo qual a mi parecer no hazen tanto al proposito de la enmienda de nuestras vidas como el primero y el quarto, y por esto al presente no embio mas destos dos, con protestacion de embiar los otros siendome mandado.

Reciba pues, V. Illustre S., mi buen desseo, con aquella magnificencia que suele recebir y fauorescer otros menores seruicios. Pues yo soy muy cierto que si este mi trabajo fuere de V. S. aprouado, y debaxo de su amparo y fauor deffendido, ni Erasmo en su latin, ni el interprete en su romance, temeran las lenguas de los que quisieren calumniarlo. Puesto que destos aya mas abundancia de lo que seria razon, y avn de lo que la caridad Christiana requiere [2]....

.....

No quiero gastar mucho tiempo en disputar si es bien que semejantes libros se lean en romance : porque por otra parte, y por otros muchos sea prouado, y el mesmo Erasmo en diuersos lugares, y principalmente en este primero Psalmo lo aprueua. Ni tampoco me deterne en loores del autor, pues sus escripturas dan buen testimonio de sus letras y de su bondad (fol. 2).

Fol. 3 recto hasta 3 verso : *Al lector* (del intérprete). Dice, entre otras razones :

Assi mesmo sepa el catholico lector, que en esta obra Erasmo (como en todas las otras) vsa de aquella christiana libertad que suele : con que alabando los estados y professiones virtuosas, reprehende agramente las personas viciosas no nombrando a ninguno, mas no perdonando a ninguno, aora sean Principes, aora Perlados Ecclesiasticos, o seglares de qualquier condicion que sean. A los quales todos diuersas vezes, y en cada cabo amonesta que no se contenten con llamarse Christianos, ni con serlo solamente en las muestras y aparencias exteriores, sino que lo sean en los coraçones y en las obras, immitando y procurando parescer a Iesu Christo nuestro señor, de quien tomamos el nombre de Christianos : y de quien esperamos el galardon de lo que hizieremos, y no de lo que mostraremos.

Fol. 3 verso h. 5 recto : *Prologo del mesmo Erasmo en la exposicion del primero Psalmo, que comiença* (Beatus vir) *dirigido a vn su amigo llamado Beato Rhenano.*

1. ¿ Acaso el erasmista Luis Núñez Coronel, persona de toda la confianza de D. Alonso Manrique de Lara ?

2. Nótese este párrafo. Cf. el *Prólogo* de la versión del *Enquiridio.*

Fol. 5 recto h. 47 verso : *Siguese la exposicion del primero Psalmo.* &ª.

Fol. 48 recto h. 125 verso : *Sermon elegante y muy prouechoso de Erasmo Roterodamo, sobre el quarto Psalmo del Psalterio que comiença* (Cum inuocarem) *el qual se diuide en dos partes principales.* &ª.

Fol. 125 verso : Colofón. El cual dice así :

*Fueron impressos estos dos || Psalmos en Romance a. xxvj. del || mes de Junio. Año de || M. D. XXXI.*

El ejemplar que he visto, existente en la Biblioteca Nacional, lleva la signatura U-3263, y está muy bien encuadernado en unión de la versión de *La lengua* impresa en 1533. No tiene nombre de lugar ni de impresor, pero me inclino a creer que la obra está publicada en Toledo, en casa de Juan de Ayala. En cuanto al traductor, no me cabe duda de que es el mismo del *Enquiridio* : Alonso Fernández de Madrid.

En la versión aparecen alteradas, y á veces suprimidas, algunas frases del original. Tal acontece al principio del primer Salmo y en algunas partes del cuarto. Por lo demás, la traducción es correcta.

En la gran edición de Leyden, la *Enarratio primi Psalmi, Beatus vir, iuxta tropologiam potissimum*, ocupa las cols. 171-198 del tomo V. La dedicatoria está fechada « apud divum Audomarum, 1515. Idibus Aprilibus ». La *In quartum psalmum Cum invocarem, Concio*, ocupa las cols. 241-292. Está dedicada á Juan, Obispo de Lincoln, en Basilea, Nonis Ianuarii, 1525. El traductor castellano omite esta última dedicatoria.

6. — *La lẽgua de || erasmo nueua = || mente roman = || çada por muy || elegante estilo. || M.D. xxxiii.*

En 4°. De letra gótica. LXXVI (76) ff. numerados. Signaturas : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k*; todas de ocho fojas, excepto la *k*, que sólo tiene cuatro. Hay las siguientes erratas en la foliatura :

en vez de folio xi. dice : f. xx.
— f. lvii. — : f. lxiii.
— f. lxiii. — : f. lxx.

Contiene :

Fol. 1 recto : Portada. A dos tintas (roja y negra). Está encerrada en orla Renacimiento.

Fol. 1 verso : *El interprete al lector*. Dice así :

Virtuoso lector : no te ofenda que yo he dexado, mudado y explicado algunos passos en esta obra, no siguiendo el rigor ni de la letra, ni de la sentencia. He hecho esto donde Erasmo, por defenderse, me parece que ofendia, no con malicia, pero con zelo, a algunos religiosos de nuestros tiempos, los quales quiero mas que amen a Erasmo por su doctrina, que no que le aborrezcan por su reprehension. Puesto que si bien miran su intencion, no reprehende a los hombres ni a sus estados, sino a las faltas que en ellos cometemos : assi que, buen lector, parezcate bien mi atreuimiento : pues en lo restante de la obra he seguido la fiel interpretacion, no queriendo ser ingenioso en libro ageno. Vale.

Mi lengua muy tosca te pide perdon,
christiano lector, amigo, y hermano,
si en lengua materna de mi castellano
ofende tu oydo mi rustico son :
Rescibe mi afecto, mi buena intencion,
pon tu la sal, que falta en mi boca,
emienda, trasmuda, deshaz, ꝛ reuoca
aquello que sale de regla y razon.
No pierda por mi su fama y memoria
Erasmo, doctor en todo diuino,
que en lengua elegante, y estilo latino,
compuso esta lengua con tanta victoria :
Saque yo del oro de su fragua esta escoria,
tu, buen alcumista, la puedes boluer
en oro subido de tanto valer,
que a mi y al auctor se siga gran gloria.

Fol. 2 recto hasta 5 recto : *Prologo del interprete, dirigido al muy reuerendo ꝛ muy magnifico señor don guillen desprats, abad de san marcelo ꝛ vicario general : ꝛ inquisidor en el arçobispado de valencia*. Dice al final :

Pero porque para tan gran empresa es poca la auctoridad de mi nombre, quise, muy reuerendo señor, dirigir esta obra a vna tan calificada persona como vuestra merced : en quien dexado aparte la dignidad ꝛ cargo que tiene en este reyno, donde

no conoscemos otro perlado ni pastor sino a vos, dexado aparte que vuestro oficio y zelo es mirar que las escripturas que salen en publico, sean catholicas z sanctas, solo por vuestras sanctas costumbres y excelente condicion z doctrina, esta muy bien empleado mi seruicio. El qual no solo quiero emplear en esta obra, pero en otras si plaze a Dios, que sean para descargo de vuestro oficio, y enseñamiento destos nueuamente conuertidos en este reyno [1], y porque auemos alcançado tal mundo, que las mas sanctas escripturas se deuen bien examinar antes que salgan a luz, suplico a vuestra merced mande (pues para ello tiene auctoridad z dotrina) examinar z bien ver la presente obra, para que aprouada por vuestro muy reuerend ooficio z graue decreto, como ella es sancta z catholica, assi ninguno ose calumniarla, y pues saben de vuestro christianissimo animo ser tan amigo de la virtud z de buen enxemplo, que no osara yo emplear vuestro nombre sino en cosa honesta z prouechosa, tengase cada vno por dicho, que si algo en esta obra se reprehende, es lo malo de nuestros vicios, z no lo bueno de nuestras leyes z ordenanças.

Fol. 5 verso h. 6 verso : *Introducion de la obra.*

Fol. 7 recto h. 33 verso : *Libro primero de los malos oficios z daños de la mala lengua : y de los prouechos de la buena.*

Fol. 34 recto h. 54 recto : *Libro segundo de como por auctoridades de la sagrada scriptura se prueuan los daños z prouechos de la lengua.*

Fol. 54 verso h. 75 recto : *Libro tercero : de los remedios de la mala lengua.*

Fol. 75 recto h. 76 verso : *Tabla.*

Fol. 76 verso : Colofón. El cual dice así :

« *Fue impresso en el mes de* || *Setiembre. Año de mil y quinientos y treynta y tres.* »

Dos ejemplares de esta edición se conservan en la Biblioteca Nacional : el U-3263, y el U-1126. Sospecho que es impresión de Toledo, hecha por Juan de Ayala.

Existen además las siguientes ediciones de esta versión :

*La lengua de Eras* = || *mo roterodamo nue* || *uamente roman* = || *çada por muy* || *elegante* || *estilo.* || *Año M.D. xxxiii.*

1. Nótese esta afirmación.

En 4°. De letra gótica. LXXVI ff. numerados. Las mismas signaturas é idéntico contenido que el ejemplar U 3263 antes descrito. Portada á dos tintas (roja y negra), encerrada en orla Renacimiento, con el siguiente lema en la parte superior : « *Initivm. Sapientię. Timor. DM̃I.* » Colofón : « *Fue impresso año mil y qui* || *nientos y treynta y tres* || *años* » (al fol. 76 verso).

He visto en la Biblioteca Nacional un ejemplar (el R-687) de esta rarísima edición. El texto es el mismo de la anteriormente descrita, pero varían los caracteres tipográficos, la portada, y el colofón. Es desde luego más correcta edición que la precedente, y al parecer más moderna. Hay también variantes accidentales en el cuerpo de esta edición respecto de la anteriormente citada, v. gr. :

Fol. 7 recto, línea 10 :

El ej. U-3263 dice : « en la misma apostura de nr̃o cuerpo. »

El ej. R-687 dice : « en la mesma postura d' nuestro cuerpo. »

Fol. 25 recto, lín. 11 :

El. ej. U-3263 dice : « pero que aq̃l reyno de inglaterra. »

El ej. R-687 dice : « pero quel reyno d'Inglaterra. »

Fol. 65 verso lín. 1 :

El ej. U-3263 dice : « ad q̃z gloriã nos ꝑducatipse Iesus. »

El ej. R-687 dice : « ad gloriã nos ꝑducat ipse Iesus. »

Se trata pues, á no dudarlo, de una edición distinta de la precedente.

*La lengua de Erasmo ôra* (1535). En 4°. Hay ejemplar en la Bibl. Real de München.

*La lengua* || *de Erasmo nueua* = || *mente romança* = || *da por muy* || *elegante* || *estilo.* || *M.D. xliiij.*

En 4°. De letra gótica. LXXVI ff. Las mismas signaturas é idéntico contenido que los ejemplares U-3263 y R-687, antes descritos; pero, en vez de *z*, dice con frecuencia *y*, y, en el epígrafe de la dedicatoria, dice « desprato », en lugar de « desprats ».

Varían además la portada y la suscripción final. Portada á dos tintas (roja y negra [1]), encerrada en orla Renacimiento. Colofón : « *Fue impressa la presente obra ē* || *la muy noble y muy leal ciudad de Seuilla. En las casas* || *de Juan cromberger que sancta gloria aya : en ve-* || *ynte z nueue dias del mes de Diziembre* || *de mil z quinientos z quaren* || *ta z quatro años.* »

Tiene los siguientes errores en la foliatura :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| En vez de | folio | xij, | dice | fol. | xx. |
| — | f. | xxxix, | — | f. | xxx. |
| — | f. | xliiij, | — | f. | liiij. |
| — | f. | xlvj, | — | f. | lxvj. |
| — | f. | lxix, | — | f. | lxvj. |

El papel es bastante malo.

Cito por el ejemplar 2-30986 de la Biblioteca Nacional, descrito ya por Escudero y Perosso en su *Tipografia Hispalense* [2].

*La lengua* || *de Erasmo* || *nueuamente Roman-* || *çada por muy* || *elegante* || *eſtilo.* || (Enseña del impresor). || *M.D.L.* || *Impreſſo en Anueres en caſa de Mar-* || *tin Nucio, Con Priuilegio Im-* || *perial, por diez Años.*

En 8°. De letra romana. 173 ff. numeradas de texto, y 3 de Tabla. Signaturas : A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, X, Y, todas de ocho fojas.

Contiene :

Fol. 1 recto : Portada.

Fol. 1 verso : *El interprete al lector.*

Fol. 2 recto hasta 8 verso : *Prologo del interprete dirigido al muy reuerendo y muy magnifico señor don Guillen desprato, abad de sant Marcelo y vicario general, y inquisidor en el Arçobispado de Valencia.*

Fol. 9 recto h. 12 recto : *Introdvcion de la obra.*

1. En negro solamente la fecha. Lo demás en rojo.
2. Núm. 447.

Fol. 12 verso h. 76 recto : *Libro primero de los malos oficios y daños de la mala lengua : y de los prouechos de la buena.*

Fol. 76 verso h. 124 recto : *Libro segvndo de como por auctoridades de la sagrada scriptura se prueuan los daños y prouechos de la lengua.*

Fol. 124 recto h. 173 recto : *Libro tercero de los remedios de la mala lengua.*

Fol. 173 verso h. 176 verso : *Tabla del presente libro, de la lengua de Erasmo mediante la qual hallaras cosas notables en el contenidas.*

Se conservan en la Biblioteca Nacional dos ejemplares de esta edición : el R-6267, y el U-1126. El primero perteneció á D. Joseph Nicolás de Azara.

El tratado : *Lingua, sive de linguae usu atque abusu,* se publicó en 1525 [1]. Tuvo notable éxito, hasta el punto de que, en un solo año, Froben hizo tres ediciones de la obra [2]. En la de Leyden, ocupa el opúsculo las cols. 657-754 del tomo IV.

La división en libros no consta en el original ; es cosa del traductor castellano, cuya versión es, en general, fiel y correcta.

Pero la edición de 1533, que en primer término hemos citado, no debe de ser la primera que se hizo de esta traducción. Así parecen indicarlo las palabras : « nueuamente romançada », que se leen en la portada de la misma. Además, el propio Erasmo, contestando al Arcediano de Alcor, en carta fechada en Basilea, á 15 de Marzo de 1528 [3], dice tener entendido *que se estaban impri-*

1. La dedicatoria está fechada : *Basileae, postridie Idus Augusti, Anno M.D.xxv.*

2. Burigni, *op. cit.*, I, 530. Graesse cita una traducción holandesa, impresa en 1632. Tengo en mi biblioteca un ejemplar de la siguiente edición, bastante rara por cierto :

*Lingva* || *per Des. Erasmvm* || *Roterodamum.* || *Opvs nouum, & hisce tem* || *poribus aptissimum.* || *Anno. M.D. XXVI.*

En 8º 126 ff. sin numerar. Letra romana, signat. : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, q,* todas de ocho fojas, excepto la *q*, que sólo tiene seis.

3. Ed. Leyden, III, col. 1065.

*miendo versiones castellanas de los* Coloquios *y de la* Lengua, lo cual nos indica que la edición primera de la traducción en que nos ocupamos, hubo de imprimirse por los años de 1528, ó, á más tardar, de 1529.

Ahora bien, ¿quién sería el traductor del atrevido opúsculo erasmiano? Me inclino á creer, en vista de la dedicatoria, que lo fué algún valenciano de origen ó de residencia. Tal vez el mismo Bernardo Pérez, traductor de los *Silenos* y de la *Preparacion y aparejo para bien morir;* ó quizá aquel Juan Justiniano que, en 1528, puso en castellano, con bastante libertad por cierto, el áureo libro *De institutione feminae christianae* escrito en latín por Juan Luís Vives. Juan Justiniano tenía sus puntas y ribetes de erasmista; ni podía dejar de serlo al mostrarse discípulo de Luis Vives [1].

Siguiendo el procedimiento adoptado, procuraremos dar una idea de la versión, insertando algún trozo de la misma. Sirva de ejemplo la siguiente narración, tomada del libro III :

Referam quod ipse vidi in Italia, sed ita ne quem attingam aut adspergam suspicione. Aderam tribus Graecis, quorum unus erat monachus, alter eruditus mediocriter, tertius puer tredecim ferme natus annos. Monachus oblivione praetermiserat horam prandii. Itaque curatum est a nobis, ut cibi nonnihil adferretur. Ille contentus erat duobus ovis, nec passus est adferri

Yo os contare lo que vi en ytalia [2], sin nonbrar a ninguno. Estaua acaso vna vez con tres griegos : el vno era religioso, el otro vn poca (*sic*) letrado : el otro era mochacho de hasta quatorze años : al frayle, por oluido, passosele la hora de yr a comer : y por esto nosotros le conbidamos : contentose con dos hueuos : ꝛ no consintio que le truxessen otros manjares : beuio

1. El traductor de Vives, como el del tratado de la *Lengua*, es aficionado á los versos. En el capítulo 19, libro I, de la *Instrucción de la muger christiana* (ed. de Benito Cano, 1793, pag. 194), hay dos octavas como las que preceden á la versión de la *Lengua*.

2. Cf. A. Firmin-Didot, *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise*, Paris, 1875, *passim*. Pierre de Nolhac, *Érasme en Italie*, Paris, 1888. E. Tatham, *Erasmo en Italia* (*The English historical review*, oct. 1895).

plus eduliorum, bibit item quàm parcissime. Ipse mihi semper visus est vir modestus ac bonus, nec incurius sacrarum Literarum, tametsi praeter vulgatam Graecorum linguam nihil noverat. Cultus erat tam vilis, tam horridus et squalidus, ut existimem Hilarionem [1] illum cultius amictum fuisse. Hactenus omnia digna monacho. At non respondebant huius convivii bellaria. Amoto cibo reditum est ad fabulas. Doctus ille protulit libellum Graece scriptum, in quo referebantur miracula. Ferunt autem apud Graecos hunc esse morem, ut sacerdos a sacro recitet apud populum, si quod alicubi miraculum accidit. Hoc quidam Satanae discipulus fuerat imitatus, sic ut eadem esset praefatiuncula, qua sacerdos solet excitare plebis attentionem, rursus eadem clausula, qua populus audito miraculo consuevit accinere gratias et gloriam Deo. In medio erant obscoenitates, quales apud nos vix ullum scortum auderet in balneis proloqui. Ad harum recitationem meus monachus tanquam ad rem mire festivam, mire coepit hilarescere, gestire, solvi in cachinnos, et ad singulas obscoenitates accinebat clausulam solennem. Puer accumbebat in medio, cuius aetati conveniebant fabulae magis pudicae. Equidem in monacho desiderabam rectam institutionem potius quàm bonam mentem. Tales nimirum evadunt, qui nihil aliud discunt quàm cerimonias. Oblatae fuerunt carnes, et erat dies quo fas erat aliis vesci.

tambien muy templadamente : paresciame siempre varon bueno, templado : ꝛ no poco entendido en la sagrada escriptura : puesto que no sabia sino el vulgar de los griegos : traya el vestido tan basto, tan aspero, ꝛ tan vil, que parescia vn sant hilario en el habito : en todo esto bien representaua vn reuerendo monge : pero no conformo la fruta postrera con el primero manjar : porque, alçando ya la mesa, empeçamos a parlar, ꝛ aquel que dixe ser letrado, saco vn librillo griego en que se contauan ciertos milagros : porque era costumbre entre los griegos que el sacerdote, despues de auer celebrado, contasse los milagros que en alguna parte ouiessen acontecido, y creo yo para mi que algun discipulo del diablo auia compuesto aquel librillo : porque el principio era como si dixessemos la salutacion, y el fin era : *ad quam gloriam nos perducat ipse Iesus Mariae filius :* pero en el medio se contauan vellaquerias, quales entre nosotros apenas osaria dezir vna mala muger en el burdel : enpeçando pues el otro a contar estas cosas, vuestro buen religioso se empeço a alegrar, a reyr ꝛ burlar, cantando tras cada chufa vn *gloria patri* de burlas. Estaua el mochacho assentado en medio : y no eran cierto aquellas platicas para que delante de su edad se dixessen : desseaua yo entonces mas en aquel religioso buena criança, que buen alma.

1. Ed. 1526, f. 110 recto, dice « hilariorem ».

Ille magna religione recusabat. Nec passurus erat vestem mutari. Et in ea re, quae pertinebat ad veram pietatem, tam erat irreligiosus. Saltem adolescentuli reverentia debebat hominem a tam obscoenis iocis revocare.

(Col. 740, t. IV, ed. Leyden.)

Tales son muchos cerimoniosos: era dia de carne y el no la quiso comer: trayanle otra vestidura, y el no consintio que le quitassen su habito: y en aquellas cosas que tocauan al verdadero christianismo, era tan mal religioso como aueys oydo. Siquiera por reuerencia de aquel muchacho, deuiera dezir al otro que no leyesse tan suzios cuentos.

(Fol. 65, ed. 1533.)

7. — *Declaracion del Pater Noster. Item el sermon de la grandeza y muchedumbre de las misericordias de Dios. Logroño, 1528.* En 8°.

Hay ejemplar en la Biblioteca Real de Munich, según me comunica el Dr. Arturo Farinelli. Conocíala también Gallardo, según consta de sus apuntamientos manuscritos.

« *Declaracion del Pater : q̃ hizo el excelente doctor Erasmo Roterodamo*[1]. *Traduzido nueuamente de latin en castellano. Otro Tratado de la gran misericordia de Dios.* Impresso en la florentissima ciudad de Enuers, en casa de Juan Grauio, 1549.

2 tomos en 1 vol. en 16° de 60 y 138 ff. 36 fr. 1867. »

Así citan esta obra : Brunet en su *Manuel* (Supl. I, 457); y Graesse en su *Trésor* (Supl. I, 282).

No he visto ejemplar alguno. El traductor debe de ser Bernardo Pérez.

La *Precatio Dominica, digesta in septem partes, iuxta septem dies*[2], ocupa las cols. 1217-1228 del tomo V de la ed. de Leyden. Está dedicada : *Iodoco, sive Iusto Ludovico Wissenburgensi, Serenissimi*

1. Brunet cita « Roteradomo », pero es manifiesta errata.

2. Graesse, en su *Trésor* (Supl. I), cita esta edición de la *Precatio* : « *Precatio dominica in septem portiones distributa. Basil. apud Io. Bebelium.* Sin año, en 8° (19 ff.). Con 8 grabados en madera del tamaño del folio y una inicial grabada por Holbein. »

*Poloniae Regis a Secretis, et Oratori*, en Basilea, *IX. Kal. Novemb. M.D.XXIII.*

8. — *Libro del Aparejo que se deue hazer para bien morir*. Burgos 1535. En 8°.

Hay ejemplar en la Biblioteca Real de Munich, según me comunica el Dr. Arturo Farinelli. Cítala igualmente, con el título de *Arte para bien morir*, Bartolomé José Gallardo, en sus apuntamientos manuscritos, según el Sr. Menéndez y Pelayo.

El mismo Gallardo, en el lugar referido, menciona otra edición, con el título de *Apercibimiento de la muerte*, impresa en Valencia, en 1535, que debe de ser la primera.

« *Aparejo de bien morir, compuesto por el excellentissimo y famoso doctor Erasmo Roterodamo.*

En Enuers, en casa de Juan Grauio, 1549.

En 16 de 96 ff. 31 fr. 1867. »

Así citan esta edición : Brunet en su *Manuel* (Supl. I, 457), y Graesse en su *Trésor* (Supl. I). No he logrado ver ningún ejemplar.

En una nota autógrafa de D. Luís de Usoz y Río, que se conserva entre las cols. 1292-1293 del tomo V de las *Obras Completas* de Erasmo impresas en Leyden, que figura en la Biblioteca Nacional (U-3137-46), leo lo siguiente :

« Paj. 1293. *De Praeparatione ad Mortem :* Tradújola El Mto. Bernardo Perez. Se imprimió su trad. en Sevilla el a. 1551. Let. Tortis. 1. 8°.

i en Anvers. »

Tampoco he logrado disfrutar ningún ejemplar de esta edición de 1551 [1]. La única que he visto, es la que á continuación describo :

*Preparacion y aparejo* || *para bien morir, compuesto por el* || *famoso*

1. La menciona también D. Fermín Caballero, *Alonso y Juan de Valdés*, p. 113.

*y excelente Doctor De* || *siderio Erasmo Rote-* || *rodamo.* || (Enseña del impresor). || *En Anvers* || *En casa de Martin Nucio, a la en-* || *seña de las dos Cigueñas.* || 1555.

En 8°. De letra romana 40 ff. numerados. Signaturas : A, B, C, D, E, todas de ocho fojas.

Contiene :

Fol. 1 recto : Portada.

Fol. 1 verso hasta 5 recto : *Epistola dedicatoria del maestro Bernardo Perez, a la muy ilustre, y muy magnifica Señora, la Señora Doña Francisca de Castro, Duqueza de Gandia.*

Dice, entre otras cosas, que la Duquesa tiene treinta años de edad, y añade :

Y pues vuestra ilustrissima Señoria con tanto desseo de aprouechar a muchos, me mando traduzir este tratado, a ella suplico lo reciba, y con su muy ilustre nombre lo defienda.

Fol. 5 verso h. 40 verso : *Tractado Catholico muy prouechoso, del apercebimiento y aparejo para la muerte, compuesto por el excelentissimo y famoso Doctor Erasmo Roterodamo, y traduzido en lengua Castellana por el maestro Bernardo Perez, Canonigo de Gandia.*

Dos ejemplares de esta edición existen en la Biblioteca Nacional : el U-6550, y el U-3057. Gallardo también la cita en su *Ensayo* [1].

Erasmo escribió el tratado *De praeparatione ad mortem* en 1533 [2], dedicándolo al Conde de Wiltshire y de Ormond, padre de la

1. Al. núm. 3432 (III, 1177). Véanse igualmente los inventarios de Graesse y Heredia.

2. Según Graesse, la primera edición lleva este rótulo : « *Liber cum primis pius, de praeparatione ad mortem, nunc primum et conscriptus et editus. Acc. aliquot epistolae seriis de rebus. Basil. 1534*, en 4°. » En la edición de Leyden, ocupa las col. 1293-1318 del tomo V. La dedicatoria : *Clarissimo viro D. Thomae Comiti Wiltisheriae et Ormoniae*, está fechada : *apud Friburgum Brisgoiae, Calendis Decembribus, Anno CIↃ. IↃ.XXXIII. (1533)*. Hay también versión francesa de la *Preparación para la muerte* (Paris, 1538).

célebre Ana Bolena. Al mismo prócer dedicó la exposición del Salmo XXIII y la del Símbolo de los Apóstoles, en el propio año de 1533.

Bernardo Pérez omite la dedicatoria.

9. — Vamos á ocuparnos en este número de las versiones españolas de los *Apotegmas* erásmicos. Para mayor claridad, comenzaremos por dar algunas noticias acerca de la obra, dividiendo luego el estudio en dos partes, según las dos diversas traducciones castellanas que del libro se hicieron en el siglo XVI.

Los *Apophtegmata lepideque dicta, Principum, Philosophorum, ac diversi generis hominum, ex Graecis pariter ac Latinis Auctoribus selecta, cum interpretatione commoda, dicti argutiam aperiente*, se publicaron en 1531 [1]. Dedicólos Erasmo : *Illustrissimo Principi Iuniori Guilhelmo, Duci Clivensi, Iuliacensi, Montensi, &ª* con fecha : *apud Friburgum Brisgoiae, quarto Kalend. Martias, anno M.D.XXXI.* En un principio constaban de seis libros, pero después aumentó Erasmo otros dos en nueva edición.

La principal fuente de Erasmo fué en esta ocasión Plutarco, cuyos *Apotegmas* griegos y romanos copió y parafraseó con acierto. Tuvo la obra una aceptación extraordinaria. Hicieronse de ella numerosas ediciones y traducciones á distintos idiomas [2], consti-

1. Graesse cita así la primera edición : « *Apophthegmatum s. scite dictorum LL. VI ex optimis quibuscumque utriusque linguae auctoribus, Plutarcho praesertim, excerptorum cum brevi commodaque explicatione*, etc. per Des. Er. Rot. *Basil.*, *1531*, en 4º. » En la ed. de Leyden, ocupa las cols. 85-380, del tomo IV.

2. Graesse cita una versión inglesa del año 1542. Heredia en su *Catalogue* (IV, num. 6233), cita la siguiente traducción francesa : *Les Apophthegmes, ce est a dire, promptz, subtilz & sententieux dictz de plusieurs Roys, chefz d'armées, Philosophes & autres grands personnaiges, tant Grecz que Latin. Translatez du latin (d'Erasme) en Françoys, par Pesleu Macault.* Paris, Nicolas du Chemin, 1545, 16º, 374 ff. numeradas y 4 f. no numeradas de *Table.* Brunet (Supl. I, 456) menciona una versión francesa anterior, « *par lesleu Macauet* », de Paris, 1539. Graesse cita otra edición de 1543. Burigni, en el tomo II, pág. 335, de su *Vie d'Erasme*, dice : « Les Apophthegmes que M. d'Ablancour a publiés dans le siècle passé (XVIIe), sont à peu près dans le même goût que l'Ouvrage d'Erasme. »

tuyendo un verdadero arsenal donde acudieron á proveerse los autores paremiólogos, como Baltasar Gracián en su *Agudeza y arte de ingenio*, D. Bernardino Fernández de Velasco en su *Deleyte de la discrecion y facil escuela de la agudeza*, y D. Manuel Thesauro en su indigesto *Cánnocchiale Aristotelico, esto es, Anteojo de larga vista.*

En castellano se hicieron dos versiones de la colección erásmica : una, la de Juan Iarava ; otra, la de Francisco Tamara. Procedamos á su examen.

A) *Libro de vidas, y || dichos gracio = || sos, agvdos y sentenciosos, de mv = || chos notables varones Griegos y Romanos, ansi reyes || y capitanes, como philosophos, y oradores antiguos : || en los quales se contienen graues sentencias e || auisos no menos prouechosos que de- || leytables.* || Añadiose la tabla de Cebetes philosopho, en la qual || se representa toda la vida humana, para incitar || los animos al vso de las virtudes. *Dirigido a Illust. S. Don Luys Enrriquez Almirante || de Castilla, Duque de Medina, Conde de Mo- || dica y de Melgar, Vizconde de Cabrera || e Baz, &c.* || (Esc. del Imp.) || *En Anvers,* || *En casa de Iuan Steelsio.* || *M.D.XLIX.* || Con priuilegio Imperial.

En 8° 286 ff. numerados + 8 sin numerar de preliminares y 8 id. de Tabla. En vez de folio 253, dice fol. 251. Desde el fol. 71 inclusive en adelante, la numeración está equivocada en diez cifras de menos, es decir, que en vez de 71, debe decir 81, y así sucesivamente ; de suerte que el total de folios no es 286, sino 296. Signaturas : ✳, A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, X, Y, Z, AA, BB, CC, DD, EE, FF, GG, HH, II, KK, LL, MM, NN, OO, PP, todas de ocho hojas.

Contiene :

Portada. — El escudo del impresor lleva la leyenda : « *Concordia res parvae crescvnt.* »

*Prologo del interprete en los apothegmas tradvzidos nuevamente en Español.* Dice, entre otras cosas :

« Estos Apothegmas despues los recopilo, y puso en mejor orden Erasmo Roterodamo, varon muy famoso, explicandonos y

breuemente declarando el sentido dellos, e yo trabaje segun mis fuerças & ingenio de traduzirlos en lengua Castellana, y de endereçarlos a vuestra Illustrissima Señoria. »

*Tabla de las personas cuyos dichos graciosos son contenidos en esta obra.*

*Declaracion de algvnos nombres de officios y dignidades, y de otras cosas que antiguamente auia en la Republica Romana : de los quales se haze mencion en esta obra.*

*Correccion de algunos errores que por negligencia de los officiales se cometieron.*

Texto de los Apophtegmas. Comienza en el folio 1° recto, con el encabezamiento siguiente :

« *Libro primero* || *de los Apophthegmas, o dichos* || *graciosos de claros varones Griegos y Latinos :* || *copilados por el excelente varon Desiderio* || *Erasmo Roterodamo, y traduzi-* || *dos en Romance Castellano,* || *por Iuan Iaraua.*

Comprende el texto cinco libros, y luego una selección de los tres « que despues destos succeden ».

*Prefacion en la tabla de Cebetes.*

*Comienca (sic) la tabla de Cebetes.*

*Tabla de las sentencias y cosas principales contenidas en esta obra.*

Cuatro ejemplares de esta edición [1] se conservan en la Biblioteca

1. Citada también por Salvá (*Catálogo*, núm 2059); por Heredia (*Catalogue*, t. IV, num. 6234); y por D. José Maria Sbarbi, en su : *Monografía sobre los refranes, adagios y proverbios castellanos y las obras ó fragmentos que expresamente tratan de ellos en nuestra lengua :* Madrid, 1891, pág. 224. Gallardo la cita asimismo (*Ensayo*, IV, col. 660, núm. 3997), pero con algunas variantes, como *Henriquez* por *Enrriquez*, *Amvers* por *Anvers*, etc. El artículo que á esta edición dedica el ilustre bibliófilo, adolece de algunas inexactitudes. Pregúntase : *si esta obra es distinta de la de Támara*, cuando á poco que hubiese reparado, habría visto que se dice ser el traductor Juan de Jarava. Opina luego *que es la misma de Támara refundida*, siendo así que se trata de dos versiones perfectamente distintas. Dice, por último, que la versión de Támara empieza con la palabra *Aguilar*, cuando comienza con el artículo *Agesilao*,

Nacional : el R-1049; el R-8867-8; el R-8348; y el R-7467. Este último tiene la siguiente nota manuscrita : « Expurgado por orden de el S^to^ Offõ segun el expurgatorio de el año 1648 », pero el expurgo consistió únicamente en tachar, en el folio 1°, las palabras : « excelente varon Desiderio. »

Juan de Jarava traduce bien, y sigue, en general, el orden del texto erásmico, pero en ocasiones introduce variantes que anotaremos á continuación, teniendo siempre en cuenta la edición latina de Leyden :

*Preliminares.* -- El traductor castellano suprime el prólogo dedicatoria de Erasmo.

*Libro I.* — El trad. añade las *Vidas* de Agesilao, Agis Primero, Archidamo, Demarato, Eudámidas, Cleómenes, Licurgo, y Lisandro, al frente de sus respectivos apotegmas.

*Lib. II.* — Entre los *Prisca Lacedaemoniorum Instituta*, el trad. omite el num. 36 del original, y al siguiente, ó sea al 37, le pone el número 36.

Entre los *Apophthegmata Lacaenarum*, el trad. suprime los números 1, 29, 36 y 37.

Añade la *Vida* de Chilon al frente de sus apotegmas.

*Lib. III.* — El trad. añade las *Vidas* de Sócrates, Aristipo y Diógenes Cínico, al frente de sus respectivos apotegmas.

Entre los de Sócrates, omite los números 18, 93, 94 y 101 del original.

Entre los de Arístipo, suprime los números 34, 42 y 44.

Entre los de Diógenes Cínico, omite los números 4, 30, 37, 43, 44, 55, 57, 58, 65, 66, 68, 70, 71, 79, 89, 94, 96, 97, 1 (*2ª numeración*), 3, 4, 5, 10, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 29, 34, 36, 37, 38, 39, 43, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 57, 58, 61, 64, 69, 70, 72, 73, 74, 76, 84, 87, 88, 90, 92, 94, 97, 100, 3 (*3ª numeración*), 4, 5, 6, 7, 9 y desde el 11 inclusive hasta el 25 inclusive. Del num. 41 del original (*1ª numeración*) hace dos: el 38 y el 39. Altera el orden de los números 44 y 45 (*2ª numeración*), poniendo éste, al que da el nombre de 108, antes del primero, al que llama 109.

*Lib. IV.* — Añade el trad. las *Vidas* de Philipo, Alexandro, Antígono, Octavio Augusto, Cayo Julio César, Pompeyo el Grande, Marco Tulio Cicerón, y Demóstenes, al frente de sus apotegmas respectivos.

Entre los de Filipo, suprime el núm. 11 del original.

Entre los de Alejandro, omite los núms. 20, 21, 28, 39, 47 y 53. Hace de dos números (los 16 y 17), uno solo (el 16).

Entre los de Antígono, rey de Macedonia, suprime los 14, 18, 27, 29 y 30. Hace de los 20 y 21, uno solo, el 18.

Entre los de Octavio Augusto, omite los núms. 24, 49, 51, 57 y 66.

Entre los de Julio César, omite el 24.

Entre los de Foción Atheniense, suprime el 4 y el 23.

Entre los de Cicerón suprime los números 4, 21, 25, 35, 46, 47, 48, 50, 54, 65, 66, 69 y 71. Refunde en uno solo los 4, 5 y 6 del original, y coloca el núm. 8, al cual llama 7, después del 9 del original, al cual da el nombre de 6.

Además, entre los apotegmas de Cicerón y los de Demóstenes, intercala el traductor una breve *Vida de Rómulo* y 16 *Apothegmas del Rey don Alonso de Aragón*. Estos últimos apotegmas ocupan en el original la última parte del libro octavo.

*Lib. V.* — Añade el trad. las *Vidas* de Artaxerxes segundo, Dion, Demetrio hijo de Antígono, Pyrro, Temístocles, Arístides, Pericles, Alcibiades, Epaminondas, Pelópidas, Fabio Máximo, Annibal, Scipión el Mayor, Tito Quincio, Paulo Emilio; Catón Mayor, Catón Uticense, Cayo Mario, Lúcullo, Sylla, Marco Antonio, Marco Crasso, Sertorio y Marco Bruto, al frente de sus respectivos apotegmas.

Entre los de Ciro el Mayor, hace dos (el 1 y el 2) de uno (el 1) del original.

Entre los de Artajerjes segundo, hace por el contrario uno solo (el 26) de dos del original (el 25 y el 26).

Suprime el apotegma *Aegyptii* (num. 33 del original).

Entre los de Arquelao, omite los números 3 y 4.

Entre los de Demetrio, hijo de Antígono, suprime el num. 5.

Entre los de Temístocles, omite los números 3, 8 y 10.

Entre los de Arístides, omite el num. 5.

Entre los de Pericles, omite el num. 19.

Suprime el apotegma de Lamacho.

Entre los de Chabrias Capitán, hace de dos (los 24 y 25 del original) uno solo (el 68).

Entre los de Catón el Mayor, suprime el núm. 57, y hace dos (el 117 y el 118) de uno solo del original (el 54).

Entre los de Catón Uticense, omite el núm. 10.

Entre los de Scipión el Menor, omite el núm. 12.

Por último, entre los de Cayo Mario, suprime el num. 6 del original.

Después, el traductor suprime los prólogos de los libros VI, VII y VIII, y hace de sus apotegmas una selección, omitiendo :

*En el libro VI :* Los de Zenobia y los 354 números de los *Apophthegmata Varie Mixta.*

*En el libro VII :* Los de Antístenes Ateniense, Anacarsis Escita, Myson, Stilpon Megarense, Simon Ateniense, Menedemo Eretriense, Xenócrates Calcedonense, Crantor Solense, Arcesilao, Bión Borysthenita, Lacydes Cyreneo, Carneades, Theofrasto Eresio, Demetrio Falereo, Crates Tebano, Epicteto, Metrocles, Hipparchia, Zenón Cícico, Cleanthes Assio, Sphero Bosphorano, Crisipo Solense, Pitágoras, Empédocles, Heráclito, Jenófanes, Demócrito, Anaxarco, Zenón de Elea, Pyrro Eliense, Timón, Jenofonte, Stratón, y Foción.

*En el libro VIII :* Todos, excepto los de Eurípides, Píndaro, Scipión Nasica y Sóphocles.

Juan de Jarava ejerció la profesion de médico. Vivió algunos años en Lovaina, donde quizá conoció á su paisano Sebastian Fox Morcillo [1]. Fué sobrino, por parte de padre, del Sr. D. Fernando

1. Obsérvese que, así como Juan de Jarava se estrena literariamente con la versión de algunos opúsculos Ciceronianos, así Fox Morcillo debuta á los 22 años

de Jarava, Capellán de Leonor de Austria, Reina de Francia, autor de varias importantes obras [1].

El primer libro publicado por Juan de Jarava, fué una traducción de los *Paradoxos* y del *Sueño de Scipion*, que salieron á luz repetidas veces en unión de la versión de los *Officios* y tratados *De Amicicia* y *Senectud* de Cicerón y de la *Economia* de Jenofonte, hecha por el Bachiller Francisco Tamara. Le imprimió con este rótulo :

« *Libros de Marco Tvlio Ciceron, en que tracta De los Officios, De la Amicicia, y De la Senectvd. Con la Economica de Xenophon. Todo nueuamente traduzido de Latin en Romance Castellano. Los Paradoxos que son cosas admirables. Sueño de Scipion.* Alcala, Ioan de Brocar. M.D.XLIX. 8° Let. gótica [2]. »

Hay además las siguientes ediciones de estas obras : Sevilla, 1545, gót. — Anvers, Iuan Steelsio, 1549. — Anvers, Iuan Steelsio, 1550 [3]. — Salamanca, Pedro Lasso, 1582. — Valencia, Monfort, 1774.

Ya hemos dicho que Jarava no tradujo de estas obras mas que

con sus : *In Topica Ciceronis paraphrasis et scholia* (Amberes, 1550), dedicados al prócer sevillano D. Perafán de Ribera.

1. Cf. Nicolás Antonio, *Nova*, I, 378. Salvá, *Catálogo*, I, núm. 946. Escribió los siguientes libros : *Las Liciones de Job, con los nueve Psalmos, que con ellas se cantan en las horas de los finados, trasladadas en castellano* (Anvers, 1550, en 16°). — *Lo que en este libro esta tradvzido de latin en lengua Castellana, con vna breue exposicion, es lo siguiente. Los siete psalmos penitenciales. Los quinze psalmos d'el canticumgrado. Las lamentaciones de Hieremias. Lo qual todo la muy poderosa y christianissima señora Leonor, Reyna de Francia, mando assi traduzir y componer al maestro Hernãdo Iaraua su capellan. Anvers, Martin Nucio, M.D.LVI.* En 24°. (Obra que Nicolás Antonio atribuye equivocadamente á Iuan de Iaraua, y que aparece prohibida en el Expurgatorio de D. Gaspar de Quiroga [Madrid, 1583].)

Estuvo en la Universidad de París. Nicolás Antonio cree (con error, á mi juicio) que es el mismo Doctor Saravia de la Calle, Veronense, que compuso la *Instrucion de mercaderes muy provechosa* (Medina del Campo, 1547).

2. Salvá, II, n. 3870.

3. Salvá, II, n. 3871.

las *Paradojas* y el *Sueño de Scipion*. Dedicó la version á su tio Fernando de Jarava, en un elegantísimo prólogo latino, donde recuerda su estancia en Lovaina [1].

Escribió asímismo Jarava :

« *Problemas, o pregvntas problematicas, ansi de Amor, como naturales, y açerca del Vino : bueltas nueuamente de Latin en lengua Castellana : y copiladas de muchos y graves authores. Por el Maestro Ivan de Iarava, Medico. Y vn dialogo de Luciano, que se dize Icaro Menippo, o Menippo el Bolador. Mas un Dialogo del Viejo, y del Mancebo, que disputan del amor. Y un Colloquio de la Moxca y de la Hormiga. Van añadidas otras muchas cosas de nueuo como se veran en la plana siguiente.* (Al fín :) *Fue impressa esta presente obra en Alcala de Henares, en casa de Ioã de Brocar : Año del nascimiento de nrō Saluador Iesu Christo de mil y quinientos y quarenta y seys : en el mes de Julio.* 8°. 2 hojas prels. y 168 foliadas de texto [2]. »

« *La Philosophia natvral brevemente tratada y con mucha diligencia copilada de Aristotiles, Plinio, Platon y otros grandes autores por industria de maestro juan jaraua medico... hasta agora nunca visto en lengua española. Anuers, Martin Nucio, 1546.* 8° [3]. »

*Libro de Iesus Hijo de Sirach, qu'es llamado, el Ecclesiastico, traducido de Griego en lengua Castellana.* (E. del Grifo con este lema : *Virtute Duce, Comite Fortuna*). *En Leon, en casa de Sebastian Grypho, año de MDL.* 8°.

*Exemplo de la Paciencia de Iob.* (E. del I.) *En Leon, en casa de Sebastian Grypho, año de MDL.* 8° [4].

---

1. « Cum per totos sex annos plus, minusve in florentissima Lovaniensium Academia, in otio potius quàm in negotio vitam transigere viderer... »

2. J. Catalina García : *Ensayo de una tipografía Complutense*, n. 210.

3. Salvá, II, n. 3837. Nicolás Antonio (*Nova*, I, 713) añade : « Hanc Italis communicavit Alphonsus de Ulloa, editaque fuit Venetiis una cum *Dialogis* Petri Messiae, eiusdemmet interpretis, Venetiis, 1565, in-8. »

4. Gallardo, *Ensayo*, III, col. 267. Gallardo atribuye estas dos obras á Iuan de Jarava, pero sospecho que sean de Fernando.

*Historia de las hierbas y plantas*, con grabados. Anvers, 1557, 8°.

B) *Libro de* || *Apothegmas* || *qve son dichos graciosos* || y notables de muchos reyes y principes illustres, || y de algunos philosophos insignes y memorables || y de otros varones antiguos que bien hablaron || para nuestra doctrina y exemplo : agora nueua- || mente traduzidos y recopilados en nuestra lẽgua || castellana, y dirigidos al illustrissimo señor Don || Perafan de Ribera, Marques de Tarifa, Conde || de los Molares, Adelantado ma- || yor del Andaluzia. &c. || (Escudo) || *En Enuers en la enseña del vnicornio dora* || *do en casa de Martin Nucio* || *1549*. || *Con Privilegio.*

En 8° 366 ff. numeradas de texto, + 8 de preliminares y 14 de *Tabla* sin numerar. En la rúbrica del folio 96 recto, dice « *De Socrates* », por : « *De Aristipo* ». Tiene los siguientes errores en la foliatura :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| en vez de | folio | 56, | dice | fol. | 46. |
| — | f. | 75, | — | f. | 55. |
| — | f. | 88, | — | f. | 80. |
| — | f. | 137, | — | f. | 127. |
| — | f. | 139, | — | f. | 131. |
| — | f. | 141, | — | f. | 133. |
| — | f. | 143, | — | f. | 135. |
| — | f. | 154, | — | f. | 146. |
| — | f. | 156, | — | f. | 148. |
| — | f. | 158, | — | f. | 150. |
| — | f. | 160, | — | f. | 152. |
| — | f. | 269, | — | f. | 469. |
| — | f. | 271, | — | f. | 471. |
| — | f. | 278, | — | f. | 269. |
| — | f. | 286, | — | f. | 298. |

Contiene :

*Portada.*

*Tabla de los nombres propios.*

*Aprobacion de los Señores Inquisidores de España* (dada en Triana, á 18 de Enero de 1548).

*Copia del Privilegio* (Bruselas, 29 de Octubre de 1548).

*Proemio y carta nvncvpatoria sobre los Apothegmas y dichos graciosos y notables de muchos reyes y principes illustres. Y de algunos philosophos insignes y memorables. Y de otros varones antiguos, que bien hablaron para nuestra doctrina y exemplo. Al illustrissimo señor Don Perafan de Ribera, Marques de Tarifa, Conde de los Molares, Adelantado mayor del Andaluzia, &c. Por el bachiller Francisco Thamara, Cathedratico de Cadiz, interprete y recopilador desta obra.*

Dice Tamara haber ya romanzado : « *el libro de los Officios* de Marco Tulio. »

Añade :

Y en nuestros tiempos el doctissimo Erasmo, recogiendo los de Plutarco y los de los otros, ayunto y recopilo todos los mas y mejores en vn breue volumen no menos prouechoso y necessario que curioso. Y porque nuestra patria y nacion de España, en todo lo demas tan florentissima, no caresciesse de tanto bien y fructo, me parescio ser cosa conueniente y necessaria interpretar los dichos Apothegmas y trasladarlos en nuestra lengua (fol. 2 recto).

*Carta al piadoso y curioso lector.*

Texto.

Comienza con las palabras : « *Libro primero de Agesilao* », pero después no se hallan más divisiones de libros.

*Tabla de todos los dichos y sentencias.*

*Escudo del impresor.*

Se halla á la vuelta del último folio, con la leyenda : « *Pietas homini vtilissima virtus.* »

Cinco ejemplares de esta edición se custodian en la Biblioteca Nacional : el U-3574; el R-5481 ; el R-5532 ; el R-5404 ; y el R-7439 [1].

1. Al principio de este último ejemplar se lee la siguiente nota manuscrita, que transcribo á título de curiosidad :

« Hay otra Edición posterior á esta, de Zaragoza, 1552, en letra Gótica : Yo

Sbarbi [1], Heredia [2] y Salvá [3] mencionan también esta edición de 1549. El último de los bibliólogos citados añade : « Nicolás Antonio menciona otra edición de *Anveres*, *Nucio*, *1543* (cuya existencia pongo mui en duda, pues la aprobación y privilegio son de 1548) y no conoció la del 49. »

De la versión de Tamara existe además esta otra edición :

« *Libro de Apothegmas : que son dichos graciosos y notables de muchos reyes z principes illustres : z de algunos Philosophos insignes y memorables : 2 de otros varones antiguos que biẽ hablarõ para nuestra doctrina y exẽplo. Agora nueuamente traduzidos y recopilados en nuestra lengua Castellana. E dirigidos al illustrissimo señor don Perafan de ribera Marques de Tarifa. zc. M.D.Lij.*

(Este título, casi todo en rojo, va precedido del retrato de Erasmo, grabado en madera. Al fin de la tabla se lee :)

*Fue impressa la presente obra en la muy noble ciudad de Caragoça : por Esteuan de Nagera. Acabose a siete dias del mes de Mayo. Año M.D.LII. Años.*

En 8°. De letra gótica. Láminas de madera. cccli. hojas fols., inclusas las 5 del principio, que no llevan foliatura : además hai 33 hojas, con dos *Tablas* que van al fin. »

Así cita Salvá [4] esta edición, que no he visto, añadiendo : « Reimpresión de la anterior obra de Erasmo, traducida por el

tube ambas ediciones, pero la igual á esta se me extravió en Madrid el verano del 43, poco después del Pronunciamiento General que arrojó á Espartero : Me quedé, pues, con la edición de Zaragoza, y estando en Valencia, hoy dia 1° de Abril de 1844, compré este ejemplar en la testamentaria de un Cura, que no dejó al morir más libros que un Brebiario, este libro, y las Empresas Políticas de Saavedra, en un tomito, edición de Amsterdam, 1664. »

1. *Monografía sobre los refranes*, pág. 399.
2. *Catálogo*, núm. 2725, tomo II.
3. *Catálogo*, núm. 2060.
4. *Catálogo*, núm. 2061. Heredia (II, núm. 2726) cita también esta edición de Zaragoza. Asímismo la menciona Gallardo (*Ensayo*, IV, col. 660, núm. 3998).

bachiller Francisco Thamara. La edición, á lo que recuerdo, es mui semejante á la de la *Silva de romances*, que suena como impresa tambien en Zaragoza por Nájera en 1550, y hasta las figuritas de madera que se encuentran en el testo parecen las mismas. »

Deshace además Salvá, muy atinadamente, una equivocación en que sobre este punto incurrieron los traductores de Ticknor, Sres. Gayangos y Vedia.

La traducción de Tamara es mucho más libre que la de Jarava. Varía por completo el orden del original, suprime muchas cosas, y añade reflexiones y datos de su propia cosecha. Es, en suma, un verdadero *remaniement*.

Comienza el traductor por los apotegmas de Agesilao, suprimiendo el prólogo-dedicatoria de Erasmo y los apotegmas de Agasicles. Trae además al principio una ligera noticia biográfica de Agesilao, y, entre sus apotegmas, empieza por el número 6 del original latino. Altera tanto la disposición del original, que, después de los apotegmas de Agesilao, trae los de Philippo, á quien coloca Erasmo al principio del libro IV; en cambio, mientras Erasmo coloca los apotegmas de Agasicles al principio del libro I, Tamara los inserta al folio 129 verso y siguientes.

En la imposibilidad de señalar minuciosamente las diferencias que separan la versión de Tamara del original latino, nos limitaremos á indicar el orden seguido por el traductor, que es éste:

*Apothegmas de* Agesilao.
— — — Philippo.
— — — Alexandre.
— — — Pompeyo.
— — — Julio Cesar.
— — — Cesar Augusto.
— — — Oradores illustres.
— — — Philosophos insignes.
— — — Principes de Lacedemonia.

*Apothegmas de* Cesares Romanos.
— — — Capitanes y Principes Griegos.
— — — Capitanes Romanos.
— — — Reyes Peregrinos.

Dichos y sentencias de los siete sabios de Grecia y de otros muchos Philosophos.

Dichos y sentencias notables de señoras de Lacedemonia.

Dichos de otras sennoras.

Dichos y sentencias diversas.

En la actualidad podemos apreciar la versión de Tamara, no sólo en vista de sus ediciones impresas, sino en presencia del mismo original manuscrito [1]. Conservase éste en la Biblioteca del Noviciado, y lleva la signatura : *Est. 117. — Tabla Z. — N° 18.*

Es un volumen encuadernado, de letra del siglo XVI. En el tejuelo se lee : *Franc. Thamara.* || *Obras varias.* Está escrito en papel y de distintas letras. Tiene 582 fojas, sin numerar. Tamaño : 215 × 155 milímetros.

Procede de la Biblioteca Complutense.

Su contenido es como sigue :

Fol. 1 recto hasta 1 verso : *Al illustrissimo señor don Perafan de ribera* || *marques de tarifa, Conde de los molares, adelanta* || *do mayor del andalusia &c. el bachiller* || *Fran^co de Thamara.*

*Incipit :*

Tenemos de costumbre los que podemos poco, illustrissimo señor,

*Explicit :*

al qual dios, por su infinita bondad, le quiera prosperar en esta vida con mayor estado, y en la otra le quiera dar su santa gloria ; amen.

1. Citábalo ya D. José Villaamil y Castro en su *Catálogo de los manuscritos existentes en la Biblioteca del Noviciado de la Universidad Central (procedentes de la Antigua de Alcalá)*; Madrid, Aribau. 1878; págs. 66-67.

Fol. 2 recto h. 5 verso : *Prefacion y carta nuncupatoria sobre el exẽ || plario y dechado de exemplos que traducia y co || pilaba el bachiller francisco thamara Cathe || dratico en cadiz || Al curioso y prudente lector.*

*Incipit :*

Todas las cosas que son escriptas para nuestra doctrina,

*Explicit :*

por la ynfusion y gracia del spiritu sancto, el qual con el padre y con el hijo bive y reyna, dios verdadero, por todos los siglos de los siglos. Amen.

Dice, entre otras cosas :

Y al presente, porque siempre hagamos generalidades y cosas de que todos saquen provecho, acorde sacar y copilar esta obrecita *en este sesto volumen*, que se intitula exemplario y dechado de exemplos.

. . . . . .

La orden del proceder es maravillosa y muy provechosa, *porque Antonio sabelico, author desta obra*, pretendio y fue su yntento, allende de que quiso ymitar al curioso y polido historiador valerio maximo [1].

Fol. 6 recto h. 8 verso : *Tabla y capitulacion de la presente obra, que || se dize exemplario y dechado de exemplos.*

(Comprende la obra diez libros. El primer capitulo del libro I, trata : *Del nascimiento notable de algunas personas.* El 11° y último del libro X, se ocupa : *De las honras hechas a los defunctos.*)

Fol. 9 recto h. 45 verso : *Libro primero.*

Los folios 26 y 46, en blanco.

Fol. 47 recto h. 92 verso : *Libro segundo.*

Fol. 93 recto h. 122 recto : *Libro tercero.*

Fol. 123 recto h. 166 verso : *Libro quarto.*

1. Marco Antonio Coccio Sabellico, nació en Roma en 1436 y murió en Venecia en 1508 ó 1506. Comentó varios autores clásicos, escribió una muy celebrada *Historia de Venecia*, y compuso además un libro rotulado : *Rapsodiae historiarum enneadis*,

Fol. 167 recto h. 203 verso : *Libro quinto.*
Fol. 204 recto h. 233 recto : *Libro sexto.*
Fol. 234 recto h. 268 recto : *Libro septimo.*
El folio 255 en blanco.
Fol. 269 recto h. 299 verso : *Libro octavo.*
Fol. 300 recto h. 337 verso : *Libro nono.*

*Explicit :*

quando se le antoja al Rey, hazer todo lo que quiere.

Fol. 338 : En blanco.

Fol. 339 : Es un fragmento de la obra sobre la ingratitud que viene luego.

*Incipit :*

y muchas vezes con su daño a estos tales, o ingrato, no solamente segun su esperanza,

*Explicit :*

Como sea verdad,

Fol. 340 recto h. 340 verso : *Al curioso y benigno lector.*

*Incipit :*

Considerando yo y pensando muchas vezes comigo (*sic*), quanta sea la ingratitud y poco comedimiento de los hombres.

*Explicit :*

tendre licencia para tractar de toda esta materia y de todo lo que a ella compete.

Dice :

Y acaso me vino a las manos, entre otros libros, vna obreçita de *lilio gregorio giraldo de ferrara* [1], el qual sobre esta materia (a mi paresçer) habla mucho bien.

1. Lilio Gregorio Giraldi, sabio humanista italiano, nació en 1479 y murió en 1552.

Sobre el pensamiento de esta obra, escribe Tamara su opúsculo.

Fol. 340 verso h. 384 verso : *Libro primero.*

*Incipit :*

Contigo pues, o yngrato, quiero hablar, a ti quiero convertir mi razon.

*Explicit :*

tampoco tu ya ni bives ni sientes. Fin del primero libro.

Fol. 385 recto h. 402 verso : *Segundo libro.* || *En el qual se tracta como se euitara y rremediara el nom* || *bre de yngrato y desagradesçido.*

*Incipit :*

Abundantemente me paresçe que se ha dicho y demostrado.

*Explicit :*

donde ella ha procedido, y ha sido sacada. Fin del segundo libro.

Fol. 403 recto h. 582 recto : *Svma y recapitulacion de los dhos y senten* || *cias mas notables que en la obra de los apoph* || *temas se contienen.* || *Agesilao.*

*Incipit :*

Siendo ynportunado de vn cauallero en cierto negocio,

*Explicit :*

esto dixo por que era muy sufrido y paciente (*habla de Democares*).

Los folios 463, 464, 490 y 557, en blanco.

Trae primero los apotegmas de Agesilao, y después los de Filipo de Macedonia, Alejandro Magno, Pompeyo, Julio Cesar, Socrates, Aristipo, Diogenes, Ciceron, Principes de Lacedemonia, Licurgo, etc., etc.

Esta última parte parece ser el borrador ó intento del *Libro de Apothegmas.*

Francisco de Tamara fué, además de erasmista decidido, traductor infatigable.

En 1550 puso en castellano la obra siguiente :

*Libro de Polidoro Virgilio, que tracta de la invencion y principio de todas las cosas..... En Anvers, en la enseña del unicornio dorado, en casa de Martin Nucio, 1550.*

Más adelante, Vicente de Millis Godínez publicó también una versión de *Los ocho libros de Polidoro Vergilio* (Medina del Campo, por Christoual Lasso Vaca, 1599), [1], pero su obra es una mera reproducción de la de Tamara [2].

En 1553 dió á luz la :

*Suma y compendio || de todas las Chro || nicas del mundo, desde su principio || hasta el año presente, traduzi || da por el bachiller Frãci || sco Thamara, Cathe || dratico en Cadiz. || Es la Chronica de Iuan Carion* [3], *con diligencia del || Traductor quitado todo lo superfluo, y añadidas mu || chas cosas notables de España.* || (Esc. del Imp.) || *En Medina del Campo por Guillermo de Millis.* || *M.D.LIII.*

En 8° 244 ff. numerados + 12 al fin sin numerar. Signaturas : *A-Z.*, *a-k.*, de ocho fojas.

Esta versión [4], fué rigurosamente prohibida por el Santo Oficio [5]. Quizá una de las razones que motivaron la prohibición

1. En 4° 164 y 185 hs. foliadas, mas 4 de prels. y 11 al fin sin numerar. Tengo ejemplar en mi biblioteca, pero falto de las 4 hojas prels.

2. « Comparando esta traducción (*la de Thamara*) con la de Vicente de Millis, se ve claramente que éste copió la primera casi *ad pedem litterae*, teniendo cuidado de variar un poco los epígrafes y principios de los capítulos. Añadió los textos latinos á la traducción en verso que de los mismos había hecho Thamara, y suprimió los pasages expurgados. » Pérez Pastor, *La imprenta en Medina del Campo*, pp. 313-315. El « *Polydoro Virgilio, de los inventores de las cosas*, en romance ó en otra lengua vulgar solamente », fué prohibido en el Expurgatorio de Quiroga » (Madrid, 1583).

3. Alemán, natural de Buctickeim. Nació en 1499 y murió en 1538. Fué célebre literato y matemático.

4. Cf. Pérez Pastor, *La imprenta en Medina del Campo*, núm. 103.

5. A partir del Expurgatorio de D. Gaspar de Quiroga (Madrid, 1583). La lista de obras castellanas prohibidas en este Indice puede verse al final de la : *History of religious intolerance in Spain : or, an examination of some of the causes*

fueron los buenos términos en que habla de Erasmo al folio 217 de la edición citada, donde dice : « En este mismo tiempo, como la luz entre las tinieblas, se ha demostrado y señalado sobre todos Desiderio Erasmo Roterodamo, el qual con muchos trabajos y vigilias sacó á luz como del otro mundo las buenas letras, y descansó en el señor siendo de ochenta años, á tres de Julio de mil y quinientos y treynta y seys. »

Tradujo también, según Nicolás Antonio. la siguiente obra :

Juan Bohemo : *De las costumbres de todas las gentes*. Anvers, Martin Nucio, 1556. En 8°.

A Tamara se debe también la versión de los libros *De los Oficios*, *De la Amicicia* y *De la Senetud* de Cicerón, y de la *Economia* de Jenofonte. Imprimióse la versión en Salamanca, el año de 1582; en 8° [1].

La *Economia* de Jenofonte está traducida, no directamente del griego, sino de una versión latina[2].

Compuso también Tamara algunos tratados originales. Tal

---

*which led to that nation's decline. Translated from the Spanish of Sr. D. Adolfo de Castro*, by Thomas Parker. London, Cash, 1853. Nicolás Antonio (*Nova*, I, 483) cita otra edición de la *Suma*, impresa en Amberes, por Martín Nucio, en 1553.

1. Nicolás Antonio cita otra edición, de Amberes. Yo poseo la siguiente : *Los libros de Marco Tulio Ciceron de los Oficios, de la Amicicia, de la Senetud ; con la Economica de Genofon, traducidos de latin en castellano* por Francisco Thamara, *Cathedratico en Cadiz. Añadieronse agora nuevamente los Paradoxos, i el Sueño de Escipion, traducidos por Juan Iarava*. En Valencia ; En la imprenta de Benito Monfort. Año 1774. En 4° XII + 471 pp. numeradas. Thamara dedica su versión *al Ilustre Sr. D. Gaston de la Cerda, Duque de Medinaceli*. Don Manuel de Valbuena tradujo muy bellamente en nuestro siglo *Los oficios de Ciceron, con los diálogos de la vejez, de la amistad, las paradojas, y el sueño de Escipion* (tengo á la vista la 3ª ed. Madrid, Imprenta Real, 1818. Dos tomos).

2. Cf. esta otra versión : *La Economia, y los medios de aumentar las Rentas Públicas de Athenas, dos tratados de Xenofonte, traducidos del Griego al Castellano*, por el Lic. D. Ambrosio Ruiz Bamba. Madrid, Benito Cano, 1786. En 8°. Poseo ejemplar.

fué la : *Suma y erudicion de Grammatica en metro castellano, muy elegante y necessaria para los niños que oyen Grammatica, o la han de oyr.* (Anuers, en casa de Martin Nucio, año 1550), obra redactada en frigidísimos versos [1]. Suyos son tambien ciertos : *Grammatices rudimenta, brevissimè quidem tradita, minimoque cum dispendio,* impresos en Amvers, por Martín Nucio, en 1550, y dedicados á D. Juan de Haya, Dean de la Catedral de Cádiz.

10. — *Las qvexas y || llanto de Pompeyo || adonde brevemente se || muestra la destrucion de la Republica Ro || mana. Y el hecho horrible y nunca oido || de la muerte d'el hijo d'el gran Turco || Solimano dada por su mismo padre, || con vna declamacion de la muer- || te por consolacion de vn ami- || go. Al muy magnifico Se- || ñor Gonçalo Perez.* || (Esc. del imp. Las dos cigüeñas y la leyenda : *Pietas homini vtilissima virtvs.*) || *En Anvers,* || *En casa de Martin Nucio á la enseña* || *de las dos Cigueñas.* || *.1556.*

En 8° 124 ff. numeradas. Por error dice folio 43, en vez de fol. 51 ; fol. 45 en vez de f. 53 ; f. 47 en vez de f. 55 ; f. 125 en vez de f. 123 ; f. 127 en vez de f. 124. Signaturas : A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, todas de ocho fojas, excepto la Q, que sólo tiene cuatro.

Contiene :

Fol 1 recto : Portada.

Fol 1 verso : *Licencia* (por cinco años).

Fol. 2 recto hasta 4 verso : *Al muy magnifico Señor Gonçalo Perez, Secretario de la Magestad d'el Rey nuestro Señor, &c. Mi Señor* (firmada : *Iuan Martin Cordero*).

Fol. 5 recto h. 34 verso : *Las quexas y llanto de Pompeyo sobre la destrucion de la Republica Romana.*

1. Cf. Gallardo, *Ensayo,* IV, cols. 661-665. Núms. 3999 y 4000. El Excmo. Sr. Conde de la Viñaza ha reproducido esmeradamente la *Suma y erudicion* de Tamara, según el ejemplar de la Biblioteca Nacional de Madrid (Imprenta de Ricardo Fé; Madrid : 1892; VIII + 80 págs. en 8° ; tirada de 53 ejemplares en papel de hilo; poseo el número 14).

Indica Cordero que se trata de una traducción, pero calla el nombre del autor, razón por la cual, y por la relativa rareza del opúsculo, ha pasado inadvertido.

Ahora bien, leído el último, no me cabe duda de que se trata de una versión de la Declamación de Juan Luis Vives rotulada : *Pompeius fugiens*, primera muestra de los trabajos retóricos del insigne humanista valenciano. Fué escrita en Lovaina, año de 1519, y dedicada por el autor en Abril de la indicada fecha á Carlos Carondelet, señor de Potéles, ayo del Cardenal Guillermo de Croy [1].

Fol. 35 recto h. 39 recto : *Al muy magnifico Señor Gonçalo Perez, &c.*

Fol. 39 verso h. 67 verso : *El hecho muy horrendo y muy espantoso de Soltano Solimano Emperador de los Turcos, sobre la muerte dada á Soltano Mustapha hijo suyo mayor en el año d'el Señor 1553.*

Fol. 68 recto h. 86 verso : *Declamacion de la mverte por consolacion de vn amigo. Compuesta en Latin por Desid. Erasmo Roterodamo.*

*Incipit :*

Quan gran llaga, y quan gran dolor ayas recebido por la muerte d'el hijo,

*Explicit :*

y Dios te guarde, que es lo que tu hijo tambien mucho dessea.

Fol. 87 recto h. 106 verso : *Exhortacion a la virtud, compuesta en Latin por Desiderio Erasmo Roterodamo, acomodada a qualquier Principe Christiano.*

---

1. Puede verse el *Pompeius fugiens* á las pp. 501-516, del tomo II, *Ioannis Ludovici Vivis Operum Omnium*, Valentiae, 1782.

Véase : A. Bonilla : *Luis Vives y la filosofía del Renacimiento* ; Madrid, 1903 ; pág. 92.

*Incipit :*

No me suele parecer adulacion, ni lisonja, quando mas particularmente lo miro,

*Explicit :*

pero tambien como muy supersticiosas, con las quales los cortesanos por la mayor parte se deleytan.

Fol. 107 recto h. 124 recto : *La manera de escrevir en castellano, o para corregir los errores generales en que todos casi yerran. Al muy magnifico Señor Gonçalo Perez, Secretario d'el Rey nuestro Señor.*

El fol. 124 verso, en blanco.

Dos ejemplares de esta edición existen en la Biblioteca Nacional : el U-10396 [1], y el R-9190. La encuentro citada también, con el número 265, á la p. 117 de cierto *Catalogue de livres espagnols rares et précieux* (Paris, Paul et Guillemin, 1899, 1re partie).

La *Declamatio de morte* ocupa en la edición de Leyden las cols. 617-624, del tomo IV. El traductor castellano omite la dedicatoria á Henrico Glareano.

La *Oratio de virtute amplectenda*, dedicada por Erasmo : *Adolpho, Principi Veriensi*, ocupa las cols. 65-72, del tomo V, ed. Leyden. Cordero omite la suscripción final : « *E Lutetia. Anno a Christo nato millesimo quadringentesimo duodecentesimo.* »

Juan Martín Cordero, natural de Valencia, fué Cura de la Parroquia de Santa Catalina en esta ciudad. Tuvo también los títulos de Maestro en Artes y de Doctor en Sagrada Teología. Hizo sus estudios en la Universidad de Lovaina, donde residía por los años de 1553. « Fué acaso — escribe Pellicer — uno de los pupilos Españoles que se criaron en casa de su famoso paysano Luis Vives. » Vuelto á España, fué provisto en el mencionado Curato de Santa Catalina en 1 de Junio de 1580, distinguiéndose por su arrojo y serenidad con ocasión del incendio que destruyó

1. Encuadernado con la *Institucion de un rey christiano*, por el Maestro Felipe de la Torre (Anvers, Martin Nucio, 1556).

aquel templo el Jueves Santo del año 1584. Pasó luego á la Parroquia de Puzol, de cuyo Curato tomó posesión en 18 de Julio de 1588, renunciándolo en 9 de Setiembre de 1591.

Fué, como Francisco de Tamara, traductor incansable.

En 1554 publicó en Amberes, en casa de Martín Nucio, su versión de *Los Christiados de Hyeronimo Vida, Obispo de Alba* [1]. En el mismo lugar é imprenta, dió á luz en castellano el tratado *De la manera de desafio* de Alciato [2]. También en 1555 publicó, en Amberes, en casa de Christóforo Plantino, las : *Flores de L. Anneo Seneca, traduzidas de latin en romance Castellano* [3].

En 1557 imprimió :

« *Los siete Libros de Flauio Josefo, los quales contienen las guerras de los Judios y la destrucion de Hierusalem y d'l templo : traduzidos agora nueuamente segun la verdad de la historia. Por Iuan Martin Cordero. Anvers, Martin Nucio, M.D.LVII. 8°* mayor [4]. »

1. Véase su descripción en Gallardo, *Ensayo*, II, col. 566, núm. 1890. En el Expurgatorio de D. Gaspar de Quiroga (Madrid, 1583) aparece prohibida la *Cristiada* de Jerónimo Vida.

2. Cf. Nicolás Antonio, *Bibl. Nova*, I, Salvá, en su *Catálogo* (núm. 1505), cita esta edición : *Alciato De la manera de desafio, traduzido de Latin en Romance Castellano, por Juan Martin Cordero. Anvers, Martin Nucio, s. a.*, 115 hojas foliadas.

3. Vid. Gallardo, *Ensayo*, núm. 1891 (t. II). Pellicer, en su *Ensayo de una bibliotheca de traductores*, dice, hablando de esta última versión : « Recogió Erasmo para la instrucción de sus discípulos algunas obras selectas de Séneca, que por eso intituló *Flores*, las quales contienen parte de todas las Epístolas desde la I hasta la CXXIV, aunque Erasmo, con quien se conforma Cordero, dice que son CXXV, algunos fragmentos de los libros *de Providencia :* del *de la Pobreza :* del I, II y III, *de la Ira :* del I, *de Clemencia :* del *de la Vita beata :* del *de la Tranquilidad del Animo :* y del *de la Brevedad de la vida.* »

En el curioso : *Antiquariats-Lager-Katalog No 61, von Heinrich Schöningh* (*Münster i. W.-Mai 1900*), al núm. 994, veo anunciadas las *Flores, s. sententiae insign. excerpt. p. D. Eras. Rot.* Amst. L. Elzev. 1642.

Véase : A. Bonilla y San Martín : *Historia de la filosofía española*, tomo I; Madrid, V. Suárez, 1908; pág. 415.

4. Cf. Pellicer, *Ensayo de una bibliotheca de traductores*, pp. 112-115. Salvá,

Obra de la cual se han hecho estas ediciones: Perpiñan, en casa de Bartholome Mas Librero, Año 1608 [1]. = Madrid, por Iuan de la Cuesta, Año 1616 [2]. = Madrid, por Gregorio Rodriguez, año 1657 [3]. = Madrid, en la oficina de Don Benito Cano, Año de 1791. = Madrid (*Biblioteca Clásica*; tomos 145 y 146).

La penúltima de las ediciones mencionadas merece que nos detengamos algo en su descripción. Es como sigue:

*Historia* || *de las guerras de los Judios* || *y de la destruccion* || *del templo y ciudad de Jerusalen.* || *Escrita en Griego* || *por Flavio Josefo, Hebreo:* || *y traducida por Juan Martin Cordero.* || *Quinta edicion fielmente corregida,* || *Y añadida la vida de Josefo, y el Imperio de la razon o* || *martirio de los Machabeos, traducidos por el mismo* || *Cordero.* || Madrid: || En la Oficina de Don Benito Cano. || Año de 1791. || Se hallará en la Libreria de Quiroga, calle de la Concepcion.

En 8° mayor. Dos volúmenes; el I de LXXXII + 414 pp. numeradas; el II de 424 pp. numeradas. Linda edición, con un grabado de F. Selma, que representa á Flavio Josefo [4].

Las páginas 371-418 del tomo II, las ocupa el:

*Imperio de la razon,* || *o martirio* || *de los Macabeos:* || *Escrito en Griego por Flavio Josefo,* || *y traducido del latin, de la Parafrasis que hizo Erasmo* || *de Roterdam: Edicion Greco-Latina de Havercamps* || *por Juan Martin Cordero.*

*Incipit:*

He querido escribir á pedimento de Polivio Megalopolita para exhortacion de los nuestros, los espantosos martirios de los Macabeos.

---

*Catálogo*, núm. 2784. Hay versión anterior, por Alonso de Palencia, impresa en Sevilla, por los años de 1492.

1. Gallardo, *Ensayo*, t. II, núm. 1893.
2. Gallardo, *Ensayo*, t. II, núm. 1894.
3. Gallardo, *Ensayo*, t. II, núm. 1895.
4. Poseo un ejemplar, que fué antes de la Biblioteca del Sr. Conde de Roncali.

*Explicit :*

he querido escribirlas para que siempre las lean los que despues vinieren. Amen.

A las páginas III y IV del *Prólogo* que precede á esta edición, dice el editor : « con el fin de hacerla más apreciable (*la nueva impresion*) se han añadido dos tratados del mismo Josefo, traducidos del latin al castellano, *y se publican ahora por la primera vez*. El uno es la vida de Josefo escrita por él mismo, y el otro intitulado : *Del imperio de la razon, o martirio de los Macabeos*. El Traductor de estos dos trataditos creemos que fué el mismo Juan Martín Cordero, *por la conformidad y carácter del estilo*. Aunque Josefo escribió en griego, las traducciones castellanas se han hecho de las versiones latinas, *la primera de la de Juan Hudson, y la segunda de la paráfrasis de Erasmo de Roterdam, ambas insertas en la edición greco latina de Sigiverto Havercamps* [1]. »

No creo yo que Cordero sea el autor de las versiones de estos dos opúsculos. La semejanza de estilo no es en modo alguno argumento bastante para afirmarlo. Aparte de lo cual, y por lo que respecta á la *Vida de Flavio Josefo*, es evidente que si la versión está hecha en vista de la traducción latina de Juan Hudson, no pudo ser debida á Juan Martin Cordero, toda vez que este es un escritor del siglo XVI, y Hudson, erudito filólogo inglés, nació el año 1662 y murió el de 1719.

En 1561 publicó dos nuevas versiones Juan Martín de Cordero : una, la de : *La historia de Evtropio varon consvlar* (Anvers, en casa de la Biuda de Martin Nucio, 1561) [2]; otra, la del *Promptvario de las medallas de todos los mas insignes varones que ha auido*

1. Amsterdam, 1726. Dos vols. en fólio.

2. Cf. Gallardo, *Ensayo*, t. II, núm. 1892. Salvá, *Catálogo*, núm. 2782. Al final de la obra viene una : *Suma breve de todas las dignidades, oficios, y tierras, que los Romanos posseyeron*, traducida de Antonio Schonovio.

*desde el principio del mundo, con svs vidas contadas brevemente* (Lion, Guillermo Bouillio, 1561) [1].

Por último, en 1586 se publicó un poemita en octavas, rotulado : « *El svccesso lamentable del fvego de Santa Catharina Martyr... a los 29 de Março, Año de nuestro Señor. 1584. Descrito por el Doctor Iuan Martin Cordero, Rector de la dicha Parrochia.* Valencia, Pedro de Huete, 1586, 8° 20 ff. [2] ».

Es de advertir que, en 1556 dió á luz Cordero una traducción de la *Suma de la Doctrina Christiana* que por mandado de Felipe II se imprimió en latin para instrucción de los Católicos de Inglaterra, y que no hay que confundir con el : *Summario de doctrina Christiana*, compuesto por el doctor Iuan Pérez, y prohibido en los *Indices* inquisitoriales [3].

11. — *Elogio* || *de la locura.* || *Por Desiderio Erasmo,* || *en 1467* [4].

1. Salvá, *Catálogo*, núm. 3590. El *Promptvario* se divide en dos partes, y es obra de Guillaume le Rouille ó Rovilio.

2. *Apud* Salvá, *Catálogo*, núm. 2232. En el número 1889, del tomo II de su preciado *Ensayo*, confunde Gallardo á nuestro Cordero con el célebre Mathurin Cordier, autor de la obra que menciona. Nicolás Antonio (I, 737-738) cita además las siguientes obras de Cordero : *Instruccion para confesar.* Valencia, 1588, 8°. — *Memoria espiritual de devotas oraciones.* Barcelona, Sebastian de Cormellas, 1612, 8°. — Valencia, 1613, 16°. De este último libro hay además las siguientes ediciones: Valencia, 1690, por Francisco Mestre, en 16° ; Gerona, por Narciso Oliva, 1753 ; Valencia, junto al Molino de la Rovella, 1605 (todas con el título de : *Memoria y Exercicio espiritual de devotas contemplativas oraciones*). Pastor Fustér, en su *Biblioteca valentina*, cita también el mencionado *Fuego de Santa Catharina*, y añade que Cordero tradujo del italiano la : *Vida del Gran Capitan Gonzalo Fernandez de Cordoba* y las historias de Monseñor Jovio.

3. Cf. sobre Cordero, además de las obras citadas :

Ximeno : *Escritores del reyno de Valencia.* Valencia, 1749, I, 183-184.

Pastor Fustér : *Biblioteca Valentina.* Valencia, 1830, I, 149-150.

Lorenzo Palmireno : *Arte dicendi.* Valencia, 1579. (*Aprobacion*).

Ieronimo de Urrea : *Discurso de la vida humana y Aventuras del Caballero determinado, traducido de Francés.* Anvers, Martin Nucio, 1555 (trae un soneto de J. M. Cordero).

4. Ignoro de donde sacaría el Sr. A. G. la estupenda noticia de que Erasmo escribió el *Elogio de la locura* en 1467, fecha en la cual aún no había cumplido tres años el humanista de Rotterdam.

|| *Traducido por* || *A. G.* || *Barcelona :* || *Imprenta de José Tauló, calle de la* || *Tapineria, 1842.*

En 16°, 259 pp. numeradas + 4 de Indice sin numerar.

Contiene :

Portada.

*Introduccion.* — Dice, entre otras cosas :

Esta obra que me he resuelto á traducir, seducido por su encanto, y *creyendo que no debe haberse introducido en España*, por haber salido á luz en tiempo de la opresion de las letras, es la mejor de cuantas han salido de la pluma de Erasmo.

*Noticia sobre Erasmo.*

*Dedicatoria de Erasmo á su amigo Moro.*

*Aviso interesante* (del traductor). — Dice así :

Las personas que se figuren que alguno de los retratos de esta obra se les parece, pueden desde luego acudir al editor, y con sólo justificar la semejanza, gozarán de una prudente rebaja, ó abono, tomado sobre el precio de cada ejemplar, proporcionando su importancia al grado de similitud que se encuentre entre la copia y el original.

Como se vé, el traductor quiere parecer *aristofánico* y resulta simple.

*Elogio de la locura.*

*Indice analítico.*

Hay ejemplar (el U-3105) en la Biblioteca Nacional. También se ha anunciado alguna vez en el *Boletin de la libreria* de M. Murillo [1]. Es libro raro, á pesar de su modernidad. No se puso á la venta en Madrid [2].

El Μωριας Εγκωμιον : *Stultitiae laus*, es sin disputa la obra

1. Año XX, núm. 8, pág. 121 (Febrero, 1893). Núm. 12.995. Le pone el precio de 2,50 ptas.

2. Existe otro ejemplar en la Biblioteca de la Universidad de Valencia. (Carta de mi amigo el Dr. D. Emilio Miñana, de 16 de Julio de 1900).

más regocijada, y al mismo tiempo la más conocida del humanista de Rotterdam. La sal ática, el ingenio sin rival de su autor, campean allí maravillosamente. Los maliciosos grabados de Hans Holbein que acompañan al texto, acrecientan su amenidad y hacen aún más agradable su lectura. « Hay en el *Elogio*, como en germen — escribe G. Lejeal — aquella epopeya del buen sentido, el *Pantagruel* que el Maestro Rabelais había de escribir cincuenta años más tarde. »

Compuso Erasmo esta obra durante su viaje de Italia á Inglaterra [1], y la dedicó á su buen amigo Thomas More. Alcanzó muy luego un éxito extraordinario y fué traducida á varios idiomas [2], dando motivo á empeñadas polémicas.

Por desgracia, la traducción castellana dista *toto coelo* del original. No puede darse cosa más desmayada. Para hacerlo ver, copiaremos el párrafo inicial, que no es de los peores, poniendo frente á él el texto latino [3], é insertando también la versión inédita nuestra :

| TEXTO LATINO. | TRADUCCIÓN A. G. | TRADUCCIÓN NUESTRA. |
|---|---|---|
| *Stultitia loquitur.* | *Habla la Locura.* | Habla la *Locura.* |
| Utcumque de me vulgo mortales loquuntur, neque enim sum nescia, quam male audiat Stultitia etiam apud stultissi- | Diga el mundo lo que quiera : yá sé yo que dice mucho, y que los más locos son los que más motejan á la locura ; pero | Digan de mí los mortales cuanto quieran, la verdad es que no soy tan necia como pregonan. De ordinario suele verse mal- |

1. Por eso la suscripción : *Ex Rure, quinto Idus Iunias. An. M.D.VIII*, que figura al pié de la dedicatoria, debe de estar equivocada. Erasmo escribió la obra por los años de 1509 ó 1510 (cf. Burigni, *Vie d'Erasme*, I, 192).

2. Al francés lo ha sido : en 1517 por Halluin ; en 1715 por Gueudeville ; en 1789 por Barrett ; en 1842 por Nisard ; y en 1878 por G. Lejeal. Esta última versión es un verdadero modelo. En la edición de Leyden ocupa las cols. 381-504, del tomo IV ; acompáñanle los grabados de Holbein y los Comentarios de Gerardo Listrio.

3. Según la ed. *Londini, et venit Parisiis, Apud Barbou, 1765*. XIII + 214 pp. en 8º, de la cual poseo ejemplar.

mos, tamen hanc esse, hanc inquam esse unam. quae meo numine Deos atque homines exhilaro, vel illud abunde magnum est argumentum, quod simul atque in hunc coetum frequentissimum dictura prodii, sic repente omnium vultus nova quadam atque insolita hilaritate enituerunt, sic subito frontem exporrexistis, sic laeto quodam et amabili applausistis risu, ut mihi profecto, quotquot undique praesentes intueor, pariter Deorum Homericorum nectare, non sine Nepenthe, temulenti esse videamini, cum antehac tristes ac solliciti sederitis, perinde quasi nuper e Trophonii specu reversi. Caeterum quemadmodum fieri consuevit, ut cum primum sol formosum illud et aureum os terris ostenderit, aut ubi, post asperam hyemem, novum ver blandis aspiravit Favoniis, protinus nova rebus omnibus facies, novus color ac plane iuventa quaedam redeat; ita vobis, me conspecta, mox alius accessit vultus. Itaque quod magni alioqui Rhetores, vix longa diuque meditata oratione possunt effi-

por ello no es menos positivo que yo soy la Deidad que regocija á los Dioses y á los hombres. La prueba está en vosotros mismos. Al presentarme para arengar á tan numerosa junta, os he visto á todos tristes, lúgubres y taciturnos; dijerase que saliais del antro de Trofonio. Me habeis visto, y vuestro humano aspecto se ha trocado: vuestros ojos han centelleado de alegria; las frentes se han desarrugado, y me habeis acojido con una sonrisa cariñosa. Pienso ver en vosotros á los Dioses de Homero, enardecidos por el néctar mezclado con Nefanto (*sic*). Del mismo modo que la naturaleza muda de aspecto, se esmalta y rejuvenece así que el sol ostenta su faz radiante y su dorada cabellera; ó cual vuelve la primavera en alas de zéfiro después de las escarchas, mi presencia os tiene á todos demudados. Lo que los oradores más sabios consiguen á duras penas con discursos muy prevenidos, yo sólo con mostrarme lo he logrado: he sabido ahuyentar las negras inquietudes.

tratada la Locura por aquellos que más puntos de locos calzan; pero los que tal hacen, olvidan que la Locura, esa misma Locura á quien tanto motejan, posee virtud sin igual para regocijar á los Dioses y á los hombres.

Fácil es probarlo; penetré en este numeroso concurso, y apenas comencé á usar de la palabra, cuando brilló en los semblantes un nuevo y desacostumbrado gozo; desarrugásteis la frente, y aplaudísteis con tan apacible y encantada sonrisa, que, á mi parecer, todos cuantos estabais presentes os hallabais ébrios, como si del mismísimo néctar y aun del nepenthés de los dioses Homéricos hubierais gustado. Antes, por el contrario, teniais un exterior tan tétrico y meditabundo, que, al parecer, hacía poco que acababais de llegar de la caverna de Trofonio. Por lo demás, así como suele ocurrir, cuando el sol muestra su espléndida y dorada faz á la tierra, ó cuando, tras un crudo invierno, recién llegada la primavera, sopla el regalado Favonio, que la Naturaleza reviste un nuevo

cere, nempe ut molestas animi curas discutiant, id ego solo statim aspectu praestiti.

aspecto y las cosas todas cambian de adorno y hasta semejan rejuvenecer, así vuestras fisonomias se transformaron apenas me contemplasteis. Así pues, lo que otros ilustres retóricos pueden apenas lograr con extensos y muy limados discursos, enderezados á disipar los graves cuidados del ánimo, helo yo conseguido con sola mi presencia.

¿ Se tradujeron otras obras de Erasmo al castellano ? Probablemente. Por lo menos, en los *Indices Expurgatorios* resultan citados un *Confessionario ó manera de confessar*, una *Manera de orar*, una *Moria* y un *Viuda Christiana*, y yá hemos visto que Bernardo Pérez de Chinchón, en el prólogo de su versión de los *Silenos*, menciona un *Tratado de los loores del matrimonio, en romance*; pero sólo tenemos noticia cierta de lo referido.

## III. — Ediciones españolas de Erasmo.

1. — *Precatio* || *Dominica in septem portiones di* || *stributa per D. Eras* || *mvm. Rot.* || *Paraphrasis in tertivm* || *psalmvm Domine quid multiplica* = || *ti sunt. Eodem authore.* || *Eiusdem* ΔΙΑΤΡΙΒΗ *siue Collatio de Li* || *bero arbitrio* || (Escudo con cinco estrellas rojas en el centro y una cruz griega en la parte superior; todo encerrado en marco rectangular). || *Compluti in Aedibus Michaelis de Eguia* || *Anno M.D.XXV.*

En 8°. De letra romana muy clara, 76 ff. sin numerar. Signaturas : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k,* de ocho fojas, excepto la *d*, que sólo tiene cuatro.

Contiene :

Portada.

*Reverendissimo in Christo patri et illustriss. principi. D. Alphonso de Fonseca Archiepiscopo Toletano Hispaniarũ primati. Michael de Eguia Typographus Compluten̄. S.*

*Des. Erasmus Roterodamus Iodoco Ludovico Wissemburgensi serenissimi Poloniae regis à secretis, et oratori S. D.*

*Precatio Dominica.*

*Paraphrasis in psalmum tertium.*

*Michael de Eguia typographus lectori Salutem.*

Dice Eguía, hablando del subsiguiente tratado *De libero arbitrio:*

Ex eo intelligent boni omnes, quam desipiant qui Erasmum insimulant Lutheranae impietatis.

*De libero arbitrio* διατριβή.

Hay ejemplar en la Biblioteca del Instituto de San Isidro (Signat.: *145—10—N° 51437*). No le menciona el Sr. D. J. Catalina García en su *Ensayo de una tipografia Complutense.*

En la edición de Leyden, la *Precatio Dominica digesta in septem partes, iuxta septem dies*, ocupa las col. 1217-1228 del tomo V[1]; la *In tertium psalmum*, Domine, quid multiplicati, *Paraphrasis*, ocupa las col. 233-242 del tomo V, llevando la fecha : *Basileae, Quinto Calend. Mart. Anno a Christo nato M.D.XXIV*; y la *De libero arbitrio* διατριβή, *sive collatio*, las 1215-1248 del tomo IX.

2. — *Paraphrasis in evangelium Matthaei nunc primum nota et edita.* Compluti, in aedibus Mich. de Eguia, 1525.

En 8°.

Hay ejemplar en la Biblioteca Universitaria de Salamanca, según nota de D. Miguel de Unamuno, que me comunica mi buen amigo D. Pedro González y García.

1. En el *Antiquariats-Lager-Katalog No. 61 von Heinrich Schöningh* (Münster i. W.) de Mayo 1900, al núm. 691 se cita la siguiente primera edición : *Precatio Dominica in se- || ptem portiones distributa per D. Era || smum Roterod. || S. l. (Bas) n. d. (1523). (Joan. Frob.) pet. in-4°, 20 ff.*

No la cita el Sr. D. J. Catalina García en su *Ensayo de una tipografía Complutense*, aunque pudo sospechar su existencia en vista de lo que afirma Miguel de Eguía en el Prefacio-Dedicatoria de su edición de la Paráfrasis de San Lúcas, mencionada por el mismo bibliófilo.

La *In Evangelium Matthaei Paraphrasis* ocupa las cols. 1-148 del tomo VII, ed. Leyden. La dedicatoria : *Reverendissimo Domino D. Matthaeo Cardinali Sedunensi*, está fechada en Basilea, á 14 de Diciembre del 1521. En una advertencia preliminar, aboga Erasmo por la traducción de la Sagrada Escritura en lengua vulgar.

La Paráfrasis del Nuevo Testamento hecha por Erasmo es una de sus más notables producciones. José Escalígero la califica de « *divina* », y añade que ningún Papista, Luterano ni Calvinista ha escrito nunca un libro mejor ni más elegante.

3. — *In evangelium Marci paraphrasis absque nota epistola dedicatoria*. Michael de Eguia, 1525.

Hay ejemplar en la Biblioteca Universitaria de Salamanca, según nota de D. Miguel de Unamuno que me comunica D. Pedro González y García.

Tampoco cita esta edición el Sr. D. J. Catalina García.

Ocupa la obra las cols. 149-272 del tomo VII, ed. Leyden. Está dedicada : *Christianissimo Galliarum Regi Francisco, eius nominis primo*, en 1 de Diciembre del 1523.

4. — *In Evan || gelivm Lv- || cae Paraphra || sis Eras || mi || Roteroda || mi nūc pri || mum & || nata || & aedita. || Cum priuilegio.*

En 8°. Excelentes caracteres tipográficos, 541 páginas numeradas. Signaturas : a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, v, x, y, z, A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L. La numeración está equivocada :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| en vez de | pág. | 278 | dice | 268 |
| — | — | 340 | — | 304 |
| — | — | 497 | — | 495 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| en vez de | pág. | 498 | dice | 892 |
| — | — | 500 | — | 498 |
| — | — | 501 | — | 499 |
| — | — | 504 | — | 502 |
| — | — | 505 | — | 503 |
| — | — | 508 | — | 506 |
| — | — | 509 | — | 507 |
| — | — | 512 | — | 510 |
| — | — | 513 | — | 511 |
| — | — | 514 | — | 512 |
| — | — | 515 | — | 513 |
| — | — | 516 | — | 514 |
| — | — | 517 | — | 515 |
| — | — | 518 | — | 516 |
| — | — | 519 | — | 517 |
| — | — | 520 | — | 518 |
| — | — | 521 | — | 519 |
| — | — | 522 | — | 520 |
| — | — | 523 | — | 521 |
| — | — | 524 | — | 522 |
| — | — | 525 | — | 523 |
| — | — | 526 | — | 525 |
| — | — | 527 | — | 524 |
| — | — | 528 | — | 526 |
| — | — | 529 | — | 527 |

y así sucesivamente, de suerte que, en lugar de 541, son 543 las pp. del volumen. Tiene notas marginales impresas.

Contiene :

Portada. — Está encerrada en orla.

*Reverendissimo in Christo patri ac Illustrissimo principi D. Alfonso de Fonseca Archiepiscopo Toletano & Hispaniarum primati, Michael de Eguia Typographus S.*

Comienza de esta suerte :

Proximis diebus quum R. D. T. obtulissem Paraphrases in Matthaeum et

Marcum *nostris praelis excusas*, pollicitus quoque sum non multo post et alteras etiam duas in Lucam et Ioannem me exhibiturum. quod modo exhibeo, et ordine suo prius Lucam, qui plenius et fusius et consequenti rerum serie magis ad historicorum leges, Christi historiam contexuit.

*Invictiss. Angliae et Franciae Regi, Domino Hyberniae, Catholicae Fidei Defensori, Henrico eius nominis octavo, Erasmus Roterodamus. S. D.*

*In Evangelivm Lucae Paraphrasis per Erasmum Roterodamum.*

Colofón. — Dice así :

*Compluti in ędibus Michaelis de Eguia* || *Anno M.D.XXV. pri-*|| *die calen. octobris.*

Hay ejemplar en la Bibl. de San Isidro. (Signat. *13—8—N° 3303* [1].)

En la ed. de Leyden ocupa las cols 271-488 del tomo VII.

5. — *Des. Erasmus. Paraphrasis in evangelium secundum Ioannem.* Compluti, in aedibus Mich. de Eguia, 1525.

En 8°.

Hay ejemplar en la Biblioteca Universitaria de Salamanca, según nota de D. Miguel de Unamuno, que me comunica D. Pedro González y García.

No cita esta edición el Sr. D. J. Catalina García.

Ocupa las cols. 489-650 del tomo VII, ed. Leyden. Está dedicada : *Illustrissimo Principi D. Ferdinando, Austriae Archistratego, Caroli Caesaris Germano*, en Basilea, á 5 de Enero de 1523 [2].

1. Cf. J. Catalina García, *Ensayo de una tipografía Complutense.* Núm. 73.

2. Narrat Erasmus : « Franciscanus quidam legerat paraphrasim meam in Iohannem evangelistam : probabat omnia. Ventum est ad appendicem, quam adieceram non ob aliud, nisi ne vacaret charta. Et haec placebant, donec ventum est ad imum calcem, in quo taxo quosdam, imo moneo cunctos, vt si velint cum bona fiducia exire ex hac vita, ne figant ancoram spei suae in quibus non oportet. Huiusmodi dum dissero, haec verba subiicio : *Quod genus vbi moriturus se tutum credit, si sepeliatur amictus veste Franciscani, aut Dominicani ;* ibi repente meus applausor versus in obtrectatorem, damnavit omnia, etiam quae prius approbaverit. Nec hoc contentus, instigavit sodales suos, vt senatus consulto

En el *Antiquariats-Lager-Katalog No. 61, von Heinrich Schöningh* (*Münster i. W.*) de Mayo del 1900, al núm. 692, se cita de esta suerte un ejemplar de la primera edición :

*Era-* || *smi Roteroda-* || *mi Paraphrasis in Euan-* || *gelium sec. Ioan-* || *nem* || *ad illustrissimum prin-* || *cipem Ferdinandum* || *nunc prim. excus. Basil., Froben, 1523.*

6. — *De copia* || *verborvm, et rervm* || *libri dvo, Des.* || *Erasmo* (sic) *Ro* || *tero. Av* || *tore.* || *Eivsdem libellvs de* || *ratione studii & pueris instituēdis.* || *Eivsdem de compo* || *nendis epistolis Libellvs vtilissi* || *mvs, cum nōnullis aliis,* || *ad omniū studioso* || *rum vtilitatē.* || *Cvm privilegio.*

En 4°. Letra romana muy clara. 161 hojas numeradas y 2 al final sin numerar, pero por lo menos le falta otra hoja á este ejemplar, el cual además está horriblemente mutilado por la truculenta mano del Inquisidor. La hoja tercera carece de número. Signaturas : A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, X, de ocho hojas, excepto la X que sólo tiene tres, pero ya he dicho que ha de faltarle una, por lo menos.

Contiene :

Portada. — Está encerrada en orla.

*Michael Eguia Typographus studioso lectori. S.*

Este prefacio es de la mayor importancia. En él vitupera Eguía la barbarie tradicional.

Dice, entre otras cosas :

Ego tamen ut isti calumniae occurrerem, viros aliquot et sapientia et usu insignes adii, quo mihi eos libros praescriberent, qui omnibus meliorum literarum studiosis, immo et omnibus Christianis quam maximo usui essent. Quibus ita consulentibus, Erasmi *Enchi.* proximis diebus accepistis [1]. Nunc *de*

edicerent, ne quis Franciscanus legeret libros Erasmi. Si dixissem in veste Dominicani, et omisissem Franciscani, fuissem illi Christianus. Nunc vnica vocula factus sum illi haereticus. » F. 81 rec. *Lingua, per Des. Erasmum Roterodamum.* A. 1526.

1. Recuérdese lo que dice el Arcediano de Alcor en el prólogo de su versión, acerca de una edición latina del *Enquiridio* impresa en Alcalá.

*copia verborum et rerum*, cum libellis duobus, altero *de ratione studii*, altero *de componendis epistolis*. Mox etiam eiusdem Paraphrases *in evangelium et sacras epistolas* accipietis, quae modo sunt in praelis.

*Desyderius Erasmus Roterodamus Ioanni Coleto, Decano sancti Pauli apud Londinum. S. D.*

*De duplici copia, uerborum ac rerum* [1].

*De ratione studii.*

*De conscribendis epistolis.*

Tres cartas de Erasmo.

*Index.*

Hay ejemplar (el *85—5—Nº 27405*) en la Biblioteca de San Isidro. Otro ejemplar completo cita el Sr. D. J. Catalina García como existente en la Biblioteca del Sr. Duque de Medinaceli [2]. En éste, á la tercera hoja final, que falta en el primero, viene el colofón, que dice así :

*Compluti in aedibus Michaelis de Eguia. Anno M.D.XXV. Mense Iunio.*

En la edición de Leyden, el tratado *De copia verborum ac rerum, libri duo*, ocupa las col. 1-110 del tomo I, y está fechado : *Londini III. Calendas Maias. 1512* [3]. La *Declamatio de pueris ad virtutem ac literas liberaliter instituendis, idque protinus a nativitate* (apud Friburgum Brisgoiae. Kalend. Iuliis. 1529), y el opúsculo : *De studio bonarum literarum*, pueden leerse en las pp. 485-516 y 517-530 del mismo tomo. Por último, el *De ratione conscribendi epistolas liber* (Basileae. 8, Cal. Iun. 1522) ocupa las cols. 341-484, del referido tomo.

1. « Asi he trobat hun mallorqui qui me ha dexats quatre sous valentians,. de que he comprat dos hobres de Erasme, ço es *Colloquis* y *Copia verborum* Nols vos he volguts tremetre per que jo men empre asi legint les. »

(Carta de Pere Joan Frexa á su hermano Bart. Frexa (en Mallorca), á 4 Noviembre 1533, desde Barcelona, publicada por D. E. A. Aguiló en el *Boletin de la Societad Arqueológica Luliana*, de Marzo 1903 ; pág. 43.)

2. *Ensayo de una tipografía Complutense*, núm. 71.

3. La 1ª edición es de París, *in aedibus Ascensianis*, 1512, 4º según Brunet.

Existe además la siguiente edición de los mismos opúsculos : *De co || pia uerborum, & rerum libri || duo, Cum Epitome eorundem. || Des. Eras. Roterodamo autore. || Eiusdem libellus de ratione || studii et pueris instituendis. || Eiusdē de cōponendis episto || lis Libellus utilissimus, || cum nōnullis aliis, ad || omnium studioso = || rum utilitatē. || Cum priuilegio.*

En 8°. 247 fojas numeradas de texto y 5 de Indice sin numerar (4 de ellas solamente, porque la 1 está foliada). Total : 252 fojas. Signaturas : A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, X, Y, Z, AA, BB, CC, DD, EE, FF, GG, HH, II, de ocho fojas, excepto la II, que sólo tiene cuatro. Hay los siguientes errores en la foliatura :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| en vez de | folio | 38 | dice | 28 |
| — | — | 85 | — | 86 |
| — | — | 112 | — | 121 |
| — | — | 133 | — | 123 |
| — | — | 199 | — | 299 |
| — | — | 200 | — | 202 |
| — | — | 201 | — | 203 |
| — | — | 202 | — | 204 |
| — | — | 203 | — | 205 |
| — | — | 204 | — | 206 |
| — | — | 205 | — | 207 |
| — | — | 206 | — | 208 |
| — | — | 207 | — | 209 |
| — | — | 208 | — | 210 |
| — | — | 209 | — | 211 |
| — | — | 211 | — | 203 |
| — | — | 213 | — | 216 |
| — | — | 215 | — | 217 |

Letra itálica.

Contiene :

Fol. 1 recto : Portada. — Está encerrada en orla Renacimiento.

Fol. 1 verso h. 2 recto : *Michael Egvia Tipographvs, stvdioso lectori salvtem.*

El párrafo citado al hablar de la edición anterior, varía de este modo en la presente :

Ego tamen ut isti calumniae occurrerem, viros aliquot et sapientia et usu insignes adii, quo mihi eos libros praescriberent, qui omnibus meliorum literarum studiosis, immo et omnibus Christianis quam maximo usui essent. Quibus ita consulentibus Erasmi *Enchiridion*, *Paraphrases in Evangelia*, *ac Sacras Epistolas*, librosque *Copiae verborum ac rerum*, proximis diebus accepistis. Nunc eosdem *de Copia uerborum et rerum*, modo recognitos ac dilucida Epitome ornatos, breviorique forma excussos, quae explanatiorem apertioremque modum ac variandi rationem reddat, cum libellis duobus altero *de ratione studii*, altero *de componendis epistolis*, felicibus auspiciis accipiatis; in quibus Erasmus noster adeo foeliciter hanc Minervam obsoluisse dicitur, ut nulli Phidiae cedat (malo enim parcius in hac re quàm verius loqui) et posteris quoque omnem prope in hoc genere spem ademerit.

Fol. 2 verso h. 3 verso : *Desiderivs Erasmvs Roterodamus Ioanni Coleto, Decano sancti Pauli apud Londinum.*

Fol. 4 recto h. 119 recto : *De dvplici copia, verborvm, ac rervm Erasmi Roterodami Commentarii.*

Fol. 119 verso h. 165 verso : *Epitome libri de copia verborvm Erasmi Roterodami, qua ratio variandae orationis exemplis atque explanationibus pauló apertioribus traditur.*

Fol. 166 recto h. 178 verso : *Des. Erasmus Roterod. Petro Viterio, liberalium disciplinarum professori eximio S. D.*

Es el tratado *De ratione studii et pueris instituendis.*

Fol. 179 recto h. 244 verso : *De conscribendis epistolis, libellus, autore D. Erasmo.*

Fol. 244 verso h. 247 verso : Tres cartas de Erasmo.

Fol. 248 recto h. 252 recto : *Index contentorum.*

Fol. 252 recto : Colofón. El cual dice así :

*Compluti in aedibus Michaelis de Eguia.* || *Anno M.D.XXIX. Mense Octobri.*

Hayejemplar (el 3-3386) en la Biblioteca Nacional. Al folio 141 verso, al margen de la frase : « *Qui sub praetextu mendicitatis*

*Satraparum opes possident, Monachi* », un conservador de la época escribió el consabido aforismo : « *aut Erasmus lutherizat : aut Lutherus erasmizat* », y después diría tan satisfecho : *¡ Se salvó la Patria !*

7. — *Dia* = || *logvs cvi ti* = || *tul* [9], *Ciceronia* || *nvs, siue, De optimo ge* || *nere dicendi.* || *Cũ aliis* || *nonnullis, quorum* || *nihil non est* || *nouum.* || Des. Eras. Rot. || Autore. || *Compluti. M.D.XXIX.*

En 16° 128 ff. sin numerar. Signat. A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, de ocho fojas.

Contiene :

Portada. — Está encerrada en orla Renacimiento.

*Eras. Rot. Epistola* (á Iuan Vlatteno).

Texto.

*Erasmvs Rote. Ioanni Emstedio Cartvsiano. S. D.* (Es la : *Deploratio mortis Ioannis Frobenii.*)

*Epitaphia Dorpiana* (Por Erasmo, Glareano, Bertulpho, Volcardo, Goclenio, Barlando, Vives, Brixio, Alardo Amstelredamo, Bernardo Gentil, y Ambrosio Morinense).

Dícese en estos epitafios que Martin Dorpio falleció : *Pridie Kalen. Iunias 1525* [1]. Los dos epitafios compuestos por Vives son como sigue :

*Epitaphium Martini Dorp. Lodouico Viuete Valentino autore.*

Resiste viator, Saxum hoc magni illius continet cineres Dorpii. Quem nuper iuuenem terris mors eripuit, digna enim coelo, indigna huius temporibus plusquam ferrei tumultibus mens viri fuit.

*Eiusdem.*

Tu quidem properas viator, sed nos abs te exiguam morulam poscimus, tua ne magis causa, an nostra, ubi haec cognoueris, censero, Martinum Dorpium Theologum (Qui sic vixit, ut terra esset eo indigna, sic mortuus est, ut coelum videretur illum terris invidere) mors superum ministra, mortalibus eripuit,

1. Cf. pág. 127 de : *Mémoire historique et littéraire sur le collège des trois-langues à l'Université de Louvain,* par Félix Nève. Bruxelles, 1856.

immortalibus reddidit, Animam tulit deus, carnem morbus, ossa nobis ad solatium relicta, nos hic condidimus. Amicis tamen mortem precamur, inimicis, ne quid dicamus parum Christiane, talem vitam. Ecquid te poenitet rem tantam cognosse. Vale et viue.

Colofón. El cual dice así :

*In alma Complvtensi || Vniuersitate, Apud Michaelem || de Eguia. Anno Domini, M. || D.XXIX. Mense || Decembri.*

Hay ejemplar (el : *90-12, N° 29802*) en la Biblioteca de San Isidro [1]. Al fol. 2 verso, trae manuscrita la nota inquisitorial : « *Opera omnia Erasmi cautè legenda, tam multa enim insunt correctione digna, ut vix omnia expurgari possint.* »

Publicó Erasmo el *Ciceroniano* en 14 de Febrero del año 1528. Procura en esta obra ridiculizar la opinión de aquellos que, sintiendo por el estilo ciceroniano una admiración que traspasaba los límites de lo racional, pretendían negar carta de naturaleza en el idioma latino á todo vocablo no empleado por el orador romano. Al mismo tiempo hace una reseña crítica de los principales escritores de su época, juzgándoles desde el punto de vista de la mayor ó menor propiedad y corrección de su respectivo estilo. En esta lista de escritores falta el nombre de Luis Vives, olvido bien extraño por cierto en el humanista de Rotterdam, no sólo por la estrecha y fiel amistad que con nuestro compatriota le ligaba, sino también por la celebridad que Vives había adquirido como filósofo profundo y latinista consumado.

Así lo echaron de ver los amigos de Erasmo : « Tu *Ciceroniano* — decíale Alonso de Valdés en 15 de Mayo de 1529 [2] — ha sido recibido entre nosotros con toda honra y con la mayor alabanza y recomendación de tu erudición é ingenio, y se ha hecho de él segunda edición ; y aun cuando nombras á muy pocos españoles,

1. También hay ejemplar en la Biblioteca de la Universidad de Valencia (Carta de mi amigo el Dr. D. Emilio Miñana, de 16 de Julio de 1900).

2. *Apud* Fermin Caballero : *Alonso y Juan de Valdés* ; Madrid, 1875 ; pág. 479.

no sé con qué animo ó por qué razón has omitido á Luis Vives, hombre de ingenio y erudición nada vulgares. »

Pero el gran humanista valenciano tenía muy en poco los aplausos y alabanzas mundanales para que su falta le alterase en lo más mínimo. Ni siquiera imitó el ejemplo de Juan Ginés de Sepúlveda, quien, harto menos filósofo que Vives, quejábase recatadamente de que pecaran de frios los elogios que le tributara Erasmo en el diálogo. Vives, por el contrario, en carta al humanista de Rotterdam, fechada en Brujas, á 1 de Octubre de 1528 , le manifestaba lo siguiente : « Tu *Ciceroniano* más bien le gusté que le leí. Has de saber que poco há recibí una carta de cierto sujeto, amigo y aun algo pariente mío, residente en Italia, el cual me exhortaba á que por espacio de dos años enteros no leyese otro autor que Cicerón, y procurase imitarle en las sentencias, palabras y giros, asegurandome que de esa suerte pronto dejaría atrás á Longolio y á otros muchos. Con esto tuve nueva ocasión de reirme de la pueril mania de imitar que se ha apoderado de los ingenios. Hubierame sido á la verdad muy grato verme citado en tu obra, pero sin dificultad te perdono semejante omisión, aun cuando de propósito la hubieres cometido, porque sé muy bien cúan léjos está tu ánimo de ofenderme. Ni es de maravillar que te hayas olvidado de mí, cuando andabas tan ocupado en recordar tantos y tan diversos nombres. Repito pues lo que Ático manifestó á Cicerón, refiriendose al estudio hecho por el último acerca de los oradores ilustres : *aunque no esperaba me aconteciese contigo semejante cosa, atribúyolo á algún particular motivo*..... No ignoro además cuan poca cosa es esta gloria que no descansa en merecimientos, cuan fútil, cuan deleznable, pues no nos deleitamos con ella más tiempo de aquél durante el cual escuchamos enagenados los aplausos y vítores de los circun-

1. Cf. Ludovici Vivis, *Opera omnia*, Valentiae, 1788, t. VII, p. 191. Y nuestro *Luis Vives y la filosofía del Renacimiento* (Madrid, 1903), pág. 200.

stantes; pero luego que meditamos, nada satisfactorio vemos [1]. Por otra parte ¡cuanta amargura encierra esta gota de miel! Sin ir más lejos, en tí mismo puedo hallar el ejemplo más adecuado. Y finalmente, hemos de considerar que nuestra existencia es una peregrinación, ó mejor dicho, que durante la vida caminamos sin descanso para comparecer en un juicio, al cual, tarde ó temprano, todos cuantos andamos por esta via hemos de sujetarnos. Allí, ni humanos respetos estrecharán al abogado, ni servirán de testimonio la gloria ó el aplauso mundanos, sino que aquél á quien Dios abone, será el aprobado. A nadie conozco tan abrasado del amor de gloria, que no sienta resfriarse su anhelo con estas reflexiones. Ruégote pues, Maestro mio, que no me hables más de renombre ni de fama, porque te juro que me conmueven estas cosas mucho menos de lo que piensas. La felicidad pública es lo que me preocupa; por ella trabajaré cuanto pueda de muy buena voluntad, y disputaré por afortunados á los que en esta empresa adelanten. Mas positivos estimo la gloria y el aplauso que obtienes cuando alguno se perfecciona con la lectura de tus producciones, que cuando te prodigan los pomposos dictados de *Doctísimo, Grande,* y *Elocuentísimo.* » ¡ Qué modestia tan exquisita y qué grandeza de alma tan singular las del filósofo valentino!

Erasmo se apresuró á subsanar este y otros olvidos en que incurriera, dedicando afectuosas frases á Vives en las nuevas ediciones del *Ciceronianus* [2].

8. — *Artis Rhetori* || *cae cōpendiosa coaptatio, ex Ari* || *stotele, Cicerone & Quintilia* || *no. Antonio Nebrissense concin-* || *natore.* || *Tabulae de*

1. « Los méritos ambiciono,
Que el premio poco me importa. »
(Ayala: *Rioja.*)

2. Vid. por ejemplo, el texto impreso en las cols. 969-1026, t. I de la edición de Leyden. Graesse (*Op. cit.*) cita así la primera edición: *De recta latini graecique sermonis pronuntiatione dialogus. Eid. dialogus, cui titulus: Ciceronianus s. de optimo genere dicendi. Eid. Deploratio mortis Io. Frobenii. Eid. de obitu Mart. Dorpii Rud. Agricolae in laudem Math. Richili.* Basil., 1528.

*Schematibus et tro || pis, Petri Mosellani. || In rhetorica Philippi Melanc* ıı || *thonis. || In Eras. Rot. libellū. de duplici || Copia. ¦¦ Eiusdem dialogus Ciceronia* = || *nus : siue de optimo genere dicē || di. Compluti. || 1529.*

En 8°. Letra clara. Sin numerar, pero con signaturas (de ocho fojas) que son minúsculas para el *Ciceronianus*.

Contiene :

Portada. Está encerrada en orla Renacimiento é impresa en letra cursiva, excepto el primer renglón, que es de letra redonda.

*Michael Eguia typographus Rhetorices candidatis in Complutensi Acamia* (sic). *S.*

Textos.

Colofón. El cual dice así :

*In alma Complvtensi || Vniuersitate, Apud Michaelem || de Eguia. Anno Domini, M. || D.XXIX. Mense || Decembri.*

La edición del *Ciceronianus* es exactamente igual en todos sus pormenores á la que queda descrita en el número precedente. Indudablemente Miguel de Eguía hizo tirada aparte de este último opúsculo del volumen.

El ejemplar que he visto de esta edición, existente en la Biblioteca de San Isidro (Signat. *90—10—N° 29736*), está bárbaramente mutilado por el Inquisidor. Falta el final de la obrita de Mosellano [1], toda la de Melanchton, el libro *De duplici copia* y el comienzo del *Ciceronianus*.

9. — *De Ciuilitate || morvm pverilivm || per Des. Erasmvm Ro* = || *terodamvm, libellus à F. Ioanne Ma || sio Villaregalensi nunc primùm ma* = || *iore, quàm hactenus unquam, di* = || *ligentia recognitus, et ab || eodē scholiis pulcherri* = || *mē quidē illustratus.* || (Retrato de Erasmo, ó cosa así, de medio cuerpo, con la leyenda : *Corporis effigiem si qvis non vidit Erasmi hanc scite ad vivvm picta.*) || *Valen-*

1. Sobre Mosellano (Pedro Schade ; 1493-1524) y su influencia, véase el precioso libro de L. Massebieau : *Les colloques scolaires du seizième siècle et leurs auteurs* (Paris, Bonhoure, 1878), pp. 65-112.

*tiae.* || *Excudebat Antonius Sanahuia è regione portae* || *Apostolorum templi Maximi.* || *1554.*

En 16°. De letra itálica. 15 ff. numerados, y 1 sin numerar. Signaturas : A, B, de ocho fojas. Por error dice folio 9 en vez de fol. 6.

El folio 16 le llenan varias fórmulas de acción de gracias, entre ellas una de Luis Vives (*Quum obdormiscis, ex nostro Viue*[1]).

Hay ejemplar (el : *60—10—N° 17493*) en la Biblioteca de San Isidro.

El precioso opúsculo *De civilitate* se publicó por vez primera con el siguiente rótulo :

« *De civilitate morum puerilium libellus nunc primum et conditus et aeditus.* Basil. in off. Froben. 1530. 8°[2]. »

En la edición de Leyden, ocupa las cols. 1029-1044, del t. I[3].

10. — *De* || *octo oratio* || *nis partivm con-* || *strvctione libellvs. cvm* || *commentariis Iunij Rabirij, &* || *Catalana interpre-* || *tatione,* || *Huc accesserunt in eiusdem libelli* || *partem Francisci Scobarij* || *commentarij.* || (Escudo con el lema : *In Iovis vsqve sinvm.*) || *Barcinone.* || *Apud Claudium Bornatium.* || *1557.*

En 8°. De malísimo papel. 198 pp. numeradas y cuatro al principio sin numerar y sin signatura, pero la foliatura está equivocada, pues :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| en vez de | pag. | 152 | dice p. | 150 |
| — | — | 153 | — | 135 |
| — | — | 154 | — | 152 |
| — | — | 155 | — | 153 |

1. Que puede verse en la pág. 72 del tomo I Ludovici Vivis *Op. omn.*, Valentiae, 1782.

2. Graesse, *op. cit.*, t. VII. Brunet, *op. cit.*, t. II.

3. Las *Precationes aliquot novae ac rursus novis adauctae, Quibus Adolescentes adsuescant cum Deo colloqui*, de Erasmo, pueden leerse en las pp. 1197-1216 del t. V, ed. Leyden. La dedicatoria lleva fecha : *Apud Friburgum Brisgoiae, Idibus Febr. Anno a Christo nato M.D.XXXV.*

— — 156 — 138
— — 157 — 139
— — 158 — 156
— — 159 — 157
— — 160 — 142
— — 161 — 159
— — 162 — 160

y así sucesivamente, de suerte que el total de páginas es realmente 204, ó sean 102 fojas. Signaturas : A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, de ocho fojas excepto la N, que sólo tiene cuatro.

Hay ejemplar en la Biblioteca Nacional (signat. 3-5735). Es libro muy curioso.

En la edición de Leyden, el *Gulielmi Lilii de octo orationis partium constructione libellus a Desiderio Erasmo Roterodamo emendatus*, ocupa las cols. 165-180, del tomo I, y está fechado : *Basileae, III. Kalendas Augusti 1515*.

11. — *Catonis* || *Disticha Mora-* || *lia cvm scholiis* || *Des. Erasmi* || *Roterod.* || Quae omnia emendata, & nunc || denuò recognita perspicies. || (Escudo [1] con la leyenda : *Alite foelici cor movet apta manvs*)||. *Barcinone.* || *Apvd Iacobvm* || *Cortesivm.* || *1561*.

En 8° 27 fojas sin numerar. Signaturas : A, B, C, D, de ocho fojas, excepto la D, que sólo tiene tres. Malísimo papel.

Contiene :

Portada.

Erasmo á Juan Nevio.

Los cuatro libros de los *Dísticos*.

Al final trae el poema de Erasmo : *Christiani Hominis Institutum*.

Hay ejemplar (el : *Est. 121. — Tabla 8. — N° 17*) en la Biblioteca de la Universidad Central.

1. Parecido al de Gryphio.

Los *Dísticos* de Dionisio Catón fueron uno de los libros escolares más divulgados durante la Edad Media[1].

## IV. — Erasmi Roterodami epistolae tres, nunc primum ad fidem manuscriptorum in lucem prolatae.

### I.

(Bibl. Gayángos[2]. — Ms. 177, *Cartas de Erasmo*, fol. 143 recto.)

*Desiderii Erasmi Rotterodami ad Alphonsum Fonsecam Archiepiscopum Toletanum Epistola*[3].

S. P.

Reverendissime Praesul : Amicorum litteris certior factus sum,

1. Cf. : *De Disticha Catonis in het Middelnederlandsch uitg.* d. A. Beets. Groningen, 1885. — *Cato, der deutsche. Geschichte d. deutsch. Uebersetzungen d. unter d. Namen Cato bekannten Distichen bisz. Ende d. 15 Jahrh. v. Fr. Zarncke*, Leipz., 1852. — *Maître Elie's Überarbeitung d. Ars Amatoria nebst Elie's de Wincestre, eines Anonymus u. Everarts Übertragungen d. Disticha Catonis*, hrsg. v. H. Kühne u. E. Stengel (tomo 47 de las *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie*, veröffentlicht von E. Stengel, 1880-1896). — K. Pietsch : *Two old spanish versions of the Disticha Catonis* (*The Decennial Public. Univ. of Chicago*, 1902).

Encuadernado con las poesías latinas de A. Sincero Sannazaro y otros autores (ed. de Alcalá, por Miguel de Eguía, 1534), se conserva en la Biblioteca Nacional (signat. 2-34163) un volumen en 8º, rotulado :

*Des. Er.* || *Rotero.* || *Epistolae* || *Stvdiosisivve* || *nibvs vtilis* || *sime.* || *1525.*

Está incompleto, faltandole hojas al final, pero no creo sea edición española, sino de París.

Al número 543 del curioso *Katalog VII Seltene bücher und manuscripte* publicado el año de 1900 por la casa Breslauer & Meyer, de Berlín, se cita la siguiente edición de la obrita de Erasmo, valuandola en 12, 50 marcos :

« *Catonis precepta moralia recognita atque interptata ab Erasmo Roterodamo. Lips. 1520.* 14 pp. in-4. »

2. Nunc apud Bibliothecam Nationalem Matritensem.

3. Archetypa ?

et quid isthic moliti sint adversus bonas litteras measque lucubrationes quaedam inauspicata ingenia, et quam egregiam operam hic navarit R. D. T. non tam mihi quàm rectioribus studiis, quae foelicissimè quidem ubique per omnes mundi plagas efflorescunt, sed nusquam foeliciùs quàm in Hispania, quondam laudatissima studiorum altrice, quae suis ingeniis et Italiam illustravit. Nunc non vacabat plura, eoque quo magis cognoscas negotium, exemplar epistolae, quam misi Domino Mercurino Gattinario Caesareae Maiestatis Cancellario [1], his inclusi. Alias efficiam, ut intelligas istud officium non esse depositum penes hominem ingratum aut immemorem. R. D. T. Christus servet incolumem. Datum Basileae. 3 Nonas Septemb. An. 1526.

E. R. D. addictissimus clientulus
Erasmus Roterodamus
manu propria [2].

2 [3].

(Bibl. Gayangos [4]. — Ms. 177, *Cartas de Erasmo*, fol. 144-147.)

Desiderius Erasmus Roterodamus Ioanni Maldonato [5] salutem dat.

Nae [6] tu graphicè mihi, Maldonate charissime, pseudomonacho- *Fol. 144 recto.*

1. 1465-1530. Cf. : G. Claretta : *Notizie per servire alla vita di..... Mercurino di Gattinara*, 1897. — *Boletin de la Real Academia de la Historia* (Diciembre, 1899). — C. Bornate : *Ricerche intorno alla vita di Mercurino Gattinara, Gran Cancelliere di Carlo V.* Novara, Fratelli Miglio, 1899. — Didacus Chacón Mercurini *Elogium* elegantissimè scripsit. Cf. etiam : Dr. Le Glay : *Mémoires de la Société des sciences de Lille*, années 1847-48.
2. In dorso : « Eras. ad Toletanum. »
3. Erasmi amanuensis scripsit, ut opinor.
4. Nunc apud Bibl. Nat. Matr.
5. Ms. : « M »; mox superadditum : « Maldonato ».
6. Verbum hoc aegerrimè legitur in apographo.

rum tragicomoediam depinxisti. ¿Quid amplius videre poteram si rebus gerendis interfuissem? Sed ut ad tuas litteras hoc iucundiores quod essent prolixae paucis respondeam, nimirum obrutus studiorum laboribus, vt semper, afflictus etiam incommodo valetudinis, vt frequenter. Laudibus quas in me congeris amantissimè tu quidem, sed immodicus mea sententia, deiicis animum meum potius quàm erigis. Video mihi sarcinam imponi cuius ne minimae quidem portioni ferendae par esse queam, et periculum est ne isti qui, ut scribis, tam magnificam de me conceperunt opinionem, simul atque propius Erasmum fuerint contemplati, sese delusos clamitent, proque thesauro, quod est in Graecorum proverbiis, querantur repertos carbones. In provehendis linguis ac politioribus litteris, fateor me unum esse de eorum numero qui sedulam navarunt operam, etiamsi nunc obscuror a multis, quod ipsum gloriae mihi duco. Hic enim erat quem ambiebam triumphus, vt haec studia feliciter efflorescerent, et a rudibus initiis ad hoc fastigium assurgerent. Evenit non minus feliciter quàm optabam, maturius etiam quàm sperabam. Nec tamen in aliud favi litteris humanioribus, nisi vt famularentur gravioribus disciplinis, et in his praecipue Theologiae, quod viderem ex harum neglectu natam miserabilem omnium disciplinarum corruptionem, auctorum probatissimorum vel interitum vel depravationem, vix ipsis reparabilem qui scripserunt. Quumque perspicerem quanti referret, vtrum e fonte liquorem vivum haurias an ex lacunis plus decies aliunde alio refusis, turbidam aquam, adhortatus sum, ad seriam sacrarum voluminum lectionem, mox ad eos, quos Ecclesia praecipuos habuit et doctores et propugnatores. Horum enim lucubrationes, ii qui planè rudes sunt politioris litteraturae, fortasse legere possunt, quamquam ne id quidem possunt, certe intelligere nullo modo possunt, id quod indies magis ac magis declarant ipsi. Successisset et hic conatus satis ex sententia, ni coorti quidam ἄμουσοι ac philobarbari, de re nihili miros excitassent tumultus, nusquam non vociferantes in publicis contionibus ac praelectionibus, in conventiculis, in arcanis confessionibus, in conviviis, in aulis principum, in aedibus

divitum, in vehiculis, in navibus, ¡ vbi non !, nusquam enim non adsunt. Vbi prodissent *Opera* Divi Hieronymi[1], persuaserunt nonnullis etiam principibus, me simplicem Hieronymi stilum ornasse fucis rhetoricis. Vbi *Novum Testamentum* exisset in lucem[2], tum vero lymphatorum ritu publicitus ad lapidandum Erasmum provocabant imperitam multitudinem; hominem temerarium qui corrigerit canticum *Magnificat*, qui castigaret praecationem Dominicam, qui || mutaret *Evangelium* Ioannis. Et tamen huiusmodi *Fol. 144 verso.*
clamoribus tam stolidis, magis suam inscitiam cum pari malitia coniunctam traduxerunt, quàm meam existimationem laeserunt. Dum adversus haec monstrua satis aequo Marte belligeramur, ecce de repente nobis obortus est Lutherus, qui malum Eridis coniecit in orbem. Ibi protinus hoc mihi curae fuit, ne quod utraque pars agebat Musarum caussa, cum Lutheri negotio misceretur. Quamquam autem linguarum ac bonarum litterarum caussae plus offecerunt quidam harum propugnatores quàm hostes, tamen res inter tot obstacula successit hactenus, vt complures Academiae Theologis suffragantibus, amplectantur haec studia, non nova, quod isti fingunt, sed ex longo temporum intervallo, veluti post liminio, ad pristinum ius redeuntia. Si novitas offendit, nova sunt potius quae invexerunt isti, nos vetusta reducimus, nobis lucem addimus, non offendimus tenebras, caeterae ferant, denique qui maxime solent obstrepere, tamen nolentes volentes evolvunt sacros libros ac veteres commentarios. Quin et frasim immutant, licet maiore studio quàm successu, aspergunt et graecitatis aliquid aliunde mendicatum. Ex his augurari licet, aliquando fore magnam concordiam inter Theologiam et bonas litteras. Annixus sum et huc vt bonae litterae, quae apud Italos, praecipuè Romanos, nihil ferè sapiebant nisi meram paganitatem, inciperent ingenuè sonare Christum, quo principe, tum sapientiae tum felicitatis unico, gloriari debemus unicè, si

1. An. 1516-1524. Cf. Burigni, *Vie d'Erasme*, I, 498 et seq.
2. Basileae, 1516. Cf. t. VI, ed. Lugdun. 1703.

verè sumus christiani. ¿ Quid obsecro christiani pectoris habet is, qui sermonem vt barbarum ac soloecum fastidit, in quo subinde nominatur Iesus aut Petrus? ¿ Contra miratur ut purè Romanum, in quo Iupiter Optimus Maximus, Dii Deaeque, Dii manes, aqua et igni interdicere, devovere diris, et his consimilia reperiuntur ? ¿ An vllum nomen convenit nobis esse dulcius, quàm Iesu Christi ? ¿ An plus habet elegantiae nomen Romuli, quàm nomen Christi ? ¿ An suavius sonat sanis auribus nomen Camilli, quàm nomen Petri aut Pauli ? ¿ An Africani cognomen latinius est quàm cognomen Apostoli ? Iam quum in rhetorum praeceptionibus ferant statum, finem, superlationem, gradationem, aliasque voces innumeras, quae per se latinis aut nihil omnino declarant, aut longè aliud declarant, ¿ non possunt perpeti, fidem, gratiam in Domino, et his similes aliquot voces linguae scripturarum, habent enim et hae suam quandam linguam peculiarem ? Audio novam propè sectam exortam apud Italos *Ciceronianorum*, opinor si nunc viveret Cicero, deque nostra relligione verba faceret, non diceret : *faxit hoc Deus Omnipotens*, sed : *faxit hoc Iupiter Optimus Maximus*; nec diceret : *aspiret tibi gratia Iesu Christi*, sed : *bene fortunet quod agis optim. max. Iovis filius*; nec diceret : *Petre, prospera Romanam Ecclesiam*, sed : *Romule, bene fortunato Senatum Populumque Romanum*. Quum praecipua virtus oratoris sit, apte dicere, quid laudis merentur illi qui de nostrae relligionis mysteriis loquentes, talibus vtuntur verbis, quasi temporibus Maronis aut Ovidii scribant ? Huc fateor spectavit meus
*Fol. 145 verso.* conatus, quid || attulerim momenti, penes alios esto Iudicum. Dogmatistae personam semper refugi, nisi quod obiter quaedam admonui, quae mihi videbantur corrigendis studiis, ac praeposteris hominum iudiciis conducere. Mundus altius dormiebat ceremoniis quàm quisquam Mandragorae : Monachi quidam, immò pseudomonachi, regnabant in conscientiis hominum, quas studio tenebant inextricabilibus nodis illaquatas. Ab his non multum absunt Theologi complures, quandoquidem totum ferè scholasticae doctrinae genus a Monachis profectum est, itaque, quod ait quidam,

abeunt studia in mores. Caeterum quum de nullo genere mortalium videar mihi melius meritus quàm de Theologis ac Monachis, tamen nullos experior hostes magis infestos. Quod autem nunc moliuntur pseudo-monachi, minimè novum est, agitabant hoc in suis synodis ante annos novem, offensi nonnihil *Enchiridio* [1], sed gravius *Moria* [2]. Olim parturiunt, quid allaturus sit partus elephantinus nescio. Nec vno loco coepta est haec fabula; in omnibus fermè regionibus eodem tempore sunt orsi, in Galliis, in Britannia, in Hungaria, in Polonia, in vestra Hispania, in Brabantia, bis auctoritate Romani Pontificis, semel Caesaris interdicto minaci, coherciti sunt, quod tantum certè valuit, ut mitius debacchentur. In Britannia per Regem et Cardinalem aliosque doctos ac potentes amicos non licuit illis quicquid libuit. Nec in Vngaria defuerunt qui tuerentur Erasmum, quorum erat Rex cum Regina, quorum calamitatem acerbè fero [3]. In Polonia ceu Deus quispiam e machina, paratus erat Ioannes à Lasco [4], ex eius Regni Baronnibus, qui mihi complures menses domesticum convictorem, et quidem iucundissimum praebuit. Is, domum accitus, illico oneratus est administratione Gnesnensis Archiepiscopatus [5], videlicet συνεργῷ patruo suo, viro omni virtutum et ornamentorum genere cumulatissimo. Sed vt ad Ioannem redeam, antehac nunquam expertus sum ingenium dexterius, expeditius,

1. A. 1501.
2. A. 1509.
3. Cf. epistolam Baltassaris de Waltkirch, apud Caballero, *Alonso y Juan de Valdés*, p. 381.
4. Confer epistolam nuncupatoriam editionis Divi Ambrosii, ab Erasmo congesta, anno 1527.
5. Ms. habet: « Archepiscopes ». Erasmus ipse bibliothecam suam universam vendidit clarissimo Poloniae Baroni Ioanni à Lasco trecentis coronatis aureis, hâc lege, ut quoad vixerit, usus librorum ex amicitiae iure esset illi secum communis, proprietas tota penès illum esset perpetua. Dimidium pretii numeratum est Basileae 1525; alterum pretii dimidium postridie D. Martini anno 1536 persolutum fuit.

candidius, amicius. Habet fratrem excelsi animi Hieroslaum à Lasco Palatinum natu maiorem. Habet minorem, summae spei adolescentem Stanislaum à Lasco. Hunc posteaquam intelligo apud Hispanos, praeter omnem expectationem extitisse tales propugnatores, vt vix alibi vel potentiores, vel amiciores, facilè coniicio negotium hoc alicuius numinis providentia temperari. Nec desunt apud Gallos qui mihi bene volunt, verum senatus auctoritas et Theologorum aliquot sophisticorum conspiratio deterret etiam magnos. Mox enim occlamant : « *favet haereticis* ». Duces huius infamiae[1] sunt, Petrus Sutor Cartusianus[2], homo natura calidus, nunc etiam gloriae ieiunio furibundus. Nec hoc minus insanus, sed multo stupidior Beda[3], non ille quidem Monachus, sed ex medio quodam genere, quod Standoncus quidam instituit. Gestant pallium et cucullam, absque votorum obstrictione, vescuntur piscibus et leguminibus. Ibi tyrocinium ac seminarium est omnium Monachorum. Ex ea corte, Cartusiani, Franciscani, Dominicani, Benedictini, Bernardini, legunt suos milites. Tertius est Clithoveus[4] quidam, homo mihi quondam amicus, nec prorsus alienus a Musis, sed hunc in suum pertraxerunt consortium, ne non esset funiculus || triplex. Sutor iam duo volumina scripsit in me. Beda vnum, sed adeò stolide, ut nunquam optaturus fuerim illis tantum infamiae, quantum ipsi sibi suis scriptis conciliarunt. Equidem verebar ne per impruden-

*Fol. 145 verso.*

1. Ms. habet : « in fame. »

2. Pierre le Couturier. — Cf. *Apologia Desiderii Erasmi adversus debacchationes Petri Sutoris. — Ad Antapologiam eius responsio* (Erasmi, *Opera*, Lugduni Batav., 1703, t. IX). — Rabelesius (*Pantagruel*, II, 7) cita festivissimè : « Sutoris adversus quendam qui vocaverat eum fripponnatorem, et quod fripponnantores non sunt damnati ab Ecclesia. »

3. Noël Beda. — De Burigni eum appellat : « le plus violent adversaire qu'ait eu Erasme » (II, p. 204). — Cf. *Apologia Erasmi in Natalem Bedam* (*Opera*, ed. cit., t. IX).

4. Cf. Erasmi, *Op. omn.*, Lugd., 1703, t. III et t. IX, *Appendix de Scriptis Iodoci Clitovei*. — Burigni, *Vie d'Erasme*, II, 238.

tiam effutissem aliqua, quae pugnarent cum aprobatis Ecclesiae decretis. Verum mihi seriò gratulatus sum vbi prodiderunt in lucem propositiones a Beda notatae propemodum ducente, in quibus exceptis tribus aut quatuor, in quibus non erat error meus, sed scribarum aut typographorum culpa, aut non intellexerat sermonem latinum, aut quod erat sub Christi aut Apostoli persona dictum in Phariseos, Scribas, et Pseudapostolos, detorserat ad horum temporum Monachos ac Theologos, crebrò damnans sententiam expressam in sacris litteris, enarratam ab orthodoxis auctoribus, nonnumquam interferens meis sua verba, quo locus sit calumniae, frequentissime quod piè, quod rectè dictum est, magna impudentia depravans ad calumniam, neque rarò perfricta facie fortiter mentiens. His semel respondi, magis infirmorum periculo consulens quam meae famae, quamquàm crudelis est qui suam famam negligit. Nec est animus posthac in eiusmodi rixis, bonas horas male perdere. Qui sani sunt iudicii perspiciunt quod ab istis nihil adferatur sani. Qui studio vel odio corrupti sunt, ii nostra ferè non legunt, aut si legunt, sinistro legunt oculo, cuius perversum est iudicium, si tamen ullum est iudicium. Aversus horum intemperias satis tutus fuissem regis Galliarum praesidio, qui me frequenter magnificis et paratis conditionibus in suum Regnum vocabat, sed certum erat consilium in Galliam non commigrare, nisi pax coisset inter Regem et Caesarem, cuius consilii nondum me cepit penitentia. Priusquàm Caesar traiiceret in Hispanias senseram hoc agi vt adversus Lutheranam factionem tum gliscentem mihi praefectura delegaretur; ei provintiae me subduxi fateor. Glapioni [1] tametsi multa blande scriberet, vix ausus sum fidere, tantum habebat momenti sacramentis; per hunc res agebatur, sed cuniculis. Nunquam mihi placuit vlla factio, sed tamen videbam me futurum collegam quibusdam qui mihi male volebant, immo qui nullum amare possunt praeter se ipsos.

1. Is est Ioannes Glapion, Franciscanus, Caroli Caesaris Confessor.

Quorum morosis affectibus et implacabili saevitiae, nisi per omnia subservissem, in me vertissent cornua, clamassent « *prevaricatorem et haereticorum fautorem* ». Procul abest ab ingenio meo quicquid sapit carnificinam. Quam si quorundam facinora provocant, nusquam desunt carnifices, ut me nihil sit opus. Sunt articuli in quibus ipsae scholae dissentiunt; sunt qui non propriè pertinent ad fidem; sunt vix satis declarati; sunt in vtramque partem disputabiles; sunt in quibus si commodus interpres accesserit, communis est sententia, verborum tantum est pugna. Nunc ob quoslibet articulos rapiuntur in carcerem, ibi privatim peragitur, deserta, ut aiunt, caussa, homo coniicitur in ignem[1]. ¿ Quid hic commemorem quales examinatores ego norim, quàm nullo iudicio, quàm impotentibus affectibus, quàm implacabili odio? Sic igitur ab ea provintia me subduxi, vt nihilo secius semper hoc egerim, vt hoc dissidium vndecumque natum quomodocumque progressum haberet frugiferum exitum. Quamquàm autem plane negotium
*Fol. 146 recto.* || ἐπὶ τὰ Μανδροβούλου[2], quod aiunt, adhuc procedere videtur, sic propagante sese incendio, praesertim quum iam pro vna secta conspiciamus ortas quatuor : Lutheranos, Carolstadianos, Anabaptistas et Prophetas nescio quos, vt si ad humana praesidia spectes, nulla sit spes finiendi mali, nisi maximo christiani sanguinis diluvio. Ego tamen meam spem nondum abiicio, considerans quàm admirabilis sit artifex ille rerum humanarum moderator, quem multis argumentis huius fabulae choragum esse coniicio. Res altera ex parte geritur per contemptos quosdam etiam infames homines, et geritur mea sententia rationibus absurdis. Nec inter ipsos consensus est, et tamen succedit, frustra tot Monachis obnitentibus. Ex adverso conspicatus sum nullos magis offecisse caussae Pontificis, Theologorum ac Monachorum, quàm qui summis studiis sibi videntur eam sustinere. Possem quod dico compluribus exemplis docere, sed finienda est epistola.

1. « Non sine *cruce*, et *psalmis*, et omnibus cachinnis. »
2. Sic in ms.

Expergefactus est mundus a lethargo : sophisticae coaxationes nusquam non sunt explosae : linguas ac bonas litteras tota iuventus amplectitur, at non sola, Theologi compulsi sunt ad fontes Scripturarum ac veteres Ecclesiae doctores redire : Phariseorum fuci detecti sunt : traducta sunt praepostera vulgi iudicia. ¿ Sed quanta, inquies, rerum humanarum turbatio ? ¿ Quis autem vidit orbis statum in melius commutari sine magno rerum tumultu ? ¿ Quis vidit morbum gravem et familiarem excedere, nisi prius amaris et efficacibus pharmacis concusso corpore ? Interim profugi Monachi, passim ducunt uxores, virgines Deo dicatas, sacerdotes multi pro laicis se gerunt, populus non obedit, sed oppedit suis episcopis, rebellat suis principibus, neglectis ieiuniis, contemptu ciborum delectu complures gulae ventrique indulgent, et apud eosdem ferè iacent, frigentque liberales disciplinae, fervent vigentque mores, quidvis potius quàm Evangelici. ¿ Quid si hos Bruchos et Locustas Dominus immisit nobis ita commeritis, vt admoniti malis convertamur ad Dominum ? Mihi quid propemodum nobis evenisse videtur, quod in *Deuteronomio* Moses comminatur populo negligenti legem ipsius : « *Adducet* — inquit — *Dominus super te gentem de longinquo* [1] *in similitudinem aquilae volantis cum impetu, cuius linguam intelligere non possis : gentem procacissimam quae non deferat seni, nec misereatur parvuli, et devoret fructum iumentorum tuorum*, etc. [2]. » Ex vltimis Saxonum finibus exundavit hic populus, et incredibili celeritate pervagatus est orbem. Duces erant instructi Graecis, Hebraeis, Chaldaicis litteris, tam vero nulla frons, ut nec episcopis, nec academiis, nec principibus, nec magistratibus, nec Caesari, nec Summo Pontifici cesserunt. Quàm vero deferant seni mihi declarat, praeter tot famosos libellos in me sparsos, *Servum Arbitrium* Lutheri [3], in quo se ipsum vicit amarulentia, quum in ceteris alios omnes

1. « Et de extremis terrae finibus », addit *Deuteronom.*
2. *Deuteronom.*, cap. XXVIII, v. 49-51.
3. Anno 1525.

superasset. Reliquum vaticinii huius, nobis exhibuit agricolarum conspiratio [1]. Quod enim sequitur : « *obsideberis intra portas*
*Fol. 146 verso.* *tuas* », || nimirum experti sumus, actum erat de hac vrbe, ni strenue vigilasset magistratuum prudentia. Nos sacerdotes non ausi sumus domo proferre pedem.

Haec quum sint manifesta Dei nostris sceleribus indignantis argumenta, tamen nemo sese vertit ad meliorem frugem, sed pro se quisque publicum malum vertit in privatum commodum. Vereor ne principes quidam huc spectent ut accisis Sacerdotum ac Monachorum opibus, suam augeant ditionem, tum sunt apud nos aliquot episcopi, qui nihil minus sunt quàm episcopi, hi de sua tyrannide constabilienda satagunt, Theologorum ac Monachorum alii dignitates, alii divitias, alii gloriam, alii vindictam expetunt [2]. Populus libertatis spe ducitur, vt quicquid libeat liceat. Vnde quocumque ceciderit haec alea, victoria non videtur cessura Christo sed hominibus. Nec video quid profecturi simus vniversali synodo [3], si modo tales adsint, quales videmus actores huius fabulae, saevitia hactenus nihil profectum est, nisi in peius,

---

1. Cf. Ludovici Vivis tractatum : *De communione rerum ad germanos inferiores* (Brugis, 1535), apud Lud. Viv., *Op. omn.*, Valentiae, 1784, t. V, pp. 464-482. — Cf. etiam : P. Gnodalius : *Seditio repentina vulgi, praecipue rusticorum, anno 1525 per universam fere Germaniam exorta.* Basil., H. Petri, 1570, 8o. — A. Stern : *Die socialisten d. Reformationszeit.* Berlin, 1883, 8o.

2. « At nunc belle faciunt, quum sese pascunt. Caeterum ovium curam aut ipsi Christo mandant, aut in fratres, quos vocant, ac vicarios reiiciunt. Neque vel nominis sui recordantur, quid sonet Episcopi vocabulum, nempe laborem, curam, sollicitudinem ; verum in irretiendis pecuniis, plane Episcopos agunt, οὐδ'ἀλαοσκοπιή. » Erasmi, *Stultitiae laudatio*, num. 57.

3. Longè alia mens erat Alphonso Valdesio, ut patet ex eius epistola ad Petrum Martyrem (Wormatiae, III. Idus. Maii. 1521. apud Fermin Caballero, *Alonso y Juan de Valdés*, p. 305), necnon et Ioanni Ludovico Vivi (cf. eius epistolam *De Europae statu ac tumultibus, Hadriano VI. Pontifici Maximo*, t. V, *Op. omn.*, p. 171-172).

Duris ut ilex tonsa bipinnibus
Nigrae feraci frondis in Algido,
Per damna, per caedes ab ipso
Ducit opes animumque ferro.
Non hydra secto corpore firmior
Vinci dolentem crevit in Herculem [1].

Certe multum sanguinis effundendum esset, si paremus occidere, quotquot haec fatalis mundi lues afflavit. ¿ Quid igitur superest spei, aut quid consilii ? vt omnes quotquot sumus, seu maximi, seu minimi, seu medioximi, suam quisque culpam agnoscentes, humiliemus nos sub potenti manu Dei, nostram accusantes iniustitiam, et illius implorantes misericordiam. Ille, ut est exorabilis, subitò motus hos, vndas, et procellas rerum humanarum, vertet in optabilem tranquillitatem.

Quod autem hortaris ut Monachos qui non ex animo, sed aliorum improbitate compulsi vociferantur in me, ne silentio favorem profiteri videantur, placem aliquo scripto, quo testificer, me de bonis Monachis bene sentire, ¿ quotiens id quod mones factum est in scriptis meis ? Qua tamen in re nullo opus est fuco. Ex animo diligo venerorque Monachos in quibus relucet imago synceri Monachismi, nec vllum vitae genus etiam nunc magis arrideret, nisi haec valetudo tam esset fragilis, et incommoda, vt ad nullius convictum sim idoneus, nisi cui cogar esse molestus; mutata vestis, cibus aliter coctus, aut aliud vini genus appositum, mutatus locus, sessio paulò longior, aut coelum asperius, coniicit me in rem praesentem, et de vita periclitari cogit. Itaque quum inviter a Monarchis, ab Episcopis, a Civitatibus, idque non aspernandis conditionibus, tamen vt quàm minimè multis sim molestus, mecum habito, amicorum colloquiis nihil tribuens nisi

1. Horati, *Carminvm*, lib. IIII, 4, v. 57-62, ed. Mvelleri (Lipsiae ; Tevbner ; 1897). Erasmus citat : « Duris ut ilex tonsa bipenibus ab ipso ducit opes animumque ferro. Nec hydria secto corpore firmior vinci dolentem crevit in Herculem. »

diebus certis unam aut alteram horulam pomeridianam. A coena stomachi debilitas vix ferit colloquium, itaque famulum anagnostem audio. Ceterum cum his monasteriis mihi potissimum est amicitia, in quibus maximè viget relligionis disciplina. Possem hoc innumeris epistolis docere, quibus habeo plena scrinia. Est hîc monasterium Cartusianorum, in quo nullus est a quo non amer mutuo : est Franciscanorum, qui me inter suos fautores nominant. Idem fecimus Lovanii, et vbicumque viximus. Iam ineptum sit benignitatis meminisse, etiam si quid magni donare possem, et tamen ex hac tenuitate declaro mihi non deesse benefaciendi voluntatem. Hoc ipsi non inficiabuntur quibus propius sum notus. Et quamquam me clam non est, quid in me ||
*Folio 147 recto.* moliantur istorum plerique, qua petulantia in famam meam debacchentur, tamen haud vnquam vllo ordini fui iniquior, nec vnquam imputavi bonis, quod designassent mali. Lutherus nuper edito prologo pollicebatur se proditurum Sacerdotum ac Monachorum arcana dedecora. Illico litteris ad Ioannem Saxoniae ducem scriptis admonui, vt hominis petulantiam inhiberet. Sic odi Monachos. Nec vsquam effutio quiquam eorum dedecorum, quae proh nimis multa de illis iactantur vulgo, sed quaedam invitus admonui, quae mihi visa sunt et ad adolescentium salutem, et ad simplicis populi rem, et ad ipsorum Monachorum opinionem necessaria. Neque enim alia via facilius recuperabunt mundi favorem, quàm qua promeruerunt [1].

¿ Quid igitur est quod multos istorum irritat in me ? Vt ingenuè dicam, primum omnium est crassitudo ; quod vnus aliquis Rabinus inter pocula dixit, velut oraculum coelitus emissum rapitur ab omnibus, ac per veredarios, sursum deorsum per orbem volitantes, subitò spargitur in omnes mundi plagas. Ceterum qui rebus gerendis apud eos praesunt, et ex aliorum incommodis suum venantur commodum, non ob aliud indignan-

1. Testatum in ms. : « promerentur. »

tur mihi, nisi quod scriptis meis acceptum ferunt, pauciores adolescentes lauta re in nassam incurrere, pauciores esse matronas quae totam familiam ipsis credant, non perinde multos esse, qui cupiant immori veste Franciscana. Adversus hos ipsi debuerant maiore studio vociferari, quàm vociferantur in me, ceterum vt neminem impuli meo suasu, in tale vitae genus, ita nemo proditurus est, qui dicat se per vllam occassionem alienatum ab instituto quod delegit. Multi testes erunt et me nonnullos et hortando et consolando confirmasse vacillantes. Nec tamen interim me fugit, qui spiritus, quae ingenia, quae indoles in istis speluncis vivae sepeliantur. Theologi non habent quod mecum expostulent, nisi quod in scriptis meis taxo sophisticam Theologiam, non sine caussa, quod fatentur et ipsi, sed sine modo, vt interpretantur illi. Alioqui cum optimis quibusque Theologis mihi semper fuit arctissima familiaritas, semperque futura est [1].

Quod si mihi tanta fuisset libido vindicandi quanta fuit istis laedendi, iam dudum sensissent quem artificem provocassent; verum ab instituto non recedam, vincam benefactis improborum malitiam. Si praesens aetas non respondebit meis officiis, aequius iudicabit posteritas; si nec illa vel noverit vel agnoverit, Christus agonothetes, cui currimus, cui certamus, cui sudamus, non fraudabit quemquam suo brabeo. Quod metuunt suis arcibus caventes ne quid mearum lucubrationum irrepant, ante complures annos idem hoc agunt apud Brabantos et Gallos, sed clam. Ad idem

1. « Ego locis aliquot attingo Theologos, parum synceros parumque dignos eo titulo, sed quales apud nos nullos esse putabam. Tales expertus sum quosdam, ut similes nusquam gentium esse crediturus fuerim lenones. Parum mihi propicius sit Christus, si quid mentior. In tam virulentis sycophantiis, quibus undique tundor, consolor me primum conscientia recti, deinde complurium iudicio, quos nemo non fatetur, et vita graves, et eruditione praecellentes, et iudicio exquisito praeditos. » Erasmus *Bilibaldo suo* (Erasmi, *Op. omn.*, t. III, p. 201, ed. Basil.).

abutuntur exomologesi iuventutem. Qua quid in re his illorum prudentiam requiro, primum, ¿ qui credant adolescentes tacituros quod illis ibi committitur ? deinde, ¿ quid sperant ? ¿ An se protinus pro diis habendos, si meum nomen reddiderint invisum ? Alia sunt, alia quae corrigant oportet, si cupiant orbis invidiam
*Fol. 147 verso.* mitigare. Convicium autem || quo me notant, pro quo tu mitius dogmatistae vocabulum supposuisti, ¿ quodnam sit facile coniecto ? Scilicet non satis est istis, quod ex necessariis pariterque iustissimis caussis, quod ex consilio prudentissimorum et integerrimorum virorum, quod ex aprobatione Summi Pontificis, ordinarii praesulis, quod in pace superiorum, inferiorum et aequalium, quorum haec interesse poterant, quod approbante Deo et conscientia vitae rationem instituo, nisi singulis istorum omnium consiliorum meorum reddam rationem. Romani Pontifices toties iam imposuerunt silentium Stunicae. Adrianus VI. quo fuerit in nos animo, duobus brevibus amantissimè scriptis declaravit. Ab hoc nihil vnquam frustra petii nec meo, nec alterius nomine. Bis vltrò misit munus honorarium. Postremarum Caesaris ad me litterarum exemplum ad te mitto. Tot regum, tot principum, tot episcoporum, tot magnatum, tot eruditorum, tot summae spei iuvenum benevolentiam mihi conciliarunt meae lucubrationes, nec isti ventres perpendunt quam in sese moveant camarinam. De primis monasteriorum conditoribus semper ego scripsi reverenter, nec aliter, ita mihi faveat Christus, sensi quàm scripsi. Loquor de Benedicto, Dominico et Francisco, quos ego semper arbitratus sum viros et pios et Deo charissimos fuisse, vtcumque illis respondet posteritas. Agnosco, vir optime, quantopere debeam, quum toti Hispaniae, tum praecipue tuis Burgensibus, nominatim autem Archiepiscopo Toletano, et huius Archidiacono, tum Archiepiscopo Hispalensi, ceterisque splendidis et eruditis viris, quibus singulatim non meo solum, verum et relligionis et studiorum nomine gratias agerem, si tantum esset vtilitatis in lucubrationibus meis quantum tuus candor illis tribuit. Mihi certè iucundissimum est, et sinceram pietatem, et

honestissimarum disciplinarum studia, tam feliciter apud Hispanos olim celebratissimis ingeniis nobiles reflorescere, vt vix alibi maiore successu. Mihi vero cum nullo prorsus Hispano dissidium est. Cum Sanctio [1] reditum est in gratiam, cum Stunica sunt induciae, bonaque spes est et pacem brevi coituram. Vertimus nunc aliquot conciones Ioannis Chrysostomi, non versas ante hac; cogitabamus dedicàndo Reverendissimo Praesuli Toletano, sed visum est prius amicorum sententiam hac in re consulere. Illas interim dicavimus Regi Lusitaniae, sic hortantibus amicis, et item caussis aliquot. Sunt nobis et alia Chrysostomi commentaria, hactenus a nemine versa; ex tuo consilio faciam, modo dignaberis impartire nobis animum tuum. Bene vale. Datum Basileae, III. Kal. April. Anno 1527.

Vides aliena manu, verum in tanta celeritate verebar ne te torqueret mea cacographia. Mitto exemplar litterarum Caesaris, Cancellarii, et Cardinalis Campegii. Item aliquot locos animadversos in *Paràphrasibus*, omnes ferè scribarum et typographorum omissos incuria.

3

(Bibl. Regiae Historicae Academiae : *Cartas de Erasmo y otros*. Est. 18. gr. 1ª, nº 5; fol. 9-10.)

*Desiderii Erasmi Rotterodami ad Alphonsum Manricum Archiepiscopum Hispalensem, Epistola* [2].

S. P.

Reverendissime Praesul : Ex amicorum litteris cognovi quos

1. Sancho Carranza de Miranda.
2. Archetypa. Utrum edita sit, necne, haud scio.

tumultus, quas tragoedias isthic excitarint Dominicani Franciscanique sodales quidam, quod idem nusquam non tentarant, in Hungaria, in Polonia, in Anglia, in Brabantia, in Gallia, sed nusquam successit. Gallicanae vestratisque tragoediae bona pars est Eduardus Leus, qui clam librum in me scripsit, ulcisci cupiens, quod primo congressu parum retulerit gloriae. Eum isthic se fingit velle edere, quod utinam faceret. Malo enim editum opus ut respondere liceat, quàm istos fumos, quibus implet non tantum Hispaniam, clanculum monachos instruens in me. Nam isti ventres, sat scio, nunquam hoc laboris caperent, ut perlectis lucubrationibus meis colligerent articulos, quos arbitror nec tantum scire grammatices, ut latinè scripta percipiant. Et haec audet apud vos Leus, quum sciat quod agit, nec Regi, nec Card. Angliae, nec Archiepiscopo Cantuariensi, nec Episcopo Londoniensi, nec Episcopo Lincolniensi, nec Episcopo Roffensi, nec Thomae Moro, nec tot eruditis vivis, gratum esse, imò quum sciat vehementer improbari. Nec monachi reputant, quod haec moliuntur invito Pontifice, qui primum Stunicae, deinde rabulis aliquot Lovaniensibus edicto suo silentium imposuerit, invito Caesare, qui minaci edicto idem fecit in Brabantia. Idque ex animo factum testantur illius ad me litterae, in quarum postremis sunt haec verba : « Nec deerimus et nos ita tecum agere, ut omnes intelligant quanti tuum ingenium, animumque verè pium faciamus, tuique obtrectatores, qui bonarum litterarum ac verae pietatis studia pertinaciter insectantur, deinceps oblatrare desinant, sciantque Caesarem pro Erasmo, tanquam pro viro omni eruditionis ac sincerae relligionis genere pollente stare, eiusque nomen ac gloriam, non secus ac propriam, protecturum », etc. Clemens ultro bis misit, ducentos florenos aureos, omnia pollicens digna ex animo favente. Verùm isti qui iactant suam adorabilem obedientiam, nec divinis, nec humanis legibus, nec prophanis, nec ecclesiasticis constitutionibus parent, sed quicquid libuit, hoc sanctum esse ducunt : nihil non audent, freti tot examinum conspiratione plebisque stultitia. Nam pauco-

rum licet meliorum iudicia negligunt. Nec reputant quàm haec alieno tempore moliantur, dum undique rebus plus satis turbatis, novas excitant procellas, quum si quid esset excutiendum posset suo tempore commodius fieri, praesertim quum ego nullam unquam factionem contraxerim, nec ullum improbatum dogma professus sim : denique quum semper omnia mea iudicio Ecclesiae Catholicae submiserim. Hîc prudentiam in illis iuve desidero. Verùm illud impietatis est manifestariae, quod me iussu Pontificis, Caesaris et aliorum principum, non sine capitis mei periculo cum Luthero manus conserentem, meisque vulneribus pro mea virili defensantem Ecclesiae communis causam, a tergo confodiunt, rem longè gratiorem facientes Lutheranae parti, quàm si centum libros in illos ederent. Itaque non profitentur isti favorem erga Lutherum, fateor, sed insigniter praestant. Nec alias suppetias optaret ipse Lutherus, quàm quas ferunt isti titulo Lutheranorum hostes, rem propugnatores. Quàm non incruenta pugna mihi sit cum Luthero, declarat illius *Servum arbitrium*, et meus *Hyperaspistes* [1], cuius alteram partem nunc damus : idque facinus in ea parte Germaniae, quae cingitur undique civitatibus in quibus maximè regnat haec lues, exorientibus subinde novis dogmatibus, sic ut semper posteriora peiora sint prioribus. Hoc certè loco nullus antehac ausus est hiscere adversus Lutheranos, calamo praesertim. Et hoc agentem isti coiurati aggrediuntur, impinguntque calunnias ad quas toties respondimus, impingunt impudentes suspitiones, interdum manifesta mendacia, quasi desint aperta dogmata, si possunt aut si libet refellere quod impium est. Verùm haec utcumque habent, R^me^ Praesul, habeo gratiam plurimam humanissimae tuae prudentiae, qui crabrones istos, quoniam aliter compesci non poterant, hac ratione cohercuisti, aut certè temperasti, ne publicitus ut coeperant in me furerent. Verùm iam nunc subodoror qua

1. *Hyperaspistes, Diatriba, adversus Servum Arbitrium D. Martini Lutheri* (Erasmi, *Op. omn.*, t. X).

techna sint impositurí tuae mansuetudini : scribent articulos scilicet, ac spargent per orbem terrarum, et in his pronuntiabunt, non expectata tua sententia, quemadmodum in his articulis quos ad me misserunt amici praefatio multam habet mentionem de haereticis, et tituli pronuntiant, *contra sacrosanctam Dei Trinitatem, contra Christi divinitatem et gloriam, contra Spiritus Sancti divinitatem,* etc. Hi tituli non sunt inquirentium, sed pronuntiantium ; et in quodam articulo adscripserunt : « *en novum haereticum* ». His technis efficient, ut vetiti concionari in me, quanquàm iam nunc ad satietatem usquam debacchati sunt aliter, sed perniciosius in me concionentur. Nec interim perpendunt, quibus modis possim illos ulcisci, nisi christianius esse iudicarem iniuriam perpeti quàm referre. Quanquàm etiam tacente me, nihil aliud sibi conflant ubique talibus factis, nisi maius odium, quum alioqui satis magno laborent. Me sibi fingunt hostem, quum boni, verique monachi, re ipsa me sentiant amicissimum. In scriptis meis quanta libertate nonnumquam admoneo monarchas, velut in *Princ ipe christiano* [1], in *Panegyrico* Principi Phillipo exhibito [2] ; quanta Pontifices et Episcopos ; nullus horum mihi factus est usquam pilo infensior, isti soli, quos oportebat esse tolerantissimos, non ferunt generalem admonitionem : et tamen interim dissimulant, quae de ipsis per hominum ora volitant fabulas, longè aliud loquentes quàm loquuntur libri mei, quas frequenter, non sine pudore, cogimur audire [3]. Ad eas respondendum esset, si cuperent hominum odium effugere, quod nunc istis moribus magis exasperant.

1. Cf. Burigni, *Op. cit.*, I, 306 et ss. — Erasmi, *Op. omn.*, t. IV.

2. *Ad Philippum Burgundionum Principem Panegyricus*. A. 1509 (*Op. omn.*, t. IV).

3. Cf. *Il Decameron di Messer Giovanni Boccacci*, quod opus Hispanis communicatum fuit : *En Sevilla, por Meynardo Vngut alemano e Stanislao polono compañeros; en el año 1496*, hoc titulo : *Las C. nouelas de Iuan Bocacio* (vid. Méndez, *Tipografía*, ed. 1861, p. 349). — Notandum est, quanta instantia documenta haec scortatoria cucullatis adscribuntur ; argumenta pullulant, ab

Quod ad hoc negotium attinet, ego semper hoc animo fui, ut oderim omnem factionis speciem, semperque studuerim ea inculcare libris meis, quae provocarent homines ad sinceriorem pietatem, eximeremque praepostera de rebus iudicia, quibus propemodum abolitus erat Christus. Insignem eruditionem numquam arrogavi, eoque a subtilibus materiis semper abstinui [1], in quibus interdum plus est ostentationis quàm pietatis. A doctis admoneri non solum patior, verùm etiam ambio rogoque, et si quid deprehensum est erroris, libenter corrigo [2]. Cavere ne dormites usquam non est hominis, nec adhuc extitit quisquam tam doctus, ac circumspectus, qui omnibus per omnia placuerit. Quod si recipimus calumnias, depravationes, suspitiones, multò plura comperirentur in scriptis Augustini et Hieronymi quàm in meis. Reperirentur et in Paulinis epistolis, nisi submoveret auctoritas, ut sileam de manifestis mendaciis [3].

Omnia nostra ferè praecipitamus, hoc est naturæ meæ vitium : multa scripsimus iuvenes, et illud alicubi peculiari studio fuit, iocando vera dicere, quo veritas per se amara falleret illecebra, sed falleret cum fructu eius qui fallitur. Scripsimus saeculo tranquillo, itaque fateor esse multa in scriptis meis, quæ poterant

---

opere : *Carajicomedia de Fray Bugeo Montesino*, necnon a *Retrato de la Lozana Andaluza*, auctore Francisco Delicado aut Delgado, adusque : *Curiosidades de mistica parda.*

1. Quibus irridebat Magister Rabelesius, quum legisset : « *Quaestio subtillissima, utrum chimera in vacuo bombinans possit comedere secundas intentiones, et fuit debatuta per decem hebdomadas in concilio Constantiensi.* » (*Pantagruel*, II, 7).

2. « ¿ Quid enim est eruditio, si absit pietas ? » Erasmus Ioanni Valdesio. Basileae 12. Kal. April. 1529 (*Apud* Caballero, *Op. cit.*, p. 429).

3. « Y quiero advertiros de esto, que en tanto habeis de imitar á David, en cuanto conociéreis que él imita á Dios, y que en tanto habeis de imitar á San Pablo, en cuanto conociéreis que él imita á Cristo. » *Comentario ó declaracion breve y compendiosa sobre la Epistola de San Pablo Apóstol á los Romanos, muy saludable para todo cristiano.* Compuesto por Juan Valdesio, pio y sincero teólogo. En Venecia : En casa de Iuan Philadelpho, 1556. A la ilustrísima señora Doña Julia de Gonzaga.

circumspectius aut munitius proponi, sed ego mortales aestimabam ex meo ingenio, tales calumniatores numquam credidissem exorituros, nisi re conpertum esset. Impiè scriptum in libris meis arbitror nihil inveniri, et si inveniatur non patiar incastigatum. Bona calumniarum pars nascitur apud istos ex inscitia Latini Graecique sermonis, tum ex ignorantia troporum, quos non agnoscunt homines, assueti nudis conclusionibus, corollariis, et impertinentibus. Praeterea falluntur in personis: quod enim sub haeretici persona dicitur in *Colloquiis*, sic interpretantur, quasi ab Erasmo dicatur, aut quod ab impio milite dicitur mihi impingunt. Nec distingunt tempora, quod in *Paraphrasibus* dicitur a Christo aut Paulo iuxta ratione illorum temporum, examinant ad praesentis Ecclesiae statum. Obiiciunt ad quae toties a me responsum est, perinde quasi nihil sit responsum. Nam tua prudentia facilè deprehendet istos non legere quae scripsimus, sed ex calumniis Stunicae, Lei, et si qui sunt alii, qui nostra reprehendere conati sunt, aliquot idonea calumniae verba decerpunt.

Potuisset illorum tumultus sic mea quidem sententia comprimi, si responsum fuisset, nunc in orbe plus satis esse tumultuum, etiamsi ex calumniis et suspitionibus non excitentur novi: plus satis esse haeretica dogmata palam profitentium, etiam si quae sunt rectè aut ambiguè dicta, non detorqueamus ad calumniam. Praeterea hoc iniquè exigi ab Erasmo, ne quid omnino sit erroris in tot eius lucubrationibus, quum id nec ab Hieronymo, nec a Cypriano, nec ab Augustino, et haud scio an a quoque veterum praestitum sit. Postremò quum nunc pugna sit cum Luthero, in qua totus sit Erasmus, quum Caesar moliatur generalem concilium, non esse tempestivum haec agere in praesentia. Id quoniam factum non est, illud curandum, ut evolvant omnes meas lucubrationes, idque doceant quod eas legent. In hunc usum misi *Catalogum* omnium mearum lucubrationum, ne excerpant ex aliorum calumniis quibus respondi, aut si quid hinc decerpant, simul diluant argumenta mea quibus me tueor. Ad haec ne spargant suas notas ante tempus, sed exhibeant iis quibus oportet. Postremò ne fuco inquisitionis

plus laedant, quàm privatis obtrectationibus et seditiosis concionibus laeserunt hactenus, ne contumeliosis titulis, et admixtis conviciis pronuntient auctoritate sua, et ex inquisitione faciant debacchationem. Id ubi factum erit, dignabitur tua humanitas ad me mittere articulos, ad quos respondens si non satisfecero tuo iudicio, tuum erit quod in rem erit christianae sinceritatis pronuntiare : meum erit quod est hominis verè christiani praestare. Porrò quo magis in promptu sit cognitio, mitto librum *Supputationum* [1], quo respondimus impudentissimis calumniis Natalis Bedae, Theologi Parisiensis, sed talis ut omnibus et bonis ac malis, doctis pariter et indoctis sit tum odio tum ludibrio. Nam multa conveniunt. Brevi mittam et alium adversus similes calumnias. Iube relegi quae Leo, Stunicae et Caranzae respondimus. Item in *Annotationibus* quartae editionis multa diluo. Permolestum quidem est, ornatissimae Praesul, et Amplitudini tuae his sycophantiis exhiberi negotium, et meam senectutem, quae mallet et posset magis frugiferis occupari cum eiusmodi rabulis committi, qui quo animo sint, iam toties satis evidens dedere specimen : sed molestius est huiusmodi rixis scindi concordiam christianam, in quam sarciendam potius erat omnibus viribus incumbendum. Nam ut ego novi istorum ingenium, ad conspirationes ac seditiones factum, nisi me fallit animi praesagium, nihil boni nascetur ex ista inquisitione. Hoc titulo abutentur ad artes suas, ni principum [2] prudentia prospexerit ne fiat. Nos simplici sinceroque pectore rem omnem Christo vestraeque prudentiae committimus, cui precamur omnem in Christo felicitatem. Datum Basileae : 7. Kal. Septemb. Anno Domini M. D. XXVII.

Si vera sunt quae scribunt amici, tantopere apud vos furere quorundam odia, rursus quorundam fervere studia, vereor ne

1. Cf. Erasmi, *Op. omn.*, t. IX.
2. Ms. habet : « principium ».

quid tumultus isthic oriri possit, quod sanè mea causa nolim, etiamsi mea culpa non fiat. Malim vel mei iactura sedari tempestatem, si modò hac ratione sedari queat. Illud mihi videtur in primis consultum, et ad istos cohercendos accommodum, si iubeantur articulos exhibere legitimo more quo solent Theologi, hoc est ut primum recenseant mea verba bona fide, et locum indicent, deinde quid offendat subiiciant. Nam haec congerere : « *Erasmus corruptos codices defensat, in beatum Hieronymum debacchatur, Arrianorum causam agit atque tutatur, suffragantia omnia respuit, rationes frivolas coacervat* », non est scribere articulos, sed convicia. Huiusmodi non colligunt ex libris meis, sed ex libro Eduardi Lei, vel ex ipsius indice potius. Quod si isti adigantur ad id quod dico, quodque rectum est, aut desinent, aut moderatius agent, et finem habebimus huius negotii. Cuperem enim ipse libros meos ab omnibus erroribus esse purgatos, si quid inest quod discrepat a doctrina pietatis. Nam in ceteris, quoniam varia sunt hominum iudicia, et quod huic est optimum, illi est pessimum, non arbitror anxiè laborandum [1].

Quando ita est fatum meum, non admodum aegrè fero, istum tumultum me vivo suscitatum. Bene valeat tua sublimitas, ornatissime Praesul, cui me totum trado dedicoque.

Erasmus Rot. mea manu.

Adolfo Bonilla y San Martín.

1. Sequentia verba, usque ad calcem epistolae, Erasmus ipse sua manu scripsit.

# ESPRONCEDA'S
# *BLANCA DE BORBON*[1]

The opinion has almost universally obtained among students of Espronceda that his tragedy *Blanca de Borbon* has remained unpublished to the present day. His latest biographer [2] says that the play was not performed, and has never been printed; and the author of the standard history of Spanish literature in the XIX th century [3] writes that it remained " inédita hasta que Escosura publicó algunos fragmentos en su.... *Discurso*, como comprobantes del juicio que le consagra ". However natural such an idea may have been, it is not strictly true : *Blanca de Borbon* was printed in 1870, but printed in such a way and in such an extremely limited number of copies that it was all but inevitable for the " edition " to pass practically unnoticed. It has been my good fortune, however, to see one copy of this edition, — possibly the only one now in existence, — belonging to Señor D. Adolfo Bonilla y San Martín, of the Universidad Central, Madrid; and it is to his uncompromising generosity (he was about to publish it himself) that I owe the possibility of using this valuable docu-

1. In addition to the favors conferred by the two Spanish scholars mentioned in the body of this discussion, it is a pleasure to acknowledge with gratitude my indebtedness to Señor D. Ramón Menéndez Pidal for many useful suggestions during my researches, and to Señor D. José R. Lomba y Pedraja for his courtesy in securing for me a copy of ms. *M*.

2. *Espronceda*, por Antonio Cortón, Velázquez, Madrid [1906], p. 255, note 1.

3. *La Literatura española en el siglo XIX*, por el P. Francisco Blanco García; Parte Primera (2nd ed.), Madrid, 1899, p. 168, note 2.

ment in making the present edition. This interesting little book consists of 117 octavo pages (157 × 98 mm.), with a cover of poor yellow paper. Upon this cover are the words " Blanca de Borbon || Drama inédito || de || Espronceda ", and the title-page, when restored from its mutilation by printers, reads as follows :

BLANCA DE BORBON
DRAMA TRÁJICO EN CINCO ACTOS Y EN VERSO
OBRA INÉDITA
DE
ESPRONCEDA

---

Publicala su hija
BLANCA

---

MADRID. 1870
Impresa por las nietas del autor
LUZ Y LAURA.

Before the text itself this book has a short unsigned prologue, possibly the work of Escosura, which we reproduce here in full :

" Dirijia, con gran provecho para el arte, los teatros de la Corte, por los años de 1834 al 36, el justamente reputado literato D. Juan Grimaldi. Regresaba entonces de la emigracion Espronceda, y el entendido director de la española escena, que al joven poeta distinguía, le estimulaba á que para el teatro hiciese algo. A sus instancias concluyó su Blanca el inspirado cantor de PELAYO. Escribió los tres últimos actos, y ya en ellos parece desviarse de su primer propósito de escribir una trajédia á las clásicas reglas ajustada. Arrastraba por entonces el Romanticismo, tras su corriente impetuosa, hasta á los injenios mas medianos. Séa por pagar á la moda su tributo, séa, más bien, que la inspiracion del gran poeta se acomodaba mál en los estrechos límites de la escuela clásica, razon acaso para que no fuese el teatro terreno predilecto de su musa, ello es, que solo el metro endecasílabo y el número de actos tiene de comun con la trajédia la obra que nos ocupa.

Esta ha sido la razon de haberla aqui llamado DRAMA TRÁJICO, ya que el autor omitió, en los dos manuscritos que de su letra tenemos á la vista, clasificar su obra de modo alguno [1].

Odiaba Espronceda desde niño el absolutismo, y nacido y perseguido en el reinado del inolvidable Fernando 7º, execrando en él á todos sus semejantes, halló en Pedro sujeto en quien desahogar su odio á la tirania y medio de proclamar, una vez más, como en cuantas composiciones habia escrito, su nunca desmentido ardiente liberalismo.

Apesar, pues, de los deseos de Grimaldi, que contaba á la sazon en el teatro del Principe con su esposa la eminente actriz Concepcion Rodriguez, con el célebre Carlos Latorre, con el ilustre Julian Romea, que por entonces aparecia en la escena, y con un cuadro de actores, de dificil reemplazo, y cuyos nombres seria prolijo recordar, no pudo la obra representarse. La censura no lo consentia. Guardó el autor su manuscrito y no volvió á pensar más en el [2]."

From publishers such as these one would hardly expect great things; the wonder is that the result is not worse. Unsatisfactory punctuation, incorrect spelling, and whimsical accentuation (apparently due more to the exigencies of the type-case than the laws of good usage), all betray the lack of printer's skill. Nor can it be said that this edition is very faithful to its manuscript models, if so be that the two autographs mentioned in the preface be those of which we shall presently speak.

For this curious little book is not our only means of knowing the tragedy. The same year that it was published, Patricio de la Escosura, life-long friend of the poet and brother-in-law of his daughter, read before the Royal Academy a discourse on the three poets, Felipe Pardo, Ventura de la Vega, and Espronceda [3]; to

1. In Escosura's synopsis of the play, referred to on a later page, it is likewise called a " Drama Trájico ". This coincidence, his intimate relations with the publishers of this " edition ", and the general tone of this little preface as well, fully justify the guess that he is responsible for this introduction.

2. The spelling and the ludicrous accentuation of this edition have here been faithfully reproduced. For the body of the play we have other sources and have proceeded differently.

3. *Discurso del excmo. señor D. Patricio de la Escosura, individuo de número de la Academia Española, leido,* etc. [in] 1870 : *Tres Poetas Contemporáneos, Felipe*

this he attached an appendix containing an outline of *Blanca de Borbon*, with long extracts from it, as it then existed " unpublished but complete, in the hands of my sister Da. Blanca de Espronceda [1] ". Escosura used, he tells us [2], two *borradores*, both autograph, the second of which was corrected and arranged by the poet himself with the idea of making possible the production of the play, and which therefore tends to assume a relative regularity lacking in the first. It will be apparent that these two autographs have not been lost.

Among the " Additional Manuscripts " of the British Museum (No. 28972) is a folio volume presented to the Museum by Lord Stanley of Alderly, June 7, 1872. In it are two separate documents, each of which merits detailed description. The first is marked on the cover " Blanca de Borbon || Borrrador 1° ", below which, in another hand and different ink, over the signature and *rúbrica* of Patricio de la Escosura, are these words: " En este Manuscrito, enteramente autógrafo, falta toda la Escena 1ª del Acto 1° del Drama, que se encuentra en la copia (Borrador 2°) con numerosas enmiendas de mano del Autor. Lo demás está completo. — De la autenticidad del Autógrafo, no solamente responde la hija de Espronceda; sino además el que subscribe, su condiscípulo, y amigo íntimo desde el año de 1821, en que se conocieron ambos.

Madrid 17 Mrzo. 1872. "

Above the title Escosura has written *Autógrafo*. This ms. contains 31 folio sheets; the paper is without watermark. Escosura's categorical statement about the authenticity of this document is corroborated by my own endeavor to compare the hand-

*Pardo, Ventura de la Vega, José de Espronceda*. (In *Discursos leidos ante la Real Academia Española, 1863-1871*, p 187).

1. *Op. cit.*, p. 99.
2. *Ibid.*, p. 143.

writing with that of other autographs. Plate No. 1, attached to this article, is a copy of a representative page of the ms.; plates 3 and 4 are photographs of autographs in the Biblioteca Nacional of Madrid (cf. Appendix I). Throughout the borrador the writing is uniform : on the back of the last page, upsidedown, is an unpublished poem in the same hand (cf. *ibid.*). The second ms. in this same volume contains 59 folio sheets in several different hands and on different kinds of paper. The first six sheets are in a hand similar to Espronceda's with corrections that are certainly his; the watermark of the paper of these six sheets is very distinct, — " John Hall 1832 ", and a crest. Sheets 7-9 are in a new hand and of different paper, and there are no corrections in Espronceda's writing, except possibly the marginal *ojo*. Page 9b contains but two lines, and the sheet therefore looks like an insertion. Sheet 10 returns to the first hand, and 11 comes back to hand two. A sentence begun on 11b is finished at the top of 12a, though there is much free space at the bottom of the former; so here again an insertion has probably taken place. Sheets 12-14 are in hand one, with no corrections, except *No* on the margin. 15 is in the second hand : 17-32 are in the first. From this point on we have different paper and various copyists, corrected throughout by Espronceda. The watermark of pages 34, 36, 38, 40, 42, etc., is " F^co SH^z R^o ". Escosura has written on the cover of this manuscript, " copia con enmiendas de mano del Autor " : and a little further down he adds : " Esta copia está completa; y ha servido de Texto para el manuscrito destinado á servir de original en la edicion del Drama; edicion en que, sin embargo, irán indicadas las variantes de importancia, respecto al autógrafo. This statement bears the same date as the previous one. The cover is marked " Blanca de Borbon || Borrador 2° ". Plate No. 2, at the end of this article, has been made for the purpose of showing that the corrections to this ms. are in Espronceda's hand [1].

1. In the " Catalogue of the Manuscripts in the Spanish Language in the

In the private library of Señor D. Marcelino Menéndez y Pelayo, at Santander, exists another manuscript of this play, an infolio in an unknown hand, containing only four of the five acts. The distinguished owner of this document, who has so courteously allowed me to copy it, tells me that he has no knowledge of its origin, having bought it along with a lot of other manuscripts. Postponing for a moment the detailed discussion of this version, I merely note that its cover reads : " Blanca || Tragedia en 5 actos || por Dn. José de Espronceda. "

These, then, are the sources of the present attempt at a critical edition of this play : Señor Bonilla's precious copy of the " first edition ", which we shall call *B*; the two autographs of the British Museum, *BR*1 and *BR*2, Señor Menéndez y Pelayo's ms. *M*, and, finally, now and then some light from Escosura's Discurso *E*. We have already seen that *BR*2 is a revision of the drama with autograph corrections by the author;

---

British Museum ", by Don Pascual de Gayangos (Vol. II, London, 1877; Supplement, p. 533), we find this entry :

" Add. 28972. Paper, in-folio, ff. 90, XIX cent.

" Blanca de Borbon, a drama in 3 acts (*sic*) attributed to Don José Espronceda, but whose real author was Don Antonio Gil y Zárate. The volume contains, first, a rough draft very much corrected, but wanting the second act (*sic*), said in a preliminary notice, signed by " Patricio de la Escosura ", to be in the handwriting of Espronceda ; secondly, another draft or copy of the same, also with corrections. The drama itself was acted and printed in 1835 as the composition of the above mentioned Don Antonio Gil y Zárate ". If the facts reported in the our own discussion of these mss. are not sufficient to prove the absurdity of such assertions, a comparison of the *personas* and a few lines of Gil y Zárate's play with those of our present publication would suffice to put a definite quietus on such notions as those of Gayangos. I hope moreover, before long to make a careful comparison of the two plays with each other and with the older literature using the same material ; and I should not be surprised if a study of parallel passages gave some interesting results concerning the date of Espronceda's play, and perhaps the real reason for its failure to appear.

this is reason enough for considering this ms. our most important source. *BR* 1, too, is interesting for variants, especially as it is wholly autograph, and is therefore of particular value in the matter of spelling and accentuation. In this question of orthography and accents the editor has met a problem of some difficulty, which he has not dared to solve in the cavalier fashion of " Luz y Laura ". It will be remembered that we are not here dealing with some careful medieval ms., representing a work in finished form, whose every line and dash must be treated with respect and reverence; but with a hasty work of a tempestuous and impatient modern, anxious to get his play into actors' hands or willing to trust his printer for accuracy in minutiae. Hence there is nothing like uniformity in the use of accents or in the spelling of uncertain words. *BR* 2, it will be remembered, is the work of several copyists, and as Espronceda corrects only some of the most glaring errors in spelling (and not all even of these), it is evident that such matters concerned him little in his revision. *BR* 1 is possibly a trifle more consistent; at any rate it represents the author's instinctive method of spelling and accentuation, and therefore is of more interest to us. If a uniform method could have been extracted from this last ms., the present editor might look with more complacency on his results. But such is not the case; a careful comparison of the usage followed discloses nothing better than truly romantic anarchy. I have formulated, however, the following principles for guidance in this perplexing matter : 1° If Espronceda is nearly uniform in any matter of spelling or accentuation, I normalize the irregularities; 2° When his usage is wholly inconsistent, I follow modern good usage, even though a slight majority of cases in our mss. be against this. But I modify these rules by due consideration for the orthography of the period in which Espronceda's first editions appeared.

I have, of course, attempted to give all the variants to be found in my sources. Here I have not sought to correct or even

normalize the worst absurdities in spelling and accentuation. Nor must it be expected that these variants will always be intelligible; frequently they represent an erased suggestion, and it is by no means possible always to know just what the poet had in mind.

Up to this point it has been my purpose simply to report the facts, or to draw only the most obvious conclusions. The question naturally arises, however, whether it is permissible to go a little further and to attempt an interpretation of these facts that might point to some conclusions concerning the age and history of the three ms., which it has been my good fortune to handle. Frankly I feel doubtful about such a venture; it is tempting, but the evidence is decidedly meager. Still, it may not be wholly useless to throw out a few tentative suggestions of this sort, with the distinct understanding that they are mere hypotheses, and that criticism and further evidence are invited.

The preface to the little edition made by Espronceda's daughter states categorically that the last three acts of the play were written during Juan Grimaldi's activity in the Spanish theatrical world, about 1834 to 1836 : this would imply that even *BR*1 was only partly composed before that date. Testimony from such a source, while not infallible, must be respected. *BR*2 was certainly not even begun before 1832, as the first pages of that redaction clearly prove by their dated English watermark. Whether the use of English paper points to Paris rather than Madrid (for we know that the poet had left London by 1832 [1]) as the place of composition, I am by no means

1. Such, at least, is the opinion of the biographers. Since writing the above, however, I have discovered that the poem *Aromosa, blanca viola* (*A Matilde*) is dated " Londres 1832 " in the *Poesias Completas* 1900; and the same date is recorded in some notes I had taken directly from the *Pensamiento* (1841), page 184, where the poem first appeared. If the date was correctly printed in this periodical, an interesting little change will have to be made in the record of

sure; Espronceda returned to Spain with the amnesty of the last months of 1833. The watermark of the later pages of *BR* 2 "Fco SH[s] R°" is meaningless to me at present. With such unsatisfactory evidence as this, close guessing becomes hazardous. We can only say that, in its corrected form (*BR* 2) the play is certainly later than 1832, and that it was probably finished before 1836 [1].

But what of ms. *M*? The more one studies this document the more interesting it becomes. It was certainly written with *BR* 1 and *BR* 2 before the copyist, and yet the redaction has been made by someone who thought himself privileged now to follow the suggestions for further corrections which *BR*2 contains, and occasionally to disregard them; now to return to the primitive reading of *BR* 1, and at times to adopt a reading contained in neither of the two autographs. His corrections range from the alteration of a word to the insertion of a passage : but we must mention in detail two additions of especial importance : 1° Neither *BR* 1 nor *BR*2 has any *personas*; *M* has an elaborate list; 2° The British Museum mss. give no stage directions for the opening of act II : *M* has a detailed description of the way the stage should then appear. (It should be remembered that this play has never been performed.) Now who could

the poet's life at this period. Personally I am inclined to believe that this date 1832 (supported by the evidence of the English watermark) is correct, and that the poet began *BR 2* during, or just after this second visit to England.

1. Corrobotation of this date, which we get from the preface of the "Luz y Laura" edition, is to be found in the fact that Grimaldi's wife Concepción Rodríguez (for her bearing on the question cf. the same preface near the end) retired from the stage in 1836 (cf. *Isidoro Máiquez y el teatro de su tiempo*, por D. Emilio Cotarelo y Mori, Madrid, 1902; p. 440, note). Romea made his *début* in 1833, with Concepción Rodríguez and under Grimaldi's direction (cf. the *Diccionario* of Donadíu y Puignau; Mesonero Romanos (*Memorias de un Setentón*, Madrid, 1881, part II, p. 68), corroborates the general statements made here about Grimaldi, but gives no precise dates.

have made this further revision that shows so much independence of the letter of the former redactions and yet so preserves the spirit of the play? Not a mere stranger, we reply with considerable confidence; for even if a man with sufficient literary curiosity to undertake the task could have permitted himself to tamper with the work of a great poet (and who would have copied the play before Espronceda had become famous?), we may feel pretty sure that no stranger could have got his hands on the precious autographs. Some friend then? But would not a friend have made it his first concern to follow the beloved " Pepe " in the smallest detail? Compare, for instance, Escosura's protestations of fidelity, even in his summary of the play. (I note, too, in passing — lest anyone should be tempted to suppose *M* to be a draft that Escosura prepared for use in his edition [1] — that 1° *M* calls the play *Blanca, E Blanca de Borbon*; 2° *E* classes it as a *Drama Trájico*; *M*'s title-page reads *Tragedia*; and 3° *E*'s arrangement of the *personas* is wholly different from that of *M*.) Now the passages marked *No* and *Ojo* in *BR* 2 certainly show that the poet had further revision of his *tragedia* in mind, and the arguments just rehearsed, as well as the general nature of the revision in *M*, make

1. See his statement on the cover of *BR* 2, quoted on a previous page. The edition he there mentions was possibly the same as that promised in the preface to the complete collection or Espronceda's works to be published by himself and the poet's daughter (*Obras poéticas y escritos en prosa*, Madrid, 1884), which never got beyond the volume of verse. He says in that place : " A la tragedia *Blanca de Borbón*, hoy por vez primera publicada, precede una introducción histórica y crítica; el texto va ilustrado con notas y variantes, referentes á los dos manuscritos autógrafos que para la impresión se han tenido presentes, y con un artículo cuyo título *Algunas noticias más sobre Espronceda como dramático* dice bien su objeto, ha terminado en esa parte, el que dirige esta edición, su tarea ". Evidently a ms. treated with the liberty that characterizes the redaction of *M* could not meant for use in careful edition based on *BR* 1 and *BR* 2, with all variants, of which Escosura speaks.

the theory wholly plausible that this ms. represents Espronceda's own wish concerning the final form of *Blanca de Borbon*. I am unwilling, however, to treat this hypothesis as proved, and, therefore, I have not used *M* as my norm. I simply make public my view of this ms., in the hope that discussion or further evidence may settle the matter.

*
* *

With this discussion of the critical questions involved in this edition the purpose of my introductory comment is fulfilled. I happen, however, to have in my hands some enlightening literary comment on the tragedia that had been prepared for publication by the same distinguished Spanish man of letters to whom I owe the use of the " first edition " of the play. No apology will be needed, I am sure, for reproducing his words here:

*
* *

No fué *Blanca de Borbón* el único ensayo de Espronceda en el arte dramático. En colaboración con su grande amigo D. Antonio Ros de Olano, había escrito una comedia en tres actos y en verso, con el título de : *Ni el tio ni el sobrino*, que se estrenó en el teatro de la Cruz la noche del 25 de Abril de 1834 y cuya versificación alabó Fígaro en la *Revista Española*, aunque censurando lo poco meditado del plan.

Además, el 28 de septiembre de 1838, se representó en el Teatro del Príncipe un drama en cinco actos y en prosa (con algunos trozos en verso) : *Amor venga sus agravios*, cuyos autores, ocultos bajo el seudónimo de *D. Luis Senra y Palomares*, eran José de Espronceda y Eugenio Moreno López. El drama, que obtuvo un éxito mediano, se resentía igualmente de poco esmero en el trazado del plan, pero su abolengo era más castizo y más racional que el de *Ni el tio ni el sobrino*.

En cuanto á *Blanca de Borbón*, sus cinco actos están escritos en romance endecasílabo, á excepción de algunos versos cortos que se leen en la escena 1ª del acto I, en la 3ª del III, y en la 1ª del V. No dejan de notarse algunos consonantes y otros defectos de versificación que afean el estilo, pero esas faltas, no tanto deben atribuirse al poco esmero con que Espronceda escribió la obra, como al carácter general de la poesía de la época y al procedimiento

del autor mismo, que aun en sus obras más inspiradas (como *El estudiante de Salamanca* y *El Diablo Mundo*) no se muestra muy cuidadoso en esa materia.

D. Patricio de la Escosura [1] (en poder de cuya hermana Blanca, hija de Espronceda, se conservaba en 1870 el original del drama), apuntó la hipótesis de que los dos primeros actos de *Blanca de Borbón*, escritos quizá durante la emigración por el poeta, obedecen al sistema de la antigua escuela clásica, en cuyas normas había sido iniciado por el insigne preceptor D. Alberto Lista, mientras que los tres últimos son decididamente románticos. Un examen superficial de la obra, quizá confirme la suposición de Escosura, mucho más si se tiene en cuenta que los dos personajes á quienes parece envolver mejor el ambiente romántico : la Maga y su hijo Abenfaráx, no salen á escena hasta el acto III ; pero lo cierto es que toda la obra está escrita en el mismo metro, que el estilo es siempre idéntico y que el espíritu que anima, por ejemplo, el coloquio de Blanca y Enrique en el acto I (escena 4ª) se mantiene en los actos III (escena 5ª) y V (escena 4ª). Aunque la obra haya sido escrita en épocas diferentes (que nunca pueden haber distado mucho una de otra, dada la corta vida del poeta), no hay que olvidar que Espronceda fué *siempre* un romántico (aun en los fragmentos del *Pelayo*) y que distinguir de aspectos en dirección tan unitaria y constante como la suya, es punto menos que imposible.

Lo que sí puede parecer extraño es el desfavorable concepto que Espronceda tuvo del rey Don Pedro. El romanticismo, por lo menos en su principal representante español, Zorrilla, tuvo grandes alabanzas para ese monarca, censurando

la opinión del vulgo necio,
que mal de Don Pedro piensa [2],

y considerándole prototipo del *rey caballero*, en lo cual no hacía sino continuar el espíritu que late en los versos de *El rey don Pedro en Madrid*, atribuido á Tirso de Molina. Espronceda, por el contrario, pinta á Don Pedro como un tirano cruel, de sanguinario instinto y malvadas pasiones. Coincidió en esto con el criterio de Pero López de Ayala, en su *Crónica*, aunque probablemente no la leyó jamás, sino que se inspiró en las ideas expuestas por su maestro D. Alberto Lista en las *Adiciones* á la historia de Segur, opinión seguida también por un biógrafo de Espronceda, D. Antonio Ferrer del Rio, en su bien

1. Obra citada, págs. 109 y 110.

2. Zorrilla : *Una aventura de 1360* (en sus obras ; ed. Baudry ; Paris, 1852 ; I, 256). Véanse también : *Justicias del rey D. Pedro* (ed. cit., I, 220) y el drama : *El zapatero y el rey*.

escrito *Examen histórico-crítico del reinado de Don Pedro de Castilla* (Madrid, 1851).

Coincide asimismo Espronceda con Pero López de Ayala en su pintura del tipo de Blanca, cuya muerte describe el cronista en estos términos : « Despues que el rey D. Pedro ovo fecho su paz con el rey de Aragon, segun dicho avemos, partió de Deza é fué para Sevilla. E en este tiempo (1361) estaba presa la reina doña Blanca de Borbon su muger en Medina Sidonia, é teníala presa Iñigo Ortiz de Estuñiga, que decian de las Cuevas, un caballero á quien el rey la mandara guardar. E el rey mandó á un ome que decian Alfonso Martinez de Urueña, que era criado de maestre Pablo de Perosa, físico é contador mayor del rey, que diese hierbas á la reina con que muriese. E el dicho Alfonso Martinez fué á Medina, é fabló por mandado del rey con Iñigo Ortiz. E Iñigo Ortiz fuése luego para el rey, é díjole que él nunca seria en tal consejo, mas que el rey la mandase tirar de su poder, é estonce fiziese lo que su merced fuese, ca ella era su señora, é en consentir la matar así faria en ello traicion. E el rey fué muy sañudo contra Iñigo Ortiz por esta razon, é mandóle que la entregase á Juan Perez de Rebolledo, vecino de Jerez, su ballestero. E Iñigo Ortiz fízolo así : é despues que fué en poder del ballestero, mandóla matar. E pesó mucho della á todos los del regno despues que lo sopieron, é vino por ende mucho mal á Castilla. E era esta reina doña Blanca del linage del rey de Francia, de la flor de lis de los de Borbon, que han por armas un escudo con flores de lis como el rey de Francia, é una vanda colorada por el escudo : é era en edad de veinte é cinco años cuando morió ; *é era blanca é ruvia, é de buen donaire, é de buen seso ; é decia cada dia sus horas muy devotamente, é pasó gran penitencia en las prisiones do estovo, é sufriólo todo con muy gran paciencia.* »

No tan fiel á la tradición histórica se muestra Espronceda al describir la figura de Doña María de Padilla, que resulta baja, odiosa y despreciable en el drama, cuando el mismo López de Ayala, al referir su muerte, dice de la favorita que era : « muger *de buen linage*, é fermosa, é pequeña de cuerpo, *é de buen entendimiento.* »

Sin ser ningún modelo, *Blanca de Borbón* es un drama muy apreciable, en el que hay trozos poéticos súmamente inspirados y situaciones en alto grado interesantes (sobre todo en los actos IV y V). Con haber estudiado mejor la época D. Antonio Gil y Zárate, cuando escribió su otra *Blanca de Borbón*, viven menos sus personajes que los de Espronceda. Siempre ha sido privilegio del genio, dejar una huella luminosa en todo cuanto toca.

Philip H. CHURCHMAN.

# BLANCA DE BORBON

## PERSONAS [1]

D. PEDRO EL CRUEL.
HENRIQUE DE TRASTAMARA, su Hermano Bastardo.
GARCIA DE PADILLA, Consejero del Rey.
CASTRO, Caballero.
Dn. HERNANDO, Viejo.

---

1. *BR*[2] has no *personas* : the page on which the play begins is numbered 1º by the hand that made the copy. We give the *personas*, as they appear in *M*, because of our opinion about that ms. *B* has them as follows :

| | |
|---|---|
| BLANCA DE BORBON. | DON PEDRO DE CASTILLA. |
| Da. MARIA DE PADILLA. | DON ENRIQUE. |
| LA MAGA. | DIEGO GARCIA DE PADILLA. |
| LEONOR. | DON FERNANDO CASTRO. |
| DAMAS. | DON TELLO. |
| | ABEN-FARRÁX. |

CABALLEROS. GUARDIAS.

*E.* has them arranged as follows :
DOÑA BLANCA DE BORBON, Esposa del Rey D. Pedro.
DOÑA MARIA DE PADILLA, Amiga del Rey.
LEONOR, Hija de D. Tello.
UNA MAGA AFRICANA.
EL REY D. PEDRO DE CASTILLA.
D. ENRIQUE DE TRASTAMARA, Hermano del Rey.
D. FERNANDO DE CASTRO.
D. DIEGO DE GARCIA, Hermano de la Padilla.
D. TELLO GONZALEZ PALOMEQUE, Alcaide del Castillo Cárcel de la Reina
HERNANDO, Caballero Cortesano.
ABENFARRAX, Moro Esclavo, Hijo de la Maga.
DOS CABALLEROS, que hablan.
CABALLEROS, CORTESANOS, SOLDADOS.

1er CABALLERO que habla.
2° Idem.
3° Idem.
Dn. TELLO, Alcaide de la Prision de Blanca.
ABENFARAX, Asesino { Su caracter marcado : la Estupidez y la Ferocidad.
BLANCA, Esposa de don Pedro el Cruel.
LA PADILLA, su Manceba.
LA MAGA, Madre del Asesino.
LEONOR, Hija del Alcaide.

## ACTO PRIMERO [1]

### ESCENA PRIMERA [2]

*El Teatro representa un cuarto de la prision de Blanca, con dos rejas de hierro en el fondo y dos puertas, una á la derecha y otra á la izquierda de los espectadores.*

BLANCA y D. TELLO : varios SOLDADOS *requisan las rejas* [3] *y se oye á lo lejos musica y el siguiente* coro [4].

Honor al valiente,
Loor [5] á las bellas.

1. *E*, after his title, adds, from what source I do not know : « La accion pasa en una fortaleza, en el Alcázar, y en las inmediaciones de Sevilla, á las márgenes del Guadalquivir, el año 1361. » In a footnote he remarks : « Es sabido, sin embargo, que Doña Blanca fué asesinada, de orden del Rey su marido, en el castillo de Medina-Sidonia. »

2. In *B* this follows the stage directions. *M* agrees with the text. Here as elsewhere *E* follows none of the mss. in form of stage directions, though the substance is unchanged.

3. *M : la reja.*

4. *B* prints this word just over the lines and not as part of the stage directions. *M* agrees with the text.

5. In beginning the first word of each line with a capital I have followed *B*, and not the manuscripts.

Volad, caballeros,
La lid os espera.
Los fieros encuentros
Las damas recelan,
Y allá entre sí mismas
El triunfo os desean.
Honor, etc.

*Siguen vivas y ruido del pueblo que van poco á poco alejando* [1].

D. TELLO

Las voces suenan en la alegre fiesta
Del nuevo infante, que la gloria aviva
Y el contento del Rey, cual nueva joya
De la rica corona de Castilla.
Todos festejan hoy, todos gozosos
Al Rey proclaman en ardientes vivas.
Soldados, pronto requerid las rejas;
Nos aguarda el placer.

BLANCA

¡ Fatal desdicha !
Enmedio el gozo, que decis que reina,
Cuando mi esposo entre placeres brilla [2],
Yo sola gimo y para siempre cubre
Negra noche de horror el alma mia.
¿ Un infante, decis ?

D. TELLO

Un noble infante,
Hijo feliz de la feliz Padilla.

1. *B : se alejan poco á poco ; M : se va poco á poco alejando.*
2. *B* omits this verse ; the mss. all have it.

BLANCA

¡ Ah ! para siempre me olvidó el impio !
Siempre esclavo feliz de sus caricias,
En brazos ¡ ay ! de esa mujer perversa
El vivirá, mientras que yo aflijida [1]
En perpetua prision yaceré siempre [2],
Entregada al horror [3] que aqui me inspira
Hasta mi vida misma. Y ella en tanto
Feliz será : cuando gozosa ria,
Verá corresponderla al mismo tiempo
En los labios de Pedro la sonrisa ;
Si ella derrama lágrimas... ¡ Dios mio !
¡ Nunca su mano enjugará las mias !

D. TELLO (*con aspereza*)

Nunca castiga Dios sin que el delito
Haga el rayo brillar de su justicia [4].

BLANCA

Dios mirará piadoso mi inocencia :
Que yo, infeliz, no provoqué su ira [5].

D. TELLO

Vos blasfemais de Dios.

1. This line and the two preceding do not appear in *M*.
2. *M* has :

*Y yo en esta prision yaceré siempre.*

3. *B : dolor ; M* agrees with the text.
4. *BR*² first had this line thus : *haga brillar la espada de su ira.*
5. *BR*² first had for this line : *y hara justicia a la verdad un dia ;* then came these four verses, since erased :

*mi unico crime[n es]* (blot) *hallarme ahora*
*sola y opresa en afliccion continua,*
*es adorar a aquel que me abandona*
*y entregado a otro amor me martiriza.*

BLANCA

Tened, Don Tello :
Mostrad respeto á la desgracia mia :
Ya que la triste que tu lengua ultraja,
Que fue tu Reina desleal olvidas [1],
Al ménos ¡ ah ! cual castellano noble,
Con una dama usad de cortesia.

D. TELLO

¡ Cortesia ! ¿ Y con quien ?... Callaré y basta [2].
(*A los soldados*)
¿ Están las barras dobles ? La alegria
Salgamos á gozar que en tanta fiesta
Del pueblo entero el corazon anima.

(*Váse con los soldados por la derecha y entra Leonor por la izquierda.*)

---

1. *BR*² first had for the last two lines :

*ya que olvidais que vuestra Reina ha sido*
*la que ultrajais, ahora en su desdicha.*

2. *BR*², erased :

*Allá el cobarde mísero la aprenda,*
*y temeroso sus palabras mida*
*No el que criado entre sangrientas lides*
[Also *soldado como yo desprecia*]
*Lleva en sus dichos la verdad por guia*
[and *charlar yo*]
*Yo me retiro : sosegaos en tanto.*

## Escena Segunda [1]

### Blanca y Leonor [2]

Leonor [3]

Mi padre se alejó ; ya en fin respiro [4]
Y la Reina llorando... ¡ Que [5] abatida
La [6] desdichada está ! (*á Blanca*) ¡ Triste señora,
Ni un momento de paz !

Blanca

Dulce hija mia,
¿ Eres tu mi Leonor, tu mi consuelo
En mi amargo pesar [7] ? Sola tu alivias
De mi suerte el rigor [8] ¿ Lloras ? Tu llanto,

---

1. *BR*[1] begins at this point.
2. *BR*[1] : *Blanca. Leonor que entra por otra puerta ;* with *la hija del Alcaide* erased.
3. *BR*[1] contains several erased beginnings for this speech :

*(Ya) Mi padre ya no está ni esa caterva*
*de barbaros soldados que me inspiran (cada dia)*
*tanto miedo y horror, la reina sola*
*(que entran aqui me pienso* [?])
*(infeliz) alli misera spre.*

4. *BR*[1] : *Ya en fin mi padre se alejó que oscuro.*
Erased : An illegible line followed by :

*Que oscuridad que horror todo cerrado,* also erased.

5. *BR*[1] had first for *llorando... que : alli está... cuan* (erased).
6. *BR*[1] : *infeliz* erased.
7. *BR*[1] : *tu mi unico bien* (*y unico* erased).
8. *BR*[2] , following *BR*[1], had first instead of this sentence :

*Cuan triste vida*
*pasdra yo desventurada y sola*
*sin ti que el peso de mi suerte alivias.*
*Dios mismo si para colmar mis penas*
*dió al que me oprime barbaro una hija*
*que es un angel de paz.*

Dulce Leonor, mi corazon reanima.
Yo [1] perdono á tu padre : no es *culpable*
El que obedece, no.

LEONOR

¿ Mas, que os agita ?
Nunca cual hoy os ví tan angustiada [2],
Nunca en tan cruda y misera [3] agonía.
La crueldad de mi padre, la insolencia,
Ese cuidado eterno que le excita
A cerrar á observar, que le arrebata
El sueño y la quietud, tan abatida
No os pusieron jamás : noble [4] firmeza,
Noble resignacion os sostenia.

BLANCA [5]

Secas las fuentes ya de la amargura
Y colmado [6] el rigor de mi desdicha [7],
Yo, querida [8] Leonor, necia [9] pensaba

1. *BR*[1] : *no* erased.
2. *BR*[2] first had : *Nunca yo os vi cual hoy tan angustiada*, which is the reading of *BR*[1].
3. *BR*[1] : *barbara.*
4. *BR*[1] : *vra.* erased.
5. From some almost illegible erased verses in *BR*[1] at this point it is possible to extract the following :

*Ah tu no sabes el dolor que ahora*
*Si Leonor es verdad ya hace algun tpo*
*La angustia mi pecho martiriza,*
*Mas no correr mis lagrimas veia*

Erasures interlined — *que nunca* — *que nunca ya.*
6. *BR*[1] : *agotado*, erased.
7. *BR*[1] erased : *Ah yo creia, — Leonor querida.*
8. *BR*[1] erased : *mi dulce.*
9. *tambien* erased *in BR*[1].

Que [1] el vaso amargo de la suerte impia [2]
Habia agotado ya : que tantas penas [3],
Tanta crueldad [4], á fuerza de sufrirlas,
Eran ya para mí leves pesares [5],
Que ni arrancarme [6] lágrimas podrian.
Mas hoy renuevan su fatal martirio [7],
Hoy renacen [en mi] [8], mi pecho agitan
Con la misma violencia, el mismo imperio
Con que me atormentaron aquel dia,
Cuando lejos del Rey, ya para siempre [9],

1. In *BR*[1] *yo* follows erased.
2. *BR*[1] erased : *de amargoso acibar* ; then follows these erased words :

*Que ya p*[r] *otros males no tenia*
*lagrinas que verter.*

3. *BR*[1] erased : *que mi martirio.*
4. *BR*[1] erased : *A fuerza de sufrir* [*callar*] *y.*
5. *BR*[1] : *comun tristeza.*
6. *BR*[1] : *ya*, erased.
7. The previous nine verses are lacking in *M*, wich simply has :

*Y te estrañas Leonor. Mis penas todas.*

In *BR*[2] there is an ink-line around the first eight verses of the speech, with « *ojo* » written on the margin. The next verse was evidently at first :

*Mas hoy renuevan su fatal martirio* (a hole in the paper cuts off the end of *renuevan*), which was crossed out and then repeated above. Below follows, erased :

*Mis penas* [*todas ; mi a*]*margo torm* [10]. [?], erased and preceeded by : *te estrañas Leonor*, likewise erased. Evidently we must choose between the readings adopted by *B* and *M*, as that of *BR*[2] leaves *renuevan* and *renacen* without a subject : I have followed *B*. In *BR*[1] this line reads :

*Mas hoy en mi renuevan su martirio.*

8. A hole in the paper in *BR*[2].
9. Many obscure erasures here in *BR*[1] ; it is possible to make out :

*Que por primera vez perdia mi alma*
*la dulce paz de la inocente dicha*
*y dime has visto.*

Hallé mi dicha y mi quietud perdida.
¿ Iba con ella, dí, Leonor, le has visto ?

LEONOR

Si, yo he visto hoy al Rey ; su frente altiva,
Coronada de plumas ondeantes [1],
Al leve soplo de la blanda brisa
Sobre otros mil guerreros se elevaba
En medio del palenque, alli blandia
El hasta formidable, y á los rayos
Del [2] sol naciente deslumbrando, ardian
Sus relucientes armas. Los relinchos
De cien caballos, los ardientes vivas,
El [3] rumor del concurso, enajenaron
Mis ojos un momento. Entristecida
Yo los volví despues á vuestra cárcel,
Y en medio de la pública alegria
Se cubrieron de lágrimas. ¡ Dios mio !
Bizarro estaba el Rey, pero á su vista,
No sé por que me estremecí ; sus ojos [4]
Yo no sé que terror, que espanto inspiran,
Que tiemblo si[empre] al verlos [5].

BLANCA

¿ Y ella, dime ?

LEONOR

Ella tambien allí, la de Padilla
Orgullosa, arrogante se mostraba

1. *BR*[1] erased : *que ondeaban.*
2. In *BR*[1] *puro* follows, erased.
3. *BR*[2], following *BR*[1], has *y*, erased, before *El.*
4. *BR*[1] erased : *temble vi en su.*
5. *BR*[2] has a mark through *los*, but it is evidently not meant to be erased. Because of a hole in the paper *siempre* is reduced to *si*. In *BR*[1] these words appear as in the text.

Coronada de perlas ; elegida
Reina de la hermosura y los amores
Por vuestro esposo infiel, ella ceñia
La sien del Rey con orlas de laureles,
Recibiendo gozosa sus caricias [1].

BLANCA

Calla, calla por Dios ; dulce me fuera,
Mas que vivir asi [2], la muerte misma ;
Leonor [3], dime : ¿ despues ?...

LEONOR

Yo suspirando
Volví luego [4] á llorar vuestra [5] desdicha,
Sin querer ya ver más.

BLANCA

¿ Y qué ? Ninguno
Ya se acuerda de mí ? ¿ No se lastima
Ninguno de mi suerte ? ¡ Desgraciada !
El que adoraste mas [6], ese te olvida.

LEO[NOR]

No todos, no, [que acaso] [7] el descontento [8]
Tambien [9] en medio á los [10] placeres brilla,

1. In *BR*[1] this verse first read :

*Altiva recibiendo sus caricias.*

2. *BR*[1] erased : *tanta crueldad.*
3. *BR*[1] *luego* ; before it *y*, erased.
4. *BR*[1] erased : *sola.*
5. Idem : *tanta.*
6. *BR*[1] erased : *infiel* and an illegible word.
7. *BR*[1] : *tambien* ; *BR*[2] is torn at this point, and the restorations are from *B*.
8. *BR*[1] erased : *Tambien hay quien se acuerda.*
9. *BR*[1] : *O Reina* ; *enmedio*, erased and repeated.
10. *BR*[1] : *de* erased.

Y algunos hay que, con atentos ojos [1],
Las rejas de esta fortaleza miran [2],
Y os nombran suspirando. Oculto un joven [3]
En derredor de este castillo gira
En la noche callada [4] : yo, mil veces,
Extático le he hallado, con la vista
Fija en estas murallas, contemplando
Siempre este sitio [5] en ansia pensativa.
El me ha hablado, tal vez ; mi mano entonces [6]
Por vos al preguntarme retenia,
Y alguna ardiente lágrima brillaba [7]
Acaso de sus ojos desprendida.

BLANCA [8]

¡ Inútil compasion ! Tal vez la muerte,
Si le observan aquí, sus pasos siga.

---

1. *BR*[1] : *tambien algunos hay que entristecidos.*

2. *BR*[2] first had : *Tal vez las rejas de esta carcel miran.* BR[1] has the same, with *la* for *esta*, and *spre* (erased) for *tal vez*.

3. *BR*[2] erased : *uno yo he visto*
*Que oculto al pié de la*
*BR*[1] : *aun hay alguno*
*Que spre al pie.*

4. *BR*[1] : *Como una sombra errante* (*una* partly erased) ; erased : *de la noche.*

5. *BR*[1] erased : *con ansia vra carcel.*

6. *BR*[1] : *el me ha hablado tal vez y al preguntarme*
*spre por vos mi mano retenia.*

Erasures : *yo la* for *el me* ; *me ha* for *y al* ; *preguntar* was evidently *preguntado.*

7. *BR*[1] : *entonces* (*he visto* erased)
*he visto de sus ojos desprendida*
*El me ha inspirado lastima*

Erased : *spre* after *ojos*. *Acaso* is still left at the beginning of the line with *he visto* written above : evidently it should have been erased.

8. In *BR*[1] this speech is as follows :
*Y quien puede*
*tener piedad de mi sin que la muerte*

No, mi amada Leonor; si á verle vuelves,
Díle que huya [1].

LEONOR [2]

El infeliz decia
Que si estimaba yo vuestra ventura
Le diese entrada en vuestra cárcel misma

*le aceche en derredor y le persiga?*
*Quien infeliz de mi, si siempre llevo*
*yo la fatalidad conmigo misma.*
*No*[a] *mi dulce Leonor si a verle vuelves*
*dile que huya de mi que no le aflija*
*verme sufrir en tanta desventura*
*que no la haga [n?] mayor si le averiguan*
*su compasion*[b] *por mi si que no esponga*[c]
*nada por mi y es joven? la delicia*
*sera quizá de sus amantes padres*
*dile Leonor por mi ventura misma*
*dile que huya de mi que no le apiaden*
*mis tormentos mi mal, dile que ha dias*
*que estoy gran Dios acostumbrada á ellos*[d].

The passage is marked for correction, a line being drawn about the last eleven verses.

Erasures : a. *Ah*; b. *tal vez*; c. *perdida* [?]; d. *todo*.

1. *por su bien* follows, erased, in *BR*[2]; and the next was evidently *Decia* originally, for the *El infeliz* is inserted, and traces of the capital *D* are plain.

2. This speech, too, is in quite different form in *BR*[1]; it runs :

*El me ha rogado tanto, me decia*
*que en veros el estaban su ventura*
*y la vuestra tambien comprometidas*
*os ama tanto, me rogó [?]*
*le diese entrada en vuestra carcel misma*
*he cedido á sus ruegos, le he ofrecido*
*hacerle entrar hoy mismo.*

After *comprometidas* are some erasures :

*Eran tan verdaderas*[a] *tan ardientes*
*sus suplicas*[b] *sus suplicas tan vivas*
*si acaso yo algun medio encontraria*
*de introducirle en vra carcel, todo*
*todo por vro bien, yo al fin rendida*

a. Above the line, erased : *y sus lagrimas son*; b. Erased likewise : *sus lagrimas, — tan ardientes.*

Un momento no más, y yo he ofrecido
Hacerle entrar hoy mismo.

BLANCA

¿Tu, hija mia,
Te has de expo[ner tamb]ien, tu has de arriesgar[te [1] ?
No, mi dulce [2] Leonor, mi única amiga,
Si te apartan de mi... Tu padre acaso [3]...

LEONOR [4]

Mi padre allá en la fiesta se confía
De sus guardias no más, que entre el bullicio
Entretenidos [5], su deber descuidan.
Vuelo á buscarle, sí [6].

(*Vase* [7].)

1. The brackets in this verse indicate the letters in *BR*[2] torn out or covered by the binding of the ms. ; the text can be restored by means of *BR*[1].

2. *BR*[1] : *amada.*

3. *BR*[1] has for this speech and the next :

*No te espongas por mi si te descubre[n ?]*
*y te apartan de mi...*
LE. *Nada peligra*
*mi empresa, nada, entretenido ahora*
*mi padre alla en la fiesta se*[a] *confia*, etc.

a. Illegible erasure above.

Erasures :

*de sus guardias que entre el bullicio*
*de sus guardias aqu. y ellos en tanto*

4. *BR*[2], short line, erased : *El [?] no es el riesgo.*

5. *BR*[2], erased : *Tal vez gozosos*, which is the reading of *BR*[1].

6. Up to this point I have attempted (without lingering too long over puzzling points) to give a complete account of *BR*[1], with all erasures as well as all variants. Believing that this scene (four folio pages) is quite sufficient to give an idea of the state of the ms., as well as some notion of Espronceda's methods, I shall hereafter ignore erasures in *BR*[1] and report nothing but *bona fide* variants, or other matters of especial interest.

7. *B*, unlike the three mss., makes Blanca's : *Leonor ¿ que haces ?* a part of scene II, and then has (*Vase Leonor*), beginning scene III with : *¿ Y quien sabe ?*

## Escena III

Blanca, *sola.*

¿ Leonor, que haces ?
¿ Y quien sabe quien es, ni quien podria [1]
Acordarse de mí, cuando encerrada
Hace ya tanto tiempo, en mi desdicha
Nunca en esta prision ha penetrado
Ni un rayo de esperanza fugitiva ?
¡ Cielos ! si Enrique [2]... Es imposible, Enrique
Desterrado, infeliz, incierto gira,
Devorando su amor en el silencio,
Errante acaso en extranjero clima [3].
¡ Y si el fuera, tal vez ! Si arrebatado
De su loca pasion... Si se imajina
Valerse, o Dios, de mi infelice suerte...
¡ Ah ! No, nunca, jamas, la suerte impia
No cambiará mi corazon. Su hermano,
Solo á su hermano adoraré rendida,
Ya sepultada en negros calabozos,
Ya víctima infeliz de su injusticia [4].
Es mi fatalidad : siempre he de amarle,
Amarle á mi pesar.

1. *BR*², following *BR*¹, read before being corrected :

*¿ Y quien sabe quien es, si trae escondida*
*allá en su corazon la negra astucia*
*ó intenta sorprendernos ? quien podria*

2. Both *BR*¹ and *BR*² are inconsistent in the spelling of this name : they have both *Henrique* and *Enrique.*
3. *BR*¹ : *apartados climas.*
4. *BR*¹ : *Ora rindiendo á su crueldad mi vida.*

### Escena IV

Blanca [1], Leonor y Enrique, *embozado.*

Leonor

Entrad, propicia
Nos es la suerte : si mi padre llega,
Yo al punto advertiré [2].
(*Vase.*)

Enrique

¡ Dichoso dia !
Al fin te encuentro, idolatrada Blanca.

Blanca

¡ Enrique ! ¡ O Dios ! ¿ Y tú te sacrificas
Generoso por mí ? ¿ Qué intento ahora
Pudo traerte hasta mi cárcel misma
Á aumentar mi inquietud [3] ? ¿ Acaso, Enrique,
No conoces tu riesgo ?

Enrique

Tranquiliza,
Blanca, tu corazon : mi único intento
Es salvarte o morir [4] : toda mi dicha,
Mi ventura mayor cifro en salvarte.
Salvarte, si, para que Enrique viva.
Este déspota atroz, ese inhumano

1. *BR*[1] omits.
2. *BR*[2], erased : *volveré*. *BR*[1], very faint on the margin : *yo volvere al punto*.
3. Torn and illegible in *BR*[1] : the next verse likewise.
4. *BR*[2] had originally, following *BR*[1] : *yo intento solo salvarte o perecer*.
*BR*[1] originally had : *mi unico intento*
*es morir o salvarte.*

Tigre, que en ti furioso se encarniza,
Salva de su furor, libre ha de verte
Cuando más en sus garras te imagina.
Prófugo, en mi destierro yo he llevado
Siempre tu imagen en mi mente fija,
Y entregada al dolor, en triste cárcel,
Contino ante mis ojos te veia;
Por ti, gozoso en el mayor peligro
Me lanzaba con ávida codicia,
Por ti, contra mi Rey, contra mi hermano,
Fiero empuñé la espada vengativa,
Junté guerreros, me arrojé al combate,
Luché con él en [1] desigual porfia :
La suerte, en las batallas [2] caprichosa,
Mostróse á mis valientes enemiga.
Entonces ¡ ah ! mis odios, mi venganza,
Mi rabia, cual jamas sentí encendida
Roer mi corazon [3], no me es bastante.
El nombre de traidor que me designan
Es para mí un blason. ¡ Ah ! Si es forzoso
Para salvarte arrebatar su vida,
Quiero añadir al nombre de rebelde
El título tambien de fratricida.

BLANCA

¡ Cielos, Enrique ! ¿ A donde despeñado
La cólera te arrastra ? Tu deliras :
Huye, Enrique, por Dios. ¡ Ah ! No conoces
Cuanto se arriesga hasta mi vida misma
Si el Rey descubre tu imprudente arrojo.

1. Not in *BR*[1].
2. *BR*[1] : *los combates.*
3. *BR*[1] : *aqui en mi corazon.*

¿ Quien sabe si ahora mismo cien espias
Te han conocido ya, siguen tus pasos,
Te cercan, oyen, si pendiente brilla
Sobre tu propio corazon la daga
Que á asesinar á entrambos se destina ?

ENRIQUE

Primero yo la enclavaré [1] en el suyo.
Oyeme, Blanca : mi dolor respira
Solo venganza ; la ternura, el fuego
En que otro tiempo el corazon me ardia [2],
Esta [3] insaciable sed los ha trocado
Ya en desesperacion ¡ Ah ! ¿ Tú creías
Que era solo por tí ? ¿ Tal vez pensabas [4]
Que esta pasion que el alma me domina
Me la inspirabas tú, tú unicamente ?
No, Blanca, no, que por venganza gritan [5]
Madre y hermanos por mi hermano muertos,

1. *BR*[1] : *aguzare.*
2. *B.* omits *me.*
3. *BR*[1] omits *Esta* ; *esa sed* is erased.
4. *BR*[1] : *tu te pensabas.*
5. In place of this verse and the next four, *M* has :

*¿ Y porque no eres tu : tu mas hermosa*
*que la aurora al brillar ? Ah tu no inspiras*

(*horror tan negro*, etc., with *lo* substituted for *la* in the last verse of the speech).

In *BR*[2] there is a line drawn around the three verses beginning « *No, Blanca, no* », and the next verse is in a new hand on the next page : it looks somewhat as though the passage had been rewritten. *BR*[1] has the corrected version of *BR*[2] written on the margin, but the following lines remain unerased in the body of the text :

*No Blanca no... te engañas, mi desdicha*
*un destino cruel irresistible*
*un destino infernal me precipita.*
*¿ Y porque no eres tu* (etc., as in *M*).

Y el seno dejan de la tumba fria,
Sombras inexorables : mis furores
No has encendido tú ; la saña mia [1],
Horror tan negro tan funesta llama...
Es imposible, no, tú no inspiras [2].

BLANCA

Basta, Enrique, no más : yo le idolatro :
Yo á mi pesar le adoro, aunque me oprima
Y me desprecie y me abandone.

ENRIQUE

¿ Acaso
Yo te hablaba del Rey ? ¡ O Dios ! ¡ Que ira !
Un astro mismo, sí [3], cuando nacimos,
Blanca, tú y yo, sin duda presidia.
Feroz el Rey te oprime, te abandona ;
A una ramera vil te sacrifica...
Y tú le adoras, y su nombre odioso
Está y su imagen en tu pecho escrita...
Y yo, entre tanto, que do quier que vuelvo

1. This reading is based on the original form of *BR*², which however contained also *no*, *no* before *la saña mia*. The present reading of *BR*² is the curious line :

*No has encendido tu ; la saña que me anima*,

which *B* has adopted. *BR*² had also the two verses beginning *¿ Y porque no eres tu ?* but they have been stricken out. These verses have a line drawn around them and « *ojo* » written on the margin. Perhaps *M*'s reading is the best for all of this perplexing passage.

2. *BR*² first had for this line :

*es imposible no ; tu no la* [or *lo*] *inspiras*,

so *B*; but the present reading of *BR*² omits *la* (another *no* being inserted before *tu* and erased). This is another of the verses marked « *ojo* ». *M* has the same as *B* with *lo* for *la*.

3. *M* : *es*.

En torno al mundo la anhelante vista
Un solo punto en todo el universo
Encuentro para mí : yo, que mi vida
Cifrára en poseerlo, yo, arrojado
Lejos de allí y opreso de codicia,
Como un segundo Tántalo, á mis labios [1]
Llegó apenas el agua apetecida [2].

BLANCA

Si, Enrique, si [3], es verdad ; los dos nacimos
Para ser infelices : destruida
Nuestra esparanza está ; nunca yo he visto,
Desque á tu hermano amé, lucirme un dia
De ventura y quietud. La blanda calma,
Los dulces juegos, la inocente risa,
Placer de los amantes venturosos,
No halagaron jamas el [4] alma mia.
¡ Desdichada de mí ! Si acaso busco,
Durante el curso de mi corta vida,
Momentos de placer, solo me quedan
Tristes memorias de los breves dias
De mi infancia feliz, tristes memorias
Que, acaso más, mi pecho martirizan.
Y tú tambien sin esperanza, Enrique,
Por un mísero [5] amor, cual yo, suspiras [6].

1. *M* : *seco de sed, á mis ardientes labios.*
2. *M* : *fugitiva* ; this word appears as an erasure in *BR*[1].
3. Not in *BR*[1] : above the line in *BR*[2].
4. *BR*[1] : *al.*
5. *M* : *funesto.*
6. All but the last two verses of this speech are omitted in *M*, which makes the sentence interrogative. *BR*[2] has the following erasures : *no pagad.* [?], — *perdido*, — *feliz*, — *infeliz*.

ENRIQUE

¿ Y tú [1] lloras por mí ? Blanca, tu llanto
Es regalado bálsamo que alivia
Mi amargo padecer : jamas mi pecho
Jamas sintió tan placida alegria [2].
Yo no soy infeliz; yo soy dichoso [3] ;
La más dulce esperanza me reanima.
Yo puedo libertarte, hacer que vuelvas [4]
Al seno de tu patria, á las delicias
De tu primera edad : tu alma inocente
Allí tal vez reposará tranquila.
Los años vuelan y el pesar con ellos ;
Allí se trocará en melancolia,
En recuerdo pacífico y sensible,
Ese dolor que el corazon te ajita.
Yo puedo libertarte. Oyeme, Blanca :
Aun tengo amigos ; Aragon, Castilla,
Sevilla misma, auxiliarán mi empresa ;
Mil descontentos de su Rey me brindan
Con todo su poder ; Lara, Manrique,
Solo esperan mi voz, todos me animan
A volver á lidiar... Guerra y [5] venganza
Contra mi hermano en su poder [6] respiran.
Hoy mismo [7], cuando salgan del torneo [8],
Vendran conmigo á concertar el dia
Que debemos romper.

1. *M : que.*
2. In *BR*[2] these first four verses are inserted on the margin.
3. *M : Blanca, yo soy con tu piedad dichoso.*
4. *M :* The next eight lines are not in *M*.
5. Not in *BR*[1].
6. *B : furor ;* so *BR*[1].
7. Erased in *BR*[1], leaving the line incomplete.
8. *M : Hoy cuando salgan todos del torneo.*

BLANCA

¿ Y qué ?... ¿ Mi esposo ?..

ENRIQUE

Si es necesario...

BLANCA

¡ Enrique, me horrorizas !

ENRIQUE

Si es necesario, morirá [1]. Es forzoso
Que tú seas [2] libre ; ante las aras mismas,
Sobre la hostia lo juré. Esta tarde,
Al declinar el sol, cuando sombría
Tienda la noche su estrellado manto,
Yo volveré á avisarte la hora fija
En que libre has de ser. Tú, á [3] alguna reja
De las que al Betis sobre el margen miran,
Atenta esperarás, y cuando un barco
Atraviese las aguas cristalinas,
La voz del trovador y el son del arpa [4]
Te anunciarán cantando mi venida.

---

ESCENA V

*Dichos* [5], LEONOR *muy apresurada* [6].

LEONOR

¡ Cielos ! ¡ Mi padre !.. ¡ Apresuraos !

---

1. The *moriré* in *M* is undoubtedly an error.
2. *B : Que seas. M* and *BR*[1] agree with *BR*[2] ; but *tu* is written above the line in *BR*[1].
3. *BR*[1] and *BR*[2] omit *á* ; obviously an error.
4. *M : de un harpa ;* so *BR*[1].
5. *BR*[1] omits.
6. *M : Dichos y Leonor que entra precipitadamente.*

BLANCA

¡ Enrique !

LEONOR

Aun es tiempo, venid...

ENRIQUE

¡ Blanca divina !
O muero, ó te liberto. A Dios.
(*Vase con Leonor por la otra puerta* [1].)

---

ESCENA VI

BLANCA (*sola*) [2]

Tu [3] furia
Te [4] perderá, infeliz ! ¡ Ah ! Si la dicha
Lograra yo de abandonar por siempre
Este suelo fatal... Cual me palpita
Entre el temor y la esperanza el pecho.
¿ Que será de mi suerte [5] ?

---

ESCENA VII

BLANCA, DON TELLO [6] y DIEGO GARCIA.

D. TELLO [7]

Aqui, Garcia,
La inocente teneis.

---

1. *M* : (*Vase con Leonor por la izquierda*) ; *B* omits these directions ; *BR*[1] agrees with *BR*[2].
2. *M* omits (*sola*) ; *BR*[1] and *BR*[2] both have it.
3. *M* : *Su.*
4. *M* : *le.*
5. In *M* this line reads :
*Cumplase en mi la voluntad divina.* (*Vase*) ; and the act ends at this point. Escosura describes the interwiew between Blanca and García as taking place in scenes 7, and 8, calling scene 8 the *última*.
6. *BR*[2] : EL ALCAIDE. *BR*[1] omits BLANCA.
7. *BR*[2], as usual, uses abbreviations for the names of the persons.

GARCIA

Basta, Don Tello :
Ya os podeis retirar [1]. El Rey me manda [2].

BLANCA

¡ Nuevos ultrajes siempre ! No hay momento
De quietud para mí !

GARCIA

Siempre la calma [3]
Huyó del criminal.

BLANCA

¡ Dios ! ¿ Hasta cuando
La vil calumnia me herirá ? ¿ No basta,
A par del Reino, arrebatarme injusto
Mi propia [4] libertad, y verme hollada,
Lejos del Rey que se llamó mi esposo,
Por la que ser debiera mi vasalla ?
¿ No está, tal vez, cansada mi enemiga
De verme padecer ?

GARCIA

Está cansada
La paciencia del Rey ; cuando engañado
Cedió otro tiempo á las inicuas tramas
Del pérfido Alburquerque, y con su mano
Os ciñó la diadema soberana,

1. *B* inserts : (*Vase D. Tello*).
2. Another marginal « *ojo* » in *BR*[2].
3. *BR*[1] : *envia*. The ms. is difficult to read at this point on account of the erasures, and it is hardly possible to decide in all cases just how much is erased.
4. Omitted in *BR*[1], making a defective verse.

Nunca pensó que á un tiempo con su esposa
La discordia en el reino penetrára.
Vuestro alevoso amor con Don Fadrique
Benigno os perdonó, cual leves faltas...

BLANCA

¡ Es falso, es falso ! La calumnia solo
Pudo inventar iniquidad tan baja.
¿ Que delito, decid, he cometido
Para que el Rey jamas me perdonara ?
Yo inocente ¡ ay de mí [1] ! feliz vivia
Allá en el seno de mi dulce patria
Con mis ilustres padres. Sus heraldos
Vinieron en su nombre, y cuando ufana
Firmemente adorandole, mi dicha
Eterna entre sus brazos figuraba,
Otra mujer ¡ gran Dios ! ya poseía
El único tesoro de mi alma !...
¡ Y soy yo [2] criminal ! ¡ Y el me perdona..!
Yo sin razon de su injusticia esclava...

GARCIA

Yo doy que entonces inocente fueseis [3],
Blanca ¿ y ahora me direis osada,
Si os pruebo yo vuestro reciente crimen,
Que es injusta la lengua que os agravia ?
¿ Teneis, ahora, el corazon tranquilo ?
¿ Nada os remuerde la conciencia ?

1. Thus *B*. *BR*[1] never had anything but *de mi* : *BR*[2] has *ay* plainly erased.
2. *B* : *yo soy*.
3. *BR*[1] : *Erais entonces inocente acaso.*
*Mas decid si se os* — [?]
*Vuestro delito me direis* — [?]
*Que es injusta la lengua que os* —

BLANCA

Nada.

GARCIA

¿ Nada os reconvenis [1] ? Mirad que escucha
El Dios de la verdad vuestras palabras.

BLANCA

El ve mi corazon.

GARCIA

Decid : ¿ Si Enrique.. ?

BLANCA

¡ Enrique, oh Dios ! (*ap*[te]) [2].

GARCIA

Estais muy agitada,
Blanca, calmaos [3]. Al escuchar [4] su nombre,
¿ Por que tu corazon se sobresalta ?
¿ Sabriais [5] acaso de él ?

BLANCA (*ap*[te])

¡ Cielos ! ¿ Podrian
Ya saber su intencion [6] ?

GARCIA (*con sarcasmo*) [7]

Ah ! Sus desgracias
Os conmueven tal vez ; tranquilizaos ;

1. *B* : *reconoceis.*
2. *BR*[1] omits.
3. *BR*[1] : *Calmate Blanca.*
4. Sic *B* ; *BR*[2] has *escuchar*, not erased, and *oir* written above it.
5. *BR*[1] : *Sab*[*r*]*eis* [?]
6. The ms. page in *BR*[2] which begins with this verse is marked with a marginal ink line, evidently suggesting the need of criticism.
7. *BR*[1] omits.

¿ Qué ? ¿ no sois inocente ? ¿ no son falsas
Calumnias vuestros crímenes ? ¿ Y ahora
Por que no respondeis ? ¿ Acaso os ata
La inocencia la lengua ?

BLANCA (*con dignidad*) [1]:

¿ Y cómo puedo
Responder á denuestos y palabras
De escarnio y de baldon ?

GARCIA

¿ Y es eso solo
Lo que tanto te turba, desdichada [2] ?

BLANCA

Me turba tu insolencia.

GARCIA

¿ Mi insolencia ?

BLANCA

De un pérfido cual tú la indigna audacia.

GARCIA (*con serenidad*) [3]

Pérfido es el traidor, el vil rebelde
Que contra el Rey y su señor se alza [4],
El que olvidando su deber, perjuro,
Mueve guerra civil contra su patria ;
El que eleva pendon en vuestro nombre,

1. Not in *BR*[1].
2. Without the aid of *BR*[2], it would be almost impossible to read *BR*[1] at this point.
3. Not in *BR*[1].
4. In *BR*[2] this verse ends a page ; the next folio is written in another hand, but two pages further on we return to the first hand.

Y á un vil bastardo por su Rey proclama.
Pérfida es la infame que promueve
Esa [1] vil rebelion, la que en su alma,
Bajo el vellon de tímido cordero,
Del tigre [2] encubre la traidora garra.
¿ Donde está ese candor, esa inocencia
De que tanto os jactais ? ¿ Veis esta carta ?
Ella os alegrará : vuestros amigos
Con ella animarán vuestra esperanza.
Lástima es que el noble Don Enrique
No esté reunido ya con los que aguardan
Proclamarle por [3] Rey, los que anhelantes,
Por solo daros libertad se arman ;
Los insensatos que el infierno mismo
A eterna muerte y perdicion arrastra.
Vedla y negad despues.

BLANCA

¡ Fatal desdicha !
¡ Desventurado Enrique ! Mi desgracia
Se extiende á tí tambien.

GARCIA

Todo os confunde.
¿ No os hallabais acaso preparada
A golpe tan fatal ?

BLANCA

(¡ Ah ! ¡ ya respiro !)
No es para mí esta carta.

1. *BR*², following *BR*¹, apparently had *la* at first. *Ojo* is written on the margin opposite this line.
2. *BR*¹, erased, has *lobo*, thus preserving the Biblical figure.
3. *BR*¹ *alzarle* [?] *por su*.

GARCIA

No ; esta carta
Es para Enrique. Mas, decid : ¿ Acaso
No habla siempre de vos ? ¿ Su confianza
No está cifrada en la extranjera hueste
Que por tu influjo de la Francia aguarda [1] ?
¿ Qué ? ¿ No le ofrecen la corona á Enrique ?
¿ No le ofrecen tu mano, si te salva ?
¡ Infeliz ! ¡ Infeliz ! Tú, si, tú misma,
A par del suyo, tu[2] sepulcro labras.
¡ Mísero Enrique ! Acaso [3] se imagina
Que el Rey ignora su traidora trama,
Y mientra oculto aquí necio se piensa,
Ya su mansion, su intento, sus palabras...
Todo patente está. Sus enemigos
Han penetrado ya dentro su alma.
¿ Os turbais otra vez ?

BLANCA

(*ap*)[4] ¡ Oh Dios ! ¡ Si fuese [5]
Fingido [6] este papel !... ¡ Ah ! Si intentára [7]

1. *BR*[1] : *aguardan* [?]
2. *B* : *tuyo, su.*
3. *BR*[1] has some illegible word, not *acaso* ; possibly it is *bien.*
4. Sic *B* ; not in *BR*[1] or *BR*[2].
5. *B* : *fuera.*
6. After a leaf in hand two, *BR*[2] now returns to the first hand. The following pages in this hand all have a line on the margin to the end of the act. It will be remembered that *M* omits everything in this act after scene VI.
7. *BR*[1] : *intentaran* ; *BR*[2] apparently first had the same, but the *n* is erased or blotted.

Otro mi intento; tu única esperanza
Se cifra en mí no más [1]. Si [2], yo he venido
Solo para salvarte.

BLANCA

¿ Mi esperanza
Solo se cifra en ti ? ¡ Pérfido ! ¿ Intentas
Deslumbrarme, tal vez ? ¡ Ah ! tus palabras
Son astutas y falsas : son floridas
Como el sendero del infierno.

GARCIA

Acaba ;
Desahogate, si : bastante tiempo
Aquí exhalaste [3] en lágrimas calladas
Tu penoso dolor. Justo es ahora,
Que libre puedas desahogar tus ansias [4].
Oyeme, por tu bien ; mayor tormento [5],
Desventura mayor, Blanca, te aguarda,
Si no escuchas [6] mi voz.

BLANCA

¿ Y que tormento,
Que desdicha mayor, puede mi alma
Padecer que tu vista ?

GARCIA (*con frialdad*) [7]

¿ Qué ? La muerte.

1. *B : Se cifra solo en mi.*
2. *BR*[1] *: y.*
3. This line is erased at the bottom of the page in *BR*[2] and repeated at the top of the next.
4. *BR*[1] *: que lo exales tambien en tus palabras.*
5. *BR*[2] *: exalaste ;* so *B.*
6. *BR*[1] *: sigues.*
7. *BR*[1] omits.

BLANCA

Ella me librará de mis desgracias [1],
A par de tus insultos [2].

GARCIA

No; la muerte
Yo sé que acaso el infeliz la ansia [3].
Sé que jamas se estremeció turbado
Un corazon valiente al arrostrarla.
Mas no es la muerte por que el triste anhela
El espantoso fin que te amenaza;
Es la muerte cruel, ignominiosa,
Lenta, bárbara, atroz, acompañada
De tormentos horribles [4], de agonia,
Cubierta del oprobio que arrebata
Hasta el placer efímero, muriendo,
De inspirar compasion, la que acompaña
La amarga pena de dejar al mundo
Indigna, vil y sempiterna fama.
Tú, ante tus ojos, mirarás á Enrique
Morir penando en angustiosas ansias,
Mientras maldita por el pueblo entero
Como adúltera...

BLANCA

¡Oh Dios! ¡Ah! ¿No bastaba [5]
La muerte solo por castigo mío?
¿Era forzoso, aun, añadir la infamia?

1. *BR*[1] : *de asechanza*, but even this substantive is erased ; erased likewise : *tus infamias*.

2. *BR*[1] : *a par que de mis penas*.

3. Espronceda sometimes makes but two syllables of such forms of this verb.

4. *B* : *terribles*.

5. *BR*[1] simply has : *o Dios no basta*.

GARCIA

He aquí la muerte que te espera, muerte
Que aun puedes evitar : tus dulces gracias,
Tu amable juventud, tu desventura,
Todo en mi corazon por ti me habla.
Tu amas á Enrique; pero Enrique en vano [1]
Presume libertar la que idolatra.
Tu tienes ambicion; tal vez deseas
Lograr del rey y tu rival venganza,
Volver de nuevo al esplendor perdido
Y el cetro augusto asegurar de España.
Yo te puedo auxiliar ; triunfo y corona
Partiremos los dos : yo te amo, Blanca.
Todo lo ignora el Rey ; yo, unicamente,
Sé donde Enrique está, sé de esta carta,
Y nunca al Rey la mostraré, si ofreces
Callar, ceder, cumplir con mi demanda;
Y yo te doy la libertad, la vida,
Mi corazon...

(*Se acerca á Blanca y trata de arrebatarle una mano* [2].)

BLANCA (*con dignidad*)

Jamas.

GARCIA (*con frialdad*)

Calmate, Blanca;
Siento [3] piedad por ti, tú eres hermosa [4],

1 *BR*[1] omits this and the next seven verses, to *Todo lo ignora* ; the passage is marked for correction in this MS.

2. In *BR*[1] : *se acerca á ella y la coge una mano.*

3. In *BR*[2] *por* follows, erased.

4. A much erased passage follows in *BR*[1], but the following verses have

Y la muerte es cruel; tal vez mañana
Seras cadáver ya; sí, considera
Tu respuesta mejor; calmate, Blanca.

BLANCA [1]

Tranquila estoy : mi corazon, Garcia,
Solo se turba atónito á tu infamia.
¡ Huye, monstruo, de mí !

GARCIA

Blanca ¿ deliras ?
Piensa en las dichas que el vivir te guarda ;
Piensa que estan tu libertad, tu vida,
Pendientes de mi voz : tiembla, si agravias

been striken out by simply drawing a line around them

*... al que te ofrece tanto*
*B.* *Dios la muerte*
*antes mil veces que sufrir tu infamia*
*huye monstruo de mi tu me inficionas*
*tu odiosa vista con horror me espanta*
*huye monstruo de mi.*
*G.* *Ah ! Blanca deliras ! piensa la dicha*
*tu pues lo quieres moriras, no es tanta*
*mi compasion por ti que asi me arroje*
*a salvarte de aqui si no la esperanza*
*de un galardon un premio que á lo menos*
*mi sacrificio y riesgo compensára*
*Un dulce galardon.*
*B.* *Callad Garcia*
*El Rey sabra vra intencion villana.*
(*Vase.*)

1. *BR*[1] has for this speech :

*Mil muertes si mil muertes horrorosas*
*antes que a ti ceder monstruo de infamias*
*¡ funesto dia ! desdichada suerte !*
*Tello, Leonor, o Dios ! abandonada*
*huye monstruo de mi.*

Al que te ofrece tánto. Un solo premio,
Y el trono mismo ocuparás de España,
Augusta Reina, independiente, libre;
Yo te lo juro por mi honor y espada.
Ya no exijo tu amor, tu nombre ahora
Solo exijo de ti; cédeme, Blanca :
Aqui la dicha y el placer [1] te esperan,
Alli la muerte y el dolor te aguardan.
Nada hay ya que dudar : elije y tiembla.

BLANCA

Tu odiosa vista con horror me espanta,
Tu corazon está mas corrompido
Que el aire del sepulcro. ¡Alma villana!
Vuélvete al Rey, inventa tus calumnias,
Cubre mi nombre con eterna infamia,
Y apresura mi muerte : yo no tiemblo.

GARCIA

Tú, pues lo quieres, morirás. Mi alma
He mostrado ante ti; la muerte solo [2],
Una vez dicho, mi secreto guarda,
Si alguno lo escuchó.

BLANCA

Basta, Garcia,
Basta de insultos ya.

(*Vase.*)

1. *B : amor*; *BR*[1] agrees with the text.
2. *BR*[1] *: la muerte al cabo.*

ESCENA VIII [1]

GARCIA

Si, Blanca, basta :
Y [2], pues lo quieres, morirás! Tu muerte
Lisongeará el orgullo de mi hermana,
Y al ver á Enrique perecer contigo
Yo gozaré cumplida mi venganza.
¡ Morirás ! ¡ Morirás !... ¿ Sois vos, Don Tello ?

---

ESCENA IX [3]

*Dicho y* DON TELLO

D. TELLO

Un hombre ahora encapotado acaba
De salir del castillo. Entre los bosques
Le ví perderse con lijera planta;
Quise en vano seguirle. Aun no he podido
Conocer como entró. Todos los guardias
Niegan haberle visto.

GARCIA

Bien; dejadle,
Y si vuelve otra vez... Enrique vaga
Siempre alredor de aquí. Vuestra cabeza
Responde al Rey de la prision de Blanca.
A Dios, Don Tello.

(*Vase.*)

---

1. Scene VIII does not exist in *BR*², which calls this *Escena 9ª*. I have followed *B*. *BR*¹ makes no change of scene.

2. *BR*¹ : *tu*.

3. Sic *B*; *BR*² (like *BR*¹) continues the same scene here, and of course omits : *Dicho y* DON TELLO. A marginal « *ojo* ».

D. TELLO

Si : ya te he entendido;
Yo doblaré mi celo y vigilancia,
Y si intentan [1] librarla, yo te juro [2]
Que [3] antes muerta tal vez podrás hallarla [4].

*Fin del acto I°.*

---

## ACTO SEGUNDO

*Un salon del Alcázar de Sevilla, adornado de una columnata morisca que termina en un jardin en el fondo del teatro (adorno de la época)* [5].

### ESCENA PRIMERA

LA PADILLA y GARCIA [6]

GARCIA

Sí, no lo dudes; pronunció tu nombre
Con orgullo y desden. — « En vano intenta

---

1. Illegible erasure here in *BR*².
2. *BR*¹ : *no librara de mi poder te juro.*
3. *BR*¹ omits.
4. *BR*¹ had first for this speech : erased

*Muerta aqui en la prision podras hallarla*
*Que primero que libre has de encontrarla*
*Ya en el infierno y a la par con ella*
*El que ver la no mas ¡ necio ! intentara.*

Erasures interlined *yo te prometo — yo te prometo — yo — sin duda — muerta la hallaras primero — con ella — el que* [two illegible words] *libertarla.*

5. As *BR*¹ and *BR*² have no directions for the setting of this act, and as *B*'s simple « *Salon de Palacio* » merely represents the opinion of none too intelligent editors, I have allowed myself to adopt *M*'s reading here. Incidentally attention may be called to the fact that an elaboration of this sort, in a play never produced and practically unpublished, would be more likely to belong to the author than to anyone else, a fact with obvious bearing on the value of *M*.

6. *M* : GARCIA y LA PADILLA. *B* omits *y*.

Mi enemiga humillarme, » — dijo altiva;
— « Ella es súbdita, al fin, yo soy su Reina. »

LA PADILLA

¡ Mi Reina ! ¡ Si [1], mi Reina ! Su arrogancia
Es la del necio que apagar quisiera
El resplandor del sol de un leve soplo.
¿ Y aun osa en su prision llamarse Reina ?

GARCIA

¿ Y acaso no lo es ? ¿ Qué ? ¿ Te imaginas,
Tal vez, que lo eres tú ? ¡ Mísera, tiembla !
Tiembla que el Rey se reconozca un dia,
Y á ti te olvide por amarla [2] á ella !
Blanca es su esposa al fin.

LA PADILLA

¡ Ah ! sí ¡ su esposa !
¡ Y yo... ! ¡ yo, solo soy... !

GARCIA

Tú, su manceba.

LA PADILLA

¡ Calla, lengua infernal !

GARCIA

¿ Tanto te irrita
Escuchar la verdad ? ¿ Acaso piensas
Que, allá en su pecho, tus amigos mismos
De otro modo que yo te consideran ?
¿ Que te dan otro nombre ? No, te engañas;

1. *M : Mi reina es.*
2. *M : volver.*

Si ellos te adulan hoy, si se prosternan
Ante tus pies, cual cortesanos viles,
No menos te abominan y desprecian.
Amarga es la verdad; mas yo, tu hermano,
Yo, que te puedo en la dificil senda
De la corte [1] guiar, yo no te amára
Si revistiese de oropel mi lengua.
Sí [2], cuando al lado del Monarca mismo
Brillabas sola en la pomposa fiesta,
*Dama* del Rey te titulaba [3] el pueblo;
Y para mas ajar nuestra soberbia,
Por nombre vil te llaman *La Padilla*,
Mientras á Blanca la titulan [4] Reyna.

LA PADILLA

¿Y bien? ¿Que importa? A su despecho mismo
El polvo de mis pies humildes besan.

GARCIA

¡Guarda no sea bajo el suyo un dia
Te sepultan tal vez [5]!

LA PADILLA

Míseros tiemblan
A mi vista no mas; ¿y osar podrían...?

1. *M : las Cortes*; likewise *BR*[1].
2. *M : Hoy.*
3. *M : murmuraba.*
4. *M : apellidan.*
5. In place of this *M* has :

*Los mismos son que á castigar se alzaron*
*otro tiempo á Raquel.*

GARCIA

Todo [1] osarán, si á despertarse llegan
Del letargo en que estan, y Blanca entonces,
Libre [2], aclamada por Castilla entera...

LA PADILLA

¡ Oh, Blanca ! ¡ Blanca ! ¡ aborrecido nombre !
Siempre en mi oido con espanto suena.

GARCIA

Con mas espanto sonará algun dia,
Cuando humillada ante sus pies te veas
Y al pronunciar su labio tu castigo,
Llorosa implores su fatal clemencia.

LA PADILLA

¿ Yo implorar su clemencia ? ¿ Yo postrada
Al pie de mi rival ? ¿ Yo, su insolencia [3],
Su escarnio he de sufrir ? ¡ Mil veces antes
Padezca yo las incesantes penas
Del mismo infierno, al filo del cuchillo
Entregando yo misma mi cabeza ! [4]

1. *M : todos.*

2. *M : Reina.*

3. *B : Yo ; indigna afrenta*, apparently on no ms. authority. *M* has *¿ yo su soberbia*, an interesting correction that possibly supports our opinion of this ms. especially as there is a marginal « *ojo* » against this verse in *BR*².

4. *M* has *Entregue yo mil veces la cabeza*, and the following long elaboration of the passage :

*antes que hallarme á mi pesar forzada*
*á implorar su bondad ¿ Yo verla Reina ?*
*Yo, que orgullosa me contemplo ahora*
*madre de un hijo cuyo frente regia*
*ceñirá un dia la corona augusta*
*que hora su padre con apl[a]uso lleva ?*

GARCIA

Enrique oculto aqui...

LA PADILLA

¿Qué escucho? ¿¡ Enrique?

---

*¡ Ah no, nunca jamas ! la mas remota,*
*la mas liviana, indiferente idea*
*ha de perder de libertarse siempre,*
*siempre gimiendo y en prision eterna...*

GARCIA

*¡ Prision eterna ! hasta que llegue el dia*
*que Henrique mismo á libertarla vuelva.*

LA PADILLA

*¿ Henrique dices? desdichada Blanca*
*si solo de él su libertad espera.*

GARCIA

*Necia muger : tu orgullo te deslumbra,*
*no está Henrique tan lejos como piensas,*
*sabe que está aqui ya.*

LA PADILLA

*¿ Quien ? ¿ aqui Henrique ?*

GARCIA

*Sin duda*, etc. as in the text.

The erasures in *BR*[2] are most interesting. Originally the words *Determinada estoy. El Rey, Garcia !* followed *mi cabeza*. Then came the memorandum « *aqui añadiendo algo sigue la hoja 17*[a] (erased), followed by *Enrique oculto aqui... ¿ Que escucho? ¡ Enrique !* The rest of the page is left blank (a common occurrence in the insertions in the hand of this copyist), and the next page (17[a]) begins with *Sin duda el mismo*. The elaboration of the passage in *M* is further evidence in favor ot our view of the ms.

*BR*[1] has *Entregue yo mil veces mi cabeza*, and then omits everything to the last verse of the scene :

*Determinada estoy. El Rey, Garcia.*

GARCIA

Sin duda, él mismo. ¿ Pero qué ? ¿ Te aterras
Solo de que esté aquí ? ¿ Qué ? ¿ Te sorprende ?

LA PADILLA

¿ Como ? ¿ Y adonde está ?

GARCIA

¿ Tanto te inquieta
Saber adonde está ? ¿ Tú no burlabas
Hace un momento de el ? ¿ Por qué ahora tiemblas ?
¿ Temes á un miserable ?

LA PADILLA

¿ Yo temerle ?
Nunca temió el leon en su caverna
Al cordero infeliz, que osó atrevido
Penetrar en su umbral.

GARCIA

No ; mas si fuera
Enrique ahora el cazador astuto,
Que vigilante sin cesar le [1] acecha...
Si el intentára sorprenderte...

LA PADILLA

Entonces
Su propia sangre pagará su ofensa.

GARCIA

Antes que llegues á saber tu riesgo,
Abatirá [2] su mano tu soberbia.

1. *B : te. M* agrees with *BR*².
2. *BR*² : *inclinard*, erased.

¡Insensata mujer! Piensa que Enrique
Adora á Blanca, que elevarla intenta
Al trono de tu amante, que te odia,
Que ya Castilla en su favor se apresta,
Que el ansia solo libertar á Blanca
Para ofrecerte en holocausto á ella;
Y es necesario...

LA PADILLA (*con ansiedad*)

¿Qué?

GARCIA

Sacrificarlos [1]
A nuestro bien, nuestra quietud: que mueran [2].

LA PADILLA

¿Pedro consentirá?

GARCIA

¿Pedro? Su muerte
Es lo que más su corazon desea.
Pedro aborrece á Enrique.

LA PADILLA

¿Y sus amigos?

GARCIA

Uno, no más, mi prevision recela:
Castro, impaciente, belicoso, joven,
Ansioso ahora de vengar su afrenta
Y la oprobiosa muerte de su hermana
Que el monarca engañó, Castro no piensa
Sino en vengarse, ó perecer. Su arrojo,
Su orgulloso valor, su independencia
Fueran temibles, si imprudente él mismo

1. *M: sacrificarle.*
2. *M: muera.*

No ya el camino de su muerte abriera
Con su loco furor.

LA PADILLA

¿ Y tanta sangre.. ?

GARCIA

¿ Aún no estás acostumbrada á verla
Continuo derramar ? Bastantes veces
Pedro, tu mismo amante, en tu presencia
La hizo alegre correr ; elige ahora :
Verter la tuya [1], ó derramar la agena ;
Vivir humilde y despreciable á todos,
Ó ser de todos absoluta Reina.

LA PADILLA

Determinada estoy. El Rey, Garcia.

---

ESCENA II

*Dichos*, EL REY, HERNANDO y [2] ACOMPAÑAMIENTO.

EL REY

¿ Por [3] qué, Maria [4], en tu semblante muestras

1. *B*, as against *BR*², *M*, and *E*, has : *tu sangre.*
2. *B* omits ; *BR*¹ : *ahos y el Rey* [*con* ?] *acompañamiento.*
3. *BR*¹, after several erasures, begins the kings speech thus :

*Hermosa como el sol augusta Reyna*
*de beldad y de amor en el torneo*
*hoy fuiste gala de la alegre fiesta*
*no es cierto Hernan, vosotros caballeros*
*que el merito sentis de la belleza*
*no era el ornato alli no os parecia*
*que ella daba mas brillo á la diadema*
*con que yo mismo coroné su frente*
*y ora abatida asi ¿ que triste pena*
*hiere tu corazon ? habla, responde.*

4. *BR*² : *Padilla*, erased.

Señas de turbacion? Tú, que gozosa
Hoy fuiste gala de la alegre fiesta,
Hora con triste faz... Habla, responde.

LA PADILLA

La traicion contra ti su dardo asesta.

EL REY (*sonriéndose con desden* [1])

¿La traicion contra mí? Tu fantasía
Engaña tu razon [2]; los que se atrevan
En mí á fijar sus ojos enemigos,
Fíjenlos sin temor; dí: que parezcan [3].

HERNANDO

No os sorprendais, señor, de sus temores;
Un dulce miedo la hermosura aumenta [4].

LA PADILLA [5]

1. *BR*[1] omits.
2. *BR*[1] : *te enagena mi bien.*
3. *BR*[1] has an additional line : *Mas que los temo yo, me temen ellos...*
4. *BR*[1] contains these two lines, but in reverse order and erased.
5. *BR*[1] has the following speeches in different form; I give what I have been able to decipher :

*Hernando no : mi corazon no encierra*
*un medio mugeril tal vez sin causa*
*yo se que la venganza y el crimen elevan*
*En este instante contra el Rey los dardos*
*que asestan contra el.*
Rey *Yo hare que vuelvan*
*Al corazon de aquel que ose lanzarlos*
*Y d vos tambien Garcia os amedrenta*
*acaso la traicion.*
G. *Yo solo pienso*
*que debe un Rey oir lo que aconsejan*
*la prudencia y el bien.*
R. *Y yo que smpre*
*Debe seguir su voluntad suprema.*
G. *Vro interes*, etc., as in the text.

Oye, Pedro [1] : no frívolos recelos [2]
De un miedo mugeril mi pecho encierra.
Cercado está tu trono de peligros,
Y oculto acero la traicion apresta.

EL REY

El volverá contra el cobarde pecho
Del que ose alzarlo, cuando brille apenas.

GARCIA

Pensad, señor, que con atento oido
El consejo que dicta la prudencia
Debe escuchar un Rey.

EL REY (*con altivez* [3])

Un Rey tan solo
Debe escuchar su voluntad suprema.

GARCIA [4]

Vuestro interés, el bien de vuestro Reino,
A hablar sin miedo la verdad me fuerzan;
Me son mas caros que mi vida misma.
Si os causa enojo lo que solo prueba
Fidelidad y amor, si os hiere tanto
La auda[cia de] [5] un vasallo y su firmeza
Al hablar la verdad, alzad el brazo
Y al punto yo vuestro castigo sienta :
Mas antes pido [6] que me oigais.

1. *BR*² : *Señor*, erased.
2. *BR*² : *temores*, erased.
3. B : *viveza*. *M* follows *BR*².
4. From this point to *Perdonadle señor* (PADILLA), *M* has none of the lines of the text. In *BR*² these same verses are surrounded by an ink line, and are marked « *No* » on the margin.
5. A hole in *BR*² : the text can be restored from *BR*¹.
6. *BR*¹ : *Yo solo os pido.*

EL REY

Garcia,
Esas palabras arrogantes templa;
¡ Piensa que hablas al Rey... !

GARCIA

Nunca mi labio
Disfrazar supo la verdad austera.

EL REY (*arrojándose á él*) [1]

¡ Traidor ! ¿ Y osas á mi... ?

LA PADILLA

Señor, teneos [2].
Perdonadle, señor. ¡ Ah ! si me amas [3],
Si de una amante tímida las quejas [4]
Pueden mover tu corazon altivo,
Ya que tu propio bien no te conmueva,
Oyele por mi amor : cuando le escuches
Premiarás su lealtad.

---

1. *BR*[1] omits.
2. Here follow in *BR*[2], erased :

*Su amor y su lealtad solos le muevan*

and

*Su amor por vos y su lealtad le ciegan*

Also *culpan* above *ciegan* in the king's speech.

*BR*[1] has the second of these erased sentences.

3. In *BR*[1] all is apparently erased through *inquietud*, though much of the present text has been written down and erased.

4. *BR*[2] erased : *mis quejas* ; also two illegible words. The next line was first erased and then rewritten.

EL REY

Basta; sosiega,
Hermosa, tu inquietud [1].

GARCIA

Rey de Castilla,
Vuelve la vista al riesgo que te cerca,
Contra el que todo tu poder seria [2]
Ahora [3] nada sin mi : vuélvela y piensa
Si habrás de oir [4] al que á tus propios ojos
Su celo y tu peligro te presenta.

EL REY

Di lo que has de decir [5]; cansan, Garcia,
Frívolas y atrevidas advertencias.

GARCIA

Es un misterio; retirad la corte.

EL REY

Dejadnos solos; alejaos [6].

(*Vanse los cortesanos* [7].)

1. *BR*², erased, after *inquietud : decid Garcia*
Garcia. *Jamas el nombre de traidor sufriera*
*Un súbdito leal.*
This latter sentence is in *BR*¹.
2. *BR*² erased : *riesgo inminente y que descubre ahora*
*el que llamas traidor : Vuelvela*, etc.
This is the reading of *BR*¹.
3. *BR*² erased : *inutil* [?].
4. *BR*² erased : *cual nombrards*, the reading of *BR*¹.
5. *BR*² erased : *Habla ya de una vez*, which is the reading of *BR*¹.
6. *B : retiraos*, against all three mss.
7. *BR*¹ omits.

LA PADILLA

Mis penas
Compadece, Señor; por tí yo vivo,
Guarda [1] por mí la vida que desprecias.

EL REY

Yo sabré defenderte [2]. Miserable
De aquel que insano contra ti se atreva!
(*Vase la Padilla.*)

---

ESCENA III

EL REY y [3] GARCIA

(EL REY, *como indiferente al principio.*)

GARCIA

Rey de Castilla, la verdad escucha.
Mientras que en medio de pomposas fiestas,
Augusto Rey, en tu opulenta corte,
Al dulce sueño del [4] placer te entregas,
Maquina la traicion, y acaso el rayo [5]
Está [6] pronto á estallar; Castilla entera
Levanta ya su bélico estandarte

---

1. Erased in *BR*[1].
2. *B : defenderle.*
3. *B* omits.
4. *B : y al.*
5. *BR*[1] has for this one verse :

*Maquina la traicion el [?] sordo ruido*
*precede el huracan de la tormenta*
*y tu no escuchas y entre tanto el rayo.*

6. *BR*[2] has *ya*, erased, before *Está.*

En favor de un rebelde, las revueltas
Tornan á renacer, y aun aqui mismo
Blanca en su cárcel con amigos cuenta,
Mientras que Enrique...

EL REY

(*Interrumpiendole* [1] *muy* [2] *furioso.*)
¡Enrique!

GARCIA

Enrique ahora
Trama aqui mismo levantar la guerra.

EL REY

¿Donde se oculta, dí? ¡Pronto! Responde.
Morirá al fin, pues en morir se empeña.

GARCIA

Aqui le ha descubierto un moro esclavo [3]
Que sus intentos de continuo observa,
Y hoy sorprendió á un rebelde mensajero
Del traidor Aguilar, en lid sangrienta
Con él luchando, le arrancó esta carta.

EL REY

(*Tomando la carta sin leerla.*)
Hazle [4] venir á mi presencia: es fuerza
Que yo mismo le hable, es necesario
Ya que Enrique me busca, que me vea.

---

1. *BR*[1] omits.
2. *B* omits.
3. *BR*[2] erased: *Su oculto asilo descubrio un esclavo* (the reading of *BR*[1]); — and *su asilo.*
4. *BR*[1]: *Hale*; *B*: *Hadle* (!).

GARCIA

¿ Y qué, señor, pensais... ?

EL REY

Traeme ese [1] esclavo [2] ;
No me fatigues [3] mas.

(*Vase* [4] *Garcia.*)

---

ESCENA IV

EL REY *solo* (*muy agitado*).

¿ Y qué ? ¿ Mi ofensa [5]
No he de vengar yo mismo ? ¡ Miserable !
Un vil bastardo arrebatarme intenta
Mi trono y mi poder ¡ Ah ! Yo le juro :
Yo anegaré en su sangre su soberbia.
¡ Mi hermano...! Si ; mi hermano... Cuando ahora
Dentro en su corazon mi espada sienta,
Cuando yo mismo sus entrañas rasgue,
Cuando espirar en su dolor le vea...
Entonces yo le nombraré mi hermano.
¿ Y Blanca ? Blanca... El insensato piensa

---

1. *BR*[2] erased : *tu* [?].
2. *BR*[1] : *Traeme tu* [?] *espia.*
3. *BR*[1] : *canses ya* ; the same is erased in *BR*[2].
4. *BR*[1] : *sale.*
5. *E* : *afrenta.* In a note on *intenta* *E* adds : « Copiamos literalmente el manuscrito autógrafo, en el cual, como de razón, hay las incorrecciones propias de toda obra que su autor no da por terminada. Advertimos, pues, de una vez para siempre que, como en el verso anotado, hay otros muchos en que por distraccion sin duda, sustituyó en la rima el consonante al asonante. » *M* has *ofensa*, as in the text ; so have *BR*[1] and *BR*[2]. Does *afrenta* originate in Escosura's imagination ?

Libertarla ¡ Infeliz ! Entre tus brazos
Yo te la arrojaré, sí ; pero muerta.

---

ESCENA V

EL REY, GARCIA y [1] ABENFARAX *vestido de un marsellés, una faja* [2], *un puñal, calzones anchos, la pierna desnuda y babuchas moriscas. Rudo y bárbaro en su apostura.*

GARCIA

Hé aquí, señor, el que vigila á Enrique.

EL REY

¿ Tu nombre ?

ABENFARAX

Abenfarax.

EL REY

¿ Cuando, en que sitio
Le has encontrado, dí ?

ABENFARAX

Vile ha dos dias
Vagando en torno del castillo mismo
Donde la Reina está.

EL REY

¿ Le conociste ? [3]

ABENFARAX (*con estupidez*)

No ; mas mi madre, la potente maga

---

1. *B* omits *y* ; *BR*[1] has *El Rey, el asesino y Garcia.*
2. *B*, against *M* and *BR*[2], has : *El último con faja* etc. *BR*[1] has nothing of the sort.
3. *B : has conocido ; M* and *BR*[2] agree with the text ; *BR*[1] *: conocias.*

De la caverna del espectro, dijo
Que el hombre aquel que pareció ocultarse,
Era hermano del Rey.

EL REY

¿ Y tú has seguido
Siempre sus pasos desde entonces ?

ABENFARAX

Siempre [1].
(*sonriéndose ferozmente*) [2]
Y tuve ya dos veces el cuchillo
Puesto á [3] su corazon cuando dormía.

EL REY

¿ Y qué te anima tanto á perseguirlo [4] ?

ABENFARAX

La sed de sangre, y alcanzar tu premio.

EL REY

¿ Y el mensajero de Aguilar ?

ABENFARAX (*con sonrisa*) [5]

Tendido
Quedó en el campo ; el golpe de mi daga
Siempre en el corazon halla el camino [6].
¿ Cuanto me pagarás si te presento
Manando sangre [7] el de tu hermano mismo ?

1. *BR*[1] : *Cierto.*
2. *B* puts this before *siempre* ; *BR*[1] omits.
3. *BR*[1] : *en.*
4. *B* . *perseguirle.*
5. *B* and *BR*[1] omit.
6. *BR*[1] : *abre camino.*
7. *B*, against all three mss, has : *Nadando en sangre.*

GARCIA

¡ Abenfarax, respeta tu monarca [1] !

ABENFARAX

Vosotros, cortesanos, sus caprichos
Adulais con palabras; yo [2] tan solo
Sé con sangre adular.

EL REY

Tiembla, asesino,
Tiembla, no sea que te dé mi mano
El premio que merecen tus delitos.

ABENFARAX

¿ Es un crimen servirte ?

EL REY

¡ Miserable !
Servirme es tu deber [3]. Junto al castillo
Esta noche estarás en tu caverna ;
Yo [4] iré allá solo y llevarásme al sitio
Donde habita el traidor. (*ap*[te]) El me buscaba;
El me hallará, le acortaré el camino.
Déjame, Abenfarax.
(*Vase Abenfarax* [5].)

1. *B* : *á tu monarca.*
2. *BR*[1] : *yo con sangre*
*todo es igual al fin.*
3. *BR*[1] : *Basta ya de una vez ; iunto* etc.
4. Erased in *BR*[1].
5. *BR*[1] omits.

### Escena VI

*Dichos, menos* Abenfarax [1]. — La Padilla y [2] Leonor

La Padilla

¡ Cómo ! ¿ Y te atreves
A alzarte contra mí ? ¿ Burlas conmigo ?
¡ Teme mi rabia.. !

Leonor

Perdonad, señora ;
Es para el Rey ; dejadme, yo he ofrecido
Entregarsela á él mismo.

La Padilla

¿ Y tu osadía
Se niega á obedecerme [3] ?

Leonor

Mi [4] designio
Es entregarla al Rey. ¡ Ah ! Perdonadme :
Ved, señor, esta carta (*se la da al Rey*).

La Padilla

¡ Ultrage indigno !
¡ Carta de Blanca ! ¡ De tu esposa..! ¿ Y dejas
Que así se alegre en el tormento mio
Esta aleve muger ?

---

1. *B* : el Esclavo. *BR*[1] mentions the characters of this scene as follows :
*La P. Leonor* y *otros menos Abenfarax*
2. *B* omits.
3. *BR*[2] erased : *¿ Y tu te olvidas*
*de (obedecerme) ?*
*BR*[1] : *O Dios ! que ira !*
*tu me la niegas.*
4. *BR*[2] (erased after *Mi*) : *unico ; BR*[1] *: Mi unico designio.*

EL REY (*con ironia*) [1]

¿ Blanca te envía ?
¿ Pide su libertad ? ¿ Teme el castigo
Que merecen sus crímenes ?

GARCIA

Sin duda
Os dará quejas con dolor mentido,
Os dirá ingrato, os hablará de amores [2]
Con dolosas palabras de cariño.
Por consejo de Enrique...

EL REY (*repasando la carta*) [3]

¿ Y pide verme ?

LEONOR

Muestra, señor, el pecho compasivo,
Y oye la voz de tu inocente esposa [4].
Yo os ofendo, tal vez ; mas si vos mismo
Llorar la vieseis [5] en su triste cárcel,
Pálida y abatida, sin alivio
En su acerbo [6] dolor, era forzoso
Tener el corazon empedernido
Para no sentir lástima. En sus labios
Se escucha vuestro nombre de continuo.

1. *BR*[1] omits.
2. *BR*[1] . *y osada acaso ocultara su intento ;* but the reading of the text was first written, then erased.
3. *BR*[1] : (*repasandola*).
4. *BR*[1] seems to read : *d esposa infeliz. Ah ! perdonadme*
*si os ofendo tal vez ; mas*, etc.
5. *M : viereis, BR*[1] : *Pudieseis verla en su prision llorando.*
6. *BR*[1] : *largo.*

EL REY (*con sarcasmo*)

¿ Solo [1] mi nombre ? ¿ Y el de Enrique, dime,
No la oiste jamas juntar al mio ?

LA PADILLA

¿ No te cansas de oirla ? ¿ No te enoja [2]
A par de su maldad ver su artificio ?

LEONOR

No os irriteis ; la Reina es inocente.
No deis, señor, á la calumnia oidos ;
La Reina es inocente [3] ; ella os adora ;
Su amor aumenta su fatal martirio
En su negra prision. Sola, en perpetuo
Abandono y horror, nunca el delito
Manchó su alma. Su continuo llanto,
Su único pensamiento, sus gemidos,
Son tan solo por vos ¡ Ah ! pide hablaros [4],
Vos, su sola esperanza, si ahora impio
Sus quejas desois...

EL REY (*con sarcasmo*)

¡ Yo, su esperanza !
Bien ; me verá : la mostraré yo mismo
Su atrevimiento y su maldad.

1. *B* : *Siempre.*

2. *BR*[1] looks more like *irrita.*

3. *M* omits from this point to *vos su sola esperanza* ; in *BR*[2] a similar passage is marked for omission, but care has there been taken not to cut out *Ah ! bide hablaros*, which words are needed to make a good verse.

4. *BR*[1] here continues

*Y vos lo negarais ? es sacrificio*
*que cuesta tanto al pecho de un monarca*
*conocer la piedad que asi inpasivo* [sic]
*os mostrareis á suplicas tan tiernas ?*
*vos su sola esperanza* etc.

GARCIA

Si acaso
Util creyerais el consejo mio [1],
Temed verla, señor ; un alma fuerte
Suele tal vez rendirse á los suspiros
De una débil mujer.

LA PADILLA (*ap*[te])

¿ Y yo [2], ultrajada,
Habré [3] de verme ante sus ojos mismos ?
¡ Antes perecerá !

EL REY

Leonor, vé y díle [4]
Que ha descubierto el Rey su intento inicuo,
Su perversa traicion ; que ya es inútil
Cubrir so el velo del candor fingido
Su corazon hipócrita ; que es tiempo....

LEONOR

Piedad, señor, piedad ; en su martirio
Vais á darla la muerte.

EL REY

Sí, vé y dile
Que me verá mañana.

LEONOR (*ap*[te])

Ya rendido

1. *BR*[1] : *si es dado*
*á un subdito leal daros su aviso*
2. *BR*[1] : *que*.
3. *BR* : *yo me he*.
4. *BR*[1] apparently has *dila*.

A mi súplica está ! ¡ Mísera Reina !
Va á endulzar la esperanza tu destino. (*vase*) [1]

---

ESCENA VII

*Dichos, menos* LEONOR

EL REY

Sí, me verá y encontrará su amante [2]
Galan y hermoso, cual jamas le ha visto.
Yo mismo, yo le [3] mostraré á sus ojos.
¡ Oh ! Cuan alegre su cadáver frio
Contemplará, cuando le mire yerto,
Y á mí gozoso y en su sangre tinto.
Sí, me verá.

LA PADILLA

Los celos te arrebatan.
Tú la adoras infiel ! Sí, tu delirio
Es delirio de amor : si tu la odias,
Es por que Blanca adora á tu enemigo,
Por celos, nada más.

EL REY

¿ Celos ? Yo nunca
La amé, ni aborrecí ; su suerte ha sido
Siempre á mi vista indiferente ; ahora
Es mi enemiga ; justo es el castigo.

---

1. *BR*[1] : *Sale.*
2. *B* : *á su amante.*
3. *BR*[1] : *lo.*

GARCIA [1]

Harto es penoso su fatal tormento [2].
Muera, si es justo ; pero no impasivo
Querrais, señor, que la crueldad sentencie,
En vez de la justicia, sus delitos.

EL REY

¿ Tu me aconsejas la piedad ? ¿ Te olvidas
Que hablaste [3] del rigor ?

GARCIA

Rigor benigno,
Propio de la justicia.

EL REY

¿ Y tú imajinas [4]
Que debo yo marchar por el camino
Que te dignes trazarme ?

GARCIA (*muy turbado*) [5]

Yo.. tan solo...
Intentaba, señor..

---

1. *M* omits from this point to *¡ su castigo ! ¡ Infeliz ! y yo* (PADILLA). In *BR*[2] exactly these verses are marked « *No* » and surrounded by an ink line.

2. *BR*[1] continues thus :

*Vedla señor con ojos compasivos*
*es desdichada al fin vra presencia*
*va d dar tal vez de la crueldad el* [?]
*d un castigo que es justo.*
Rey. *y que Garcia*
*tu me aconsejas*, etc.

3. *BR*[1] : *hablabas.*

4. *BR*[1] : *y tu te piensas.*

5. *BR*[1] omits.

EL REY

¡ Calla [1] ! Ya he visto
Cual era tu intencion.

LA PADILLA (*con sentimiento*)

¡ Y yo la tuya !
¡ Su castigo ! ¡ Infeliz ! ¡ Y yo he de verme [2]
De esa tu esposa al insolente arbitrio,
Prosternada á sus piés.. ! Antes [3] la muerte
Terminará el rigor de mi destino,
Que verla yo gozando tus caricias,
Y árbitra ¡ o Dios ! del corazon que es mio :
Arbitra, sí, del corazon que un dia
Mi único orgullo y mi ventura hizo,
Que era mi único bien.

EL REY [4]

¡ Cómo ! ¿ Tú piensas [5]
Que postrada á mis piés, débil suspiro,

1. *BR*[1] : *Basta.*

2. *BR*[1] has for this verse : *ya conozco tambien ! Tu mi suplicio*
*bien puedes ordenar antes que verme*
(*de esa tu esposa*, etc.).

*BR*[2] has these two verses of *BR*[1] erased ; also some illegible words and *Conozco tu intencion, antes que.*

3. *M* omits the rest or this speech, and exactly the same lines are marked for omission in *BR*[2].

4. In *BR*[2] this speech is surrounded by an ink line, but the margin contains the word « *Si* », *Piensas Maria*, and an illegible word are erased near the beginning.

5. *BR*[1] : *y tu figuras.*

In the upper right hand corner of folio 15b in *BR*[1] there is evidently a rough outline of this speech that runs as follows : *tu te imaginas que podras resistir pero ella es hermosa mas hermosa que yo tu la adoras todo ese arrebato tuyo son celos llorard suspirard y tu te rendiras d sus suspiros y entonces, yo olvidada ire quiza* [?] *d ocupar su prision d llorar para spre aquel momto en que te vi en que fui* [?] *madre en que tuve la osadia de amar un Rey.* None of this is erased.

Falso como su alma, me enternezca ?
Yo [1] sé oponer á frívolos gemidos
Un corazon de bronce.

LA PADILLA

Tú imaginas [2]
Que podrás oponerlo [3] ; un falso brio
Engaña tu razon : Blanca es hermosa,
Y aun más hermosa la [4] verás ; el brillo
De su lánguida faz [5] bañada en llanto
Realzará su dolor ; tú, compasivo,
La verás á tus pies, oirás sus quejas,
Y, acaso de sus lágrimas sentido,
Olvidarás mi amor ; y yo, entre tanto [6],
Ya de su orgullo mísero ludibrio,
Iré á llorar en su prision el dia
Que osé elevar mi pensamiento altivo
Al amor de un monarca, en que gozosa,
Feliz me contemplé madre de un hijo...
Dulce [7] ilusion de mi esperanza ; ahora,
¡ Hijo infeliz para llorar nacido [8]
Con su madre tambien ! ¡ Ah ! Tu creias [9]
Que Blanca, presa[10] y en perpetuo olvido,

1. Erased in *BR*[1].
2. *BR*[2] erased : *imaginas ; te figuras.*
3. *BR*[1] : *oponer.*
4. *BR*[1] : *tu veras.*
5. *BR*[1] omits.
6. *BR*[2] has : *entretando.*
7. *M* omits to *si, no lo dudes ;* the same passage is marked with an ink line in *BR*[2].
8. B : *llorar es tu destino.*
9. *BR*[1] : *tu te creias*, omitting *ah.*
10. *BR*[1] . *opresa ; BR*[2] had the same but the *o* is crossed out.

Jamas podria dominar un pecho
Que todo entero imaginaste mio.
¿Tú lo piensas aun? Tú no me amas;
Yo he sido solo efímero [1] capricho
De tu inconstante corazon; ahora,
Al ver tu esposa que ama á tu enemigo,
Los celos se apoderan de tu alma
Viendo á tu odioso hermano preferido.
Sí, no lo dudes; el amor de Enrique
Es á tu vista el único delito
Que ha cometido Blanca.

EL REY

Y bien, mañana
Tu brillarás sobre su trono mismo,
Al lado de su esposo: ante sus ojos
Desplegarás la pompa, el atavio
Por que suspira Blanca, y tú, tú propia [2],
Decretarás altiva su castigo,
Y harás tu voluntad; el reino todo [3]
Se postrará obediente [4] á tu alvedrio,
Y ¡ ay del que osado á murmurar se atreva
De la beldad ante quien yo me rindo!

GARCIA

Castro, señor, el temerario Castro,
Intrépido se acerca hacia este sitio.

1. *BR*[1] : *frivolo.*
2. *BR*[1] : *misma.*
3. *BR*[1] : *entero*
4. *BR*[1] : *tendra que someterse.*

ESCENA VIII

*Dichos y* CASTRO

CASTRO

Un noble ante su Rey pide justicia.

EL REY

¡ Justicia ! ¿ Contra quien ?

CASTRO

Contra ti mismo.

EL REY

¿ Y de qué contra mí ?

CASTRO

¿ Qué ? De la afrenta
Con que tu propio has empañado el limpio [1]
Lustre de mi familia, de la mancha
Con que has borrado el esplendente brillo
Del ínclito blason de mis abuelos,
Que en vano con mi sangre yo he querido
Intacto conservar ; del torpe engaño
Con que víctima fué de tu capricho
La honra de mi hermana. Sí, justicia,
Justicia ahora contra ti yo exijo.

EL REY

¡ Silencio ! Castro, tu furor perdono ;
Necio, no intentes encender el mio.
Yo soy tu Rey !

1. *B* has *brillo* for *limpio* and omits the next two verses ; *M*, *BR*[1], and *BR*[2] agree with the text.

CASTRO

Mi Rey ! Yo soy un noble,
¡ Yo soy igual á ti ; sí, tan antiguo
Es mi linaje como el tuyo ; ahora,
Si tu lascivia lo dejó abatido,
Tuyo es el crimen, la vergüenza [1] mia.
Solo por que eres Rey justicia exijo.

EL REY

¿ Y si no fuera Rey, habla, que harias ?

CASTRO

Ya hubiera hollado tu cadáver frio [2].

EL REY

Piensa que no lo soy ; no te deslumbre
El brillo de mi frente ; muestra el brio
De que tanto te jactas ¡ miserable !

CASTRO

¿ Yo, miserable ? Ven. ¿ Mi regocijo
Tú no conoces ya [3] ?

---

1. *B*'s *venganza* is evidently a careless reading of the mss ; *BR*[1], *BR*[2] and *M* agree with the text.
2. *B*. omits the last two verses.
3. *BR*[1] continues here: *cuando te vea*
*moribundo á mis pies en sangre tinto*
*y exalando tu alma.*
R. *Tu insolencia*
*tu pagarás traidor*
(*se arroja a el y Garcia le detiene*)
C. *señor ! no es digno,*
*de que vos mismo ensangrenteis la espada*
*en su sangre ruin.*
C. á G. *Cobarde indigno*

EL REY

Yo te prometo
Humillar tu altivez.

GARCIA

Señor, no es digno
De que vos mismo vuestra regia espada
En su sangre empañeis.

CASTRO (*á Garcia*)

¡ Cobarde inicuo !
Tu sí mereces derramar la tuya
En un cadalso vil.

GARCIA (*ap^te*)

(Yo necesito
Que tu vivas aún, necio; no es este
El precipicio adonde yo te guio.)

EL REY

¡ Como ! ¿ Y aún osas insultar á todos ?
Tu, delante del Rey, osas altivo
Su cólera irritar ? ¡ Mal caballero !

CASTRO

Yo, delante del Rey, justicia exijo;
Tú, por tu voluntad dejas de serlo,
Y yo, ya [1] igual á ti, tan solo pido
Que decidan las armas.

---

*tu si mereces derramar la tuya*
*en un cadalso vil bajo el cuchillo*
*de un verdudo* [sic], *ruin hermano infame*
*de una ramera vil.*

G. (*ap^te*) as in the text.

1. *B* omits.

EL REY

Bien ; las armas
Decidiran. Si un hombre en mis dominios
Más valiente que yo se figurára...
¡ Vive Dios... !

LA PADILLA

¿ Y por qué, ciego, al capricho
Has de arrojarte de la suerte ? Piensa
Que eres Rey de Castilla, que el destino
De un pueblo entero de tu vida pende [1] ;
Que eres mi único bien, padre de un hijo
Que quedará en la tierra sin amparo,
Si tu [2] faltas, señor.

CASTRO (*colérico*) [3]

Hijo maldito,
Que en pecado y deshonra concebiste,
Ramera despreciable ; sí, tu brio
Contiene una mujer ; Rey de Castilla,
No hagas alarde de él [4] : vuelve en ti mismo,
Y abandónala ya : la espada empuña,
Al campo corre á batallar conmigo ;
Allí te vengarás, ó mi venganza
Satisfecha será con tu suplicio.

EL REY (*arrojándose á él* [5])

¡ El tuyo aquí satisfará la mia !
(*La Padilla y Garcia le contienen*)

1. *BR*[1] *del pueblo todo pende de tu vida.*
2. *BR*[1] : *le.*
3. *BR*[1] omits.
4. *BR*[2] and *B* : dél.
5. *BR*[1] has in one sentence on the margin : *Vuelve contra el. G y La P. le contienen.*

¿ Y vos me conteneis, y así [1] ese inicuo
Se ha de burlar de mí ?

GARCIA

Señor, dejadle.

LA PADILLA

Despreciadle, señor ; venid conmigo [2],
No más tiempo escucheis sus demasias.

EL REY

(*Retirándose entre Garcia y la Padilla como á despecho suyo* [3])
¡ He de arrancarte [4] el corazon yo mismo !

---

ESCENA IX

CASTRO, *solo*

Anda, cobarde, más para verdugo
Que para el cetro y el poder nacido.
¡ Tiembla ! Mil brazos se armarán ; mi furia
Encenderá la guerra en tus dominios,
Guerra cruel, interminable, eterna,
Guerra de maldicion : en sangre tinto
Tu me verás ante tu propio trono
Arrojarme [5] á matarte. Sí, el cariño
Goza de tu manceba ; mi venganza
Será cruel cual tu delito ha sido.

---

1. *M* omits *asi*.
2. *BR*[1] : *Dejale ya señor vente conmigo.*
3. *BR*[1] simply has : (*retirandose*).
4. *BR*[1] : *Yo he de arrancarle* [?]
5. *BR*[1] : *arrojado.*

Yo [1] he de hacer ver al asombrado mundo
Otro nuevo Julian y otro Rodrigo !

---

ESCENA X

HERNANDO, CAVALLEROS *y Dicho.*

HERNANDO

Huye, Castro, de aquí. Pedro me envía,
En ira y saña contra ti encendido,
Para prenderte.

CASTRO

¿ Y qué ? ¿ Piensas, Hernando,
Sus órdenes seguir ?

HERNANDO

¿ Y tú, hijo mio,
Lo preguntas ? Jamas : huye, no sea
Que cumpla su mandato un enemigo
Nuestro.

CASTRO

Yo huiré [2], para volver más tarde
A clavarle un puñal.

1er CABALLERO

En estos sitios
Ha llegado ya Enrique ; está dispuesto
Todo para romper.

---

1. *BR*[1] concludes this speech thus :

*gozate y tiembla el asombrado mundo*
*vera un Julian y en ti un Rodrigo*
*otro nuevo Julian y otro Rodrigo ;*

but it is difficult to take this reading seriously. *Yo he de hacer ver* was also written and erased.

2. *BR*[1] : *huiré yo si.*

HERNANDO

¿ Y aqui tranquilos
A conspirar os atreveis ?

1er CABALLERO

La Reina
Mañana mismo dejará el castillo,
Y libre al fin, se asentará [1] en el trono,
Que con Enrique cobrará el perdido
Castellano [2] esplendor.

CASTRO

De su venganza
Seré yo ejecutor: si mi destino
Es perecer vengándome ¡ dichoso
Rendiré entonces mi postrer suspiro !
Yo daré el primer golpe, yo el primero
Me arrojaré á la lid, yo mi cuchillo
El primero hincaré.

2° CABALLERO [3]

Nosotros todos
Segundaremos tu animoso brio.

HERNANDO

¿ Qué ? ¿ No temblais de conspirar ahora,
Del Rey cruel [4] en el palacio mismo ?
¿ Quereis hacer vuestro valor inútil,
Dando tal vez del alzamiento indicios ?
Vamos presto [5] de aqui.

1. *B* : *sentard.*
2. *BR*[1] : *y pasado.*
3. *BR*[1] : TODOS.
4. In *BR*[2] this word is inserted above the line ; *fiero*, following *BR*[1], first stood before *Rey*.
5. *BR*[1] : *Salgamos ya.*

1er CABALLERO

Vamos á Enrique,
A libertar á [1] Blanca.

CASTRO

El asesino
De mi hermana caerá; yo os lo prometo.
El agravio de Blanca es el mio [2].

FIN DEL ACTO 2°

---

## ACTO TERCERO

*El teatro representa el campo; á la derecha está el castillo, prision de Blanca, con rejas de hierro salientes; á la izquierda se eleva una montaña escabrosa, toda coronada de rocas, entre las cuáles, á cierta altura, se ve la boca de una caverna. De la cima de esta montaña, asi como al rededor y al lado del castillo, siguen dos [3] bosques dejando un claro por donde se descubre el Guadalquivir. El fondo del teatro es la otra orilla del rio. Es de noche y solo alumbra la luz que arde dentro de la caverna [4].*

### ESCENA PRIMERA

LA MAGA y [5] ABENFARAX *aguzando un puñal*

ABENFARAX

Mejor despues lo aguzaré en su sangre.
(*Mostrándole el cuchillo á su madre*) [6]

---

1. *BR*[1] omits.
2. *BR*[1] : *ya es el mio.*
3. *B* omits.
4. *B* : *la luz de la caverna. BR*[1] has no stage directions, but simply begins the act with : *La Maga y el asesino aguzando un* [or *su*] *puñal.*
5. *B* omits.
6. *BR*[1] : (*Con sonrisa mostrandolo d su madre*).

¿ No está bastante ya ? Pronto en su pecho
Ha de hacerse la prueba.

LA [1] MAGA

No, hijo mio ;
Tú no le has de matar ; su hermano mesmo
Tiene que asesinarle. ¿ No concibes
Mi regocijo, cuando á Enrique muerto
Por la espada de Pedro yo contemple,
Al un hermano hollar del otro el cuerpo ?

ABENFARAX

Sí, madre, sí ; pero su sangre entonces
No verás humeando en el acero
De tu hijo ; ni al dártelo en tu mano [2],
Oiré las carcajadas del espectro
Que vaga en la caverna.

LA MAGA

Cuando Enrique
A los pies de su hermano caiga yerto [3],
Él las redoblará : yo le he ofrecido [4]
Un fratricidio horrible ; en el infierno
Festejarán al recibir á Enrique,
Y aprestarán á Pedro otro festejo.
¡ Jamas senti tan puro regocijo !
Ni aunque volviera al fortunado [5] tiempo

1. *B* omits here and always.
2. *BR*[1] : *a ti misma.*
3. *BR*[1] : *muerto.*
4. *E* : *yo le he ofrecido* (al Rey). Would it be presumptuous to suggest that this offer was made to the *espectro* ?
5. *M* : *afortunado* ; *BR*[1] : *pasado.*

Cuando, en mi patria venturosa y joven,
Libre vivi de los cristianos hierros,
Tanto gozo y placer sentir pudiera !
Es imposible, no : los amos nuestros
Entre sí se encarnizan. ¡ Ah ! su sangre
Al fin mi pecho beberá sediento [1].

1. *M* contains the following long passage between this verse and the next

ABENFARAX

*Y yo en su craneo gozaré al beberla*
*y alegre entonces contaré el dinero*
*que me valga* (a) *su* (b) *muerte.*

LA MAGA

*Digno hijo*
*del furor implacable que mi pecho*
*abrasa sin cesar : vuela, destruye*
*hasta el nombre cristiano, es un consuelo*
*verte resuelto asi para tu madre.*
*Tu vengarás su afrenta y cautiverio.*
*¡ Que placer la crueldad ! nunca tu alma*
*ablanden los suspiros, los lamentos*
*del moribundo que piedad te implore*
*no le escuches jamas ; negro veneno*
*hiel en el corazon, sangre en los labios*
*será toda tu vida tu alimento.*
*Cuando yo te engendré, cuando naciste*
*yo propia si* (c), *te consagré al infierno.*
*Mata, destruye hasta que yo, tu madre,*
*te diga basta.*

ABENFARAX

*Mi puñal sangriento*
*te responde por mí.*

LA MAGA

*Si, tu naciste*
*entre horrores y sangre, mis tormentos*
*no has conocido tu : tu no conservas*

*de la perdida dicha los recuerdos.*
(con sentimiento)
*Un tiempo fué cuando tu madre hermosa*
*Reina feliz del Africano suelo,*
*gozó en su patria venturosos dias*
*de inocencia y de paz : brillante un tiempo*
*el sol iluminaba sus palacios*
*y ella pensaba* (d) *su placer eterno.*
*Todo ya* (e) *lo perdió, viles cristianos*
*vencieron* (f) *en la lid, yo misma el fuego*
*vi de mi alcázar : contemplé sus ruinas*
*ensangrentadas, negras del incendio,*
*derramados* (g) *alli entre los escombros*
*vi de los mios los sangrientos* (h) *miembros,*
*y yo cautiva, sin amparo alguno*
*de la crueldad del vencedor fui el premio*
*que hartó alli mismo su brutal lascivia*
*sobre el cadaver de mi amante mesmo*
*y no verti una lágrima. Ya* (i) *entonces*
*senti furioso palpitar mi pecho*
*y* (j) *venganza juré*, etc.

In the body of his *Discurso*, Escosura agrees with our text, following, he says, the later of the two autograph mss. that he used. But in *Nota A* he gives the passage just quoted from *M*, as he finds it in the earlier autograph. Comparing these statements with what we otherwise know of *BR*[1] and *BR*[2], we may safely assert that the documents now in the British Museum are those to which Escosura refers ; for these two mss. correspond exactly to the two he mentions. In the body of the text we have, as usual, followed *BR*[2]. The reading of *BR*[1] is identical with that of *M* in every detail except those to be noted presently.

In connection with the passage herein quoted, *E* has the following notes and variants :—(a) *valdrá* [so *BR*[1]]. (b) « No está claro si dice *mi* ó *su* pero esto último parece mas lógico ». (c) *yo propia yo* [*BR*[1] : *yo propia si* with *yo* erased]. (d) « Ilegible casi en este pasaje el *ms.*, procedo como se camina en tinieblas ; á tientas. Paréceme que se dice *pensaba* ; y así lo escribo, aunque yo preferiría *juzgaba.* » (e) *Más todo.* (f) In regard to the words marked (*e*) and (*f*) he writes. « Destruido el papel en su ángulo superior por la accion del tiempo, faltan para que los dos versos anotados consten, las palabras que al principio de cada uno de ellos van de bastardilla, porque he creido que podía atreverme á ponerlas de mi cosecha. » (g) *Derribados.* (h) *rompidos* [so *BR*[1]] (i) *Yo.* (j) *Si.* — The description, in note *g*, of the ms. page with the corner torn off corresponds exactly to the present

Y venganza juré : para saciarla
Yo os evoqué, demonios del Infierno [1],
Y vosotros vinisteis, y mi dicha,
Mi único gozo, mi mayor contento,
Fué cuando ví que, á mi furor sensibles,
Un hijo como tú me concedieron :
Un hijo en que á mi vista se retrata
La propia forma y el semblante de ellos.

---

condition of *BR*[1], even to the missing words; but I can not comprehend the difficulty of which Escosura speaks in note *e*, as *pensaba* seems fairly clear. While *BR*[1] agrees with *E* in the reading *rompidos* (cf. note *h*), it has M's *derramados* instead of *E*'s *derribados* mentioned in note *g* : in the latter case, however, either reading of *BR*[1] might be pardoned, as the ms. apparenty had *derribados* at first. *BR*[1], finally, omits (*con sentimiento*).

Escosura suggests that Espronceda omitted this really fine passage because he was preparing his play for the stage and thus sought to eliminate what might offend a Christian public. If this is true, why then did he leave untouched the railings and blasphemy of such a passage as Act III, scene 6 ? I note that in *BR*[2] the original page numbers indicate the omission of a leaf at this point (there not being the usual leaf between 17 and 18), and also that the passage in question contains just about enough lines for two pages of this ms ; it is tempting therefore, to surmise that the excision may have been due to accident and not to the intention of the author. A comparison of the abrupt transition to *Y venganza juré* in the reading of our text with the more natural introduction of these words in *M*'s version lends strength to this view. Furthermore, if, as seems not unlikely, *M* represents the poet's idea of the final form of the play, we have one more argument in support of this theory. The whole theory is weakened, however, by the fact that there are a few other places in *BR*[2] in which the page-numbering indicates the omission of a leaf.

1. *BR*[2], following *BR*[1], has *averno*, erased. Escosura puts *infierno* in the body of his discussion and *Averno* in his *Nota*, the line occurring in both versions He says, apropos of the word *Averno* in his note : « *Demonios del infierno* dice el borrador segundo [*BR*[2]], y copio yo en el lugar anotado. » It is curious to note that *M* has *infierno*, which fact possibly tends to indicate that *M* took this passage from *BR*[2] rather than *BR*[1], though it does not prove it by any means.

ABENFARAX (*con alegria brutal*) [1]

Tus furores ¡ oh madre ! son mi alhago;
Son mi mayor placer, cuando te veo
Correr el bosque en la sombrosa noche,
Con alharidos y horrorosos gestos [2];
Cuando te escucho hablando solitaria
Y oigo de los demonios el acento,
Entonces yo con júbilo y con risa,
Contemplo tu furor.

LA MAGA

¡ Júbilo horrendo
Que refresca mi alma ! Sí, tu risa
Es la luz del relámpago funesto [3],
Precursora del rayo. ¡ En tu miseria,
Tú, al cabo, eres feliz ! Tu horrible aspecto
Es terror de los hombres, tu cuchillo
De su maldita sangre está cubierto,
Goteándola siempre ; tu alegria
Es verlos á tus piés [4]; hasta el tormento,
La furia misma de tu misma madre
Es para tí un placer.

ABENFARAX

Yo te prometo
Darte el tuyo tambien ; pronto á ofrecerte [5]
Vendré de Enrique ó de su hermano el cuerpo,
Y, sin ir á escavar las sepulturas

1. *BR*[1] omits.
2. *B* omits this verse.
3. Some of this verse is erased in *BR*[1].
4. *E: Es verlos padecer.* All the mss. agree with the text.
5. *BR*[1] *: dartelo a ti* [*misma* ?] *á la caverna* ; the rest of the speech is in a hopeless condition.

Para traerte descarnados huesos,
Su vil cadáver palpitante acaso,
Servirá á tus encantos.

LA MAGA

Y otro luego
Me servirá tambien : la del castillo,
La que alli gime en miserable encierro,
Tambien perecerá. Blanca es cristiana,
Y esposa fué del delincuente Pedro.
La Padilla, celosa [1], la detesta,
Y aguarda solo mi fatal consejo
Para matarla ; sí, llegó ya el dia
De hartar de sangre mi sediento pecho !

ABENFARAX

Regocijate, ¡ o madre ! yo te juro
Traértela tambien.

LA MAGA

Allá entreveo [2]
Por el bosque una sombra ; si es Enrique,
Antes que llegue, en la caverna entremos.

ABENFARAX

Si me dejaras, madre, asesinarle...

LA MAGA

No : su hermano lo hará.

(*Entran en la caverna*).

1. *BR*[2] erased : *Padilla temerosa* ; this is the reading of *BR*[1].

2. In *BR*[2] these words were first made part of Abenfarax' speech and then erased and repeated here : merely a copyist's slip ?

## Escena II

La Padilla, *sola, aparece por la espalda* [1] *del Castillo* [2].

¡ Que hondo silencio
Reina en la soledad ! ¡ Que triste calma !
Tal vez el ruido súbito del viento
Me hace estremecer. ¡ O cuanto el crimen
Aqui en la soledad remuerde el pecho !
No hay voz de cortesanos que lo [3] alhague ;
No aqui lo aplaude [4] el engañado pueblo,
Y el grito de la tímida conciencia
Se eleva á resonar en el silencio,
Más tremendo que nunca, y nunca el dia
Llega de arrepentirme. Amor funesto,
Precipita mis pasos en el crimen ;
Y yo su senda abandonar no puedo,
Y arrastrada por mano del destino
La sigo con vergüenza á mi despecho [5].
Pero la sigo, al fin. Tal vez manãna
Reciba yo el castigo que merezco.

(*Se para delante del castillo*) [6]

Aqui está mi rival ; he aqui su cárcel.
¿ Quien sabe acaso si rompió sus hierros,
Y, libre al lado de su amante Enrique,
Espera ahora [7] recobrar el cetro

1. *B : puerta.*
2. *BR*[1] *: sale [sube ?] del bosque por la espalda del Castillo.*
3. *M : le ; B : la ;* the reading of *BR*[2] is doubtful ; *BR*[1] is clearly *lo.*
4. *B : ablande.*
5. *BR*[1] *: spre la sigo con verguenza y miedo.*
6. *BR*[1] omits.
7. *BR*[1] *: acaso.*

Que mi amor le robó ? ¿ Quien [1], si yo misma
Vendré á ocupar el solitario encierro
Donde yo la arrojé ? Tal vez... ¡ Ah ! Blanca
Al fin inspira compasion al pueblo [2],
Mientras que yo infeliz, yo unicamente
Puedo esperar [3] su escarnio y su desprecio [4].
¿ Y mi hijo ? ¡ Gran Dios ! ¡ Ah ! Nunca, nunca
Yo me arrepentiré, no ; consultemos
La Maga de estos bosques ; sus furores
Yo misma igualaré : cólera y fuego
Brotará el corazon. ¡ Oh ! si es forzoso
Perder al fin el esperado reino
Y verme puesta á voluntad de Blanca
Implorando [5] perdon, yo haré un veneno
Que ella habrá de gustar, y ambas entonces
Gozaremos al ver nuestros tormentos,
Moribundas las dos : nuestra venganza
Asi veremos satisfecha á un tiempo.
(*Se acerca á la cueva y dice :*) [6]
Maga de la caverna, yo te imploro ;
Una infeliz [7] demanda tus consejos.

---

ESCENA III

LA MAGA *desde la caverna responde :* [8]

¿ Quien interrumpe con su grito [9] ahora

---

1. *BR*[1] : *Tal vez... yo misma*, for *Quien, si yo misma.*
2. *BR* : *al pueblo* erased, and *menos* (without *al*) written above.
3 *B* : *inspirar.*
4. In *BR*[1] the possessives are erased.
5. *BR*[1] : *pidiendo su.*
6. *BR*[1] omits.
7. *BR*[1] : *Un ser mortal.*
8. *BR*[1] : *la maga desde adentro.*
9. *B* : *gesto ; BR*[2] has also *gesto*, but *BR*[1] has *grito.*

Mi trabajo infernal ? Mujer, tu intento
Me es conocido ya ; yo sé quien eres ;
Vienes, Padilla, á consultar mi espectro [1].
¡ No entres en la caverna [2] !

LA PADILLA

Si mis males
Te ha revelado el poderoso genio
Que te proteje ¡ oh Maga ! sé piadosa,
Ten de mí compasion.

*Se oye un ruido dentro de la caverna, seguido de una carcajada horrible.*

LA MAGA (*dentro*) [3]

Inútil ruego.
¡ Compasion ! ¡ Compasion ! ¡ Ah ! Los cristianos
Imploran compasion... ¿ Y cuando ellos
La tuvieron jamas ? Mas tu, Maria [4],
Eres tambien querida del infierno,
Querida como yo : tu, sí, mereces
Llegar á ver cumplidos tus deseos.
Animo y me verás [5].

*Sale de repente con una antorcha en la mano, desgreñada y como de en medio de las [6] llamas.*

¡ Mujer ! ¡ Qué ! ¿ tiemblas [7] ?
Acostúmbrate ya. ¿ Ves este incendio.. ?
En él ha de acabarse tu hermosura,
Tus gustos, tu poder. Este es el fuego

1. *BR*[2] at first made this sentence a question.
2. *BR*[1] here inserts : *Se oye un rugido temeroso dentro*, etc., as below.
3. Thus *B*. *BR*[2] has : *Dentro la Maga ; BR*[1] simply has *dentro*.
4. *BR*[2] erased : *Padilla ; BR*[1] : *tu sin embargo*, for *Mas tu, Maria*.
5. *BR*[1] inserts about here : (*Con sonrisa sardonica*).
6. Blotted or erased in *BR*[1]
7. *BR*[1] : *que ¿ te tiemblas ?* making a bad verse.

Que en el infierno abrasará tu alma
Toda una eternidad. ¡ Qué ! ¿ Te amedrentas ? [1]
Acostúmbrate ya ; justo, muy justo,
Es que corone tu trabajo un premio
Digno de tu maldad. ¿ Cuando gozára
Placer el triste, si, despues de muerto,
No pudiera reir del poderoso
Y burlar de su angustia ?

LA PADILLA

Esos tormentos
Te guarda el cíelo á ti [2]. ¡ Calla ! ¿ No sabes
Que yo, si irritas mi furor, te puedo
Hacer arrepentir ? ¿ No me conoces ?
¿ Sabes tu quien yo soy ?

LA MAGA

En ti yo veo
La manceba del Rey. ¡ Desventurada !
Tu furia es impotente ; mi recreo
Es verte asi [3] sufrir, verte asi humilde [4]
Ajar tu orgullo y tu esplendor soberbio.
¿ Y qué puedes tú hacerme ? Tu destino
Está en mi mano ; en mi poder yo tengo
Tu vida, todo ; y el monarca mismo,
Que humilde pone ante tus pies su cetro
Y que te anima á amenazarme, solo,
Cuando tú fueras muerta, con lamentos
Te pudiera vengar ; tú no conoces
Que, árbitra yo de poderosos genios,

1. *BR*[1] : *toda una eternidad, no tengas miedo*, with *amedrentes* erased.
2. *BR*[1] : *solo son p*[a] *ti.*
3. *M* omits *asi.*
4. *BR*[1] : *Verte humillada.*

Trastornar puedo á mi placer el mundo [1],
Hacer dejar sus tumbas á los muertos,
Mover tormentas[2], á mi voz calmarlas,
Hacer estremecerse los infiernos
Y mostrar sus abismos! ¡ Miserable!
Yo sí que ahora aniquilarte puedo
Solo de una mirada; si no fuera
Que seres como tú son instrumentos
Siempre de mi furor, aqui, ahora mismo,
Se abrieran á tus pies bocas de fuego
Para sumir tu orgullo.

LA PADILLA (*con temor*) [3]

¡ Ah! Yo te pido
Que me escuches no más. Ya que encubierto
No hay nada para ti, dí: ¿ mi destino
Será siempre feliz, ó quizá [4] adverso
Ha de tornarse pronto? ¿ El Rey acaso
Olvidará mi amor? ¿ Veré yo el reino
Gobernado por Blanca?
(*Aparece la luna por cima del monte y refleja al* [5] *rio*) [6].

LA MAGA

No, tu estrella
Radiante siempre brillará en el cielo,
Aunque ahora alumbre opaca y temerosa.
Mas te es forzoso esterminar primero
La esposa de tu Rey. Blanca es forzoso

1. *BR*[1] *puedo á mi gusto trastornar el mundo.*
2. *BR*[1] inserts *y*.
3. *BR*[1] omits.
4. *BR*[1] *: acaso.*
5. *B : el.*
6. *BR*[1] has somewhat further on: (*empieza á salir la luna*).

Que muera al punto. El inconstante pecho [1]
De Pedro la amará, si tú retardas
La muerte de su esposa que...

*Se* [2] *oye una voz cantando acompañada de un arpa* [3], *acercándose por el rio ; todo va sucediendo como dice la Maga.*

La Voz

Lloraba la hermosa Elvira
En su lóbrega prision,
Donde tirano su esposo
Por otro amor la olvidó.
¡ Ay Elvira ! ¡ Elvira ! Elvira !
Solo te llora
Tu trovador.

La Maga

¡ Silencio !
¿ No oyes, Padilla, un armonioso canto
Y el son de un arpa resonar no lejos,
Y de un barco el rumor... ?

La Voz (*mas cerca*)

Todo sirve á recordarla
La libertad que perdió ;
Responden solo á sus quejas
Los ecos de su prision.
¡ Ay Elvira ! [4] *etc.*

1. *BR*[1] : *genio.*
2. *BR*[1] here has : *se oye la voz cantando, todo va sucediendo como dice la maga. La Reina de blanco y el cabello tendido.* The songs do not occur in this ms.
3. *M : de arpa.*
4. *B* prints the refrain in full each time.

LA MAGA

En el castillo
La silenciosa reja han entreabierto ;
He alli Blanca y Leonor : aquí á esta sombra [1]
Ocultémonos pues [2].

*Pasan la Maga y la Padilla á la derecha del teatro, cerca del castillo de Blanca* [3], *entre los árboles, sin abandonar el foro. La Reina y Leonor aparecen en una ventana del castillo.*

LA VOZ (*ya junto al foro*)

Todos olvidan la hermosa
Que un tiempo Reina brilló,
Solo la llora [4] el que siempre
Sin esperanza la amó.
¡ Ay Elvira ! *etc.*

---

ESCENA IV

*Dichas*, BLANCA, LEONOR [5]

BLANCA

¿ Leonor, es cierto ?
¿ Será la voz de Enrique ?

LEONOR

Sus promesas
Ved como al fin cumplió ; llegó el momento

---

1. *BR*[1] : *aqui al oscuro.*
2. The scene ends here in *BR*[1].
3. *B* omits *de Blanca.*
4. *B : adora.*
5. Sic *B ;* has BLANCA Y LEONOR, and *BR*[1] and *BR*[2] have no personnages indicated at the beginning of this scene.

En que va á [1] renacer nuestra [2] esperanza,
En que vais á ser libre: yo he de veros,
Reina, otra vez feliz [3]...

BLANCA

¡ Ah ! tú deliras
Y te finjes, Leonor, sabrosos [4] sueños
Que estan lejos de ser [5].

LEONOR

Dejad, señora,
Esas tristezas [6] ya; mostrad esfuerzo;
Estad alegre como yo; el sonido
Cesó del canto y lo repite el eco;
Ved, Enrique está allí.

---

1. *BR*[1] omits.
2. *BR*[1] : *vra.*
3. This last sentence is erased in *BR*[2], but repeated in Espronceda's own hand. *BR*[1] continues as follows:

*en dulce calma*
*el cetro de Castilla poseyendo;*
*que placer para mi cuando os vea*
*libre y querida de dichosos pueblos*
*respetada de todos.*

B. *tu deliras etc.*

4. *BR*[1] : *mentidos.*
5. *BR*[1] continues:

*si tu supieras*
*con que zozobra me palpita el pecho*
*cuantos presagios funestos me azoran*
*yo no se que fatal presentimto*
*me agita el alma y sin cesar me anuncia*
*un desdichado fin. Todo es aguero*
*funesto pa mi.*

6. Singular in *BR*[1].

ESCENA V

*Dichas y* ENRIQUE, *que embozado en su capa salta en tierra* [1].

LA MAGA (*á la Padilla*) [2]

¿ No le conoces ?
Ve alli el bastardo que se lanza al riesgo
Sin conocer el lazo.

LA PADILLA

¿ Es éste Enrique ?

LA MAGA

¿ Por qué tiemblas, mujer ? Tu triunfo es cierto;
El viene á perecer.
(*Enrique pasa al pie del castillo y reconoce á Blanca* [3].)

BLANCA

¡ Enrique !

ENRIQUE

¡ Blanca !
¡ Cuanto es sabroso al corazon tu acento !
Cobra esperanza ya ; mañana el dia
Es de tu libertad ; cien caballeros
Hoy por la cruz juraron de su espada
Salvarte ó perecer : mi hermano mesmo
Nos presta la ocasion. ¡ Ah ! No lo dudes,
Mañana el cielo auxiliará su esfuerzo.

1. *BR*[1] : *dichos y Henrique embozado en su capa.*
2. *BR*[1] omits (*á la Padilla*).
3. *BR*[1] : *Henrique pasa al castillo y reconociendo á Blanca se para.*

BLANCA

¿ Y tú, donde estarás ? ¡ Ah ! Teme, Enrique,
Y no al peligro te despeñes ciego.
¿ Por qué mañana, dí ?

ENRIQUE

Nunca, o mañana.
Ninguno es el peligro ; el triunfo es nuestro,
Y va á abrirse tu cárcel [1] ; mis amigos
La súplica que hiciste al Rey supieron,
Y su intento tambien. Cuando tu salgas
Mañana de su corte y piensen ellos
Volverte á tu prision, Castro animoso,
Espada en mano, romperá tus hierros,
Sorprendiendo tu guardia [2] : yo, entre tanto [3],
Cerca te aguardaré ; todo dispuesto
Allí estará para auxiliar tu fuga,
Y verte libre y en tu patrio suelo.

LA PADILLA

Muerta primero la verás.
(*siempre al paño*) [4]

LA MAGA

¡ Ah ! ¡ libre.. !
La habrás de libertar después de muerto.
(*Suelta* [5] *una carcajada*)

1. This last sentence is apparently written in Espronceda's hand in *BR*[2] ; erased are the words : *Un buen suceso coronara la empresa*, which is the reading of *BR*[1] except *el valor* for *la empresa*. *BR*[1] also omits to *Castro animoso*, though the lines of the text were first written and then erased in this ms.
2. Plural in *BR*[1]
3. *BR*[1] apparently has *yo te prometo* and omits the next two verses.
4. Not in *BR*[1].
5. The omission of BLANCA in *B* is an obvious error ; it appears in the mss.

BLANCA [1]

¿ No has entendido hablar ?

ENRIQUE

No temas, Blanca :
Nadie puede escucharnos.

BLANCA

¡ Ah ! Yo tiemblo.
¿ No has sentido una voz ?

ENRIQUE

No, nada [2] temas.
(*Rejistra á un lado y á* [3] *otro y vuelve*)
Era solo ilusion ; reina el silencio.
El ruido melancólico del agua,
O el rumor en los árboles del viento,
Te ha engañado tal vez ; mañana el dia
Con nueva luz [4] alumbrará sereno
Y calmará tu sobresalto. Blanca,
Nada exijo de ti ; ¿ nada merezco ? [5]
¡ Ah ! Tú jamas te acordarás de Enrique :
Tus lágrimas, tu amor, tu pensamiento,
Solo posee el tirano que te oprime,
¿ No tendrás una lágrima, un recuerdo
Al menos para mí ?

BLANCA

¿ Por qué mis penas
Gozas en amargar ? ¡ Ah ! Tu tormento
Agrava, más que todo, mi desdicha.

1. *BR*[1] omits.
2. *BR*[2] has *dada*, erased ; the correction is in different ink.
3. *BR*[1] omits.
4. In *BR*[2] *te* follows, erased ; *BR*[1] has the *te*.
5. *B* omits the rather important question marks.

Yo le [1] idolatro, Enrique, á mi despecho.
Ten lástima de mí [2] : calma tu gente
Y reprime su ardor ; retarda al menos
Tu aventurada empresa ; sí, mañana
Tal vez el Rey se doblará á los ruegos
De su esposa infeliz ; tal vez entonces
Dichosa y libre me veré, sin riesgo [3],
Sin que peligres tú.

ENRIQUE

Piensa en vano
Que han de ablandar tus lágrimas el pecho
De un monstruo de crueldad. ¿ Cuando el balido
Del corderillo mísero al hambriento [4]
Lobo compadeció ? Llegó ya el dia
De alzar la frente, de blandir el hierro,
De lanzarse á la lid : mañana mismo
Es forzoso empezar.

BLANCA

¡ Oh ! Quiera el cielo
Tu vida protejer.

LEONOR

La ronda ahora
Hace mi padre del castillo, y siento
Sus pasos acercarse.

---

1. *M*'s *te* is obviously incorrect; *BR*[2] clearly has *le*, though something has been erased.
2. *BR*[1] has all the words erased from here to *retarda al menos*.
3. *BR*[1] : *riesgos*.
4. *BR*[2] : *ambriento*.

BLANCA

A Dios, Enrique,
Ten compasion de mi.

ENRIQUE

Blanca, á lo menos
Guardame tu amistad ; piensa que Enrique
Es infeliz por adorarte ciego [1].
(*Blanca y Leonor cierran la ventana y se retiran*) [2]

---

ESCENA VI

ENRIQUE [3] *se retira por la espalda del castillo, haciendo de modo que cruce* [4] *á colocarse detrás de la caverna. La Maga y La Padilla vuelven á donde estaban antes de ocultarse.*

LA PADILLA

Blanca ya se alejó.

LA MAGA

Su muerte ahora
Es fuerza apresurar.

---

1. This speech in *BR*[1] is scrawled on the corner of the page, with the last half verse written above the first : still higher up are also the following unerased verses that look like rejected suggestions :

*Arde p^r ti de amor en el silencio. —*
*Un desdichado amor guarda en silencio. —*
*Su amor por ti sepulta en el silencio. —*
*spre infeliz te adora.*

There is a word suggested above *sepulta* which looks like *suspirara.*

2. *BR*[1] omits.

3. In *BR*[1] this scene opens thus : *dhos menos Blanca y Leonor. Enrique se retiar por el lado del bosque ; la maga y la padilla se descubren y parecen á la boca de la caberna.*

4. *B* : *vuelve.*

LA PADILLA

¿ Y quien su brazo
Prestará á mi furor [1] ?

LA MAGA

Tienes el hierro,
El veneno [2] á elejir : si el Rey acaso
No consiente que muera, yo te ofrezco
Asesino y puñal.

*Enrique aparece á poca distancia de ellas, y* [3] *recatándose* [4]

ENRIQUE (*ap*[te])

Aquí el encanto
De estas selvas está, la voz que á Blanca
Ahora sobresaltó.

LA PADILLA

Y el vil bastardo
Que intenta darla [5] libertad mañana,
¿ Piensas que vencerá ?

LA MAGA

¿ Vencer ? Sus pasos
Sin él saberlo á perecer le guían.
Antes que nuevo sol tienda sus rayos
Habrá expirado ; la postrera noche
Es ésta de su vida.

---

1. *BR*[2] erased : *fabor ;* probably a copyist's mistake, as *BR*[1] also has *furor*.
2. *B* : *Y el veneno.*
3. *B* omits.
4. *BR*[1] : *Henrique aparece á la espalda de la caverna.*
5. *B* : *dar la ;* so *BR*[1], but such separations signify nothing in this ms.

LA PADILLA (*con sarcasmo*)

¡ Temerario !
El mismo causará [1] la justa muerte
De su adorada Blanca : el insensato
De nuevo ya mi enemistad provoca :
¡ Triste de aquel que, en medio el Oceano [2]
Desprecie su furor, viéndole en calma !
Él se abrira [3] para tragarle airado.

ENRIQUE (*ap^te*) [4]

Nombran á [5] Blanca : mis intentos saben ;
Los suyos yo descubriré : atendamos [6].

LA MAGA (*con alegría infernal*) [7]

Esa orgullosa cólera me alegra,
Me ensancha el alma. ¡ Réprobos cristianos !
Corred á la matanza ; en vuestra sangre
Hundid los brazos, reteñid los labios ;
Hartaos de matar ; nunca descanse
Vuestro horrible puñal ; exterminaos.
¡ Oh ! quien me diera contemplar muriendo
Vuestra maldita raza, vuestras manos
Rasgando vuestros pechos, vuestros hijos
El seno de sus madres destrozando ;
Y ver vuestras entrañas palpitantes
De hambrientos perros regalado pasto,
Y el hondo abismo del infierno abierto,

1. This was first *es causa de*, in *BR*[2] ; *BR*[1] retains this reading.
2. *B* and *BR*[2] spell this : *occeano*.
3. *BR*[2] *habrird*.
4. *BR*[1] omits.
5. *BR*[1] omits apparently.
6. *BR*[1] : *oigamos*.
7. *BR*[1] omits.

Sus gargantas de fuego, jadeando,
Los demonios abrir, entre humo y llamas,
Ciudades sepultar, reinos cristianos [1].
(*Asiendo fuertemente del brazo á la Padilla*)
Muger que anhelas sangre, un hijo mio
Vuestra sed calmará. Sangre en el cráneo
De Blanca beberás.

LA PADILLA

¡ Ah ! Tus furores
Me estremecen. ¡ Gran Dios !

LA MAGA

¿ Dios ? Es en vano
Que le llames aqui, solo á ese nombre
Pudiera el cielo responder tronando,
Si te escuchara Dios. Muger, responde :
¿ Quieres que muera Blanca ? Ya ni un paso
Puedes retrodecer ; un hondo abismo
Se abre detrás de ti, vano es el llanto,
Vano es rogar, arrepentirse inútil ;
Fuerza es seguir por el camino usado.
¿ Quieres que muera Blanca ?

LA PADILLA

Sí ; es forzoso,
Es forzoso que Blanca ó yo muramos.

ENRIQUE

(*Se presenta delante de ellas con la espada desnuda y armado* [2].)
Nunca ; vosotras, infernales furias,

1. *BR*[2] erased : *hombres, ciudades, reynos, sepultando*, which is the reading of *M*. *BR*[1] first had this, but the reading of the text was substituted. This is another link in the chain binding *M* to these two mss, and a slight indication that the author was responsible for the change in *M*.

2. *BR*[1] omits.

Sí que vais á morir. Temblad; mi brazo
Blande la espada con que el cielo mismo
Va á castigar vuestro delito infando.

LA MAGA (*sonriéndose* [1]).

¿Vienes tu á castigarnos [2]?

LA PADILLA

Caballero...
¿Y osas cobarde levantar tu mano
Contra mugeres débiles?

ENRIQUE

¿Mugeres?
Con rostro de mugeres, sanguinarios
Corazones de tigres [3] son los vuestros:
Corazones de hiena [4], cuyo pasto
Es sangre de inocentes.

LA MAGA

Sí; y [5] el tuyo
Inocente es tambien, infame hermano
Del Rey infame del cristiano pueblo [6].
¡Ah! ya caiste en el tendido lazo [7]!

---

1. *BR*[1] omits.
2. *BR*[1] : *tu castigarme tu.*
La P. *Mal caballero.*
3. *B : tigre*; so *BR*[1] apparently, but the ms. is not clear.
4. The copyist of this part of *BR*[2] was not a brilliant speller; this word was *yena* before being corrected.
5. *BR*[1] omits.
6. *BR*[2] first had this verse : *del Rey feroz de los cristianos viles; BR*[1] has : *del fiero Rey de los cristianos viles.*
7. In *BR*[1] there is a suggestion to omit everything to : (*se arroja á ella* etc.). *M.* as usual follows this suggestion, but omits as far as *Impotente es tu cólera*, the ms. thus contains two separate consecutive speeches by the Maga, as a result of the omission.

Cerca está de sonar tu última hora;
La muerte ya con silencioso amago
Te estrecha en derredor. ¡ Genios terribles!
¡ Espíritus del Tártaro, alegraos!
Vuestra víctima es ésta : aqui ella misma
Codiciosa su fin viene buscando.
¡ Anjeles de la muerte, y tu, hijo mio,
Ministros de mi furia, aqui mostraos!

ENRIQUE

Tus gritos no me espantan, ¡ miserable!
Llama en tu auxilio los agentes vanos
De tu necio furor; llámalos, grita;
No salvarán tu vida tus encantos.

(*Se arroja á ella, y la Maga de un salto deshaciéndose de él, se pone á la boca de la caverna* [1].)

LA MAGA

Impotente es tu cólera ¡ Demonios!
¿ No piden sangre vuestros secos labios?
Aqui está vuestra víctima. Hijo mio,
¿ No tiembla tu cuchillo entre tus manos?
¡ Qué! ¿ No te dice el corazon que hay sangre?
Ministros de mi furia! ¡ Aqui mostraos!

---

ESCENA VII

*Dichos y* ABENFARAX, *con serenidad estúpida.*

ENRIQUE, *retrocede como asombrado* [2].

ABENFARAX (*sobre las breñas* [3]).

---

1. *BR*[1] : *Se arroja á ella y la maga de un salto se pone junto á la caverna hiere con el pie la tierra y con* [?] *alaridos horribles de* [?] *una carcajada espantosa y se presenta el asesino de repente.*

2. *BR*[1] simply has *dichos y Abenfarax.*

3. *BR*[1] omits.

¿Hay, madre, ya que asesinar á [1] alguno?

LA MAGA

Regocíjate, sí.

ABENFARAX

Su mismo hermano,
¿No le habia de matar?

ENRIQUE

Hombre ó demonio,
Solo un ser como tú puede [2] ser parto
De esta furia infernal. Baja, que el cielo [3]
Redobla ya el esfuerzo de mi brazo,
Que se alza á castigarte [4].

ABENFARAX

(*Mofándose brutalmente y bajando muy despacio* [5].)
Ya hace tiempo
Que te persigo yo. ¿Te causo espanto?
Nada temas de mí; yo intento solo
Retorcer mi puñal, cuando á enclavarlo
Llegue en tu corazon [6].

---

1. *BR*[1] omits.
2. *BR*[1] : *pudo.*
3. In *BR*[2] this line first read :
*de esta furia execrable, el cielo mismo ;*
this is the reading of *BR*[1].
4. *BR*[1] : *baja ya á los infiernos.*
5. *BR*[1] omits.
6. *BR*[1] : *cuando enclavado*
*este en tu corazon.*
This is the last sentence at the bottom of the page and the first words on the next page are : *defiendete.*
H. *Es el Rey!*
Something has evidently been lost.

ENRIQUE

¡ Vil asesino!
Vosotros, si matais, matais temblando,
No frente á frente. Un solo caballero
Mil como tú desprecia; tú, malvado,
Vas á morir; yo libraré á la tierra
De tu madre y de ti, monstruo inhumano [1].
(*Se va hacia él y la Padilla se interpone.*)

LA PADILLA (*á la Maga.*)

Detén tu hijo.

LA MAGA (*á la Padilla* [2]).

¡ Y qué! ¿ No es tu enemigo?

LA PADILLA

Es mi enemigo, sí; pero es hermano
Tambien del Rey, y su valor merece
Otra espada mas digna, otro contrario.
Detén, Maga, tu hijo.

ABENFARAX

Yo ya es fuerza
Que beba sangre. Para ti he aguzado
Esta noche el puñal.

ENRIQUE

¡ Muere, asesino!
(*Arrojándose á él y luchando los dos* [3].)
EL REY *y* GARCIA [4], *embozados, salen por el lado del castillo.*

1. *BR*² : *inumano;* so : *acia.*
2. *B* omits *á la Padilla.*
3. *B* introduces a new scene here.
4. *B* : *Dichos,* EL REY, GARCIA.

EL REY (*ap. á Garcia*)

Las voces son en la caverna; en alto
Una espada relumbra; apresuremos
Nuestros pasos alli : pronto, corramos.

LA MAGA (*animando á su hijo.*)

¡ Lánzate á él, devórale, hijo mio !

LA PADILLA (*ap^te.*)

Dos hombres llegan con veloces pasos.
¡ Triste de mí, si me conocen ! ¡ Cielos !
¡ Verme reunida á seres tan malvados.. !
(*Ocúltase entre los árboles.*)

GARCIA (*al Rey*).

Son Enrique y Farax.
EL REY (*en voz alta á los que pelean*).
¡ Tened, cobardes !
(*Suspenden el combate y miran el Rey.*)

ENRIQUE [1]

¿ Y quien cobarde me apellida ? ¿ Acaso
Otro asesino vil ? ¡ Eh ! caballeros,
Quien quiera que seais, podeis marcharos.

EL REY

O [2] acometerte y arrancarte el alma.
Y darte asi de tu traicion el pago.

ENRIQUE

¡ Traicion ! ¡ Traicion ! Y bien, acometedme
Juntos todos, venid : solo os aguardo.

1. Omitted in *B*; an oversight.

2. The omission of *O* in *M* is evidently an error; the ms. seems to have a blank space meant for the word. In *BR*[2] it is written in, over something else illegible, in a heavy black ink different from the rest of the page.

ABENFARAX

Sobre ti nos verás.

EL REY

(*Deteniéndole bruscamente.*)

¡Tente, asesino!
Yo juro á Dios que el que adelante un paso
Cae tendido á mis pies.

LA MAGA

Ven [1], hijo mio;
Ellos se [2] matarán.

EL REY (*siempre sin descubrirse.*)

¡Traidor villano!
Yo vengo á hundir [3] mi espada en tus entrañas.
¿Tú me buscabas? Ya me has encontrado:
Yo salgo á recibirte.

ENRIQUE

No imagines
Que el duelo yo retarde; mas si acaso
Iguala tu linaje á tu osadía [4],
Sepa tu nombre el que aborreces tanto,
El que tu reto acepta.

EL REY

¡Miserable!
No pregunto yo nunca á mi contrario
Su nombre en la batalla; empero sabe

1. Apparently corrected from *Ten* in *BR*².
2. *B* : *te.*
3. *BR*² : *undir.*
4. *BR*² erased : *no desmintiese tu valor tu estirpe.*

Que no me nombran, como á ti, el bastardo,
Ni me llaman traidor; que espada en mano
Decido siempre diferencias mias,
Y nunca con traicion.

ENRIQUE

¡ Traicion! ¿ Y cuando
La he cometido yo ? Solo ese nombre
Diera á mis hechos el indigno esclavo [1]
Que en lodo inmundo encenagado vive,
Gozoso en su baldon. Vil cortesano,
Si el Rey mi hermano á batallar te envia [2]
Contra el que osaste apellidar bastardo,
Tiembla no sea que mi espada vengue
En ti mi injuria, y que escarmiente al bajo [3]
Cobarde adulador, que á ser se ofrece
Ministro vil del mísero tirano,
A cuya vista tiembla.

EL REY

¿ Y qué, tú solo
No le habias de temblar? Mas humillado
Has de verte á sus pies que los que, altivo,
Osas ahora apellidar [4] esclavos.
¡ Defiéndete !
(*Quitase el embozo y se presenta* [5] *armado.*)

1. *BR*² first had : *pudiera darme el abatido esclavo.*
2. *B* stands alone in printing :
*si acaso el Rey á batallar te envia.*
3. In *BR*² the last two verses are inserted in the poet's own hand; the following is erased :
*Tiembla, mi espada vengará mi injuria.*
4. *BR*² : *titular*, erased.
5. *B* : *aparece*. *BR*¹ has (*Se le cae el embozo al Rey*).

ENRIQUE (*retrocediendo*).

¡ Es el Rey !

(*La Padilla sale de donde estaba* [1].)

LA PADILLA

¿ El Rey ? ¡ Oh cielos !
¿ Piensas, Enrique, asesinar tu hermano ?

EL REY

Huye de aquí, mujer ; mírame, Enrique.
¿ Me conoces ? Defiéndete.

LA PADILLA

¡ Insensato !
Si asi tu vida en despreciar te empeñas,
He aqui mi corazon ; tu acero insano
Clava bárbaro en él [2].

ENRIQUE (*envainando la espada* [3]).
(*con estrañeza*) ¿ Tu me buscabas [4] ?

EL REY

¿ No te mostró mi cólera á [5] tu hermano ?
Yo te buscaba, sí ; yo te aborrezco.
Vengo para satisfacer nuestros agravios [6].
Sé tus ofertas, tu traicion, tu infamia ;

---

1. *B* has arranged this somewhat differently. *BR*[1] omits these directions and the (*retrocediendo*) above.
2. *BR*[1] continues : *muestrate humano*
*librame al menos de mirar tu riesgo*
*de ver tal vez morir al que idolatro*
*mas que á mi corazon.*
3. *M* omits these directions ; *BR*[2] has *embainando* etc.
4. *M* : *buscas* ; *BR*[1] omits (*con estrañeza*).
5. Inserted in *BR*[2] in a different hand.
6. *BR*[1] : *te busco si p*[a] *vengar mi agravio.*

Todo, Enrique, lo sé; piensas en vano [1]
Tus tramas ocultar : fuerza es ahora
La máscara arrojar, lanzarte al campo,
Exponerte á morir. ¡ Perfido ! Sabe [2]
Que estoy al fin de tus maldades harto.

ENRIQUE

¡ Tu me llamas traidor ! Ese es el nombre
Con que siempre los déspotas tacharon
Al que brioso, independiente y libre,
Osa [3] arrostrar sus bárbaros mandatos.
¿ Con qué derecho á tu capricho piensas
Los hombres todos sugetar esclavos ?

EL REY

Mi esfuerzo [4] y mi valor me dan seguro,
Y en mi propio derecho me afianzo,
Y al vil traidor que mi enemigo sea
Para hacerle morir basta mi brazo.

ENRIQUE (*con despecho* [5].)

Eres mi hermano al fin.

---

1. *BR*[1] has on the margin, not erased, and with no indication where they should be inserted, the following words, possibly a mere memorandum :

R. *Si tus intentos etc.* [?] *piensas que no los conozco.*
H. *Alzarse contra un tirano es un deber.*

2. *BR*[1] : *traidor ahora*
*sabe q*[e] *estoy ya de tus maldades harto.*

It is also possible to make out the following verses, though they are apparently meant to be erased :

*y que á aquel que se muestre mi enemigo*
*p*[a] *hacerle morir basta mi brazo.*

3. *BR*[1] : *osó.*
4. *BR*[1] : *fuerza.*
5. *BR*[1] omits.

EL REY

¡Bajo cobarde!
¿Me das ahora el nombre de tu hermano [1]
Por dar disculpa de tu miedo indigno?
¿No era tu hermano yo cuando has osado
Alzarte contra mí juntar secuaces,
Salvar á Blanca, arrebatarme el mando
Y aun la vida? ¡Pérfido! Ahora
Hiéreme si te atreves, yo te aguardo.
Diversa sangre por tus venas corre
Que la que hierve [2] en mí. ¿Quien? ¿Tú mi hermano?
Vergüenza eterna para mí sería
Dar tan honroso título á un bastardo.

ENRIQUE

Quien nos ha dado el ser fué un mismo padre,
Que hizo un hombre de mí, de ti un tirano [3].

EL REY

La que te dió á ti á luz fué una ramera
Y de ella hubiste lo cobarde y bajo
De tu alma ruin.

ENRIQUE

¿Y quien mas causa
Ha dado á la venganza? Mis agravios,
Tus injusticias, tu altivez, tu furia,
Harto disculpan mi traicion si acaso
Llamarse asi [4], mis hechos merecieran.

1. *BR*[1] : *el titulo de hermano.*
2. *BR*[2] : *hierbe*, corrected.
3. *BR*[1] : *que tuvo un hombre en mi, en ti un tirano.*
4. *BR*[1] : *titulo tal.*

EL REY

Si te resienten mis o[fensas tanto] [1],
Yo ante ti mismo las mantengo todas,
Para unir el baldon á los agravios.
Satisfácete ya, la espada sea
Unico juez y mediador de entrambos.

LA PADILLA (*al Rey* [2]).

¿Y siempre tu te arrojarás al riesgo
De morir ó matar? ¿Nada mi llanto
Puede alcanzar de ti?

EL REY

¿Qué? ¿Tú protejes
Tambien á mi enemigo?

ENRIQUE

Yo retado
Yo al duelo respondí siempre; mi espada
Pronta y mi brazo está para aceptarlo [3].
Testigo Dios y el universo entero
Que si mi mano contra ti levanto,
Es pesaroso y á despecho mio,
Es porque tu me fuerzas.
(*Pone mano al puño de su espada* [4].)

1. Torn in *BR*[2]; restored from *BR*[1]; *M* agreeing.
2. *BR*[1] omits.
3. In *BR*[2] the last three verses first read as they now stand in *BR*[1]:
*mi enemigo tambien.*
Enrique *Siempre retado*
*yo al duelo respondi, pronta mi espada*
*pronto mi brazo está para aceptarlo.*
*M* has restored the reading of *BR*[1]. *B* has a different reading for Enrique's first sentence:
*Yo retado*
*Al duelo siempre respondi; mi espada*
*Pronta y mi brazo está para aceptarlo.*
4. *BR*[1] omits.

EL REY

Cuanto hago
Y quise [1] hasta aqui hacer está bien hecho
Por haberlo hecho yo, que nunca yo [2] he dado
De mis gustos razon : sí, yo insulto [3],
Yo te fuerzo á lidiar, yo [4], por que ansio
Verte á mis pies y sin razon alguna,
[Solo por ser mi [5]] voluntad lo hago.

[ENRIQUE [6]] (*con pesadumbre* [7]).

¿ Y habré yo al fin de desnudar la [8] espada
Contra un hermano, yo ?

EL REY

Tú, al fin, bastardo
Y cobarde á la vez, la luz del dia
Te halle lejos de aqui. Lleva tus pasos [9]
Donde tu nombre yo jamas escuche,
Y olvide asi tu nacimiento aciago
Y que existes tambien ; yo te desprecio,
Te juzgo indigno de probar mi brazo,
Y[10] te ordeno partir. ¡ Ah ! si mañana

1. In *BR*[2] *hacer*, erased, follows *quise* — probably a slip of the copyist's. *BR*[1] has several erasures in this speech finally altered to agree with the text.
2. *B* omits.
3. *B : si yo te insulto ;* so *BR*[1].
4. *BR*[1] *y es.*
5. Torn out in *BR*[2]; restored from *BR*[1], *M* agreeing.
6. Torn out in *BR*[2].
7. *B : (con pena)*, *BR*[1] omits.
8. *BR*[1] *: mi.*
9. *BR*[1] *:* In this line *te halle* was first erased and the line ran *lejos de aqui te encuentre desterrado* the last half of the line was then erased and *nunca tus pasos* written above. Finally *te halle* was restored, *lleva* inserted and the line left as in the text.
10. Corrected from *yo* in *BR*[2].

Tus intentos seguir piensas acaso,
Y aun te ocultas aqui, por cielo y tierra
Juro hacerte morir en un cadalso
Para infamia mayor; huye, y si osas
Con los tuyos volver, llámame al campo.

(*Le vuelve la espalda. Enrique* [1] *le mira con desden y se retira despacio á emboscarse por la derecha.*)

GARCIA [2]

¿Y asi dejais vuestro enemigo libre,
Para que junte su ominoso bando
Y vuelva contra vos?

LA MAGA (*ap*[te]. *á su hijo*).

Siguele, y muera.

ABENFARAX (*ap*[te]. *á la Maga* [3]).

Yo te lo juro : morirá á mis manos.

(*Vase por donde se fué Enrique* [4].)

EL REY

Cobarde ahora se mostró á mis ojos;
Yo le desprecio ya; lleno de espanto
Temblará siempre al recordar mi nombre
Y nunca más parecerá en el campo
A arrostrar mi furor. Darle la vida
Es aun mayor castigo que matarlo [5].

(*Va á* [6] *retirarse, y la Maga se presenta delante de él* [7] *como inspirada de repente.*)

1. *BR*[1] : *Henrique le echa una mirada de furor y desprecio y se retira á emboscarse.*
2. The hand of a fourth copyist apparently begins at this point in *BR*[2].
3. *BR*[1] (*ap*[te]).
4. *B* simply has : (*vase*) ; *BR*[1] : (*Vase* p[r] *el mismo sitio de Henrique*).
5. *B* : *matarle.* As this point *E* introduces scene IX, on what authority it is impossible to say.
6. *BR*[1] omits.
7. *BR*[1] : *se presenta á el.*

LA MAGA

El denso velo que el destino cubre
Miro rasgarse ya. Rey de cristianos,
Oye mi voz, y á mi tremendo acento
Ronco responda el Tártaro tonando [1]!
Próximo está tu fin; ya tu enemigo
Con alta pompa y esplendente fausto
Va muy pronto á brillar; óyeme y tiembla:
¡La vida, sí, te arrancará tu hermano!

*(El Rey titubea un momento como sorprendido: la mira despues con desprecio, y hace ademan de irse, y cae el telon.)*

*Fin del acto 3°.*

---

## ACTO CUARTO [2]

*Un salon con dos tronos, varios caballeros armados* [3].

### ESCENA PRIMERA [4]

1er CABALLERO

Mano y guante te doy.

2° CABALLERO

Yo lo recibo
Y á fé de noble por mi honor te ofrezco
Salvar á Blanca ó perecer.

---

1. *B* : *tronando*; *BR*[1] has the same, and so had *BR*[2] before the *r* was erased.

2. *BR*[1] contains two attempts at the first four scenes of this act. We shall call the first (very different from the text) *BR*[1a] and the second *BR*[1b].

3. *E* : *Salon en el Alcazar con dos tronos*. *B* omits the last three words of the directions as printed in the text, and *BR*[1a] omits *armados*. *BR*[1b] has : *Varios caballeros armados. Un salon con dos tronos* (*Palacio del Rey*). This redaction omits the words ESCENA PRIMERA.

4. *B* inserts here : HERNANDO, VARIOS CABALLEROS ARMADOS.

HERNANDO [1]

¿Y Castro?

2° CABALLERO

Aguarda solo la señal.

HERNANDO

Silencio [3].
Aqui se acerca el suspicaz Garcia.
La cólera ocultad ; sus pasos siento.

---

ESCENA II [4]

*Dichos y* [5] GARCIA

GARCIA

¿De guerra armados, y en la corte ahora?
¡ Brillante es el arnés ! ¡ Cuanto es más bello
Vestido un noble de lucientes armas
Que no de [6] sedas y perfumes lleno !
¿Y qué intento [7] traéis ?

1er CABALLERO [8]

Contra Granada

---

1. *BR*[1a] here has 3° instead of HERNANDO ; so *BR*[1b].
2. *BR*[1a] : 1°.
3. *BR*[1a] : *silencio.*

*La Padilla y el Rey a Blanca aguardan*
*vamos lejos de aqui sus pasos siento. (Vanse.)*

The scene ends here in this redaction.

4. In *BR*[1a] the matter contained in this scene is omitted, and *Escena 2a* in that redaction is almost identical with *Escena 3a* of the text, with which it will be compared.
5. *B* omits; so *BR*[1b].
6. *no de* cannot be found in *BR*[1b].
7. *BR*[1b] : *nuevas.*
8. *BR*[1b] simply has : 1°.

El Rey se apresta á desnudar su acero,
Y contra el moro; cual vasallos fieles,
Venimos á ofrecerle nuestro esfuerzo.

GARCIA

Y el Rey lo aceptará; firme está el trono
Que se apoya en tan sólidos cimientos.
Vuestra noble lealtad, vuestra bravura
Harán el cetro de Castilla eterno.

2° CABALLERO

(*Mirando fijamente á Garcia.*)
Más brilla el noble en la sangrienta lucha,
Defendiendo su patria y sus derechos,
Que el cortesano vil que torpe emplea
En intrigar [1] y en adular su tiempo.

GARCIA

(*Como enagenado de gozo* [2].)
¡Cual me palpita el corazon brioso,
Al contemplar vuestro valor!

2° CABALLERO (*ap*^te^.)

El miedo
Es quien [3] le hace latir.

HERNANDO [4]

El Rey se acerca;
Vamos lejos de aqui (*ap*^te^. *á los otros caballeros* [5]).

1. *M* : *intrigas.*
2. *BR*[1b] omits.
3. *BR*[2], before correction, was : *Es el que.*
4. *BR*[1b] gives Hernando's words to the 1°, 6°.
5. *BR*[1b] omits *caballeros.*

1er CABALLERO (*irónicamente á Garcia* [1]).

Pronto volvemos.

GARCIA

Id, oh nobles, con Dios.

2° CABALLERO [2]

(*Con el mismo tono irónico* [3].)

Adios, Garcia (*vanse*).

GARCIA (*solo*).

Pronto, bien pronto nos veremos, necios.
El volcan va á tronar; yo haré que estalle
Y allá os sepulte en su profundo seno.

---

ESCENA III [4]

LA PADILLA, EL REY, GARCIA [5] *y Acompañamiento*

LA PADILLA

(*Muy agitada ap*te. [6] *á su hermano* [7].)
¿Y viene hermosa [8], di?

GARCIA

Sí, pero pronto
Allá en la tumba, dejará de serlo [9].

---

1. *BR*1b : 2° (*con ironia d Garcia*).
2. *BR*1b omits CABALLERO.
3. *BR* 1b : (*tambien ironicamente*).
4. Scene II in *BR*1a.
5. *B* omits *y*.
6. Not in *BR*1b.
7. *BR*1a : (*a su hermano*).
8. *BR*1a : *Vistela hermosa*.
9. *BR*1a omits to : REY. *He aqui*, etc. *BR*1b omits to : (*El Rey sube*, etc.).

LA PADILLA [1]

¿Y los que intentan libertarla?

GARCIA

Apenas
Alcen la voz, serán presos ó muertos.
(*El Rey sube al trono y hace subir á la Padilla en el otro* [2].)

EL REY

He aqui, Padilla [3], el esplendente trono
Donde á la par de mí te doy asiento.
Hoy á tus pies tributará homenaje
Rendido todo el castellano imperio [4];
Y hoy prosternada mirará tu brillo
La que perdió por crímenes el cetro,
Y aun trama en su prision. ¡ Parezca [5] Blanca!
¡ Guardias! Hacedla entrar.

---

ESCENA IV [6]

*Dichos y* [7] BLANCA, *trémula y temerosa.* — LA PADILLA *muy agitada.* — *Un momento de silencio.*

---

1. *B* adds : (*id.*)
2. *B*, following $BR^{1b}$, adds : *Profundo silencio.*
3. *B* : *Maria.*
4. The reading of $BR^{1a}$ for this verse seems to be :

*Cual nueva Reina el castellano pueblo.*

Then should follow, apparently :

*Parezca Blanca : guardias hacedla entrar ;* but *aun trama en su prision* is left unerased.

5. $BR^{2}$ : *perezca*, corrected.
6. Scene III in $BR^{1a}$.
7. *B* omits *y*. $BR^{1b}$ has BLANCA *y dichos*; $BR^{1a}$ : (*Dichos y Blanca con guardias reina un profundo silencio y Blanca tremula y abatida. La Padilla como celosa* [:])

EL REY

Todos atentos
A escucharos están, hablad, si el crimen,
¡Oh Blanca de Borbon! no os turba el pecho.

(*Blanca alza la vista, la fija en el trono en que está la Padilla y vuelve á bajarla* [1].)

BLANCA

¿Qué he de decirte yo [2]?

EL REY

¡Basta de [3] llanto!
Si con fingidas lágrimas tu intento
Es ablandar mi corazon, te engañas.
Yo sé que, á tu placer, cambias de aspecto,
Sé que sabes mentir [4].

BLANCA

Y yo te adoro...
Y yo del pecho disipar no puedo
Tan funesta pasion.

EL REY

Blanca, es inútil
Que me finjas amor; yo lo desdeño.

BLANCA

¿Fingirte amor? ¿Por qué? ¿Por qué fingirlo,
Cuando por ti y á mi pesar lo siento?
¿Por qué hablarte de amor, cuando á tu lado

1. *BR*[1a] omits, so *BR*[1b].
2. *BR*[1a] : *Ojala el crimen*, and the fragment ends here.
3. *BR*[2] : *Deja el* erased which is the reading of *BR*[1].
4. The end of a page in *BR*[1]. As the next page begins with : *La noche si q*[e] *perdonaste á Henrique* (in Garcia's speech just before the middle of scene VII), we must suppose that something more has been lost.

Brillante en gloria á mi enemiga veo?
¿Qué he de decirte yo? yo, aqui traida [1]
Como cautiva mísera entre hierros,
Para adornar con mi humildad su triunfo
Y escarnio ser de su esplendor sóberbio.

EL REY

A ti mi justa indignacion castiga;
Mi amor á tu rival concede el cetro.

BLANCA

Tú eres Rey de la tierra; tú, orgulloso,
Das á tu voluntad castigo y premio.
Y tú, Padilla, á tu placer te entregas
Al verme ahora ante [2] tus pies gimiendo:
Mas hay un Dios, que á los monarcos juzga;
Omnipotente Rey, Señor del trueno,
Preside en su alto asiento á la justicia,
Y venga siempre al inocente opreso.
El me protejerá; mas no, Dios mio.
Si vibras, ay, tu rayo [3] justiciero,
Víbralo contra mi! perezca el justo,
Si asi se salva el delincuente reo.

EL REY.

¡Hipócrita infernal! ¿Y tú inocente
Osas llamarte, ante el monarca mesmo.
Cuyo poder arrebatar pretendes?
¿Tú, que presumes elevar al Reino

1. *BR*² : *trahida.*
2. *M* : *entre.*
3. In *BR*² *rayo* is written in different ink over another word which might be *brazo.* (Hereafter, however, unimportant corrections made by the author in the work of his copyist will not be mentioned.)

Tu amante Enrique, y en viciosa liga[1]
La alta cerviz del castellano pueblo
Doblar so el yugo del francés indigno..?
¡ Huye de aqui, muger, yo te detesto !

BLANCA.

¡ Triste de mi, que en mi ilusion creia
Que al fin triunfaran de tu altivo pecho
La inocencia y verdad. ¡ Ah ! La esperanza
Era el único bien que en tanto duelo
Yo conservaba aun ; era la rosa
Que derramaba aroma en el desierto.
¡ Voló cual humo la esperanza mia !
Tú que me robas mi postrer consuelo,
No me maltrates mas, dame la muerte :
Yo no veré mi desventura al menos,
Y ella será feliz ; dame la muerte !
(*Mirando la Padillà* [2])

EL REY.

En vano son, oh Blanca, tus lamentos.
Si aqui viniste á demandar justicia,
Enjuga el llanto y abandona el miedo ;
Habla y no tardes mas.

BLANCA.

¡ Ah ! Yo venia
A implorar tu bondad, testigo el cielo
De que siempre te amé ; mas, ¡ ah ! ¿ qué digo ?

1. *BR*[2] *: y ambiciosa liga,* which was corrected to the reading of the text. Such errors would seem to indicate that a rather ignorant copyist was writing from dictation.
2. *B : á la Padilla.*

¡ Miserable de mí ! Brillante veo
La cólera en tus ojos ; no [1], la muerte,
La muerte sola [2] á demandarte vengo.
Si te irritan mis lágrimas, no tardes ;
Ellas brotan de aqui : hiéreme el pecho.

EL REY (*con ironia*)

Tal vez á Enrique ablandará tu llanto,
Y acaso por tu amor perderá el miedo [3].

BLANCA.

Al mundo todo enternecer pudiera,
Viéndome asi infeliz sin merecerlo.
¿ Qué te hice yo nunca ? Por ventura
¿ No es mi crimen amarte ?

EL REY.

El fingimiento
Pudo nunca ser más [4], Blanca, tu amante
No alcanza tu valor. Con torpe miedo
Te ha abandonado ya. Basta, y no finjas ;
Tu astucia en vano ayudará su esfuerzo :
Ya [5] Enrique te olvidó.

BLANCA.

Tú te deleitas
En verme padecer ¡ verdugo fiero !
Si está tu gozo en amargar mi muerte,

1. *B : yo.*
2. *B : sólo.*
3. In *BR*² this verse is inserted in the author's hand ; likewise *d* before *Enrique* in the preceding one.
4. *B* makes this sentence interrogative.
5. *M* omits from this point to *Es insufrible ya* (PADILLA) ; precisely this same passage is surrounded by an ink line in *BR*².

Ceba en mi tu furor, rásgame el pecho
Y muéstrate cruel; mas nunca dudes
De que siempre te amé. ¡Ah! no hay tormento,
No hay injuria mayor; toda mi alma,
Todo mi corazon arde á despecho
De mi propia razon. ¡Ah! yo te adoro.
La muerte solo á demandarte vengo.

LA PADILLA.

Es insufrible ya.

BLANCA.

Mujer, ¡oh! nunca
A verte llegues como yo me veo,
Sin encontrar piedad; nunca mi nombre
Te traiga un dia tan fatal recuerdo.

LA PADILLA.

¿Y osas tú maldecirme?

BLANCA.

¿Maldecirte?
Muéstrame como, y te maldigo luego.
Yo lo oso todo, sí; yo ansio la muerte [1],
La busco y [2] llamo, por la muerte anhelo:
Ella es mi único bien, ella es el árbol
A cuya sombra reposarme quiero.
Débil mujer cual soy ¡ah! me alimenta
La desesperacion; ya nada temo,
Yo no sé maldecir, mas si me enseñas,
Tambien maldeciré. (*al Rey*) Mas tú que el fuego

1. *M: Yo oso todo mujer, yo ansio la muerte;* this was the original reading of *BR*².
2. *M* omits *y*; it is very faint in *BR*².

Arder hiciste que me abrasa el alma,
(*Se va acercando al trono en actitud suplicante*)
Apiádate de mí. Yo te deseo
Siempre felicidad. ¡ Ah ! sí, perdona,
Perdóname ¡ infeliz ! si yo detesto,
Si ofendo á esta muger ¡ Ah ! tú la adoras!
Benigno quiera perdonarla el cielo,
Cual la perdono yo. (*Se abraza á sus rodillas.*)
Dame la muerte
Y á Dios por ti le rogaré muriendo.

REY

Déjame [1] ya, mujer. ¡ Guardias, llevadla !

BLANCA

No me arrojes de ti. Aqui primero
Yo moriré que separarme ; hiere...
Sé piadoso una vez...
(*El Rey echa [2] mano al puñal ; ella le mira con alegria y dice :*) Hiéreme luego.
(*El Rey deja caer el puñal de la mano.*)

EL REY

¡ Arrancadla de aqui, guardias !
(*Los guardias la separan, y cae desmayada*)

BLANCA

¡ Dios mio !
(*La levantan del suelo y Garcia sale con ellos, dandoles prisa por señas.*) [3]

1. *M* has *dejadme*, evidently an error.
2. *BR*[2] : *hecha*.
3. *M* omits these directions.

ESCENA V

*Dichos, menos* BLANCA *y* GARCIA.

El REY (*como disgustado*).

No sé que pena á mi despecho siento.
Si ella fuera inocente... ¡ Ella inocente !
Jamas sentí tan ajitado el pecho...
Es imposible, no.

LA PADILLA

¿ Te compadecen
Su llanto y su beldad ? ¿ Serás tan ciego
Que acaso dudes que su llanto es falso ?

EL REY

Es falso, sí, Padilla... (*levantándose*)
¿ Mas que estruendo
De voces altas y crujir de espadas
Y sediciosos gritos aqui siento ?
(*Dentro ruido* [1] *de voces y de cuchilladas.*)

UNA VOZ (*dentro*)

¡ Alarma [2] ! Una traicion !

OTRAS VOCES

¡ Muera el tirano !

EL REY (*saltando del trono*)

Es Enrique tal vez. ¡ Al arma [3] ! ¡ A ellos !
(*El ruido de armas se acerca.*)

1. *B : Ruido dentro ; M* omits *de* before *cuchilladas.*
2. *B : Al arma.*
3. Idem.

DENTRO [1]

¡ Muera el tirano y que la Reina viva !

EL REY

Dadme mis armas y mi espada presto.
¡ Dadme luego mis armas !

(*Un escudero le trae el casco y la espada; el Rey arroja el manto, se cala el yelmo* [2] *y desnuda la espada, tirando la vaina, para no tardar en ceñírsela.*)

¡ A encontrarlos !

(*Va á salir y entra Castro herido luchando con las guardias* [3].)

CASTRO

¿ Tirano, donde estás ?

UN GUARDIA

¡ Rinde tu acero !

CASTRO

Cuando atraviese el corazon del tigre,
Alli lo rendiré. Sal ya, perverso :
Castro, Castro te llama !

EL REY (*presentándose delante de él*)

¡ Tu, villano !

CASTRO

(*Se arroja á matarle con tanta precipitacion que falta el golpe.*)
¡ Muere, monstruo feroz !

---

1. *B* : VOCES *dentro.*
2. *BR*[2] : *hielmo.*
3. *B*'s arrangement is different ; after (*Va á salir y entra Castro*) we have a new scene — ESCENA VI — followed by : *Dichos* — CASTRO *herido, luchando con los Guardais ;* the opening words of the scene are CASTRO's *Tirano, ¿ donde estás ?*

EL REY (*clavándole una estocada*)
Vano es tu intento
(*tirale otro golpe*)
¡ Muere tú, miserable ! Asi perezcan
Mis enemigos todos á mi acero
Y hollados [1] como tú.
(*Cae Castro y el Rey le pone el pie encima.*)

CASTRO (*moribundo*)
¡ Venganza, amigos !
La fortuna es del déspota... Yo muero.
(*Muere*)

EL REY
Ve á acompañar tus viles partidarios.
Ahi teneis vuestro gefe : yo os lo vuelvo [2].
(*Cogiendo el cuerpo y asomándose á una ventana. Se oyen mueras y voces en la calle*) [3].

1. *BR*² : *ollados*.

2. In *BR*² these two verses are inserted by the poet himself, and *Volemos á encontrarlos*, which is in the copyist's hand, is erased.

3. *B*'s arrangement is quite different at this point. In the first place the sentence (*Cogiendo... ventana*) is inserted *between* the two lines of the King's speech as it stands in the text. Then, the words *Salgamos á encontrarlos* are attached to this same speech, making the next scene begin with GARCIA: *Fugitivo*, etc. In *BR*² *salgamos á encontrarlos* is inserted by the author immediately at the beginning of scene VI, just to the left of GARCIA ; leaving some doubt as to the speaker of the words. *M*, in fact, puts them into the mouth of Garcia. The text agrees with *BR*² in putting these words in scene VI, but have followed *B* rather than *M* by giving this sentence to the king, not only because of the erased *Volemos á encontrarlos* first put into his mouth, but also because Garcia's *Fugitivo* etc. seems to be rather an objection to the proposal to go out and meet the enemy than a continuation of the idea.

ESCENA VI [1].

*Dichos y* GARCIA *que entra precipitadamente.*

[EL REY]

Salgamos á encontrarlos.

GARCIA

Fugitivo [2]
Corre [3] á salvarse, amedrentado, el pueblo
Que á Hernan Castro siguió; los otros nobles [4]
Exhalaron [5], luchando, sus alientos
Sin querer someterse.

EL REY (*encendido en cólera*)

Y bien : perezcan.

LA PADILLA

¿ Y Blanca ? ¿ Blanca se salvó ? ¿ Pudieron
Libertarla tal vez ?

GARCIA

(*con su acostumbrada frialdad*)

Blanca, en su cárcel,
Lamenta ahora sus amigos muertos.
Ella los vio luchar, y en vano, en vano,
Tendió los brazos, su favor pidiendo.
Los vió tambien morir.

EL REY

¡ Muger malvada !

1. *B* : ESCENA VII.
2. *M* omits this word, leaving a defective verse.
3. *BR*², erased : an illegible word in copyist's hand, *huye* in the author's.
4. *BR*² first read : *que este rebelde alzo, los otros todos, Caballeros* was first substituted, by the author, for *otros todos.*
5. *BR*² and *B* : *exalaron.*

LA PADILLA

Ella es, Señor, la que alborota el pueblo.

GARCIA

Su nombre al menos los disturbios mueve,
Y aparente razon da á los intentos
Del astuto traidor.

EL REY (*como reflexivo*)

Si ella es culpable...

GARCIA

Ella es culpable del tumulto mesmo,
Que acaba de estallar; Blanca y Enrique
Hoy tramaron romper; hoy presumieron
Con engaños y lágrimas moverte,
Para clavarte su puñal sin riesgo.
La noche, sí, que perdonaste á Enrique,
Castro y los suyos contra tí se unieron,
Por consejo del pérfido y de Blanca :
He aqui, Señor, de tu bondad el premio [1].

EL REY

(*Como fastidiado y distraido el resto de la escena, pregunta con indiferencia.*)

¿ Y Enrique ?

GARCIA

Se salvó.

EL REY

¡ Cobarde, al cabo !

1. *BR*[1] has on the margin near the preceding lines : (*El Rey como fastidiado y distraido*).

GARCIA

No fué la causa de su fuga el miedo.

LA PADILLA (*con ironia*).

Fué por volver á su adorada Blanca
Y consolarla, y suplicar de nuevo
Tu clemencia y perdon; fué por que saben
Que siempre tu furor calman sus ruegos.

GARCIA

Aun ellos guardan la esperanza ahora
De volver á la lid. Oculto hierro
Tal vez con risa la traicion prepara,
O la dorada copa del veneno,
Acechándote ya.

LA PADILLA

Lo has visto hoy mismo;
Tu vida solo libertó tu esfuerzo.

GARCIA

Solo su muerte libertar pudiera
De la guerra civil que amaga [1] al Reino,
Y volvernos la paz; solo su muerte
Puede calmar la tempestad que siento.
Prudencia en tanto; publicarla ahora
Tambien pudiera apresurar el riesgo
Que yo intento alejar.

EL REY

¡ No más, Garcia !

1. *M: amarga.*

LA PADILLA

¿ Dejas á Blanca asi ?

EL REY

Yo te la entrego.

(*Vase.*)

GARCIA

Hoy mismo morirá.

LA PADILLA

Vuelve [1] al castillo.

¡ Manda que muera ! ¡ vé !

GARCIA

Calma y secreto [2].

---

ESCENA VII [3]

*Prision de Blanca*

BLANCA *y* LEONOR

BLANCA (*como enagenada* [4]).

¡ La Padilla y el Rey ! ¡ Y ella en el trono !
Era [5] un sueño, Leonor, todo era [6] un sueño.

---

1. *E : Vuela.*
2. *BR*[1] adds (*Vanse*).
3. There is some confusion in the numbering of the last scenes of this act. *BR*[1] clearly has *Escena 8ª* at this point, and calls the next scene *9ª* ; but as the preceding scene in this ms. was IV, — the intervening pages being torn out, — it is possible to draw no conclusions. *BR*[2] first had *8ª* ; but this has been corrected to something that looks like *9ª* (or possibly *7ª*) : the preceding scene in this ms. was clearly *6ª* ; and the succeeding one, which was first written *9ª* has been changed to *10ª* and then back to *9ª*. *M* has *6ª*, *8ª* and *9ª* for these three scenes. The matter is not vital : I have numbered the last four scenes of the act VI, VII, VIII and IX. *B*, of course has VI, VII, VIII, IX and X, on account of the insertion of a scene already noted.
4. Not in *BR*[1].
5. *BR*[2] : *es*, erased ; this is the reading of *BR*[1].
6. Idem.

Díme que no es verdad... ¡Ah! yo la he visto.
Y el Rey, feroz, sin escuchar mis ruegos
Me ha arrojado de sí. Voces, espadas...
¿Era un sueño, Leonor? Dímelo al menos.

LEONOR

Sosiega, ¡oh Reina! tu dolor.

BLANCA

¿Yo Reina?
Para siempre, Leonor, dejé de serlo.
Brillante, altiva, en mi dolor [1] triunfando,
Me vió bañada en lágrimas. Yo solo
Pedí la muerte, por consuelo mio,
Y él me negó la muerte con desprecio.

LEONOR

¡Cálmate, por piedad! ¡Ah! la esperanza [2]
No asi abandone tu aflijido pecho.

BLANCA

No me abandona, no; la muerte al cabo
Es tambien esperanza. Tú en mi acerbo
Pesar no puedes consolarme; todos
Me abandonaron ya: ya no hay remedio [3].
Deja que yo desesperada muera
Y se harte [4] en hiel mi corazon sediento;
No me consueles mas. Pedro la adora,

1. *BR*[1] omits *en mi dolor*, though the words have been written and erased.
2. In *BR*[1] *Ah! la esperanza* is erased, leaving the sense and the metre incomplete.
3. The last four verses are inserted in the poet's hand in *BR*[2]. *BR*[1] has some badly erased lines before *Deja que*, much of which can be read.
4. *BR*[2] *: se arte*; *BR*[1] *: beba* [?]

La eleva al trono que ocupé yo un tiempo.
Bebe el placer en sus impuros labios,
Y de mi pena y de mi amor riendo,
De sí me arroja y mi dolor burlando,
Calma mi sed con copas de veneno.
(*Se arroja al suelo.*)
He aqui, Leonor, el trono de una Reina,
Que ajada, opresa por su esposo mesmo,
Solo en la paz de la callada tumba
Puede esperar á su dolor remedio [1].

LEONOR

Alguien se acerca; sosegaos.

BLANCA

¡ Huyamos !
Los tigres á gozar vienen hambrientos
En su presa infeliz. ¡ Leonor, huyamos !
Tintas sus manos en la sangre veo
De sus hermanos mismos.
(*Huye precipitadamente, llevándose á Leonor por* [2] *la puerta de la derecha.*)

---

ESCENA VIII

GARCIA y EL ALCAIDE [3]

GARCIA

Sí, Don Tello;
Hoy intentaba libertarla Enrique;
Hoy el bando rebelde, osado y fiero,

1. Erasures leave these four verses incomplete in *BR*[1].
2. *BR*[1] : *pr la otra puerta.*
3. *B* : GARCIA, DON TELLO.

Violó el palacio del monarca augusto,
Y alguno hubo que hasta el trono mesmo
Osándose lanzar, midió su espada
Con la espada del Rey, y cuerpo á cuerpo.

D. TELLO

¿Con la espada del Rey? Decid, Garcia,
Y ¿cómo aún el merecido premio
No han recibido ya crímenes tantos?

GARCIA

El Rey los perdonó; la paz del Reino
Solo exige una víctima; los otros
Son de sus artes instrumentos ciegos.
Blanca...

D. TELLO

¿La Reina?

GARCIA

Sí, Blanca es culpable.
Obedeced del Rey el mandamiento.

D. TELLO

¿La condena á morir?

GARCIA

Y ejecutada
Ha de ser aqui mismo y en secreto [1].
El Rey lo manda.

D. TELLO

Obedecer es fuerza.

1. All of this verse but *y en secreto* is erased in *BR*[1].

GARCIA

Esta noche á las doce, con silencio,
En un sitio apartado en el [1] castillo,
Debe morir, por que lo ignore el pueblo [2].
Abenfarax, el hijo de la Maga,
Vendrá á cumplir [3] el mandamiento regio.

D. TELLO

¿A las doce [4], decís?

GARCIA

Sí; á media noche:
Disponedla á morir. Adios, Don Tello.
(*Vase.*)

---

ESCENA IX [5]

D. TELLO, *solo*

Es mandado [6] del Rey; fuerza es que muera:
Yo cumplo mi deber cuando obedezco.

*Fin del acto 4º* [7].

---

1. *M : del* for *en el.*
2. In *BR*² the last three verses are written by the author, who erased the following :

*Cuando á la media noche en el silencio*
*dé la campana lugubre las horas*
*vendra el de la caverna del espectro.*

This is the reading of *BR*¹.
3. *BR*², following *BR*¹, has : *á dar cumplido*, erased.
4. *BR*², erased : *media noche. BR*¹ has this verse thus :

*Esta noche á las doce* (G.) *sí a las doce.*

5. Scene x in *B* and *BR*² ; *BR*¹ makes no change of scene.
6. *B : mandato.*
7. Ms. *M* ends here.

## ACTO QUINTO

*La* [1] *misma decoracion del tercer acto. — Una tempestad. — Es de noche.*

### Escena Primera [2]

La Maga [3], *con una antorcha en la mano canta* [4] *estos versos. — Su hijo, sentado sobre una roca* [5].

La Maga [6]

¡Oh! salve, oscuro genio
Del hórrido huracan.
Ceñudo [7] tú te sientas [8]
Allá en la tempestad.
Tu augusto trono velan
La noche y el horror.
Tu voz en silvo y trueno
Retumba en derredor.
Las ígneas alas tiendes
Por cima [9] al [10] aquilon,
Y en torno el aire tiñe
Relámpago veloz.
Salud, salud mil veces,

1. *BR*[1] : *La caverna. Una tempestad. Media noche.*
2. *BR*[2] omits ESCENA PRIMERA.
3. *BR*[1] : *La maga con una antorcha canta estos versos. Su hijo,* etc. is omitted.
4. *B* : *entona.*
5. *B* : *en la roca.*
6. Sic *B* ; not in *BR*[2].
7. *BR*[2] : *zeñudo.*
8. *BR*[1] : *asientas.*
9. *BR*[1] : *encima.*
10. *B* : *el.*

Espíritu infernal [1];
Desciende á mí en las alas
Del hórrido huracan [2].
Hoy festeja el Averno; hoy, hijo mio,
La luz del rayo su festin alumbra,
Y en la noche los lívidos espectros
Al trueno aterrador sus gritos juntan [3].
¡ Noche de muerte ! ¡ Regocija el pecho,
Hijo de Satanás ! Sí, ya vislumbra
A la luz del relámpago tu daga,
Teñida en sangre la aguzada punta.
¡ Noche de muerte es ! Vuela, hijo mio;
Con sangre ya mi paladar endulza.

ABENFARAX [4]

Dame ¡ oh madre ! el puñal. ¿ Llegó la hora ?

LA MAGA

Pronto ya va á sonar. La noche oscura
Sirve á encubrir tus silenciosos pasos.
El genio [5] del Averno te conduzca;
Yo te doy mi puñal : marcha al castillo [6].

ABENFARAX

Yo juro alli satisfacer tu furia.
(*Vase de modo que se ve abrir la puerta del castillo, y entra* [7] *en él* [8].)

1. *BR*[1] has for the last two verses :
*O salve y oye o genio*
*mi cantico infernal.*
2. *E* here inserts : (*Representa*).
3. *BR*[1] : *al trueno bramador sus voces juntan.*
4. *BR*[1] adds : (*Sale el hijo* [*con*] *una carcajada*).
5. *BR*[1] : *Y el genio.*
6. *BR*[1] adds : (*El asesino toma el puñal; lo mira con sonrisa y placer*).
7. *E* : *entrar.*
8. *BR*[1] simply has (*Vase*).

LA MAGA (*vuelve á cantar* [1]).

En medio á la tormenta
Su hora sonará.
La muerte acechadora
Su presa aguarda ya.
Genios del Tártaro,
Venid á mí,
Venid mi júbilo
A repartir.
(*Se arroja* [2] *en la caverna.*)

---

ESCENA II

(*Cambia* [3] *la decoracion. — Prision de Blanca, una capilla gótica del castillo, un crucifijo en el fondo del teatro. — Una lámpara moribunda alumbra la escena. — La tormenta se oye á lo lejos.*)

BLANCA *y* [4] LEONOR

BLANCA

¿ Por qué, Leonor, tu corazon se oprime ?
La muerte al fin consolará [5] mi angustia,
Y volará [6] mi alma á la morada
Donde reina la paz; tu llanto enjuga,
Y ahora, en vez de lamentar mi suerte,
Alégrate conmigo en mi ventura.

---

1. *E : Cantando.*
2. *E : arrojase.*
3. *BR*[1] has : *Prision de Blanca, la tormenta se oye á lo lejos, capilla gotica del castillo una luz moribunda.*
4. *B* omits.
5. *B : coronará.*
6. *B : volverá.*

LEONOR

¿ Por qué yo el nombre de tu dulce amiga [1]
De tu boca escuché ? ¡ Ojalá nunca
Te hubiese visto yo ! Yo no llorára
Al ver abierta ante tus pies la tumba.

BLANCA

¡ Dulce Leonor ! ¡ Gran Dios ! Calma tu llanto.
¿ No ves mi dicha tú ? Gloria más pura
En trono eterno el Dios de la inocencia
Guarda, Leonor, para las almas justas.
¿ Qué vale el trono de la tierra toda,
Cercado de esplendor ? Su faz se anubla,
Y el pueblo aquel que le temió algun dia,
Perdido el brillo, su grandeza burla.
No así aquel trono que esplendente siempre
Brilla en la eternidad. Paz y dulzura,
Inocencia y virtud, siempre le ensalzan.
Alli la libertad, la gloria augusta,
Su eterno manantial vierten, regando
Fértiles campos de eternal verdura.
Alli se cifra mi esperanza ahora.
¿ Por qué temer la calma de las tumbas,
Si el alma la quietud halla en su seno
Que en la tierra infeliz en vano busca ?
Sosiégate, Leonor : yo estoy tranquila [2].

LEONOR

¿ Y vos tan joven moriréis ? ¿ Y nunca
Os volveré yo á ver ? ¡ Ah ! no es posible.

1. *BR*[1] seems to have : *porque el nombre de* [*tu*] *amiga dulce* ; the *tu* being erased.
2. *E* quotes this passage, but omits the last line, probably intentionally.

Yo nunca os dejaré... ¡ Pasos ! No hay duda,
Los asesinos son...

(*Se abraza á Blanca* [1].)

BLANCA

Allá en el cielo
Me aguarda la virtud ; sus manos puras
Alli nos unirán [2]. Leonor, la muerte
Siento solo por tí. ¿Lloras? ¿ Te angustias? [3]
Tu no me olvidarás.

---

ESCENA III

*Dichas*, EL ALCAIDE, *con una luz*, *y* [4] UN HERMITAÑO

D. TELLO [5]

Solo un momento
Te queda ya para decir tus culpas,
Blanca ; ojalá te las perdone el cielo.
Dejémosla, Leonor ; esta hora es suya.

LEONOR [6] (*abrazándose más á ella*).

Jamas la dejaré.

---

1. *BR*[1] : (*la abraza*).
2. *BR*[2] has this sign « (*1*) » after this word ; I cannot interpret it, as the only marginal insertion on the page plainly belongs in another place.
3. *BR*[1] inserts (*muy enternecida*).
4. *B* omits.
5. *BR*[1] : AL.
6. In *BR*[2] this incident is inserted on the margin in the author's hand. *BR*[1] has instead :

*Para siempre jamas, aqui contigo*
*Yo moriré tambien : yo nunca nunca*
*de aqui me apartaré.*

B. *Tu llanto quema*, etc.

BLANCA

Tu llanto quema.
No llores más, Leonor, mi alma se turba
Viéndote padecer. Tu amargo lloro
Me inspira compasion. Leonor, escucha:
Un tiempo fué cuando, en mi cárcel misma,
Plácidos sueños de falaz [1] ventura
Regalaban tal vez mi pensamiento,
Y ciertos yo los figuraba, ilusa.
Pensé que clara la inocencia mia,
Se aplacára tal vez la alma [2] sañuda
Del que tanto adoré; pensé, insensata,
Ocupar el asiento que ahora ocupa
La que perdone Dios; feliz pensaba
Premiar entonces en mejor [3] fortuna
Tu constante amistad. Solo una prenda,
(*Se quita un anillo del dedo* [4].)
Joya de mi niñez... Tómala; es tuya.
Guárdala tú, como único recuerdo
Que te puedo dejar de mi ternura.
Dulce Leonor, á Dios; vuelve á abrazarme
Otra vez y otra vez. Basta; tu angustia
Me despedaza el corazon; recibe
Tú mis últimas lágrimas.

LEONOR

¡Oh! nunca
Me arrancarán de aqui.

1. *E* : *feliz*.
2. *BR*[2] : *faz* erased; *BR*[1] retains *faz*.
3. *BR*[2] : *mayor*, corrected to *mejor*, *BR*[1] : *mayor*.
4. This is not in *E*, but we must not assume that he undertakes, in his outline, literally to reproduce all such details. *B* puts these words after *es tuya*. *BR*[1] has : (*Quita el anillo entretanto*).

BLANCA (*con dulzura*)

Déjame, basta.
Ten lástima de mí.

D. TELLO

Raudo apresura
El tiempo su carrera; tú, hija mia,
Déjala de una vez; sobre ella luzca
La clemencia de Dios. Blanca, un momento
Alza tu mente al que las almas juzga.
Vamos, Leonor.

BLANCA

¡ A Dios! ¡ Ah! ¡ Para siempre !
(*D. Tello coge del brazo á Leonor* [1].)

---

ESCENA IV

EL HERMITAÑO y BLANCA; *éste mira* [2] *por todos lados como temeroso de que le oigan. — Blanca de rodillas delante del crucifijo.*

BLANCA

¡Omnipotente Dios! Piadoso escucha
Mi humilde voz en mi postrero dia,
Y el cáliz del dolor benigno endulza.
Dame resignacion, fuerza bastante
Para apurar la copa de amargura,

---

1. *BR*[1] has, after *Vamos Leonor :* (*El coge por el brazo á Leonor. Blanca se arranca de ella*). The same ms. adds (*Salen*) at the end of the scene.

2. *B* : BLANCA, EL HERMITAÑO. *El mira*, etc.

*BR*[1] : EL HERMITAÑO *y* BLANCA *de rodillas delante del crucifijo. Este mira por todos lados como temeroso de que le oigan; vuelve y la mira extatico mientras ella esta orando.*

Perdonar, como tú, á mi enemigo [1],
Y despreciar la vanidad inmunda,
Que me atormenta el corazon.
(*Al Hermitaño* [2].)
¡Oh! padre,
En nombre del Señor, oye mis culpas;
La eternidad...

EL HERMITAÑO

La libertad, la vida,
Aun puedo darte yo, Blanca. ¿Lo dudas?
Mírame. Enrique soy; vengo á salvarte.
(*Se quita la capucha que la cubria el rostro, y* [3], *debajo del hábito se descubren las armas.*)

BLANCA

¡Cielos, Enrique!

ENRIQUE

Enrique te asegura,
Si obedeces su voz, salvarte ahora
Del borde mismo de la abierta tumba.
El santo traje que mis armas cubre,
Para entrar hasta aqui sirvió á mi astucia.
Yo aquí me quedaré; vístelo, Blanca,
Y este disfraz protejerá tu fuga.

BLANCA

¿Y tú quedarte aqui? Jamás, Enrique:
Yo vivo ya sin esperanza alguna

1. *BR*[1] : *Y perdonar cual tu mis enemigos.*
2. *BR*[1] omits, but a break is marked in Blanca's speech.
3. *BR*[1] continues thus : *y se presenta Henrique, debajo del habito se descubren sus armas.*

Y la muerte es un bien. ¿ Yo aqui dejarte
A morir en mi vez... ?¡ Ah! tu me injurias.

ENRIQUE

Mi vida aqui defenderá [1] mi espada.
No te cuides de mí ; ya á darte ayuda
Cien caballeros en el campo aguardan,
Que [2] allá en tu patria te pondrán segura.
Decídete una vez; alli te esperan
Tus amigos, tu patria y la fortuna.

BLANCA

Déjame, tentador; yo amo la vida,
Y la amo á mi pesar; mas si mi fuga
Solo puede lograrse con tu muerte,
Morir prefiero, á la mayor ventura.
Déjame ahora perecer tranquila,
O un medio noble de salvarme busca.

ENRIQUE

Blanca, no hay otro.

BLANCA

Sí; queda la muerte.

ENRIQUE

¡ Muger angelical! ¡ Alma más pura
Que la lumbre del sol! ¡ Oh! yo te juro
Morir lidiando en obstinada lucha
Ó arrancarte de aqui. Voy ahora mismo
El castillo á asaltar. En [3] paz segura

1. *B* has *defende d*; evidently merely the loss of the *r*.
2. *BR*[1] : *y*.
3. *BR*[2] has from *En paz* through *sorprender* written on the margin by the author; these words are not in *BR*[1].

Todos duermen; los pocos que vigilan [1]
Es fácil sorprender : la suerte injusta
No salvará mi vida en la batalla,
Ó si la salva, salvaré la tuya (*vase*).

---

ESCENA V

BLANCA (*sola*).

¡ Que incertidumbre, oh Dios! Cada momento
La muerte y [2] libertad me ofrecen juntas.
Hágase¡ oh Dios! tu voluntad [3].
(*Da el reloj las doce* [4].)
Las doce.
Alguien siento venir [5]. Pasos se escuchan...
¡Perdóname, gran Dios!
(*Se arrodilla delante del crucifijo* [6]. — *En este momento se abre la puerta y entra* ABENFARAX, *de modo que antes de entrar se haya visto su sombra.*)

---

ESCENA VI

BLANCA y [7] ABENFARAX

(*Blanca se levanta precipitadamente como amedrentada.*)
¡Cielos! ¡ Qué veo!

---

1. *BR*², erased (Espronceda's hand) :
*Todos reposan, en tranquilo sueño;* likewise : *sin; — mi triunfo es fácil; — miedo; — á los que velan.*
2. Not in *BR*¹.
3. *BR*², following *BR*¹, first had *tu voluntad divina.*
4. Not in *BR*¹.
5. *BR*² erased : *Media noche sonó,* the reading of *BR*¹.
6. *BR*¹ continues thus : *Se oyen golpes afuera, se abre la puerta y entra el asesino de modo que antes que entre.* etc. In this ms. there is no change of scene, hence everything is omitted to *Cielos¡ Que veo!*
7. *B* omits.

¡Espíritu infernal! ¡Ah! de su furia
Líbrame tú, Señor [1].

ABENFARAX

(*Lanza una mirada estúpida, mirándola con ojos de complacencia* [2].)
En vano llamas
Tu Dios en tu favor : mi voz le insulta,
Y maldice su nombre y le blasfema.
¿Ves esta daga?

BLANCA

¡Oh Dios!

ABENFARAX (*con sangre fria* [3]).
Tu fin te anuncia.

BLANCA (*precipitadamente* [4]).

¡Piedad! ¡piedad! ¡Qué horror! ¡Ah! compadece...
Un momento, no más... Si acaso oculta
Tu pecho un corazon... ¡Ah! si en tu infancia
Una muger te amamantó...

ABENFARAX

Una bruja
Y un hijo de Luzbel fueron mis padres.

(*Se oye ruido de espadas y voces de combatientes, que va progresivamente acercándose. — Abenfarax continua sin interrupcion* [5].)

---

1. There is a trifling variation in *B*'s arrangement at this point.

2. *BR*[1] : (*El asesino lanza una carcajada feroz mirandola con ojos de complacencia*). Just below this are the words. « *Rue Juery, nº 22* », which street I can find in none of the Paris guide-books of the period : the point merits further investigation. *B* : *Lanza una mirada de estúpida complacencia*).

3. Not in *BR*[1].

4. Idem.

5. *BR*[1] : (*Se oyen voces y espadas y ruido de combatientes que va progresivamente acercandose*).

Mi destin [1] es matar. Ven y concluya
Tu vida de una vez.

(*Blanca* [2], *retirándose siempre al fondo del teatro, se abraza con el crucifijo. — Abenfarax la persigue. — Más cerca los gritos y las espadas. Dentro la voz de Enrique.* [3])

¡ Nuestro es el triunfo !

BLANCA

¡Por piedad! ¡Por piedad!

(*Abenfarax la agarra de los cabellos y la arranca del crucifijo* [4])

ABENFARAX

¿ Piedad ? Ninguna.

(*La levanta de los cabellos la cabeza para mirarla* [5]. — *La clava el puñal al decir* :)

Gózate, ¡ oh madre! aqui.

BLANCA

¡ Valedme, cielos!
(*cae muerta* [6]).

---

ESCENA VII [7]

*En* [8] *este momento se abren las puertas violentamente de la capilla*

---

1. *BR*[1] : *placer.*

2. *BR*[1] is much confused at this point; it seems to have first : (*Dentro la voz de Henrique*). H *nro es el triunfo;* and then comes apparently : B. (*retirandose hacia las paredes de la capilla se abraza con el crucifijo*) *piedad por piedad.*

3. *B* has instead of this last sentence : ENRIQUE (*dentro*).

4. *BR*[1] puts this after the following ABENFARAX, of course omitting the name in these directions.

5. *BR*[1] adds : *con cierta sonrisa feroz y dice clavandola el puñal despues y tres veces seguidas.* Against this on the margin we have : (*Mas cerca los gritos y las espadas*).

6. *BR*[1] adds : *en el suelo. B* puts (*cae muerta*) before Blanca's exclamation (!).

7. No change of scene in *BR*[1].

8. *BR*[1] : (*Se abren las puertas de la capilla violentamente y entra Enrique con*

*y entra* ENRIQUE, *con la espada desnuda.* — *Varios* CABALLEROS, *con hachas encendidas y espadas y* LEONOR.

ENRIQUE

¡Libertad, libertad, Blanca!
(*Abenfarax se presenta delante de él* [1].)

ABENFARAX

¿La buscas?
Mírala donde está; síguela y muere.
(*Le tira una puñalada, que resisten las armas.*)

ENRIQUE

(*Clavándole* [2] *una estocada.*)
¡Asesino!

ABENFARAX

¡Oh furor! (*cae muerto.*)
(*Leonor se arrodilla delante de Blanca, contemplándola* [3].)

LEONOR [4]

¡Muerta! ¡Ya nunca
La volveré yo á ver! ¡Leonor te llama ...!
Es en vano; infeliz, tú no la escuchas.
(*Se abraza á ella* [5].)

ENRIQUE

¡Qué horror! Tan pura, tan hermosa y joven,
Y perderse en su flor... ¡Ah! Dios confunda

---

*la espada desnuda, varios caballeros con hachones y Leonor*). In *BR*[2] : *violentamente* also follows *capilla*.

1. Not in *BR*[1]. *B* has (*Presentándose delante*) after ABENFARÁX.
2. *BR*[1] : *le tira.*
3. Not in *BR*[1].
4. A slightly different arrangement in *B*.
5. *BR*[1] : (*Cae sobre ella abrazada*).

Sus [1] enemigos todos y maldiga
Al que manchado esté de sangre suya [2].
(*Se adelanta y pone la mano sobre el crucifijo* [3])
Yo lo juro ante Dios. Mi espada juro
Que hasta vengarla [4] brillará desnuda.

FIN

1. *BR*[1] : *tus.*
2. *BR*[1] : *tuya.*
3. *BR*[1] omits.
4. *BR*[1] : *vengarte.*

## APPENDIX I : MORE INEDITA

In the manuscript department of the Biblioteca Nacional, Madrid, there is to be found a small collection of letters and poems purporting to be Espronceda autographs. The evidence for authenticity seems to vary in strength ; some are signed and dated, others must be judged either by the handwriting alone or by the written statement put on the ms. itself by some other person than the poet. I have thought it worth while to copy and print all of these documents except one (with one other from the British Museum), but I am by no means willing, with my meager knowledge or such matters, to answer for the authenticity of all. I shall simply state the evidence in each case. The most important group is that numbered « P. V. Fol. C-4. No. 29 », a collection in which most of the documents are connected with Balbino Cortés. These will now be discussed in detail. Number I is written on one sheet of thin paper ; the only evidence, beside the writing, that it belongs to Espronceda is a ms. note in pencil as follows : « De José Espronceda, Londres, 1826 ». No. III has every mark of authenticity ; the writing looks like Espronceda's, it is addressed to the man who endorses it as such, it is signed, ant it bears on its blank leaf in pencil, these words : « Esta carta me escribió cuando fué desterrado de Madrid por Martínez de la Rosa y creo que fué en 1834. B. Cortés [1] ». The paper of this letter bears the watermark « *Gaudo e Hijo* ». No. IV is on a single sheet, without date or signature. It is marked « de Pepe Espronceda » and the writing looks like that of No. III, with some differences that could easily be attributed to the lapse of time.

1. This statement makes it look as though the date may have been added to the ms. by Cortés, unless he was stupid enough not to see it already there. I should not have suspected, from the appearance of the ms. itself, that the date was a later addition.

Raudo dejando el Tamesis undoso,
Siempre dulce la mar serena y clara
Siempre un aura feliz consoladora
Hagan cierto tu rumbo presuroso:
Su costa descubriendo
Do eterna el sol su claridad derrama
Tu vela en popa hinchendo,
El aligero viento que la inflama
Diras con alegria
Un desterrado la salud te envia.

El Ciudadano Jose de Espronceda

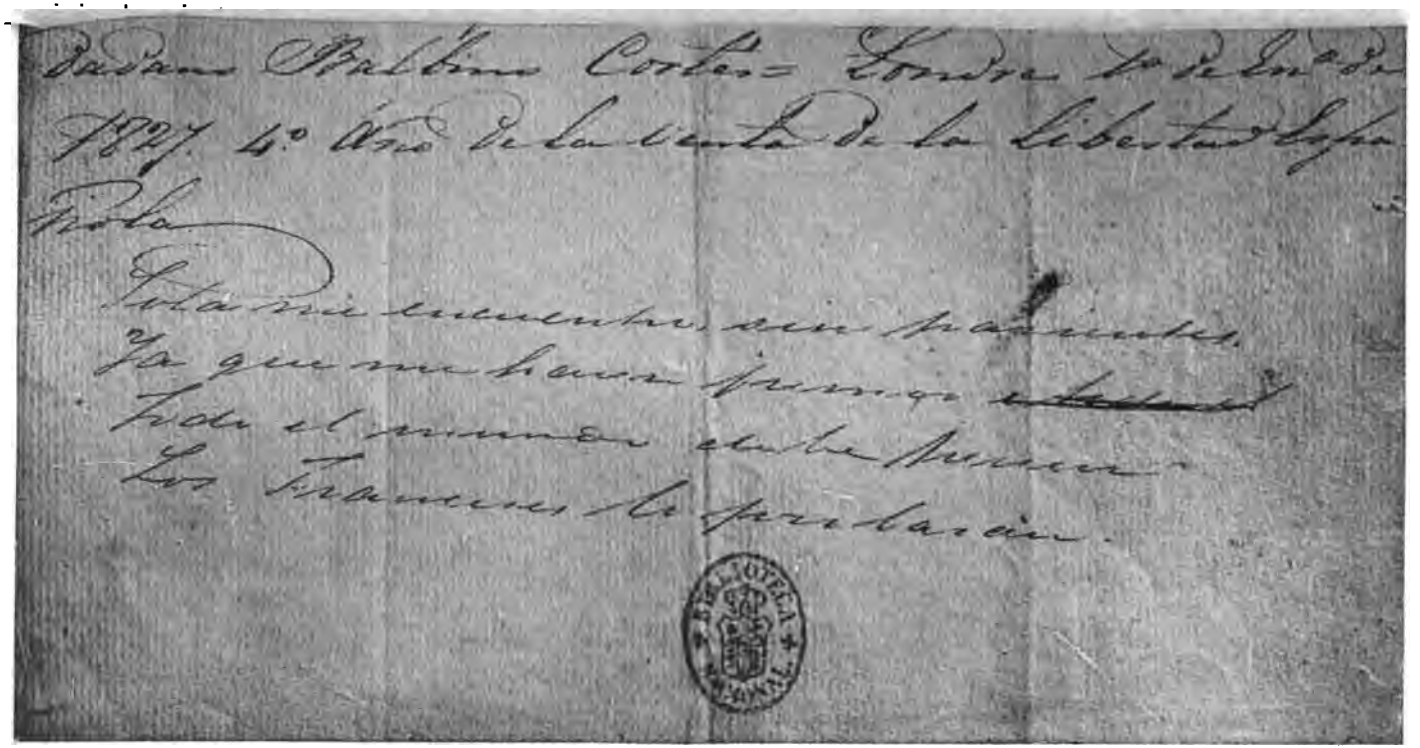

dadano Balbino Cortes = Londres 1º de Enº de
1827. 4º Año de la venta de la libertad Espa-
ñola

Sola me encuentro sin parientes.
Ya que me haré primero ~~[illegible]~~
todo el mundo debe perecer.
Los Franceses lo probarán.

BIBLIOTECA NACIONAL

PHOTOTYPIE DE HAUSER Y MENET.-MADRID

PLATE III.

(MADRID, BIBLIOTECA NACIONAL)

Fragmento

Un vago indefinible sentimient
como el sutil aliento
del aura leve del abril flor
en mi espíritu insomne se
y en doliente gemido,
solo del triste corazon
pasando por mi alma
ni palabra, ni grito, ni
hallé á expresar bastant
esta secreta voz del
esta vertiginoso é incesant
movimiento del ánima
Yo apostrofaba al m
giraba el mundo
y vano y debil mi la

L IV.
TECA NACIONAL)
FOTOTYPIE DE HAUSER Y MENET.-MAD

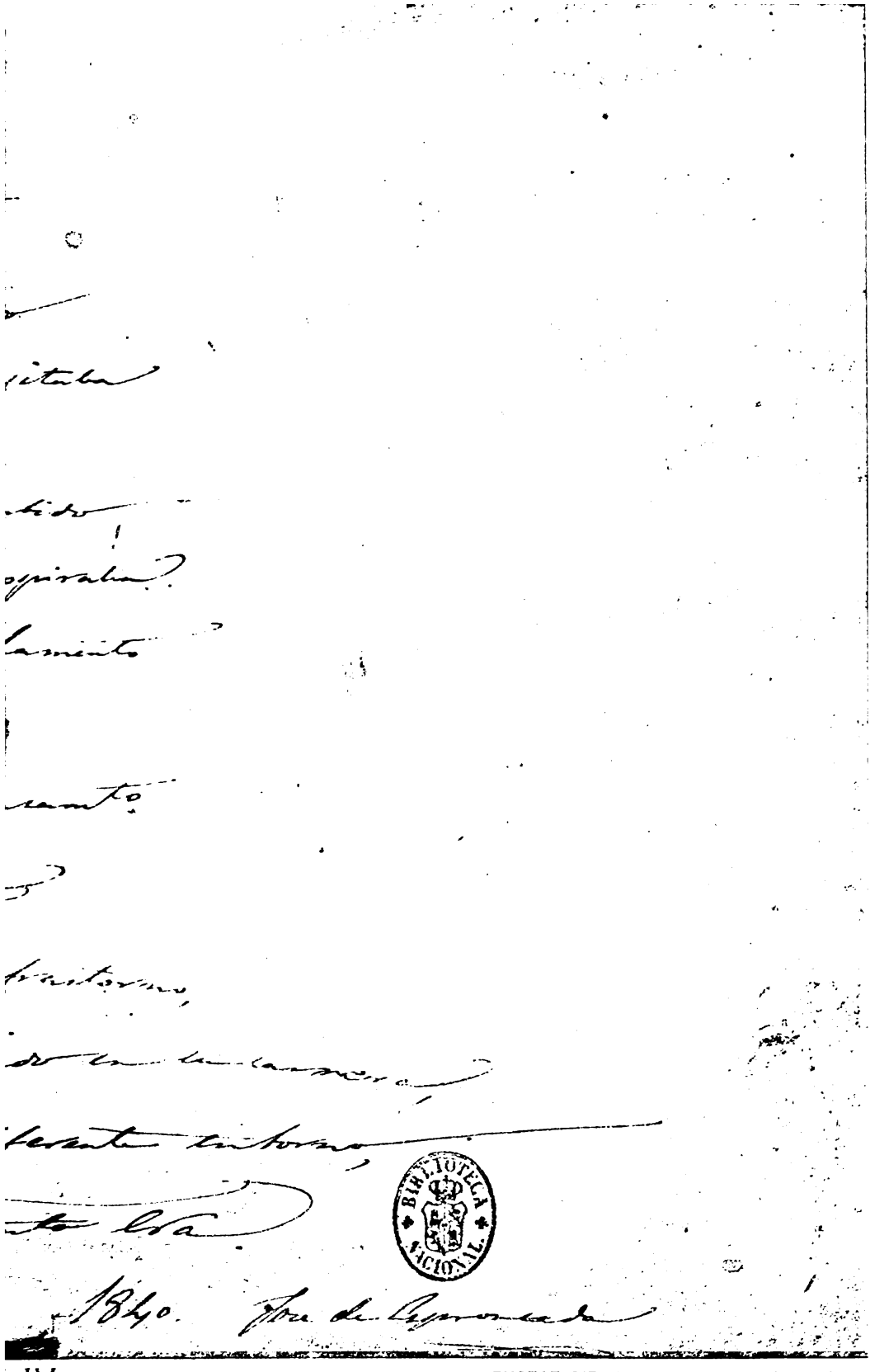

IV.

PHOTOTYPIE DE HAUSER Y MENET.-MADRID

BIBLIOTECA NACIONAL

No. V, the first poem, is marked in pencil « Espronceda 1826 ». It is a rough draft on thin paper. The most interesting fact about this composition is that it has already been printed, — in *La América*, May 12, 1866, page 12, — where it is simply called a « *poesía inédita* » of Espronceda's, with not a hint of its source. I reprint it here because of the important variants in the last stanza, and in order by giving the erasures, to show the poem in the making. The preservation of this ms., so different from the other, is to me, curious and inexplicable. The next poem — No. VI — has many sponsors for its authenticity. In the first place it is signed and dated (cf. the text — also plate III which is a photograph of the last page) and addressed to the same Balbino Cortés who has vouched for some of the other documents. The writing, to be sure, would not at first sight be considered identical with that shown in plate IV; but the lapse of thirteen years and the change of pen — not to mention the differences bound to exist between a roughly corrected ms. and a careful copy — could easily account for what variation there is. For this ms. is full of erasures and corrections; and we may base upon this fact alone the assertion that it is either an authentic autograph or a shameless forgery; for no mere copyist would be likely to reproduce erasures, and the signature at the end precludes the idea of mistaken identity. The watermark of the paper affords an interesting bit of corroborative evidence, when taken together with the date and place indicated in the dedication; the latter reads: « Londres 1° de En° de 1827 », the former « J. Whatman || Turkey Mill || 1826 ».

No. VII is again addressed to Balbino, and is signed « J. de E ». In pencil on a blank page are the words, « Londres 1828 || de José de Espronceda ». No. VIII is a rough sketch of a poem — much corrected — in a hand that appears to be Espronceda's. There can be no doubt that the document is an original draft: the only question is whether it is really Espronceda's, and for this we must depend on the pencil comment « José Espronceda Londres 1828 », and what evidence we can derive from the writing.

No. IX is a curious document of doubtful interpretation. It consists of several poems in the pastoral vein, written closely and roughly on both sides of a single sheet. The paper is considerably torn, and some of the lines have thus been lost. The hand is not wholly consistent, though the variations may be due to a change of pen ; I cannot assert confidently that it is Espronceda's. The document is marked « de Espronceda : Paris 1829 ». I print the poems in the order they follow in the original, designating them by letters. I know of nothing in Encina or Mendoza identical with B or C : the corrections made in the latter argue strongly against its being a copy of anything. This document is in the Balbino Cortés collection.

Nothing except the cover and the hand (which *seems* his) indicate that No. X is due to Espronceda. The poem is written on a folded sheet of thin paper, making 4 pages. The composition covers 2 1/2 pages : pp. 3 and 4 have the lower half torn off. Part of the watermark can be sen, — « OIX F ». At the end of the poem are the words « Eugenio Ochoa Paris 1830 » (« Paris » is in blacker ink than the rest).

No. XI is most interesting. It is written upsidedown on the back of the last page of the document we have called *BR*[1] in dealing with the mss. of *Blanca de Borbon* (British Museum, « Add. 28972 »). The hand is evidently Espronceda's, and those familiar with his poetry will probably feel that the evidence of style and atmosphere is on the side of authenticity.

No. XII is in the Biblioteca Nacional, « P. V. Fol. C. 4 No. 30 ». It is a folded sheet of heavy paper, with the poem all on one page, and no erasures. The date and signature are at the bottom. See Plate IV.

The gross indecencies contained in No. XIII are not published here without considerable reluctance. I have finally yielded to the conviction that, in a scientific journal meant primarily for the eyes of scholars, one may permit himself liberties of this kind that would be unpardonable elsewhere. This document is

marked « 8-31 » in the numbering of the Biblioteca Nacional. The watermark is « Grimaud-Carcoles ». On the cover are the words — « Espronceda (D. José) || Poema ó fragmento burlesco sobre Dido y Eneas — || Empieza ' Ay como lamentable ' Un pliego y una hoja en fol. orig. y autog. || Letra moderna ». On the margin of the first page, near the end, there is a categorical statement that Espronceda and Santos Alvarez wrote the document. Page 3, likewise, has the assertion that the ms. is an Espronceda autograph, and that it belonged to the collection of the painter Manuel Castellano. A comparison of the writing with other specimens of Espronceda's hand seems to confirm these statements, but I do not feel sure of the case. It is difficult to decide from the ms. just what order these fragments are intended to follow.

No. XIV is numbered in the Biblioteca Nacional « P. V. || C-4° || 10-91 ». On the back are the words « Autógrafo de Puño y Letra del Poeta José de Espronceda », and « De la Colección del Pintor Manuel Castellano ». The hand may be Espronceda's. No. II is listed as « 12938-92 », and is of little interest.

In my arrangement I have followed chronological order so far as possible, however slight the evidence may have been for assigning the dates. I have, however, separated the letters from the poetry.

I[1]

Tengo [2] el [3] Taso á la vista y voy á darte mi parecer sobre su poema[4]. Mil veces lo he leido y con mucho despacio, y te ase-

1. Señor Cortón speaks of this document as if it had been published. If so, I have never seen it. Cf. his *Espronceda* pp. 75 and 98.

2. *La Jerusalem libertada de Torcuato Taso* (erased) appears at the head of this letter.

3. *al* erased.

4. Erased : *ello — poema.*

guro que no conozco entre los modernos poeta alguno que le exceda, ni[1] con quien siquiera poder compararle fuera del Ariosto[2]. Sus versos, llenos de fuerza[3] y armonia, se pliegan á los asuntos que trata con tanta facilidad como la musica de Rosini [*sic*] á los afectos q^e^ intenta conmover en el alma; y se les ve correr placidos y vigorosos, ya suavem^te^ deslizarse, ya detener su carrera lentos y delicados. En la sublime descripcion del infierno y en el discurso q^e^ pronuncia el monarca de las dominaciones rebeldes, su candencia es tan opaca y pavorosa como las horrorosas y lugubres mansiones que pinta; en las batallas van tan rapidos como lanza arrojada por el brazo de su Reinaldo[4]; y en el episodio pastoral de Herminia, en la afectuosa muerte de Clorinda y en la pintura del palacio de Armida llevan tanta dulzura y terneza [?][5] q^e^ nada he leido hasta ahora q^e^ se le iguale[6]. Se le ha criticado, y á mi parecer con demasiada severidad, el abuso que comete de la maquina q^e^ ha empleado, mezclando hechicerias ridiculas con los misterios mas sublimes de la religion cristiana, y reservando todo el valor de su heroe Reinaldo p^a^ emplearlo en derribar arboles del bosque encantado; pero yo creo que esta crítica ha debido el valim^to^ q^e^ ha merecido á la gracia con que Voltaire lo dijo y á no haber sido examinado despues con detencion el poema. Conviniendo, como todo el mundo conviene, q^e^ en la época á que se refiere Taso en su Epopeya y al tpo. en q^e^ la

1. *y* erased.

2. Sr. Menéndez y Pelayo has called my attention to a volume containing a translation of three stanzas from Ariosto by Espronceda when a schoolboy: cf. *Orlando Furioso* || *Poema Heroico* || *de Ludovico Ariosto* || *traducido en verso castellano* || Por el || Capitan General || D. Juan de la Pezuela || Conde de Cheste || De La Real Academia Española || Tomo Primero || que contiene los doce primeros Cantos || Madrid || 1883.

3. *vigor* erased.

4. *mas poderoso* erased.

5. *sencillez* [?] erased.

6. *parezca* erased.

compuso era general creencia q^e^ tales mágicos existian, pareceme tan absurdo el cri[ti]carle haberse valido de hechizos como lo seria á Virgilio tacharle haber usado de la mitologia [1] en su Eneido por q^e^ ahora no [2] creemos en Jupiter. Reinaldo no va con el solo designio de tronchar arboles ni de deshacer encantos; va á apoderarse el solo, por decirlo asi, de Jerusalem, y el allanamiento del bosque es una circunstancia accesoria, por q^e^ despues [3] le vemos escalar los muros sin necesidad [?] de las máquinas q^e^ produce [4] aquel desencanto [5]. Los caracteres del generoso Tancredo, de la amable Herminia, de la voluptuosa Armida estan descritos con sin igual maestria y forman un agradable contraste con los [6] del furioso Argante, del terrible Soliman y de la animosa Clorinda; y volviendo á la introduccion de los espiritus celestes e infernales y á los encantos, te [7] aseguro de buena fe q^e^ [8] la magestad de los primeros y la grandeza [9] de los 2^os^ [?][10] me inspiran un religioso recogim^to^ y un terror involuntario q^e^ apenas puedo[11] explicar; asi como cuando me conduce el poeta á la mansion de Armida creo ver con mis ojos y tocar con mis manos los objetos del mundo ideal q^e^ con tanta magia describe. No juzgo tan bien de la Henriada á despecho de la celebridad de su autor; acabo de leerla, y á la verdad con más cachaza q^et^[12] lo que hubiera querido; por

1. *Pagana* follows, erased.
2. *la* follows, erased.
3. Illegible erasure here.
4. Ms. sic.
5. Many erasures here: *unico objeto (resultado) de bosque — la empresa.*
6. *Caracteres*, erased.
7. *puedo* erased.
8. *cuando* follows, erased.
9. *el furor* erased.
10. *otros* erased.
11. *no me atrevo a* [?] erased.
12. *ya* follows erased.

que, ya sea [1] la lengua francesa que nada tiene de Epica, sea [2] la cansada uniformidad y el pesado filosofismo de que está llena, me ha causado hastio su lectura [3] y aun sueño. Me parecia estar leyendo un libro de moral algunas veces, y [4] estoy creido [5] en que no tiene de poema Epico otra cosa mas q^e^ ser la relacion de un hecho grande é interesante. Con todo hay algunos trozos de q^e^ podria gloriarse [6] el mejor poeta y en que se conoce el genio extraordinario de Voltaire como son la muerte de Coligní, el discurso de Henrique 4°. [?] á los suyos cuando le proclaman por Rey y la muerte de Valois juntam^te^ con la pintura del caracter fanatico del asesino. Tengo para mi que si hubiese animado mas la accion por medio de un dialogo mas frecuente, si hubiese desterrado la maquina de los seres alegoricos q^e^ emplea y á quienes no ha dado credito hasta ahora ninguna supersticion [7] popular, y si fuesen mas variados los pormenores, poseerian los franceses un poema [8] epico bueno; pero por desgracia [9] el asunto era demasiado reciente y conocido de todos p^a^ poderlo diversificar[10] con ficciones y he aqui de donde proceden la mayor parte de sus defectos[11].

II

Al Sr. D. Jose de Espronceda, Brigadier de los Rs. ertos., Calle de S^n^ Miguel N° 3, [?] Madrid.

1. *por* follows, erased.
2. *ya* follows, erased.
3. *algunas veces* follows, erased.
4. *por ultimo* follows, erased.
5. sic ms.
6. *harian honor* [?] erased.
7. *religion* erased.
8. *buen poema* erased.
9. *desgraciadm^te^* erased.
10. The ms. has *diversificarlo*, but *lo* in also inserted after *poder*.
11. *que demasiado conocia su autor* follows, erased.

Paris 15 [?] de Febrero de 1830.

Places [*sic*] des Italiens, Hotel Habart [?]

Sirvase [1] V. entregar á Dª María Calderon la cantidad de veinte duros que he recibido de D. Jose Amorós, segun aviso de este dia.

Jose de Espronceda.

Son 20 duros.

III

Mi querido Balbino: Te escribo lleno de desesperacion y fastidio desde este maldito y tristisimo pueblo en donde aguardo la galera que segun dicen vendrá el dia del juicio. Es imposible te formes una idea exacta de mi situacion: mi alma está ya fatigada de sufrir y mi bolsillo asaz [?] descansado de dinero. Si hubiera verdaderos patriotas en España, ¿ como no habian de interesarse por un hombre tan injustamte atropellado y qe tantas pruebas ha dado de liberal? Pero nosotros nos las hemos spre prometido felices juzgando por nuestro corazon de el ajeno y si no escarmentamos nos hemos de llevar buen chasco siempre. Entre tanto, Balbino mio, como las fatigas del cuerpo son mas urgentes que las del alma, puesto que si quiero desahogar esta, campos tengo aqui á donde puedo salir á gritar y maldecir á quien me diera la gana. Ve, si conservo yo en esa todavia algunos amigos tan fieles como tu y algo mas ricos, que ya sea en calidad de reintegro, ya por suscripcion, ya en fin como sea, me reunan algun dinero, porque te aseguro que me hace falta muy grande !!!!!

Adios, Balbino, da exps á tu madre, a Paquita & [?] y tu recibe un abrazo.

de tu

Espronceda

f. Guadarrama

Setc. / 34

1. From this point the document is in Espronceda's hand.

## IV

Ver á V. y no amar la es casi imposible, pº sí lo es del todo el poder hablar la si V. no facilita ocasion. Estoy seguro de que V. no accederá á la suplica que le hago de que me proporcione una : pº no dude V. de que en mi situacion prefiero una realidad funesta á la terrible incertidumbre en qᵉ vivo. A V. toca desvanecerla. Sea cual fuere la resolucion de V. podrá estinguir ya la esperanza : pero nunca el aprecio y cariño que inspira a su apasionado.

## V

Bellisima [1] parece
al vastago [2] prendida,
gallarda y encendida
de Abril la linda flor :
empero muy mas bella
la virgen ruborosa [3]
se muestra al dar llorosa
las quejas de su amor.

Suave es el acento
de dulce amante [4] lira,
si al blando son [5] suspira
de noche el trobador :
mas es aun mas suave [6]

1. Erased : *Cuan bella que.*
2. Erased : *la flor de.*
3. Erased : *amorosa.*
4. Erased : *la armoniosa.*
5. Erased : *el canto que.*
6. Erased : *Mas (aunque ?) mucho mas suave, — Empero (mas) aun.*

la voz de la hermosura [1],
si dice con ternura [2]
las quejas de su amor.

Gozoso [3] en noche umbria
el triste caminante
del alba radiante [4]
columbra el resplandor :
empero aun es mas grato [5]
al alma enamorada
oir de su adorada [6]
las quejas de su amor [7].

1. Erased : *belleza, — son felice* [?]
2. Erased : *que a su adorada dice, — Canta.*
3. Erased : *Grata* — [?] *amante.*
4. Illegible word erased.
5. Erased : *Mas mucho mas* — [?] ; — *Empero aun mas gozoso, — mas mucho, — mas mas.*

The version published in *La América* is identical with the above text except for the first five lines of this stanza, which appear as follows :

*Grato es en noche umbria*
*al triste caminante*
*del alba radiante*
*mirar el resplandor*
*empero es aun mas grato...*

6. The following erasures should be connected with the last two lines : *oye á la prenda, — escucha de su amada, — el alma enamorada.*

7. Across the margin of the ms., apparently in Espronceda's hand, appear the following lines :

*La voz de Dios retumbara en la mia,*
*y hasta en ignotos mundos resonando,*
*[p]ondra silencio *á la maldad impia*
*Erased : *hara callar.*

## VI

### LA ENTRADA DEL INVIERNO EN LONDRES [1].

Un angulo me basta entre mis lares,
Un libro y un amigo, un sueño brebe
Que no perturben deudas, ni pesares.
RIOJA

Reina tu lobreguez, invierno rudo,
Y del Norte en los climas atrevidos
De sombras y terror tiendes el velo :
Yace sin flores, languido, desnudo,
El triste extenso campo, y recogidos
Los fulgores del sol, se enluta el cielo.
En el lejano monte
El ronco trueno retumbar se siente ;
Vuela [2] en el horizonte
El rapido [3] relampago luciente,
Y despues en [4] tristura
Hundese y en silencio [5] la Natura.

Oye el pastor tranquilo en su cabaña [6],
A la margen sentado de su hoguera [7],
Despeñarse las aguas á torrentes :
Oye el viento rugir con brava saña [8],

1. The title is written in a copy-book hand different from that of the rest of the poem.
2. *Brilla* erased.
3. Thas word is erased and repeated.
4. *En silencio y* erased.
5. Erased : *Parece* [?], followed by an illegible word.
6. The last four words were apparently erased and repeated.
7. The poet had written originally : *Sentado al margen de su dulce hoguera.*
8. Erased : *Oye (siente) en los robles de Aquilon la.*

Y al lado de su dulce [1] compañera
Mira jugar [2] sus niños inocentes.
En su hogar regalado [3],
Hasta volver de nuevo á su faena,
El labrador cansado,
Libre de odio de esperanza y pena [4],
En la noche horrorosa [5]
Se estrecha al seno de su casta esposa.

Medita el sabio en sosegada calma,
En su triste pacifico retiro,
Del misero mortal la infausta suerte :
Y embebido en pensar firme [6] su alma,
Ni exala [7] del dolor triste suspiro,
Ni teme los furores [8] de la muerte.
Tal vez, horrido invierno,
Vuelan tus largas horas venturosas
Para el Amante tierno
Que entre las dichas del placer ansiosas
La boca delicada
Avaro besa de su dulce Amada.

Salvo de tu furor el Marinero
De su *Patria feliz* arriba al puerto

1. Erased : *amable.*
2. *Mira jugar* erased and repeated.
3. Erased : *Al cenagoso prado* ; and : *de labrar fatigado.*
4. Erased : *Sus lentos* [?] *bueyes cuidadoso guia* [?] ; and : *despues de* — [?] *pero que da pena* [?].
5. Before this line are the following erasures : *Arrastra al arado,* — *el labrador cansado,* — *hasta* (*hasta*) *volver de nuevo á su faena,* — *el labrador al despuntar el dia,* — [?] *hasta volver.*
6. Sic ms.
7. Erased : *Y disfrutando de la paz,* — *Y entregado.*
8. Erased : *furores,* — *caprichos.*

Y saluda la tierra que le encanta :
La tempestad recuerda placentero
Que de triste pavor le tuvo yerto
Y dulces himnos venturoso canta.
Todos ven sus hogares ;
Dicha, tranquilidad, gozo [1] y fortuna
Reina en sus quietos lares
Y entre los hielos al rayar la luna
Ve callada la choza,
Callado el muro donde el rico goza.

Mas ¡ay! yo triste de contino lloro,
Y de contino crece mi quebranto.
Y tu horror ¡ estacion ! me enluta el alma ;
Cuatro veces aqui te vi el tesoro
A los campos robar, tender tu espanto
Y derramar terror, silencio y calma.
Palpita al ronco estruendo
De la alterada mar el pecho mio,
El ponto inmenso viendo
Que me encadena entre el Breton sombrio,
Y cuyas turbias olas
Me alejan de las costas Españolas [2].

1. This word seems clear enough, but the z is quite different from that of *goza* below.

2. The ms. has the capital letter. — The following erased stanza appears in the ms. at this point :

*¿ Quien sin Patria feliz? aunque opulento*
*Nade en fortuna, en placer y en oro,*
*Y eterna aclamacion doquier le siga :*
*¿ Que le puede valer debil contento*
*Que no enjuga jamás de un triste el lloro ?*
*¿ Que le sirbe el placer que le mitiga*

Dichoso aquel que del hogar paterno
Nunca el umbral dejó, do cariñosa
La pacible virtud mecio su cuna;
Que recostado en el regazo tierno
De su amada Zagala candorosa
Le vio dormirse la callada luna.
Mil veces venturoso
Nunca otras tierras vio, nunca agitado
Del cuidado enojoso
El sonoro clarin oyó aterrado,
Y en su paterno asilo
Sus hijos mira en su vejez tranquilo.

Asi arbol tierno en el Abril florido,
Libre de la segur, sus tiernas ramas
Ostenta al margen del arroyo ondoso [1];
Ya su follage placido extendido
Libra al ganado de las tebeas llamas
Y el canto escucha del pastor quejoso:
En la noche serena
Presta acogida al venturoso amante;
Brilla la aurora apena
Y levanta su frente rozagante:
Y á su vejez consuelo
Dan otros mil reverdeciendo el suelo.

¡Ay! yo en el suelo de la *Patria* mia

*Pasageros dolores,*
*Sin el suelo gozar donde vio el dia?*
*¿Que valen los honores?*
*¿Que le valen riquezas a porfia,*
*Si no ve conmovido*
*Su blanda cuna ni su hogar querido?*

1. The reading of this word is doubtful.

Gozé tambien la paz : de mi cabaña
Orné los juncos de galanas flores :
Del Manzanares en la selva umbria,
Coronado de Yedras y Espadaña [1],
En mi lira entoné cantos de amores
En la estación veranosa [?] [2]
Con cuentos mil al lado de la hoguera
La noche perezosa
Pasaba entre las pláticas ligera,
Y la naciente aurora
Era de nuevas dichas precursora.

Alli gozé del placido contento,
De un tierno corazon amable prenda,
Y del primer amor senti la llama :
Ya fogoso voló mi pensamiento
De la alta gloria á la sublime senda
Y de mi *Patria* celebré la fama :
Ora el cañon sonante
Que en las cavernas hondas retumbaba,
Ora el grito tonante
De *libertad* que entre el fragor volaba
Mi espíritu movia,
Y guerra, dije, á la maldad impia.

Mas ¿ á [3] que corazon noble y [4] honroso
No engañara [5] la aleve [6] hipocresia

1. The ms. looks much more like *Espadasia*.
2. This word baffles me. The ms. looks like *veranosa*, which I find nowhere. *Venenosa* might be the reading, but it vill not suit the sense. I have guessed that *veranosa* might be a coinage of Espronceda's, and have punctuated the lines accordingly.
3. The ms. is not clear at this point.
4. Erased : *mas vencio la maldad ¿que pecho.*
5. Ms. : *enganara.*
6. Erased : *vil.*

Y [1] la traicion y ardid tan solapado ?
Traicion, Traicion retumba estrepitoso
Pirene altivo entre su cumbre fria,
Del horrisono acento amedrentado :
Traicion, traicion resuena
Hasta el cantabro mar que, removiendo
Su recondita arena
Y las costas que baña estremeciendo,
Repita el alarido
Que entre sus ondas vaga allá perdido.

A Dios, lares queridos, patria [2] mia :
Grata á mi pecho mas que [3] la riqueza
Al del [4] pomposo altivo cortesano :
Dulce mansion de gloria y de alegria [5],
Al presente morada de tristeza [6],
Adios [7], doquier te buscaré, y en vano.
¡ Felice el que, espirando
Al fiero [8] golpe de enhastada [9] lanza,
Cayó alegre, esperando [10]
Que fueses libre y abanzar[11] venganza ![12]

1. *Que*, erased.
2. Erased : *Amada patria, — choza paterna* [?], — *choza* (*mia*).
3. Erased : *Mas dulce para mi que.*
4. Erased : *Para el.*
5. Erased : *De gozar* — [?] *tanta alegria.*
6. Erased : *Tanto dulce placer tanta alegria.*
7. Erased : *Triste.*
8. After *golpe* some such word as *horrido* is erased.
9. Erased : *la grave* [?]
10. Erased : *Libre a ti contemplando.*
11. I am far from satisfied with this reading.
12. Erased : *O Patria aun pudo proclamar benganza* [?] Two partly erased lines follow :

*Y aun difunto el consuelo*
*De* — [?] *al morir* [?] *el patrio suelo !*

Llorar, llorar mi lamentable suerte
Me resta en mi desdicha por consuelo,
Mi idolatrada *Patria* recordando :
Ni el placer, ni el dolor, ni la atroz muerte
Cambian mi faz en tan amargo duelo,
En mi pecho la *Patria* dominando.
Recostado en la arena
Do se estrella feroz la mar bravia,
Clamo en mi triste pena,
« Alli está el suelo de la *Patria* mia » ;
Y lloroso suspiro,
Rica Albion, si tu opulencia miro.

Bajel dichoso, que á la playa cara
Que me miró nacer tornas tu prora,
Raudo dejando el Tamesis undoso,
Siempre dulce la mar, serena y clara,
Siempre un aura feliz consoladora,
Hagan cierto tu rumbo presuroso :
Su costa descubriendo
Do eterna el sol su claridad derrama,
Tu vela en popa hinchando
El aligero viento que la inflama,
Diras con alegria :
« Un desterrado la salud te envia ». [1]

1. This lament from a homesick exile is rather similar to the *elegia — A la Patria* — which Espronceda wrote in London in 1829, so say the editions, or in 1828 according to *El Español* for March 11, 1836, in which it seems to have appeared for the first time. Compare also this from the *Diablo Mundo*, Canto II :

Yo desterrado en extranjera playa,
Con los ojos extático seguía
La nave audaz que argentada raya
Volaba al puerto de la patria mía.
(*Poesias completas*, 1900, p. 205.)

El Ciudadano Jose de Espronceda, autor de la anterior composicion, se la presenta al Ciudadano Balbino Cortés — Londres I°. de En° de 1827 ; 4° año de la venta de la libertad Española [1].

VII

Goza, Balbino mio,
en deliciosa calma,
los años de tu vida,
[aunque lejos....] [2]
cual arbolillo tierno,
bañado de aguas claras,
pomposa copa ostenta
de ramos coronada.
Asi felice seas,
y allá en la dulce patria,
tornes á ver los lares
queridos á tu alma.
Y de tu anciano padre
el alma acongojada [3]
alivies y consueles,
su llanto en sus desgracias.
Y en tanto que este dia
tu dicha eterna haga,
mi amistad y mi lira
su numen te consagran.
J. de E.

1. Here follow, in another hand, and in blacker ink, these lines :
*Sola me encuentro, sin parientes,*
*Ya que me hacen fremir* [?]
*Todo el mundo debe tremer*
*Los Franceses lo probaran.*

2. An illegible line is here crossed out, and these two words are written above.

3. Erased : *brilla la aurora* — [?]

VIII [1]

Salve, tranquila, plateada [2] luna
que de la noche la grandeza ensalza[s ?] [3],
tus rayos ora derramando, alegras
mares y tierra.

Triste te admira desdichado amante,
entre las ramas escuchando ahora
dulce jugando con sonantes alas
cefiro flebil.

Tu me recuerdas, amorosa luna [4],
la dulce noche [5] que en mis tiernos brazos
cayo mi bien enagenada, dando
languidos besos.

Tu, separada del pastor querido,
lloras, o luna, la fatal ausencia
que de [6] sus brazos[?] [7] y del bosque umbroso
ora te aparta [8].

Mas tu carroza en la celeste esfera
rauda dejando, gozaras, hermosa [9],

1. Some of the stanzas of this composition are numbered in a way that I find meaningless.
2. Erased : *placida.*
3. Erased : *aumentas.*
4. Erased : *silenciosa noche.*
5. Erased : *aquella.*
6. Erased : *mas ay.*
7. The ms. is so worn at this point that the word is quite illegible.
8. Erased : *que te separa.*
9. Erased : *de tu, — de la amada vida.*

tiernas caricias, mientras yo derramo
lagrimas siempre.

Ya retratada [1] en el arroyo puro,
tremula giras en las ondas claras,
ya entre celages asomando brillas [?] [2],
miro tus rayos.

Tu iluminabas la rendida esfera [?],
tu, venturosa, de Endimion [3] en brazos,
tierna mirabas mi felice gozo [4],
gozo anhelado.

Aqui al sonido del suabe canto
que Filomena enamorada entrega
al viento, dando cariñosos ayes,
tortola blanda,

Los dulces labios de mi dulce amada
se unieron blandos a mi boca ansiosa,
por vez primera disfrutando tiernas,
gratas delicias.

Mas ora giro y incesante lloro
vierto, escuchando el agorero acento [5]
del buho [6] triste, que en algun sepulcro
misero canta.

1. Erased : *reflejada.*
2. The reading is doubtful.
3. Ms : *endimion.*
4. Erased : *contento.*
5. Erased : *canto.*
6. Ms . *buo.*

Languida luna, que mis tristes quejas
dulce recoges, con amable rostro,
si te enternece mi desdicha amarga,
llora conmigo.

Dile á mi vida que su amado ausente
misero muere, si en desdicha tanta
á este [1] repuesto sosegado bosque
dulce no vuelve.

## IX

### A

[Entre las flores ?] hermosas [2]
Vagando muy linda Lida,
Tejió de lirios y rosas
Blancas, frescas y olorosas
Una g[u]irnalda florida
Y andando en esta labor,
Viendo á deshora al amor,
En las rosas escondido,
Con las que ella habia cogido
Prendíale con [su] a[ta]dor [3].
El muchacho no domado,
Que nunca pensó prenderse,
Viendose preso y atado,
Al principio muy airado,
Pugnaba por defenderse :

1. Dubious : the ms. has what looks like *dute*, preceded by a blot or a blotted letter.
2. The composition begins abruptly, the top of the ms. being torn.
3. The ms. is badly worn here.

Y en las alas estrivando,
Forcejaba peleando
Y tentaba, aunque desnudo,
De desatarse del ñudo
Para valerse volando.
Pero viendo la blancura
Que sus pechos descubrian,
Como leche fresca y pura
Que a su madre en hermosura
Ventaja no conocian [1];
Y su rostro que á encender
Era bastante y mover,
Con su mucha lozania,
Los mismos Dioses, pedia
Para dejarse vencer.
Vuelto a Venus a la hora,
Hablandole desde alli,
Dijo : « Madre, emperadora,
Desde hoy más busca, Señora,
Un nuevo amor para ti.
Ya te mueve con oilla
No te..... de macilla [2],
Que habiendo yo de reinar [3]
Este es el propio lugar
En que se ponga mi silla. »

B

Jn DE [4] ENCINA.

¡Ay triste! que vengo

1. Ms. not clear.
2. There is a hole here in the ms.
3. Doubtful.
4. Sic ms.

Vencido de amor,
Maguera pastor.

Mas sano me fuera
No ir al mercado,
Que no que viniera
Tan aquerenciado,
Que venga cuitado
Vencido de amor,
Maguera pastor.

Con vista halagueña [1]
Miréla y miróme;
Yo no sé quien era,
Mas ella agradóme;
Y fuese y dejóme
Vencido de amor,
Maguera pastor.

Quedé [2]
Quedé sin vehemencia [3],
Quedé sin reposo,
Quedé muy cuidoso.
Vencido de amor,
Maguera pastor [4].

1. Ms : *alagüeña.*
2. This is the first word on the page, the top of which is torn. Another verse must have been lost above this. Much of this composition seems to me still in a confused state.
3. Ms : *bemencia.*
4. *D. H. Mendoza* was written at the end of these lines and then erased.

## C

### Cantarcillo de un Libro Ms.

En la peña y sobre la peña
Duerme la niña [1].

La niña que amor habia,
De amores se transportaba,
Con su amigo se soñaba,
Soñaba mas no dormia,
Que la niña enamorada
Y en la peña
No duerme [2] si [3] amores sueña.

El corazon se le altera
Con el sueño que se vio;
Sino [4] vió la que soñó,
Soñó lo que ver quisiera.
Hace representacion,
En [5] la peña,
De todo el sueño que sueña.

Sueños son que, amor, envias
A los que trahes [6] desvelados,
Pagar despiertos cuidados

1. There is a hole here in the ms., after which comes what looks like a repetition of *la niña*.
2. These two words were first written at the end of the preceding verse, then erased and repeated here.
3. *Como* erased.
4. An illegible word follows erased.
5. Blotted but apparently not erased.
6. *Estan* [?] erased. Such cases tend to indicate that this poem is not copied from some other source.

Con fingidas alegrias;
Quien muere [1] de hambre [2] los dias
Las noches manjares sueña,
[3] en la peña.

D

Pues [4] le ha de sanar
y no la tengo
¿ que remedio, que favor
podra valerme, pastores,
pues que me muero de amores
y me matan disfavores ?
Esta pena que sostengo
más mal que muerte asegura
pues la, etc.

Pastores, el mal que siento
no le causa la herida;
pues aunque cueste la vida,
es barato su tormento;
que la pena con que vengo
es ver que de mi locura
es el remedio ventura,
y no la tengo.

E

CANTARCILLO

De los tus amores,

1. An illegible word is here erased.
2. Written over something illegible.
3. Illegible.
4. The top of the page is torn off, and the poem begins abruptly.

Carillo, no fies,
Cata que no llores
Lo que [1] agora ries.

¿No miras la luna,
Carillo, menguarse,
Y amor y fortuna
Que suelen mudarse?
Si puede pasarse,
Del bien no te fies;
Cata, etc.

Pues quedate mozo,
No estés tan ufano,
No quedes en vano
Y el gozo en el pozo,
Que amor no es piadoso
Tu de él [2] no te fies
Cata, etc.

No siempre [3] es de dia,
Ni siempre hace [4] oscuro,
Ni el bien de alegria,
Carillo, es seguro;
Que amor es perjuro,
Tras él no te guies,
Cata que no llores
Lo que agora ries.

1. Ms : *q*e
2. Ms : *dél.*
3. Ms : *spre.*
4. *es*, erased.

## X

### El paladin cautivo

La Luna en mitad del cielo
vivo rayo destellaba,
que en las torres se quebraba
del castillo de Aliatar.
El malhadado [1] Ramiro,
tres años ha prisionero,
con acento lastimero
asi comienza á cantar :

« Salve, o Luna silenciosa,
consuelo del alma mia :
¡que dulce melancolia
da tu calma al corazon!
¡O cuanto ahora que el mundo
al sueño rendido yace,
tu bella luz me complace,
cuando raya en mi prision!

¡O silencio de la noche!
¡O regalo de mi alma!
¡Cuanto es mas dulce tu calma
que del sol el resplandor!
¡Cuantas veces, Luna hermosa,
en tu silencio me oiste
entonar con lira triste
dulces canticos de amor!

Y cuantas con mil guerreros,
lleno de gloria y contento,

1. *Desgraciado*, erased.

despues que el Moro sangriento
rindió mi lanza en la lid !
O volviendo de torneos,
en que sediento de gloria
el laurel de la victoria
ceñi, valiente adalid.

Y aunque mi pecho atormenta
verme apartado del mundo,
mi sentimiento profundo
todo [?] viene á consolar.
Es grato á mi pecho amante
de los vientos el silvido
y el horrisono bramido
de las ondas de la mar.

¡Dulce Amira! Quien pudiera
volar á ti presuroso
y mirar tu rostro hermoso
y tu aliento respirar!
Y al languido son del harpa,
recostados entre flores,
nuestros placidos amores
nuestra ventura cantar !

¡Alma mia! Quien pudiera
respirar donde respiras!
Venturoso el que tu miras
con gracioso sonreir !
Tal vez lloras al que amabas,
solitaria y sin consuelo,
y tus quejas oye el cielo
y mi [?] nombre repetir.

Aun pienso ver aquel dia

cuando, en gloriosos torneos,
estandartes y trofeos
ufano [1] puse á tus pies :
y aun me figuro que el lauro
por ti en mi frente relumbra [2],
y herido del sol deslumbra
al resplandor de mi arnés.

Ilusiones, vanamente
con vosotras me recreo,
que solo¡ ay mísero! veo
cadenas, luto y horror.
Volad de mi para siempre,
esperanzas de consuelo :
no ya me quede en mi duelo
ni aun la imagen del amor.

Mas no volved, presurosas ;
eternas sed en mi mente
y de mi pena inclemente
los rigores ablandad :
que solo el dulce recuerdo
de la pasada ventura
puede calmar la amargura
de un triste en su soledad. »

XI

Suave es tu sonrisa, amada mia,
mas dulce tu para mi amante pecho
que en la noche sombria

1. *humilde*, erased.
2. This is the most plausible reading of this line.

el tibio rayo de la blanca luna,
si al timido [1] viajero,
tras tempestad horrenda,
muestra radiante la perdida senda.

Tu mi divinidad : yo á ti rendido,
extatico [2] en tu faz miro mi cielo,
y en amor encendido,
el mas feliz de los mortales todos,
disfruto tus caricias,
y tierno te enamoro,
y pagado en amor feliz te adoro.

Yo enjugo el llanto que en tus bellos ojos
brotó acaso el pesar, yo las alegrias
trueco [en] tristes enojos,
y yo en tus labios de rubi encendido [3]
recojo [4] enagenado
tu languido suspiro [5],
y tu aliento purisimo respiro [6].

## XII

### Fragmento [7]

Un vago indefinible sentimiento,

1. Erased : *perdido.*
2. Erased : *ent, — atonito.*
3. Erased after this verse : *celestias delicias.*
4. Erased : *pruebo.*
5. Erased : *las sabrosas delicias* [?]
6. Erased : *mi es mas que tu amorosa me caricias,* — but the reading is extremely uncertain.
7. These lines appear on page 331 of the edition of the *Obras poéticas*, Valladolid 1900, but they are there imbeded in the « *Fragmento inédito del* Diablo Mundo », called « *El Angel y el Poeta* ».

como el sutil aliento
del aura leve del Abril florido,
en mi espiritu insomne se agitaba;
y en doliente gemido,
solo del triste corazon sentido,
pasando por mi alma suspiraba.
Ni palabra, ni grito, ni lamento
hallé á espresar bastante
esta secreta voz del pensamiento [1],
este [2] vertijinoso e incesante
movimiento del ánimo y trastorno.
Yo apostrofaba al mundo en su carrera,
giraba el mundo indiferente entorno,
y vano y debil mi lamento era.
1840. José de Espronceda.

## XIII [3]

### Fragment A

¡Ay! como lamentable
sale la voz de Dido de su pecho
que en hiel y en rabia rebozado el pecho
persigue al vil Eneas, miserable
y triste Condestable
de los reinos de Francia y de Bretaña,

1. Ms. : *pensam*to.
2. Ms. : apparently : *Este.*
3. The Byronism of several passages in these fragments reminds one ot the *Diablo Mundo.* It is my intention to publish before long a complete study of this influence on Espronceda. One cannot help wondering, too, whether the poet had been reading Scarron's *Le Virgile travesti* (Cf. *Œuvres de Scarron*, Paris, 1786, vol. IV; especially Livre IV, pp. 198 sq.).

donde nació San Jorje el de la hazaña [1].
Pero vuelvo á mi cuento
que versa acerca de lo lamentoso,
y semejante en todo al de algun oso
se descolgaba desde la garganta
hasta llenar de polvo la gran planta,
(por causa de que el polvo estremecido
se levantaba al triste resoplido).
¡Ay, de lo lamentoso
del acento de Dido doloroso!
Yba y venia por el prado ameno,
escupiendo puñetas y veneno,
su cabello mesando,
ya riendo y jimiendo y ya llorando,
y ya dando patadas
á las inocentillas que doradas
nacian, flores, por el campo echadas [2].
Bella como la luz de un boton de oro,
soltó el tímido lloro
al ver en raudo rápido torrente
correr los sacristanes,
dando diente con diente,
como raviosos devorantes canes,
y Tirios y Titanes,
sin lógica ni fé, rotos los nudos
de la falaz lisonja,
forzavan una monja
con fortísimos nabos y desnudos.
Eneas [3], vuelto en si, ve á un lado á Roma,

1. Ms : *azaña.*
2. The margin of the ms., at about this point, contains these words : « *hasta aqui es de puño y letra de Espronceda* », and then follows : « *desde aqui de puño y letra de Miguel de los Santos Alvarez.* »
3. This word is not clear in the ms.

á Caripdis [1], á Scila ve por otro,
y teniendo [2] su potro,
una lágrima estúpida le asoma.
El fiero Tarantalo [3] le llama,
diciendo que Dido está en la cama.
y Caripdis [*sic*] entonces, Roma, Scila,
el potro, todo Dios se va al carajo,
y sacando el vergajo,
acude, corre, jode, se espavila,
y derrama mas leche en un momento
que presta un usurero al cien por ciento.
Y al fin ¿ que coño es el mundo ?
Dido se murió, y ¿qué hay?
Tambien murió el Guirigay [4]
y tambien Don Juan Segundo...
el de Aragon, por supuesto,
que el que tu ves por las calles,
ese Dn. Juan es del Sesto
(aunque es bueno que lo calles).
Bien hayas, Dido, que espiraste amando,
que en este siglo que he nacido ¡ ay triste !
donde todo me enviste,
preveo yo que espiraré raviando.

1. Sic ms.

2. Ms. : *temiendo* [?].

3. Here follow, in the ms., these words : « *Autógrafo. De Puño y Letra de José Espronceda. De la Coleccion del Pintor Manuel Castellano.* »

4. Undoubtedly this referred to the satirical periodical conducted by Gonzalez Brabo called *El Guiriguay*. This journal existed, only in the year 1839; hence we can date this composition pretty closely. (Cf. Hartzenbusch, *Periódicos de Madrid, 1661-1870*, Madrid, 1876, p. 42).

## Fragment B [1]

Está Dido, por fin, á quien Eneas [2]
á fuerza de brearle le hizo brea,
lloraba, pateaba y maldecia
al pie de un monte, y al final de un dia.
Ya el lucero brillante
que por la tarde anuncia de la noche
el carro no distante,
asomaba á las procsimas colinas,
bañando en luz los arboles, que encima
eran chopos, alamos y robles,
castaños simples y castaños dobles,
cuando empezó de Dido la querella
que asi decia á la impasible estrella :
« O tu, lucero, tu, tu que me viste
ó me oiste decir al tal Eneas [2]
mil veces « ¿ dime, bruto, que deseas ?
quieres mi amor, pues tómalo, zoquete ;
jódeme, límpiate, despacha y vete. »
O tu, lucero, tu fuiste testigo
de que este tonto trozo de bodigo,
que yo creo que vive sin pasiones,
porque le faltan ambos dos cojones,
me rechazó mil veces
con palabras groseras y soeces
que espantaron las aves,
y bajo de las naves
armaron un motin entre los peces. »
Ocultandose entonces, nuestra estrella
dió un *mentis* á la amante triste y bella

1. This fragment appears to be in the same hand as fragment A.
2. Ms. : *Enas.*

que entonces se creyó por un momento
fea, vieja, ridicula, asquerosa,
cochina y perezosa,
y que aquestos defectos, no otra cosa,
habían de ella separado á Eneas.
Entonces créame ó no me creas,
lector mio, picado su amor propio,
en vez de tomar opio,
para marcharse á viajar al cielo,
subio á la cumbre de un tan alto monte
que era de todo el mundo un horizonte [1],
donde jamas se deshelaba el hielo,
y desde alli hasta abajo
se arrojó, ¡ desdichada !
y quedó espachurrada [2]
que parecia el caldo de un gargajo.
Y aqui mi musa, dolorida y triste,
de luto eterno y de dolor se viste
para toda su vida,
y puede que se meta en un convento
á la virtud de Cristo convertida,
con tan grande y sensible sentimiento ;
pero metase monja ó no, aseguro
que á fumar voy un mal cigarro puro,
y dando tregua á [3] mi mortal quebranto,
hecho al carajo á esa jodida musa,
y tarareando media semifusa,
vuelvo á la junta de que secretario
soy, aunque de ello indigno, pues que vario

1. Blurred in the ms.
2. Ms. : *espachurada*.
3. An illegible word follows erased.

en mi caracter, mal trabajo [1], tonto
me rio y alboroto siempre tanto
como un bruto venido desde el ponto;
y con esto á la junta me remonto
y aqui doy fin á mi armonioso canto [2].

FRAGMENT C. [3]

Ya tenemos la junta convocada [4]
y ya junta en la sala y triste queda.
Estan en ella Vera y Espronceda,
gente de mal vivir y acalorada;
Dios quiera que la junta sea acabada
con bien y que no salga de vereda;
y puesto que la pobre hacer no pueda
ninguna cosa grande ni abultada,
por lo menos no salga dolorida,
en sus miembros haciendo fatal poda,
poniendo a alguno de ellos dura brida
que le haga mascar barro, escupir soda,
y enseñarnos la [5] picha tan desnuda
que de ser tal varon no deja duda.
Soy en todo del dictamen
que tu eres, Miguelito;
y consiento sin examen
en que la pija me mamen

1. The ms. seems to have *trabaja*.

2. Another Byronic touch. One wonders whether these fragments were being written for the *Diablo Mundo*.

3. At the beginning of this fragment are the words : « Autógrafo = De puño y letra estos 14 versos de José Espronceda y los restantes de Miguel de los Santos Alvarez. »

4. The first few letters of this word are blurred.

5. An illegible word follows, erased.

Vera y Bernardo [1], el precito.
Al desnudarla verás
y luego te admirarás
del nabo que Dios me dio.
Díjome este ¿ quieres más ?
y le respondí que *nó*.
Considera, alma perdida,
si en esta junta sin fruto
habrá quien lo trague *tuto*,
sin echar [2] algun ¡ por vida !
temiéndose el escorbuto [3].

## XIV

Cuando la vez primera de mis ojos
llenaste, o mar, el ambicioso anhelo,
era tan niño que crei que el cielo
estaba de mis plantas al nivel :
y alegre al ver sin puertas [4] la morada
de que sabia maravillas tantas,
quise, moviendo mis sencillas plantas,
al cielo entrar para quedarme en él [5].

1. The ms. is here almost illegible.
2. Ms. *hechar* ; the word is thus spelled once in one of the mss. of *Blanca de Borbon*.
3. At the end of the fragment are these words : « De la Coleccion del Pintor Manuel Castilla. »
4. Not wholly clear.
5. The first few words of the same composition are here repeated in a careless hand.

## APPENDIX II : AN ESPRONCEDA BIBLIOGRAPHY

Having recently had the opportunity of handling the editions of Espronceda's poetry and prose that are to be found in the great libraries of Madrid, Paris, and London, I have collected the material at hand into the following bibliographical form, supplementing it by what I have been able to gather from Hidalgo's bibliography, the Ticknor collection of Boston, the Harvard University Library, the library of the Ateneo of Madrid, and the private library of Señor Menéndez y Pelayo, who courteously welcomed me into that wonderful collection. A complete Espronceda bibliography would, of course, take one at once into periodical literature, as so much of his poetry first appeared in the journals of his day; but I have not yet had time to undertake this interesting task, and here limit myself to the mention of bound volumes and complete collections, except in such cases as some other stray bit of information has chanced into my hands. Furthermore I have not taken account of the editions of *vers légers*. On the whole the task has been rather arid hack work without the redeeming feature of antiquity to lend charm; but, as may well happen when one labors faithfully over dry details, the drudgery has resulted in bringing to light some rather interesting facts, two editions of more than passing importance. The first is the Paris 1840 edition of the *Poesías*, of which no mention has ever been made, so far as I know. It seems indeed curious that a French edition of the poet's work should have appeared the same year as his first Spanish edition, and it becomes necessary, I suppose, to prove that the latter really antedates the former, with which it is identical. This is not difficult; Lista reviewed the Madrid 1840 edition as the first, and the preface published in both editions is signed by Villalta in Madrid and

states that the poet's friends are publishing his works during his absence. The imitativeness of the printers of the later of the two editions is truly Oriental; in the Madrid publication some stanzas had been omitted from the *Pelayo*, and they are inserted in an appendix at the end; the imitators of this edition have copied this error, and make their reference to the identical page though the said page falls within their preface. (In the Madrid edition this page-number is incorrect also, but the error is not so glaring.) The other edition whose existence is not commonly known is the curious little unbound document in Señor Menéndez y Pelayo's possession (« R »), which seems to show that some of the poems printed in *Páginas olvidadas* were on their way to publicity before Laverde put them into his little volume.

One formal inconsistency in my work is the failure to note the printer in each case. I did not begin to take account of this element until I was far away from some of my material; but I trust that this omission will not really mar the completeness of the information given. I have not, moreover, attempted to record the existence of copies of the various editions in all the libraries where each may be found, being content to cite one case for each edition and such others as I happen to have noted. Nor dare I hope that such a mass of minutiae will reach the printed page without error, and I shall be glad to be called to account for all slips. Starred editions are books mentioned in Hidalgo's bibliography or elsewhere, but which I have not seen. Those in parentheses are works that may have some interest in this connection, but which are not strictly relevant in a list of Espronceda's works. I have attempted to list the editions in chronological order, without trying to ascertain the priority of those appearing in the same year. I trust that my abbreviations are intelligible [1].

1. *Bib. Nac.* = Biblioteca Nacional of Madrid. *Bib. Nat.* = Bibliothèque Nationale of Paris. *Br. Mus.* = British Museum. *Tick.* = The Ticknor Col-

Owing to the lack of a uniform standard for deciding the *format* of an edition, I have had some trouble in tabulating this part of my results : usually, however, I have followed the conventional method of counting, conforming, in doubtful cases, to the standards of the national libraries of the countries in which the respective editions were produced. Another minor inconsistency is my decision not to make a separate entry, in my alphabetical list, for each division of the *Estudiante de Salamanca*, while I have done so with the *Pelayo* and the *Diablo mundo* : the reason for this is that the first is a unit and has never appeared in installments in any edition; while of the others one is anything but a unit and the other has been published in parts. As to capitalization and accentuation of title-pages, it has seemed almost impossible to adopt an intelligent method that would seem an exact reproduction of the originals.

I. *A chronological list of editions.*

A. — (H. T.) Ni el Tio || Ni el Sobrino || (T.) Ni el Tio || Ni el Sobrino || Comedia original || en tres actos y en verso || de || Don José de Espronceda || y Don Antonio Ros || Alferez de la Guardia Real de In- || fantería || Madrid. Imprenta de Repullés || Año de 1834 || 152 pp. sm. 8°. (Bib. Nac. « T. 15138 »; Tick. : « D. 175.23 ».)

B. — (Cov. : light grey.) Coleccion || de || Novelas Históricas Ori- || ginales Españolas || Sancho Saldaña || ó || El Castellano de Cuéllar || Tomo 1°. || (H. T.) Sancho Saldaña || ó || El Castellano de Cuéllar. || (T.). Sancho Saldaña || ó || El Castellano de Cuéllar : || novela histórica original del siglo XIII || por || D. José de Espronceda || Tomo I || Madrid || Imprenta de Repullés || Año de 1834. —

lection of Boston. *Harv.* = Harvard University library. *Men. Pel.* = Private library of Señor Menéndez y Pelayo at Santander. *Hid.* = Hidalgo's bibliography. *Cov.* = Cover. *T* = Tittle. *H. T.* = Half-title. *Ded.* = Dedication.

178 pp., 8°. (Ded.). Dedicada || á mi Madre || José de Espronceda.
Vol. II, 188 pp. — H. T. and T. as above.
Vol. III, 205 pp. — —
Vol. IV, 186 pp. — —
Vol. V, 181 pp. — —
Vol. VI, 212 pp. — —
(Bib. Nac. « 3-2556-60 », last volume lacking; Br. Mus. « 1208. g. 21 »; Tick. « D. 167.22 », three vols in one; Harv. « Span. 5116.31 », three vols. in one. Entered in Hid. as above, with the addition of « imp. de Mellado » [1].)

* (T.) El ministerio || Mendizabal. || Aqui llaman esto un gobierno *representativo*; || ... yo llamo esto un hombre *representativo*. || DIOS NOS ASISTA. *Carta 3ª de* FIGARO. || por || Don José de Espronceda. || Madrid. || Imprenta de Repullés. || Año de 1836.= Pp. 24, 12°.
(Library of M. Foulché-Delbosc).

C. — (Cov.) Amor || Venga Sus Agravios || drama original || En Cinco Actos || Madrid : 1838. || (T.) Amor Venga Sus Agravios || || Drama Original || En Cinco Actos y en Prosa || por || Don Luis Senra y Palomares [= José de Espronceda and Eugenio Moreno Lopez] || Madrid, Imprenta de Don José María Repullés || 1838. || 89 pp. 8°.
(In my own possession. Hid. adds « lib. de Cuesta », gives the pagination — incorrectly — as « 11-90 pág. 8° may. » and explains that « El autor de este drama es D. José Espronceda ».)

D. — (H. T.) Poesias || (T.). Poesias || de || D. Jose de Espron-

1. Beside the poems contained in our alphabetical list, this novel has in it several short verse compositions which seem never to have been reprinted in the volumes of poetry; cf., for instance, vol. III, p. 188; vol. V, pp. 44 and 112; and vol. VI, p. 41. I do not know, of course, that all this verse is original.

ceda. || Madrid : en la Imprenta de Yenes, || Calle de Segovia, núm. 6 || 1840 || pp. XII + 280, 8°.

(Br. Mus. « 1464. h. 13 » ; Men. Pel; Tick. « D. 152.15 ».) The preface states that the poet's friends publish his verse while he is absent; it is signed by Villalta, June, 1839. In the Ticknor catalogue this edition is incorrectly registered as of the year 1849.

E. — (T.) Poesias || de || D. Jose de Espronceda || Paris || Imprimerie de H. Fournier, 1840. || 216 pp. sm. 8°.

(Br. Mus. « 1464. a. 34 ».) This edition is identical with that of Madrid 1840, except that it is smaller and is without *Indice* and *correcciones*.

* El Diablo Mundo. Poema de D. José Espronceda. Madrid, 1840, imp. y lib. de Boix, ed. En 8° may. (Hid.)

Piñeyro (*El Romanticismo en España*, Paris, 1904, p. 162) says that the *Diablo Mundo* began to be published « *por entregas* » toward the end of 1840. Solis (*Espronceda*, etc., Madrid, 1883, p. 177) states that it appeared in October 1840, and quotes (p. 178) a criticism on the poem in *El Labriego* for Oct. 1. Fragments of Canto III of this poem were published over Espronceda's signature in the fifth number of *El Pensamiento*, which existed from May to October, 1841. It is therefore hard to see how the poem could have appeared in a bound volume in 1840. Compare also the following entry.

F. — (H. T.) El || Diablo Mundo. || [Portrait]. (T.) El Diablo Mundo || Poema || de Don José de Espronceda || Madrid || I. Boix, Editor || Impresor y Librero, calle de Carretas, número 8 || 1841. pp. 214, 8°.

(Br. Mus. « 11451 .de. 33 ».) Prologue by Ros de Olano. In pencil « 1ª edn. Rara ». A copy is also to be found in the Biblioteca Colombina, Sevilla. This first vol. contains cantos I, II, III and

IV. In both the libraries where I have seen the work it is bound in one volume with the following.

G. — (H. T.). El Diablo Mundo || Poema || Canto V. || (T.) El Diablo Mundo || Poema || Por Don José de Espronceda || Tomo II || Madrid. || I. Boix, Editor || Impresor y Librero, calle de Carretas, número 8 || 1841 || 88 pp., 8°.

(Br. Mus. 11451. de. 33 »; also Colombina, Sevilla; in both cases bound with the preceding. This volume contains cantos V and VI.)

*Album literario español. Madrid 1846, imp. y desp. de Mellado, ed. En 4°, IV-320 págs. (Hid.; who adds « Contiene las siguientes composiciones.... Cancion del Pirata, por D. José Espronceda »).

H. — (H. T.) Poesias || (T.). Poesias || de || Don José de Espronceda || Segunda Edicion || Madrid : || Imprenta de Don Antonio Yenes, || calle de Segovia, n. 6 || 1846. || Pp. XXIV + 257, 8°.

« El Editor » (page V), contains the following : « Sale por segunda vez á luz este corta, pero preciosísima colección, de las composiciones poéticas publicadas por el malogrado Espronceda seis años há ». Contains also the « Prólogo de la edición » and a biography. The contents are : Ensayo épico, Poesías Líricas, Canciones, Asuntos Históricos (including the Estrella, and the Soneto á Jarifa !), and Cuento.

(Tick. « D. 157.2 ».)

Hid. registers the edition in substantially the same fashion, adding, however « lib. de Cuesta », and « con el retrato del autor ». There is no portrait in the copy in the Ticknor collection. Hid. also says : « Esta segunda edicion va enriquecida con la biografía de Espronceda, escrita por Don Antonio Ferrer del Rio, y publicada en la Galería de la Literatura española ».

*Obras poéticas de D. José de Espronceda, ordenadas y anotadas por J. E. Hartzenbusch. París, 1847, imp. de Fain, lib. de Baudry. En 8° con un retrato. 10 fr.

(Coleccion de los mejores autores españoles. Tomo XLVI). (Hid.)

J. — (H. T.) Coleccion || de los mejores || Autores Españoles || Tomo XLVI || Obras poéticas || de || Don José de Espronceda. || [Portrait]. (T.) Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda || Ordenadas y Anotadas || Por J. E. Hartzenbusch || A Saber : || El Pelayo, ensayo épico || Poesias Liricas. El Estudiante de Salamanca, cuento. || El Diablo Mundo, poema || Paris || Baudry, Librería Europea || 3, Quai Malaquais, au premier étage, || Cerca del Puente des Arts. || 1848. || Pp. xx + 291. 8°. (Imprenta de Fain y Thunot.) The copy in the Ticknor collection adds to the title-page below the date : New-York (sic) || Roe Lockwood & Son || American and Foreign Books — 411 Broadway || (This edition contains the « Advertencia de la 2ª edición », the « Prólogo de la 1ª edicion », and a « Biografía ».)

(Br. Mus. « 12230. i. » ; Tick. « D. 170. a. 27 ».)

* El Diablo Mundo. Poema de D. José de Espronceda. Madrid, 1848, imp. de M. Diaz y Compañía, lib. de La Publicidad. En 8° may., con retrato del autor.

(Hid., who adds « Es la segunda edicion ».)

K. — (H. T.) El || Diablo Mundo. || (T.). El || Diablo Mundo || Poema || De D. José de Espronceda || Tercera Edición || Madrid || Librería de A. Boix, Hermano y Compañía || Puerta del Sol, núm. 4 || 1849. || 276 pp. 8°.

Each Canto has a separate title-page; also the introduction.

Hidalgo enters it as follows, « Imp. de Boix, lib. de Villaverde. En 8° marquilla, con el retrato del autor ». He does not give the pagination.

(Bib. Nac. « F 1178 ».)

* Corona fúnebre del Dos de Mayo de 1808, coleccion de composiciones poéticas escritas por varios autores en honor de los

primeros mártires de la libertad é independencia española, precedida de una reseña histórica biográfica y descriptiva, por Braulio A. Ramirez. Madrid, 1849, imp. de la V. de R. J. Dominguez, lib. de A. Gonzalez. En 4°, 144-XXIV pags., con los retratos de Daoiz y Velarde, y la vista del monumento, litografiados á dos tintas. Contiene composiciones poéticas de los señores.... D. José de Espronceda.

(Hid.).

L. — (H. T.) Coleccion || de los mejores || Autores Españoles || Tomo XLVI || Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda. || (T.) Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda || Ordenadas y Anotadas || Por J. E. Hartzenbusch || A Saber : || El Pelayo, ensayo épico || Poesias Liricas. El Estudiante de Salamanca, cuento || El Diablo Mundo, poema || Paris — Baudry, Libreria Europea || 3, Quai Malaquais, au Premier Étage || Cerca del Puente des Arts || 1851. || Pp. XX + 291, 8°. Imp. de Thunot.

Contains portrait, « Advertencia de la 2ª edición », « Prólogo de la 1ª edicion » and the « biografía » of Rio.

Hid. adds, « Lib. de la V. de Baudry. Madrid, Lib. de Bailly-Bailliere ».

(Bib. Nat. « Z 45662 ».)

M. — (T.) Biblioteca Ilustrada de Gaspar y Roig || El Diablo Mundo || Poema || de Don José de Espronceda || Dedicóle á su Amigo || Don Antonio Ros de Olano || [Woodcut of author with « Espronceda » beneath] || Madrid || Imprenta de Gaspar y Roig, Editores || Calle del Principe núm. 4. || 1852 || 60 pp., double 8°. Woodcuts.

Hid. has the same as above, except, « En 4. may., 56 págs. con 24 grabados ».

This edition is very similar to La.

(Bib. Nac. « I. 33945 ».)

*[El Diablo Mundo. Poema de D. José de Espronceda. Conti-

nuacion por Miguel Alvarez. Madrid, 1853. imp. del Semanario é Ilustracion, á cargo de Alhambra. En fól., 14 págs. con grabados.]
(Hid.)

*[El Diablo Mundo en prosa ó la Regeneracion española. Obra poliglota, histórico-crítico-filosófica, diatribica-apologética. Resultado de treinta años de continuos estudios, profundas meditaciones y lucubraciones abstrusas, escrita por un poeta renegado, filósofo en ciernes, español de tomo y lomo, y hombre que lo entiende. Madrid, 1855, imp. de I. Moreno, lib. de la Publicidad. Entrega primera en fól.]
(Hid. who adds, « No continuó esta publicación ».)

* (H. T. and T, as in the Baudry 1848 edition [J]; but the last part of T reads :) Paris. || Vᵉ Baudry, Librería Europea, || Calle Bonaparte, 12, cerca del Palacio de Bellas-Artes. || 1856 || Pp. xx+291, 8° (Contains portrait, advertencia, prólogo, and biografía). (Impr. de E. Thunot y Cᵃ).
(Library of M. Foulché-Delbosc.)

N. — (T.) Poesias || de || Don José de Espronceda || Precio: 16 Rs. Vn. || Madrid || Imprenta de D. Cipriano Lopez || Cava-Baja, num. 19, bajo || 1857. || Pp. xvi+201, 8°.
This edition contains the « prólogo de la Primera edicion », a portrait, and the « Biografía » by Antonio Ferrer del Rio.
(Bib. Nac. « F 2044 ».)

O. — (Cov.: yellow and black). Coleccion || de los || mejores || Autores || Españoles || Antiguos y Modernos || Obras Poéticas || de || D. José de Espronceda || Paris || Vᵃ Baudry, Libreria Europea || 12, Rue Bonaparte, Près le Palais des Beaux-Arts || 1858. || (H. T.) Coleccion || de los mejores || Autores Españoles || Tomo XLVI || Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda. || (T.). Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda || Ordenadas y Anotadas || Por

J. E. Hartzenbusch || A Saber : || El Pelayo, ensayo épico || Poesias Liricas — El Estudiante de Salamanca, cuento || El Diablo Mundo, Poema || Paris || Vª Baudry, Libreria Europea, || 12, Rue Bonaparte, Près le Palais des Beaux-Arts || 1858. || Pp. xx + 291, 8°. (Imp. de Thunot.)

This edition contains a portrait, the Advertencia, Prólogo and Biografía.

(Bib. Nat. « Z. 45700; Hid. adds the price, « 6 fr. ».)

* Diablo mundo. Poema de D. José de Espronceda. Dedicóle á su amigo D. Antonio Ros de Olano. Madrid, 1861, imp. y lib. de Gaspar y Roig, eds. En 4° may., 60 págs. con 14 grabados.

(Biblioteca ilustrada de Gaspar y Roig.)

(Hid.)

* (H. T. and T, as in the Baudry 1848 edition [J]; but the last part of T reads :) Paris || Baudry, Libreria Europea, || Dramard-Baudry y Cª, sucesores, || 12. Calle Bonaparte. || 1862 || Pp. xxiii+344, 8° (contains portrait, advertencia, prólogo, and biografía.) (Imp. de E. Thunot y Cª).

Library of M. Foulché-Delbosc.)

P. — (H. T. and T, as in the Baudry 1848 edition [J] || but the last part of T reads :) Paris || Baudry, Libreria Europea, ; Dramard-Baudry y Cª, Sucesores || 12, Calle Bonaparte || 1865. || Pp. xxiii + 344, 8°. (Contains portrait, advertencia, prólogo, and biografía.)

(Bib. Nat. « Z. 45701 ».)

Q. — (H. T.) Coleccion || de los Mejores || Autores Españoles || Tomo XLVI || Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda. — (T.) Obras Poéticas || de || D. José de Espronceda || Ordenadas y Anotadas || Por J. E. Hartzenbusch || A Saber : || El Pelayo, ensayo épico || Poesias Liricas. — El Estudiante de Salamanca, cuento || El Diablo Mundo, poema || Paris || Baudry, Libreria Europea || Dra-

mard-Baudry y Cª, Sucesores || 12, Calle Bonaparte || 1867. || Pp. XXIII+344, 8°. (Contains advertencia, prólogo, and biografía.)

(Bib. Nat. « Z. 45702 »; also in the library of the Ateneo de Madrid « 139. F. 7 ».)

[(Cov.) El Diablo Mundo || Segunda Parte || por || D. Maximino Carrillo de Albornoz || Sirve de continuacion al Poema de D. José de Espronceda || Madrid, 1867. || Estab. tip. de Roldán, editor || Sacramento, 5. || (H. T.) El Diablo Mundo || Segunda Parte || (T. same as cov. but) Estab. tip. de J. M. de Lezcano y Roldán, editor || Calle del Sacramento, núm. 5 || pp. 256, 4°. (Illustrated). (Br. Mus. 11451. g. 13 »).]

R. — (T.). Obras || de || Don José de Espronceda || Sevilla: — 1869. || Imprenta de Salvador Acuña y Cª || Colon || 26 || 64 pp., 4° (?). (This curious document is in the library of Señor Menéndez y Pelayo. It is an unbound *pliego* with marginal corrections, with the appearance of printer's proof. I do not know whether it was ever finished. It contains an introduction and biography. For its contents so far as Espronceda's work is concerned, see alphabetical table, I note further that it contains « *Juicios Críticos* » (p. 23) by Villalta and Valera, « *Lord Byron y Espronceda* » (with the following footnote : « Insertamos este artículo en *Las Novedades* de 13 de Mayo de 1868 ») and *Necropolis* (by Eugenio de Ochoa). It will be noted that some of the compositions published in the « Páginas olvidadas » appeared here first.

S. — (H. T.) Obras poéticas || de || Don José de Espronceda. || (T.). Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda || Precedidas || De la Biografía del Autor || y Adornadas con su Retrato || Paris || Librería de Garnier Hermanos || Calle des Saints-Pères, 6 || 1869. || Pp. XIX + 448, 18°. (Imprenta de Édouard Blot).

(Contains prólogo and biografía.)

(Bib. Nat. « Yg. 3175 »; Br. Mus. « 11450 bb 39 ».)

T. — (Frontispiece.) Sancho Saldaña || por || Espronceda || [and woodcut]. (T.) J. Castro y Compañía, Editores || Sancho Saldaña || ó || El Castellano de Cuéllar, || Novela Histórica Original del siglo XIII || por || Don José de Espronceda. || Tomo I || Administracion || Calle de las Tabernillas. Núm. 8, Madrid || 1869. || Pp. 822, 4°. (6 cuts).
[Ateneo de Madrid « 76 E 13 ».]

[(H. T.) Sancho Saldaña || ó || El Castellano de Cuéllar. || (T.) J. Castro y Compañía, Editores || Sancho Saldaña || ó || El Castellano de Cuéllar, || Novela Histórica Original del Siglo XIII || Segunda Parte de la de || Don José de Espronceda || Tomo II || Administracion || Calle de Oriente. Número 3 — Madrid || 1869. || Pp. 972, 4°. (Subtitle) La Expiacion. || [3 cuts].
(Ateneo de Madrid). [Pseud. cf. Appendix III.]

Ta. — (Cov. yellow.) Blanca de Borbon || Drama inédito || de || Espronceda. || (T.). Blanca de Borbon || Drama Trájico en Cinco Actos y en verso || Obra Inédita || de || Espronceda || Publícala su hija || Blanca || Madrid, 1870. || Impresa por las nietas del autor || Luz y Laura. || 117 pp. 8°.
(In the possession of Sr. D. Adolfo Bonilla y San Martín.)

* Obras poéticas de D. José de Espronceda, ordenadas y anotadas por J. E. Hartzenbusch. Nueva edicion aumentada de poesías publicadas por la primera vez. Paris, Baudry, Librería Europea. 1870. 8°, portrait.

U. — (H. T.) Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda || (Portrait). || (T.). Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda || Precedidas || De la Biografía del Autor || y Adornadas con su Retrato || Paris || Librería de Garnier Hermanos || Calle des Saints-Pères, 6 || 1871. || Pp. XIX + 448, 18°. (Contains Villalta's prólogo and Rio's biografía.)
(Bib. Nac. « 2. 52048 » ; Bib. Nat. « Yg. 3176 ».)

W. — (H. T.) Obras poéticas || de || Don José de Espronceda || (T.) Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda || Precedidas || de la Biografía del Autor || y Adornadas con su Retrato || Paris || Librería de Garnier Hermanos || Calle des Saints-Pères, 6 || 1873. Pp. xix + 448. 18°. Imp. de Édouard Blot et Fils Aîné. (Contains prólogo and biografía.)

(Bib. Nat.; Br. Mus. « 11450. b. 2 ».)

Y. — (H. T.) Páginas Olvidadas de Espronceda || (T.) Páginas Olvidadas || de || D. José de Espronceda || Madrid || Casa Editorial de Medina y Navarro || Calle del Rubio, núm. 25 || [1873.] Pp. xii+142, 8°. (The preface is signed G[umersindo] L[averde]. The appendices contain much irrelevant matter.)

(Harv. « Span. 5716. 20 ».)

Z. — (Cov.) Galeria Dramática || Espronceda || Poesias || Precio 12 Rs. || Se vende en la Libreria de Cuesta || (H. T.) Poesias. || (T.) Espronceda || Poesias || Cuarta Edicion || Madrid || Imprenta de Policarpo Lopez || Cava-Baja. núm. 19. bajo || 1874 || Pp. xvi+191, 8°. (Prólogo and biografía.)

Bib. Nac. « F. 2003 ».)

Aa. — (Cov : blue.) Biblioteca Universal || Coleccion || de los || Mejores Autores || Antiguos y Modernos || Nacionales y Extranjeros || Tomo XII || Espronceda || Poesías || Madrid || Direccion y Administracion || San Mateo. núm. 11. cuarto bajo || 50 céntimos de peseta (2 rs.) en toda España || Octubre 1873 [sic. cf. T.]. ||

(H. T.) Biblioteca Universal || (T.) Biblioteca Universal || Coleccion || de los || Mejores Autores || Antiguos y Modernos. || Nacionales y Extranjeros || Tomo XII || Espronceda || Poesías || Madrid || Direccion y Administracion || San Mateo. núm 11. cuarto bajo || 1874 || Pp. 190, 16°.

(Br. Mus. « 739. a. vol. 12 ».)

Ba. — (Cov.: blue.) Biblioteca Universal || Coleccion || de los || Mejores Autores || Antiguos y Modernos || Nacionales y Extranjeros || Tomo XIX || El Diablo Mundo || Poema de D. José de Espronceda || Madrid || Direccion y Administracion || Leganitos, núm. 18, 2° || 50 céntimos de peseta (2 rs.) en toda España || 1875. || (H. T.) Biblioteca Universal. || (T. = Cov., with « Calle de Leganitos » for « Leganitos », and ommitting the price.) Pp. 192, 16°.

(Br. Mus. « 739. a. vol. 19 ».)

Ca. — (Cov.) Páginas Olvidadas || de || Espronceda || Segunda Edicion || Medina y Navarro Editores || (Trade mark with « Fiat Lux ») || Madrid || Administracion é Imprenta || Calle del Rubio, núm. 25. || (H. T.) Páginas Olvidadas de Espronceda. || (T.) Páginas Olvidadas || de || D. José de Espronceda || Segunda Edicion || Medina y Navarro Editores || (Trade mark with « Fiat Lux ») || Madrid || Calle del Rubio, Número 25 || 1875. || Pp. 149, 8°.

(Bib. Nac. « 3. 1303 ».)

Da. — (H. T.) Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda || (T). Obras Poéticas || de || D. José de Espronceda || Ordenadas y Anotadas || Por J. E. Hartzenbusch || A Saber || El Pelayo, ensayo épico || Poesías Líricas. El Estudiante de Salamanca, cuento || El Diablo Mundo, poema || Nueva Edicion || Aumentada de Poesías Publicadas por la primera vez || AB || Paris || Librería de A. Bouret é Hijo || 23, calle Visconti, 23 || México || Librería de A. Bouret é Hijo || 18. Calle de San José el Real, 18 || 1875. || Pp. XXIII+339, 18°. (Portrait, advertencia, prólogo, biografía.) Imprenta de Simon Raçon y Compañía.

(Bib. Nat. « Yg. 3179 ».) Note to *Apéndice*, p. 322 ; « Las seis composiciones que leerán nuestros lectores á continuación, son muy poco conocidas, y es la primera vez que se hallan juntas con las demás *Obras poéticas* del inmortal Espronceda. (*N. del Colector*) ».

Ea. — (H. T.) Obras poéticas || de || Don José de Espronceda. || (T). Obras poéticas || de || Don José de Espronceda || Precedidas || de la Biografía del Autor || y adornadas con su retrato || Paris || Librería de Garnier Hermanos || Calle des Saints-Pères, 6 || 1876 || Pp. XIX + 448. 18° (Bib. Nat. « Yg. 3178 ».)

Fa. — (Cov. : yellow.) El Estudiante || de || Salamanca || Cuento Fantástico || Por D. José Espronceda || seguida [sic] || De Sus Mejores Poesías Líricas || Valencia. 1876 || Juan Mariana y Sanz, Editor || librero de la Universidad y Ayuntamiento || Bajada de San Francisco || núm. 11 || Lonja de la Seda || núm. 7. || (H. T.). El Estudiante de Salamanca. || (T.). El Estudiante || de || Salamanca || Cuento Fantástico || por || D. José Espronceda || Seguido || De Sus Mejores Poesías Líricas || Valencia. 1876 (the rest as on Cov.) Pp. 160, 16°.
(Br. Mus. « 11450. b. 7 ».)

Ga. — (Cov. : green.) El Arrepentimiento || y || La Desesperacion || Por || D. José Espronceda || Aumentado con la Cancion del Pirata || Montevideo || Librería y papelería de El Madrileño, calle 25 de Mayo Nos. 166 á 170. || (T. same as Cov.) 1876 — 24 pp. pamphlet. (Partly pseud..)
(Bib. Nat. « Yg. 3174 ».)

* Obras poéticas, 1 vol. 8°, Barcelona 1876. Portrait, prólogo, biografía.
(*Diccionario Enciclopédico Hispano-Americano.* Art. *Espronceda*).

* (H. T.) Le monde-diable || (T.) Le monde-diable || d'Espronceda, || traduit de l'espagnol || par || Paul Agost || Précédé d'une étude biographique et critique || Bruxelles, || A. Lebegue & C^ie^, || Rue de la Madeleine, 46. || Anvers, || Louis Legros, || Place de Meir, 45. || 1877. || Tous droits réservés. || Pp. 250, 18°.
(Library of M. Foulché-Delbosc)

Ha. — (Cov. : blue.) Biblioteca Universal || Coleccion || de los ||

Mejores Autores || Antiguos y Modernos || Nacionales y Extranjeros || Tomo XII || Espronceda. || Poesías || Cuarta edicion || Madrid || Dirección y Administración || Leganitos, núm. 18, 2° || 50 céntimos de peseta (2 rs.) en toda España || 1881 [sic ; cf. T.] || (H. T.) Biblioteca Universal || (T. same as Cov., through « Poesías » ; then it reads) Segunda Edición || Madrid || Dirección y Administracion || Leganitos, 18, cuarto segundo || 1878. || Pp. 190, 16° (This copy seems a model of book-binding, cf. Cov. and T.)

(Har. « Span. 5716. 5 ».)

Ja. — (Cov.) Biblioteca Ilustrada de Gaspar, Editores || Poesias Varias || por || D. José Espronceda || Ilustradas con Grabados. || [Portrait] || Gaspar, Editores || 4. Príncipe 4 || Madrid, 1881. || (T.) Biblioteca Ilustrada de Gaspar, Editores || Poesias Varias || por || D. José Espronceda. || [Cut.] Gaspar, Editores || 4 Príncipe 4 || Madrid. 1881 || Pp. 32, 4° ||

(Bib. Nac. « F. 1042 ».)

Ka. — (Cov.) Biblioteca Ilustrada de Gaspar, Editores || El Estudiante || de Salamanca || por || D. José Espronceda. || [Woodcut.] Y si lector, dijerdes ser comento, || Como me lo contaron te lo cuento || Gaspar, Editores || 4, Príncipe. 4 || Madrid, 1882 || (T.) Biblioteca Ilustrada de Gaspar, Editores || El Estudiante || de Salamanca || por || D. José Espronceda. ||[Portrait.] Gaspar, Editores || 4, Príncipe, 4 || Madrid 1881 || Pp. 28, 4° m. [Illustrated.]

(Bib. Nac. « F. 1040 ».)

La. — (Cov.) Biblioteca Ilustrada de Gaspar, Editores || El || Diablo Mundo || Poema || de Don José Espronceda || Dedicóle á sú Amigo || Don Antonio Ros de Olano || Madrid || Gaspar, Editores || Calle del Príncipe, Núm. 4 || 1882. (T. same). Pp. 60, 4° [Illustrated. Contains prólogo.]

(Bib. Nac. « F. 1041 ».)

* (Cov. yellow. Páginas olvidadas || de || Espronceda. || Segunda edicion || Precio 2 Pesetas || Madrid || Librería de los Sres. Simon y Osler || 18 — Infantas — 18 || 1882 || (H. T.) Páginas olvidadas de Espronceda || (T.) Páginas olvidadas || de || D. José de Espronceda || Segunda edicion || Madrid || Librería de los Sres. Simon y Osler || 18 — Infantas — 18 || 1882 || Pp. XII + 192, 8°.
(Library of M. Foulché-Delbosc).

* (H. T.) Obras poéticas || de || Espronceda || (T.) Biblioteca amena é instructiva || Obras poéticas || de || Espronceda || precedidas || de la biografía del autor || Edicion completísima é ilustrada || (segunda de esta Biblioteca) || Barcelona || Administracion : Nueva de San Francisco, 11 y 13 || 1882 || Pp. 317, 8° [Illustrated] [Biografía by J. A. del Real].
(Library of M. Foulché-Delbosc).

Ma. — (H. T.). Obras poéticas || de || Don José de Espronceda. (T.) Obras Poéticas || de || Don José de Espronceda || precedidas || de La Biografía del Autor || y adornadas con su retrato || Paris || Librería de Garnier Hermanos || Calle des Saints-Pères, 6 || 1882. || Pp. XIX + 464, 18°. Imp. de Charles Blot. [Contains advertencia, prólogo, biografía.]
(Bib. Nat. « Yg 9 ».)

Na. — (Cov. ; blue and grey.) Luis Tasso y Serra || Editor || Obras poéticas || de || Espronceda || Ilustradas || Con 8 dibujos de Gomez Soler || Edición Completísima || 4 Rs. en Toda España. || (H. T.) Obras poéticas || de || Espronceda. || (T.) Obras poéticas || de || Espronceda || precedidas || de la Biografía del Autor || Edición || la más completa de cuantas han visto la luz || y adornada con 8 magníficos dibujos || de || D. F. Gomez Soler || Precio 4 reales en Toda España || Barcelona || L. Tasso Serra, Impresor-Editor || 1884. || Pp. 392, 8°. [Br. Mus « 16° ». Biografía by Rio.]
(Br. Mus. « 11451. aaa. 1 ».)

Oa. — (H. T.) Obras Poéticas || y || Escritos en Prosa. || (T.) José de Espronceda || Obras Poéticas || y || Escritos en Prosa || Coleccion Completa || Enriquecida con varias producciones inéditas || Encontradas entre los papeles autógrafos del Autor || Ordenada por || Don Patricio de la Escosura || Académico de la Española ; || Publícala || Doña Blanca Espronceda de Escosura || Hija única y Heredera del insigne poeta || Madrid || Eduardo Mengíbar, Editor || 63. Hortaleza. 65 || 1884 || Pp. 572, 8° [This edition never went beyond the volume of verse].

(Bib. Nac. « Fi 86 » Harv. « Span. 5716. 2 ».)

* (H. T.) Obras poéticas de Espronceda || (T.) Biblioteca Salvatella || Obras poéticas || de || Espronceda || precedidas || de la biografía del autor || Edicion completísima é ilustrada || cuarta de esta biblioteca || Barcelona || Administracion : Nueva de San Francisco, 11 y 13 || 1884 || Pp. 303, 8° [Biografía by J. A. del Real].

(Library of M. Foulché-Delbosc).

Pa. — (H. T.) Obras poéticas || de || Don José de Espronceda || [Portrait]. (T.) Obras poéticas || de || D. José de Espronceda || Precedidas || de la Biografía del Autor || y adornadas con su retrato || Quinta Edicion || Revisada y Aumentada || Paris || Librería de Garnier Hermanos || 6, Calle des Saints-Pères, 6 || 1885. || Pp. xix+464, 18° [Sic, French counting ; Tick. « 12° »]. Imp. Ch. Blot. Calle Bleue 7. [Prólogo, and biografía.]

Qa. — (H. T.) Obras poéticas || de || Don José de Espronceda || [Portrait]. (T.) Obras poéticas || de || Don José de Espronceda || Precedidas || de la Biografía del Autor || y adornadas con su Retrato || Sexta Edicion || Revisada y Aumentada || París || Librería de Garnier Hermanos || 6, Rue des Saints-Pères, 6 || 1889. || Pp. xix+504, 18°. [Br. Mus. « 12° ». Prólogo, and biografía.]

(Br. Mus. « 11450. de. 23 ».)

[ (Cov. ; pink.) Espronceda || L'Étudiant || de Salamanque || Poème traduit pour la première fois d'espagnol en français || par || R. Foulché-Delbosc || Paris || Librairie H. Welter || 59, Rue Bonaparte, 59 || 1893. || Pp. 56, 8° || (H. T.) L'Étudiant de Salamanque. || (T. = Cov.) Mâcon, Protat Frères, imprimeurs.]
(Bib. Nat. « Yg. 162 » ; Br. Mus. « 11726. aaa. 8 ».)

Ra. — (H. T.) Obras Poéticas de Espronceda. || (T.) Obras || Poéticas || de || Espronceda || Precedidas || de la Biografía del Autor || Edición Completísima || Valladolid || Imprenta, Librería y Encuadernación || De Jorge Montero || Acera, núms. 4 y 6 || 1900. || Pp. 357, 8°. [Biography of 2 pp. by J. del Real ; prólogo to the Diablo Mundo.]
(Bib. Nac. « 1.105 » ; Harv. « Span. 5716.3 »).

Sa. — (Cov.). Espronceda || [portrait, with « Espronceda 1810-1842 »] || Obras || Poéticas || Casa Editorial Maucci, Barcelona || (H. T.) Obras Poéticas || de || José de Espronceda. || (T.) Obras Poéticas || de || José de Espronceda || Precedidas || de la Biografía del Autor || Barcelona || Casa Editorial Maucci || Calle Mallorca, 166 || Buenos Aires || Maucci Hermanos || Calle Cuyo. 1070 || 1906. || Pp. 365, 8°. [Illustrated. « Edición autorizada por los herederos de D. José de Espronceda »].
(General sale).

---

II. *An index of first lines of poetry, and opening words of prose, arranged in alphabetical order, with references to the editions of Espronceda's works in which each has appeared.*

Abierta entonces [1] de Jerez ofrece. ( « La Procession », in *Fragmento Tercero* of « El Pelayo »).

---

1. D and E have *Abierta en tanto.*

D 37; E 44; H 38; L 18; N 29; O 18; P 22; J 18; Q 22; S 28; U 28; W 28; Z 28; Aa 156; Da 22; Ea 28; Ha156; Ja 21; Ma 28; Na 41; Oa 107; Pa 28; Qa 28; Ra 24; Sa 38.

Al blando son de la harmoniosa lira. (Four stanzas omitted from the first fragment of « El Pelayo ».)

D 279; E 215.

Amorosa, blanca viola. (Probably misprint for *Aromosa*, etc. as the poem appears thus in all except Ra 339.)

Aromosa, blanca viola (« A Matilde »)[1].

R 41; Y 9; Ca 19; Da 333; Ma 460; Na 376; Oa 226; Pa 460; Qa 460; Ra 339; Sa 347.

Astro de libertad brilla en el cielo. (« A Guardia »).

Y 47; Ca 57; Na 379; Oa 244; Qa 483; Ra 342; Sa 349.

Aunque mi zagal pálido. (« Imitación del Cantar de los Cantares ».)

Oa 263.

Bajo inmensa montaña de vapores (« A una Ciega ». Improvisacion); see « Sobre etc. [2] ».

R 44.

Bellisima parece. (« Las Quejas de su Amor »[3]).

---

1. Y says that Ferrer del Rio refers to a composition in *El Pensamiento* called « *A Laura* », which he has probably confused with this poem. This is incorrect : in *El Pensamiento* (1841) appeared a *Romance : A Laura*, signed by Espronceda, which has never been published.

2. This poem appeared in this forme in R alone : in other editions *bajo* becomes *sobre*. The following note is in Y : « Esta composición improvisada vió la luz pública, en concepto de inédita, en *La Ilustración* el año de 1853. »

3. Y. « *La América* publicó como inédita esta breve composicion en su número de 12 de Mayo de 1866 » (p. 312, cf. also Appendix I.)

Y 37; Ca 47; Na 77; Oa 243; Qa 468; Ra 58; Sa 74.

Boguemos: see « Voguemos ».

Buen ánimo, padre cura (« Diablo Mundo, Canto v.)[1].
G 5; J 241; K 203; L 241; M 42; O 241; P 284; Q 284; S. 365; U 365; W 365; Ba 129; Da 266; Ea 365; La 42; Ma 365; Na 309; Oa 491; Pa 365; Qa 365; Ra 274; Sa 284.

Cairvar yace adormido (« El Combate », in « Oscar y Malvina »)
D 90; E 82; H 88; J 43; L 43; N 67; O 43; P 51; Q 51; S 64; U 64; W 64; Z 64; Aa 17; Da 52; Ea 64; Fa 93; Ha 17; Ja 5; Ma 64; Na 72; Oa 164; Pa 64; Qa 64; Ra 53; Sa 65.

Canta en la noche, canta en la mañana. ( « A un ruiseñor » Soneto).
R 42; Y 11; Ca 21; Da 335; Ma 462; Na 378; Oa 228; Pa 462; Qa 462; Ra 341; Sa 348.

Con diez cañones por banda. (« Cancion del Pirata »).
D 103; E 91; H 101; J 49; L 49; N 77; O 49; P 58; Q 58; S 73; U 73; W 73; Z 74; Aa 25; Da 59; Ea 73; Fa 103; Ga 21; Ha 25; Ja 6; Ma 73; Na 87; Oa 172; Pa 73; Qa 73; Ra 68; Sa 79.

« ¡ Cuán fugaces los años ! » (« Diablo Mundo » Canto III).
F 117; J 188; K 107; L 188; M 23; O 188; P 220; Q 220; S 283; U 283; W 283; Ba 62; Da 208; Ea 283; La 23; Ma 283; Na 244; Oa 416; Pa 283; Qa 283; Ra 213; Sa 222.

¡ Cuán solitaria la nacion que un día. (« A la Patria. » Elegía.)
D 153; E 126; H 151; J 73; L 73; N 114; O 73; P 85;

1. In the first edition the *cuadros* of this canto are not separated in the same way the cantos themselves are, hence they are not entered separately.

Q 85; S 109; U 109; W 109; Z 111; Aa 53; Da 84; Ea 109; Fa 140; Ha 53; Ja 29; Ma 109; Na 115; Oa 207; Pa 109; Qa 109; Ra 96; Sa 105.

Cuando á las puertas de la tumba helada. (« Ante la Muerte[1] ».)
R 63; Y 45; Ca 55; Qa 488; Ra 347; Sa 354.

De Gibraltar á Lisboa, Viaje histórico (Prose.)
R 7; Y 49; Ca 59.

De los hombres lanzado al desprecio. (« El Verdugo »).
D 129; E 109; H 127; J 61; L 61; N 96; O 61; P 72; Q 72; S 92; U 92; W 92; Z 93; Aa 40; Da 72; Ea 92; Fa 122; Ha 40; Ja 9; Ma 92; Na 101; Oa 190; Pa 92; Qa 92; Ra 82; Sa 92.

De los pasados siglos la memoria. (« El Pelayo », Fragmento primero.)
D 3; E 17; H 3; J. 1; L 1; N 1; O 1; P 1; Q 1; S 1; U 1; W 1; Z 1; Aa 132; Da 1; Ea 1; Ha 132; Ja 14; Ma 1; Na 23; Oa 80; Pa 1; Qa 1; Ra 7; Sa 21.

De mágicos jardines rodeado. (« El Pelayo », Fragmento Quinto : Descripcion de un Serrallo.)
D 47; E 52; H 47; J 23; L. 23; N 37; O 23; P 28; Q 28; S 35; U 35; W 35; Z 35; Aa 163; Da 29; Ea 35; Ha 163; Ja 23; Ma 35; Na 47; Oa 113; Pa 35; Qa 35; Ra 29; Sa 43.

Delio á las rejas de Elisa. (« Serenata ».)
D 67; E 67; H 67[2]; J 33; L 33; N 51; O 33; P 39; Q 39;

1. Y. calls this « *Improvisacion* », not « *Ante la Muerte* ».
2. This page is incorrectly given as 68 in the index.

S 49; U 49; W 49; Z 48; Aa 5; Da 41; Ea 49; Fa 77; Ha 5; Ja 2; Ma 49; Na 61; Oa 149; Pa 49; Qa 49; Ra 42; Sa 55.

Desde la elevada cumbre. (« A la muerte de Don Joaquin de Pablo ». [Chapalangarra].)
D 137; F 114; H 135; J 66; L 66; N 102; O 66; P 77; Q 77; S 98; U 98; W 98; Z 99; Aa 45; Da 76; Ea 98; Fa 128; Ha 45; Ja 27; Ma 98; Na 106; Oa 196; Pa 98; Qa 98; Ra 88; Sa 97.

Despierta, hermosa señora. (« Serenata ».)
C [1] 11 sq; R 47; Y 24; Ca 34; Na 78; Oa 233; Qa 469; Ra 59; Sa 75.

* Diablo Mundo. (Prólogo [2].)
F 5; J 133; L 133; O 133; P 151; Q 151; S 197; U 197; W 197; Da 147; Ea 197; Ma 197; Na 178; Oa 337; Pa 197; Qa 197; Sa 163.

Dicen que tienes trece primaveras. (« A Carolina Coronado ». Después de leida su composicion, « A la Palma ».)
R 46; Y 22; Ca 32; Oa 231; Qa 491.

Dueña de rubios cabellos. (« A una dama burlada ».)
B 55 (vol. II); D 71; E 70; H 71; J 35; L 35; N 54; O 35; P 41; Q 41; S 52; T 170; U 52; W 52; Z 51; Aa 7; Da 43; Ea 52; Fa 80; Ha 7; Ja 2; Ma 52; Na 63; Oa 152; Pa 52; Qa 52; Ra 44; Sa 57.

1. Attention has never been called, I think, to the fact that this poem first appeared in *Amor venga sus Agravios*. Y. says it came from a ms. collection (cf. note on *Y á la luz del crepúsculo serena*).
2. Starred because not by Espronceda.

El estandarte ved que en Cerinola. (« Brindis », Improvisacion [1].)
Y 8 ; Ca 18 ; Na 379 ; Oa 226 ; Qa 482 ; Ra 341 ; Sa 349.

El que ansioso de alta gloria. (« La Vuelta del Cruzado ».)
Y 23 ; Ca 33 ; Na 80 ; Oa 232 [2] ; Qa 472 ; Ra 61 ; Sa 70.

En vano con prodigios espantosos. (« El Pelayo ». Fragmento Tercero, « Batalla del Guadalete ».)
D 13 ; E 25 ; H 15 ; J 7 ; L 7 ; N 10 , O 7 ; P 8 ; Q 8 ; S 10 ; U 10 ; W 10 ; Z 10 ; Aa 141 ; Da 9 ; Ea 10 ; Ha 141 ; Ja 17 ; Ma 10 ; Na 29 ; Oa 89 ; Pa 10 ; Qa 10 ; Ra 13 ; Sa 27.

Era la hora en que el mundano ruido. (« El Pelayo ». Fragmento Segundo.)
D 9 ; E 22 ; H 11 ; J 5 ; L 5 ; N 7 ; O 5 ; P 6 ; Q 6 ; S 7 ; U 7 ; W 7 ; Z 7 ; Aa 138 ; Da 6 ; Ea 7 ; Ha 138 ; Ja 16 ; Ma 7 ; Na 27 ; Oa 86 ; Pa 7 ; Qa 7 ; Ra 11 ; Sa 25.

Era la noche : el trueno pavoroso. (« El Pelayo », Fragmento Sexto [3].)

---

1. Y. and Ca. call this « *Octava Real* ».

2. This composition really appears twice in Oa. At page 232 there is a poem of ten four-line stanzas, the first of them beginning *El que ansioso de alta gloria*, and the second, *Vencedor del turco fiero*. But also on page 257, in the midst of a composition entitled « *Canto del Cruzado* » (see « Ya tarde en la noche la luna escondía» called « El Templario » in most editions), there is another « *Vuelta del Cruzado* » consisting of twelve stanzas of which eleven have four lines, and one (the first) five. The first two lines of stanza one are in this edition :

*El soldado de Sion*
*Vencedor del turco fiero* :

and the second stanza begins with *El que ansioso de gloria*. There are other differences between the two compositions, the second of which has several incompletel ines. I suspect that *El Soldado de Sion* is some sort of title, and that the first stanza has but four lines like the others.

3. *Sesto* in D. and E.

D 55 ; E 58 ; H 55 ; J 27 ; L 27 ; N 43 ; O 27 ; P 33 ; Q 33 ; S 41 ; U 41 ; W 41 ; Z 41 ; Aa 169 ; Da 34 ; Ea 41 ; Ha 169 ; Ja 25 ; Ma 41 ; Na 51 ; Oa 119 ; Pa 41 ; Qa 41 ; Ra 33 ; Sa 46.

Era la noche : en la mitad del cielo. (« Despedida del Patriota Griego de la Hija del Apostata ».)
D 141 ; E 117 ; H 139 ; J 68 ; L 68 ; N 105 ; O 68 ; P 79 ; Q 79 ; S 101 ; U 101 ; W 101 ; Z 102 ; Aa 47 ; Da 78 ; Ea 101 ; Fa 131 ; Ha 47 ; Ja 27 ; Ma 101 ; Na 108 ; Oa 199 ; Pa 101 ; Qa 101 ; Ra 90 ; Sa 99.

Era más de media noche. (Cuento : « El Estudiante de Salamanca ».)
D 175 ; E 143 ; H 171 ; J 83 ; L 83 ; N 128 ; O 83 ; P 95 ; Q 95 ; S 123 ; U 123 ; W 123 ; Z 125 ; Aa 64 ; Da 95 ; Ea 123 ; Fa 5 ; Ha 64 ; Ka 5 ; Ma 123 ; Na 125 ; Oa 269 ; Pa 123 ; Qa 123 ; Ra 106 ; Sa 115.

Era noche de danza y de verbena. (« Diablo Mundo », Canto VI.)
G 57 ; J 273 ; K 249 ; L 273 ; M 54 ; O 273 ; P 321 ; Q 321 ; S 415 ; U 415 ; W 415 ; Ba 169 ; Da 300 ; Ea 415 ; La 54 ; Ma 415 ; Na 341 ; Oa 536 ; Pa 415 ; Qa 415 ; Ra 302 ; Sa 312.

España y Portugal (prose).
Y 74 ; Ca 84.

Fresca, lozana, pura y olorosa. (Soneto [1].)
D 157 ; E 129 ; H 155 ; J 75 ; L 75 ; N 117 ; O 75 ; P 87 ; Q 87 ; S 112 ; U 112 ; W 112 ; Z 114 ; Aa 56 ; Da 86 ; Ea 112 ; Fa 143 ; Ha 56 ; Ja 29 ; Ma 112 ; Na 117 ; Oa 209 ; Pa 112 ; Qa 112 ; Ra 98 ; Sa 107.

1. *Oa.* adds the caption, « *A Una Rosa* ».

Habló apenas y presto del asiento. (« El Pelayo » : Fragmento Tercero, « El consejo ».)

D 30; E 38; H 31; J 15; L 15; N 23; O 15; P 18; Q 18; S 23; U 23; W 23; Z 23; Aa 152; Da 18; Ea 23; Ha 152; Ja 20; Ma 23; Na 38; Oa 102; Pa 23; Qa 23; Ra 21; Sa 35.

Hélos allí : junto á la mar bravía. (« A la muerte de Torrijos y sus compañeros ». Soneto.)

D 135; E 113; H. 133; J 65; L 65; N 101; O 65; P 76; Q 76; S 97; U 97; W 97; Z 98; Aa 44; Da 75; Ea 97; Fa 127; Ha 44; Ja 27; Ma 97; Na 106; Oa 195; Pa 97; Qa 97; Ra 87; Sa 97.

¡ Hurra, cosacos del desierto ! ¡ Hurra ! (« El Canto del Cosaco [1] »).

D 109; E 95; H 107; J 52; L 52; N 81; O 52; P 61; Q 61; S 77; U 77; W 77; Z 78; Aa 28; Da 62; Ea 77; Fa 107; Ha 28; Ja 7; Ma 77; Na 90; Oa 176; Pa 77; Qa 77; Ra 71; Sa 82.

Magnífico Morven, se alza tu frente. (« Oscar y Malvina || Imitacion del Estilo de Osian || La Despedida ».)

D 85; E 78; H 83; J 41; L 41; N 63; O 41; P 48; Q 48; S 60; U 60; W 60; Z 60; Aa 14; Da 49; Ea 60; Fa 89; Ha 14; Ja 4; Ma 60; Na 69; Oa 160; Pa 60; Qa 60; Ra 50; Sa 62.

Marchitas ya las juveniles flores. (A... dedicándole sus poesías || Soneto.)

D ded.; E ded.; Y 1; Ca 11; Na 56; Oa 79; Qa 463; Ra 38; Sa 51.

Mas todo en vano fué; bárbaro estrago. (« El Pelayo » Fragmento Quinto; « Cuadro del Hambre ».)

1. E : *Gosaco.*

D 51; E 55; H 51; J 25; L 25; N 40; O 25; P 30; Q 30; S 38; U 38; W 38; Z 38; Aa 165; Da 31; Ea 38; Ha 165; Ja24; Ma 38; Na 49; Oa 116; Pa 38; Qa 38; Ra 31; Sa 44.

* Me gusta ver el cielo. (« Desesperacion » pseud.) [1].
Y 123; Ca 133; Ga 152; Na 383; Qa 493; Ra 349; Sa 356.

Mi alma yace en soledad profunda.
Oa 262.

Mil siglos han rodado (« Revoluciones del Globo »).
Oa 261.

Mío es el mundo : como el aire libre. (« El Mendigo ».)
D 115; E 99; H 113; J 55; L 55; N 85; O 55; P 64; Q 64; S 81; U 81; W 81; Z 82; Aa 31; Da 64; Ea 81; Fa 111; Ha 31; Ja 8; Ma 81; Na 93; Oa 180; Pa 81; Qa 81; Ra 74; Sa 85.

Miseria y avidez, dinero y prosa. (« A la traslacion de las cenizas de Napoleon » [2].)
R 53; Y 28; Ca 38; Da 326; Ma 451; Na 369; Oa 238; Pa 451; Qa 451; Ra 332; Sa 341.

¡ Oh ! ¡ caiga el que caiga ! [3] ¡ más vino ! ¡ brindemos ! (« Cancion báquica ».)
C 71 sq.; R 46; Y 25; Ca 35; Na 105; Oa 235; Qa 476; Ra 85; Sa 96.

1. The pseudepigraphic character of such compositions is usually indicated in the editions cited.

2. In Oa this is called, *A la Degradacion de Europa*.

3. This composition appears as *¡ Oh ! ¡ caiga que caiga ! etc.*, except in C., R., and Y. I do not know that its presence in *Amor venga sus Agravios* has ever been pointed out. Cf. note on *Y á la luz*, etc.

¡ Oh ! ¡ Es el pueblo ! ¡ Es el pueblo ! Cual las olas. (« El Dos de Mayo » [1].)

R 48; Y 17; Aa 127; Ca 27; Da 328; Fa 154; Ha 127; Ja 12; Ma 454; Na 371; Oa 245; Pa 454; Qa 454; Ra 334; Sa 343.

¡ Oh ! Salve, oscuro genio. (« La maga y su hijo »; extract from *Blanca de Borbon* [2].)

Ta ; Y 38; Ca 48; Qa 486; Ra 345; Sa 352.

¿ Oís ? es el cañon. Mi pecho hirviendo [3]. (« ¡ Guerra ! ».)

D 149; E 123; H 147; J 71; L 71; N 111; O 71; P 83; Q 83; S 106; U 106; W 106; Z 108; Aa 51; Da 82; Ea 106; Fa 137; Ha 51; Ja 28; Ma 106; Na 113; Oa 204; Pa 106; Qa 106; Ra 94; Sa 103.

¿ Osas trepar, poeta, á la montaña. (« El Angel y el Poeta ». Fragment of « El Diablo Mundo ».)

R 57; Y 30; Ca 40; Da 322; Ja 30; Ma 447; Na 366; Oa 569; Pa 447; Qa 447; Ra 329; Sa 338.

Para y óyeme ¡ oh Sol ! yo te saludo. (« Al Sol » Himno.)

D 93; E 84; H 91; J 45; L 45; N 70; O 45; P 53; Q 53; S 66; U 66; W 66; Z 67; Aa 19; Da 53; Ea 66; Fa 96; Ha 19; Ja 1; Ma 66; Na 74; Oa 166; Pa 66; Qa 66; Ra 55; Sa 67.

Pelayo, El. (Ensayo Épico. Fragmentos de un poema titulado...)

D 3; E 17; H 3; J 1; L 1; N 1; O 1; P 1; Q 1; S 1; U 1; W 1; Z 1; Aa 132; Da 1; Ea 1; Ha 132; Ja 14; Ma 1; Na 23; Oa 80; Pa 1; Qa 1; Ra 7; Sa 21.

---

1. This composition is also in Escosura's *Discurso* (p. 119). Cf. too, *Corona fúnebre del Dos de Mayo...* Madrid, 1849, in the list of editions.

2. This appears also in Escosura's *Discurso*.

3. *¿ Ois el cañon ?* etc. in E.

* Pelayo. Octavas Autógrafas del Señor Don Alberto Lista Para « El Pelayo ».
Oa 129.

* Pelayo. Plan del Poema. In Lista's hand.
Oa 127.

Pescadorcita mía. (« El Pescador ».)
D 81; E 76; H 79; J 39; L 39; N 60; O 39; P 46; Q 46; S 57; U 57; W 57; Z 57; Aa 11; Da 47; Ea 57; Fa 86; Ha 11; Ja 3; Ma 57; Na 67; Oa 158; Pa 57; Qa 57; Ra 48; Sa 61.

¿ Por qué volveis á la memoria mía ?. (« Diablo Mundo », Canto II : « A Teresa ».)
F 99; J 179; K 89; L 179; M 20; O 179; P 209; Q 209; S 269; U 269; W 269; Aa 176; Ba 52; Da 198; Ea 269; Ha 176; La 20; Ma 269; Na 233; Oa 403; Pa 269; Qa 269; Ra 203; Sa 212.

¿ Qué buscas, marinera, en esta playa ? (Madrigal.)
Na 104; Qa 492; Sa 95.

¿ Qué es la vida ? ¡ gran Dios ! plácida aurora. (« A Don Diego de Alvear || Sobre la muerta de su amado padre » || Elegía.)
Y 2; Ca 12; Na 57; Oa 219; Qa 464; Ra 39; Sa 52.

¿ Quién eres tú, lucero misterioso. (« A una estrella) ».
D 159; E 130; H 157; J 75; L 75; N 118; O 75; P 87; Q 87; S 113; U 113; W 113; Z 115; Aa 56; Da 86; Ea 113; Fa 144; Ha 56; Ja 29; Ma 113; Na 118; Oa 210; Pa 113; Qa 113; Ra 98; Sa 108.

Raya la naciente luna. (« El Hacha del Rey. » Romance [1].)

1. Y omits « *El Hacha del Rey* ». Both Y. and Ca. state that this poem first appeared in *El Artista*.

Y 11; Ca 21; Na 79; Oa 229; Qa 470; Ra 60; Sa 76.

Reclinado sobre el suelo. (« El Reo de Muerte ».)
D 121; E 104; H 119; J 58; L 58; N 90; O 58; P 67; Q 67; S 86; U 86; W 86; Z 87; Aa 35; Da 68; Ea 86; Fa 116; Ha 35; Ja 10; Ma 86; Na 96; Oa 185; Pa 86; Qa 86; Ra 78; Sa 88.

Rizados copos de nevada espuma. (« El Diablo Mundo », Canto IV.)
F 169; J 216; K 155; L 216; M 33; O 216; P 253; Q 253; S 326; U 326; W 326; Ba 97; Da 238; Ea 326; La 33; Ma 326; Na 277; Oa 455; Pa 326; Qa 326; Ra 244; Sa 254.

Salve, oh tú, noche serena. (« A la Noche » Romance.)
D; 75 E 72; H 73; J 36; L 36; N 56; O 36; P 43; Q 43; S 54; U 54; W 54; Z 53; Aa 9; Da 44; Ea 54; Fa 82; Ha 9; Ja 3; Ma 54; Na 64; Oa 154; Pa 54; Qa 54; Ra 45; Sa 58.

Sobre inmensa montaña de vapores. [1] (« A una ciega »; Improvisacion.)
R 44; Y 34; Ca 44; Na 380; Oa 240; Qa 483; Ra 342; Sa 350.

Sobre una mesa de pintado pino. (« Diablo Mundo », Canto I.)
(F 55; J 158; K 45; L 158; M 11; O 158; P 182; Q 182; S 236; U 236; W 236; Ba 27; Da 174; Ea 236; La 11; Ma 236; Na 208; Oa 372; Pa 236; Qa 236; Ra 179; Sa 189.

Son tus labios un rubí. (A... Madrigal [2].)

---

1. Cf. *Bajo* etc., and note.
2. In Y. this madrigal in complete form runs as follows :

Son tus labios un rubí
Partido por gala en dos,
Arrancado para tí
De la corona de un Dios.

If we turn to the *Poesias de Don José Zorrilla* (second ed., Madrid, 1840),

R 43; Y 10; Ca 20; Na 378; Oa 228; Qa 482; Ra 340; Sa 348.

Trae, Jarifa, trae tu mano. (« A Jarifa en una orgía [1]).
D 165; E 135; H 163; J 79; L 79; N 123; O 79; P 91; Q 91; S 117; U 117; W 117; Z 120; Aa 60; Da 90; Ea 117; Fa 149; Ha 60; Ja 13; Ma 117; Na 121; Oa 214; Pa 117; Qa 117; Ra 102; Sa 111.

* Triste es la vida cuando piensa el alma. (« Arrepentimiento. A mi Madre ». Pseud. [2]).
Y 126; Ca 136; Ga 3; Na 385; Qa 496; Ra 352; Sa 357.

Un alcázar de pórfido luciente. (« El Pelayo ». Fragmento Cuarto.)
D 41; E 47; H 41; J 20; L 20; N 32; O 20; P 24; Q 24; S 30; U 30; W 30;; Z 30; Aa 159; Da 25; Ea 30; Ha 159; Ja 22; Ma 30; Na 43; Oa 109; Pa 30; Qa 30; Ra 26; Sa 40.

Un Recuerdo. (Prose).
Y 60; Ca 70.

Ven más cerca de mí, más cerca... ahora. (Fragments of « El Diablo Mundo », Canto VII.)

---

vol. I, p. 36, we find an « Oriental » beginning « Dueña de la negra toca », of which verses 21-24 run thus :

Tus labios son un rubí
Partido por gala en dos...
Le arrancaron para tí
De la corona de un Dios.

As the first publication attributing the lines to Espronceda appeared in 1869 (« R »), we can hardly accept the ascription.

1. E. has « Tarifa » both in the heading and in the body of the text as well. In D the capital J of the heading might be taken for a T, but it is plain enough elsewhere.

2. Usually listed as pseudepigraphic.

R 55; Y 40; Ca 50; Oa 564; Qa 478; Ra 325; Sa 334.

Voguemos, voguemos. (« Introduccion al poema titulado El Diablo Mundo ».)

F 23; J 139; K 17; L 139; M 5; O 139; P 159; Q 159; S 207; U 207; W 207; Ba 5; Da 155; Ea 207; La 5; Ma 207; Na 188; Oa 347; Pa 207; Qa 207; Ra 160; Sa 171.

Y á la luz del crepúsculo serena [1]. (Fragmento) [2].

R 43; Y 27; Ca 37; Da 332; Ma 459; Na 375; Oa 237; Pa 459; Qa 459; Ra 338; Sa 347.

Ya al férvido trono. (Romances).

Oa 264.

Ya el sol esconde sus rayos. (« La Cautiva ».)

B 64 (vol. II); D 99; E 88; H 97; J 48; L 48; N 74; O 48; P 56; Q 56; S 71; T 177; U 71; W 71; Z 71; Aa 23; Da 57; Ea 71; Fa 100; Ha 23; Ja 6; Ma 71; Na 85; Oa 170; Pa 71; Qa 71; Ra 66; Sa 77.

Ya tarde en la noche la luna escondía. (« El Templario ». Fragmento de una leyenda [3]).

---

1. Da. and Na. have *sereno*.

2. Y. says of the composition : « Tomamos estas bellas octavas y las tres composiciones precedentes [El que ansioso de alta gloria; Despierta, hermosa señora; ¡ Oh ! ¡ caiga el que caiga !], publicadas con el pseudónimo de Luis Senra y Palomares, de un tomo manuscrito de poesías que tuvo la curiosidad de ir formando, para salvarlos del olvido, el erudito literato y bibliófilo salmantino, D. José Bonilla y Ruiz, ya difunto. » It is interesting to note that three of these four were already in R. and that one of the three had appeared in C.

3. Oa. calls this *Canto del Cruzado*, and adds « *sin concluir* ». In this edition, too, the text differs in many respects from Y. Oa. calls one of the subdivisions *La Vuelta del Cruzado* : it begins, « *El Soldado de Sion* »; but the second stanza begins « *El que ansioso de alta gloria* ». In R the title runs « *Fragmento del Cuento titulado El Templario* ».

R 60; Y 13; Ca 23; Ja 31; Na 82; Oa 251; Qa 473; Ra 62; Sa 71.

Yo sé que estás enojada. (« A la Señora de Torrijos » [1] Romance.) Y 6; Ca 16; Oa 224; Qa 490.

## APPENDIX III [2]

### ESPRONCEDA'S « SANCHO SALDAÑA »

In his interesting volume recently published on Espronceda [3], Señor Antonio Cortón raises, concerning the authenticity of a part of that writer's only novel, an important question that merits detailed consideration. The biographer says (p. 219):

> Escribió una novela titulada *Sancho Saldaña* ó *El Castellano de Cuéllar*, que publicó en el mismo año y que forma un volúmen en 8º de muy escasas hojas. La edición, que es muy pobre, se hizo en Madrid, en la tipografía de Repullés... (227) La novela... se divide en 11 capítulos... (239-240) La edición de *Sancho Saldaña*, hecha por el autor en 1834 y reducida adrede á un contadísimo número de ejemplares, fué la primera y la última... (228) La novela termina entre las sombras, y el lector no queda satisfecho con el misterioso desenlace, lo que ha dado motivo á sospechar — sospecha infundada ciertamente — que Espronceda publicó la obra antes de haberla concluído.

Sr. Cortón then describes at length his discovery of another edition bearing the date of 1869 published by J. Castro y Com-

1. Y. has the following note : « Debemos á la fina amistad del eminente literato, señor de Cueto, la copia que de este Romance le facilitó la misma señora Condesa de Torrijos. »

2. I desire publicly to thank the editors of *Modern Language Notes* for courteously allowing me to tranfer this appendix to this place from their journal, to which it was originally sent. The obvious reason for the change was the desire to have this detailed study of one Espronceda edition appear in the same place and at the same time as the bibliography with which it is logically connected.

3. *Espronceda*, por Antonio Cortón. Madrid, Velázquez, [1906].

pañía, with illustrations. Comparing this with his own carefully treasured « ejemplar de la edición de 1834, un tomo en 8°, flaco y raquítico, que casi desaparecía ante los dos volúmenes en 4°, rollizos y obesos », he makes the following observations (pp. 243-244) :

La novela, en la edición primera, tiene solamente once capítulos ; los once, en la edición segunda al pie de la letra están copiados : pero tras ellos, aparecen hábilmente cosidos otros treinta y seis, á los que se deben añadir nada menos que sesenta y ocho del tomo segundo de la misma edición. Pero entre el punto donde acababa, en el tomo primero de la edición segunda, el capítulo once, y da principio el doce no hay fronteras de ninguna clase ni líneas divisorias... No hacía falta sin duda ser muy lince para comprender que entre el final del capítulo XI y la parte que sigue debía instalarse un cuartelillo de carabineros. Allí empieza, en efecto, el contrabando. Cualquiera que no sea vista de Aduanas, puede ver pasar á carretadas, la prosa fraudulenta... Y no es que ella, á fuer de mala, se dé por sí misma á conocer. Procede, al contrario, hacer justicia al anónimo continuador, quien quiera que haya sido, del *Sancho Saldaña* : entre la prosa de Espronceda, no muy cuidada ni exquisita, y la suya, no hay señaladas diferencias. Puede decirse más : el continuador es novelista, y más novelista que Espronceda. Imitando su modo de escribir — verdad que este empeño era muy fácil, por no tener un sello propio la prosa de Espronceda — demuestra habilidad. No era posible, sin embargo, el sostener la imitación de modo tan perfecto, que no se pudiesen traslucir, en el empleo del diccionario, las evoluciones de la lengua.

The mystery enshrouding this falsification was, thinks Señor Cortón, partly cleared up by the explanations given him by an aged man of letters whom he happened to meet. In 1869, said this gentleman, historical novels being very popular and Espronceda a favorite of the day, a certain J. Castro y Cerbó decided to exploit the little known *Sancho Saldaña*, of which he had discovered an incomplete copy in a second-hand book-shop. This publisher announced a work of two volumes, feeling sure that he would hit upon a complete copy somewhere, in the Biblioteca Nacional, if nowhere else. But he had reckoned without his host. « Cuando ya llevaba publicados diez ó doce cuadernos, Castro fué á la Biblioteca, pidió el libro, y vió con asombro que la novela

constaba de un solo tomo, y que no podía cumplir lo prometido al público ». (p. 248) He then had recourse to an « obrero intelectual », who reluctantly agreed to fill out the work.

We have given this story at some length and largely in Señor Cortón's own words, because his statements are open to criticism, and because it is a matter of some literary importance to get at the real facts in the establishment of the Espronceda canon. It is well first to get clearly in mind the important assertions made by Señor Cortón; these are, I take it as follows : 1. The 1834 edition consists of one small 8° volume, published by Repullés. — 2. This edition contains but eleven chapters, and the story seems unfinished. — 3. A new hand can be detected in the story after chapter eleven. — 4. The Biblioteca Nacional has but one volume of *Sancho Saldaña*. — 5. The 1869 edition is a forgery after the first eleven chapters.

Keeping these statements in mind we shall now turn to a first-hand examination of the facts, an examination which will result, I believe, in some rather startling contrasts to what we have been quoting from the Espronceda biographer. In the first place I have seen and read an 1834 edition of this novel which consists of *six* volumes (bound in three, small 8°, published by Repullés). The first volume of the three ends with chapter XI. The story is told in forty eight chapters, is by no means incomplete nor wholly dull. The copy I used is in the Harvard library : a similar edition is in the Ticknor collection of Boston, likewise bound in three volumes. The British Museum, too, owns a copy, bound, howewer, in six separate volumes : it is numbered « 1208. g. 21 »; the light gray cover is preserved, and informs us that the book belonged to the « *Coleccion* | *de* | *Novelas Historicas Ori-* | *ginales Españolas*. It is interesting to note that in these copies the last chapter *of vol. VI* is called the « *Conclusion* ». Hidalgo's bibliography confirms the foregoing statements by this entry :

Sancho Saldaña, ó el Castellano de Cuellar. Novela histórica original del siglo XIII, por D. José de Espronceda. Madrid, 1834, imp. de Repullés, lib. de Mellado. Seis tomos en 8o.

Finally we may mention the copy owned by the Biblioteca Nacional of Madrid, in regard to which Señor Cortón's statements are in such curious contrast with the facts as I found them in that library a few weeks ago. The copy to be seen there (number « 3.2556-60 ») is exactly like the one owned by the Harvard library described above, except that it has not the sixth volume and that each of the existing five volumes is bound separately. Volume I contains 5 chapters; volume II takes the story through chapter 11; vol. III through chap. 18; vol. IV through 26; and vol. V through 35. At the end of each volume we read the usual « *fin del tomo primero, segundo*, etc. » ; there is, of course, no « *capítulo último* ».

So much for the edition of 1834. Of the 1869 edition, 2 vols. 4°, I have seen but one copy, which to be found in the library of the Ateneo of Madrid, numbered « 76 E 13 ». The following facts are to be noted in connection with this edition :

1. Vol. I contains just forty eight chapters, the last of which is called « *capítulo último* »; compare with this what was said above about the number of chapters in the copies of the earlier edition that we discussed.

2. The closing incident of vol. I is the murder of Leonor by Zoraida, at the moment the victim is about to contract a distasteful marriage with Sancho, in order to save her brother's life. This is precisely the same as the end of the 1834 edition, as represented by the copy iu the Harvard library.

3. When we turn to the second volume of the later edition we discover conditions that begin to make the case a little clearer. We note : first, that this volume contains a new lot of characters; second, that is has a subtitle « *La Expiacion* »; vol. I had none; third, that there is on its title-page a small but significant variation from that of vol. I. In vol. I the story is called a « Novela histórica original del siglo XIII por Don José de Espronceda »; the apparently innocent but rather important change in the second volume is the announcement of the novel, not as « *por* » Espron-

ceda, but as the « *segunda parte de la de Don José de Espronceda* ».

From the evidence now before us it is certainly not rash to assert that the 1834 edition was a complete story of six volumes (48 chapters), and that Señor Cortón's knowledge of this edition is evidently limited to the first two volumes (just eleven chapters), which he may have seen bound as one volume. For his ideas about the copy in the Biblioteca Nacional, the biographer must have been content to use incorrect second-hand information. The old literary man's story of the padding of the novel, if at all correct, is at least false in its apparent confirmation of Cortón's illusion about the length of the original, and its consequent implication about the amount added in Castro's edition. These qualifications should be borne in mind by any one who should have occasion to use this most recent and really quite readable study of the great Spanish lyric poet by Señor Cortón. One more curious detail we shall have to leave as a mystery, unless the biographer care to solve it himself; how does it happen that the dramatic option offered to Leonor between an odious marriage and the death of her brother, an episode that occurs at the very end of the complete story, should be mentioned by Cortón (who knew only the fragment of eleven chapters) as one of the most interesting passages in the book *in its original form*? [1] Has he confused the parts of the story that he read in the two editions?

1. *Op. cit.*, p. 229.

# TABLES

## DU TOME XVII

## 1907

---

## I. TABLE PAR NUMÉROS

### NUMÉRO 51

P. FABRA. — Le catalan dans la *Grammaire des langues romanes* de W. Meyer-Lübke et dans le *Grundriss der rom. Philologie*..... ... 1
George W. BACON. — The *comedias* of Doctor Juan Pérez de Montalván. 46
G. DESDEVISES DU DEZERT. — Le Conseil de Castille en 1808..... 66

### NUMÉRO 52

Adolfo BONILLA Y SAN MARTÍN. — Erasmo en España (Episodio de la historia del Renacimiento)..... 379

TEXTE

ESPRONCEDA's *Blanca de Borbon*, edited by Philip H. Churchman..... 549

---

## II. TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

**Bacon (George W.)**

The *comedias* of Doctor Juan Pérez de Montalván..... 46

**Bonilla y San Martín (Adolfo)**

Erasmo en España (Episodio de la historia del Renacimiento)..... 379

**Churchman (Philip H.)**

TEXTE. Espronceda's *Blanca de Borbon*..... 549

**Desdevises du Dezert (G.)**

Le Conseil de Castille en 1808..... 66

**Espronceda**

Blanca de Borbon, edited by Philip H. Churchman..... 549

**Fabra (P.)**

Le catalan dans la *Grammaire des langues romanes* de W. Meyer-Lübke et dans le *Grundriss der rom. Philologie*..... 1

## III. PLANCHES HORS TEXTE

1. Portada del *Enquiridio* de Erasmo (Alcalá ; sin año)..... 410-411
2. Portada de los *Colloquios* de Erasmo (1532)..... 446-447
3. Plate I. British Museum..... 552-553
4. Plate II. British Museum..... 552-553
5. Plate III. Biblioteca Nacional..... 704-705
6. Plate IV. Biblioteca Nacional..... 704-705

*Le Gérant* : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

# Bibliotheca hispanica

I. — Comedia de Calisto z Melibea (Unico texto auténtico de la *Celestina*). Reimpresión publicada por R. Foulché-Delbosc..... 10 pesetas.

II. — Vida del soldado español Miguel de Castro (1593-1611), escrita por él mismo y publicada por A. Paz y Mélia..... 15 pesetas.

III. — La vida de Lazarillo de Tormes, y de sus fortunas y aduersidades. Restitución de la edición príncipe por R. Foulché-Delbosc..... 5 pesetas.

Tirage sur grand papier du Japon (nos 1 à 25)..... 25 pesetas.

IV. — Diego de Negueruela. Farsa llamada Ardamisa. Réimpression publiée par Léo Rouanet..... 4 pesetas.

V, VI, VII, VIII. — Colección de Autos, Farsas, y Coloquios del siglo XVI, publieé par Léo Rouanet. Les quatre volumes..... 60 pesetas.

IX. — Obres poetiques de Jordi de Sant Jordi (segles XIVe-XVe), recullides i publicades per J. Massó Torrents..... 4 pesetas.

Tirage sur grand papier du Japon (nos 1 à 12)..... épuisé

X. — Pedro Manuel de Urrea. Penitencia de amor (Burgos, 1514). Reimpresión publicada por R. Foulché-Delbosc..... 5 pesetas.

XI. — Jorge Manrrique. Coplas por la muerte de su padre. Primera edición crítica. Publícala R. Foulché-Delbosc..... 5 pesetas.

Tirage sur grand papier du Japon (nos 1 à 25)..... 20 pesetas.

XII. — Comedia de Calisto z Melibea (Burgos, 1499). Reimpresión publicada por R. Foulché-Delbosc..... 12 pesetas 50 cént.

Tirage sur grand papier du Japon (nos 1 à 25)..... 50 pesetas.

XIII. — Perálvarez de Ayllón y Luis Hurtado de Toledo. Comedia Tibalda, ahora por primera vez publicada según la forma original por Adolfo Bonilla y San Martín..... 5 pesetas.

XIV. — Libro de los engaños z los asayamientos de las mugeres. Publícalo Adolfo Bonilla y San Martín..... 5 pesetas.

XV. — Diego de San Pedro. Carcel de amor (Sevilla, 1492)... 5 pesetas.

Tirage sur grand papier du Japon (nos 1 à 12)..... 25 pesetas.

XVI, XVII. — Obras poéticas de D. Luis de Gongora, publicadas por R. Foulché-Delbosc..... Sous presse.

XVIII. — Spill o Libre de les Dones per Mestre Jacme Roig. Edición crítica con las variantes de todas las publicadas y las del Ms. de la Vaticana, prólogo estudios y comentarios por Roque Chabás..... 20 pesetas.

---

Les volumes de la *Bibliotheca hispanica* sont en vente à BARCELONE (Librería de « L'Avenç », Ronda de l'Universitat, 20), et à MADRID (Librería de la Vda. é Hijos de Murillo, Alcalá, 7).

## CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

La *Revue Hispanique*, fondée en 1894, paraît tous les trois mois ; elle forme chaque année deux volumes de six cents pages chacun.

Le prix de l'abonnement à l'année courante est de VINGT FRANCS pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Aucun numéro n'est vendu séparément.

Le prix de chacune des années antérieures est de VINGT FRANCS.

La *Revue Hispanique* annonce ou analyse les livres, brochures ou périodiques dont un exemplaire est adressé directement à M. R. Foulché-Delbosc, boulevard Malesherbes, 156, à Paris.

Tout ce qui concerne la rédaction et les échanges de la *Revue Hispanique* doit être adressé à M. R. Foulché-Delbosc, boulevard Malesherbes, 156, à Paris.

Tout ce qui concerne les abonnements doit être adressé :

pour l'Amérique, à M. le Secrétaire de *The Hispanic Society of America*, Audubon Park, West 156 th Street, New York City ;

pour l'Europe, à la librairie C. Klincksieck, 11, rue de Lille, à Paris.

# Bibliotheca hispanica

**Voir à la page 3 de la couverture**

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

This book should be returned to the Library on or before the last da stamped below.

A fine of five cents a day is incurr by retaining it beyond the specif time.

Please return promptly.